This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 791.29

Harvard College
Library

FROM THE FUND GIVEN BY
Stephen Salisbury
Class of 1817
OF WORCESTER, MASSACHUSETTS
For Greek and Latin Literature

ŒUVRES

DE TERTULLIEN,

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR M. DE GENOUDE.

SECONDE ÉDITION.

TOME PREMIER.

PARIS,
CHEZ LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE CASSETTE, 23.

CHALON-SUR-SAONE,
MÊME MAISON DE COMMERCE.

1852.

ŒUVRES

DE TERTULLIEN.

TOME PREMIER.

un ennemi personnel qu'il faut tenir à la chaîne, si on ne veut pas qu'il se venge de sa défaite.

Mais nous avons déjà anticipé sur l'avenir. Tertullien, orphelin de bonne heure, trouva dans sa mère un guide tendre et éclairé. Doué d'une imagination facile à s'enflammer, d'un esprit pénétrant et naturellement droit, et enfin d'une grande puissance d'élocution, il obtint des succès comme avocat et professeur de rhétorique. Ces deux carrières conduisaient infailliblement aux honneurs. La beauté de son génie les lui promettait s'il fût resté dans le paganisme. Mais à côté de lui grandissait une religion sublime dans ses dogmes, pure dans sa morale, passant des catacombes à l'échafaud et de l'échafaud au triomphe. Il avait senti d'ailleurs le néant de la gloire humaine; les folles dissipations dans lesquelles il avait précipité sa jeunesse ne lui laissaient que dégoût et amertume. Le christianisme lui offrait de nobles luttes pour y déployer toute l'étendue de ses forces, et un joug salutaire pour comprimer des penchants qui l'avaient maîtrisé jusque-là. Il se sentit donc attiré aux idées chrétiennes, d'abord par ce vide que laisse en nous le désordre, et ensuite par le spectacle de la constance que déployaient les martyrs, en mourant pour la défense de leur foi. La raison lui disait qu'il fallait en croire des témoins si héroïques et si sincères, et qu'il n'y a qu'une conviction profonde qui souffre et meure pour des faits et des principes.

Ce fut Agrippinus, évêque de Carthage, qui acheva l'œuvre de la conversion de Tertullien, vers l'an 185. Le nom de cet évêque méritait d'être rappelé, pour avoir conquis au christianisme un homme qui en fut long-temps la gloire, avant de rompre si malheureusement avec l'Eglise.

Tertullien se maria l'année suivante à une femme chrétienne. Il écrivit deux livres, qu'il lui adressa quelque temps après son baptême. Le premier est une espèce de testament dans lequel il l'engage, s'il venait à mourir le premier, à vivre dans la continence, et à observer la viduité. Dans l'autre, néanmoins, il se relâche un peu de cette rigueur. Il l'avertit que, dans le cas où elle voudrait se remarier, elle était obligée d'épouser un Chrétien, puisque saint Paul ne permet les secondes noces qu'à cette condition.

Quoique Tertullien dise quelque part qu'il n'avait point de

rang, et semble se compter parmi les laïques, il est certain que, dans un autre traité, il se sépare du peuple. Saint Jérôme, d'ailleurs, affirme positivement qu'il était prêtre de l'Eglise catholique. A quelle Eglise appartenait-il spécialement? On l'ignore; mais tous les écrivains s'accordent à reconnaître qu'il était prêtre de Rome ou de Carthage. Tertullien était marié quand il fut élevé au sacerdoce, il n'existait alors, comme on le sait, aucune constitution qui empêchât de conférer les ordres aux hommes précédemment engagés dans les liens du mariage.

Il est probable que ce fut à Carthage plutôt qu'à Rome que, déjà Montaniste, il découvrit l'hérésie que Praxéas semait contre la Trinité, vers la fin du pontificat de saint Victor. Praxéas reconnut son erreur après le lumineux traité de Tertullien, et scella sa réconciliation avec l'Eglise par un acte de rétractation. Le vainqueur triompha modestement. Il dit que cette conversion s'accomplit par celui que Dieu daigna employer à cette œuvre. Touchante modestie qui relève la victoire et adoucit la défaite!

Soit hasard malheureux, soit désir de cacher sa vie à tous les regards, Tertullien n'est guère connu que par les ouvrages qu'il nous a laissés. Sur tout le reste, excepté sur quelques points principaux, on en est réduit aux conjectures. On divise ses ouvrages en deux parties : ceux qui ont précédé la chute, ceux qui l'ont suivie.

Disons un mot des premiers. Quoique le traité de *la Pénitence* incline déjà à une rigueur, quelquefois désespérante, il fut écrit pendant que Tertullien était encore dans l'Eglise. Il y reconnaît que celle-ci peut remettre les péchés commis après le baptême; il semble même le déclarer particulièrement des péchés de la chair et du crime de l'apostasie. Plus tard, il affirma que ces prévarications étaient irrémissibles. L'*Oraison dominicale* appartiendrait aussi à cette époque de communion et de paix avec les catholiques; j'en dis autant du *Traité de la Patience*, où il approuve la fuite pendant la persécution, qu'il condamna, lorsqu'il fut tombé dans le schisme. Le traité sur *le Baptême* ne porte d'autre trace de dissidence avec l'Eglise, sinon que le baptême administré par les hérétiques n'était pas valide. Mais il serait injuste d'imputer ce sentiment au prêtre de Carthage exclusivement. Agrip-

pinus, évêque de cette cité, avait rendu un décret qui autorisait cette opinion, pour laquelle s'était prononcé tout le littoral de l'Afrique. L'Eglise, d'ailleurs, n'avait pas encore décidé cette question, puisque ce grand débat ne fut plaidé et terminé qu'un demi-siècle plus tard. Il faut dire enfin, pour l'honneur de Tertullien et de ceux qui avaient embrassé cette cause dont il a été parlé à l'occasion de saint Cyprien, que les hérétiques mêlaient à l'administration du sacrement une foule de pratiques, qui souvent en détruisaient ou en dénaturaient la forme. Le traité *du Baptême* fut destiné à réfuter une femme de la secte des Caïnistes, nommée Quintilla, qui avait déjà trompé beaucoup de fidèles en combattant et en ruinant le baptême. Il nous est précieux à plus d'un titre, comme renseignement historique, et surtout comme monument de la tradition. On y voit que l'Eglise pratiquait déjà ce qu'elle pratique aujourd'hui pour initier le néophyte à la vie de la foi catholique.

Le traité *des Prescriptions* avait été composé antérieurement à tous ses autres traités particuliers contre l'erreur; il l'indique lui-même à la fin, par ces paroles : « Nous avons employé » généralement contre toutes les hérésies l'argument solide » et invincible des prescriptions; dans la suite, avec la grâce » de Dieu, nous répondrons encore en particulier à quel- » ques-unes. » Les traités contre Marcion, Valentin, Praxéas et Apelles ne sont venus qu'après. Quoique la date assignée ordinairement à cet admirable traité, ne soit qu'une conjecture, il n'est guère permis de supposer que Tertullien ait écrit dans le schisme et l'hérésie un ouvrage qui détruit par un argument irrécusable toutes les hérésies et tous les schismes. Tout en reconnaissant que le cœur humain renferme les contradictions les plus étonnantes, nous aimons à croire que Tertullien n'était pas assez aveugle pour se réfuter lui-même par ses propres paroles. Toujours est-il qu'il se fait gloire d'être en communion avec les Eglises, mères et apostoliques, comme il les appelle. Il cite en particulier celles de Corinthe, de Thessalonique, de Philippes, d'Ephèse, et principalement celle de Rome, dont il fait un magnifique éloge. Lui eût-il accordé ces louanges, s'il eût cessé d'être en communion avec elle?

Le terme de *Prescription* est, comme tout le monde sait, em-

prunté à la jurisprudence, et signifie une fin de non-recevoir, une exception péremptoire que le défendeur oppose au demandeur, et en vertu de laquelle celui-ci est déclaré non-recevable à intenter cette action, sans qu'il soit besoin d'entrer dans le fond et les détails de la cause. Tertullien écarte donc à la fois et par un seul mot, toutes les sectes de l'Eglise. « Vous êtes » d'hier; vous venez de naître; avant-hier, on ne vous con- » naissait pas. » *Hesternus es, hodiernus*. Magnifique idée, qui, annoncée d'avance dans l'Apologétique, avait eu son origine peut-être dans l'ouvrage de saint Irénée, et reçut un sublime commentaire dans les Variations de l'évêque de Meaux.

Le plus célèbre et le plus important des ouvrages que Tertullien écrivit pendant qu'il appartenait à la grande famille catholique, c'est son *Apologétique* qu'il composa vers l'an 199, la septième année de Sévère, et quelque temps après la défaite de Niger et d'Albinus. Tous les écrivains sont d'accord pour mettre cet ouvrage au rang des chefs-d'œuvre que l'antiquité chrétienne nous a transmis. Sa réputation s'étendit bientôt aussi loin que l'Eglise elle-même, c'est-à-dire, aux rapports d'Eusèbe, jusqu'aux extrémités de l'univers. Quant à la conduite de l'ouvrage, suivant un écrivain moderne, elle est sans reproche; la méthode en est régulière, la marche vive et pressante, les matières savamment graduées. Les conséquences les plus décisives viennent toujours s'y enchaîner aux principes les plus lumineux. L'esprit, le bon sens et l'érudition y brillent également. Il jaillit de l'imagination de l'auteur des expressions éclatantes, créations du génie africain, qui font le désespoir du traducteur, et ne peuvent passer dans aucune langue, qu'affaiblies par la périphrase ou l'équivalent. La plaisanterie y est souvent mordante et descend jusqu'au sarcasme. Au reste, c'est là un des caractères de Tertullien; à la gravité du raisonnement, il mêle volontiers le sel de l'ironie. Ce n'est point un homme qui demande grâce, mais qui se rit de ses bourreaux.

Cette magnifique apologie de la religion chrétienne, la plus belle de toutes celles qu'ont entreprises les écrivains sacrés de l'antiquité, est adressée « aux magistrats de l'empire romain, » qui rendaient leurs jugements dans le lieu le plus éminent » de la Cité. » Il paraît qu'il entend parler des magistrats de Carthage sa patrie, plutôt que de Rome. C'est le sentiment de Dupin, de Tillemont et de l'abbé de Gourcy. Il parle à des

magistrats persécuteurs; or, la persécution était alors allumée à Carthage et non à Rome. Il ne nomme jamais le sénat ni les dignités de Rome. Il se sert des termes de *præsides* et de *proconsul* qui distinguaient les magistrats ou gouverneurs de provinces. Le mot *civitas*, qu'il emploie plusieurs fois pour désigner la ville où il demeurait, convient encore à Carthage, mais point du tout à Rome, pour laquelle était consacré celui d'*urbs*, la ville par excellence.

Les deux *Livres aux Nations* ne sont guère que l'esquisse de l'Apologétique; c'est dire qu'ils n'ont ni l'élévation, ni la grandeur de ce beau monument. Ils nous sont parvenus, le dernier livre surtout, mutilés et incomplets. Mais, quoique défectueux, ils sont d'un grand secours aux traducteurs et aux commentateurs, pour réformer un grand nombre de passages corrompus. Quelle autorité peut inspirer autant de confiance que Tertullien, se corrigeant ou s'expliquant lui-même dans cet ouvrage.

Le *Témoignage de l'ame*, l'*Epître aux Confesseurs*, le *Scorpiaque*, dirigés contre les Gnostiques, les Valentiniens et les Caïnistes; le livre contre les *Spectacles;* les deux qui sont intitulés, le premier, du *Vêtement des femmes*, et le second, de l'*Ornement des femmes*, et enfin le traité sur l'*Idolâtrie*, sont le dernier anneau qui rattache Tertullien à la communion de l'Eglise catholique. Encore ne l'assurons-nous que bien timidement du traité de l'*Idolâtrie*. Tertullien s'y exprime avec une rigueur inexorable et y parle en maître, comme s'il était à lui seul l'arbitre de l'Eglise. Il n'était pas Montaniste quand il le composa; mais peut-être faut-il le reporter à l'époque où il abandonna la secte qu'il avait embrassée, pour créer une secte plus exaltée encore.

Le prêtre de Carthage avait mérité les bénédictions et la reconnaissance de toutes les Eglises, par la profondeur de son génie et la solidité de ses raisonnements. Ses ouvrages étaient dans toutes les mains, lus, médités, encourageant les forts et soutenant les faibles. Son nom se confondait avec celui d'Apologiste du christianisme. Par quelle fatalité le docteur de la foi aima-t-il mieux perdre sa couronne que de persévérer jusqu'au terme du pèlerinage? Lorsque les Pères de l'Eglise, ses contemporains ou ses successeurs, interrogent les causes de cette lamentable chute, ils insinuent que la Religion n'a pas besoin

du génie pour se défendre, ou pour subsister. Ensuite, dans leur langage figuré, ils avertissent les humbles arbrisseaux de prendre garde de se laisser déraciner par le vent de l'hérésie, puisque les cèdres du Liban sont emportés par la tempête.

On a voulu expliquer la rupture de Tertullien par le refus qu'il avait éprouvé, quand il brigua l'honneur de s'asseoir dans la chaire épiscopale d'Agrippinus, à Carthage, ou même de devenir évêque de Rome. Rien ne justifie cette conjecture. Saint Jérôme dit positivement que la jalousie et des paroles imprudentes du clergé romain précipitèrent l'illustre docteur dans l'hérésie. Il faudrait à jamais regretter que des sévérités hors de saison eussent contribué à ce fatal divorce; mais, tout en respectant le témoignage du solitaire de Bethléem, qu'il nous soit permis d'entrer un peu plus profondément dans le caractère que nous étudions.

Tertullien n'était pas un de ces hommes qui pussent rester long-temps soumis à une marche régulière et méthodique. Arrivé à l'adolescence, il s'était jeté tête baissée dans les voluptés du paganisme. Une fois qu'il eut ouvert son cœur aux croyances nouvelles, il ne garda pas plus de mesure dans la foi catholique qu'il n'en avait gardé dans les désordres de sa jeunesse. Le spectacle de l'héroïsme chrétien aux prises avec les chevalets, les bûchers et les échafauds, avait produit sur lui une vive impression, nous l'avons vu. Dans les intervalles de repos, son esprit impatient cherchait encore des périls à braver, des perfections à atteindre, des sacrifices à consommer, de la gloire à conquérir. Il lui semblait que les Chrétiens mettaient trop de tiédeur dans leurs prières, dans leurs paroles, dans leurs martyres. La vie était pour lui une lutte de tous les moments : il fallait la terminer par une mort généreuse qui le mît en possession du salaire. Plus il retranchait sur les sens, plus il immolait la chair, plus il lui semblait qu'il s'élevait dans la route de la perfection. Par malheur, le prêtre de Carthage, perdant de vue le précepte de saint Paul : *Sapere ad sobrietatem*, oubliait qu'il est une sagesse orgueilleuse qui conduit à l'abîme, et que le rigorisme n'est pas plus la vertu que la dureté n'est la justice.

Une coïncidence malheureuse voulut que l'hérésie de Montan trouvât alors des disciples parmi les Eglises d'Afrique. Ce sectaire, né en Phrygie, poussé par un orgueil que nous ne sa-

vons comment caractériser, se persuada, ou essaya de se persuader qu'il n'était rien moins que l'Esprit saint. Lorsque l'on cherche par quels raisonnements il parvint à cette ridicule illusion, on trouve à ce sectaire quelque ressemblance avec nos réformateurs et les utopistes de notre époque. Il prétendait que Dieu n'ayant point voulu manifester tout d'un coup les desseins de sa providence sur le genre humain, ne lui dispensait que par degrés et avec une sorte d'économie les vérités et les préceptes qui devaient l'élever à la perfection. Ainsi d'abord il donne des lois aux Israélites, qu'il invite à la soumission par la sanction des châtiments ou par l'attrait des récompenses. Il envoie ensuite des prophètes qui élèvent l'intelligence de son peuple. Après les prophètes, arrive la révélation beaucoup plus complète de Jésus-Christ. Mais le Rédempteur ne dissimulait point à ses disciples qu'il réservait pour d'autres moments les vérités importantes qu'ils n'étaient pas encore capables de porter. D'où viendra cette seconde révélation? du Paraclet, que le Sauveur, montant aux cieux, promit à la terre. Montan se dit : Ce Paraclet, c'est moi.

Nos fondateurs de religions modernes n'ont pas, comme on le voit, le mérite de la découverte en fait d'audace et d'extravagance. Montan lui-même ne fut qu'un imitateur. Pour justifier sa mission, il feignit les extases, affecta l'enthousiasme, parut agité de mouvements extraordinaires. Ce n'était point assez d'éblouir les yeux, il fallait frapper l'intelligence. Il prêcha une morale plus pure et plus parfaite, disait-il, que celle de l'Eglise. L'Eglise pardonnait aux pécheurs publics, lorsqu'ils avaient accompli la pénitence imposée; Montan déclara qu'il y avait des prévarications irrémissibles. L'Eglise imposait un Carême et différents jeûnes; Montan prescrivit trois carêmes, beaucoup de jeûnes extraordinaires, en outre deux semaines d'abstinence. L'Eglise ne condamnait pas les secondes noces; Montan les appela de véritables adultères déguisés. L'Eglise n'avait jamais regardé comme un crime de fuir la persécution; Montan vit une apostasie dans la fuite, ou dans toute mesure qui avait pour but de se dérober aux recherches des persécuteurs.

Ce pompeux étalage de rigorisme reçut bien quelque démenti. L'histoire affirme que le prétendu Paraclet n'avait pas des mœurs aussi sévères que l'annonçait sa doctrine, de sorte

qu'on pourrait lui appliquer ce vers du satyrique païen :

Qui Curios simulant et Bacchanalia vivunt.

Toujours est-il que Priscilla et Maximilla quittèrent leurs maris pour se mettre à la suite du sectaire. Bientôt elles prophétisèrent comme lui. En peu de temps l'on vit surgir une multitude de ridicules convulsionnaires, avec les contorsions de l'extase simulée et l'ardeur d'un funeste prosélytisme.

A ceux qui objectaient aux Montanistes que le Saint-Esprit était déjà venu, les hérétiques répondaient que le Saint-Esprit avait inspiré les Apôtres. Mais ils distinguaient le Saint-Esprit du Paraclet. Ce dernier avait inspiré Montan, selon quelques-uns. Suivant d'autres, Montan était le Paraclet lui-même. Le sectaire laissa un livre de prophéties; Priscilla et Maximilla, certaines sentences. Les adeptes mettaient cette dernière révélation au-dessus de ce qu'avaient enseigné Jésus-Christ et ses disciples.

Les doctrines inexorables que nous exposions tout à l'heure, avaient quelque affinité avec les tendances de Tertullien. Il les embrassa avidement. Les hommes, d'ailleurs, portent au fond d'eux-mêmes je ne sais quel respect pour l'austérité des mœurs, et se laissent prendre volontiers à la puissance du merveilleux et du surnaturel. Qu'il nous soit permis de croire au moins que le prêtre de Carthage, en quittant son drapeau, ne céda qu'à des illusions généreuses.

Dès ce moment sa gloire et son autorité l'abandonnent. Le pape saint Zéphyrin le frappe d'anathème; ou, si cet anathème est un fait douteux, les Pères de l'Eglise qui le suivent de loin ou de près parlent de lui comme d'un hérétique. Saint Cyprien, qui l'avait tant chéri, ne veut pas, dans un concile, se servir de son témoignage, parce qu'il a été infidèle à sa foi primitive. « Je ne dis rien de plus de » Tertullien, s'écrie saint Jérôme, sinon qu'il a cessé d'être » l'homme de l'Eglise. » Saint Vincent de Lérins ne voit plus en lui qu'un déserteur. Ecoutons encore saint Augustin : « Tertullien est tombé dans l'hérésie, parce qu'embrassant » la secte des Cataphryges qu'il avait combattus, il condamna » comme un adultère les secondes noces, au mépris de la » doctrine apostolique. » Enfin tous les éloges se retirent de

l'infidèle. Tertullien reste seul avec son génie tombé, ruine immense que ne vivifie plus le soleil de la grâce, et où germent les fruits de l'orgueil à la place des fruits de l'humilité.

Tertullien ne se contente point de déchirer le sein de l'Eglise par sa séparation, il s'emporte contre elle à des invectives violentes. Les catholiques ne sont plus pour lui que des *psychiques*, ou des hommes animaux, grossiers dans leurs sentiments, incapables de s'élever aux choses surnaturelles, et ployant sous le fardeau des choses de la terre. Ces injures que rien ne justifiait, ainsi que l'expression des doctrines nouvelles qu'il avait embrassées, sont déposées dans les traités qui suivirent la chute, arrivée vers l'an 203.

Le premier manifeste qu'il lança contre ses ennemis semble être la *Monogamie*, qui a pour but de condamner les secondes noces, et où il examine préalablement si le Paraclet a enseigné quelque chose de nouveau et qui diffère de la tradition catholique. Les catholiques reprenaient les Montanistes d'avoir des jeûnes et des austérités spéciales, qu'ils pratiquaient sur l'autorité du Paraclet, en faisant de ces règlements particuliers une loi indispensable. Tertullien composa son livre des *Jeûnes*, pour répondre à ses adversaires et défendre les dessidents. Le livre de la *Pudicité* suivit de près. Il est dirigé contre l'Eglise catholique, qui admettait les adultères, les apostats et les fornicateurs à la réconciliation, quand ils avaient accompli la pénitence canonique. Après avoir répondu aux rêveries d'*Hermogène* sur l'éternité de la matière, il attaqua les *Valentiniens*, se contentant d'exposer plutôt que de réfuter sérieusement leurs généalogies ridicules. Il suffisait de montrer ce qu'étaient leurs Eons, pour faire tomber cet absurde système. Au reste, il ne fait presque qu'abréger saint Irénée. Comme le prêtre de Carthage était obligé d'employer plusieurs termes, sacramentels pour les hérétiques, et composés de plusieurs mots, il les mit en grec dans son original, avec la signification à la marge. Ceux qu'il traduisit en latin portaient en dessus la signification grecque. On a négligé ces précautions dans les différents manuscrits et dans les éditions de nos jours.

Le livre de l'*Ame* date du commencement de la chute. Non-seulement il y énonce des choses ridicules sur l'ame, qu'il

appuie sur des visions plus ridicules encore, mais il y nomme formellement le Paraclet, avec la variété de ses dons. Ce traité fut écrit certainement avant celui de la *Chair de Jésus-Christ*, et de la *Résurrection* de la chair, qui est comme la conséquence du principe posé auparavant. Tertullien prouve, dans le premier, que notre Seigneur a été homme véritable; dans le second, que la foi nous oblige de croire que nous ressusciterons un jour. Dans tous les deux il réfute Marcion et quelques autres hérétiques qui combattaient ces deux vérités, parce qu'ils ne voulaient pas que le créateur du corps fût le Dieu véritable.

Nous arrivons à son grand ouvrage *contre Marcion*, le plus volumineux de tous. Cet hérétique avait fait revivre le double principe de Manès, auquel il mêlait d'autres dogmes ténébreux et qui lui étaient particuliers. Tertullien déploya contre lui toute la puissance de l'argumentation, toute l'autorité de la science et de la tradition. Il s'y prit à trois fois pour abattre cette hérésie. Son premier écrit n'était qu'un opuscule composé à la hâte; il le remplaça par un second, auquel il donna plus d'étendue. Ce second traité ne le satisfit pas encore, parce qu'un des frères, qui depuis fut apostat, le publia avant qu'il fût en état de paraître, et sur des copies chargées de fautes. Il fut donc obligé de le revoir de nouveau. Il est devenu ce grand traité en cinq livres, que nous avons aujourd'hui, un des titres de gloire du prêtre de Carthage, et, sauf quelques lignes, dignes des plus beaux jours de sa foi catholique.

Le livre où il soutient *contre Praxéas* la distinction des personnes divines, et dont nous avons déjà parlé, date de l'an 209. Il faut rapporter à cette époque le traité du *Manteau*, opuscule fort obscur, dans lequel il répond sur le ton d'une ironie habituelle, aux détracteurs qui lui reprochaient d'avoir abandonné la robe pour ce vêtement, que portaient alors les philosophes, et quiconque faisait profession de sévérité dans ses mœurs. Un beau génie, Malebranche, rebuté par ce style énigmatique, s'en est autorisé pour flétrir Tertullien, qu'il appelle un visionnaire. Y a-t-il quelque justice à prendre quelques pages pour juger l'homme tout entier? Ce traité même renferme des lignes précieuses sur la tradition.

La *Lettre à Scapula*, proconsul d'Afrique, qui alors persé-

cutait les Chrétiens, est une troisième apologie pour tous les disciples du Christ quels qu'ils fussent, catholiques ou dissidents. Il cite le persécuteur au tribunal de Dieu, s'il continue de sévir contre des innocents.

Le livre de *la Couronne du Soldat*, celui de *la Fuite pendant la persécution*, et enfin celui où il prouve *que les vierges doivent être voilées*, semblent appartenir aux derniers temps de la chute.

Nous avons vu deux hommes dans Tertullien; nous rencontrons aussi deux écrivains. Tant qu'il est fidèle à ses premières croyances, son génie brille de tout son éclat. Profond et original, il sort des règles ordinaires du langage pour se créer un idiome nouveau. Il éblouit par la beauté de ses images; il tonne, il renverse par la solidité de ses arguments. Aussi long-temps qu'il est dans la vérité, il ne connaît point d'égal; mais du moment que l'esprit de Dieu s'est retiré de lui, comme autrefois de Saül, il faiblit et chancelle. Il conserve encore d'admirables clartés par intervalles, mais souvent aussi il tombe dans l'affectation et l'enflure. Ses arguments n'ont plus ni l'enchaînement ni la solidité accoutumée. Il se contente parfois de raisons plus spécieuses que solides pour prouver ce qu'il avance, lui qui avait tout à l'heure le regard si pénétrant et la parole si incisive. Il devient crédule comme un enfant. Le docteur s'est fait peuple, et accepte avec lui des chimères et des visions ridicules. Tant il est vrai que la pensée nourrit l'élocution, et que le style tout entier c'est l'homme. Qu'on le sache bien cependant : Tertullien, ainsi que l'ange déshérité de sa gloire, conserve encore dans sa chute une partie de sa puissance et de son génie.

Au reste, il ne fut pas plus constant dans l'erreur qu'il ne le fut dans la vérité. Vers la fin de sa carrière, il abandonna complètement la secte des Montanistes. Mais, au lieu de retourner à l'unité catholique, il se fit lui-même chef de secte. Pourquoi cette nouvelle révolution dans sa vie? Avait-il découvert que Montan n'était qu'un grossier imposteur, cachant des mœurs suspectes sous un rigorisme hypocrite? Son orgueil chercha-t-il à son tour des disciples qui portassent son nom? Faut-il attribuer à tout autre motif cette dernière marque de versatilité humaine? L'histoire ne s'est pas expliquée là-dessus; mais le fait en lui-même est incontestable. *Post-*

modum, dit saint Augustin, *etiam ab ipsis* (*cataphrygibus*) *divisus, sua conventicula propagavit*. L'évêque d'Hippone est d'autant plus digne de foi dans ce témoignage, qu'il eut le bonheur de mettre fin, sous son épiscopat, à cette hérésie qui rappelait si malheureusement les aberrations d'un illustre génie. Ses disciples allèrent toujours en s'affaiblissant jusqu'à cette époque. Le grand docteur de l'Afrique eut avec eux plusieurs conférences, dans lesquelles il déploya toute la puissance d'une raison calme et persévérante. Ils se rendirent à ses arguments, et passèrent dans l'Eglise catholique, à laquelle ils réunirent leur basilique, alors fort connue à Carthage. Nous devons encore ces détails à la plume de saint Augustin, dans sa lettre à l'évêque, *Quod-Vult-Deus*. *Tertullianistæ, inquit, à Tertulliano, usque ad nostrum tempus paulatim deficientes, in extremis reliquiis durare potuerunt in urbe Carthaginiensi. Me autem ibi posito ante aliquot annos, omni ex parte consumpti sunt. Paucissimi enim qui remanserunt, in catholicam transierunt, suamque basilicam quæ nunc etiam notissima est, catholicæ tradiderunt.* Ailleurs il dit qu'il les ramena, *rationabiliter cum illis disputans*.

Quelques-uns, sur la foi de leurs regrets et de leurs espérances, plutôt que sur celle de documents qui eussent la moindre valeur, ont affirmé que Tertullien était rentré dans le sein de l'Eglise avant de mourir. Nous voudrions qu'il en fût ainsi pour la mémoire de ce grand homme. Mais, nous le disons avec peine, on ne trouve ni dans ses écrits, ni dans ceux de l'antiquité, aucun indice qui justifie cette assertion. Loin de là, tous ceux qui le suivirent de près s'accordent à dire qu'il acheva sa carrière dans une vieillesse avancée, vers l'an 245, hors de la communion catholique. Il nous serait doux néanmoins de penser que, prêt à paraître devant le Dieu pour lequel il avait si long-temps combattu, il abjura intérieurement ses erreurs, et que tombé il trouva grâce devant celui à qui il devait son merveilleux génie.

Quelques ouvrages de Tertullien ont été perdus : ce sont les Traités sur l'*Origine de l'ame*, sur le *Paradis*, sur le *Destin*, sur l'*Espérance des fidèles*. D'autres lui sont attribués, mais à tort; on n'y reconnaît ni sa manière, ni son style.

Avant de terminer cette notice biographique, il nous a paru important d'exposer ici les principales erreurs de Tertullien,

sous forme de propositions, et sans les accompagner d'aucune réflexion qui les réfute, parce que les unes ont été condamnées depuis par l'Eglise, et que les autres n'étant que des opinions locales, n'eurent jamais grand retentissement.

ERREURS DE TERTULLIEN.

— Le Saint-Esprit a été donné aux Apôtres ; mais il n'avait pas entièrement formé ni enseigné l'Eglise par leur ministère : il s'était réservé des vérités plus capitales. La manifestation de ces vérités devait avoir lieu par Montan ou le Paraclet, dernier Messie qui achèverait la révélation.

— Les secondes noces sont un véritable adultère.

— Il y a des péchés irrémissibles : de ce nombre sont l'apostasie, l'adultère, la fornication.

— Fuir la persécution est un crime. Il vaut mieux renoncer à la foi dans les tourments que la conserver par la fuite.

— Les anges rebelles ont péché avec les femmes des hommes.

— L'ame a un corps *sui generis;* elle est mâle ou femelle ; elle a les trois dimensions, longueur, largeur, profondeur ; elle a des membres particuliers, une forme et une configuration en harmonie avec celles du corps humain ; elle est palpable, transparente, de couleur aérienne. — Toutes les ames sortent l'une de l'autre par une espèce de propagation, sans que chacune soit formée par une création nouvelle.

— Dieu a un corps. parce que rien ne peut exister s'il n'est corps. Saint Fulgence reproche à Tertullien ce déplorable égarement. Saint Augustin, néanmoins, dit que le prêtre de Carthage entend, par le mot de corps, l'être et la substance propres à chaque chose, et qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il fût assez insensé pour croire que Dieu fût passible, lui qui avait si bien remarqué que tout corps était susceptible de passibilité.

— Les ames des bons et des méchants sont retenues dans les

lieux inférieurs de la terre, pour y attendre le jour du jugement, excepté seulement celles des martyrs, qui vont directement dans le paradis.

— Le baptême administré par les hérétiques n'est pas valide.

— L'Eglise réside dans deux ou trois laïques rassemblés. Il répète plusieurs fois cette proposition ; néanmoins il n'y a que le livre de l'Exhortation à la Chasteté où elle ne puisse pas recevoir un sens plausible.

— Dieu n'a pas toujours été Père, parce qu'il n'a pu l'être avant que le Fils eût été, et il y a eu un temps où le Fils n'était pas. Hâtons-nous de dire cependant que, plus tard, Tertullien revint à l'opinion catholique sur la Trinité, et que l'hérésie est ici plutôt dans les mots que dans les sentiments.

— La Mère de Dieu a cessé d'être vierge. Il dit positivement : *Semel nuptura post partum.* (Monogamie.)

— Jésus-Christ a paru dans l'ancien Testament avec une chair aussi réelle et aussi véritable que celle qu'il a prise dans le sein de la sainte Vierge.

— Jésus-Christ régnera sur la terre avec ses saints, dans une nouvelle Jérusalem, pendant mille ans avant le jour du jugement.

— L'extase est une démence.

— L'esprit prophétique s'est éteint dans Jean-Baptiste, qui ne fut plus qu'un homme ordinaire et semblable au premier venu. *Communis jam homo et unus de turba.*

— La liberté humaine et la substance de l'ame sont en nous ce qu'elles étaient dans Adam avant sa chute.

— Les anges ont conversé avec les hommes dans une chair véritable, quoique cette chair ne fût pas le fruit de la naissance.

Telles sont les erreurs les plus graves de Tertullien. Sans doute, elles lui ôtent une partie de son autorité, et son témoignage n'est reçu qu'en réservant les droits de l'Eglise. Mais on ne peut se dissimuler que, même dans les traités où s'est glissée l'hérésie, il reste encore une foule de passages où l'on recon-

naît les inspirations de la foi catholique. Nous serions injustes, d'ailleurs, envers la mémoire de Tertullien, si nous ne disions, en finissant, que plusieurs de ces opinions, loin de lui être personnelles, appartenaient à certaines localités de l'Afrique, et que l'Eglise n'avait pas encore prononcé sur quelques autres.

TERTULLIEN.

CONTRE MARCION.

LIVRE PREMIER.

I. Nous avons déjà combattu autrefois les dogmes de Marcion; ce sectaire ne l'ignore pas. Voici une nouvelle attaque qui naît de l'ancienne. J'avais refondu dans un travail plus complet cet opuscule lui-même, parce que je l'avais d'abord écrit à la hâte. J'ai perdu ce second traité par l'infidélité d'un chrétien, notre frère alors, apostat depuis, qui, après avoir dérobé mon manuscrit avant qu'il fût en état, le répandit dans le public, tout chargé encore des fautes qu'il y avait laissées. Des corrections étaient devenues nécessaires. J'ai pris occasion de ces changements pour y faire quelques additions. Ainsi, cet ouvrage remanié à diverses reprises, le troisième aujourd'hui et désormais l'unique, anéantit les publications précédentes. J'ai dû en avertir à la tête de cet opuscule, pour que l'on ne soit pas surpris de rencontrer çà et là quelques différences.

La mer qui s'appelle Pont-Euxin (c'est-à-dire la mer hospitalière), a reçu par une ironie de mot un surnom que dément sa nature. Ne croyez pas que sa position géographique la rende plus favorable aux navigateurs. Elle s'est éloignée

de nos plages civilisées comme si elle avait honte de sa barbarie. Les peuples les plus féroces l'habitent, si toutefois c'est l'habiter que d'y vivre errants dans des chars. Point de demeure fixe! Des habitudes brutales, la promiscuité des femmes, des voluptés grossières et sans voile. Leur arrive-t-il de cacher leurs plaisirs dans la solitude? le carquois dénonciateur est suspendu au joug pour écarter d'indiscrets témoins. Ils ne rougissent pas de ces armes accusatrices. Ils égorgent leurs pères pour se nourrir de leur chair qu'ils mêlent à celle des animaux. Malheur à qui termine ses jours par une mort naturelle, sans emporter l'espoir d'être dévoré par les siens! la malédiction pèse sur son trépas. Là les femmes sont étrangères à tous les sentiments de pudeur propre à leur sexe. Les mères refusent leurs mamelles à leurs enfants. Au lieu d'une quenouille, la hache; au lieu du mariage, les rudes exercices de la guerre. Le ciel lui-même est de fer dans ces régions sauvages. Jamais de jour lumineux; un soleil tardif et ne se montrant qu'à regret; pour atmosphère de sombres vapeurs; pour toute saison, l'hiver; tout vent est pour eux aquilon. Les liquides ne recommencent à couler qu'à l'aide de la flamme; le cours des fleuves est enchaîné par les glaces; les montagnes grandissent sous les neiges qui s'y amoncellent. Partout la torpeur, l'engourdissement, la mort. En ces lieux il n'y a d'ardent que les passions féroces. Aussi la scène tragique a-t-elle emprunté à ces lieux sinistres toutes ses tragédies, les sacrifices de la Tauride, les amours de Colchos, les tortures du Caucase. Mais parmi les monstrueux enfantements de cette terre, la production la plus monstrueuse, c'est Marcion. Marcion! plus farouche que le Scythe, plus inconstant que l'Hamaxobien, plus sauvage que le Massagète, plus audacieux que l'amazone, plus ténébreux que l'ouragan, plus froid que l'hiver, plus fragile que la glace, plus fallacieux que l'Ister, plus abrupte que le Caucase. Faut-il s'en étonner? Le sectaire poursuit de ses blasphèmes le vrai Prométhée, le Dieu

tout-puissant. Oui, Marcion, tu es plus odieux que les stupides enfants de cette barbarie. En effet, montrez-moi un castor aussi habile à mutiler sa chair que l'impie destructeur du mariage. Quel rat du Pont est armé de dents aussi incisives que le téméraire qui ronge l'Évangile? Contrée malheureuse, ton sein a vomi une bête plus chère aux philosophes qu'aux disciples du Christ. Le cynique Diogène, sa lanterne à la main, cherchait autrefois un homme en plein midi. Aujourd'hui Marcion, après avoir éteint le flambeau de sa foi, a perdu le Dieu qu'il avait trouvé. Que nos dogmes aient été les siens, ses disciples ne le nieront pas; ses lettres d'ailleurs sont là pour l'attester. En faut-il davantage pour le proclamer hérétique, puisque, déserteur de ses croyances passées, il a embrassé des opinions qu'il ne professait pas d'abord? En effet, plus la foi première était véritable, plus l'hérésie est flagrante dans les maximes qu'on lui substitue. Mais cet argument nous l'emploierons ailleurs contre l'hérésie; car il est facile de la convaincre sans même entrer dans l'examen de sa doctrine, en se contentant de lui opposer la prescription de la nouveauté. Aujourd'hui toutefois, nous voulons descendre dans l'arène. Ecartant d'abord l'arme trop expéditive de la prescription qui, invoquée partout, annoncerait de la défiance de notre part, nous commencerons par exposer les principes de notre antagoniste, afin que l'on sache sur quel terrain va s'engager la lutte.

II. Brisant son navire contre le double écueil du Bosphore, le pilote du Pont imagine deux dieux, un Dieu qu'il n'a pu nier, c'est-à-dire le Dieu créateur, le Dieu des chrétiens, et un autre dont il ne démontrera jamais l'existence, le dieu de Marcion. Déplorable invention de l'orgueil! L'Evangile parle d'un arbre bon et d'un arbre mauvais : « Un arbre » bon, est-il dit, ne peut produire de mauvais fruits, ni » un arbre mauvais en produire de bons. » L'oracle divin applique aux hommes et non à des dieux opposés, cette

comparaison qui signifie simplement que d'une ame fidèle, et d'une foi pure, ne peuvent sortir des œuvres mauvaises, pas plus que des œuvres bonnes d'une foi ou d'une ame dépravée. Que fait Marcion? impuissant comme la plupart des hommes, et surtout comme les sectaires, à résoudre ce problème : D'où vient le mal? les yeux affaiblis par les efforts même d'une curiosité orgueilleuse, et arrêté dès le premier pas devant cette parole du Créateur : « Je suis celui qui envoie les maux; » le voilà qui se confirme dans ses fatales croyances, se laisse persuader par des arguments qui ne manquent jamais de persuader les ames les plus perverses, et applique audacieusement au Dieu créateur cette comparaison évangélique d'un arbre produisant de mauvais fruits, c'est-à-dire le mal. Mais quel autre dieu répondra à l'autre terme de la similitude? Il imagine je ne sais quelle autre substance, d'une bonté sans mélange, opposée aux dispositions du créateur, divinité nouvelle et étrangère, qui s'est révélée récemment dans son christ. C'est ainsi qu'il corrompt la masse de la foi par le mauvais levain de l'hérésie. Un nommé Cerdon, père de ce scandale, le revêtit de sa première forme. Les aveugles! ils s'imaginèrent qu'il leur était plus facile d'entrevoir deux divinités, eux qui n'avaient pu en contempler une seule dans sa plénitude! on sait qu'un flambeau unique se peint double à des yeux malades. Ainsi, l'un de ces dieux que le sectaire était contraint d'avouer, il l'anéantit en lui attribuant tout le mal. A l'autre qu'il élève péniblement sur un vain échafaudage, il confie le gouvernement du bien. Sur quel ressort a-t-il établi ces deux natures rivales? Notre réfutation l'apprendra.

III. Le fond de la dispute, la dispute tout entière est une question de nombre. « Est-il permis d'introduire deux divinités? » Nous connaissions déjà les libertés de la poésie, les libertés de la peinture. Nous en avons de nouvelles, les libertés de l'hérésie. Mais la vérité chrétienne a prononcé en termes clairs : « Si Dieu n'est pas un, Dieu

» n'est pas. » Il y aurait un moindre blasphème à nier son existence qu'à défigurer sa nature. Voulez-vous avoir la certitude invincible de son unité ? Cherchez quel il est, et vous trouverez qu'il ne peut être autrement. Tout ce que l'intelligence humaine peut saisir de l'essence divine je le réduis à ces termes simples, expression universelle de la conscience de tous : Dieu est l'être souverainement grand, nécessairement éternel, incréé, sans principe, sans commencement, sans fin. Telle est la nature de l'éternité, qu'elle constitue le Dieu souverainement grand. Ce que je dis de son éternité, ne convient pas moins à ses autres attributs, l'idée de Dieu emportant avec elle la perfection la plus absolue dans l'essence, dans la compréhension, dans la force, dans la puissance. L'esprit humain adhère partout à ces principes; car nul ne peut refuser à Dieu la suprême grandeur sans l'abaisser par là même au-dessous d'un rival, de sorte que retrancher quelque chose à Dieu, c'est le nier.

Cela établi, examinons quelle sera la loi constitutive de l'être souverain. Sa loi? C'est que tout s'incline devant lui, c'est qu'il n'y ait à côté de sa grandeur aucune grandeur voisine. Placez en face de lui un second être doué des mêmes attributs, vous lui donnez un égal; dès que vous lui créez un égal, vous anéantissez la loi de son être qui exclut toute concurrence avec cette majesté souveraine. L'être souverainement grand doit par conséquent demeurer unique et sans rival, sous peine de s'abdiquer lui-même. Il n'a d'autre mode d'existence que le principe inviolable de son être, l'unité absolue. Puisque Dieu est l'être souverainement grand, la vérité chrétienne l'a donc bien défini, quand elle a rendu cet oracle : « Si Dieu n'est pas » un, Dieu n'est pas. » Qu'est-ce à dire? serait-ce que nous doutions de l'existence de Dieu? non sans doute; mais, dans notre ferme confiance qu'il est l'être souverainement grand, nous nous écrions : « A moins d'être un, » Dieu n'existe pas. » Dieu sera donc unique. Point de

dieu, s'il n'est l'être par excellence; point d'être par excellence, s'il n'exclut tout rival; point d'être sans rival, s'il n'est unique. Tourmentez-vous tant qu'il vous plaira dans vos laborieuses conceptions. Pour étayer la majesté débile de votre dieu, il lui faudra comme attribut nécessaire et essentiel l'éternité avec la souveraine grandeur. Or, je vous le demande, le moyen que deux êtres souverainement grands subsistent à la fois, quand l'essence de l'être souverainement grand n'admet point d'égal, et qu'à Dieu seul appartient cette sublime prérogative!

IV. Vous vous trompez, s'écrie-t-on! Deux êtres souverainement grands peuvent subsister à la fois, mais distincts et confinés chacun dans ses limites. Puis, avec la puérile persuasion que les choses divines se comportent comme les choses humaines, on allègue les royautés de la terre, royautés nombreuses et pourtant souveraines dans les contrées où elles s'exercent. Prêtons-nous à un pareil raisonnement. Qui empêche dès-lors de faire intervenir, je ne dis pas un troisième ou un quatrième dieu, mais autant de dieux que la terre compte de rois? Ne l'oublions pas! il s'agit ici de Dieu, dont l'attribut essentiel est de repousser toute comparaison. A défaut d'un Isaïe proclamant cette vérité, ou de Dieu lui-même s'écriant par la bouche de son prophète : « A qui me comparerez-vous? » la nature elle-même le crie assez haut. Peut-être qu'à toute force on pourrait trouver quelques points de ressemblance entre les choses humaines et les choses divines. Il n'en va pas de même de Dieu. Autre est Dieu, autre ce qui vient de lui. Mais vous qui descendez sur la terre pour lui emprunter vos exemples, prenez garde, l'appui va vous manquer. En effet, ce monarque terrestre, si élevé que je le suppose sur son trône, n'est grand toutefois que jusqu'à ce Dieu devant lequel il s'abaisse. Comparée à la majesté éternelle, la majesté du temps croule et s'anéantit. Pourquoi donc des rapprochements aussitôt évanouis que conçus?

Il y a plus. Si parmi ces majestés précaires, il ne peut se rencontrer à la fois plusieurs puissances souverainement grandes, et qu'il doive en surgir une suréminente, solitaire, sans doute qu'au ciel il y aura exception pour ce Roi des rois, couronnement de toute élévation, grandeur sans seconde, source inépuisable d'activité et de puissance qu'il communique à des degrés divers. Prodigieuse démence! comparez un à un ces monarques subalternes, chefs indépendants dans leur empire, et placés au-dessus de rois inférieurs qui relèvent de leur volonté; opposez la richesse à la richesse, la population à la population, l'étendue à l'étendue; force vous sera, après cet examen, d'en couronner un seul, et de précipiter tour à tour du rang suprême ces pouvoirs confrontés l'un à l'autre : tant il est vrai que considérée isolément et dans chaque individu, la suprême grandeur peut bien apparaître multiple, mais qu'en vertu de sa nature, de ses facultés et des lois qui la régissent, elle est unique. De même si vous placez en regard l'un de l'autre deux dieux, comme deux monarques égaux, comme deux êtres souverainement grands, il résultera invinciblement de votre confrontation logique que la majesté souveraine ira se confondre dans un seul être, et que l'un des deux, grand, si vous le voulez, sans toutefois posséder la souveraine grandeur, cédera la prééminence à son rival. Qu'arrive-t-il alors? Le concurrent une fois annulé, il se fait autour du vainqueur une solitude immense. Il domine sans égal, il règne dans sa sublime unité. Vous ne vous arracherez jamais à cet enlacement inextricable : Ou il vous faut nier que Dieu soit l'être souverainement grand; blasphème qui ne sortira jamais de la bouche du sage : ou il vous faut reconnaître que Dieu est incommunicable.

V. Deux êtres souverainement grands! La sagesse a-t-elle jamais imaginé un pareil système? Si vous admettez deux êtres souverains, je vous demanderai d'abord, pourquoi pas plusieurs? La substance divine ne paraîtrait-elle pas

plus féconde si elle s'étendait à un plus grand nombre? Il a été bien plus conséquent et plus magnifique ce Valentin, qui, du moment qu'il eut osé concevoir deux dieux, Bythos et Sigé, engendra jusqu'à trente Eons et répandit dans le monde un essaim de divinités, portée non moins merveilleuse que celle de la laie de Lavinium. La raison qui répugne à plusieurs êtres souverainement grands répugne à deux au même titre qu'à plusieurs. Après l'unité, le nombre. Mais que mon intelligence accepte deux dieux, il lui faudra bientôt en accepter davantage. Après deux la multitude, une fois qu'on est sorti de l'unité.

Enfin, la foi du chrétien exclut, par les termes même, la pluralité des dieux. Sans s'arrêter à la dualité, elle établit l'unité de Dieu sur cette base inébranlable : Dieu est de toute nécessité ce qui n'a pas d'égal, en sa qualité d'être souverainement grand; Dieu est de toute nécessité l'être unique, en sa qualité d'être sans égal.

Toutefois, admettons cet absurde système! Pourquoi deux divinités égales, souveraines, identiques? Où est l'avantage de la dualité, quand ces deux êtres semblables ne diffèrent pas de l'unité? car une chose, la même dans deux substances pareilles, demeure toujours une. Supposez même une infinité d'êtres pareils; ils n'en seront pas moins une seule et même chose, puisqu'en vertu de leur égalité, aucune différence ne les distingue. Or, si l'un ne diffère en rien de l'autre, et comment différeraient-ils, puisqu'ils sont tous deux souverainement grands, possédant chacun la divinité? si l'un n'a pas la prééminence sur l'autre, je cherche vainement dans cette égalité de pouvoir la raison de leur double existence. Il faut au nombre une raison décisive, souveraine, ne serait-ce que pour indiquer à l'homme incertain auquel des deux pouvoirs il doit porter ses hommages. En effet, me voici en face de deux divinités semblables, identiques, souveraines; que faire? les adorer toutes deux? mais ces hommages surabondants vont passer pour une ridicule superstition bien plus que pour un culte reli-

gieux, attendu que ces dieux pareils, doubles dans leur individualité, je puis me les rendre propices en ne m'adressant qu'à l'un d'eux. Mon adoration devient un témoignage de leur ressemblance et de leur unité; j'adore l'un dans l'autre : ce double principe se confond pour moi dans un seul. Adresserai-je mes supplications à un seul? autre anxiété. En honorant l'un de préférence à l'autre sans tenir compte du dieu superflu, je paraîtrais chercher à couvrir l'inutilité du nombre. Qu'est-ce à dire? pour sortir d'embarras, je trouverai plus sûr de les supprimer l'un et l'autre que d'honorer l'un des deux avec remords, ou tous les deux sans profit.

VI. Jusqu'ici nous avons raisonné dans l'hypothèse que Marcion établissait deux divinités égales. Car tel est le terrain sur lequel nous nous sommes placé, lorsque vengeur de l'unité divine, nous écartions toute ressemblance, toute parité avec l'être souverainement grand. En démontrant que deux dieux ne peuvent être égaux, en vertu même de l'idée qui s'attache à l'être souverainement grand, nous avons prouvé suffisamment qu'il n'en peut exister deux; mais telle n'est pas la doctrine du sectaire. Il crée deux dieux dissemblables, l'un juge sévère, cruel, ami des combats; l'autre doux, ami de la paix, bon et excellent.

Examinons également la question sous un autre point de vue. La disparité peut-elle supposer deux dieux si la parité les exclut? Ici encore, nous invoquerons pour appui la même règle que nous adoptions pour l'être souverainement grand. La divinité repose sur ce fondement inébranlable. En effet, resserrant Marcion dans le cercle qu'il a tracé, et nous armant de ses aveux, il n'a pas plus tôt accordé au créateur la divinité, que nous sommes autorisé à lui répondre : Tes oppositions et ta diversité sont une chimère. Point de différence entre deux êtres que tu reconnais pour dieux à titre égal. Sans doute des hommes peuvent différer entre eux avec le même nom et la même

forme; il n'en va pas de même de Dieu. On ne peut ni l'appeler ni le croire Dieu s'il n'est pas l'être souverain. Or, puisque le sectaire est contraint de reconnaître la souveraine grandeur dans celui auquel il accorde la divinité, je ne puis admettre qu'il retranche quelque chose à la grandeur souveraine en la soumettant à une autre grandeur semblable. Pour Dieu se soumettre, c'est s'anéantir. Or, est-il d'un dieu d'anéantir sa majesté souveraine? La divinité peut-elle diminuer et déchoir dans le Dieu créateur? La suprême grandeur courra les mêmes risques dans le dieu prééminent de Marcion : il sera capable de s'abdiquer aussi bien que le nôtre. Pourquoi cela? c'est que deux dieux, ayant été une fois proclamés souverainement grands, il résulte de toute nécessité que l'un ne sera ni plus puissant, ni plus faible, ni plus éminent, ni plus abaissé que l'autre. A l'œuvre donc, Marcion, refuse la divinité à ton dieu cruel; refuse la suprême grandeur à celui que tu abaisses. En proclamant dieux et le nôtre et le tien, tu as proclamé deux êtres souverainement grands. Tu ne retrancheras rien à l'un, tu n'ajouteras rien à l'autre. En reconnaissant la divinité, tu as nié la diversité.

VII. Tu m'objecteras peut-être, pour ébranler ce raisonnement, que ce nom de dieu n'est qu'une qualification d'emprunt, autorisée par plusieurs passages des Écritures. « Le Dieu des dieux s'est levé dans l'assemblée des dieux, » dit le Psalmiste : il jugera les dieux publiquement. — Et » j'ai dit : Vous êtes des dieux. » Vous l'entendez! les anges et les hommes sont appelés des dieux sans être pour cela en possession de l'être par excellence. J'en dis autant de votre créateur.

Et moi, je réponds à l'insensé qui l'oublie : L'argument se retourne avec le même avantage contre le dieu de Marcion. On l'appelle dieu, de même que l'on prête ce nom sublime aux êtres sortis des mains du Créateur; mais on ne prouve pas que le dieu nouveau soit l'être par excel-

lence. Si la communauté des noms est un préjugé en faveur du rang et de la condition, que de misérables esclaves déshonorent aujourd'hui les noms fameux de Darius, d'Alexandre, d'Holopherne! cependant ces noms tombés si bas, rabaissent-ils les princes qui les portaient jadis? Il y a plus. Les stupides simulacres qu'adorent les nations ne sont pas des dieux pour la multitude? Mais pour devenir dieu, il ne suffit pas d'une vaine qualification. Le Créateur, au contraire, est Dieu, non pas seulement en vertu d'un nom, en vertu d'un mot contesté ou approuvé, mais en vertu de sa substance elle-même à laquelle cette désignation appartient. Quand cette substance m'apparaît sans commencement, sans principe, seule éternelle, seule créatrice de l'univers, je revendique la souveraineté par excellence, l'être infini, non point pour un nom, mais pour une réalité, non point pour une appellation variable, mais pour de vivants attributs. Vous, parce que la substance à laquelle j'accorde en toute propriété le nom de Dieu, a mérité seule ce titre, vous vous imaginez que je l'attache à un nom, attendu qu'il faut au langage humain un mot pour désigner cette substance infinie. C'est donc la substance qui fait le dieu, la substance qui constitue l'être souverainement grand. Marcion réclame-t-il la même prérogative pour son dieu? Est-il dieu en vertu de son essence, indépendamment de son nom? Eh bien! nous soutenons nous que cette grandeur souveraine attribuée à Dieu d'après la loi de sa nature et non d'après le hasard d'un nom, deviendra égale dans ces deux compétiteurs de la divinité, puisqu'ils possèdent la substance à laquelle nous attachons le nom de dieu. En effet, par là même qu'ils sont appelés dieux, c'est-à-dire des êtres souverainement grands, c'est-à-dire encore des substances incréées, puissantes et souveraines par conséquent, dès-lors, un être souverainement grand ne peut être ni inférieur à son rival, ni plus mauvais que lui. La souveraine grandeur réside-t-elle dans le dieu de Marcion avec une félicité, une force et une per-

fection absolue? Ces sublimes attributs résideront au même titre dans le nôtre. Les cherche-t-on vainement dans le dieu que nous proclamons? Je somme le dieu de Marcion d'y renoncer également. Ainsi deux êtres que l'on gratifie de la souveraine grandeur ne sont pas égaux : le principe même sur lequel repose la souveraine grandeur exclut toute comparaison. Ils ne seront pas davantage inégaux. Une autre loi non moins inviolable veut que l'être souverainement grand ne puisse subir de diminution. Pilote maladroit, te voilà pris dans l'agitation des flots de ton Pont-Euxin. De toutes parts t'enveloppent les flots de la vérité; tu ne peux t'arrêter ni à des dieux égaux, ni à des dieux inégaux, parce que deux dieux n'existent pas.

Voilà ce qui réfute proprement la pluralité des dieux. Quoique toute la discussion roule sur le double principe, nous l'avons resserrée dans des limites étroites où nous allons examiner isolément les propriétés de ces dieux.

VIII. C'est sur l'orgueil que les Marcionites élèvent cet édifice d'orgueil, puisqu'ils introduisent un dieu nouveau, comme si nous avions à rougir du Dieu ancien. Ce sont des enfants qui s'applaudissent d'une chanson nouvelle, mais dont les disciples du vieux pédagogue n'auront pas de peine à dissiper la vaine gloire. En effet, quand ils me montrent leur dieu, ce dieu nouveau pour l'ancien monde, nouveau pour tous les âges qui ont précédé, inconnu à tous les adorateurs de l'ancien Dieu, ce dieu, dis-je, qu'un faux Jésus-Christ également nouveau et inconnu de tous a seul révélé au monde après tant de siècles, et dont jamais nul autre que lui n'a parlé, je me hâte de rendre grâces à leur vanité qui me fournit des armes contre elle-même, en m'apportant la preuve irréfragable de leur hérésie, dans cette reconnaissance d'une Divinité entièrement nouvelle. Cette nouveauté est marquée au même coin que celle du paganisme avec sa légion de dieux pour lesquels il n'y avait ni assez de noms, ni assez d'emplois. Qu'est-ce qu'un dieu nouveau, sinon un faux dieu? Le

vieux Saturne lui-même ne peut se prévaloir de son ancienneté pour devenir Dieu, parce qu'un jour aussi la nouveauté le consacra une première fois dans le respect des mortels. Mais la divinité réelle, vivante, ne doit son origine ni à la nouveauté, ni à l'antiquité. La vérité qui lui appartient en propre, voilà son être. Il n'y a point de temps dans l'éternité. Tout ce qui est temps, c'est elle. Celui qui crée le temps, n'est point soumis à l'action du temps. Point d'âge en Dieu, par la raison qu'il n'a pu naître. Vieux? il n'est pas Dieu. Nouveau? il n'a jamais été. La nouveauté suppose un commencement; l'ancienneté annonce une fin. Mais Dieu est aussi étranger à tout commencement et à toute fin, qu'il est à l'abri du temps, cet arbitre des choses humaines, qui mesure notre commencement et notre fin.

Je sens dans quel sens les Marcionites parlent d'un Dieu nouveau, il ne l'est selon eux que dans la manifestation.

Eh bien! c'est précisément cette manifestation d'hier par laquelle on scandalise des ames sans expérience; c'est le charme naturel qui s'attache à la nouveauté que je viens combattre ici, et par suite discuter les titres de ce dieu inconnu. En effet proclamer sa récente consécration, n'est-ce pas démontrer qu'il était non avenu avant cette époque? Aux armes donc! Descendons dans l'arène une seconde fois.

Persuadez-vous, si cela est possible, qu'un Dieu a pu rester inconnu. Je trouve, il est vrai, dans les textes saints que des autels furent prostitués à des dieux inconnus; mais c'est là une idolâtrie grecque; à des dieux incertains, mais c'est là une superstition romaine. Or des dieux incertains sont des dieux peu connus, puisqu'ils n'ont qu'une existence douteuse. Par conséquent ils sont inconnus, par leur équivoque même. Lequel de ces deux titres graverons-nous au front de la moderne idole? L'un et l'autre à mon sens : dieu de Marcion, incertain aujourd'hui, inconnu par le

passé. Le Créateur, Dieu connu et certain, a fait du vôtre un dieu inconnu et incertain.

Je pourrais vous dire : Si votre dieu est resté inconnu et mystérieusement caché, quelque région ténébreuse l'a donc couvert de ses ombres? Or cette région nouvelle, inconnue et incertaine comme votre idole, est une région immense néanmoins et plus vaste incontestablement que le Dieu enfermé dans ses abîmes.

Mais à quoi bon ces excursions lointaines? Je vous opposerai cette courte et lumineuse prescription : Votre Dieu n'a pu rester inconnu. Il a dû se manifester par sa grandeur; il a dû se manifester par sa bonté surtout, double fondement de sa prééminence sur le Créateur. Toutefois comme les preuves que nous sommes en droit d'exiger de tout dieu nouveau et inconnu par le passé, doivent se formuler d'après les précédents auxquels le Créateur a voulu s'assujettir lui-même, démontrons préalablement que cette requête est légitime. Notre argumentation n'en sera que plus solidement établie.

IX. Je vous le demanderai d'abord, vous qui proclamez un Dieu du Créateur, en reconnaissant que du côté de la manifestation la priorité lui est acquise, comment se fait-il que vous ne pesiez pas les prétentions nouvelles, au poids et à la balance où vous fut démontrée la divinité d'un autre? Tout antécédent fournit sa règle au conséquent. Voilà deux dieux en présence : un dieu inconnu, un dieu déjà connu. Quant à ce dernier, l'enquête est inutile, son existence est depuis long-temps établie. Serait-il connu, s'il n'existait pas? La dispute se concentre donc sur l'inconnu. Il peut ne pas exister. S'il existait, il serait connu. Ce que l'ignorance cherche à pénétrer, demeure incertain aussi long-temps qu'elle doute. Aussi long-temps que demeure incertain ce qu'elle cherche, l'objet de ses investigations peut ne pas exister. Vous avez donc un dieu certain puisqu'il est connu, un dieu équivoque puisqu'il est inconnu. Dans cet état de cause, la justice veut que les êtres

incertains et douteux, appelés par-là même à prouver leur existence, la prouvent d'après les principes, la forme et les règles que l'on applique aux êtres dont l'existence est certaine. Jetez au milieu de ces obscurités des raisonnements sans consistance, qu'arrivera-t-il? On s'enlace dans des discussions inextricables; l'incertitude des preuves se communique à la foi que l'on essaie d'établir; puis viennent « ces questions interminables, que l'apôtre n'aime pas. »

Fort bien! me dira-t-on. Des règles certaines, indubitables, absolues, l'emportent dans l'esprit des sages sur des opinions flottantes, douteuses et pleines d'obscurités. Mais l'essence fondamentale étant différente, vous ne pouvez exiger que l'incertitude fasse ses preuves à la manière de la certitude.

Erreur grossière! admettre deux divinités, c'est donner à l'une et à l'autre l'essence divine. Ce qu'est un dieu, tous deux le sont également, sans principe, sans commencement, éternels. Voilà quelle est leur essence fondamentale.

Que nous importe que Marcion ait imaginé dans ses dieux des attributs qui se combattent? C'est là un point de moindre conséquence. Il y a plus. Je n'aurai pas besoin de le réfuter, si nous sommes d'accord sur l'essence fondamentale. Or, qu'ils soient dieux l'un et l'autre, le fait demeure établi. Eh bien! une fois que l'essence fondamentale est accordée, si on demande à des êtres incertains une preuve non équivoque, il faudra leur appliquer la règle des êtres certains, avec lesquels ils partagent l'essence fondamentale, afin qu'ils soient en communauté de preuves aussi bien que d'essence. Appuyé sur ce principe, j'établirai victorieusement que celui-là n'est pas dieu qui est encore incertain aujourd'hui, puisqu'un Dieu certain n'existe dans la conscience publique, qu'autant qu'il n'a jamais été ni incertain, ni inconnu.

X. Pourquoi cela? c'est qu'à l'origine des choses, le Dieu qui créa l'univers se révéla en même temps que son

œuvre, la création n'ayant eu d'autre but que la manifestation de la Divinité. Quoique Moïse, postérieur de peu d'années au berceau du monde, semble avoir le premier consacré le Dieu de l'univers dans le temple des saintes Lettres, ne vous imaginez point pour cela que la connaissance du vrai Dieu soit née avec le Pentateuque. En effet, les livres du législateur sacré ne sont que l'histoire de ce nom incommunicable, commençant dans le paradis avec Adam, loin qu'il faille dater sa promulgation de l'Egypte ou de Moïse. Voulez-vous une autre preuve? L'immense multitude du genre humain n'avait jamais entendu parler du prophète hébreu, encore moins de ses livres. Elle connut cependant le Dieu de Moïse. Au milieu des ombres d'un paganisme qui obscurcissait le règne de la vérité, les nations idolâtres distinguent l'Eternel de leurs vaines idoles et le nomment de son nom : « Le Dieu des dieux ; » si Dieu le permet ; ce qui plaît à Dieu ; je me recom- » mande à Dieu. » Réponds ! Est-ce le connaître que de proclamer sa toute-puissance? Les livres de Moïse n'y sont pour rien. L'ame a précédé la prophétie. La conscience de l'ame, depuis le commencement de l'homme, est un don de Dieu. Elle est la même, elle rend les mêmes oracles dans l'Egypte, dans la Syrie, dans le Pont. Le Dieu des Juifs, c'est le Dieu que proclame la conscience universelle. Ne viens plus, barbare hérétique, placer Abraham avant le monde. Le Créateur n'eût-il été le Dieu que d'une seule famille, il serait encore venu avant ton Dieu, Marcion ; il eût été connu des habitants du Pont avant le tien. Apprends d'un prédécesseur la manière de se prouver. L'incertain se prouve par le certain, l'inconnu par le connu. Jamais Dieu ne restera dans l'ombre. Jamais il ne manquera de témoignages. Toujours il se fera connaître, entendre, voir comme il voudra. Il a pour témoin et tout ce que nous sommes, et le monde où nous sommes. Dieu est prouvé Dieu et unique par là même qu'il est connu, tandis que l'autre travaille à se révéler.

XI. Vous avez raison, s'écrient les Marcionites. Qui donc est moins connu des siens que des étrangers? Personne.

Je prends acte de cette déclaration. Comment supposer que des créatures soient étrangères à Dieu, lorsque rien ne peut lui être étranger, s'il existe, puisque le caractère distinctif d'un dieu c'est que tout lui appartienne et se rapporte à lui? Quant au dieu improvisé, nous ne lui adresserons pas pour le moment cette question : « Qu'a-t-il de commun avec des étrangers? » Elle viendra en son lieu avec plus de développement. Qu'il nous suffise maintenant de prouver que l'être dont aucune œuvre ne révèle l'existence, est un être chimérique. De même que le Créateur est Dieu, et un Dieu indubitable, parce que la création est son domaine et que rien dans ce domaine ne lui est étranger : de même son rival n'est pas dieu, parce que la création n'est pas son domaine et que dans ce domaine tout lui est étranger. Allons plus loin. Si l'ensemble de l'univers appartient au Créateur, je ne vois plus de place pour un autre dieu. L'immensité est pleine de son auteur : pas un point que n'occupe son infinie majesté. Restât-il quelque espace pour je ne sais quelle divinité parmi les créatures, cette divinité ne peut être que fausse. La vérité est ouverte au mensonge. Il y a tant d'idoles sur cette terre! Pourquoi le dieu de Marcion n'y trouverait-il pas aussi sa place?

D'après cette idée que nous avons d'un Créateur, je prétends que Dieu a dû se manifester par ses œuvres, par un monde, des hommes, des siècles qui viennent de lui. Voyez le paganisme! Toutes ces prétendues divinités, qu'il confesse dans ses moments de bonne foi n'être que des hommes, pourquoi son erreur les a-t-elle déifiées? Parce que chacune d'elles, se disait-il, a pourvu à mes besoins et à mon bonheur. Tant l'univers s'était persuadé d'après l'idée qu'on a de Dieu, qu'il appartient à l'essence divine de se révéler elle-même par quelque création ou

quelque largesse utile à la vie présente ! Tant il est vrai que les dieux inventés s'accréditèrent par les moyens qui avaient établi l'autorité du Dieu véritable ! Il fallait que le dieu de Marcion se légitimât aux yeux de l'univers, ne fût-ce qu'en lui apportant quelques misérables pois chiches de sa fabrique, afin de se faire proclamer un nouveau Triptolème. Si ton dieu existe, explique-moi son oisiveté par une raison digne d'un Dieu ! Dieu véritable, il n'eût pas manqué de produire. J'en appelle à la conscience du genre humain : Dieu n'a pas d'autre preuve de son existence, que la création de l'univers. En effet le principe que nous opposons à nos ennemis demeure inébranlable. Ils ne peuvent d'une part confesser la divinité du Créateur, et de l'autre soustraire le dieu qu'ils prétendent élever à côté de lui, aux preuves sur lesquelles les Marcionites eux-mêmes, d'accord avec la conscience universelle, font reposer le Dieu des Chrétiens. Si personne ne révoque en doute l'existence du Créateur, par cela même qu'il a créé ce vaste univers, il suit invinciblement que personne ne reconnaîtra une divinité qui n'a rien créé, à moins que l'on n'assigne à son oisiveté une raison légitime. Des raisons, je n'en connais que deux : ou sa volonté, ou son impuissance. La troisième, je la chercherais vainement. N'avoir pu est indigne d'un Dieu. Ne l'a-t-il pas voulu ? Examinons si sa dignité le permettait.

Réponds-moi, Marcion ! Ton dieu a-t-il eu dessein de se manifester dans un temps tel quel ? Quand il est descendu sur la terre, quand il a prêché, quand il a enduré sa passion, quand il est ressuscité, avait-il un autre but que de se révéler aux hommes ? A coup sûr, s'il est connu, c'est parce qu'il l'a voulu. Lui adviendrait-il quelque chose sans son aveu ? Pourquoi donc tant d'efforts dans le but de se manifester, pour se montrer aux hommes parmi les abaissements de la chair, abaissements plus honteux encore, si cette chair est une imposture ? En effet, a-t-il trompé l'univers sous ce corps fantastique ? suspendu au

bois, a-t-il encouru la malédiction du Créateur? Nouvelle infamie! N'eût-il pas été mille fois plus honorable de se promulguer lui-même par quelque témoignage extérieur, surtout quand il avait à le faire en face d'un Dieu auquel il était inconnu par ses œuvres, depuis le commencement du monde? Est-il vraisemblable d'un côté que ce Dieu créateur, ignorant qu'il y avait un dieu supérieur à lui comme le disent les Marcionites, et se proclamant avec serment le Dieu unique, ait établi la vérité de son existence par de si beaux ouvrages, lui qui pouvait négliger ce soin dans la persuasion d'être seul! Est-il vraisemblable, d'un autre côté, que ce Dieu supérieur sachant qu'il avait pour inférieur un Dieu si bien établi, n'ait rien disposé pour se révéler, et cela quand il aurait dû produire des œuvres plus remarquables et plus éclatantes afin de se faire reconnaître Dieu par ces œuvres comme il convenait à un Créateur, et même par des œuvres plus sublimes, pour se montrer plus grand et plus noble que son rival?

XII. Cependant, admettons pour un moment ce dieu chimérique : toujours faudra-t-il l'admettre sans cause. Sans cause, puisqu'il ne se manifestera par aucune œuvre, tout être produisant hors de lui-même des effets qui lui appartiennent. Or, comme il est impossible qu'un être existe sans être cause, parce qu'à cette condition, il est comme s'il n'était pas, n'ayant pas pour raison de lui-même des créatures qui relèvent de lui, il me paraît plus conséquent de nier l'existence de Dieu, que de lui refuser l'action. Encore une fois, il existe sans cause, celui qui n'ayant pas d'effets n'a pas davantage de cause. Mais Dieu ne doit pas exister de cette façon. Que je nie sa causalité, tout en souscrivant à son existence, j'établis par là même le néant de ce Dieu. S'il existait, serait-il demeuré inactif? D'après ces principes, je dis que le dieu de Marcion vient sans cause surprendre la bonne foi de l'homme qui est habitué à croire Dieu d'après l'autorité de ses œuvres, parce qu'il

ne connaît rien autre chose qui puisse lui révéler Dieu.

— Mais la plupart des Marcionites croient à cette chimère.

— Leur croyance insulte à la raison, puisqu'ils n'ont pas pour gages de la divinité des œuvres dignes d'elle. Cette divinité inerte, et qui n'a rien su produire, est coupable d'impudence et de malice. D'impudence : elle mendie une croyance illégitime qu'elle n'a pris la peine d'asseoir sur aucun fondement. De malice : elle a jeté les hommes dans l'incrédulité, en leur dérobant des motifs de foi.

XIII. Pendant que nous chassons de ce rang usurpé le dieu imposteur qui n'a rendu témoignage à son existence par aucune œuvre de sa création, et digne de la divinité, comme l'avait pratiqué le Créateur, les Marcionites, race impudente et perverse, changent de tactique, et le mépris sur les lèvres, ils vont jusqu'à la destruction des œuvres du Créateur. Le monde, s'écrient-ils! merveilleux ouvrage en vérité! création sublime et digne d'un Dieu!

— Refusez-vous au Créateur la plénitude de la Divinité? — non : il est vraiment Dieu. — Donc le monde n'est pas indigne de Dieu; car Dieu peut-il rien créer qui soit indigne de lui, quoiqu'il ait produit le monde pour l'homme et non pour lui-même? Tout ouvrage vaut moins que son auteur. Et pourtant, s'il est indigne d'un dieu de produire quelque chose, avouons-le, il est mille fois plus malséant à l'essence divine de n'avoir rien produit, même de peu digne d'elle, ne fût-ce qu'un simple essai qui fît espérer des œuvres plus merveilleuses.

Toutefois, pour dire un mot de cette production si décriée, comme on le prétend, de ce monde que les Grecs ont nommé d'un mot qui signifie ornement et harmonie, et non incohérence et désordre, les maîtres de la sagesse antique, au génie desquels toute hérésie moderne est venue se féconder, ont divinisé les substances diverses que l'on affecte si fort de mépriser. Thalès plaçait le principe

divin dans l'eau, Héraclite dans le feu, Anaximène dans l'air, Anaximandre dans l'ensemble des corps célestes, Straton dans le ciel et la terre, Zénon dans la combinaison de l'air et de l'éther, Platon dans les astres. Lorsque celui-ci traite du monde, il appelle les astres la race ignée des dieux. En extase devant la grandeur, la force, la puissance, la majesté, l'éclat, l'abondance, l'harmonie constante et les invariables lois de chacun de ces éléments par le concours desquels s'engendre, s'alimente, se perfectionne, se renouvelle l'universalité des êtres, la plupart des physiciens n'ont pas osé assigner un commencement à ces substances merveilleuses. Le déclarer leur paraissait un attentat à leur divinité. L'Orient les adore; les mages chez les Perses, les hyérophantes parmi les Egyptiens, les gymnosophistes dans les Indes. Que dis-je? Cette dégradante idolâtrie, cette superstition universelle, rougissant aujourd'hui de ses vains simulacres, de ses héros déifiés, et de ses noms fabuleux, se réfugie dans l'interprétation des phénomènes naturels, et voile sa honte sous d'ingénieuses allégories. Ecoutez-la! Jupiter représentera la substance ignée, et Junon, son épouse, l'air, ainsi que le mot grec l'atteste; Vesta, c'est le feu; les Muses, l'eau; la grande mère des dieux, la terre qui nous livre ses moissons, que le bras humain déchire, que des pluies arrosent. Ainsi Osiris, enseveli dans la mort, renaissant de la corruption et retrouvé avec joie, figure la constance invariable des germes, l'harmonie des éléments, et le retour de l'année mourant pour ressusciter. Plus loin, les lions de Mithra sont les symboles d'une nature brûlante et aride.

Il résulte de là que ces substances, supérieures par leur situation ou leur nature, ont été regardées comme des dieux, plutôt que proclamées indignes de la divinité. Abaissons nos regards plus bas. Une humble fleur, je ne dis pas de la prairie, mais même du buisson, le plus obscur coquillage, comme celui qui nous donne la pourpre, l'aile du plus insignifiant oiseau comme la magnifique parure

du paon, vous montrent-ils dans le Créateur un ouvrier si méprisable?

XIV. Mais toi qui souris de pitié à l'aspect de ces insectes que le grand ouvrier a rendus si remarquables par l'adresse, l'habileté ou la force, afin de nous apprendre que la grandeur se manifeste dans la petitesse, aussi bien que la force dans l'infirmité, selon le langage de l'Apôtre, imite, si tu le peux, les constructions de l'abeille, les greniers de la fourmi, les filets de l'araignée, la trame du ver à soie. Reproduis à nos yeux ces humbles animaux qui se jouent dans tes vêtements, ou sur ta couche; tâche d'égaler le venin de la cantharide, l'aiguillon de la mouche, la trompette et la lance du moucheron! Que penseras-tu des animaux plus grands, lorsque de si petites créatures peuvent te servir ou te nuire, afin de t'apprendre à respecter le Créateur jusque dans ses moindres ouvrages?

Mais sans sortir de toi-même, considère l'homme au dedans et au dehors de lui. Pardonneras-tu à cet ouvrage de notre Dieu, que ton maître, le Dieu le meilleur, a aimé d'un amour si tendre; pour lequel il a daigné descendre de son troisième ciel dans notre chétive et indigente humanité; pour lequel il n'a pas rougi de mourir sur une croix, captif dans l'étroite prison où l'enfermait le Créateur? Moins dédaigneux, lui, il n'a répudié jusqu'à ce jour, ni l'eau du Créateur dont il lave ses disciples, ni l'huile dont il les consacre, ni le mélange du lait et du miel avec lequel il enfante les siens, ni le pain, représentation vivante de son corps. Jusque dans ses sacrements, il a besoin des aumônes du Créateur.

Mais toi, disciple supérieur au maître, serviteur au-dessus du seigneur, ta sagesse est mille fois plus sublime : tu détruis ce qu'il aime, tu anéantis ses ouvrages; mais es-tu de bonne foi? Voyons si ces biens que tu affectes de fouler aux pieds, tu ne les convoites pas. Antagoniste du ciel, tu aspires à la liberté dans les pavillons du ciel. Tu méprises la terre : la terre a été le berceau de ta chair ré-

prouvée; tu déchires les entrailles de la terre pour lui arracher tes aliments. Même dédain pour la mer; mais ton dédain ne va point jusqu'à ses productions, que tu regardes comme une nourriture plus saine. Que je t'offre une rose, tu n'oseras plus calomnier le Créateur. Misérable hypocrite, quand même tu prouverais par ta mort, fruit d'une abstinence volontaire, que tu es Marcionite, c'est-à-dire que tu répudies le Créateur et ses œuvres, (car tel devrait être votre martyre à vous autres, puisque le monde vous fait horreur) tu t'agites vainement : sur quelque matière que tu te replies, tu feras toujours usage de la substance du Créateur. Déplorable aveuglement de l'orgueil! tu méprises les êtres dont tu vis et tu meurs.

XV. Puisque tu attribues aussi à ton Dieu des œuvres, un monde et un ciel qui lui appartiennent, qu'il ait précédé ou suivi la création de cet univers, peu nous importe. Viendra le moment d'examiner ce troisième ciel, quand nous discuterons les titres de votre apôtre. Pour le moment, contentons-nous d'affirmer qu'une substance, quelle qu'elle soit, a dû se manifester avec son auteur. Ce principe accordé, par quelle fatalité arrive-t-il que ton Dieu se révèle la douzième année de Tibère-César, et que son ouvrage demeure totalement inconnu jusqu'à la douzième du règne de Sévère, surtout quand cette production mille fois supérieure aux futiles créations de notre Dieu, aurait dû se dégager de l'ombre le jour où son auteur surgit à la lumière? Si l'œuvre n'a pu se faire jour dans le monde, comment la notion du maître s'y est-elle établie? Si le monde a admis le maître, pourquoi n'a-t-il point admis la substance? Serait-elle par hasard plus grande que le maître?

Cette question nous conduit naturellement à l'examen du lieu. Voyons où réside ce monde supérieur et le dieu dont il émane. En effet, si vous établissez que ce dieu a aussi un monde impalpable, au-dessous de lui et au-dessus de son émule, il l'a donc créé dans une sphère qui s'ouvrait entre ses pieds et la tête du Créateur. L'essence divine

était donc enfermée dans cet espace, où elle élaborait son monde? Qu'arrive-t-il alors? Ce lieu devient plus grand que votre Dieu, plus grand que son monde, puisque tout contenant est plus grand que son contenu. Prenons-y garde même. Il pourrait bien se faire qu'il restât quelque place vacante pour un troisième dieu, prêt à envelopper de son monde les deux autres dieux. Maintenant commençons le dénombrement de ces divinités. D'abord l'espace : il est devenu dieu à un double titre : il est plus grand que son contenu; il est sans principe, sans commencement, éternel, égal à Dieu, domicile éternel de Dieu. Ensuite, si le dieu prétendu a façonné son monde avec une matière flottante sous ses pieds, préexistante, incréée, contemporaine de Dieu, toutes les qualités que Marcion abandonne au Créateur s'appliquent également à la majesté du lieu où résidaient Dieu et la matière. Seconde divinité. Car la voilà aussi devenue dieu, elle en a les propriétés fondamentales; elle ne connaît ni principe, ni commencement : elle est éternelle comme Dieu.

Direz-vous que ce dieu a formé le monde de rien? Force vous sera d'en dire autant du Créateur, auquel Marcion soumet la matière dans l'ordonnance de ce monde. Mais non, il a dû opérer sur une matière préexistante. Car la raison que l'on oppose au Créateur enchaîne aussi son rival : ils sont dieux l'un et l'autre. Enumérons les trois dieux de Marcion : L'artisan, l'espace, la matière. Conséquent avec lui-même, il enferme aussi le Créateur dans sa sphère. Il soumet à sa prééminence la matière, tout en la faisant incréée, sans principe, éternelle comme lui. Est-ce tout? Le mal, substance corporelle et fils de la matière, à l'éternité de laquelle il participe, apparaît comme quatrième dieu. Récapitulons! Parmi les substances suréminentes, trois dieux, le dieu bon des Marcionites, le dieu mauvais ou Créateur, et le monde invisible. Parmi les substances inférieures, l'artisan de ce bas monde, le lieu, la matière, le mal. Que l'on y joigne les deux Christs du

sectaire, l'un qui apparut sous Tibère, l'autre promis par le Créateur, il en résulte, ô Marcion, que tes disciples, en te prêtant deux divinités, te font un tort réel, puisque, de compte fait, tu proclames neuf divinités, quoiqu'à ton insu.

XVI. Dans l'impuissance où se trouvent les Marcionites de nous montrer leur second monde aussi bien que le dieu dont il émane, que font-ils? Ils partagent l'univers en deux substances, les visibles et les invisibles, assignent chacune de ces créations à des dieux différents, et revendiquent pour leur dieu le domaine des invisibles. Fort bien ! Mais qui pourra se persuader, à moins de porter un cœur hérétique, que les substances invisibles appartiennent au dieu qui n'a envoyé devant lui aucune œuvre visible, plutôt qu'à celui qui s'étant manifesté par des témoignages palpables, fait présumer qu'il est aussi l'auteur des invisibles? Une foi qui repose sur quelques autorités, n'est-elle pas plus légitime qu'une foi dépourvue de tout témoignage ? Nous verrons en son lieu à quelle puissance l'apôtre attribue les choses invisibles.

Sans réclamer maintenant l'autorité des saintes Ecritures, qui viendra plus tard, d'accord avec la voix de l'univers et l'autorité du sens commun, nous restituons les substances visibles et invisibles au Créateur dont l'œuvre se compose de diversités, créatures corporelles et incorporelles, animées et inanimées, parlantes et muettes, mobiles et inertes, fécondes et stériles, arides et humides, chaudes et froides. Ainsi l'homme lui-même, considéré dans sa double existence, est un mélange de diversités et d'oppositions. Ici des organes vigoureux, honnêtes, doubles, semblables; là des organes débiles, déshonnêtes, uniques, dissemblables. Examinez son ame ! Tantôt la joie, tantôt l'anxiété, tantôt l'amour, tantôt la haine, tantôt la colère, tantôt la douceur. S'il est vrai que dans l'ensemble de la création, à chaque substance réponde une substance contraire, les invisibles aussi devront contraster avec les visibles, et remonter au créateur d'où émanent

les choses palpables, ne fût-ce que pour désigner un Créateur fantasque, opposé à lui-même, ordonnant ce qu'il a prohibé, prohibant ce qu'il a ordonné, frappant et guérissant tour à tour. Pourquoi les Marcionites veulent-ils l'enchaîner à l'uniformité dans cette seule conjoncture? Pourquoi lui dire : Tu créeras les choses visibles uniquement, tandis qu'il a dû, conformément à leur système, créer les unes et les autres, comme ils lui attribuent et la vie et la mort, et les calamités de la guerre, et les douceurs de la paix?

Poursuivons. Si les substances invisibles sont d'un ordre plus relevé que les substances visibles, déjà admirables elles-mêmes par leur enchaînement et leur harmonie, ne convient-il pas d'attribuer ces magnifiques merveilles à celui qui en a créé de grandes, puisque les grandes choses, et encore moins les substances d'un ordre plus relevé, ne sauraient convenir à un dieu qui n'a pas même su en produire de médiocres?

XVII. Des œuvres, s'écrient les Marcionites pressés par nos raisons, nous n'en avons qu'une à vous montrer, et elle nous suffit. Notre dieu a racheté l'homme par un merveilleux effet de sa miséricorde. Voilà qui vaut mieux que les chétives et ridicules productions de votre Créateur.

O le dieu vraiment supérieur, dont on ne peut citer aucune œuvre excellente, à moins qu'elle ne s'applique à l'homme, ouvrage du dieu subalterne! Toutefois je te somme de prouver son existence par les arguments que l'on attend d'un Dieu. Avant tout, montre-nous ses productions : tu nous vanteras ensuite ses bienfaits. Le point principal est de savoir s'il existe. Quelle est sa nature? Cette question n'est que secondaire; l'un se reconnaît aux œuvres, l'autre aux bienfaits. De ce que tu lui assignes la rédemption, son existence ne m'en est pas plus démontrée. Mais son existence une fois attestée, attribue-lui l'honneur de la Rédemption, si tu veux; je n'aurai plus qu'à constater s'il l'a réellement accomplie, parce qu'encore

il se pourrait bien qu'il existât sans avoir délivré le genre humain. Je te le demande, lui prêter la rédemption, est-ce établir son existence, puisqu'il pourrait bien exister sans avoir sauvé le monde ?

Cette discussion nous a éloignés un moment de la controverse fondamentale qui traitait du Dieu inconnu. Il est suffisamment notoire d'une part qu'il n'a rien créé, de l'autre, qu'il y avait pour lui obligation de créer, enfin de se manifester lui-même par ses œuvres, parce qu'en admettant son existence comme réelle, il aurait dû être connu, et cela dès l'origine du monde. Nous nous sommes appuyés sur ce principe : Il ne convient pas à un dieu de rester caché. Maintenant la nécessité nous ramène à la question première, afin d'en développer les différentes ramifications. Il s'agira d'abord d'examiner par quelle voie ce dieu nouveau s'est fait connaître dans la suite des temps; pourquoi dans la suite des temps, plutôt qu'au berceau d'un monde auquel il était nécessaire en sa qualité de dieu. Il y a mieux. Plus on fait de lui un dieu bienveillant, plus on proclame sa nécessité; moins par conséquent il a dû se soustraire à nos regards.

Alléguera-t-on pour excuse qu'il n'y avait dans le monde ni motif pour qu'il se manifestât, ni éléments pour apprécier cette manifestation ? Assertion mensongère ! Ce monde où votre Dieu vient de tomber des nues renfermait alors et l'homme capable de le connaître, et la malice du créateur à laquelle dans sa bonté il devait obvier. Qu'en conclure ? Ou il a ignoré l'indispensable nécessité de sa manifestation et les éléments sur lesquels elle s'exercerait, ou il a hésité, ou il a été frappé d'impuissance, ou la volonté lui a manqué. Toutes choses indignes d'un Dieu, et surtout d'un Dieu très-bon. Mais nous montrerons ailleurs la chimère de cette tardive révélation. Qu'il nous suffise de l'indiquer pour le moment.

XVIII. Eh bien ! qu'il ait apparu dans ce monde quand il l'a voulu, quand il l'a pu, quand l'heure fatale est arri-

vée; excusons-le. Probablement il était contrarié dans sa naissance par la marche ascendante de quelque constellation. Les enchantements de je ne sais quelle magicienne, le carré sinistre de Saturne, le triangle malencontreux de Mars, arrêtaient sa conception. Les Marcionites, en effet, sont fort adonnés à l'astrologie. Impudents qui ne rougissent pas même de vivre des étoiles du Créateur! Nous avons à traiter ici de la qualité de la révélation. A-t-il été connu d'une manière honorable? Il s'agit de l'examiner, afin que nous sachions s'il existe vraiment, et que de la dignité de sa révélation sorte la certitude de son existence. Des œuvres dignes d'un dieu prouveront le dieu.

Pour nous, tel est notre principe : nous connaissons Dieu à sa nature, nous le reconnaissons à sa doctrine. La première se constate par les œuvres, la seconde par les prédications. Mais les attestations naturelles manquent à qui la nature fait défaut. Par conséquent votre Dieu aurait dû se révéler au moins par des prophéties, surtout quand il avait à se manifester en face d'un Dieu qui, malgré les œuvres qu'il a faites, malgré les éclatantes prédictions qui l'avaient devancé, avait à peine conquis la foi de l'univers. Comment donc s'est-il révélé? Diras-tu que c'est par des conjectures humaines, indépendantes de sa volonté? Alors déclare impudemment qu'un dieu peut être connu autrement que par lui-même. Mais ici je t'opposerai, outre les exemples du Créateur, la grandeur divine et l'infirmité humaine. Par là tu fais l'homme plus grand que le dieu. Quoi! quand un dieu se cache à dessein, je l'arracherai par ma propre force à ses mystérieuses obscurités, et je le traînerai, quoi qu'il en ait, au grand jour de la lumière? Nous n'ignorons pas cependant, grâce à la triste expérience des siècles, que la débile intelligence de l'homme se forge plus facilement des dieux nouveaux, qu'elle ne se tourne vers le Dieu véritable, déjà manifesté à ses regards par ses œuvres. D'ailleurs, si l'homme se crée des dieux imaginaires, si un Romulus dresse des autels à Consus, un Tatius

à Cloacine, un Hostilius à la Peur, un Métellus à Alburne, tout récemment un souverain à Antinoüs, passons-leur ces ridicules apothéoses : c'étaient au moins des consuls, c'étaient des empereurs. Mais le pilote Marcion, nous le connaissons !

XIX. A la bonne heure, répliquent les Marcionites ! Notre dieu ne s'est pas révélé dès le berceau du monde ; il ne s'est pas révélé par des œuvres palpables. Mais en vertu de sa propre puissance, il s'est manifesté dans la personne de Jésus-Christ.

Nous consacrerons au Christ et à l'économie de la rédemption un livre particulier, car il est bon de distinguer les matières, afin de les traiter avec plus d'ordre et de développement. Pour le moment, il nous suffira d'opposer à l'assertion nouvelle la démonstration que le Christ n'est la vivante empreinte d'aucun autre dieu que du Dieu créateur. Je le ferai en peu de mots.

La quinzième année de Tibère, Jésus-Christ daigna descendre du ciel, esprit de salut et de rédemption. En quelle année l'ardente canicule a-t-elle vomi hors du Pont le salutaire météore de l'hérétique, ainsi le veut son système ? J'ai estimé cette investigation superflue. Toutefois on est d'accord sur ce point. Cette monstrueuse invention appartient au règne d'Antonin : l'impie a paru sous le monarque pieux. Puisque Marcion le premier a introduit un dieu non avenu jusque-là, dès-lors la vérité est manifeste pour tout esprit raisonnable. Les époques proclament, qu'un dieu, apparu pour la première fois sous Antonin, n'apparut point sous Tibère, par conséquent, que ce n'est pas le Christ qui a révélé le dieu promulgué la première fois par Marcion.

Pour compléter cette preuve, j'emprunterai ce qui suit à nos adversaires eux-mêmes. Marcion a séparé la loi ancienne de la loi nouvelle : voilà son chef-d'œuvre à lui, sa recommandation distinctive. Ses disciples nieront-ils ce qui est écrit au frontispice de leur livre, sorte d'initiation pour

les adeptes, d'encouragement pour les initiés, je veux parler des Antithèses ou Oppositions dans lesquelles le maître s'efforce d'établir qu'il y a conflit entre l'Evangile et la loi antique, afin que de la lutte des deux testaments, il infère la diversité des dieux? Ainsi, puisque l'autre dieu de l'Evangile opposé au Dieu de la loi antique, a commencé avec la séparation de la loi mosaïque et de l'Evangile, il est évident qu'avant cette prétendue scission ce dieu était inconnu, sa notion ne datant que de cette époque. J'en conclus que ce dieu ne s'est point manifesté dans la personne d'un christ qui existait déjà avant cette séparation. Où donc a-t-il pris naissance? Dans le cerveau du sectaire. L'Evangile et la loi vivaient dans une harmonie que rien n'avait troublée jusque-là depuis l'apparition du Christ jusqu'à l'impudence de Marcion. Point d'autre dieu de la loi et de l'Evangile, que le Créateur. La raison proclamait cette vérité; il fallait qu'après un si long intervalle un habitant du Pont vînt faire cette séparation.

XX. Cette preuve, courte et lumineuse, attend de nous un complément pour réduire au silence les vaines clameurs de nos ennemis. On veut que Marcion, loin d'avoir rien innové, en séparant la loi mosaïque et l'Evangile, n'ait fait que ramener à son institution primordiale la vérité que l'on avait corrompue. O Christ, maître si patient, tu as pu endurer pendant tant d'années que ta parole fût pervertie jusqu'à ce que Marcion et les siens vinssent à ton secours! « En effet, ils font grand bruit du prince des » apôtres et des autres colonnes de l'épiscopat, censurés » par Paul, pour n'avoir point marché droit dans les sen- » tiers de l'Evangile. » Mais Paul, encore nouveau dans la grâce, troublé, craignant de courir ou d'avoir couru inutilement dans la carrière où il était novice, conférait pour la première fois avec les apôtres, venus avant lui. Qu'est-ce à dire? Si Paul crut avec l'ardeur d'un néophyte, qu'il y avait quelque chose à blâmer dans les coutumes du judaïsme, c'est-à-dire qu'il fallait accorder l'usage des

viandes offertes, il devait bientôt se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, juif avec les juifs, observateur de la loi avec ceux qui observaient la loi; toi, interprète mensonger d'une réprimande qui portait seulement sur une conduite que son accusateur lui-même devait adopter, tu la convertis en reproche de prévarication envers Dieu et la sainte doctrine! Nous lisons cependant : « Leurs mains s'étaient jointes » en signe d'unité, et avant de se partager la conquête de l'univers, ils s'étaient concertés sur la promulgation de la même foi et du même Evangile. « De leur bouche ou de la mienne, dit l'apôtre » quelque part, c'est toujours le même Dieu qui vous est » annoncé. »

— Mais il parle ailleurs de faux frères, qui se glissent auprès des Galates et cherchent à les attirer à un nouvel évangile?

— Par l'altération que subissait l'Evangile, il entendait non pas une lâche désertion vers un autre dieu et un autre christ, mais le maintien des observances antiques. Il nous l'atteste lui-même en reprenant ceux qui perpétuaient la circoncision, « et supputaient les temps, les jours, les » mois et les années » des cérémonies judaïques, lorsqu'ils ne pouvaient ignorer qu'elles étaient tombées devant les institutions nouvelles du Créateur, abolition signalée d'avance par ses prophètes : « Les prescriptions antiques ont » passé, s'écrie Isaïe : voilà que je crée toutes choses nou- » velles.... J'établirai mon alliance, mais une alliance » différente de celle que j'ai contractée avec vos pères, » lorsque je les ai tirés de la terre d'Egypte. Renouvelez- » vous dans un renouvellement complet, nous dit Jérémie : » pratiquez la circoncision en l'honneur de votre Dieu, » mais la circoncision du cœur. »

Voilà quelle circoncision établissait l'apôtre, quel renouvellement il commandait, lorsqu'il interdisait les anciennes cérémonies dont le fondateur avait prophétisé par la bouche d'Osée la prochaine abolition. « Ses joies, je

» les abolirai, avec ses sabbats, ses solennités, ses néomé-
» nies, et toutes ses observances. » Isaïe parle comme Osée.
« Vos néoménies, vos sabbats, votre jour solennel me sont
» en horreur. Mon ame repousse avec dégoût vos veilles,
» votre jeûne, vos jours de fête. » Si le Créateur avait répudié long-temps d'avance ces rites passagers, dont l'apôtre proclamait le discrédit, la décision de l'apôtre est donc en harmonie avec les décrets du Créateur. Elle atteste invinciblement que le Dieu prêché par lui est le même Dieu dont il faisait respecter les antiques et solennels décrets. Il n'avait pas d'autre pensée quand il censurait ces faux apôtres, et ces frères hypocrites, qui, sans tenir compte de l'Evangile promulgué par l'envoyé du Créateur, sacrifiaient à l'antique alliance que celui-ci avait répudiée, la nouvelle alliance dont il avait prophétisé l'avénement.

XXI. D'ailleurs, si prédicateur d'un dieu nouveau, il travaillait à abolir la loi du Dieu ancien, pourquoi, muet sur le dieu de Marcion, se contente-t-il de proscrire la loi ancienne uniquement? Pourquoi? Parce que la foi au Créateur subsistait. Parce que la loi ancienne devait seule disparaître, comme le Psalmiste l'avait chanté d'avance. « Brisons les chaînes dont ils nous ont enlacés; éloignons
» de nos têtes le joug qu'ils portaient. » N'a-t-il pas dit encore? « Les nations se sont rassemblées en tumulte et
» les peuples ont médité des choses vaines. Les princes de
» la terre ont été debout, les magistrats se sont ligués
» contre Dieu et son Christ. » Que Paul annonçât un autre dieu, Paul eût-il disputé avec le prince des apôtres sur le maintien ou l'abrogation d'une loi qui n'appartenait point au dieu nouveau, ennemi de la loi antique? En effet, la nouveauté et l'opposition de ce dieu eussent tranché la question de la loi ancienne et étrangère; il y a mieux : jamais la question n'eût été soulevée. Mais non; en promulguant dans le Christ le Dieu de la loi ancienne, on dérogeait à sa loi : là était le point fondamental. Ainsi, toujours la foi dans le Créateur, toujours la foi dans son

Christ; mais les pratiques et la discipline chancelaient. Etait-il permis de manger des viandes offertes aux idoles? fallait-il voiler les femmes? le mariage, le divorce, l'espérance de la résurrection, voilà les questions qui partageaient les esprits; sur Dieu, pas le plus léger débat. Si cette controverse avait été agitée, les épîtres de l'Apôtre en conserveraient des traces, d'autant plus que c'était là le point capital.

Dira-t-on que depuis les apôtres, la vérité sur l'essence divine a été altérée? Passe encore. Mais la tradition apostolique n'a point été altérée là-dessus dans son cours, et de tradition apostolique, on ne peut en reconnaître d'autre que celle qui est aujourd'hui en vigueur dans les Eglises fondées par les apôtres. Or, on ne trouvera aucune Eglise d'origine apostolique qui ne christianise au nom du Créateur. Veut-on qu'elles aient été corrompues dès leur berceau? où les trouvera-t-on intactes? parmi celles qui repoussent le Créateur, sans doute? — Eh bien! montre-nous quelqu'une de tes églises d'origine apostolique, et tu nous auras fermé la bouche. Puisqu'il est établi par tous les points que depuis le Christ jusqu'à Marcion, il n'y eut jamais dans la règle de foi à suivre ici d'autre Dieu que le Créateur, nous avons suffisamment prouvé que la connaissance du dieu de l'hérésie naquit avec la séparation de la loi et de l'Evangile. Le principe que nous établissions plus haut a reçu toute sa lumière. Un dieu inventé par l'homme ne mérite aucune créance, à moins que cet homme ne soit prophète, c'est-à-dire qu'il n'y ait rien de l'homme dans son langage. Des paroles, en donne qui veut, Marcion; mais il faut des preuves. Toute discussion est superflue. Démontrer que le Christ n'a fait connaître que le Créateur, et pas d'autre Dieu, c'est repousser l'hérésie par toutes les forces de la vérité.

XXII. Mais comment renverser cet antechrist, si nous nous bornons à la preuve des prescriptions pour arrêter

le cours de ses blasphèmes et les détruire? Eh bien! arrivons à la personne même de son Dieu, ou plutôt de cette ombre, de ce fantôme de christ, et examinons-le par l'endroit même où on lui donne la prééminence sur le Créateur. Là aussi se reconnaîtra la bonté divine à des règles invariables. Mais cette bonté, il faut préalablement que je la trouve, que ma main la saisisse, afin qu'elle me serve comme d'introduction à ces règles.

En effet, j'ai beau remonter la chaîne des temps, depuis que les causes et les éléments avec lesquels ce dieu aurait dû coexister, parurent dans le monde, nulle part je ne l'aperçois agissant comme il aurait dû agir. Déjà triomphaient et la mort, et le péché, aiguillon de la mort, et la malice du Créateur contre laquelle le Dieu bienfaisant avait à lutter. Docile à la première loi de la bonté divine, ne devait-il pas manifester qu'elle était chez lui inhérente à sa nature, et combattre le mal aussitôt que le mal demandait un remède? Dans un dieu, les qualités sont essentiellement inhérentes à sa nature, innées, coéternelles. Niez-le : des attributs divins, vous faites des attributs contingents, étrangers, par conséquent temporaires, sans éternité. A ce titre donc, j'ai droit d'exiger de Dieu une bonté éternelle, indéfectible, qui, déposée dans les trésors de son être et toujours prête à agir, devance les causes et les éléments de son action. Il ne suffit pas de les devancer : je veux que, loin de les prendre en dédain, ou de leur faire défaut, elle les embrasse avec ardeur. En second lieu, de même que je demandais il n'y a qu'un moment : Pourquoi ne s'est-il pas révélé dès l'origine des choses? je demanderai encore ici : Pourquoi sa bonté ne s'est-elle pas déployée dès le principe? Quel obstacle s'y opposait? N'avait-il pas à se révéler par sa bienveillance, s'il existait réellement? Etre impuissant sur quelque point! supposition absurde quand il s'agit d'un Dieu, à plus forte raison manquer aux lois de sa nature : si le libre développement de ses facultés est comprimé, elles cessent

d'être naturelles. Mais la nature ne connaît ni suspension, ni repos. Qu'elle agisse; qu'en vertu même de son essence elle se répande en bienveillance extérieure; à ce titre, je la déclare existante. Je le demande, comment se condamnera-t-elle à l'inaction, elle pour qui le sommeil est le néant? La bonté, au contraire, est demeurée long-temps inactive dans le dieu de Marcion. Donc une faculté qui a sommeillé des milliers d'années dans une léthargie qui répugne à des qualités inhérentes à la nature, n'est pas une bonté naturelle. Si elle n'est plus naturelle, il m'est impossible de la croire éternelle, ni contemporaine de Dieu. Elle n'est plus éternelle si elle n'est plus naturelle : elle n'a plus de base dans le passé, ni de permanence dans l'avenir. Elle n'a pas existé dès l'origine, et incontestablement elle ne subsistera point jusqu'à la fin; car elle peut aussi bien défaillir un jour qu'elle a déjà défailli dans les siècles précédents.

Puisque la bonté long-temps inactive dans le dieu de Marcion, n'a délivré que récemment l'univers, et qu'il faut s'en prendre à sa volonté plutôt qu'à sa faiblesse, ce double point établi, disons-le, détruire volontairement sa bonté, c'est le comble de la malice. Pouvoir faire du bien et ne pas le vouloir; tenir à deux mains sa bonté captive; assister patiemment à l'outrage sans lui opposer de frein, connaissez-vous malice plus profonde? La prétendue cruauté dont on gratifie le Créateur retombe sur celui qui a aidé ses barbaries par les délais de sa miséricorde. Car le crime appartient à qui, pouvant l'empêcher, l'a laissé commettre. Quoi! l'homme est condamné à mourir pour avoir cueilli le fruit d'un misérable arbuste. De cette source empoisonnée jaillit un déluge de maux et de châtiments. Voilà toutes les générations à venir enveloppées dans la condamnation de leur premier père, bien qu'elles aient ignoré l'arbre fatal qui les a perdues. Et le Dieu bon a pu ne pas le savoir! il a pu le tolérer, alors que s'offrait l'occasion de se montrer d'autant plus miséricor-

dieux, que le Créateur déployait plus de cruauté! Disons-le, il a manifesté une malice profonde, celui qui laissa volontairement l'homme courbé sous le fardeau de sa prévarication, et le monde sous un joug odieux. Quelle idée auriez-vous d'un médecin qui, entretenant avec complaisance une maladie qu'il pourrait guérir, irriterait le mal en différant le remède, afin d'accroître sa renommée ou de mettre ses soins à l'enchère? Eh bien! flétrissons de la même infamie le dieu de Marcion! Spectateur complaisant du mal, fauteur de la violence, lâche trafiquant de la faveur, traître à la mansuétude, il a été infidèle à la bonté, là où il y avait urgence. Ah! qu'il se fût hâté de venir en aide au monde, s'il était bon par nature plutôt que par un effet du hasard, s'il devait la miséricorde à son caractère plutôt qu'à l'éducation; s'il était le Dieu de l'éternité, et non un imposteur qui commence à Tibère; disons mieux, à Cerdon et à son disciple. Ainsi ce Dieu aura accordé à Tibère ce privilége d'avoir fait apparaître sous son règne la bonté divine sur la terre.

XXIII. J'oppose à Marcion un autre principe. Tout en Dieu doit être naturel et raisonnable. Je somme donc la bonté de se montrer raisonnable. La bonté par essence est si loin de renfermer un principe de désordre, qu'il n'y a point d'autre bien que ce qui est raisonnablement bon. Je dis plus. Le mal, pour peu qu'il renferme de raison, passera plus aisément pour le bien, qu'on n'empêchera le bien, dépourvu de raison, de passer pour un mal. Pour moi, je nie que la bonté du dieu de Marcion porte ces caractères. Mon premier argument, le voici. Il est entré dans le monde pour sauver des créatures qui lui étaient totalement étrangères.

Eh bien! s'écrie-t-on, tel est précisément le caractère et, pour ainsi dire, la perfection de la bonté. Volontaire, spontanée, elle s'épanche sur des êtres étrangers qui n'ont point à la revendiquer comme une dette de famille. Ne reconnaissez-vous pas là cette charité surabondante par la-

quelle il nous est enjoint d'aimer nos ennemis, et, sous ce nom, des étrangers?

A cela que répondre? Votre dieu a détourné sa face de dessus l'homme dès le berceau du monde. Dès le berceau du monde, il a sommeillé auprès de cette créature étrangère. Cette oisive indifférence est la présomption qu'il n'avait rien de commun avec l'homme. D'ailleurs le précepte d'aimer son prochain comme soi-même a précédé l'obligation d'aimer son ennemi ou l'étranger. Ce précepte a beau être emprunté à la loi antique du Créateur, vous êtes contraint de confesser vous-même que le Christ, au lieu de le renverser, l'a réédifié sur une base nouvelle. En effet, comme il resserre, comme il fortifie l'amour du prochain, l'oracle qui étend ce devoir jusqu'à l'étranger, jusqu'à l'ennemi! Prodiguer une bonté que l'on ne doit pas, est une exagération de la bonté que l'on doit. La bonté que l'on doit vient avant celle que l'on ne doit pas. L'une est obligatoire, fondamentale; l'autre n'est qu'une compagne, une esclave dont on se passe. Or s'il est vrai que le premier motif de la bonté, motif qui n'est autre chose que la justice, l'enchaîne à la conservation et au maintien de son œuvre, tandis qu'elle ne se répand sur l'étranger que subsidiairement et par cette surabondance de justice inconnue aux scribes et aux pharisiens, n'est-ce pas une absurdité révoltante que d'imputer la seconde espèce à qui ne possède pas la première, à une bonté qui n'a pas même la propriété de l'homme, et par conséquent singulièrement restreinte? Je le demande, une bonté singulièrement restreinte, qui n'a pas même en propre un domaine sur qui elle s'exerce, comment a-t-elle pu rejaillir sur l'étranger? Montrez-nous la bonté essentielle; puis, venez nous parler de la seconde. Si aucune démonstration ne peut s'établir sans un ordre et un enchaînement rigoureux, encore moins la raison pourra-t-elle s'en dispenser.

Prêtons-nous cependant à de pareilles exigences. Que

la bonté de ce dieu bizarre se meuve dans un ordre inverse; qu'elle commence par l'étranger, puisqu'on l'a imaginé ainsi. Marcion ne se maintiendra pas mieux sur un terrain qui croule d'autre part. En effet, à quelle caractère se reconnaîtra la bonté subsidiaire et applicable à un étranger? Il faudra qu'elle s'exerce sans détriment pour le légitime possesseur. Quelle que soit la bonté, la justice en est la base nécessaire. Tout à l'heure la bonté était raisonnable, quand elle agissait dans les limites de la justice et sur une créature qui lui appartenait. Ici encore, appliquée à l'étranger, elle retient son caractère de sagesse, pourvu qu'elle soit en harmonie avec la justice. Mais, ô la bonté singulière que celle qui débute par la spoliation, et cela en faveur d'un étranger! Qu'infidèle à la justice au profit d'un membre de la famille, elle paraisse encore jusqu'à un certain point raisonnable, on le comprend. Mais s'agit-il d'un étranger, qui n'a pas même droit à une vertueuse bienveillance, je ne vois plus là que violence et désordre. Connaissez-vous en effet rien de plus injuste, rien de plus inique, rien de plus méchant que de secourir l'esclave d'autrui pour l'arracher à son maître, pour l'adjuger à un autre, pour le suborner contre son légitime seigneur? Et dans quelle condition encore? Car voilà le comble de l'infamie; dans le palais de ce même maître; quand on vit de ses munificences; quand on tremble encore sous son fouet vengeur. La loi humaine condamnerait un pareil protecteur. Quel châtiment réserverait-elle au plagiaire?

A ces traits reconnaissez le dieu de Marcion. Audacieux envahisseur d'un monde qui n'est pas à lui, il arrache l'homme à son dieu, le fils à son père, le disciple à l'instituteur, l'esclave à son seigneur, pour faire de l'homme une créature impie, un fils dénaturé, un disciple ingrat, un esclave rebelle. Répondez! Si tels sont les fruits d'une bonté raisonnable, qu'adviendra-t-il de la bonté contraire? Etre baptisé dans une eau étrangère au bénéfice d'un

autre dieu, tendre vers le ciel des mains suppliantes au bénéfice d'un autre dieu, être jeté sur une terre étrangère au bénéfice d'un autre dieu, célébrer sur un pain étranger des actions de grâces au bénéfice d'un autre dieu, je ne sache pas de plus monstrueuse impudeur. Quel est donc ce dieu inexplicable dont la bonté pervertit l'homme, dont la protection attire sur le protégé le courroux de l'autre dieu, j'ai mal dit, le courroux du légitime seigneur?

XXIV. Dieu est éternel. Dieu n'agit que par des motifs raisonnables, nous l'avons vu; il aura de plus la souveraine perfection en toutes choses, du moins je l'imagine; car il est écrit : « Soyez parfaits comme votre Père qui est dans les cieux. » A l'œuvre donc, Marcion; montre-nous dans ton dieu une bonté parfaite. Quoique nous ayons suffisamment établi l'imperfection d'un attribut qui n'est pas inhérent à la nature, ni conforme à la raison, nous allons confondre ton dieu par un autre ordre d'arguments. Sa bonté ne sera plus seulement imparfaite, mais défectueuse, petite, sans force, mille fois inférieure au nombre des victimes sur lesquelles elle devait se répandre, puisqu'elle ne s'applique point à toutes. En effet, elle n'a pas sauvé la généralité des hommes. Le nombre de ses élus, comparé à celui des Juifs et des Chrétiens qui adorent le Créateur, est imperceptible. Quoi! la majorité du genre humain périt, et tu oses encore attribuer la perfection à une bonté qui ferme les yeux sur cette ruine immense, à une bonté véritable pour quelques favoris, mais nulle pour la plupart des hommes, esclave de la perdition, complice de la mort! Point de salut pour la majorité! Dès-lors ce n'est plus la miséricorde, c'est la malice qui l'emporte. Car l'une sauve et l'autre laisse périr. En refusant au plus grand nombre ce qu'elle accorde à quelques rares élus, sa prétendue perfection éclate à ne secourir pas, beaucoup plus qu'à secourir.

— Eh bien! je retourne contre le Créateur vos propres

arguments. Sa bonté est défectueuse vis-à-vis de la généralité des hommes.

— Tes aveux te condamnent. Tu as proclamé toi-même sa qualité de juge. Tu déclarais par là qu'il y a sage répartition dans sa bonté, et non profusion irréfléchie comme chez le tien. Cela est si vrai que c'est par la bonté seule que tu lui donnes la prééminence sur le Créateur. Ton dieu la possède-t-il exclusivement, dans sa plénitude? Alors elle ne doit manquer à qui que ce soit. Mais que la grande majorité des hommes périsse par sa faute, ne demandons pas à cette circonstance un témoignage accusateur contre lui. L'insuffisance de sa bonté va ressortir de ses élus eux-mêmes, qu'elle ne sauve que dans leur ame, et qu'elle anéantit pour toujours dans une chair qui chez elle ne ressuscite pas. D'où vient cette moitié de salut, sinon d'impuissance et de défectuosité? Y avait-il pour la bonté parfaite et consommée, une loi plus rigoureuse que de disputer à la mort l'homme tout entier, l'homme tout entier condammé par le Créateur, tout entier réparé par le Dieu très-bon? Autant qu'il m'est possible de sonder des dogmes ténébreux, la chair n'est-elle pas baptisée sous les drapeaux de Marcion? La chair n'est-elle point tenue loin des souillures du mariage? La chair n'est-elle pas déchirée dans les angoisses du martyre? Si l'on impute les prévarications à la chair, l'ame a succombé avant elle. La culpabilité remonte à l'ame : la chair n'est là que comme une esclave destinée à la servir. D'ailleurs la chair, une fois privée de l'ame, est incapable de péché. Il y a donc injustice et par conséquent bonté imparfaite à laisser sous l'empire de la mort, celle des deux substances qui est la plus innocente, une substance qui a failli par soumission plutôt que par choix, dont le Christ n'a pas revêtu la réalité, dans le système de l'hérésie, mais dont il a au moins emprunté selon elle les fantastiques apparences. Par cela même que le Christ s'est montré sous le fantôme de la chair, ne lui devait-il pas quelque honneur? Et l'homme, qu'est-ce

autre chose que la chair? C'est à la matière corporelle, et non à l'élément spirituel, que son auteur a imprimé le nom d'homme. « Le Seigneur créa l'homme du limon de la » terre, » dit le texte sacré. Ici ce n'est pas l'ame qui reçoit le nom; l'ame vient du souffle divin. « Dieu répandit » sur son visage un souffle de vie, et il eut une ame vi- » vante. » Le surnom était juste pour le fils de la terre. « Et il plaça l'homme, poursuit l'écrivain inspiré, dans un » jardin de délices. » Tu l'entends, toujours l'homme; ce que Dieu a pétri de ses mains, et non le souffle qu'il lui a communiqué; ici encore la chair, et non l'ame. S'il en est ainsi, quelle insolente audace de revendiquer la plénitude et la perfection pour une bonté qui, fidèle à délivrer l'homme dans sa partie distinctive et caractéristique, est impuissante à le sauver dans ses propriétés générales! Veut-on que la miséricorde par excellence consiste à sauver l'ame uniquement? Qu'arrive-t-il alors? La vie présente, dont nous jouissons, hommes entiers et complets, vaudra mieux pour nous que la vie à venir. Ressusciter en partie, qu'est-ce après tout? Un châtiment plutôt qu'une délivrance. Ce que j'attendais d'une bonté consommée, c'est que l'homme, libéré pour rendre hommage au Dieu très-bon, fût enlevé sur-le-champ au séjour et à la domination du dieu cruel. Mais, ô insensé Marcionite, aujourd'hui encore, la fièvre trouble ta raison. Mille aiguillons déchirent ta chair : les foudres, les guerres, les pestes, et les nombreux fléaux du Créateur, ne sont pas les seules calamités qui t'enveloppent : ses moindres reptiles t'épouvantent. Je suis à l'abri de ses coups, dis-tu; et le dard de l'un de ses insectes te remplit de douleur. Protégé contre lui dans l'avenir, pourquoi ne l'es-tu pas aussi dans le présent, afin qu'il y ait perfection? Bien différente est notre condition, à nous, vis-à-vis de l'auteur, du juge, du souverain offensé du genre humain. Tu préconises un Dieu uniquement bon, mais je te défie d'accorder la bonté parfaite avec un dieu qui n'achève pas ta délivrance.

XXV. Nous avons ramené à trois points essentiels tout ce qui se rattache à la bonté. Elle n'est pas conforme à l'idée de Dieu, attendu qu'elle ne se rencontre ni inhérente à sa nature, ni empreinte de sagesse, ni élevée à la perfection. Loin de là ! Elle est cruelle, injuste, et, à ce titre même, indigne de ce nom. Supposons même qu'elle convînt à Dieu ! un Dieu que l'on préconiserait pour une bonté pareille, que dis-je, un Dieu qui ne posséderait que la bonté, n'existerait pas. Le moment est venu d'examiner ce point : Un Dieu peut-il n'être que bon ? faut-il retrancher en lui les qualités qui en dérivent, la sensibilité, l'émotion, choses que les Marcionites interdisent à leur dieu et renvoient honteusement au Créateur, mais que nous autres nous lui reconnaissons, comme des facultés dignes d'un Dieu ? Cet examen nous conduira à proclamer le néant d'une divinité qui ne possède pas tout ce qui est digne de la divinité. Puisqu'il avait plu à l'hérésie de mendier à Epicure je ne sais quelle divinité souverainement heureuse, impassible, en garde contre ce qui pourrait altérer son repos aussi bien que le repos d'autrui, et que ce fantôme elle l'a décoré du nom de Christ, car telle est l'invention qu'a rêvée Marcion en écartant de son Christ les sévérités et la puissance du juge, l'hérésie s'est fourvoyée. Elle aurait dû ou imaginer un dieu entièrement immobile, plongé dans une stupide langueur ; et alors qu'avait-il de commun avec le Christ, importun aux Juifs par sa doctrine, et à lui-même par ses impressions ? ou bien le reconnaître à ses affections diverses comme le fils unique du Créateur ; et alors pourquoi demander au troupeau d'Epicure une chimère aussi inutile à Marcion qu'aux Chrétiens ! En effet, voilà qu'un dieu tranquille autrefois, longtemps peu soucieux de révéler son existence par la production la plus indifférente, sort de sa langueur après tant de siècles d'immobilité, se prend de compassion pour la délivrance de l'homme et s'ébranle dans sa volonté. Accessible à cette volonté nouvelle, ne

nous autorise-t-il pas à conclure qu'il est soumis à toutes les autres affections? Y-a-t-il volonté sans désir qui l'aiguillonne? La volonté marche-t-elle sans quelque sollicitude? Citez-moi un être raisonnable qui veuille une chose qu'il ne désire pas, qui la veuille et la désire, sans que ces mouvements de l'ame entraînent les soins et la préoccupation? De ce que le dieu improvisé a voulu, a convoité le salut de l'homme, il s'est suscité à lui-même des embarras, il en a suscité à d'autres. Si Epicure dit non, Marcion dit oui. En effet, il a soulevé contre lui l'élément que sa volonté, que ses désirs, que ses sollicitudes ont combattu, soit le péché, soit la mort; surtout il a tourné contre lui l'arbitre du péché et de la mort, le maître de l'homme, le Créateur. Poursuivons. Point d'œuvre qui s'accomplisse sans jalousie, sinon là où manque l'adversaire. En voulant, en convoitant, en prenant à cœur le salut de l'homme, il a jalousé et le rival qu'il dépouille à son propre bénéfice, et les chaînes de la victime qu'il affranchit. Avec la jalousie arrivent contre l'objet qu'elle jalouse, la colère, la discorde, la haine, le dédain, le refus, l'outrage, ses auxiliaires inséparables. Si tel est le cortége de la jalousie, la jalousie le traîne avec elle dans la délivrance de l'homme. Or la délivrance de l'homme est l'acte d'une bonté qui ne pourra agir sans les sentiments et les affections qui la dirigent contre le Créateur. Autrement, déshéritez-la de ses sentiments et de ses affections légitimes, vous la proscrivez comme désordonnée et irraisonnable.

Nous développerons avec plus d'étendue cette matière quand il s'agira du Créateur et des reproches qu'on lui adresse.

XXVI. Pour le moment il suffira de démontrer qu'attribuer une bonté unique et solitaire à un dieu, en lui refusant tous les autres mouvements de l'ame que l'on érige en crime dans le Créateur, c'est précisément énoncer sa perversité. Il faut à Marcion un dieu sans jalousie, sans colère, sans condamnation, sans châtiment, puisqu'il ne s'assied

jamais sur un tribunal de juge. Mais alors, que deviennent et la sanction de ses lois, et cette sagesse dont on fait tant de bruit? Etrange dieu que celui qui établirait des préceptes dont il ne garantirait pas l'observation! un dieu qui défendrait le crime et laisserait le crime impuni, parce qu'il manquerait de l'autorité nécessaire pour le frapper, étranger qu'il serait à tout sentiment qui éveille la sévérité et la correction! En effet à quoi bon défendre des prévarications qu'il ne pourra venger une fois commises? Il y aurait eu mille fois plus de sagesse à ne pas défendre ce qu'il ne peut châtier, qu'à laisser sans vengeance l'infraction de sa loi.

Il y a mieux. Il a dû permettre l'iniquité sans détour: dans quel but prohiber, quand on n'a ni l'intention, ni la force de punir? On permet tout bas, ce que l'on interdit sans châtiment. Ensuite on n'interdit que ce qui déplaît. Par conséquent le comble de l'insensibilité serait de ne s'offenser pas de ce qui déplaît, quand l'offense se trouve en contravention avec une volonté, frustrée dans son attente. Ou bien non; il s'offense, donc il doit s'irriter; il s'irrite, donc il doit se venger. Car la vengeance est fille de la colère; la colère est la solde de l'offense; l'offense, nous venons de le dire, est la transgression de la volonté législatrice. Mais dans le système que nous combattons, Dieu ne punit pas, donc il ne s'offense pas; il ne s'offense pas, donc il n'y a pas transgression de sa volonté quand on a fait ce qu'il a interdit. J'irai plus loin. On ne pèche qu'en conséquence de sa volonté. Y a-t-il contravention là où il n'y a point d'offense? Ou bien si vous faites consister soit la vertu, soit la bonté divine, à ne vouloir pas, à interdire même, sans toutefois s'émouvoir jamais de la transgression, vous m'autorisez à conclure que s'opposer au crime c'était n'y être pas insensible, et que l'indifférence n'arrive point après sa consommation, quand on s'occupait à le prévenir. Par la simple exposition de sa volonté, Dieu a prononcé un interdit. N'est-ce pas là juger? En exprimant ce qu'il veut, par conséquent en dé-

fendant, il a jugé qu'il fallait s'abstenir : il a condamné le crime qu'il interdisait. Donc il juge. S'il est indigne d'un Dieu de juger, ou s'il ne lui convient de juger qu'autant qu'il condamne et défend, il ne lui convient pas davantage de punir le prévaricateur. Rien au contraire de plus antipathique à sa nature que de laisser dans le discrédit les défenses qu'il a imposées. Pourquoi cela? d'abord, n'importe la loi ou la sentence, il doit lui assurer le respect par quelque sanction, et contraindre l'obéissance par la crainte. Ensuite la chose qu'il n'a pas voulue, et qu'il a défendue en ne la voulant pas, est nécessairement son ennemie. Or, que Dieu épargnât le mal, cette détestable connivence serait plus honteuse que l'animadversion, surtout quand il s'agit d'un Dieu exclusivement bon, qui ne peut conserver son caractère qu'à la condition d'être l'ennemi du mal, d'aimer le bien par haine du mal, de protéger le bien pour extirper le mal.

XXVII. Mais non; d'une part, il juge le mal en ne le voulant pas; il le condamne en l'interdisant : de l'autre, il l'autorise en ne le réprimant pas, et l'absout en ne le punissant pas. O dieu prévaricateur de la vérité! dieu assez insensé pour abroger lui-même sa loi! il craint de condamner ce qu'il accuse; il craint de haïr ce qu'il désapprouve; il permet après l'événement ce qu'il a défendu auparavant. Il se contente de déclarer sa haine; mais de justifier son éloignement par des actes, ne le lui demandez pas. Une pareille bonté n'est qu'un rêve, toute cette doctrine qu'un fantôme, la loi qu'un puéril épouvantail, une sauve-garde assurée pour le crime. Écoutez, pécheurs, et vous tous qui ne l'êtes pas encore, écoutez, afin d'apprendre à le devenir. On a inventé à votre usage un dieu plus commode, un dieu qui ne s'offense pas, qui ne s'irrite pas, qui ne se venge pas; un dieu dans l'enfer de qui aucune flamme n'existe; un dieu qui ne possède contre vous ni lamentations, ni grincements de dents, ni ténèbres extérieures; un dieu qui ne connaît d'autre

sentiment que la bonté, qui défend le crime, il est vrai, mais seulement par forme et dans le texte de sa loi. A vous liberté pleine et entière. Souscrivez, si vous le trouvez bon, une vaine formule de soumission et d'hommage afin de feindre le respect; pour de la crainte, il n'en veut pas.

Telle est en effet la bannière qu'ont arborée les Marcionites. Ils se vantent de ne pas craindre leur dieu. La crainte, s'écrient-ils, passe pour le mauvais principe; à l'autre, il ne faut que l'amour. Insensé, tu l'appelles ton seigneur, et tu lui refuses l'hommage de la crainte! Réponds-moi. Le nom même de puissance peut-il aller sans la crainte? Mais comment aimeras-tu sans craindre de ne pas aimer? Tu ne le reconnais donc ni pour un père que l'on aime pour ses bienfaits et que l'on craint pour sa puissance, ni pour un légitime seigneur dont on chérit la bienveillance, dont on redoute la domination? Va, c'est ainsi qu'on aime les usurpateurs. Pour eux, on ne les craint pas. On ne craint qu'une autorité légitime et habituelle. On peut même aimer une autorité illégitime, elle repose sur les connivences plutôt que sur la loi, sur l'adulation plutôt que sur la puissance. Quelle adulation plus forte que de fermer les yeux sur le crime? Cours donc, toi qui ne crains pas Dieu parce qu'il est uniquement bon, cours te livrer sans remords à la fougue impétueuse de tes passions! Car tel est le bien suprême auquel aspirent ici-bas ceux qui ne craignent pas le Seigneur. Pourquoi ne pas te mêler à l'enivrement solennel d'un cirque idolâtre, aux jeux sanglants de l'arène, aux infâmes représentations du théâtre? La persécution est ouverte. Un prêtre t'attend au pied de l'idole et l'encensoir à la main. Hâte-toi : rachète ta vie par un désaveu. — Moi, t'écries-tu, moi, un vil apostat! — Tu crains donc de pécher; mais par là même, qu'as-tu prouvé? Ta frayeur de celui qui a dit : « Tu ne pécheras » point. »

L'extravagance est plus complète encore, si portant

dans ta conduite le même renversement d'idées que ton dieu dans ses ordonnances, tu respectes des lois dont il ne venge pas l'infraction. Mais afin de mettre en lumière tout le néant de ce système, demandez-leur ce qu'ils font du prévaricateur au jour du jugement? Il sera chassé de la présence divine, répondent-ils. Mais cette expulsion n'est-elle pas une sentence? Jugement, condamnation, tout est dans ce bannissement, à moins que par hasard le pécheur ne soit banni que pour être sauvé, comme semblerait l'exiger un Dieu uniquement bon. Mais être banni, qu'est-ce autre chose que d'être dépossédé du bien que l'on aurait obtenu sans la volonté qui repousse? Il ne sera donc repoussé que pour perdre le salut : sentence qui ne peut émaner que d'un maître qui s'irrite, qui s'offense, qui poursuit le crime. J'ai nommé le juge.

XXVIII. Mais enfin, qu'adviendra-t-il de ce coupable ainsi chassé? — Les flammes du Créateur lui serviront de refuge. — Ainsi, le dieu de Marcion n'a pas même un seul élément à lui, ne l'eût-il préparé d'avance que pour y reléguer loin des tortures les violateurs de sa loi, sans être contraint de les livrer aux tourments du Créateur. Et le Créateur, que fera-t-il de cette proie? il lui ouvrira, j'imagine, un abîme de soufre, vaste et profond comme ses blasphèmes; à moins que peut-être un dieu jaloux n'épargne les transfuges de son antagoniste. O dieu pervers sur tous les points, partout convaincu de démence, vain dans chacune de ses opérations! Dès qu'on l'approche, tout croule sous la main, et son essence, et sa nature, et ses créations, et sa sagesse, tout, jusqu'au sacrement de sa foi.

En effet, à quoi bon le baptême dans ce culte? Y verrai-je une rémission des péchés? Comment remettre les péchés, quand on est impuissant à les retenir? Pour les retenir, il faudrait châtier. La résurrection après la mort? Comment arracher la victime aux bras de la mort, quand on ne l'a pas enchaînée à la mort? Pour l'enchaîner, il

fallait la condamner originairement. Une régénération de l'homme? Mais on ne régénère que quand on a engendré. Point de réitération à qui n'a pas agi une première fois. La réception de l'Esprit saint? Comment conférera-t-il l'Esprit saint, celui qui n'a pas donné l'ame dans le principe? L'ame est, en quelque façon, le complément de l'esprit. Que fait-il donc? Il marque de son signe l'homme dont l'empreinte divine n'a jamais été brisée chez lui; il lave dans son baptême l'homme qui n'a jamais contracté de souillure chez lui; enfin, dans ce sacrement, où réside le salut tout entier, il plonge une chair déshéritée du salut. Demandez à l'agriculteur d'arroser une terre qui ne lui rapportera aucun fruit, il s'en gardera bien, à moins d'être aussi insensé que le dieu de Marcion. Pourquoi donc imposer à une chair si faible ou si indigne, le fardeau ou la gloire d'une si grande sainteté? Mais que dire de l'inutilité d'une loi qui sanctifie une ame déjà sainte? Encore un coup, pourquoi charger une chair faible? Pourquoi orner une chair indigne? Pourquoi ne pas récompenser par le salut cette faiblesse qu'on écrase, cette indignité qu'on embellit? pourquoi frustrer la chair du salaire de ses œuvres en l'excluant du salut? pourquoi, enfin, laisser mourir avec elle l'honneur de la sainteté?

XXIX. Le dieu de Marcion ne reçoit au baptême que des vierges, des veuves, des célibataires ou des personnes mariées et qui se séparent comme si tous ceux-ci n'étaient pas le fruit de l'union conjugale. Cette institution a son origine apparemment dans la réprobation du mariage. Examinons si elle est juste; examinons-la, non pas pour rabaisser, à Dieu ne plaise, le mérite de la chasteté avec quelques Nicolaïtes, apologistes de la volupté et de la luxure; mais comme il convient à des hommes qui connaissent la chasteté, l'embrassent, la préconisent, sans toutefois condamner le mariage. Ce n'est pas un bien que nous préférions à un mal, mais un mieux que nous préférons à un bien. En effet, nous ne rejetons pas le fardeau du

mariage, nous le déposons. Nous ne prescrivons pas la continence, nous la conseillons. Libre à chacun de suivre le bien ou le mieux, selon le degré de ses forces; mais nous nous déclarerons les intrépides défenseurs du mariage, toutes les fois que des bouches impies le flétriront du nom d'impureté, afin de diffamer par là le Créateur qui a béni l'union de l'homme et de la femme dans des vues honnêtes, pour l'accroissement du genre humain, comme il a béni le reste de la création qu'il a destinée à des usages bons et sains. Condamnera-t-on les aliments, parce que trop souvent, apprêtés à grands frais, ils excitent la gourmandise? Faudra-t-il renoncer aux vêtements, parce que plus riches ils enflent d'orgueil par le luxe? De même, les rapports du mariage ne seront pas repoussés avec mépris par la raison que l'ardeur des sens s'y enflamme. Il y a une grande différence entre la cause et la faute, entre l'usage et l'excès. Gardons l'usage; mais l'abus, réprouvons-le, selon l'intention primitive du législateur lui-même qui, s'il a dit d'une part : « Croissez et multipliez, » de l'autre, a rendu cet oracle : « Tu ne commettras point » d'adultère; — Tu ne convoiteras pas la femme de ton » prochain; — Seront punis de mort l'inceste, le sacrilége » et ces passions montrueuses qui précipitent l'homme » sur l'homme et sur les animaux. »

Mais si des bornes sont imposées au mariage, qu'une sagesse toute spirituelle, émanée du Paraclet, limite chez nous à une seule union contractée selon le Seigneur; c'est que la même autorité qui avait jadis lâché les rênes les a resserrées aujourd'hui. A la main qui avait déployé la voile de la retenir. A qui avait planté la forêt de l'abattre; enfin, à qui avait semé la moisson de la recueillir. La même bouche qui avait dit autrefois : « Croissez et mul- » tipliez, » dira aujourd'hui : « Il faut que ceux qui ont des » épouses soient comme s'ils n'en avaient point. » La fin appartient à celui qui a fait le commencement; toutefois abat-on la forêt parce qu'elle est coupable? Le labou-

reur coupe-t-il la moisson pour la punir? Point du tout : la forêt, la moisson ont accompli leur temps. De même, les devoirs du mariage admettent les réserves et les sacrifices de la tempérance, non pas qu'ils soient criminels en eux-mêmes, mais comme une moisson mûre et bonne à cueillir, destinée à relever la chasteté elle-même qui se plaît à vivre de privations. Voilà pourquoi, alors que le dieu de Marcion réprouve le mariage comme un crime et une œuvre d'impudicité, il agit au détriment de la chasteté qu'il semble favoriser. En effet, il en détruit la matière. Anéantissez le mariage : plus de tempérance. Otez la liberté, il n'y a plus d'occasion de manifester la continence. Certaines vertus s'attestent par leurs oppositions. Pareille « à la force qui se perfectionne dans la faiblesse, » la chasteté qui se reconnaît a la faculté de faire le contraire. Enfin, qui méritera la gloire de la continence, si on lui enlève ce dont elle doit s'abstenir? Met-on un frein à la gourmandise dans la famine? Répudie-t-on le luxe dans l'indigence? Enchaîne-t-on la volupté dans la mutilation de la chair? Poursuivons : conviendrait-il bien à un dieu très-bon d'arrêter la reproduction du genre humain? J'en doute fort. Comment sauvera-t-il l'homme à qui il défend de naître, en supprimant ce qui lui donne naissance? Comment déploiera-t-il sa miséricorde sur un être que sa volonté retient dans le néant? comment aimera-t-il celui dont il n'aime pas l'origine?

Mais j'entends ; il craint l'excès de la population, de peur d'avoir à se fatiguer en rachetant un plus grand nombre d'hommes; il craint qu'il y ait plus d'hérétiques, et que des Marcionites il ne vienne des Marcionites encore mieux constitutés que leurs pères. Va, ce Pharaon qui tuait les nouveau-nés ne sera pas plus barbare. L'un enlève les ames, l'autre ne les donne pas; l'un arrache la vie, l'autre ferme les portes de la vie. Des deux côtés, égal homicide : c'est toujours un homme que l'on immole ; celui-ci, après qu'il est né, l'autre, au moment de naître.

Dieu de l'hérésie, si tu entrais dans les plans de la sagesse du Créateur, tu lui rendrais grâces d'avoir béni l'union de l'homme et de la femme. C'est à elle que tu dois ton Marcion.

XXX. Assez sur le dieu de Marcion. Notre définition de l'unité divine, son essence, ses attributs prouvent indubitablement qu'il n'existe pas. Tout cet opuscule roule sur ce point. Si nos démonstrations paraissent insuffisantes à quelque lecteur, qu'il s'attende à en trouver le développement en son lieu, ainsi que l'examen des passages des Ecritures sur lesquels s'appuie Marcion.

CONTRE MARCION.

LIVRE II.

I. Le nouvel ordre de cet ouvrage dont nous avons annoncé les vicissitudes dans une courte introduction, nous a procuré un autre avantage, c'est qu'en discutant contre Marcion le double principe, il nous a été loisible d'assigner à chacun des deux, son titre et son livre spécial, conformément à la division de la matière; par conséquent, ici de montrer qu'un de ces dieux n'existe pas, là, de venger les droits et la dignité du Dieu méconnu, puisqu'il avait plu à l'habitant du Pont d'introduire l'un et de bannir l'autre. Pouvait-il en effet édifier le mensonge autrement que sur les ruines de la vérité? Il lui fallut renverser ce qui existait déjà, pour élever son système. Il bâtit sur des chimères, parce que la réalité lui échappe. Il fallait discuter seulement ce point qu'il n'y a point d'autre dieu que le Dieu Créateur, afin que le faux dieu détrôné, on n'ait plus à s'occuper que du vrai Dieu à la faveur des règles certaines qui font connaître une divinité unique et parfaite. Ainsi, constater qu'il n'en existait pas d'autre, c'était d'abord prouver son existence. Ensuite il résultait de là que ce Dieu, quel qu'il fût, il convenait de le reconnaître sans controverse, de l'adorer et non de le juger, de travailler à nous le rendre favorable, plutôt que de le mettre en discussion ou de le redouter à cause de ses vengeances. En effet, quelle nécessité plus pressante pour l'homme que d'honorer le Dieu véritable qui se présente à lui pour ainsi dire, puisqu'il n'y en a pas d'autre.

II. Aujourd'hui c'est le Dieu tout-puissant, le maître, le Créateur de l'univers qui est mis en cause, sans doute, j'imagine, parce qu'il est connu dès le berceau du monde; parce que jamais il n'a été caché, parce qu'il a toujours brillé sans nuage, long-temps avant Romulus, loin d'avoir commencé sous Tibère, comme on le prétend.

Il n'est méconnu que des hérétiques qui le citent à leur tribunal. Comme il faut un dieu à tout prix, ils s'en sont fait un au gré de leurs caprices, aimant mieux le censurer que le nier. Je crois voir des yeux aveugles ou malades qui, incapables de soutenir l'éclat de la lumière, demandent un *soleil plus* tempéré ou plus accommodé à leur faiblesse. Sectaire extravagant, le soleil qui illumine et gouverne ce monde est unique. Alors même que tu l'insultes, toujours bon, toujours utile, qu'il te blesse ou t'importune par l'abondance de ses rayons, qu'il te paraisse méprisable, ou dégradé, peu importe, il n'en est pas moins d'accord avec la raison de son être.

— Tu ne peux l'entrevoir, dis-tu!

— Ta vue débile supporterait-elle mieux les clartés de tout autre soleil s'il en existait un second? que sera-ce de celui qui surpasse tous les soleils? Toi qui t'éblouis devant une divinité inférieure, que feras-tu devant une divinité plus sublime? Crois-moi, épargne ta faiblesse! Cesse de te jeter imprudemment dans le péril! N'as-tu pas un Dieu certain, indubitable, que tu as suffisamment entrevu aussitôt que tu as découvert qu'il est celui que tu ne connais pas, celui du moins que tu ne connais qu'autant qu'il l'a voulu lui-même? Tu acceptes bien un dieu en vertu de cette connaissance; mais en vertu de ton ignorance, tu le discutes insolemment, que dis-je? tu vas jusqu'à l'accuser, comme si tu avais pénétré les mystères de sa nature. Si tu le connaissais, tu ne le blasphémerais pas; tu ne le réfuterais pas. Tu lui restitues son nom, j'en conviens; mais la vivante substance cachée sous ce nom, mais la grandeur éternelle, appelée Dieu, tu la nies audacieusement, faute de pouvoir

embrasser dans tes mains une immensité qui cesserait d'être incommensurable, si l'homme en avait la mesure.

Il entrevoyait d'avance les cœurs des hérétiques, le prophète Isaïe, quand il s'écriait : « Qui a connu les pensées » du Seigneur ? à qui a-t-il demandé conseil ? qui l'a ins- » truit ? les routes de l'intelligence et de la sagesse, qui » les lui a ouvertes ? » L'apôtre a tenu le même langage : « O profondeur des trésors et de la sagesse de Dieu ! que » ses jugements sont incompréhensibles ! » (voilà le juge :) « que ses voies sont impénétrables ! » (voilà la sagesse et la science.) Science, sagesse que personne ne lui a révélées, à moins qu'il ne les tienne de ces superbes détracteurs qui s'en vont répétant : « Voilà qui est indigne de Dieu ! Il » convenait à la sagesse de faire autrement ! comme si » quelqu'un pouvait pénétrer dans les conseils de Dieu, » excepté l'Esprit de Dieu ! Ceux qu'anime l'esprit du » monde, ne reconnaissant point de Dieu dans leur propre » sagesse, se sont dit : Nous sommes plus clairvoyants que » Dieu. » Pourquoi ? Le voici : « De même que la sagesse » du monde est folie aux yeux de Dieu, de même la sagesse » de Dieu est folie aux yeux du monde : mais nous, nous » savons que la folie de Dieu est plus sage que les hommes ; » et la faiblesse de Dieu plus forte que les hommes. » Par conséquent jamais Dieu n'est plus grand que là où il paraît petit aux regards de l'homme ; jamais plus miséricordieux que là où sa bonté se voile ; jamais plus indivisible dans son unité que là où l'homme aperçoit deux ou plusieurs principes. Que si dès le berceau du monde, « l'homme animal, « fermant la porte aux dons de Dieu, » taxa de folie la loi qu'il avait commencé de transgresser ; si en abjurant la soumission, il fut déshérité des trésors qu'il possédait déjà, la gloire du paradis, et la douce familiarité de son Dieu, par laquelle il eût tout connu, s'il avait persévéré dans l'obéissance, m'étonnerai-je que rendu à son élément primitif, esclave relégué dans la prison de la terre, condamné à féconder la terre de ses sueurs, incessamment courbé

vers la terre, il ait communiqué l'esprit du monde, grossière émanation de la terre, à toute sa postérité, animale comme lui, hérétique comme lui, et fermant son cœur aux choses de Dieu? Qu'Adam rebelle à son créateur et substituant sa volonté désordonnée à celle de son maître, ait ouvert la première porte aux invasions de l'hérésie, dont l'acception originaire désigne un choix, une préférence, qui n'en conviendra? Il est bien vrai que le vase d'argile n'a jamais dit au potier: « Ton œuvre manque de sagesse. » Il confessa donc qu'il avait été séduit. Qui l'avait séduit? Il ne le dissimula point davantage. Il désobéit ; mais il ne s'emporta point en blasphèmes contre le Créateur. Il ne censura point l'auteur dont il avait éprouvé dès l'origine toute la bonté, et qu'il ne convertit en juge sévère que par une volontaire prévarication. Il est vrai, encore un coup. Aussi Adam n'était-il qu'un novice en fait d'hérésie.

III. Puisque nous voici arrivés à la discussion du Dieu connu, si l'on demande à quel titre il l'est, il faudra débuter nécessairement par les œuvres antérieures à l'homme, afin que la bonté de ce Dieu, révélée aussitôt que lui-même, et reposant depuis lors sur une base indestructible, nous fournisse un moyen d'apprécier l'ordre et la sagesse des œuvres suivantes.

Disciples de Marcion, une fois instruits de la bonté de notre Dieu, vous pourrez la reconnaître digne de la divinité aux mêmes conditions qui tout à l'heure vous démontraient que cette vertu manquait de sagesse dans votre idole. D'abord ce vaste univers, par lequel il s'est révélé, notre Dieu loin de l'avoir mendié à autrui l'a tiré de son propre fonds, l'a créé pour lui-même. La première manifestation de sa bonté fut donc de ne pas permettre que le Dieu véritable restât éternellement sans témoin, qu'est-ce à dire? d'appeler à la vie des intelligences capables de le connaître. Y a-t-il, en effet, un bien comparable à la connaissance et à la possession de la divinité? Quoique ce bien sublime fût encore sans appréciateur, faute d'éléments auxquels il se

manifestât, la prescience de Dieu contemplait dans l'avenir ce bien qui devait naître, et le confia à son infinie bonté, qui devait disposer l'apparition de ce bien, qui n'eut rien de précipité, rien qui ressemblât à une bonté fortuite, rien qui tînt d'une rivalité jalouse, et qu'il faut dater du jour où elle commença d'agir. C'est elle qui a fait le commencement des choses; elle existait donc avant le premier moment où elle se mit à l'œuvre. De ce commencement qu'elle fit, naquit le temps dont les astres et les corps lumineux nous marquent la distinction, l'enchaînement et les révolutions diverses. « Ils vous serviront de signe, » a-t-elle dit, pour supputer le temps, les mois, les » années. » Ainsi point de temps avant le temps pour celle qui a fait le temps. Point de commencement avant le commencement pour celle qui a créé un commencement.

Ainsi n'ayant pas commencé et n'étant pas soumise à la mesure du temps, on ne peut voir en elle qu'une durée immense et infinie, on ne peut la regarder comme soudaine, accidentelle, provoquée à agir; elle n'a rien qui puisse lui donner quelque ressemblance avec le temps, elle est éternelle, sortie du sein de Dieu, et par conséquent regardée comme sans fin, et par là même digne de Dieu, couvrant de honte la prétendue bonté du dieu de Marcion qui est bien au-dessous d'elle, non-seulement sous le rapport du commencement et de la durée, inférieure même en malice, si toutefois la malice peut se mêler à l'idée de bonté.

IV. Ainsi lorsque, du fond de son éternité, la bonté divine eut destiné l'homme à connaître Dieu, elle mérita sa reconnaissance par un autre point. Avant de l'arracher au néant, elle lui prépara pour domicile passager la masse imposante de l'univers, et dans l'avenir un séjour plus magnifique encore, afin que la sagesse éternelle se jouât dans les petites choses comme dans les grandes, se révélât de toutes parts, et que la créature passât des merveilles de la terre aux ineffables merveilles de l'éternité. Dieu couronne une œuvre bonne, par son Verbe, ministre excellent.

« Mon cœur, dit-il, a produit une parole excellente. » Que Marcion reconnaisse déjà l'excellence du fruit à l'excellence de l'arbre. Cultivateur inhabile, c'est toi qui sur l'arbre du bien entas une greffe mauvaise. Mais la greffe du blasphème ne prévaudra point, elle sèchera avec la main qui l'a faite : et attestera ainsi la nature d'un arbre bon.

Voyez rapidement à quel point cette parole a fructifié. « Dieu dit : Que cela soit, et cela fut, et Dieu vit que cela » était bon. » Non qu'il ait besoin d'y arrêter ses yeux pour en apercevoir la bonté. Mais, son œuvre étant bonne, il la voit telle qu'elle est, il l'honore d'un regard de complaisance, il souscrit à sa perfection, il y contemple les traits de sa sagesse. Ainsi appelle-t-il bon ce qu'il a créé bon, pour te montrer que Dieu tout entier est bonté, soit qu'il parle, soit qu'il agisse. La parole ne savait pas maudire encore, parce que le mal n'était pas né. Nous verrons quelles causes contraignirent le Créateur à maudire. En attendant, quels que soient les rêves des sectaires, le monde était composé d'éléments bons, authentique témoignage de l'immensité du bien qui attendait l'homme pour qui seul avaient été créés ces prodiges. En effet, quel hôte plus digne d'habiter les œuvres de Dieu que « l'image et la ressem- » blance de Dieu, » à laquelle la bonté souveraine apporta plus de soin qu'à tout le reste, qu'elle façonna, non point avec l'accent impérieux d'un maître, mais d'une main amie, et commençant par cette douce parole : « Faisons » l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Tu l'entends ! c'est la bonté qui a parlé : c'est la bonté qui, pétrissant l'homme d'un vil limon, a élevé la poussière jusqu'à cette chair pleine de merveilles et a doté une matière unique de tant de facultés. C'est la bonté qui a inspiré à l'homme une ame vivante et non pas inanimée. C'est la bonté qui a dit à ce roi de la création : « Jouis de tous les » êtres ; commande-leur en souverain ; impose-leur des » noms. » Après le nécessaire vint l'agrément. Voulant que le possesseur de l'univers résidât dans un séjour plus

agréable, elle le transporta dans un jardin de délices, antique symbole de l'Eglise. Il lui manquait encore un bien au milieu de tant de biens. La même bonté donna une compagne au maître de la terre : « Il n'est pas bon que » l'homme demeure seul. » Elle savait que ce sexe serait celui de Marie, et serait un grand bien pour l'Eglise.

Cette loi même que tu blâmes, que tu tortures en injurieuses controverses, c'est encore la bonté qui l'a imposée à l'homme, pour enchaîner l'homme à son Dieu par son propre intérêt. Livré à lui-même et affranchi du joug divin, qu'eût-il semblé? un objet de dégoût pour son maître, un autre animal jeté pêle-mêle parmi ces animaux stupides qui devaient lui obéir, et que Dieu n'abandonne à leurs libres penchants que pour attester le mépris où il les tient. Au lieu de cela l'éternelle Sagesse a voulu que l'homme seul pût se glorifier d'avoir été jugé digne de tenir sa loi de Dieu, et que, créature raisonnable, élevée à l'intelligence et au discernement, il fût contenu par une liberté raisonnable, soumis au monarque qui lui avait soumis la nature.

Les bienveillantes prévisions de la bonté ne s'arrêtèrent point là. « Le jour où vous mangerez de ce fruit, dit-elle » à nos premiers parents, vous mourrez de mort. » Dernier acte de miséricorde qui leur signalait les funestes conséquences de la transgression, de peur que l'ignorance du péril ne favorisât l'infraction du précepte. Si la promulgation de la loi était marquée au coin de la sagesse, la même sagesse demandait que, pour faire respecter la loi, un châtiment fût assigné à la prévarication. Mais ne l'oublions pas! annoncer d'avance le châtiment, c'était ne pas le vouloir. Reconnais donc la bonté de notre Dieu. Elle se manifeste de toutes parts, dans les œuvres, dans le langage, dans les miséricordes, dans les prévisions, dans les préceptes, dans les avertissements.

Abordons les difficultés.

V. Chiens immondes, que l'apôtre chasse de l'assemblée

sainte, vous qui aboyez contre le Dieu de vérité, voici les raisonnements qui sont toute votre pâture.

« Si votre dieu est bon, puisqu'il avait la prescience de » l'avenir et le pouvoir d'empêcher le mal, pourquoi a-t-il » souffert que l'homme, l'homme son image et sa ressem- » blance, ou plutôt sa substance elle-même par l'origine de » son ame, se laissât surprendre par le démon, et infidèle à » la loi tombât dans la mort? Si la bonté consistait à ne » rien vouloir de pareil, la prescience à ne pas ignorer » l'événement, la puissance à l'écarter, jamais ne serait » arrivé ce qu'il pouvait advenir avec ces trois conditions » de la majesté divine. Puisque cela est arrivé, il est donc » certain que la bonté, la prescience, le pouvoir de votre » Dieu sont de vaines chimères. La chute eût-elle été » possible si Dieu était ce que vous le faites? Elle est arri- » vée; donc votre Dieu n'a ni bonté, ni prescience, ni » pouvoir. »

Avant de répondre, j'ai besoin de venger dans le Créateur le triple attribut qu'on lui conteste. Je ne m'appesantirai pas long-temps sur ce point. J'ai pour moi le principe posé par le dieu de Marcion lui-même : « Les preuves » doivent commencer par les œuvres. » Eh bien! puisque les œuvres du Créateur sont bonnes comme nous l'avons démontré tout à l'heure, elles attestent sa bonté. Leur grandeur, il y a plus, leur conquête sur le néant, atteste également sa puissance. Fussent-elles même créées à l'aide de quelque matière préexistante, comme le veulent Hermogène et les siens, on pourrait encore dire qu'elles ont été créées de rien, puisqu'elles n'ont pas toujours été ce qu'elles sont. Pour renfermer ma pensée en un mot, ces œuvres sont grandes parce qu'elles sont bonnes; Dieu est puissant parce que tout lui appartient, d'où lui est venu le nom de Tout-Puissant.

Mais que dire de sa prescience, qui compte autant de témoins qu'il a inspiré de prophètes? Je n'en veux pas de plus magnifique attestation que la sagesse avec laquelle

l'auteur de l'univers a disposé toutes ces créatures, prévues par sa prescience. Si la pensée éternelle n'avait pas lu dans l'avenir la transgression de la loi qu'elle imposait, elle n'aurait pas placé sous la menace de la mort la transgression et donné ainsi une garantie contre la transgression : or puisqu'il y a en Dieu des attributs qui ne permettent pas qu'aucun mal ait pu, ait dû arriver à l'homme, ce mal existant, examinons la nature de l'homme, et voyons si ce n'est pas de la nature de l'homme, et non pas de la nature de Dieu, que provient ce mal.

Je remarque d'abord que l'homme a été créé libre, dépendant de son propre arbitre, se gouvernant par sa propre puissance. Tel est surtout le côté par lequel il est vraiment l'image et la ressemblance de Dieu. Qu'on ne s'y trompe pas ! Ce n'est point par le visage et les linéaments du corps si variés dans le genre humain, que l'homme a été façonné à l'image de Dieu ; c'est dans la substance émanée de Dieu lui-même, c'est-à-dire dans son ame qui répond à la forme de Dieu, qu'il a été marqué du sceau de sa liberté et de sa puissance. La loi elle-même que Dieu lui dicta confirme ce privilége. A quoi bon des lois pour qui n'aurait pas été maître de s'y soumettre ou non ? A quoi bon des menaces de mort pour la transgression de la loi, si le mépris de la loi n'est pas un acte libre et spontané ? Même conduite dans les préceptes postérieurs du Créateur qui place constamment devant l'homme le « bien et le mal, la vie et la mort. » Mais que Dieu rappelle, menace, exhorte, partout vous verrez l'ordre et la sagesse de ses commandements se combiner avec la liberté de l'homme, aussi libre d'aimer que de haïr.

VI. « Je prends acte de vos paroles elles-mêmes, s'é-
» crie-t-on. Vos démonstrations de la liberté humaine me
» prouvent bien qu'il faut imputer à l'homme et non pas
» à Dieu la catastrophe qui est survenue. Ce point, je vous
» l'accorde. Mais alors pourquoi placer entre les mains de

» l'homme une liberté et une puissance qui devaient lui » être si fatales? »

— Afin de mieux attester la réalité du libre arbitre, et la dignité de cette institution par rapport à Dieu, je vais prouver d'abord que Dieu a dû le régler ainsi, en démontrant que cette combinaison était préférable. Ici encore se manifesteront la bonté et la sagesse divines; car ces deux attributs marchent inséparablement unis dans les œuvres de notre Dieu. La sagesse sans la bonté n'est plus la sagesse; la bonté sans la sagesse n'est plus la bonté, si ce n'est peut-être chez le dieu de Marcion, où elle s'allie à l'extravagance, ainsi que nous l'avons reconnu plus haut. Il fallait que Dieu fût connu. Dessein éminemment bon et raisonnable, on ne le contestera point. Un être digne de connaître Dieu était nécessaire : or, quel être plus capable de remplir ce but, que l'image et la ressemblance de Dieu? Voilà encore une conception bonne et honorable assurément. Il fallait donc que « l'image, que la ressemblance » de Dieu » fût dotée du libre arbitre et de l'indépendance, caractères augustes qui manifestassent à tous les regards l'image et la ressemblance du Très-Haut. Pour cela, il fut donné à l'homme une substance honorée de ce privilége, souffle d'un dieu libre et ne dépendant que de lui-même. D'ailleurs n'eût-il pas été contradictoire que l'unique possesseur de l'univers, le roi de la création, ne régnât point avant tout par l'empire de son ame, maître des autres, esclave de lui-même? Ouvre donc les yeux, ô Marcion! Reconnais la bonté de Dieu au présent qu'il fait à l'homme; admire sa sagesse dans cette combinaison. Toutefois n'invoquons ici que la bonté qui nous a départi cet auguste privilége. La sagesse trouvera sa part ailleurs.

En effet, Dieu seul est bon de sa nature. Celui qui possède un attribut incréé, ne le possède point par communication, mais par essence. Pour l'homme, œuvre tout entière de création, qui eut un commencement et reçut dans le principe sa forme et son mode d'existence, il n'est pas

incliné au bien par sa nature, mais par accident, il ne le possède point comme un domaine à lui, mais à titre de concession, sous le bon plaisir d'un souverain de qui émane tout ce qui est bon. Mais pour que ce favori du ciel eût aussi son apanage, émancipé à son profit par le Créateur lui-même; pour que le bien devînt sa propriété, j'allais dire sa nature, la liberté, le libre arbitre lui fut accordé comme une balance tenant l'équilibre entre le bien et le mal. Grâce à cette noble indépendance, ainsi le demandait la sagesse, l'homme fut mis à même d'opérer le bien comme on gouverne un domaine à soi, en vertu de sa souveraineté, sous les inspirations d'une volonté maîtresse d'elle-même, qui n'agissait pas plus par flatterie que par crainte. Il ne suffisait point que l'homme fût bon par communication, il fallait encore qu'il le fût par choix, comme par une propriété de son être, afin que devenu plus fort contre le mal, il pût, maître de ses actions, et libre comme son auteur, triompher des assauts que la Providence avait prévus. Enlevez-lui son libre arbitre; enchaîné au bien par la nécessité, au lieu de s'y porter spontanément, il est assujetti d'autre part, en vertu de l'infirmité de sa nature, aux invasions du mal, toujours esclave, tantôt du mal, tantôt du bien. La plénitude du libre arbitre lui fut donc accordée pour l'un comme pour l'autre, afin que s'appartenant constamment à lui-même, il se maintînt volontairement dans le bien, ou se jetât volontairement dans le mal.

D'ailleurs les jugements de Dieu attendent l'homme au terme de sa carrière. Il fallait bien que l'homme en proclamât la justice par les mérites d'un choix libre et spontané. Que la liberté disparaisse; que l'homme se jette dans le vice, ou s'attache à la vertu indépendamment de sa volonté, par les lois d'une nécessité aveugle, où seraient la justice de la récompense, la justice du châtiment? Tel a été le but de la loi. Loin d'exclure la liberté, elle la confirme. Elle repose sur une fidélité ou une rébellion toute

volontaire ; aussi cette double route s'ouvre-t-elle devant la liberté.

S'il est vrai que la bonté et la sagesse divines caractérisent le don fait à l'homme, perdant de vue la première règle de la bonté et de la sagesse qui doit marcher avant toute discussion, n'allons donc pas condamner une chose d'après l'événement, ni décider en aveugles que l'institution est indigne de Dieu, parce que l'institution a été viciée dans son cours. Mais plutôt entrons dans la nature du fondateur qui a dû procéder ainsi. Puis, à genoux devant son œuvre, abaissons nos regards plus bas.

Sans doute, quand on trouve dès les premiers pas la chute de l'homme, avant d'avoir examiné sur quel plan il a été conçu, il n'est que trop facile d'imputer à l'architecte divin ce qui est arrivé, parce que les plans de sa sagesse nous échappent. Mais aussitôt que l'on reçonnaît sa bonté dès le début de ses œuvres, elle nous persuade que le mal n'a pu émaner de Dieu, et la liberté de l'homme, dont le souvenir se présente à nous, s'offre comme le véritable coupable du mal commis.

VII. Par là tout s'explique. Tout est sauvé du côté de Dieu, c'est-à-dire l'économie de sa sagesse, les richesses de sa prescience et de son pouvoir. Cependant tu es en droit d'exiger de Dieu une grande constance et une inviolable fidélité à ses institutions, afin que ce principe étant bien établi, tu cesses de nous demander si les événements peuvent maîtriser la volonté divine. Une fois convaincu de la constance et de la fidélité d'un dieu bon, constance, fidélité qu'il s'agit d'appuyer sur des œuvres empreintes de sagesse, tu ne t'étonneras plus que Dieu, pour conserver dans leur immutabilité les plans qu'il avait arrêtés, n'ait pas contrarié des événements qu'il ne voulait pas. En effet, si originairement il avait remis à l'homme la liberté de se gouverner par lui-même, et s'il a été digne de la majesté suprême d'investir la créature de cette noble indépendance, point que nous avons

démontré, conséquemment il lui avait remis aussi le pouvoir d'en user. La force de l'institution le veut ainsi. Mais quelle jouissance lui laissait-il? Une jouissance qui par rapport à Dieu, devait être réglée d'après Dieu lui-même, qu'est-ce à dire? selon Dieu et pour le bien. Je le demande, remet-on des armes contre soi-même? Par rapport à l'homme, elle était abandonnée aux mouvements de sa liberté elle-même. Quand on accorde une faculté, s'avise-t-on d'en contraindre ou d'en limiter l'exercice?

Il était donc conséquent que Dieu n'intervînt plus dans la liberté qu'il avait une fois départie à l'homme, c'est-à-dire qu'il renfermât en lui-même la prescience et la toute-puissance par lesquelles il aurait pu empêcher que l'homme, essayant de faire un mauvais usage de sa liberté, ne tombât dans le mal. Intervenir dans cette circonstance, c'était anéantir le libre arbitre qu'il lui avait confié avec tant de bonté et de sagesse. Supposons qu'il soit intervenu. Supposons qu'il eût étouffé le libre arbitre, en arrêtant la main prête à toucher l'arbre fatal, en éloignant l'insidieux serpent de la présence de la femme, n'est-ce pas alors que Marcion se fût écrié : « O maître inconsé-
» quent avec lui-même ! caractère mobile, infidèle à son
» œuvre, brisant ce qu'il avait fait ! A quoi bon per-
» mettre le libre arbitre pour l'enchaîner ensuite? A
» quoi bon l'enchaîner après l'avoir permis? Interven-
» tion violente, ou institution maladroite, il n'a ici que le
» choix du blâme. Dès qu'il met des entraves à l'usage de
» la liberté, n'est-ce pas alors qu'il paraît s'être trompé,
» impuissant qu'il était à prévenir l'avenir? Qu'il ait dé-
» parti cette faveur sans savoir quelle en serait l'issue, on
» ne peut manquer de le confesser. En vain sa prescience
» lui montrait l'homme abusant un jour de ses dons,
» quelle chose convenait mieux à la dignité suprême
» qu'une immuable fidélité à ses institutions, n'importe
» l'événement? A l'homme de voir dans ce cas s'il n'a-

» vait pas follement dépensé le trésor qu'il avait reçu! » Lui seul eût désobéi à une loi qu'il n'aurait pas voulu » suivre. Mais il n'appartenait point au législateur de » frustrer lui-même sa loi en ne permettant pas l'accom- » plissement du précepte. »

Voilà quel langage tu tiendrais avec raison contre le Créateur, si en vertu de sa providence et du pouvoir que tu réclames de lui, il s'était opposé au libre arbitre de l'homme. Eh bien! puisque le Créateur s'est conformé à des institutions empreintes de bonté et de sagesse dans leur origine, hâte-toi de rendre intérieurement hommage à sa gravité, à sa patience, à sa fidélité.

VIII. En effet, il n'avait pas tiré l'homme du néant uniquement pour qu'il eût à vivre de la vie matérielle, mais encore de la vie de la justice, conformément à Dieu et à sa loi. La vie animale, il la lui avait communiquée lui-même, en lui soufflant, selon le langage sacré, « une » ame vivante. » Quant à la vie dans le bien, il la lui avait recommandée en l'avertissant de respecter la loi. Celui-là prouve donc que l'homme n'a pas été créé pour la mort, qui désire aujourd'hui le rétablir dans la vie, « aimant » mieux le repentir du pécheur que sa mort. » Par conséquent, de même que Dieu avait voulu pour l'homme un état de vie, de même l'homme se précipita dans un état de mort, et cela non point par infirmité, non point par ignorance, en sorte que rien ne peut être imputé au Créateur. Quoique le séducteur fût un ange, celui qui a été séduit était libre et maître de lui-même; il était « l'image et la ressemblance du Très-Haut, » plus fort que l'ange; souffle émané de Dieu, il était de plus noble origine que l'esprit matériel, dont se composait la substance angélique. « Les esprits sont tes messagers, s'é- » crie le Psalmiste, et la flamme est ton ministre. » Dieu aurait-il soumis l'universalité des êtres à l'empire de l'homme, si l'homme eût été incapable de domination; s'il n'eût possédé une nature « plus relevée que celle des

» anges, » que Dieu n'a pas investis d'un semblable pouvoir? Par conséquent, il n'aurait pas imposé le fardeau de la loi à qui était trop faible pour le porter. Contre celui qui pouvait alléguer l'excuse de son impuissance, il n'aurait pas promulgué un décret de mort; enfin, au lieu de mettre en possession de la liberté et de l'indépendance un être fragile, il lui eût plutôt refusé cette faveur. D'ailleurs rien n'est changé aujourd'hui. Ce même homme, cette même substance intelligente, ce même Adam avec ses conditions primitives, ne le voyons-nous pas, en vertu de son même libre arbitre et de sa même indépendance, triompher encore tous les jours des assauts du même démon, lorsqu'il se conduit d'après la soumission aux préceptes de Dieu?

IX. « Le souffle de Dieu, c'est-à-dire l'ame, a failli dans » l'homme. La substance du Créateur est donc capable de » pécher de façon ou d'autre. La corruption de la partie ne » peut manquer de rejaillir sur le tout. »

— Pour répondre à cette difficulté, examinons les qualités de l'ame. D'abord il faut nous arrêter au texte grec, qui appelle l'ame un souffle et non un esprit. Quelques interprètes, sans réfléchir à la différence de ces deux termes, ni à la propriété des expressions, au lieu de souffle, écrivent esprit, et par là fournissent aux hérétiques une occasion de blasphémer l'Esprit de Dieu, c'est-à-dire Dieu lui-même, par une odieuse imputation de péché. Nous avons traité ailleurs cette question. Sache donc que le souffle est moindre que l'esprit. Il a beau être une émanation de celui-ci, une exhalaison légère pour ainsi dire, toutefois il n'est pas esprit. Ainsi la brise est plus déliée que le vent. Quoiqu'elle provienne du vent, elle n'est pas le vent. Je pourrais encore appeler le souffle l'image de l'esprit. Car c'est par là que l'homme est la ressemblance de Dieu, c'est-à-dire de l'esprit, selon le témoignage de l'Evangéliste. L'image de l'esprit, c'est donc le souffle. Or, la représentation n'est jamais identique avec la vérité. Autre chose est d'être selon

la vérité, autre chose d'être la vérité elle-même. Ainsi, le souffle, bien qu'il soit l'image de Dieu, ne peut égaler tellement la ressemblance du divin modèle, que, parce que Dieu ne peut pas pécher, il résulte que son souffle, c'est-à-dire son image, n'ait pas dû commettre de péché. En cela l'image le cède à la réalité; et le souffle est inférieur à l'esprit.

Sans doute quelques traits du Tout-Puissant brillent dans cette ame immortelle, libre, maîtresse de ses actions, raisonnable, capable d'intelligence et de savoir, pleine de sagesse et de prévoyance. Mais jusque dans ces facultés, elle n'est qu'une image. Infiniment au-dessous de l'essence divine, elle ne peut pas davantage s'élever à une pureté exempte de souillure, attribut exclusif de Dieu, c'est-à-dire de la vérité, seule prohibition imposée à l'image. Une image a beau rendre les traits d'un modèle vivant et animé, elle demeure toujours dépourvue de vie et de mouvement. Telle est l'ame par rapport à l'esprit. Elle n'a pu reproduire le privilége de l'impeccabilité, sa vertu distinctive. Autrement, elle cesserait d'être ame pour devenir un véritable esprit, et l'homme qui la possède un dieu.

Poursuivons : il faudrait que tout ce qui émane de Dieu fût transformé en Dieu, pour que tu eusses le droit d'ériger son souffle en divinité, c'est-à-dire en être infaillible. Souffle dans une flûte. As-tu converti l'instrument en homme pour l'avoir animé de ton souffle? La même chose se passa dans Dieu quand il anima l'homme de son esprit. Enfin, les livres saints nous apprennent formellement « qu'il répandit sur le visage du premier homme un souffle » de vie, et qu'il lui donna une ame vivante. » Ils ne disent pas qu'il lui ait communiqué l'esprit vivifiant. Il sépara cet être nouveau de sa propre substance. Tout ouvrage est nécessairement distinct de l'ouvrier, c'est-à-dire inférieur à l'ouvrier. Le vase qui sort des mains du potier n'est pas le potier. De même, le souffle créé par l'esprit ne sera point l'esprit. Prends-y garde. Le nom même de souffle, donné

à l'ame, indique assez qu'elle a été créée dans un degré d'infériorité.

— « Eh bien! voilà que vous donnez à l'ame une fai-
» blesse que vous lui refusiez tout à l'heure. »

— Alors que tu prétends l'égaler à Dieu, c'est-à-dire la faire exempte de péché, je soutiens qu'elle est faible. Mais s'agit-il de la rapprocher de l'ange? je suis forcé de rétablir dans sa prééminence ce roi de la création que les anges s'empressent de servir; il y a plus, « qui jugera les anges » au dernier jour, » s'il persévère dans la loi de Dieu, ce qu'il n'a pas voulu dans l'origine. Le souffle de Dieu a donc pu prévariquer. Il l'a pu, mais il ne l'a point dû. Il l'a pu par l'infirmité de sa substance, souffle qu'il était et non pas esprit. Mais il ne le devait pas en vertu de son libre arbitre, en tant qu'il était libre et non esclave.

Outre cette liberté, il avait encore la menace de la mort, nouvel appui offert à sa fragilité, pour gouverner la liberté de ses décisions. Ainsi, que l'ame ait péché, on peut dire que ce n'est point par son principe qui l'assimile à Dieu, mais par son libre arbitre associé à cette substance, faculté que Dieu lui avait accordée avec une haute sagesse, mais que l'homme a inclinée du côté où il l'a voulu. Si tel est l'état des choses, les plans du Créateur demeurent justifiés du reproche de mal. Le libre arbitre ne rejettera plus la faute sur l'auteur de qui il émane, mais sur la créature qui en a perverti l'usage. En un mot, quel mal attribuer au Créateur? La prévarication de l'homme? Mais ce qui appartient à celui-ci n'appartient point à Dieu : on ne peut considérer comme auteur du délit celui qui le défend, je n'ai pas dit assez, celui qui le condamne. Si la mort est un mal, il faut en rejeter l'odieux non sur celui qui a dit : « Vous mourrez, » mais sur le téméraire qui a bravé cette menace. En méprisant la mort, il créa la mort. Sans son mépris, elle n'eût jamais existé.

X. Vainement, on reporterait de l'homme au démon l'œuvre du mal, comme ayant été l'instigateur de la pré-

varication, afin de renvoyer la faute au Créateur, parce que le Tout-Puissant, qui créa les esprits « pour être ses » messagers, » est l'auteur du démon. La substance angélique, sortie pure des mains divines, voilà ce qui appartient au Créateur. Mais ce que Dieu n'a pas fait, c'est le diable; reste donc qu'il se soit fait lui-même le délateur qui rejette sur Dieu cette fausse accusation : « Dieu vous a » défendu de toucher à tous ces arbres; vous pouvez en » manger sans mourir. Il ne vous a imposé ces défenses » que parce qu'il vous envie la divinité. » Fourberie envers les hommes! blasphème envers la divinité! Une malice si profonde peut-elle venir de Dieu? non, sans doute. Il avait marqué l'ange de la même bonté qui éclatait dans tout le reste de ses œuvres. Que dis-je? il l'avait déclaré le plus sage de tous avant sa chute, à moins que Marcion ne prenne la sagesse pour un mal. Parcours les prophéties d'Ezéchiel; tu remarqueras sans peine que cet ange, bon dans son origine, ne se corrompit que par les mouvements de sa volonté. Il s'adresse ainsi au démon dans la personne du roi de Tyr : « La parole divine retentit à mes oreilles » en ces mots : Fils de l'homme, commence un chant lu- » gubre, sur le roi de Tyr, et dis-lui : Voici comment parle » le Seigneur : Tu es le sceau de la ressemblance. » (Qu'est-ce à dire? Tu reproduis l'intégrité de l'image et de la ressemblance.) « Tu es plein de sagesse; à toi la couronne de » la beauté. » (Ces paroles le déclarent le plus élevé parmi les anges, archange, supérieur à tous en sagesse.) « Tu » es né dans l'Eden, dans les jardins de délices du Sei- » gneur. » (C'est là, en effet, que Dieu avait créé les anges lorsqu'il enfanta des êtres d'une seconde nature.) « Les pierres précieuses formaient ton diadème; le rubis, » la topaze, le jaspe, la chrysolithe, l'onyx, le béryle, » l'escarboucle, l'émeraude, la sardoine, l'améthyste, » brillaient sur tes vêtements. L'or regorge dans tes gre- » niers et dans tes trésors. Depuis le jour de ta naissance, » où je t'ai établi chérubin sur la montagne sainte, tu

» marches au milieu des pierres éblouissantes. Tu fus ir-
» réprochable dans ta formation jusqu'au moment où tes
» offenses ont été dévoilées. En multipliant les odieux pro-
» fits de tes trafics, tu as péché, etc. » Reproches qui s'appliquent manifestement à l'ange déchu et non au souverain des mers. En effet, de tous les hommes, il n'en est pas un qui ait reçu le jour dans le jardin des délices; je n'en excepte pas même Adam, qui n'y fut que transporté; pas un qui ait été établi chérubin sur la montagne sainte de Dieu, c'est-à-dire dans les hauteurs célestes, d'où Satan est tombé, suivant le témoignage même du Très-Haut; pas un qui ait résidé au milieu des pierres éblouissantes, c'est-à-dire parmi les rayons enflammés des étoiles qui étincellent comme autant de diamants, d'où Satan encore a été précipité avec la rapidité de la foudre.

C'est donc l'auteur du péché lui-même qui était désigné dans la personne du roi prévaricateur. « Irréprochable au-
» trefois depuis le jour de sa naissance, » l'esprit malfaisant avait été formé pour le bien, émanation d'un Créateur qui produisait hors de son éternité des œuvres irréprochables, créature parée de toute la gloire angélique, et placée auprès du trône de Dieu, la bonté par communication auprès de la bonté par essence. Mais dans la suite il pervertit volontairement sa nature. « Depuis que tes of-
» fenses ont été mises à nu. » Quelles offenses lui sont donc imputées? « Il a détourné l'homme de la soumission qu'il
» devait à Dieu. » Il a péché, depuis qu'il a semé le péché. A dater de ce jour, « il multiplia ainsi son trafic, » c'est-à-dire la somme de ses prévarications. Mais substance spirituelle, il n'en avait pas moins reçu la liberté du bien ou du mal. Dieu eût-il refusé ce privilége à un être voisin de lui?

Toutefois en le condamnant d'avance, il nous donna un témoignage formel que c'était par une dépravation personnelle et toute volontaire que l'ange avait failli. De plus, en mesurant le sursis à ses œuvres, il demeura fidèle aux

calculs de sa sagesse, qui ajournait l'anéantissement du démon dans le même but qu'elle ajournait le rétablissement de l'homme. Il ouvrit à ce combat de tous les jours une carrière suffisante, afin que l'homme écrasât son ennemi avec cette même liberté qui avait succombé aux assauts du démon : nouvelle preuve que la faute était à lui et non à Dieu; afin qu'il reconquît dignement le salut par la victoire; que le diable fût plus amèrement châtié, quand il serait vaincu par celui qu'il avait terrassé auparavant, et enfin que la bonté divine se manifestât dans sa plus haute évidence, en transportant au paradis l'homme couronné de gloire, l'homme qui devait sortir de la vie pour cueillir le fruit de l'arbre de vie.

XI. Ainsi jusqu'à la prévarication de l'homme, la bonté divine avait seule paru. La justice, la répression, ou, pour parler le langage des Marcionites, la cruauté n'éclate qu'après sa chute. Dès-lors la femme est condamnée à enfanter dans la douleur et à obéir à un mari. Mais la femme, ne l'oublions pas, avait entendu auparavant sans mélange d'amertume, et au milieu des bénédictions, ces paroles prononcées pour la propagation de l'espèce humaine : « Croissez et multipliez. » Mais la femme avait été donnée primitivement à l'homme, pour être sa compagne et non son esclave. Dès-lors la terre est maudite. Mais cette même terre avait été bénie auparavant. Dès-lors les chardons et les épines; mais auparavant, les herbes, les plantes, les fruits de toute espèce. Dès-lors le travail, et un pain arrosé de sueurs; mais auparavant une nourriture sans labeur, fournie par chaque arbre, et des aliments sûrs et tranquilles. Dès-lors, l'homme rentre dans la terre; mais auparavant il avait été formé de terre; dès lors, il est condamné à mourir, mais auparavant il était fait pour la vie : dès-lors les vêtements de peau pour cacher sa honte, mais auparavant il était nu sans scrupule. Ainsi la bonté de Dieu découlant de son essence, avait paru d'abord : la sévérité apparut ensuite, provoquée par le crime.

L'une inhérente à la nature, l'autre accidentelle ; l'une apanage de la divinité, l'autre accommodée à l'homme ; l'une naissant d'elle-même, l'autre née d'une cause. La nature n'a pas dû enchaîner dans l'inaction la bonté du Créateur, pas plus que la révolte n'a dû échapper aux répressions de la sévérité. Dieu s'est accordé la première à lui-même ; il a accordé la seconde à une nécessité. Commence par répudier comme mauvaises les fonctions du juge, insensé, qui n'as rêvé un autre dieu débonnaire, que dans l'impuissance de concilier avec la bonté la répression du juge, quoique ton dieu juge et condamne également, ainsi que nous l'avons démontré. Ou bien non ! dépouille-le de ses fonctions ; voilà que tu en fais un législateur assez frivole et assez inconséquent pour établir des lois dépourvues de sanction et de jugement. Mais n'est-ce pas anéantir Dieu que d'anéantir sa justice ? Où en seras-tu réduit ? Il te faudra indubitablement accuser la justice qui constitue le juge véritable, ou la ranger parmi les maux, qu'est-ce à dire ? transformer l'injustice en bonté.

En effet, que la justice soit un mal, l'injustice est un bien. Or, si tu es contraint de déclarer l'injustice une chose des plus mauvaises, la même conséquence te presse d'inscrire la justice parmi les choses les meilleures. Rien d'opposé au mal qui ne soit bon. Rien d'opposé au bien qui ne soit mauvais. Par conséquent, autant l'injustice est un mal, autant la justice est un bien. Ne la considérons pas seulement comme une vertu isolée et bonne en elle-même. Il faut voir en elle la garde et la tutelle de la bonté, parce que la bonté, séparée de la justice qui la dirige, n'est plus bonté, mais injustice. Encore une fois, pas de bonté sans justice. Tout ce qui est juste est bon.

XII. S'il est vrai que la justice et la bonté sont inséparables, que dire de celui qui vient établir deux divinités contraires, en attribuant à l'une une bonté, à l'autre

une justice exclusives? La bonté réside où réside la justice. Dans l'origine, Dieu était aussi bon que juste, et ces deux attributs ont marché de pair. La bonté a fait le monde; la justice a tout ordonné. C'est encore la justice qui, prenant conseil de la bonté, décide qu'il faut composer le monde d'éléments empreints de bonté. Qui prononça la séparation « entre la lumière et les ténèbres, » entre le jour et la nuit, entre le ciel et la terre, entre les eaux supérieures et les eaux inférieures, entre les plaines de la mer et la masse de l'aride, autrefois confondues, entre les grands corps lumineux et les petits corps lumineux, entre les flambeaux qui président au jour et ceux qui président à la nuit, entre l'homme et la femme, entre l'arbre de la mort et l'arbre de la vie, entre l'univers et le paradis, entre les animaux qui nagent dans les eaux, et ceux qui habitent la terre? Toujours la justice. La justice arrangea tout ce que la bonté avait conçu. Tout a donc été disposé et ordonné par cet arrêt de la justice. Le lieu, la forme, le mouvement, les effets, la nature, l'apparition, la naissance et le déclin des éléments sont des jugements du Créateur. Que sa justice date du jour où le mal est entré dans le monde, ne va point te l'imaginer. Lui donner le péché pour origine, ce serait la ternir. Nous venons de prouver que le Créateur s'est manifesté avec la bonté source de tout, et qu'on ne doit pas considérer comme accidentel, mais bien comme inhérent à la nature divine, un attribut qui règle les opérations de la divinité.

XIII. Il est vrai; dès que le mal eut fait irruption ici-bas, et que la bonté divine eut affaire à son ennemi, cette même justice rencontra une application nouvelle. Il fallut que dès-lors, attentive à diriger les mouvements de la bonté divine, outre cette liberté par laquelle Dieu se communique à qui il lui plaît, elle rendît à chacun selon ses œuvres, offrît les dons célestes à qui les méritait, les refusât à qui s'en montrait indigne, les retirât à l'ingra-

titude, et s'opposât à toute rivalité. Ainsi cette justice distributive qui condamne en jugeant, et punit après avoir condamné, n'est que la dispensation de la bonté. Quoi qu'on en dise, cette prétendue barbarie, loin de trahir un naturel violent, est un témoignage d'indulgence. D'ailleurs la frayeur de ses jugements tourne au profit du bien, et non du mal. Il ne suffisait plus que le bien, désormais aux prises avec le mal et vaincu par lui, fût recommandable en soi-même. Tout aimable qu'était la vertu, il ne lui était plus possible de se maintenir, et son antagoniste l'eût aisément terrassée, si quelque frayeur salutaire n'avait poussé ou retenu dans les voies du bien même ceux qui s'y refusaient.

D'ailleurs, au milieu de tant de séductions du mal contre le bien, qui se fût porté vers le bien qu'il pouvait mépriser impunément? Qui eût travaillé à conserver ce qu'il pouvait perdre sans risque? « La voie qui conduit au » mal est large et beaucoup plus battue, » nous disent les livres saints. L'universalité des humains ne s'y engagerait-elle pas, si on le pouvait sans trembler? Eh quoi! nous tremblons devant les formidables menaces du Créateur, et pourtant à peine sont-elles capables de nous arracher au mal! que fût-il arrivé s'il n'y avait point eu de menaces? Appelleras-tu mal une justice qui ne favorise point le mal? Refuseras-tu le nom de bien à celle qui pourvoit à l'exécution du bien? Tu ne veux pas d'un Dieu tel qu'il doit être; en vaudrait-il mieux créé à ta fantaisie? un Dieu sous lequel le crime dormît en paix? un Dieu qui fût le jouet du démon? Le Dieu, bon, selon toi, serait celui qui réussirait le mieux à rendre l'homme méchant, puisqu'il lui assurerait l'impunité.

Mais je le demande, où est l'auteur du bien, sinon celui qui le sanctionne? De même, quel est l'homme étranger au mal, sinon l'ennemi du mal? Quel en est l'ennemi, sinon celui qui le réprime? Qui le réprime, sinon le juge qui le châtie? Ainsi, Dieu tout entier est bon quand il est

tout pour le bien. Ainsi, pour le dire en un mot, il est tout-puissant parce qu'il a entre les mains la vie et la mort. Vouloir mon bonheur, quand on n'a d'autre faculté que celle de me servir, c'est trop peu pour moi. Avec quelle confiance attendrai-je le bien d'un pareil Dieu, si son empire se borne là? Comment exigerai-je de lui la récompense de la vertu, si je n'attends pas le salaire du vice? Il excite nécessairement ma défiance : il n'a pas de supplices pour l'un ou pas de récompenses pour l'autre, s'il n'a des supplices ou des récompenses à sa disposition. Tant il est vrai que la justice est la plénitude de la divinité, qu'elle manifeste à nos yeux un Dieu parfait, et nous montre dans l'être souverain un père et un maître; un père par sa clémence, un maître par sa loi; un père par son autorité indulgente, un maître par son autorité rigoureuse; un père qu'il faut chérir tendrement, un maître qu'il faut redouter nécessairement; chérir parce qu'il aime mieux la miséricorde que le sacrifice, « redouter parce » qu'il a en aversion le péché; chérir parce qu'il aime » mieux le repentir du pécheur que sa mort, » redouter parce qu'il repousse les pécheurs impénitents.

Aussi, à côté de ce précepte « Tu aimeras ton Dieu, » la loi a-t-elle ajouté : « Crains le Seigneur! » D'une part elle s'adressait à la soumission, de l'autre à l'orgueil en révolte.

XIV. Suis le Créateur dans l'ensemble de ses opérations. Partout c'est le même Dieu « qui frappe, mais qui guérit; » qui tue, mais qui vivifie; qui abaisse, mais qui élève; » qui crée le mal, mais qui crée également le bien. » Car il ne faut pas laisser sans réponse l'objection des hérétiques.

— « Voilà, s'écrient-ils, qu'il le déclare lui-même : C'est » moi qui crée le mal. »

— Abusant d'un terme commun qui confond dans son ambiguïté les deux espèces de maux, et s'applique au péché non moins qu'au châtiment, nos adversaires attri-

buent ce double mal au Créateur pour le répudier ensuite comme auteur de la prévarication. Pour nous, nous distinguons ici. Séparant, comme il convient, le mal de la contravention d'avec le mal du supplice, le mal de la faute d'avec le mal du châtiment, nous renvoyons à chacun des auteurs ce qui le regarde, au démon la prévarication et la faute, au Dieu créateur le supplice et le châtiment. D'une part œuvre de malignité, de l'autre œuvre de justice. Enfin, des jugements et des rigueurs après la révolte et la transgression, voilà de quels maux le Créateur a entendu parler; mais ce sont des maux inhérents aux attributions du juge.

Il est bien vrai que ses sentences deviennent des maux terribles pour ceux qu'elles atteignent : mais, considérées en elles-mêmes, elles sont des biens, parce qu'elles sont l'expression de la justice, la protection de l'innocence, la sanction de la loi, la répression du crime, et sous ce point de vue, elles sont dignes de Dieu.

Prouve donc qu'elles sont injustes, afin de prouver qu'il faut les imputer à malice, c'est-à-dire les regarder comme des maux de l'injustice. Car dès-lors qu'il y a justice, elles deviennent des biens véritables. Ces maux prétendus ne demeurent tels que pour ceux qui condamnent sans examen et abusent du langage. Viens donc affirmer que c'est injustement que l'homme, contempteur volontaire de la loi divine, a reçu le triste salaire que le Seigneur voulut lui épargner; injustement que les iniquités des générations précédentes ont disparu sous les eaux, ou les flammes vengeresses; injustement que l'Egypte, ici honteux repaire de la superstition, et là despote impitoyable du peuple qu'elle avait recueilli, fut frappée par les dix plaies. « Il » endurcit le cœur de Pharaon. » — Mais l'impie qui avait nié Dieu, qui s'était tant de fois orgueilleusement révolté contre ses ambassadeurs, qui écrasait le juif par de nouvelles charges, ne méritait-il pas que sa mort servît d'exemple? Que dire encore? Il y avait long-temps que

l'Egyptien, à genoux devant l'ibis et le crocodile, qu'il préférait au Dieu vivant, était coupable envers le Très-Haut du crime de l'idolâtrie. Le Seigneur n'épargna pas plus sa nation, mais sa nation ingrate. Il déchaîna deux ours contre des enfants; mais les enfants avaient insulté son prophète.

XV. Examine avant tout la conduite du souverain juge. Si elle t'apparaît conforme aux principes de la raison, attribue alors à la sagesse et à la justice la rigueur et tous les moyens par lesquels se manifeste la rigueur. Pour ne pas nous appesantir plus long-temps sur ces détails, justifiez toutes les prévarications, si vous condamnez toutes les sentences, excusez tous les péchés, si vous répudiez tous les jugements. Au lieu de censurer le juge, faites mieux : essayez de le convaincre d'injustice. Il demandait compte aux fils des iniquités de leurs pères. Il est vrai; mais la grossièreté d'un peuple indocile exigeait de pareils remèdes afin d'attacher les pères à la loi divine jusque dans les intérêts de leur postérité. Montrez-moi un homme en effet qui ne veille plus soigneusement au salut de ses enfants qu'au sien propre. Autre considération. Si la bénédiction des pères passait à leurs descendants, sans aucun mérite de la part de ces derniers, pourquoi la culpabilité des pères n'eût-elle pas rejailli sur les enfants? Il en était de la faveur comme de la haine : elles descendaient dans tous les degrés de la famille sans préjudice des décisions ultérieures : « En ces jours-là on ne dira plus : Les pères ont » mangé des raisins verts, et les dents des enfants ont été » agacées. » Qu'est-ce à dire ? « Le père ne portera plus » l'iniquité du fils, ni le fils l'iniquité du père. Alors » chacun ne paiera que pour ses prévarications. » La divinité voulait que, la loi s'amollissant avec la dureté du peuple pour qui elle avait été faite, la justice ne confondît plus la race avec la personne. D'ailleurs, pour qui admet l'Evangile de la vérité, il est visible à quelle nation s'adressait la sentence qui vengeait sur les fils les crimes des

pères ; à la nation qui devait se lier volontairement par ce vœu : « Que son sang retombe sur nos têtes et sur les têtes » de nos enfants ! » La Providence lui appliquait déjà la parole qu'elle avait entendue.

XVI. La sévérité est bonne parce qu'elle est juste ; si le juge est bon, il est juste. De même toutes les conséquences qui dérivent d'une juste sévérité sont bonnes, la colère, la jalousie, la rigueur. Elles sont la dette de la sévérité, comme la sévérité est la dette de la justice. Il faut contraindre au respect une jeunesse qui doit le respect. Il suit de là qu'il est absurde de reprocher au juge les attributions du juge, aussi innocentes que le juge lui-même. Eh quoi ! En reconnaissant la nécessité du chirurgien, repousseras-tu les instruments destinés à couper, à tailler, à brûler, à lier les chairs, et sans lesquels il n'y a plus de chirurgien ? Mais coupe-t-il hors de propos ? retranche-t-il à contre-temps ? brûle-t-il sans réflexion ? alors fais le procès à ses instruments et condamne son ministère. Tu tombes dans la même inconséquence, lorsque, admettant que Dieu juge, tu supprimes les mouvements et les affections en vertu desquels il prononce. C'est à l'école des prophètes et du Christ, et non à l'école des philosophes ou d'Epicure, que nous avons appris à connaître Dieu. Nous qui croyons que la divinité est descendue en personne sur la terre et qu'elle a revêtu pour sauver l'homme, le néant de l'homme, nous sommes loin de penser avec ces rêveurs qu'elle demeure indifférente aux choses de la terre.

— « Mais, ajoutent les hérétiques, échos d'Epicure » dans cette occurrence, si votre Dieu est capable de co- » lère, de haine, de jalousie, de vengeance, il est donc » changeant et corruptible ; il est donc mortel. »

— Ces raisonnements n'effraient point des chrétiens qui croient en un Dieu mort et néanmoins vivant éternellement. Insensés les hommes qui mesurent Dieu à la mesure de l'homme, et qui, par là même que les passions annoncent chez nous une nature corrompue, appliquent à la Divinité

notre corruption et nos misères. Ne nous laissons pas tromper ici par la ressemblance des mots ; mais, distinguons soigneusement les substances ! Les sens de Dieu et ceux de l'homme, quoique désignés sous un terme commun, diffèrent autant que leur nature. Ainsi l'on attribue à l'Eternel une main, des pieds, des oreilles, des yeux ; mais ces yeux, ces oreilles, cette main, ces pieds seront-ils semblables aux nôtres parce qu'ils portent le même nom ? Autant il y a de différence entre le corps de Dieu et celui de l'homme, malgré la communauté du mot membre, autant il y a de différence entre l'ame divine et l'ame humaine, sous cette appellation générale de sentiments, corrupteurs dans l'homme parce que la substance humaine est corruptible, incapables d'altérer l'essence divine parce que celle-ci est incorruptible. Crois-tu à la divinité du Créateur ? — Assurément, réponds-tu. — Comment donc imagines-tu de prêter à Dieu les imperfections de l'homme, au lieu de lui laisser sa divinité tout entière ? Admettre sa nature divine, n'est-ce pas exclure tout ce qui participe de l'homme, puisqu'en confessant sa divinité, tu as déclaré d'avance qu'il ne ressemblait en rien aux créations humaines ? Or, après avoir reconnu également que c'est Dieu qui a répandu sur le visage de l'homme un souffle de vie, et non pas l'homme qui a soufflé la vie au Créateur, n'y a-t-il pas un étrange renversement d'idées à placer dans Dieu les qualités de l'homme, au lieu de placer dans l'homme les qualités de Dieu ; à faire Dieu à l'image de l'homme, au lieu de faire l'homme à l'image de Dieu ? Voilà par quel côté je suis l'image de Dieu. Mon ame a reçu les mêmes sentiments et les mêmes qualités que lui ; mais non dans le même degré que lui. La propriété et les effets varient avec les deux substances.

Réponds-moi d'ailleurs ! pourquoi appelles-tu qualités divines les sentiments contraires, c'est-à-dire la patience, la compassion, et la bonté qui les engendre ? Nous sommes loin toutefois de les posséder dans leur perfection, parce

qu'à Dieu seul appartient la perfection. De même la colère et l'indignation n'apparaissent pas dans l'homme avec l'incorruptibilité et l'inaltérable repos de Dieu, privilége incommunicable de sa nature. Il s'irrite, mais sans trouble; il s'indigne, mais sans changement, sans altération. L'universalité de ses mouvements doit répondre à l'universalité des nôtres, sa colère à notre scélératesse, sa jalousie à notre orgueil, son indignation à notre ingratitude, et tout ce qui est formidable aux méchants, de même qu'il a des miséricordes pour les faibles, de la longanimité pour les pécheurs qui ne reviennent pas à lui, des récompenses pour qui les mérite, des largesses pour les justes et tout ce que les bons réclament. Chacune de ses affections diverses, il l'éprouve, mais comme il convient à l'être parfait et éternel, qui a communiqué à l'homme ses facultés, mais dans les limites de sa nature.

XVII. Ces considérations établissent la sagesse des jugements divins, ou pour parler un langage plus digne, nous les montrent comme la sauvegarde de cette bonté universelle et souveraine que les Marcionites séparent de la justice, et qu'ils ne veulent pas reconnaître dans le même Dieu, pure dans son essence, « faisant pleuvoir » sur les bons comme sur les méchants, et lever égale- » ment son soleil sur les justes et sur les impies. » Cependant à quel autre qu'au Créateur convient cet éloge? Vainement Marcion osa retrancher de l'Evangile ce témoignage rendu par Jésus-Christ à notre Dieu. Il est gravé dans le livre de l'univers : il est lu par toutes les consciences. Tremble, Marcion ! cette patience que tu nies, t'attend et te jugera; cette patience « qui désire le re- » pentir du pécheur plutôt que sa mort, et qui préfère la » miséricorde au sacrifice. » Tu la nies ! Mais n'est-ce pas elle qui détourne le glaive suspendu sur la tête des Ninivites? qui accorde quinze années aux larmes d'Ezéchias? qui rétablit sur le trône de Babylone un roi pénitent? qui rend aux supplications de tout un peuple le fils

de Saül, près de mourir? qui pardonne à David après qu'il a confessé sa prévarication contre la maison d'Urie? qui relève l'empire d'Israël autant de fois qu'elle le renverse? qui réchauffe aussi souvent qu'elle intimide? Tu n'attaches tes regards que sur le juge : contemple aussi le père. Tu le censures quand il se venge; ouvre aussi les yeux quand il pardonne. Mets dans la balance la sévérité et la douceur! Puis, quand tu auras découvert dans mon Dieu la miséricorde et la justice, tu n'auras plus besoin de recourir à un autre Dieu pour rencontrer la bonté.

De là passe à l'examen des divers commandements, préceptes, injonctions et conseils dont il a environné l'homme. Tout cela, me diras-tu peut-être, ne se trouve-t-il pas aussi réglé par les lois humaines? Sans doute, mais avant tous les Lycurgue et tous les Solon du monde, il y avait Moïse; il y avait Dieu. Chaque génération suivante hérite des générations passées. Toutefois ce n'est pas de ton dieu que mon Dieu créateur apprit à porter ces défenses : « Tu ne tueras point; tu ne commettras » point d'adultère; tu ne déroberas point; tu ne porteras » point faux témoignage; tu ne désireras point le bien » d'autrui; honore ton père et ta mère; tu aimeras ton » prochain comme toi-même. » Après les recommandations principales d'innocence, de pudeur, de justice, de piété filiale, viennent des préceptes de bienfaisance. Ainsi, au bout de six années de servitude, l'esclave recouvre sa liberté. Chaque septième année, la terre se repose afin que le pauvre y moissonne à son tour. « La loi » délie même la bouche du bœuf qui foule les moissons, » afin que la douceur ordonnée envers les animaux nous conduise à la compassion envers nos semblables.

XVIII. Mais parmi tous les bienfaits de la loi, lesquels justifierai-je de préférence, sinon ceux que l'hérésie a le plus violemment attaqués? La loi du talion prescrivait « œil pour œil, dent pour dent, haine pour haine. » Son

but n'était pas d'autoriser le mal en échange du mal, mais de contenir la violence par la crainte de la réciprocité. Il était difficile, impossible peut-être de persuader à un peuple grossier et incrédule d'attendre la vengeance des mains du Seigneur, selon l'oracle du prophète : « A moi » la vengeance, et je l'exercerai dans le temps. » En attendant, que fait la loi? Elle étouffe la pensée de l'outrage par la certitude d'un outrage pareil, permet la seconde injure pour prévenir la première agression, oppose aux ruses de la méchanceté le contrepoids d'une méchanceté équivalente, effraie la première par la seconde, empêche la seconde en effrayant la première, parce que la passion est mille fois plus sensible au mal qu'elle a déjà éprouvé. En effet, rien de si amer pour l'offenseur que de subir à son tour le traitement qu'il infligeait tout à l'heure. Si la loi interdit quelques viandes, si elle déclare immondes quelques animaux quoique bénis dès l'origine du monde, reconnais-le! elle avait dessein d'exercer la tempérance, et de mettre un frein à cette gourmandise qui, nourrie du pain des anges, regrettait les concombres et les melons d'Egypte. Il s'agissait de prévenir les compagnes trop habituelles de l'intempérance, l'incontinence et la luxure, qui s'apaisent dans la sobriété. « Le peuple avait mangé, » il avait bu, et il se leva pour danser. » Ces sages prévisions éteignaient encore en partie la soif de l'or, en détruisant le prétexte des nécessités de la vie dont s'autorisent les richesses pour satisfaire aux délices d'une table somptueuse. Est-ce là tout leur mérite? Elles accoutumaient encore l'homme à jeûner dans la vue de plaire à Dieu, à se contenter de peu d'aliments, et à choisir les plus grossiers. Sans doute le Créateur mérite ici un blâme, mais c'est d'avoir imposé ces privations à son peuple plutôt qu'aux ingrats Marcionites. Quant à ce long, embarrassant et minutieux détail de sacrifices, d'oblations, de cérémonies et de rites divers, personne n'accusera Dieu de l'avoir prescrit pour lui-même, lui qui s'écrie si ouverte-

ment : « Qu'ai-je besoin de la multitude de vos victimes? » Qui vous a demandé d'apporter ces offrandes? » Mais admirons encore ici la sagesse de la providence. Ne connaissant que trop la pente du peuple juif vers l'idolâtrie et la prévarication, elle prit soin de l'attacher au culte véritable par un appareil de cérémonies imposantes, aussi propres à frapper les sens que la pompe des superstitions païennes elles-mêmes. Elle voulait qu'à cette pensée : Dieu l'ordonne, cela plaît à Dieu, Israël détournant ses regards des rites idolâtriques, ne cédât jamais à la tentation de se faire des idoles.

XIX. Jusque dans le commerce habituel de la vie et au milieu des détails les plus vulgaires, au dedans, au dehors, Dieu leur prescrivit la forme des moindres vases destinés aux ablutions, afin qu'environnés partout de ces observances légales, ils ne perdissent pas un moment de vue la présence de Dieu. En effet, « quelle autre condition de » bonheur pour l'homme que de reposer sa volonté dans » la loi sainte, et de la méditer et le jour et la nuit? » N'imputons point à la sévérité de son fondateur la promulgation de cette loi. Elle est l'œuvre d'une bonté souveraine, qui travaillait à dompter la rudesse de son peuple, et soumettait, par des rites multipliés et fatigants, une foi novice encore. Nous ne parlons point ici des sens mystiques de cette loi, toute spirituelle, toute prophétique, symbole auguste de l'avenir. Il suffit pour le moment de démontrer que son but naturel étant d'enchaîner l'homme à Dieu, elle ne peut mériter aucun blâme, sinon celui des pervers qui ne veulent pas servir Dieu.

C'est encore dans ces vues bienfaisantes, bien plus que pour appesantir le fardeau de la loi, que la bonté du Très-Haut suscita dans ses prophètes des prédicateurs d'une morale digne de lui. « Faites disparaître de votre ame la malice » de vos pensées : apprenez à faire le bien. Recherchez » la justice; relevez l'opprimé; protégez l'orphelin; dé- » fendez la veuve; ne rejetez pas qui vous consulte; fuyez

» le contact du méchant; rompez les liens de l'iniquité;
» portez les fardeaux de ceux qui sont accablés; brisez les
» contrats injustes. Partagez votre pain avec celui qui a
» faim; recevez sous votre toit ceux qui n'ont point d'asile.
» Si vous voyez un homme nu, couvrez-le, et ne méprisez
» point la chair dont vous êtes formé. Préservez votre
» langue de la calomnie, et vos lèvres des discours artifi-
» cieux. Eloignez-vous du mal; pratiquez le bien; cherchez
» la paix, et poursuivez-la sans relâche. Entrez en colère,
» et ne péchez pas. » Qu'est-ce à dire, Ne persévérez pas dans votre ressentiment, ou ne vous vengez point. « Heu-
» reux l'homme qui n'est point entré dans le conseil de
» l'impie; qui ne s'est point arrêté dans la voie des pé-
» cheurs, et ne s'est point assis dans la chaire empoison-
» née! » Où donc siégera-t-il? « Qu'il est bon, qu'il est
» doux à des frères d'habiter ensemble, en méditant et le
» jour et la nuit la loi du Seigneur! Il vaut mieux établir
» sa confiance dans le Seigneur que dans les hommes, et
» espérer en lui que dans les princes de la terre. En effet,
» quelle est la récompense de l'homme qui sert son Dieu?
» Il sera comme l'arbre planté près du courant des eaux,
» qui donne des fruits en son temps, et dont les feuilles ne
» tombent point. Tout ce qu'il voudra entreprendre lui
» réussira. Celui qui a les mains innocentes et pures, qui
» n'a pas reçu son ame en vain, et qui ne s'est jamais par-
» juré vis-à-vis du prochain, celui-là recevra la bénédic-
» tion du Seigneur, obtiendra la miséricorde de Dieu son
» sauveur. Car voilà que l'œil du Seigneur est ouvert sur
» ceux qui le craignent, sur ceux qui espèrent en sa mi-
» séricorde. Il délivrera leur ame de la mort, » de la mort éternelle, « et il les nourrira dans leur faim, » c'est-à-dire encore dans leur faim de la vie éternelle. « De grandes
» tribulations sont réservées ici-bas aux justes; mais le
» Seigneur les délivrera de tous les maux. La mort de
» ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur. Dieu
» garde tous leurs os : il n'y en aura pas un seul de

» brisé : le Seigneur rachète l'ame de ses serviteurs. »

Voilà, entre mille, quelques préceptes empruntés aux Ecritures du Créateur. Rien ne manque, j'imagine, au témoignage de son infinie bonté, ni les préceptes de charité qu'il établit, ni les récompenses qu'il promet.

XX. Ainsi que la sépia, que la loi antique avait en vue quand elle interdisait ce poisson comme immonde, les hérétiques, dès qu'ils sentent qu'ils vont être saisis, répandent adroitement autour d'eux les ténèbres du blasphème, en écartant et en obscurcissant tout ce qui fait briller la bonté divine. Mais suivons leur malice à travers ses nuages. Traînons au grand jour de la lumière l'esprit de ténèbres, faisant un crime au Créateur d'avoir recommandé aux Hébreux d'enlever l'or et l'argent des Egyptiens. Eh bien ! ô le plus extravagant des sectaires, je te prends toi-même pour juge. Examine d'abord les droits de l'un et de l'autre peuple; puis, prononce sur l'auteur du précepte. D'une part, l'Egyptien redemandant à l'Hébreu ses vases d'or et d'argent; de l'autre, l'Hébreu, appuyant ses réclamations sur des contrats inviolables, montrant les sueurs de ses pères, et revendiquant le salaire de sa douloureuse servitude, en échange des briques qu'il avait transportées, des cités et des maisons qu'il avait bâties. Panégyriste du dieu exclusivement bon, quelle sentence va sortir de ta bouche ? Condamneras-tu l'Hébreu à reconnaître sa supercherie, ou l'Égyptien à s'avouer son débiteur, ainsi que se termina le différend, suivant une tradition ? Car les deux peuples ayant traité leurs réclamations par des ambassadeurs réciproques, les Egyptiens, dit-on, renoncèrent volontairement à leurs vases.

Aujourd'hui toutefois les Hébreux opposent aux Marcionites de plus hautes prétentions. « A n'estimer le travail » de six cent mille individus qu'une pièce d'argent par » jour, pendant une longue suite d'années, la valeur des » vases emportés par nous, quelle qu'elle fût, était une » compensation insuffisante. De quel côté sont donc les

» obligations? pour ceux qui s'approprient les vases, ou » pour ceux qui habitent les maisons et les cités? Le » dommage est-il pour l'oppresseur? ou la faveur pour l'op- » primé? Mais que parlons-nous de nos sueurs? quand » même nous ne jetterions dans la balance que les outrages » dont nous avons été accablés, hommes libres plongés » dans les prisons comme de vils esclaves; quand même » nos scribes n'étaleraient devant les tribunaux que leurs » épaules indignement meurtries et déchirées par les » verges, ce ne serait point avec quelques vases enlevés à » l'opulence d'un petit nombre de riches, ce serait avec » tous les trésors de ceux-ci, avec la fortune de tous les » citoyens qu'il te faudrait condamner l'Egypte à racheter » de pareilles infamies. » Si la cause des Hébreux est juste et bonne, qu'en conclure? que l'injonction du Créateur est bonne et juste aussi. Il a imposé la reconnaissance à l'Egyptien malgré lui. Il a indemnisé la longue oppression de son peuple, au moment de sa sortie, par le faible adoucissement d'une secrète compensation. Disons-le toutefois : La restitution fut inégale. L'Egypte a-t-elle rendu aux fugitifs tous les enfants qu'elle avait égorgés?

XXI.—« Nierez-vous du moins que ses commandements » ne soient souvent contradictoires et n'annoncent un ca- » ractère fantasque et mobile? Par exemple d'une part il » défend de travailler le jour du sabbat, et de l'autre il » ordonne que l'arche d'alliance, pour renverser les rem- » parts de Jéricho, soit portée autour de cette ville pen- » dant huit jours consécutifs, c'est-à-dire pendant le jour » du sabbat. »

—Ici tu perds de vue la lettre même de la loi qui n'exclut pendant ce jour que les œuvres de l'homme et non celles de la divinité. « Pendant six jours, dit-elle, tu tra- » vailleras et tu accompliras ton œuvre; mais le septième » jour, qui est le jour du Seigneur ton Dieu, tu ne feras » aucune œuvre. » Laquelle? La tienne sans doute. La conséquence voulait que Dieu retranchât de ce jour les

œuvres qu'il avait réservées précédemment aux six autres ; les tiennes donc : des œuvres humaines, des œuvres de tous les jours. Mais l'acte de porter l'arche autour des murs ne peut passer pour une œuvre humaine, pour une œuvre de tous les jours. Elle avait la sanction d'en haut : elle était trois fois sainte et essentiellement divine, puisqu'elle était ordonnée par Dieu lui-même. Je développerais ici le mystère caché sous le symbole, s'il n'était pas trop long de dévoiler les figures que renferment les prescriptions du Créateur. D'ailleurs il est probable que tu ne les admets pas. Il vaut donc mieux te convaincre toi et les tiens par l'irrésistible évidence de la vérité, au lieu de recourir à de savantes investigations. Bornons-nous à des preuves simples, telles que l'incontestable distinction du sabbat qui interdisait les œuvres de l'homme, et non celles de Dieu. Voilà pourquoi le téméraire qui recueillait du bois le jour du sabbat fut livré à la mort. Il vaquait à son œuvre ; il était en contravention avec la loi. Mais ceux qui portèrent l'arche autour des murs dans un jour semblable, le firent impunément. Loin de travailler pour eux-mêmes, ils obéissaient à Dieu dont ils accomplissaient l'œuvre.

XXII. De même quand il dit : « Tu ne feras point d'idole » taillée ni aucune image de ce qui est au ciel, ni de ce » qui est sur la terre, ni de ce qui est sous les eaux, » ces défenses songeaient à prévenir l'idolâtrie. Car il ajoute : « Tu ne les adoreras point ; Tu ne les serviras point. » Quant au serpent d'airain, que Moïse façonna dans la suite d'après les ordres du Seigneur, étranger à toute pensée d'idolâtrie, il était destiné à guérir ceux qu'avaient blessés les serpents. Je te fais grâce du remède divin dont il était l'emblème. De même du chérubin et du séraphin d'or battu qui couvraient le propitiatoire de l'arche d'alliance : décoration innocente, en harmonie avec la majesté de l'arche sainte, et placée là pour des raisons bien différentes du principe idolâtrique qui avait provoqué l'interdiction de toute image taillée, ils ne sont point en con-

tradiction avec la défense précédente, puisqu'ils n'ont rien de commun avec les idoles que proscrit la loi. Nous avons parlé de la bienfaisante sagesse qui avait présidé à l'institution des sacrifices. Ils étaient destinés à éloigner le peuple du paganisme. Que si Dieu rejeta par la suite ces offrandes : « Qu'ai-je besoin de la multitude de vos sacrifices ? etc. » il voulait nous faire comprendre qu'il n'avait point à ces cérémonies un intérêt personnel : « Je ne boirai plus désor- » mais, dit-il, le sang des taureaux, » parce qu'ailleurs il avait dit : Le « Dieu éternel n'aura ni faim ni soif. » Il a beau abaisser un regard de complaisance sur les victimes d'Abel, et respirer avec délices les holocaustes de Noë, quelle si grande suavité pouvait-il trouver dans les entrailles d'une génisse, ou quel parfum dans l'odeur des victimes consumées par le feu ? Mais l'ame pure et craignant le Seigneur de ceux qui offraient à l'Eternel les dons de sa munificence, voilà quel était son plus délicieux aliment et le parfum de suavité qui montait vers lui. Qu'importaient à sa félicité les sacrifices de l'univers ? Il les revendiquait seulement à titre d'hommages dus à sa majesté. Un client offre à un grand de la terre, ou à un prince qui n'a besoin de rien, un présent quel qu'il soit. La qualité ou la quantité de l'offrande, même la plus vulgaire, déshonore-t-elle l'homme opulent, ou bien cette respectueuse déférence réjouit-elle son cœur ? Que le client, au contraire, sans attendre l'ordre du prince, ou sur l'injonction qu'il en a reçue, lui apporte de magnifiques présents, qu'il célèbre solennellement le jour de sa naissance ou de son inauguration, mais avec la haine dans le cœur, avec une fidélité douteuse et une soumission chancelante, le prince ou le riche ne devra-t-il pas s'écrier : « Qu'ai-je besoin » de la multitude de vos offrandes ? j'en suis rassasié. Vos » solennités, vos jours de fête, vos sabbats, mon ame les » repousse avec dégoût. » En disant *vos* fêtes, *vos* sabbats, parce qu'en les célébrant à leur fantaisie, bien plus que pour rendre hommage à la divinité, ils avaient abaissé jusqu'à

l'homme l'acte religieux, Dieu prouva qu'il avait de sages motifs pour répudier les rites qu'il avait prescrits lui-même.

XXIII. — Veux-tu l'accuser d'inconstance, à l'égard des personnes, parce qu'il réprouve ceux qu'il avait élus, et d'imprévoyance parce qu'il élit ceux qu'il doit réprouver un jour, comme s'il condamnait ses jugements passés, ou qu'il ignorât ses jugements à venir? — Rien de plus conforme à la bonté et à la justice que de rejeter ou d'élire d'après les mérites actuels. Saül est élu; mais Saül n'a point encore méprisé le prophète Samuel. Salomon est rejeté; mais Salomon, esclave des femmes étrangères, Salomon prostitué aux idoles de Moab et de Sidon. Que devra donc faire le Créateur pour échapper au blâme des Marcionites? Condamner d'avance les prévarications futures dans le serviteur encore fidèle? mais il répugne à la bonté divine de déshériter qui n'a pas encore mérité la haine. Epargner le pécheur à cause de sa justice passée? mais il ne répugne pas moins à l'éternelle justice de remettre le crime quand les mérites précédents sont anéantis. Où est donc l'impeccabilité ici-bas pour que Dieu maintienne constamment tel ou tel dans sa faveur sans pouvoir jamais la lui retirer? ou quel homme est assez dépourvu de bonnes œuvres pour que Dieu le répudie à tout jamais sans pouvoir un jour l'admettre au nombre de ses enfants? Change la nature de l'homme. Alors, pour une bonté indéfectible, jamais de répudiation; pour une perversité constante, jamais d'élection. Au reste, si dans l'une ou dans l'autre voie, le serviteur est récompensé ou puni selon les temps, par un Dieu à la fois bon et juste, ce même Dieu ne change donc point d'avis, par légèreté ou par imprévoyance. Loin de là! Une censure équitable et providentielle dispense à chaque période ses mérites particuliers.

XXIV. Tu ne dénatures pas moins son repentir, lorsque, non content de l'imputer à la mobilité ou à l'imprévoyance, tu veux y voir la confession de ses torts. De ce qu'il dit : « Je me repens d'avoir fait Saül roi, » tu en con-

clus que cette expression implique la reconnaissance d'une faute ou d'une erreur. Il n'en va pas toujours ainsi. Le repentir n'est souvent dans la bouche du bienfaiteur qu'un reproche adressé à l'ingrat qui n'a pas craint d'abuser du bienfait. Telle est ici la pensée du Créateur à l'égard de la personne de Saül, qu'il avait honoré du diadème. Il n'avait point failli en l'élevant à la royauté et en l'ornant des dons de l'Esprit saint, puisque ce roi était le plus vertueux et « sans égal parmi les enfants d'Israël » à l'époque de son élection. Convenance et dignité, tout est sauvé. Mais Dieu ignorait-il ce qui suivrait ? Tu soulèverais l'indignation de tous, si tu imputais l'imprévoyance à un Dieu dont tu proclames la prescience, dès lors que tu admets sa divinité, car la prescience est un attribut essentiel de la divinité. Encore un coup, ce repentir accusait amèrement l'infidélité de Saül. L'élection de ce roi est irréprochable. Donc, les regrets divins sont la condamnation de Saül plutôt que de la divinité.

— « D'accord ; mais voici qui tombe directement sur » elle. Il est écrit au livre de Jonas : Dieu considéra les » œuvres des Ninivites ; il se repentit de la malice qu'il » avait résolue contre eux ; et il ne l'exécuta point. » Jonas lui-même parle ainsi au Seigneur : « Je me suis hâté de » fuir vers Tharse, car je vous savais un Dieu clément, » accessible à la pitié, riche en patience et en miséricordes, » et se repentant de sa malice. »

— Heureusement que Jonas a rendu dans ces derniers mots un hommage à la bonté de notre Dieu, à sa longanimité envers les pécheurs, à la richesse de ses miséricordes, à l'abondance de sa compassion pour ceux qui pleurent et reconnaissent leurs iniquités, comme faisaient alors les Ninivites. Si la bonté parfaite est l'apanage de celui qui possède ces qualités, il faut que tu abandonnes l'accusation en confessant que malice et bonté sont contradictoires dans un Dieu de cette nature.

— « Mais puisqu'au témoignage de Marcion lui-même,

» Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, et que
» votre Dieu cependant a prononcé le mot de malice, ce
» qui répugne à la bonté infinie, n'y a-t-il pas là quelque
» interprétation plausible qui accorde la bonté avec la ma-
» lice elle-même? »

— Sans doute elle existe. La malice, dans ce passage, loin de s'appliquer à la nature du Créateur, en tant que mauvaise, se rapporte à cette même puissance de juge, en vertu de laquelle il disait tout à l'heure : « C'est moi qui » crée le mal, » et, « Voilà que je vais répandre sur vous » toute espèce de maux. » Mais quels maux? Les peines du péché, et non le péché lui-même. Nous les avons suffisamment justifiées en démontrant qu'elles sont honorables pour le juge. De même que sous leur appellation générique de mal elles ne sont point répréhensibles dans le juge, et à ce titre seul ne prouvent point sa cruauté; de même, il faut encore entendre ici par malice les châtiments que le souverain juge inflige en vertu de ses fonctions judiciaires, et qui sont conformes à la bonté. Chez les Grecs, ce mot est souvent le synonyme de supplice et d'afflictions, comme dans cet exemple. Par conséquent, en se repentant de sa malice, le Créateur ne se repentit que de la réprobation prononcée contre la créature dont il se préparait à venger les crimes. Que devient donc le blâme contre le Créateur? N'y avait-il pas dignité et convenance à décréter la destruction d'une cité couverte d'iniquités? Concluons : le décret d'extermination, juste en lui-même, c'était la justice et non la malignité qui l'avait porté. Mais le châtiment qui allait fondre sur les coupables, il le nomma malice, comme s'il eût dit douleur et salaire du péché.

— « Eh bien! couvrez tant qu'il vous plaira du nom
» de justice la malice du Créateur, puisque la destruc-
» tion de Ninive était un acte de justice. Alors il n'en est
» pas moins à blâmer. Il s'est repenti de la justice qui doit
» demeurer immuable. » — Illusion, répondrai-je! Dieu ne

se repentira jamais de la justice : il ne reste plus maintenant qu'à connaître en quoi consiste le repentir de Dieu. S'il arrive à l'homme de mêler trop souvent au regret de ses prévarications le repentir d'un bienfait qu'il a placé sur un ingrat, il ne faut pas croire qu'il en soit de même de la divinité aussi incapable de commettre le mal, que de condamner le bien; il n'y a pas plus de place chez elle pour le mal, que pour le repentir du mal. La même Ecriture fixe tous les doutes là-dessus. Ecoutons! C'est Samuel qui parle à Saül : « Le Seigneur a déchiré aujour-
» d'hui entre tes mains le royaume d'Israël, et il l'a livré
» à un autre meilleur que toi. Israël sera divisé en deux
» parts. Or, celui qui triomphe en Israël ne pardonnera
» point, et ne se repentira point. Est-il homme pour se
» repentir? » Ce principe établit la différence qui sépare le repentir divin d'avec le nôtre. Il n'a pour origine ni l'imprévoyance, ni la légèreté, ni la condamnation d'un bien imprudemment exécuté, ou d'un mal méchamment commis par le Créateur. Quelle en sera donc la nature? Elle resplendit, si vous n'entendez pas le repentir à la manière humaine. On n'y trouvera rien autre qu'un changement de la volonté primitive, admissible et irréprochable dans l'homme, à plus forte raison dans la divinité dont toutes les volontés sont pures. Chez les Grecs, le mot repentir (1) se compose de deux autres qui signifient non pas l'aveu d'un tort, mais le changement d'une volonté qui de la part de Dieu se gouverne d'après les modifications de notre humanité.

XXV. Pour en finir avec toutes les difficultés de même genre, continuons de justifier les abaissements, infirmités, ou inconvenances dont vous faites si grand bruit contre la divinité.

— « Adam, où es-tu? s'écrie le Seigneur. Le Seigneur
» ignorait donc où il était? Et quand il se cache, son maître

(1) μετὰ-νοεῖν.

» ne savait donc pas, si c'était par honte de sa nudité, ou » pour avoir goûté du fruit défendu? »

— Hélas non! le Seigneur ne pouvait ignorer le lieu de sa retraite, pas plus que sa révolte. Mais il fallait qu'Adam, qui se cachait à cause des troubles de sa conscience, fût traduit au tribunal du Seigneur, et comparût en présence du juge, non-seulement pour s'y entendre appeler, mais pour y commencer l'expiation de son crime. Ces mots : « Adam, où es-tu? » doivent être prononcés non-seulement en l'appelant par son nom, mais avec l'accent de la sévérité et du blâme : « Adam, où es-tu? » Qu'est-ce à dire? « Te voilà plongé dans la perdition; tu as cessé » d'être; » de telle sorte qu'il y ait dans cette intonation un décret de bannissement et de mort. Apparemment un coin du jardin avait échappé aux regards du Dieu « qui tient l'univers dans sa main comme le nid d'un » faible oiseau, du Dieu dont le ciel est le trône, dont » la terre est le marche-pied. » Apparemment il était réduit à l'appeler pour l'apercevoir, aussi invisible, lorsqu'il se cachait, qu'au moment où il cueillait le fruit de l'arbre. Quoi! la sentinelle qui veille à tes jardins ou à tes vignes, découvre le brigand ou le loup, et tu imaginerais follement que pour l'œil éternel qui, du haut des cieux, plonge sur tout ce qui est au-dessous de lui, il puisse y avoir quelques ténèbres? Insensé, qui insultes à ce témoignage de la majesté divine, et à l'enseignement qu'elle donnait à l'homme, écoute. Dieu interrogeait Adam comme incertain, afin de prouver à l'homme qu'il était libre, et de lui offrir, par un désaveu spontané, ou par une humble confession, l'occasion d'avouer lui-même son iniquité, et par là de se relever de sa chute. De même ailleurs : « Caïn, où est ton frère? » Le Seigneur avait déjà entendu la voix du sang d'Abel qui criait vers lui. Mais il interroge l'impie, afin, qu'usant de son libre arbitre, il fût à même de combler volontairement son crime par le mensonge et l'endurcissement. Dieu, préludant dès-lors à la doctrine

de l'Evangile : « Vous serez justifiés par vos paroles ou » condamnés par vos paroles, » nous apprenait ainsi à confesser nos fautes au lieu de les nier. Car, quoique Adam eût été livré à la mort par suite du décret porté contre lui, l'espérance lui resta néanmoins. « Voici Adam » devenu comme l'un de nous, s'écrie le Seigneur lui-» même. » Comme si Dieu montrait déjà dans l'avenir l'homme élevé à la divinité. Mais achevons le passage! « Maintenant donc, craignons qu'avançant la main, il » ne prenne aussi de l'arbre de vie, n'en mange, et ne » vive éternellement. » Par ce mot, *maintenant*, indice du présent, il nous fait entendre que la vie est devenue passagère dans le temps présent. Aussi ne maudit-il ni Adam ni Eve, comme aspirant à la réhabilitation, déjà relevés aux yeux du Seigneur par un commencement d'expiation. Au contraire, il maudit Caïn. Vainement le fratricide voudrait se dérober par la mort au souvenir de son crime. Il le condamne à vivre, chargé d'une double infamie, son crime et son désaveu. Telle est l'ignorance de notre Dieu. Il n'en prend les apparences que pour ne pas laisser ignorer à l'homme prévaricateur ce qui lui reste à faire.

— Cependant, quand il s'agit de Sodome : « Je des-» cendrai, dit-il, et je verrai s'ils ont accompli dans leurs » œuvres la clameur venue jusqu'à moi. S'il est ainsi, je » le saurai. » Je vous le demande. Pouvait-il mieux exprimer son incertitude par suite de son ignorance et le désir de connaître?

— Oui; mais cette façon de parler, nécessaire pour l'énoncé d'une sentence, ne cacherait-elle pas sous sa forme interrogative, au lieu du doute, l'expression de la menace? Prends-y garde d'ailleurs. Si un Dieu descendu sur la terre pour accomplir ses jugements, parce que d'autres moyens d'exécution lui manquent, te paraît si ridicule, du même coup tu fais le procès à ton Dieu. Ton Dieu n'est-il pas descendu sur la terre pour y opérer la rédemption qu'il méditait?

XXVI. — « Mais votre dieu jure. » — Par qui? par le dieu de Marcion peut-être. — « Non ; mais par lui-même ; » serment encore mille fois plus vain! » — Et que voudrais-tu donc qu'il fît, s'il avait la conscience qu'il est le dieu unique, surtout quand il jure ainsi : « D'autre dieu » que moi, il n'en est pas. » Discutons, toutefois : Que lui reproches-tu, le parjure ou l'inutilité de son serment? De parjure, il ne peut s'en rencontrer, pas même l'apparence, puisque, d'après votre témoignage, il ignora qu'il existait un autre dieu. En jurant par l'être qu'il connaît existant, c'est-à-dire par lui-même, il a prononcé un serment véritable. Mais de parjure, point. D'une autre part, son affirmation qu'il n'y a point d'autre dieu, est-elle inutile? Elle eût été superflue et vaine, si le monde n'avait pas eu des idolâtres alors, des hérétiques aujourd'hui. Il jure donc par lui-même, afin que l'univers croie sur la parole d'un Dieu qu'il n'y en a pas d'autre. C'est toi, Marcion, qui l'as réduit à cette nécessité. Il te voyait déjà, toi et tes erreurs. S'il accompagne de serment ses promesses ou ses menaces, pour arracher une foi difficile au début, rien de ce qui fait croire à Dieu n'est indigne de Dieu.

— « Mais votre Dieu montre sa faiblesse jusqu'au mi- » lieu de son indignation. Voilà qu'irrité contre le peuple » qui a consacré le veau d'or, il adresse cette demande à » Moïse son serviteur : Maintenant donc livre à mon cour- » roux un libre cours. Mon indignation s'allume contre » eux, et je les exterminerai ; et je te rendrai père d'un » grand peuple. Aussi, affirmons-nous d'ordinaire que » Moïse est meilleur que ce Dieu dont il invoque la pitié et » contient la colère. Seigneur, répond le défenseur du » peuple, tu ne le feras point, sinon, efface-moi avec eux » du livre de vie. »

— Misérables Juifs, misérables Marcionites, de n'avoir point reconnu dans la personne de Moïse le Christ désarmant les justices de son Père, et offrant sa vie pour la rançon de son peuple! Mais il suffit que la vie du peuple

ait été accordée pour le moment à Moïse. Le Seigneur invitait le serviteur lui-même à solliciter cette grâce. « Livre » à mon courroux un libre cours, dit-il, et je les exter- » minerai, » afin que le prophète, en s'offrant lui-même, retînt le bras prêt à frapper, et que l'univers apprît par cet exemple quel est le pouvoir du juste sur Dieu lui-même.

XXVII. Pour en finir d'un mot avec toutes les faiblesses, indignités ou abaissements que vous allez recueillant çà et là, dans le but de décrier le Créateur, je vous opposerai un simple et irrésistible argument. Dieu n'a pu descendre parmi les hommes d'une manière visible, sans prendre les organes et les affections de l'humanité, voile protecteur sous lequel il tempérait les rayons de la majesté divine que n'aurait pu supporter notre faiblesse. Organes, affections indignes de lui, j'en conviens, mais nécessaires à l'homme, et par là même dignes de la divinité, parce que rien n'est si digne de Dieu que le salut de l'homme. J'insisterais davantage sur cette matière, si j'avais à la discuter avec des idolâtres, quoique, à vrai dire, du paganisme à l'hérésie, la distance soit légère. Toutefois, puisque vous croyez que Dieu a revêtu une chair fantastique, et n'a passé qu'en apparence par tous les degrés de la condition humaine, il ne nous faudra pas de longs arguments pour vous persuader que Dieu soit conforme à notre humanité. Les articles de votre foi serviront eux-mêmes à vous convaincre.

En effet, si le Dieu, et le Dieu le plus sublime, n'a pas rougi d'abaisser la hauteur de sa majesté jusqu'à se soumettre à la mort et à la mort de la croix, pourquoi ne permettriez-vous pas au nôtre quelques abaissements, auxquels la raison se prête plus volontiers qu'à cette série d'outrages judaïques qui aboutissent à un gibet et à un tombeau! Ces humiliations si décriées n'établissent-elles pas la présomption que le Christ livré aux passions humaines est le Fils de ce Dieu auquel vous reprochez les faiblesses de l'humanité? Nous tenons pour certain, nous, que le

Christ a toujours agi au nom de Dieu le Père, qu'il a vécu dans la personne des patriarches et des prophètes, Fils du Créateur, Verbe de celui qui l'a fait son Fils, en l'engendrant de sa substance, dès-lors arbitre des dispositions et des volontés paternelles. Placé pour un peu de temps au-dessous des anges, comme le chante le psalmiste, et dans cet abaissement prodigieux, façonné par son Père à cette humanité qui vous répugne si fort, le Verbe esssayait l'homme, et préludait, dès l'origine, au rôle qu'il remplirait dans la plénitude des temps. C'est lui qui descend sur la terre, lui qui interroge, lui qui sollicite, lui qui jure.

Au reste, l'Evangile qui nous est commun atteste que le Père ne se montra jamais à qui que ce fût. « Personne » ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, dit Jésus-Christ. » C'est encore lui qui avait prononcé cet oracle dans l'Ancien Testament : « Nul ne verra Dieu sans mourir. » Il nous annonçait en termes assez clairs que le Père était invisible, mais que, Dieu lui-même, et rendu visible aux hommes, il agissait au nom et par l'autorité du Père, Christ pour nous identifié à notre nature, et par là même tout à nous. Donc, toute la part de grandeur et de majesté que vous réclamez pour Dieu, résidera dans le Père. Il sera invisible, impalpable, inaccessible, habitant au sein d'une paix inaltérable : ce sera, si vous le voulez, le Dieu des philosophes. Mais ce qui dans votre pensée répugne à la majesté suprême, faites-en le partage du Fils dans sa chair mortelle, de ce Fils incarné que nos yeux aperçoivent, que nos oreilles entendent, que nos sens découvrent; ambassadeur du Très-Haut, arbitre et ministre de ses volontés, associant en lui l'homme et le Dieu; Dieu par ses prodiges, homme par ses abaissements, donnant à l'homme tout ce qu'il ôte à Dieu; enfin tout ce qui est à vos yeux le déshonneur de mon Dieu est le sacrement du salut des hommes.

Dieu est venu habiter avec les hommes pour apprendre aux hommes à vivre en Dieu. Dieu a agi comme l'égal de l'homme, afin que l'homme puisse agir comme l'égal de

Dieu. Dieu s'est fait petit afin de faire l'homme plus grand. Ah! dédaignez un pareil Dieu! mais alors je ne sais si vous pouvez croire à un Dieu crucifié. Etrange renversement d'idées dans votre manière de concevoir la bonté et la justice du Créateur! Vous le reconnaissez pour juge. Mais vient-il à exercer la justice, et à déployer une sévérité en proportion avec les motifs qui ont provoqué la justice, alors vous n'avez pas assez de plaintes contre sa barbarie. Vous voulez un Dieu souverainement bon. Mais que cette bonté miséricordieuse ait une bienfaisance conforme à sa douceur, et s'abaisse pour se mettre à la portée de l'homme, bassesse! avilissement! vous écriez-vous. Il ne vous plaît ni grand, ni petit, ni ami, ni juge. Que direz-vous si nous vous faisons toucher au doigt les mêmes infirmités dans votre Dieu? Qu'il juge, nous vous l'avons déjà prouvé en son lieu. Qu'en sa qualité de juge, il déploie la sévérité, et par la sévérité la rigueur, rien de plus vrai, si toutefois il y a rigueur.

XXVIII. Enfin, aux abaissements, aux malices, et aux mille censures de Marcion, j'opposerai des *antithèses* rivales. Mon Dieu, dis-tu, a ignoré qu'il y eût un dieu supérieur à lui. Mais le tien n'a pas su qu'il y eût un dieu inférieur à lui; car selon le ténébreux Héraclite, de haut en bas, ou de bas en haut, même distance. S'il ne l'eût pas ignoré, n'eût-il pas remédié au mal dès le principe? Mon Dieu a livré le monde au péché, à la mort, et au démon instigateur du péché. Mais ton dieu n'est pas moins coupable; il a tout enduré. Mon Dieu a changé de résolution. Mais le tien en a fait autant. Le jour où, réveillé de sa longue apathie, il abaissa ses regards sur le genre humain, n'a-t-il pas renoncé à une indifférence de plusieurs siècles? Mon Dieu se repent dans quelques rencontres. Même reproche pour le tien. Quand il avisa enfin à la réhabilitation de l'humanité, ne s'est-il pas repenti de son long silence à l'égard du mal? Oui, l'insouciance du salut de la terre fut un crime, dont votre

dieu ne se corrigea que par le repentir. Mon Dieu a commandé le vol : un vol d'or et d'argent. Mais plus la valeur de l'homme l'emporte sur un vil métal, plus ton dieu annonce un esprit de rapine et de violence, quand il dérobe l'homme à son créateur et à son maître légitime. Mon Dieu demande œil pour œil. Mais le tien, en défendant les représailles, perpétue la violence. En effet, l'agresseur ne réitérera-t-il point ses outrages s'il a la certitude de n'être point repoussé? Mon Dieu n'a pas su qui il choisissait. Le tien n'a pas fait moins. Eût-il admis au nombre des siens le traître Judas, si sa prescience l'avait connu? Si tu prétends que le Créateur a menti quelque part, le mensonge est bien plus grand dans ton christ dont le corps était fantastique. La cruauté de mon Dieu a perdu des milliers de mortels. Mais tous ceux que le tien ne sauve pas, il les abandonne à la perdition. Mon Dieu a ordonné qu'on tuât quelques individus. Mais le tien a voulu être immolé, doublement homicide envers lui d'abord, puis envers l'assassin par qui il a voulu être immolé. Je ne dis point assez. Je prouverai à Marcion que son dieu a donné la mort à une nation tout entière, en faisant d'elle un peuple d'homicides, à moins qu'il n'ose affirmer qu'elle n'a point péché contre le Christ. Toutefois la vérité marche d'un pas libre et ferme. Pour convaincre, il lui faut peu de paroles; de longs discours sont nécessaires au mensonge.

XXIX. Au reste, j'aurais combattu plus vigoureusement les *antithèses* de Marcion, s'il eût été besoin d'une longue réfutation pour justifier le Créateur aussi bon qu'il est juste, comme nous l'avons montré par des exemples dignes de Dieu. Que si la bonté et la justice constituent dignement la plénitude de la Divinité, toute-puissante pour la récompense comme elle l'est pour le châtiment, je puis d'un mot réduire au néant ces antithèses qui prétendent distinguer d'après les caractères, les lois, les inclinations, et conséquemment jeter entre le Christ et le Créateur, les mêmes abîmes qu'entre la bonté et la jus-

tice, la douceur et la cruauté, le salut et la perdition. Mais elles ne font qu'unir davantage ceux qu'elles placent dans des oppositions convenables à la Divinité. Hâte-toi donc d'effacer et le titre, et le plan de Marcion, et le but de cet ouvrage lui-même. Il ne sert plus qu'à confirmer l'harmonie de la bonté souveraine et de la souveraine justice dans le même Dieu, parce que ce double attribut convient à Dieu seul. Ton empressement à opposer dans ces exemples le Christ au Créateur tend à établir l'unité. La substance de ce que tu appelles les deux divinités sera tellement une et identique, dans son indulgence et ses rigueurs, qu'elle a voulu marquer de sa bonté les mêmes circonstances qu'elle avait précédemment empreintes de sa sévérité. Faudra-t-il s'étonner que ces attributs varient selon les dispositions humaines, et que le Dieu qui avait mené avec la verge de fer un peuple indocile, conduise par la douceur une nation soumise? Par conséquent les antithèses me montreront les plans du Créateur réformés par le Christ, scellés de nouveau, et restaurés plutôt qu'anéantis, surtout quand tu affranchis ton dieu de tout mouvement d'amertume, par conséquent de toute affection envieuse à l'égard du Créateur. S'il en est ainsi, comment tes antithèses me prouveront-elles que sa rivalité jalouse lutta contre le Créateur dans des opérations différentes? Je reconnaîtrai plutôt par elles-mêmes dans cette circonstance que mon dieu est un Dieu jaloux, qui, usant de ses droits, amena par une émulation bonne et louable, ses propres lois, qui avaient trop de verdeur dans l'origine, à la saveur de la maturité. Ce monde lui-même, si sagement combiné d'éléments contraires, est plein d'oppositions. Ainsi, ô extravagant Marcion, tu as oublié de nous forger un dieu pour la lumière et un dieu pour les ténèbres, afin de nous persuader plus aisément qu'à l'un appartenait la bonté, à l'autre la rigueur. Vous trouvez en Dieu les oppositions qu'il a lui-même établies dans le monde.

CONTRE MARCION.

LIVRE III.

1. Fidèle aux traces du premier ouvrage que nous continuons de reproduire après l'avoir perdu, notre plan nous conduit à l'examen du Christ, quoique cette discussion, en arrivant après la démonstration de l'unité de Dieu, paraisse à peu près superflue. En effet, que le Christ n'appartienne à nul autre dieu qu'au Dieu créateur, telle est la présomption qui a dû s'établir lorsque nous avons prouvé victorieusement qu'il n'y avait point d'autre dieu que le Dieu créateur, prêché par le Christ lui-même, et que les apôtres ont proclamé. Ainsi, d'un second Dieu, et par conséquent d'un second Christ, pas un mot avant le scandale de Marcion. Cette assertion est facile à vérifier pour qui remonte au berceau des Eglises fondées par les apôtres, et à celui des églises dissidentes. Il faut le reconnaître : quand il y a déviation à la règle, la déviation se trouve où se trouve la postériorité. C'est un principe que nous avons posé précédemment. Toutefois, cette discussion, consacrée exclusivement au Christ, ne sera pas destituée de tout avantage. Démontrer que le Christ est l'envoyé du Créateur, c'est encore exclure le dieu de Marcion. Il convient à la vérité d'user de toutes ses forces, non pas comme un soldat qui succombe. Du reste, elle triomphe par l'arme des prescriptions. Il lui appartient d'aller avec la certitude du triomphe à la rencontre d'un adversaire assez furieux pour présumer plus facilement

la venue d'un Christ jamais annoncé, que la venue d'un Christ toujours prédit.

II. Ma première attaque, la voici : L'apparition de ton messie a-t-elle dû être si soudaine ? D'abord, il était fils de Dieu ; il était donc dans l'ordre que le père annonçât le fils avant que le fils annonçât le père ; que le père rendît témoignage au fils avant que le fils rendît témoignage au père. En second lieu, à sa divine filiation, il joignait le titre d'ambassadeur. Ici encore l'autorité qui envoyait devait couvrir de son patronage celui qu'elle déléguait pour lui rendre hommage ici-bas, parce que nul représentant d'une autorité étrangère ne s'accrédite par ses déclarations personnelles. Loin de là ! L'ambassadeur attend que son maître le devance et le protége par sa déclaration même. D'ailleurs, quel moyen de reconnaître pour fils celui que son père n'a jamais avoué, ou de se fier à un mandataire dont l'auteur du mandat n'a jamais prononcé le nom ? Le père se fût-il abstenu de le nommer, ou l'auteur du mandat de le désigner, s'il eut existé réellement ? Tout ce qui s'affranchit des règles communes éveille le soupçon. L'ordre et l'enchaînement des idées ne me permettent pas de reconnaître le père après le fils, l'auteur du mandat après le mandataire, le Dieu après le Christ. Rien, dans la reconnaissance, ne doit précéder l'origine, parce que rien ne la précède dans les dispositions. Fils improvisé ! ambassadeur improvisé ! christ improvisé ! Mais la Providence ne procède pas avec cette brusque précipitation. Elle prépare les éléments de longue main. Si ton christ a été préordonné d'avance, pourquoi n'a-t-il pas été annoncé, afin qu'il pût être prouvé par la prédication qu'il avait été préordonné, et par la préordination, qu'il était divin ? Assurément, une œuvre si merveilleuse, élaborée dans les conseils éternels, n'aurait pas dû surgir à l'improviste, puisqu'elle était destinée à sauver le monde par la foi. Plus elle devait s'enraciner dans la créance humaine, pour devenir profitable, plus

elle exigeait, pour atteindre ce but, une suite de préparatifs appuyés sur les fondements de l'économie divine et de la prophétie. Dans cette progression tout s'explique. La foi se forme; Dieu a droit de l'imposer à l'homme; l'homme en doit l'hommage à Dieu. Nous croyons, par l'accomplissement des faits, ce que nous avons appris à croire par la voix de la prophétie.

III. — « Ces précautions n'étaient point nécessaires. » A peine descendu dans le monde, notre Christ avait la » voix des miracles pour attester sa qualité de fils, d'am- » bassadeur et de messie divin. »

— Preuve décréditée par lui-même dans la suite des temps, te répondrai-je aussitôt, et insuffisante pour attester sa mission. En effet, nous avertir « qu'il s'élèvera » une foule de faux christs qui opéreront des prodiges » capables d'ébranler les élus eux-mêmes, mais qu'il faut nous garder de leurs piéges, n'était-ce pas nous déclarer que la preuve des miracles est équivoque, parce que les merveilles et les prodiges sont faciles aux imposteurs? Après cet avertissement, quelle inconséquence de sa part à invoquer pour lui-même l'unique preuve des miracles, et à fonder sa notion ainsi que sa reconnaissance sur des bases qu'il récusait pour des novateurs qui devaient, eux aussi, apparaître brusquement et sans avoir été annoncés par aucun prophète?

Alléguéras-tu que, venu le premier, et ayant confirmé sa mission par des miracles qui avaient la priorité, il a surpris la crédulité des hommes à peu près comme on s'empare de la première place aux bains publics, et que, par cet heureux hasard, il a décrédité tous ceux qui viendraient après lui? Prends-y garde cependant. Ton christ va être aussi relégué parmi ceux qui viennent les seconds. N'est-il pas postérieur à mon Créateur, qui était déjà en possession du monde, qui déjà avait opéré des merveilles, et avait déclaré, lui aussi, que d'autre Dieu, excepté lui, il n'en existait pas? Est-il venu le premier?

A-t-il exclu du rang suprême tous ceux qui viendraient après lui ? Dès-lors, les bornes de la foi sont fixées. Dès-lors, ô Marcion, ton dieu est condamné d'avance par le seul fait de sa postériorité. Au Créateur seul il appartiendra d'effacer d'un mot tous ses compétiteurs présents et à venir, parce que lui seul n'a pu arriver après personne. Sur le point de prouver que, ces mêmes prodiges dont tu réclames l'unique appui pour servir d'introduction à ton christ, ou le Créateur les a opérés dans les siècles précédents par ses serviteurs, ou en a prédit d'avance l'accomplissement par son Christ, je suis autorisé à établir que ton prétendu messie devait d'autant moins se contenter du témoignage des miracles, que ces mêmes miracles, en vertu de leur conformité avec les merveilles du Créateur, opérées par ses mandataires, ou promises dans son Christ, ne pouvaient l'expliquer autrement que comme le fils du Créateur. Apporte-nous, si tu veux, des certificats étrangers à l'appui de ton christ imaginaire. Fussent-ils nouveaux, qu'importe ? Nous nous prêterons plus facilement à une nouveauté appuyée sur l'antiquité, que nous n'ajouterons foi à un dieu chez lequel tout est nouveau, et qui n'a pas pour lui l'expérience ou l'antiquité d'une foi victorieuse.

Il a donc dû entrer dans le monde, fort d'une double autorité, celle des prophéties et celle des miracles. L'obligation lui en était d'autant plus rigoureusement imposée, qu'ayant pour concurrent le Christ du Créateur, prêt à apparaître avec son cortége particulier de miracles et de prédictions, il lui fallait bien témoigner de sa rivalité par des différences de toute nature. Mais, ô illusion ! comment son christ serait-il promulgué par un dieu qui ne l'a jamais été ? Aussi ton dieu et ton christ ne trouveront-ils jamais que des incrédules, parce que Dieu n'a pu demeurer inconnu, et que le Christ a dû être manifesté par Dieu.

IV. — M'y voici ! il a dédaigné de procéder à la ma-

nière d'un Dieu qu'il désapprouve, et dont il venait réformer les œuvres. Dieu nouveau, il a trouvé bon d'apparaître d'une façon nouvelle ; fils, il a devancé la déclaration du père ; ambassadeur, l'autorité qui l'envoyait, afin d'étaler dans tout son jour cette foi la plus absurde qui croit à l'avénement du Christ avant de connaître son existence.

Ici arrive encore naturellement cette question : Pourquoi n'est-il pas venu après le Christ ? Lorsque je contemple son maître se résignant avec une patience qui tient du prodige et pendant des milliers d'années, aux barbaries du Créateur qui durant cet intervalle promettait son Christ à l'univers, quels que soient les motifs auxquels il a cédé en ajournant sa reconnaissance, ou son intervention, les mêmes motifs le condamnaient encore à la même réserve. Il fallait attendre que le Créateur eût accompli ses desseins dans son Christ, afin que, survenant après la maturité et la consommation des œuvres d'un Dieu rival et d'un Christ rival, à chacune de ces dispositions il ajoutât ses dispositions personnelles. D'ailleurs qu'a-t-il produit en abjurant sa longue résignation ? Rien que d'intervertir les plans de son compétiteur. Vainement le laisse-t-il proclamer son Christ, s'il lui enlève le loisir de le manifester pleinement ! Point de milieu. Ou il a interrompu étourdiment les révolutions d'un temps qui lui était étranger, ou bien il n'avait pas de motif pour en ajourner jusque-là l'interruption. Explique-moi ses langueurs, ou son réveil ! Mais que dis-je ? il a failli doublement, contre le Créateur par une tardive révélation, contre le Christ par une révélation anticipée. Il y a des milliers de siècles qu'il devait avoir triomphé de l'un ; l'heure n'était pas encore venue de triompher de l'autre. Convenait-il d'opposer aux violences du père un calme si prolongé, ou d'inquiéter le sommeil du fils par tant de précipitation ? Des deux côtés, je le surprends dérogeant à la bonté souveraine dont on le gratifie, capricieux et

versatile, le fait le prouve; s'agit-il du Créateur? froid et apathique; s'agit-il du Christ? bouillant et emporté; vain et stérile des deux parts. En effet, il n'a pas plus réprimé la marche du Créateur qu'il n'a entravé l'avénement du Christ. Le Créateur! il demeure absolument ce qu'il est; le Christ! il viendra tel qu'il est écrit. A quoi bon conséquemment venir après le Créateur qu'il n'a pu changer? A quoi bon se manifester avant le Christ dont il n'a pu arrêter la marche?

Ou bien s'il a réformé le Créateur, il s'est révélé après lui pour que les réformes à accomplir précédassent son apparition; donc il aurait dû attendre aussi la naissance du Christ, afin de corriger ses œuvres en venant après elles comme il avait procédé pour le Créateur.

Aimes-tu mieux qu'il descende une seconde fois après le dernier avénement du Christ? Descendu d'abord pour détruire son antagoniste, la loi et les prophètes, veux-tu qu'il vienne une seconde fois après la consommation des jours pour combattre le Christ et renverser son empire? Absurdité plus révoltante encore! Alors le Christ fermera le cercle de sa mission : alors, ou jamais, il faudra avoir cru en lui; alors son œuvre sera entièrement achevée. Ton Dieu descendrait donc inutilement dans un monde où il ne resterait plus rien à faire.

V. Toutefois, ce ne sont là que les préludes du combat, des traits lancés de loin en quelque façon. Avant de serrer l'ennemi corps à corps dans une lutte véritable, il me semble à propos de l'enfermer d'avance dans quelques lignes où il faudra combattre. Ces lignes sont les Ecritures qui viennent du Créateur. Comme elles vont m'aider à prouver que le Christ est l'envoyé du Très-Haut, attendu qu'il a accompli tout ce qu'elles portent, il est nécessaire de fixer les idées sur la forme, j'allais dire, sur la nature de ces livres. Faute de cette précaution, comme ils pourraient être mis en cause eux-mêmes au moment où nous invoquerions leur autorité, la double apologie des

livres et des principes fatiguerait l'attention du lecteur.

Que nos adversaires le sachent bien! Le langage prophétique a deux caractères qui lui sont particuliers. Par le premier, les événements de l'avenir sont racontés comme s'ils avaient eu déjà leur consommation. Méthode pleine de sagesse! La divinité tient pour accomplis les décrets qu'elle a rendus, parce qu'elle ne connaît point la succession des âges et que son éternité règle uniformément le cours des temps. La divination prophétique, à son exemple, confond l'avenir avec le passé. Ce qu'elle découvre dans ces lointaines et mystérieuses ténèbres, elle le raconte ainsi qu'un fait déjà loin d'elle, afin de démontrer complètement l'avenir. Ecoutons Isaïe! « J'ai abandonné » mon corps aux bourreaux qui le déchirent, mes joues » aux mains qui les meurtrissent; je n'ai point détourné » mon visage de l'ignominie des crachats. » Que le Christ parlât ainsi de lui-même en nous appliquant ces paroles, ou bien que le prophète se plaignît en son propre nom des violences de ses frères, toujours est-il qu'un fait encore à venir est donné pour accompli.

Le second caractère des livres saints tient à des énigmes, allégories, ou paraboles qui cachent sous le sens naturel un sens figuré. » Les montagnes distilleront la douceur. » Vous attendez-vous à recueillir sur les pierres des vins parfumés, ou les fruits de nos tables sur des rochers arides? « Le lait et le miel couleront en abondance sur la » terre. » La glèbe va-t-elle se convertir en mets succulents et en gâteaux de Samos? « Je ferai couler des fleuves » dans la plaine altérée; je planterai dans la solitude le » cèdre et le buis. » Verrai-je dans Dieu un laboureur réel conduisant les eaux sur le champ qu'il cultive? Ainsi, quand il annonce la conversion des Gentils : « Les bêtes » sauvages, les sirènes et les enfants des passereaux me » béniront, » applique-t-il ces heureux présages aux petits des hirondelles, aux jeunes renards, ou à ces monstres fabuleux renommés pour leurs chants? Mais pourquoi in-

sister davantage? N'avons-nous pas pour nous les aveux de l'apôtre qu'a usurpés l'hérésie? Cette recommandation bienveillante : « Tu délieras la bouche du bœuf dans l'aire » où il foule tes moissons, » nous concernait nous-mêmes, dit Paul. Selon lui, la pierre mystérieuse qui accompagnait les Juifs, pour étancher leur soif, était la personne de Jésus-Christ. Les deux fils d'Abraham, écrit-il aux Galates, sont une allégorie destinée à notre instruction; enfin, il apprend aux Ephésiens à reconnaître la mystique alliance de Jésus-Christ et de l'Eglise dans ces paroles adressées au premier homme : « Et il abandonnera son » père et sa mère; ils seront deux dans une même chair. »

VI. Si la double propriété des livres hébreux paraît au lecteur suffisamment établie, qu'il la tienne donc pour bien démontrée, afin qu'au moment où il nous faudra recourir à leur témoignage, il ne soit plus question de la forme, mais de la valeur de ces textes.

Lorsque l'hérésie en démence prétendait que le Christ était venu sans avoir été annoncé, il s'ensuivait qu'un Christ, annoncé de siècles en siècles, n'était point encore venu. Par là elle est contrainte de donner la main à l'incrédulité des Juifs et de raisonner comme si ce peuple avait répudié le Messie à titre d'étranger, que dis-je? l'avait immolé à titre d'ennemi, dans sa conviction qu'il n'était pas le Messie attendu, bien décidé, du reste, à le reconnaître et à l'environner d'hommages s'il eût été son Christ. Mais, à défaut de la sagesse de Rhodes (1), je ne sais quelle loi barbare, née dans le Pont, aura probablement suggéré à notre grossier pilote l'idée que les Juifs ne pouvaient se méprendre sur leur propre Christ. Supposons que la prophétie ait toujours été muette sur leur aveuglement; du moins, n'étaient-ils pas hommes, et par là, sujets à toutes les infirmités de la nature? Fallait-il adopter sans

(1) La législation nautique de Rhodes passait pour très-habile et très-savante.

examen et à la hâte une décision rendue par des juges si faillibles? Les Juifs ne reconnaîtraient point le Christ; ils le mettraient à mort; la prophétie l'avait signalé avant l'événement. Donc il a été méconnu; donc il a été immolé par les impies dont le double crime était signalé d'avance.

Te faut-il des preuves? Je ne déroulerai point à tes yeux la suite des oracles qui, en prophétisant l'immolation du Christ, déclaraient aussi qu'il serait méconnu. S'il ne l'avait méconnu, le Juif l'aurait-il livré à tant d'outrages? Nous ajournons le développement de ces prophéties au moment où nous traiterons de sa passion. Qu'il nous suffise aujourd'hui de produire brièvement celles qui attestent la possibilité d'une méprise chez les Juifs, en nous montrant que le Créateur avait éteint parmi eux les lumières de l'entendement. « Je détruirai la sagesse des » sages, dit-il; j'obscurcirai l'intelligence de ceux qui se » croient habiles. Votre oreille écoutera, et vous ne com- » prendrez point; votre œil s'ouvrira, et vous ne verrez » point. Le cœur de ce peuple s'est aveuglé; ses oreilles » se sont appesanties; ses yeux se sont fermés. Il a craint » de voir la lumière, d'entendre la vérité, d'avoir l'intel- » ligence du cœur, de se convertir, et de trouver le remède » de ses maux. » D'où provenait l'affaiblissement des sens par lesquels le salut devait entrer dans ces ames? Ils l'avaient mérité « en aimant Dieu du bout des lèvres, tandis » que leur cœur était loin de lui. » Par conséquent, si le Christ était annoncé par ce même Créateur « qui forme le » tonnerre, enchaîne l'esprit des tempêtes, et proclame à » la terre son Messie, » selon le langage d'Amos; si l'espérance des Juifs, pour ne pas dire de l'univers, reposait tout entière sur la révélation du Christ, on ne peut en disconvenir, la prophétie démontre formellement que, privés des moyens de le découvrir, aveuglés dans leur entendement, sans lumières, sans intelligence, ils ne reconnaîtraient, ni ne comprendraient le Christ annoncé; que leurs sages les plus renommés, les scribes; que leurs

hommes de savoir, les pharisiens, se méprendraient sur sa personne ; qu'enfin, cette nation de sourds et d'aveugles ouvrirait vainement les oreilles pour recueillir les enseignements du Christ, ouvrirait vainement les yeux pour apercevoir les miracles du Christ. Endurcissement fatal que confirme encore ce texte : « Qui est aveugle, si mon » peuple ne l'est pas? Qui est sourd, sinon le maître qui » le gouverne? » Même signification dans ces reproches d'Isaïe : « J'ai nourri des enfants ; je les ai élevés ; mais » ils se sont révoltés contre moi. Le taureau connaît son » maître ; l'âne connaît son étable ; mais Israël m'a mé- » connu. Israël est sans intelligence à mon sujet. » Pour nous, assurés que le Christ a toujours parlé par la bouche des prophètes, qu'est-ce à dire? que l'esprit du Créateur, ou, pour emprunter les expressions de Jérémie, « que » l'Esprit, vivante image de l'Eternel, le Christ, notre » Seigneur, » auguste représentant de son Père, agit, parla, et se montra, dès l'origine, au nom de Dieu, nous avons la clef des oracles précédents. Ils reprochaient d'avance à Israël les crimes qu'il commettrait un jour : « Vous avez abandonné le Seigneur ; vous avez allumé la » colère du Dieu fort. »

— Veux-tu que cette ignorance du peuple Juif, tant de fois confondue, au lieu de porter sur le Christ, retombât sur Dieu lui-même, mais que le Verbe, l'Esprit, c'est-à-dire le Christ du Créateur, n'ait jamais été ni méconnu, ni répudié par les Hébreux?

— Tes propres aveux te condamnent. En accordant que le Christ est le Fils, l'Esprit, la substance même du Créateur, tu es réduit à confesser, que les aveugles, impuissants à connaître le Père, n'ont pu reconnaître le Fils, grâce à la communauté de leur substance. La plénitude leur échappe, à plus forte raison une portion, qui les ferait participer à la plénitude. Le flambeau des Ecritures à la main, on découvre pourquoi les Juifs ont dédaigné et mis à mort le Rédempteur. Etait-ce un Christ étranger qu'ils voyaient en

lui? Nullement. Ils ne le reconnaissaient point pour leur Christ. Voilà tout le mystère. Le moyen, je te prie, qu'ils reconnussent pour christ étranger un dieu sur lequel l'antiquité était muette, lorsqu'ils n'ont pu comprendre celui qui leur avait été annoncé. On peut comprendre ou ne pas comprendre ce qui ayant pour soi la prophétie, fournit matière à la reconnaissance ou à la méprise. Mais une vaine chimère admet-elle la prédiction? Ce n'était donc pas l'envoyé d'un autre dieu qu'ils maudirent et crucifièrent. Ils l'estimèrent un simple mortel, un imposteur qui se jouait de la crédulité publique par ses prestiges, et cherchait à introduire une religion nouvelle. Cet homme, cet imposteur, était de leur nation, un juif, par conséquent, mais un juif rebelle et destructeur du Judaïsme. A ce titre, ils le traînèrent devant leurs tribunaux et lui appliquèrent la rigueur de leurs lois. Etranger, ils ne l'eussent jamais condamné. En deux mots, ils sont si loin de l'avoir pris pour un autre christ, qu'ils n'osèrent frapper un de ses disciples que parce qu'il était membre de leur nation.

VII. Enlevons maintenant toute excuse à l'hérésie et apprenons-lui en même temps qu'au juif, d'où proviennent les erreurs de celui qu'elle a choisi pour guide, justifiant ainsi à la lettre l'anathème de la loi nouvelle. « Si un aveu-
» gle conduit un autre aveugle, ils tombent tous les deux
» dans la même fosse. »

Les prophètes ont signalé sous de doubles images le double avénement de Jésus-Christ. Le premier devait se manifester au milieu des abaissements de toute nature. « Il
» sera conduit à la mort comme un agneau; il sera muet
» comme la brebis devant celui qui la tond. Son aspect est
» méprisable. Il se lèvera en la présence de Dieu comme un
» arbrisseau, comme un rejeton qui sort d'une terre aride.
» Il n'a ni éclat, ni beauté : Nous l'avons vu; il était mé-
» connaissable, méprisé, le dernier des hommes, homme
» de douleurs, familiarisé avec la misère; son visage était
» obscurci par les opprobres et par les ignominies. Son

» père l'a établi comme une pierre de chute et de scandale.
» Il l'a placé pour un peu de temps au-dessous des anges.
» Pour moi, je suis un ver de terre, et non pas un homme.
» Je suis le rebut des mortels et le jouet de la populace. »
Ces marques d'ignominie appartiennent à son premier avénement, tandis que la grandeur et la majesté appartiennent à son second avénement. Alors il ne sera plus la pierre de chute et de scandale; il deviendra la principale pierre de l'édifice, « la pierre angulaire réprouvée autrefois, mais » servant de couronnement au temple » de l'Eglise : et cette pierre est celle qui détachée de la montagne dans le prophète Daniel, frappera et brisera la grandeur passagère des empires du monde. Ecoutons encore le même prophète ! « Et voici comme le Fils de l'homme qui venait sur » les nuées du ciel. Et il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, » et il fut en sa présence, et ceux qui le servaient, l'a- » vaient conduit devant son trône. Et il lui donna la puis- » sance, et l'honneur, et le royaume. Toutes les nations, » toutes les langues, toutes les tribus lui seront soumises; » et sa puissance est une puissance éternelle qui ne sera pas » transférée, et son règne n'aura pas de déclin. » Alors son visage resplendira. Sa beauté impérissable ne connaîtra point de rivale parmi les enfants des hommes. Car il est dit : « Vous surpasserez en éclat les plus beaux des enfants » des hommes. La grâce est répandue sur vos lèvres, parce » que le Seigneur vous a béni pour l'éternité. Levez-vous » donc ! armez-vous de votre glaive, ô le plus vaillant des » rois. Revêtez-vous de votre beauté et de votre splendeur ! » Voilà que votre Père, après vous avoir placé un moment » au-dessous des anges, vous couronne d'honneur et de ma- » jesté. Il vous donne l'empire sur les œuvres de ses mains.» Alors « ils connaîtront celui qu'ils ont percé, et les tribus » pleureront amèrement sur lui, en se frappant la poi- » trine. » Pourquoi ces plaintes? pourquoi ces lamentations? Parce qu'ils n'ont pas su le reconnaître dans les humiliations de sa vie humaine. « C'est un homme, s'écrie

» Jérémie; qui le connaîtra? C'est un Dieu, répond Isaïe; » qui racontera son éternelle génération? » Ainsi encore, Zacharie nous retrace dans les deux transformations du grand-prêtre Jésus, et jusque dans le mystère de ce nom auguste, le double avénement de l'homme-Dieu, véritable et suprême pontife du Père. En premier lieu, il est revêtu de haillons, qu'est-ce à dire? d'une chair passible et mortelle, lorsqu'il lutte avec le démon qui le tente après son baptême et souffle la trahison au cœur de Judas. En second lieu, il se dépouille de ses premières humiliations, les vêtements immondes, pour revêtir la robe éclatante et la tiare pure, c'est-à-dire la gloire et la majesté du second avénement.

Parlerai-je des deux boucs offerts par la loi mosaïque dans le jeûne public? Ne représentent-ils pas le double aspect du Christ? Oui, je trouve sous l'un et l'autre symbole ce même Seigneur qui doit redescendre avec la forme qu'il avait ici-bas, afin de se faire reconnaître de ceux qui l'ont outragé. L'un de ces boucs, environné d'écarlate, chargé de malédictions, couvert d'ignominies, insulté, frappé, maltraité par tout le peuple, était chassé hors de la ville et envoyé à la mort, portant des caractères manifestes de la Passion du Seigneur! L'autre, sacrifié pour les péchés, et servant de nourriture aux prêtres du temple, me retrace le dernier des jours où, purifiés de toute souillure, les pontifes du temple spirituel, c'est-à-dire de l'Eglise, jouiront des grâces les plus intimes, tandis que les autres jeûneront loin des sources du salut. Plus de doute! Le premier avénement devait s'accomplir au milieu des abaissements et des outrages; les figures qui l'annonçaient étaient obscures. Le second, au contraire, est lumineux et digne de Dieu. Aussi les Juifs n'eurent-ils qu'à lever les yeux pour reconnaître cette seconde apparition, à l'éclat et à la dignité dont elle brille : tandis que les voiles et les infirmités de la première, indignes de la divinité assurément, durent tromper leurs regards. Aussi, de nos jours encore, affirment-ils

que leur christ n'est pas descendu, parce qu'il ne s'est pas montré dans sa majesté, eux qui ne savent pas qu'il devait venir d'abord dans l'humiliation.

VIII. Tout à l'heure l'hérésie recevait les poisons du judaïsme, à peu près comme l'aspic emprunte le poison de la vipère. Livrée à son propre venin, qu'elle vomisse maintenant le poison de ses propres blasphèmes en soutenant que Jésus-Christ n'était qu'un fantôme. Cette opinion monstrueuse remonte à ces méprisables sectaires, Marcionites avortés que l'apôtre appelait « antechrists, parce » qu'ils niaient que le Christ fût venu dans une chair véri- » table. » Non pas cependant qu'ils essayassent d'introduire un autre dieu; l'Evangile n'eût pas manqué de nous révéler cette circonstance; mais un Dieu fait chair révoltait leur raison. L'antechrist Marcion s'appropria un héritage auquel il était d'autant mieux préparé que son dieu à lui ne créait, ni ne ressuscitait la chair, dieu merveilleusement bon, il faut l'avouer, et sur ce point bien différent des mensonges et des impostures du Créateur. Voilà pourquoi son christ, afin d'échapper à tout reproche d'imposture et de mensonge, craignant d'ailleurs d'être regardé comme le Christ du Créateur, n'était pas ce qu'il paraissait, et cachait frauduleusement ce qu'il était, chair sans être chair, homme sans être homme, dieu le christ sans être dieu. Mais pourquoi n'aurait-il pas aussi bien revêtu le fantôme d'un Dieu? Le croirai-je sur le témoignage de sa substance intérieure, quand il me trompe par son extérieur? Passera-t-il pour véridique dans ce qui m'est voilé, quand les apparences me trompent? Enfin par quel secret a-t-il associé en lui la réalité de l'esprit à l'illusion de la chair, quand l'apôtre m'apprend que « de communauté » possible entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité » et le mensonge, il n'en est point? » L'incarnation du Christ une chimère! Mais il suit de là que les conséquences de son incarnation, sa présence parmi les hommes, ses enseignements, sa parole, ses vertus elles-mêmes, sont autant de

mensonges. En effet, qu'il guérisse un malade en le touchant, ou en se laissant toucher par lui, cet acte corporel n'a pu avoir de réalité qu'avec la réalité de la chair. Demanderez-vous au néant la consistance, la vie à une illusion? Extérieur imaginaire, geste imaginaire; acteur imaginaire, acte imaginaire! Plus de foi aux souffrances de l'homme-Dieu! on n'a rien souffert quand on n'a pas souffert en réalité : or, un fantôme est-il capable de souffrir? Ainsi tout l'ouvrage de la Divinité s'écroule. Toute la dignité, tout le fruit du Christianisme, et la mort du Christ, mort cependant sur laquelle l'apôtre insiste avec tant d'énergie, mort qu'il nous donne pour si véritable qu'il en fait le fondement et de l'Evangile, et de notre salut, et de sa prédication, sont anéantis! « Je vous ai principalement enseigné, » dit-il, ce que j'avais moi-même reçu, savoir que Jésus-» Christ est mort pour nos péchés, qu'il a été mis dans le » tombeau, et qu'il est ressuscité le troisième jour. »

Vous niez sa chair! mais comment sa mort subsistera-t-elle, puisque la mort n'est que la dissolution d'une chair qui retourne, à la voix de son auteur, « vers la terre dont » elle a été tirée. » Vous niez sa chair et avec elle sa mort! Mais alors sa résurrection n'est plus qu'une fable. Il n'a pu mourir; donc il n'a pu ressusciter, puisque la chair lui manquait. Mort illusoire, résurrection illusoire! Ce n'est pas tout; ruiner la résurrection de Jésus-Christ, c'est ruiner la nôtre. Comment subsistera une résurrection, objet de la venue du Rédempteur, si le Rédempteur n'est pas ressuscité? L'apôtre réfutait autrefois les adversaires de la résurrection par celle du Christ; de même si la résurrection du Christ tombe aujourd'hui, la nôtre tombe avec elle. Qu'est-ce à dire? « Vaine est notre foi! vaine est la prédi-» cation des apôtres! Il y a mieux. Ils sont convaincus d'être » de faux témoins de Dieu, puisqu'ils ont rendu témoi-» gnage contre Dieu lui-même, en affirmant qu'il a res-» suscité Jésus-Christ qu'il n'a point ressuscité. Consé-» quemment nous sommes encore dans les liens du péché,

» et ceux qui se sont endormis en Jésus-Christ sont morts » sans espérance » pour ressusciter, mais en fantômes probablement, comme leur Christ.

IX. On nous oppose que les anges députés par le Créateur auprès d'Abraham et de Loth, se sont présentés à eux sous les apparences d'une chair fantastique, et, malgré cette illusion, n'ont pas laissé de parler, de manger, et d'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus, comme s'ils eussent été des hommes réels.

A cela, que répondre? D'abord nous défendons à Marcion de citer pour la défense de son dieu les exemples d'un Dieu qu'il diffame. Plus il exalte la bonté et la perfection de son idole, moins il lui conviendra de ressembler au Créateur, sur lequel elle ne peut avoir l'avantage de la perfection et de la bonté, sans se montrer complètement différente. Qu'il le sache bien ensuite. Nous sommes loin de lui accorder que les anges aient eu une chaire illusoire; leur substance était aussi entière et aussi réelle que la nôtre. En effet, s'il ne fut pas plus difficile au Christ d'adapter à une chair illusoire des sens et des actes réels, il lui en coûta bien moins encore de donner à des affections et à des actes véritables, une substance et des organes qui le fussent aussi, d'autant plus qu'il en était le véritable auteur. Que ton Dieu, inhabile à produire la réalité, s'en dédommage par des fantômes, je le comprends. Il n'a jamais produit de chair. Mais mon Dieu qui pétrit la boue, et la convertit en cette substance sans l'union conjugale, boue devenue chair vivante, a pu bâtir pour ses anges une maison de chair, n'importe la matière dont il la façonna. N'est-ce pas lui qui créa de rien et d'un seul mot, ce monde, avec ses milliers de corps si merveilleux et si divers?

D'ailleurs, si ton Dieu promet aux hommes de les revêtir un jour de la véritable substance angélique : « Et ils » seront comme les anges dans le ciel; » pourquoi le mien n'aura-t-il pas la faculté de communiquer à des anges la réalité de la substance humaine? Où l'a-t-il prise? La

question n'est pas là. M'expliqueras-tu d'où vient dans ton système la substance angélique? Il me suffit donc d'établir ici la réalité d'une substance qu'il a soumise à la déposition de trois témoins, la vue, l'ouïe, le toucher. Il est plus difficile à Dieu de nous tromper que d'organiser une chair véritable par tel ou tel moyen, même en dehors des voies ordinaires de la naissance.

— « Pour que la substance des anges fût véritablement » humaine, ajoutent d'autres hérétiques, elle aurait dû » provenir de la chair. »

Ici, nous distinguons à bon droit. Véritablement humaine, oui! Transmise pas la naissance! non. Véritablement humaine! Ainsi le veut la vérité d'un Dieu inaccessible à la supercherie et au mensonge. En second lieu, les anges pouvaient-ils être traités en hommes, par des hommes, à moins d'avoir la substance humaine? Non transmise par la naissance! Au Christ seul il appartenait de s'incarner par la chair, afin de réformer notre naissance par la sienne, de briser notre mort par sa mort, en ressuscitant dans une chair où il avait voulu naître, afin de pouvoir mourir. Aussi apparut-il alors avec les anges chez Abraham, dans la réalité de sa chair, il est vrai, mais d'une chair qui n'était point encore née, parce qu'elle n'avait point encore à mourir, mais qui faisait l'essai de la vie humaine. Voilà pourquoi, n'étant pas destinés à mourir pour nous, les anges n'avaient pas besoin de demander à la naissance l'usage passager d'une chair qu'ils ne devaient pas déposer par la mort. Mais quelle que fût la manière dont ils revêtaient ou dépouillaient cette substance, elle ne fut chez eux ni une illusion, ni un mensonge. « Si » les messagers du Créateur sont des esprits, et ses mi» nistres une flamme ardente, » esprits réels, flamme réelle, le même Créateur ne pourra-t-il pas leur façonner à son gré une chair véritable, afin que nous confondions en ce moment l'hérésie, en lui rappelant que la puissance qui promet aux hommes de les transformer un jour en

anges, est la même qui revêtit autrefois les anges de la substance humaine?

X. Impuissant à invoquer les exemples du Créateur, qui n'ont rien de commun avec les tiens et qui d'ailleurs avaient leurs motifs, apprends-nous en vertu de quel dessein ton dieu manifesta son christ sous des apparences illusoires ! A-t-il dédaigné la chair, parce qu'elle est de terrestre origine, ou pour parler ton langage, un immonde fumier? Mais, dans ce cas, pourquoi n'en pas répudier également le simulacre? Une matière ne peut être infâme sans que l'image en soit infâme. L'image a le sort de la réalité.

— « Mais comment converser avec les hommes, s'il » n'avait eu la ressemblance de l'humanité? »

— Pourquoi n'en eût-il pas adopté de préférence la réalité, demanderai-je à mon tour, afin de converser vraiment avec nous si notre salut l'exigeait? La vérité n'avait-elle pas plus de dignité que l'imposture? Dieu profondément plus misérable que le tien ! Quoi ! il n'a pu manifester son christ que dans le simulacre d'une substance aussi dégradée? encore ne lui appartenait-elle pas. On peut user d'une chose peu convenable si elle est à nous, tandis qu'on ne peut pas s'approprier une chose plus digne, mais qui appartient à un autre. Pourquoi ton dieu ne s'est-il pas montré sous une substance de plus noble origine et surtout qui fût à lui, afin de ne pas sembler avoir eu besoin d'une aumône étrangère et avilissante? Que mon Créateur s'entretienne avec l'homme dans le buisson et la flamme d'abord, dans le nuage et le tourbillon de fumée ensuite ; qu'il rende sensible sa présence par le moyen des éléments, émanés de lui, ces attestations de la puissance divine annoncent suffisamment que mon Dieu n'avait pas besoin de mendier à autrui l'appareil d'une chair simulée ou véritable. Toutefois, à parler dignement de la divinité, il n'est point de substance assez noble pour lui servir de vêtement. Mais les formes qu'elle revêt, elle les anoblit, pourvu qu'elles ne soient pas un mensonge cependant.

Quelle absurdité donc à ton dieu de se croire abaissé par la réalité de la chair plus que par ses apparences ! Disons mieux ! Il l'honore en la simulant. O excellence, ô dignité d'une chair dont le Dieu supérieur lui-même jugea nécessaire d'emprunter le fantôme !

XI. Tous ces vains prestiges d'une substance impalpable, pourquoi Marcion les rassemble-t-il autour du Christ ? Pourquoi ? Afin d'enlever à la certitude de sa naissance le témoignage de sa vie. Afin qu'à travers ces ombres mensongères il ne puisse être reconnu pour l'envoyé du Créateur qui nous était annoncé comme destiné à naître et conséquemment à prendre un corps de chair. Nouvelle extravagance de l'habitant du Pont ! Un Dieu sous une chair véritable, quoique n'ayant pas pris naissance, n'est-il pas plus facile à admettre qu'un Dieu homme sous une chair illusoire, surtout quand les anges du Créateur, conversant jadis avec les mortels sous une chair véritable, mais formée hors des voies communes, préludaient à ce mystère ? Philumène le sentit bien ! Elle sut persuader à Apelle et aux autres transfuges de Marcion, que le Christ s'était montré, selon la foi commune, dans la réalité de la chair, mais que ce corps, étranger à toute naissance, avait été emprunté aux éléments. Tu craignais, Marcion, que de la réalité de la chair, on ne conclût la réalité de la naissance; on supposait donc né celui qu'on croyait un homme ? « Heureux le sein qui vous a porté, s'écria une » femme de la foule; bienheureuses les mamelles qui vous » ont allaité ! » Et ailleurs : « Voilà votre mère et vos frères » hors de la porte, qui vous cherchent. » Ces témoignages reviendront en leur lieu. Assurément quand il se proclamait fils de l'homme, il déclarait bien qu'il était vraiment né. Quoique notre dessein soit de renvoyer ces détails à l'examen de l'Evangile, j'ajouterai cependant que, si, comme je viens de l'établir, de son apparence humaine on devait invinciblement arguer sa naissance, c'est vainement qu'il a cru réaliser son incarnation par la supercherie d'une

chair, pleine d'impostures. Quel avantage trouvait-il à l'illusion d'une naissance et d'un corps qui passaient pour réels ?

— « Eh ! qu'importe l'opinion humaine, réponds-tu ? »

— Mais alors tu fais honneur à ton dieu de la fourberie, s'il se connaissait bien différent de l'idée que les hommes avaient de lui. Pour échapper à cet embarras, que ne lui as-tu aussi forgé une naissance imaginaire ? N'avais-tu pas l'autorité de quelques femmes maladives, qui travaillées par le sang ou ayant quelque tumeur, s'imaginent qu'elles sont enceintes ? Ton Dieu aurait dû nous promener sur ce théâtre de fantôme en fantôme, et adapter tant bien que mal à qui avait joué le rôle d'une chair illusoire une naissance de même genre ! Tu as reculé devant le mensonge de sa naissance : donc tu lui as donné une chair véritable.

— Mais une naissance réelle dégrade la majesté divine.

— Courage ! Elève-toi contre les saintes et vénérables opérations de la nature ! Immole à tes invectives tout ce que tu es ! Entraîne dans la fange l'origine de l'ame et du corps ! Appelle cloaque les flancs maternels, où s'élabore l'homme, cet animal sublime ; attaque l'enfantement et ses supplices impurs et cruels, et cette enveloppe immonde de sang, et ce combat douloureux de l'entrée de l'homme dans le monde. Quand tu auras décrié toutes ces circonstances pour me prouver qu'elles sont indignes d'un Dieu, tu n'auras rien fait. Sa naissance ne sera pas plus honteuse que sa mort, son enfance que sa croix, son châtiment que sa nature, et sa condamnation que sa chair. Ton christ a-t-il enduré véritablement ces outrages ? Crois-moi ; il y avait moins d'avilissement à naître. N'a-t-il souffert qu'en apparence ? Fantôme sur le Calvaire, il a pu n'être qu'un fantôme à son berceau.

Nous avons renversé, il nous semble, les grands arguments à l'aide desquels Marcion introduit un autre christ. Son échafaudage croule de toutes parts devant la simple

démonstration que la vérité était bien plus honorable pour la divinité que ces apparences mensongères sous lesquelles il a fait apparaître son christ. S'il y a eu vérité, il y a eu chair véritable. S'il y a eu chair véritable, il y a eu naissance réelle. En effet les principes que l'hérésie cherche à ébranler se consolident par la destruction de ses moyens d'attaque. Conséquemment, si le Christ a un corps véritable par cela même qu'il est né, s'il est né par cela même qu'il a un corps véritable, il cesse d'être un fantôme. Saluons donc le Messie dont les prophètes annonçaient l'incarnation et la naissance, c'est-à-dire le Christ du Créateur !

XII. Fidèle à tes habitudes, tu attaques encore la comparaison d'Isaïe sous le prétexte qu'elle ne convient nullement au Christ. « D'abord, suivant toi, le Christ du » prophète devait s'appeler Emmanuel. En second lieu, » il avait mission d'abattre la puissance de Damas, et » d'emporter les dépouilles de Samarie en face du roi des » Assyriens. Double assertion que dément le Messie qui est » venu. Il n'a point porté ce titre; il n'a livré aucune » bataille. »

— Et moi, je te rappellerai les circonstances qui accompagnent ces deux oracles. L'Evangéliste attacha immédiatement au mot Emmanuel, sa traduction littérale, afin que l'univers considérât non moins le titre que le sens renfermé dans ce titre. « Emmanuel, » mot hébreu particulier à sa nation. « Dieu avec nous, » signification commune à tous. Examinons donc si cette appellation : « Dieu avec nous, » représentation exacte du mot Emmanuel, ne se vérifie point dans le Christ depuis que ce soleil de justice a brillé sur le monde. Tu ne saurais le nier, j'imagine. Ne l'appelles-tu pas comme les Chrétiens : « Dieu avec nous? » Ou bien, parce qu'au lieu d'Emmanuel, tu es accoutumé à le nommer dans un autre idiome, Dieu avec nous, serais-tu assez frivole pour soutenir que le véritable Emmanuel désigné par le prophète n'est point

encore descendu, comme si ces mots n'avaient pas la même valeur? Sache-le donc! les Juifs chrétiens et les Marcionites eux-mêmes en disant, « Dieu avec nous, » prononcent : « Emmanuel » en hébreu. La terre en fait autant, quelle que soit la langue dans laquelle elle répète « Dieu avec » nous. » Le son est renfermé dans le sens. Que si Emmanuel est véritablement Dieu avec nous, et le Christ le Dieu avec nous, que dis-je? le Dieu résidant au fond de nous-mêmes « (car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ vous êtes revêtus de Jésus-Christ), » Emmanuel ou Dieu avec nous, peu importe, est donc le même Christ. L'Emmanuel des oracles est donc descendu, puisque « le » Dieu avec nous, » ce qui n'est que la signification d'Emmanuel, a conversé parmi les hommes.

XIII. Venons « à la puissance de Damas, aux dépouilles » de Samarie et au roi Assur. » Ici encore tu te laisses tromper par les mots, en t'opiniâtrant à y voir le présage d'un Christ conquérant, sans faire attention aux déclarations qui précèdent. « Avant que l'enfant sache nommer » son père et sa mère, il détruira la puissance de Damas, » et portera en triomphe les dépouilles de Samarie en face » du roi des Assyriens. » L'énonciation de l'âge n'est point indifférente dans cette conjoncture. Si la faiblesse de cet enfant ne comporte point encore un rôle d'homme, à plus forte raison ne comporte-t-elle pas le rôle d'un général. En vérité, c'est par les vagissements de son berceau que le nouveau-né appellera ses peuples aux armes. Il donnera le signal du combat non avec la trompette mais avec son hochet. Que lui parlez-vous de char, de cheval ou de rempart pour découvrir l'ennemi? C'est du sein de l'esclave qui le porte, c'est des bras ou des épaules de sa nourrice qu'il l'observe, et au lieu de mamelles, c'est Damas et Samarie qu'il s'assujétira. Que les nouveau-nés des hordes barbares qui habitent le Pont s'élancent au combat, athlètes, séchant d'abord au soleil leurs membres frottés d'huile, puis armés de langes, et payés avec du beurre,

je n'ai plus rien à dire. Ils savent lancer le javelot avant de tourmenter le sein qui les allaite. Parlons sérieusement : si, d'après les lois de la nature, l'apprentissage de la vie précède partout celui de la milice, s'il est indispensable de connaître le nom de son père et de sa mère avant d'abattre l'orgueil de Damas, il faudra conclure de ces expressions, qu'elles sont figurées.

— « L'enfantement d'une vierge ne contredit pas moins » la nature, et cependant vous croyez le prophète. »

—Oui, et avec justice. Il a préparé ma foi à une chose incroyable en me donnant pour motif qu'elle servirait de signe. « C'est pourquoi le Seigneur vous le donnera comme » un signe. Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un » fils. » Si ce n'eût pas été quelque nouveauté prodigieuse, le signe eût semblé peu digne de Dieu. En effet, les Juifs ont beau alléguer, pour renverser notre foi, que les livres saints n'ont point entendu parler ici d'une vierge, mais d'une jeune fille. Mensonge absurde qui se réfute par lui-même ! Un événement aussi commun que la conception et la maternité chez une jeune fille pouvait-il être signalé comme un prodige ? Mais une vierge mère ! voilà un signe auquel j'ai raison de croire. Il n'en va pas de même d'un conquérant nouveau-né. J'y chercherais vainement la raison du signe.

Après cette naissance, toute miraculeuse, arrive un ordre moins élevé. « L'enfant mangera le miel et le » beurre. » Qu'est-ce à dire ? il fermera son cœur à la malice. Là, point de prodige. Car l'innocence et la simplicité sont l'apanage de l'enfance ; mais « la puissance de Damas » qu'il doit renverser, les dépouilles de Samarie qui l'at- » tendent en face du roi Assur, » cachent un sens plus mystérieux. Ne perdons pas de vue l'âge du nouveau-né, et cherchons l'interprétation de la prophétie. Fais mieux ! Restitue à l'Evangile de la vérité son intégrité altérée entre les mains de qui est venu le second. Alors s'évanouissent les obscurités de la prédiction aussi bien que

l'incertitude de son accomplissement. Alors apparaissent du fond de l'Orient, les mages déposant aux pieds de l'Enfant-Dieu, l'hommage de l'or, de l'encens; et le Christ, à son berceau, sans armes, sans combats, enlève les dépouilles de Samarie. Outre que la richesse principale de l'Orient réside dans son or et ses parfums, comme personne ne l'ignore, c'est le Créateur qui affermit la force et la puissance de chaque nation, suivant Zacharie : « Juda s'unira à Jérusalem pour les vaincre, et ils amas- » seront les richesses des nations, l'or, l'argent et les » étoffes précieuses en grand nombre. » David entrevoyait déjà l'honneur rendu à son Dieu, quand il s'écriait : « L'or de l'Arabie lui sera donné; » et ailleurs : « Les » rois d'Arabie et de Saba mettront à ses pieds leurs of- » frandes. » L'Orient, en effet, fut presque toujours gouverné par des mages, et Damas était autrefois comptée comme une dépendance de l'Arabie, avant que la distinction des deux Syries l'incorporât à la Syrophénicie. Le Christ, en recevant l'hommage de son or et de ses parfums, opulence de Damas, conquit donc spirituellement sa puissance.

Par les dépouilles de Samarie, il faut entendre les mages eux-mêmes qui, après avoir connu le Christ; après être venus le chercher sur la foi de son étoile, leur témoin et leur guide; après l'avoir adoré humblement comme leur monarque et leur Dieu, représentaient par leur foi nouvelle dans le Christ les dépouilles de Samarie, c'est-à-dire de l'idolâtrie vaincue. En effet, au lieu de l'idolâtrie, le prophète a nommé allégoriquement Samarie, diffamée par ses superstitions et sa révolte contre Dieu sous Jéroboam. Est-ce la première fois que le Créateur emploie une transposition de termes pour désigner des crimes semblables? Ainsi il appelle les magistrats qui gouvernent son peuple des magistrats de Sodome; sa nation elle-même n'est plus pour lui que la nation de Gomorrhe. « Votre père était Amorrhéen, et votre mère

Céthéenne, » dit-il à ces mêmes enfants qu'il avait « autrefois engendrés et nourris, » parce qu'ils avaient imité les déréglements de ces populations. Ainsi encore l'Egypte signifie souvent dans son langage la flétrissure attachée au monde de l'idolâtrie et de la malédiction. Ainsi encore Babylone, sous la plume de notre évangéliste, représente la grande cité romaine, immense, orgueilleuse de sa domination, et se baignant dans le sang des martyrs. Tel est aussi le sens du nom de Samaritains donné aux mages; dépouillés, ajoute-t-il, parce qu'ils avaient participé aux superstitions idolâtriques de Samarie.

— Mais le roi d'Assyrie ?

C'est Hérode que les Mages trompèrent en ne venant pas lui annoncer ce qui regardait l'enfant miraculeux qu'il cherchait à surprendre.

XIV. Mais voici que venant en aide à notre interprétation, la confrontation des autres textes sacrés réfute les rêves d'un Christ conquérant que tu t'es formé à cause de quelques armes symboliques, ou de quelques expressions de même nature. « Ceignez votre glaive, ô le plus » vaillant des rois, s'écrie David. » Il est vrai, mais que lis-tu précédemment sur le Christ ? « Il surpasse en beauté » les plus beaux des enfants des hommes. La grâce est » répandue sur ses lèvres. » En vérité, je ris d'entendre le prophète complimenter sur l'éclat de sa beauté et la grâce de ses lèvres, un conquérant qu'il ceignait de son glaive pour les combats ! « Grandis, prospère, triomphe, » ajoute-t-il. Triomphe, pour la vérité, la douceur, la » justice. » Je le demande, sont-ce là les œuvres du glaive ? Ou plutôt, ne produit-il pas les vices les plus opposés à la douceur et à la justice, la ruse, la cruauté, la barbarie, fruits inévitables des combats ?

Examinons donc si ce glaive dont les opérations sont si différentes, ne serait pas différent. L'évangéliste nous décrit dans son Apocalypse un glaive à deux tranchants, bien aiguisé, et qui sort de la bouche de Dieu. Il doit

s'entendre de la parole divine, à deux tranchants, à cause de la loi ancienne et de la loi nouvelle, aiguisée par la sagesse, terrible au démon, « destinée à nous armer » contre les piéges de la malice et de la concupiscence, » et tranchant pour le nom de Dieu les liens les plus chers. Si tu récuses le témoignage de Jean, Paul est ton maître comme le nôtre. « Que la vérité soit la ceinture de nos » reins, dit-il ; que la justice soit notre cuirasse ; ayons » la chaussure aux pieds pour être prêts à l'Evangile de » la paix. » De la paix, entends-tu ? et non de la guerre. « Servez-vous surtout, continue-t-il, du bouclier de la » foi, afin de pouvoir éteindre tous les traits enflammés » de l'esprit malin. Prenez le casque du salut, et l'épée » spirituelle, qui est la parole de Dieu. Tel est le glaive, » au lieu de paix, que le Seigneur lui-même est venu » apporter sur la terre. »

Ce Christ est à toi, dis-tu. Il est donc conquérant ; s'il ne l'est pas, s'il ne porte à la main qu'un glaive allégorique, pourquoi ne serait-il pas permis également au Christ du Créateur, dont le prophète exaltait tout à l'heure la grâce et la beauté, de s'armer mystiquement, loin du tumulte des camps et des combats, du glaive de la parole divine qu'il ceignait dès lors sur sa cuisse, ainsi que le raconte David, pour l'apporter un jour sur la terre ? Ces paroles : « Grandis, prospère, triomphe, » n'ont pas d'autre sens. Grandis, c'est-à-dire sème jusqu'aux deux extrémités de la terre cette parole féconde pour la vocation des Gentils. Prospère, par l'accroissement de la foi qui sera ta conquête. Triomphe ; ainsi fait-il depuis qu'il a vaincu la mort par sa résurrection. « Et ta droite se » signalera par des merveilles. » Allusion à la vertu de la grâce spirituelle qui conduit à la connaissance du Christ ! « Tes flèches sont brûlantes. » Oui, brûlantes par ses commandements qui volent d'un bout du monde à l'autre, menaces, châtiments, contritions du cœur qui percent et pénètrent la conscience de chacun. « Les peuples tom-

» beront à ses pieds, » pour l'adorer humblement. Voilà les combats et les guerres du Christ du Créateur. Voilà le conquérant de la loi nouvelle. Voilà comment il a emporté sur ses épaules les dépouilles, non pas seulement de Samarie, mais de toutes les nations! Reconnais donc aussi des dépouilles allégoriques dans des mains qui portent des armes allégoriques! Quand le Seigneur parle en figures et que l'apôtre l'imite, nous pouvons sans témérité adopter des interprétations admises par nos adversaires eux-mêmes. Ainsi le Christ, descendu parmi nous, sera d'autant plus réellement le Christ d'Isaïe, qu'il a été moins belliqueux, parce que le prophète ne l'annonçait pas comme un conquérant de la terre.

XV. Jusqu'ici nous avons parlé de la réalité de son incarnation, de la réalité de sa naissance, de la réalité du nom d'Emmanuel! Aux autres titres que porte le Sauveur, et particulièrement à celui de Christ, que répondent nos ennemis? Si cette appellation de Christ est commune chez vous comme celle de Dieu; si, honorant du titre de Seigneur l'un et l'autre père, vous revendiquez pour votre Messie ainsi que pour le nôtre ce nom vénérable, la raison répugne à un pareil système. Ce nom de Dieu, naturel à la divinité, peut s'étendre à tous les êtres auxquels on attribue l'essence divine. L'apôtre n'en excepte pas même les idoles. « Quoiqu'il y en ait qui soient appelés dieux, soit » dans le ciel, soit sur la terre, » dit-il. Il n'en va pas de même du nom de Christ. Comme il ne provient pas de la nature, mais de la volonté qui l'a conçu, il demeure la propriété inaliénable de cette volonté ordonnatrice. De communauté avec un autre dieu, encore moins avec un autre dieu ennemi, qui a ses combinaisons particulières auxquelles il devra des noms particuliers, il n'en admet aucune. Il y aurait une grossière contradiction à désigner sous des noms semblables des dispositions qui se combattent, après avoir forgé deux divinités chacune avec des plans opposés, et cela, quand la preuve la plus authentique

de l'existence de deux divinités rivales, serait de rencontrer dans l'économie de leurs desseins des noms contraires. Aux choses qui diffèrent des appellations différentes. Le mot propre manque-t-il dans l'idiome humain? Alors la catachrèse des Grecs, en abusant d'un terme étranger, supplée à cette indigence. Mais un dieu, j'imagine, n'a pas besoin d'aumône. L'exécution de ses plans n'attend pas la coopération étrangère. Singulier dieu vraiment, réduit à emprunter du Créateur jusqu'aux noms de son fils; s'ils n'étaient qu'étrangers, passe encore, mais des noms surannés, vulgaires par leur publicité, et dans tout état de cause, malséants pour un dieu nouveau et inconnu. De quel front me dira-t-il un jour : « Personne n'attache le lambeau » d'un vêtement neuf à un vêtement vieux, ni n'enferme » le vin nouveau dans un vieux vase, » après s'être affublé lui-même de noms qui ont vieilli? Comment sépare-t-il la loi nouvelle de la loi antique, lui qui a revêtu la loi tout entière en se parant du nom de Christ? Qui l'empêchait d'adopter un autre titre? Ne prêchait-il pas un autre Evangile? Ne descendait-il pas au nom d'un autre dieu? Ne répudiait-il pas surtout la réalité de la chair, de peur de passer pour le Messie du Créateur? Vainement a-t-il cherché à paraître différent du Christ dont il a usurpé le nom. En supposant qu'il eût pris ici-bas un corps réel, dès qu'il se manifestait sous un nom différent, il évitait toute méprise. Mais, ô étrange inconséquence! il répudie une substance dont il garde le nom; et ce nom va prouver la réalité de la substance. En effet, si Christ signifie l'oint du Seigneur, l'onction est-elle possible autrement que sur une chair vivante et réelle? Point de corps, point d'onction. Point d'onction, point de Christ. Ce nom est-il aussi un fantôme? Je me tais.

— Mais il n'aurait pas réussi à se glisser dans la foi des Juifs sans le secours d'un nom familier à leurs oreilles et plein de retentissement.

— Tu nous fais là un dieu versatile et rusé. Qui arrive

au succès par la supercherie, se défie de la bonté de sa cause, ou porte un cœur méchant. Ils s'enveloppèrent de moindres détours et montrèrent plus de liberté, les faux prophètes qui s'opposèrent au Créateur au nom de leur dieu. Il leur fut plus facile d'adopter le Christ pour leur Dieu, ou pour je ne sais quel imposteur, que de le travestir en Messie d'un dieu étranger. L'Evangile le prouvera. Mais les Marcionites, qu'ont-ils gagné à cette communauté de noms? En vérité, je m'y perds.

XVI. Si ton dieu a pris le nom de Christ comme un petit voleur qui enlève une corbeille; fermons les yeux sur ce larcin. Pourquoi lui a-t-il volé aussi le nom de Jésus, moins solennel chez les Juifs? En effet, que nous Chrétiens, initiés par la grâce de Dieu à l'intelligence de ses mystères, nous sachions que ce titre était destiné au Christ, est-ce une raison pour que le Juif, dont l'entendement était obscurci, le connût ainsi que nous? Jusqu'à ce jour encore c'est le Christ qu'il attend, et non pas Jésus; s'il voit l'image de son Messie, c'est plutôt dans Hélie que dans Jésus. Qui est venu portant un nom sous lequel le Christ n'était pas attendu, n'a pu venir que sous le nom qui seul était attendu. Mais ton christ, en associant deux noms, l'un attendu, l'autre qui ne l'était nullement, a éventé maladroitement le stratagème. A-t-il usurpé le nom de Christ pour s'introduire furtivement sous le masque du Christ envoyé par le Créateur? Mais la désignation de Jésus le trahit : on n'attendait pas le Christ du Créateur sous ce titre. S'est-il fait appeler Jésus afin de passer pour le messie d'un autre dieu? Mais le mot de christ le lui défend. Point d'autre christ que le Christ du Créateur. Lequel des deux noms est le véritable? Je l'ignore. Je ne sais qu'une chose, c'est qu'ils conviennent parfaitement à mon Rédempteur, Christ et Jésus tout à la fois.

— Comment cela?

— Ecoute, toi et les Juifs complices de ton erreur. Quand il s'agit de donner pour successeur à Moïse le fils de

Nun, quel nom fut substitué à Osée, son premier nom? Celui de Jésus ou de Josué.

— L'histoire l'atteste.

— Eh bien! sous ce symbole était caché l'avenir. Comme Jésus-Christ devait introduire dans la terre promise où coulent des ruisseaux de miel et de lait, disons mieux, comme il devait introduire dans les royaumes de la vie éternelle et ses incomparables béatitudes, le second peuple, c'est-à-dire nous-mêmes qui sommes nés dans les déserts du siècle; comme ce n'était pas à Moïse par l'ancienne loi, mais à Jésus-Christ par la grâce de l'Evangile, qu'il était donné d'accomplir cette heureuse révolution, et de circoncire avec la pierre mystérieuse qui est le Christ, la nation nouvelle, le chef du peuple hébreu fut destiné à nous représenter cette merveille, et consacré sous ce nom auguste. Le Christ revendiqua lui-même ce titre quand il s'entretint avec Moïse. Car qui parlait alors sinon le Christ, Esprit du Créateur? « Voilà que j'envoie mon ange devant vous, dit-il » formellement au peuple, afin qu'il vous précède, vous » garde en votre voie, et vous introduise au lieu que je vous » ai préparé. Respectez-le et écoutez ses ordres, et ne le mé- » prisez point; car il ne vous pardonnera point quand vous » aurez péché, parce que *mon nom* est en lui. » Pourquoi son ange? A cause des merveilles qu'il devait opérer, et de son ministère de prophète, promulguant la volonté divine. Pourquoi Jésus ou Josué? A cause du mystère renfermé dans ce nom rédempteur qu'il devait porter un jour. Il confirma plus d'une fois le nom qu'il lui avait imposé lui-même. Dès-lors l'homme de Dieu ne fut plus ni son ange, ni Osée : il fut toujours Jésus. Si ces deux appellations conviennent au Christ du Créateur, elles ne conviennent pas à qui n'est point le Christ du Créateur, non plus que les autres symboles de l'antique alliance. Il faut donc établir entre nous un principe inviolable et bien arrêté, aussi nécessaire à une partie qu'à l'autre, c'est que le christ du Dieu étranger ne doit avoir rien de commun avec le Messie du

Créateur; vos intérêts vous font une loi d'appuyer cette différence autant que les nôtres nous commandent de la maintenir. Chez vous, impossibilité de démontrer que le christ étranger est descendu sur la terre, sans affirmer qu'il n'a aucun point de ressemblance avec le nôtre; chez nous impossibilité de revendiquer le Christ comme l'envoyé du Créateur, sans le représenter tel que le Créateur l'a établi.

La question des noms est résolue. Voilà le Christ que je réclame. C'est là le Jésus qu'il me faut.

XVII. Confrontons le reste de sa vie avec les Ecritures qui l'annoncent. Si vile que te semble cette chair pleine d'infirmités, par cela même qu'il a habité ce domicile, et s'est manifesté sous ces misérables apparences, dès qu'il se montre sans gloire, sans honneur, c'est là mon Christ à moi. Tel est son extérieur : tel est l'aspect sous lequel la prophétie me le signale. Isaïe vient de nouveau à mon aide. « Notre bouche l'a annoncé, s'écrie-t-il. Il se lèvera en la » présence de Dieu comme un arbrisseau, comme un reje- » ton qui sort d'une terre aride. Il n'a ni éclat, ni beauté. » Nous l'avons vu, et il était méconnaissable. Son visage » était obscurci par les ignominies. Il était abaissé au-des- » sous de l'homme. » Plus haut, le Père s'adressait en ces termes à son Fils : « Ainsi que plusieurs sont restés muets » à la vue de tes désolations, ô Jérusalem ! son visage sera » sans éclat, et sa figure méprisée parmi les enfants des » hommes. » Il est bien vrai que David lui donne une beauté qui surpasse toute beauté, beauté allégorique et de l'ordre spirituel, toutefois. Le serviteur entrevoyait son maître ceignant le glaive de la parole divine, sa gloire véritable, sa splendeur, sa majesté. Mais le même prophète le contemple-t-il dans sa chair dégradée et méconnaissable, écoutons-le. « Pour moi, je suis un ver de terre et non » pas un homme; je suis l'opprobre des mortels et le rebut » de la populace. »

S'agit-il d'exprimer sa divinité cachée sous ses voiles, quelle différence de langage ! « Un rejeton naîtra de la tige

» de Jessé; une fleur s'élèvera de ses racines. » La fleur de cette tige, c'est mon Christ, dans lequel s'est reposé, selon le langage d'Isaïe, « l'esprit du Seigneur, esprit de » conseil et de force, esprit de science et de piété, esprit » de la crainte du Seigneur. » A Jésus-Christ seul convenait la diversité de ces dons spirituels. Mais pourquoi le comparer à une fleur? à cause de la grâce de l'esprit. Que fait ici la tige de Jessé? il en sortait par Marie sa mère. Décide donc et prononce. Si ton christ de concert avec le nôtre possède l'humilité, la patience, la douceur, le voilà devenu le Christ d'Isaïe, « homme de douleurs, familiarisé » avec la misère, conduit à la mort comme un agneau, » muet comme la brebis devant celui qui la tond. Il ne crie » point, il ne fait acception de personne; sa voix n'éclate » point au dehors; il ne foule pas aux pieds le roseau » brisé, » c'est-à-dire la foi chancelante des Juifs; « et n'é- » teint pas le lin qui fume encore, » c'est-à-dire les lueurs passagères des nations; loin de là, il les ravive aux rayons de son avénement. Il ne peut différer du Christ des prophéties. Chacun de ses actes se reconnaîtra invinciblement aux Ecritures qui le signalent, appuyé sur une double autorité, la prédiction et le miracle. Ils seront l'un et l'autre l'objet d'une discussion. Mais comme il sera utile de réfuter l'évangile de Marcion, nous renvoyons à ce moment plus favorable l'examen des doctrines et des prodiges. Ici, terminons la série de nos raisonnements en prouvant sans plus de détails, avec Isaïe, que le Christ était annoncé comme le prédicateur et le médecin des ames. « Qui d'entre » vous craint le Seigneur, et entend la voix de son Fils? Il » a vraiment porté en personne le fardeau de nos ini- » quités; il s'est chargé de nos douleurs. »

XVIII. — Vous essayez d'établir la diversité des deux christs par la diversité de leur mort, en niant que la souffrance de la Croix ait été prédite pour le Christ du Créateur. Est-il à croire, ajoutez-vous, qu'il ait livré son fils à un genre de mort qu'il avait maudit en ces

mots : « Maudit celui qui est suspendu au bois ! »

J'ajourne le sens de cette malédiction, c'est-à-dire de la Croix, qui méritait une prédiction à part, prédiction dont il s'agit surtout maintenant, parce que le fait doit précéder la raison du fait. Un mot d'abord sur les figures.

Si une chose au monde était nécessaire, c'était avant tout que le mystère de la Rédemption fût figuré d'avance par les prédictions. Plus il contrariait la raison humaine, plus il devait exciter de scandale, annoncé sans voiles. Plus il était magnifique, plus il fallait le cacher sous de saintes ténèbres, afin que la difficulté de comprendre fît recourir à la grâce de Dieu. Voilà pourquoi dès le début, Isaac sacrifié par son père et portant lui-même le bois de l'immolation, figure la mort de Jésus-Christ, victime abandonnée par son Père et portant le bois de sa passion. Joseph est encore un symbole du Christ. Et ce n'est pas seulement, car je ne veux pas retarder ma course, ce n'est pas seulement dans Joseph persécuté par ses frères et vendu en Egypte pour la cause de Dieu, que nous retrouvons le Sauveur trahi et vendu par les Juifs, ses frères, dans la personne de Judas; la ressemblance éclate jusque dans les bénédictions. « Sa beauté est celle du taureau premier-né; » ses cornes sont celles de l'oryx : avec elles il frappera les » peuples et les chassera jusqu'aux extrémités de la terre. »

Je le demande, est-ce quelque animal puissant, ou quelque monstre fabuleux, que présage cet emblème? Non, sans doute. Ce taureau mystérieux, c'est Jésus-Christ, juge terrible pour les uns, rédempteur plein de mansuétude pour les autres. Ces cornes, ce sont les extrémités de la croix, car dans l'entenne d'un navire, qui figure une partie du bois sacré, on donne le nom de cornes à ses extrémités. Enfin l'oryx, à la corne unique, désigne le tronc de l'arbre sur lequel il s'étendra. Cornes symboliques, c'est avec leur vertu que mon Christ enlève tous les jours les nations par la foi, les transportant de la terre au ciel, et qu'au dernier jour il les précipitera,

par le jugement, du ciel sur la terre! Ce même taureau reparaîtra encore dans les Ecritures, lorsque Jacob étendant sa bénédiction sur Siméon et Lévi, c'est-à-dire sur les scribes et les pharisiens (car cette race est fille de Siméon et de Lévi), le patriarche s'écrie allégoriquement : « Siméon et Lévi, tous deux frères : la fraude les a con- » vertis en instruments de violences; » ces violences par lesquelles ils ont persécuté le Christ! « Mon ame n'est » point entrée dans leur complot, mon cœur ne s'est point » uni à leurs assemblées, quand leur fureur a égorgé » des hommes, » quels hommes? sinon les prophètes, « et » quand ils ont percé les membres du taureau, » c'est-à-dire, du Christ qu'ils ont immolé comme les prophètes, et sur lequel ils ont assouvi leur haine en le clouant à un gibet. Au reste leur reprocher, après le massacre des prophètes, d'avoir mis à mort quelque animal, serait par trop ridicule, si c'était là un taureau vulgaire.

Que dire de Moïse, priant assis et les mains étendues pendant que Josué combattait Amalec? Pourquoi cette attitude, lorsque tout autre, au milieu de la consternation publique et pour rendre sa prière plus favorable, eût fléchi les deux genoux en terre, eût meurtri sa poitrine, eût roulé son visage dans la poussière? Pourquoi? sinon parce que là où combattait le nom de Jésus qui devait terrasser un jour le démon, il fallait arborer l'étendard de la Croix par laquelle le nouveau Josué remporterait la victoire? Que signifie encore le même Moïse, après la défense de se tailler aucune image, dressant un serpent d'airain au haut d'un bois, et livrant aux regards d'Israël le spectacle salutaire d'un crucifié, au jour où des milliers d'Hébreux périrent par des serpents? C'est que là encore était représentée la puissance miraculeuse de la Croix, dont la vertu triomphait de l'antique dragon; c'est que tout homme mordu par les serpents spirituels n'avait qu'à regarder et croire, pour être guéri de la blessure de ses péchés, cet emblème qui lui annonçait le salut.

XIX. Poursuivons. Si tu as lu dans le Psalmiste : « Le » Seigneur a régné du haut du bois ; » j'attends l'explication de ce texte. Répondras-tu qu'il s'agit probablement de quelque roi des Juifs terminant ses jours sur un gibet, et non pas du Christ qui a régné en triomphant de la mort par la passion de la Croix ? Quoique « la mort ait » régné depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ ; » pourquoi ne dirait-on pas que le Christ a régné par le bois, depuis qu'en mourant sur le bois de la Croix, il a fermé les portes de la mort ? « Un enfant nous est né ; un fils nous a été » donné, » s'écrie encore dans le même sens le prophète. Mais qu'y a-t-il là de nouveau, s'il ne désigne pas le Fils de Dieu qui porte « sur ses épaules le signe de sa » domination ? » Parle ! où est le monarque qui porte sur ses épaules le signe de la domination, au lieu d'un diadème sur sa tête, ou d'un sceptre à sa main, ou de quelque marque distinctive dans ses habits ? Mais le roi nouveau des âges nouveaux a seul porté sur ses épaules la puissance d'une nouvelle gloire et la preuve de sa grandeur, c'est-à-dire la croix, afin que, conformément à la prophétie précédente, « il régnât par le bois. »

Jérémie nous indique encore ce bois lorsqu'il fait parler ainsi les Juifs : « Venez, rassemblons-nous ! Jetons le bois » sur son pain ! » c'est-à-dire sur son corps ; car telle est l'interprétation que Dieu a donnée lui-même à ce passage, jusque dans votre Evangile, où « il nomme son » corps du nom de pain, » afin de vous apprendre qu'il a figuré son corps par ce même pain que le prophète avait jadis figurément nommé son corps, mystère que le Seigneur lui-même s'apprêtait à éclaircir dans la suite ! Te faut-il d'autres preuves ? ouvre le Psaume vingt et unième, contenant toute la Passion du Christ, chantant d'avance sa gloire : « Ils ont percé mes pieds et mes mains. » Voilà bien le supplice de la Croix ! Il n'est pas moins clair quand il invoque le secours de son Père : « Sauvez-moi de la » gueule du lion ; » de la mort, veut-il dire ; « détournez

» de moi les cornes de l'oryx, » ce qui signifie les extrémités de la Croix, ainsi que nous l'avons démontré plus haut. Est-ce David qui fut attaché au gibet? Est-ce de quelque roi d'Israël, ou de quelque prophète, que l'on perça les pieds et les mains? Non. Point d'autre crucifié que celui qui fut crucifié par tout un peuple avec tant d'appareil!

Maintenant si l'endurcissement de l'hérésie rejette ces explications et s'en moque, accordons-lui que le Créateur n'avait point annoncé le crucifiement de son fils. Jamais, armée de cet aveu, elle ne prouvera qu'un autre est mort sur ce bois, à moins de démontrer que cette fin son Dieu l'avait prédite, seul moyen qu'elle ait de maintenir la diversité des souffrances et conséquemment des personnes par la diversité des prophéties. Que dis-je? son Christ à elle n'ayant jamais été annoncé, et sa croix encore moins, la prophétie de sa mort suffit pour attester que c'est là mon Christ. De ce que le genre de mort n'est pas prédit pour le tien, sa mort à pu se consommer par la croix, d'accord. Mais pour l'attribuer à un autre, je veux la savoir prédite pour un autre.

Soutiendras-tu que les oracles ont été muets sur la mort de mon Christ? Rougis plutôt d'annoncer la mort de ton christ, quand tu nies sa naissance, et de refuser au mien la possibilité de mourir, après avoir admis qu'il devait naître. Mais la mort, la sépulture, la résurrection de mon Dieu, tout est renfermé dans un mot d'Isaïe : « Sa sépulture a été enlevée du milieu des hommes. » Point de sépulture sans mort; point de sépulture dérobée à la terre sans résurrection. Puis il ajoute : « Voilà pour-» quoi je lui donnerai en partage un peuple nombreux; » il distribuera lui-même les dépouilles des forts. » Quel autre sinon le Dieu fait homme, ainsi qu'on l'a vu plus haut? « Parce qu'il a livré sa vie à la mort. » Déclarer que cette grâce était le dédommagement de ses outrages et de sa mort, c'était déclarer pareillement qu'il arriverait

à cette gloire par sa mort, c'est-à-dire, après sa mort par sa résurrection.

XX. Il nous suffit d'avoir parcouru jusqu'ici l'ordre des prophéties touchant le Christ, pour montrer que, prouvé tel qu'il était annoncé, il ne pouvait pas y en avoir un autre que celui qui était annoncé, afin que d'après la concordance des faits de sa vie avec les Ecritures du Créateur, leur autorité soit établie par une présomption favorable de la plus grande partie, qui se trouve maintenant ou révoquée en doute, ou niée dans les divers sens qu'on leur donne. D'après les Ecritures du même Créateur, nous allons établir les mêmes rapports entre les prophéties et les faits qui ont suivi la mort du Christ. En effet, le plan du Créateur ne se serait pas réalisé s'il n'était pas venu celui après lequel tout devait arriver. Vois toutes les nations sortant de l'abîme de l'erreur pour reconnaître la vérité d'un Dieu créateur et d'un Jésus-Christ Dieu ! puis, nie, si tu l'oses, qu'un si merveilleux événement ait été prédit. Je t'arrête aussitôt par ces paroles du Psalmiste : « Tu es mon Fils; je t'ai engendré au-» jourd'hui. Demande-moi, et je te donnerai les nations » pour héritage, et la terre pour empire. » Tu ne seras pas mieux fondé à l'appeler fils de David que Christ, ni à prétendre que l'empire de la terre a été promis à David qui ne régna que sur la nation juive, plutôt qu'à Jésus-Christ qui règne sur tout l'univers par la foi à son Evangile. Ecoute encore Isaïe : « Moi, le Seigneur, je t'ai » appelé dans les secrets de ma justice; tu ouvriras les » yeux des aveugles, » des infortunés plongés dans l'erreur; « tu briseras les fers des captifs, » des captifs du péché, « tu arracheras à la prison, » à la prison de la mort, « tous ceux qui étaient assis dans les ombres » de l'ignorance. Si toutes ces merveilles arrivent par Jésus-Christ, les prédictions n'en ont été faites que pour Jésus-Christ par qui elles arrivent. « Je l'ai donné pour témoin » aux peuples, pour guide et pour maître aux nations, »

dit ailleurs le même prophète. « Les nations qui t'igno-
» rent, t'invoqueront, et les peuples se réfugieront à
» tes pieds. » Cet oracle concernera-t-il David, parce qu'il avait été dit au verset précédent : « J'établirai avec
» vous l'éternelle alliance de fidélité et de religion, pro-
» mise à mon serviteur David ? » Loin de là ! Il ne désigne que mieux le Christ, destiné à naître dans sa naissance charnelle du sang de David par Marie sa mère. Le Seigneur a dans un Psaume fait cette promesse à David : « Je placerai sur ton trône un fils qui naîtra de ton sein ? » Le sein de qui ? de David ? Non sans doute. David ne pouvait enfanter un Fils. De son épouse ? pas davantage. Car le Seigneur au lieu de dire : « Qui naîtra de ton
» sein, » n'eût pas manqué de dire : « Du sein de ton
» épouse. » Il ne faut chercher à ce sein d'autre sens que celui-ci : Un descendant de David donnera naissance à cette chair divine qui a germé au sein de Marie. Aussi a-t-il dit seulement le fruit du sein, du sein proprement dit, du sein seul et non de l'homme ; et ce sein lui-même, il l'a rapporté à David, chef de la race, au père de la famille; et comme il était impossible que ce sein virginal s'entendît d'un homme, il l'a appliqué au père. Ainsi le testament nouveau qui s'accomplit aujourd'hui dans le Christ sera le testament que promettait alors le Créateur, lorsqu'il appelait « alliance de religion et de fidélité » ce qui concernait le Christ, parce que le Christ descendait de David; ou plutôt « cette alliance éternelle de fidélité
» et de religion, » jurée à David, c'est sa chair sainte par la religion, et montrée fidèle par sa résurrection. Nathan, au second livre des Rois, fait cette déclaration à David : « Je susciterai une race qui sortira de ton sein. » Appliquer simplement cette prophétie à Salomon, c'est te couvrir de ridicule. Car voilà David *enfantant* Salomon. Et n'aperçois-tu pas que cette semence de David n'est autre chose que le Christ, qui devait sortir de David, c'est-à-dire de Marie? Secondement, à ce temple de Dieu,

que le Christ devait édifier, c'est-à-dire à l'homme saint par excellence, sanctuaire auguste dans lequel devait habiter l'esprit du Créateur, il est plus facile de reconnaître le fils de Dieu, que Salomon fils de David. Enfin, « ce trône » éternel convient bien plus au Christ qu'à Salomon qui » n'a régné qu'un moment. » De plus, la grâce et la miséricorde ne se sont jamais retirées de Jésus-Christ. Salomon, au contraire, provoqua la colère du Seigneur par ses désordres et son idolâtrie. Le démon arma contre lui un ennemi de l'Idumée.

Aucun de ces textes ne pouvant s'appliquer à Salomon, tandis qu'ils conviennent tous à Jésus-Christ, nos explications, justifiées par des événements qui ont été prédits pour le Christ, demeurent inébranlables. « Cette alliance » éternelle jurée à David, » c'est le Christ. C'est le Christ que Dieu a donné pour témoin aux nations, et non pas David; le Christ pour chef et dominateur des peuples, et non pas David, qui n'a régné que sur Israël. Enfin, c'est le Christ qu'invoquent aujourd'hui les nations qui ne le connaissaient pas; c'est aux pieds de ce Christ ignoré tout à l'heure, que les peuples se réfugient aujourd'hui. On ne peut pas appeler avenir ce qui s'accomplit sous nos yeux.

XXI. Diras-tu, pour maintenir la diversité des deux messies, que le Christ, Juif de nation, était destiné par le Créateur à recueillir les débris épars du « peuple Juif, » mais que le vôtre a été délégué par le dieu exclusive- » ment bon pour sauver le genre humain? » Tu ne le peux! Les Chrétiens du Créateur ont devancé les chrétiens de Marcion. Tous les peuples ont été admis à son royaume depuis que « Dieu a régné du haut du bois, » avant qu'il fût encore bruit de Cerdon, à plus forte raison de Marcion.

Battu sur la vocation des Gentils, tu retombes sur les prosélytes. Où sont, parmi les nations, demandes-tu, les infidèles qui passent à la foi du Créateur, oubliant que le

prophète nomme séparément les étrangers de condition diverse et distinctive? « Voilà, dit Isaïe, que les prosé- » lytes s'approchent de toi par mon intermédiaire; » preuve manifeste que les prosélytes eux-mêmes arriveraient à Dieu par le Christ. Pour les nations, c'est-à-dire nous, autrefois Gentils, elles avaient leur désignation particulière fondée sur leur espérance dans le Christ. « Et les nations, » est-il dit, espéreront en son nom. » Or, les prosélytes, que tu substitues dans la prophétie des nations, n'ont pas coutume d'espérer dans le nom du Christ, mais dans les préceptes de Moïse, de qui vient leur institution. D'ailleurs, la vocation des Gentils commença vers la fin des temps. Isaïe emploie les mêmes termes: « Voici ce qui arri- » vera dans les derniers jours, » dit-il : « La montagne où » habite le Seigneur, c'est-à-dire la puissance de Dieu, se » rendra visible, et le sanctuaire de Dieu sera élevé » au-dessus des plus hautes montagnes, » c'est-à-dire le Christ, temple catholique de Dieu, dans lequel Dieu est adoré, élevé au-dessus des vertus et des puissances les plus sublimes. « Et les peuples iront à lui, et lui diront: « Venez, » et montons à la montagne du Seigneur, à la maison du » Dieu de Jacob. Et il nous enseignera ses voies, et nous » marcherons dans ses sentiers. Car la loi sortira de Sion, » et la parole du Seigneur retentira sur Jérusalem. » Quelle est cette voie? L'Evangile de la loi nouvelle, de la parole nouvelle dans le Christ désormais et non plus dans Moïse. « Et il jugera les nations; » leur iniquité sans doute : « et il accusera un grand peuple, » le peuple des Juifs et des prosélytes. « Alors, ils changeront leurs » épées en instruments de labour, et leurs lances en fau- » cilles. » C'est-à-dire : A ces cœurs dépravés, à ces langues aiguisées pour le blasphème et la calomnie, ils substitueront l'amour de la modération et de la paix. « Les nations » ne lèveront plus contre les nations le fer » de « la dis- » corde. Elles ne s'exerceront plus aux combats; » c'est-à-dire plus de haines et d'inimitiés : nouvelles preuves que la

prophétie ne nous annonçait le Christ que comme un conquérant spirituel et pacifique. Ose donc nier, ou la prophétie, quand l'événement est sous les yeux de tous, ou l'événement, quand la prophétie est consignée dans les livres. Ou, si tu confesses l'un et l'autre, les prophéties ont donc trouvé leur accomplissement, dans le Messie qu'elles annonçaient. Il y a plus : suis à son origine et dans sa marche la vocation des Gentils. Ils n'arrivent au Créateur que vers le déclin des âges, tandis que l'admission des prosélytes commence à des temps plus reculés. Les apôtres n'ont pas introduit d'autre foi.

XXII. L'apostolat des ouvriers évangéliques est également prédit. « Qu'ils sont beaux sur les montagnes les » pieds de ceux qui annoncent la paix et le bonheur ! » La paix, et non la guerre et ses calamités. Le psalmiste répond de son côté : « Leur prédication s'est répandue dans » tout l'univers ; leur voix a retenti jusqu'aux extrémités » de la terre. » La voix de qui ? « De ceux qui portaient au » loin la loi partie de Sion, la parole qui avait retenti sur » Jérusalem, » afin d'accomplir ce qui est écrit : « Tous » ceux qui étaient loin de ma justice se sont approchés de » la justice et de la vérité. » Près de mettre la main à cette œuvre, les apôtres rompirent avec les magistrats, les anciens et les pontifes des Juifs.

— N'est-ce pas l'irrécusable preuve qu'ils prêchaient un autre Dieu ? — Illusion grossière ! Ils prêchaient le Dieu dont ils accomplissaient en ce moment les oracles. « Re» tirez-vous, retirez-vous, s'écrie Isaïe ! Ne touchez à rien » d'impur, » c'est-à-dire aux blasphémateurs du Christ ! « Sortez du milieu de mon peuple ; » conséquemment de la synagogue ! « Séparez-vous, vous qui portez les vases » du Seigneur. » Déjà, en effet, comme on l'a vu plus haut, Dieu avait révélé son Christ à la face des nations (par la force de son bras), afin « que toutes les nations, » jusqu'aux extrémités de la terre, contemplassent le salut » qui venait de Dieu. » Ainsi, en renonçant au judaïsme,

et en substituant aux fardeaux et à la gêne de la loi, la sainte liberté de l'Evangile, ils accomplissaient les paroles du Psalmiste : « Brisons leurs liens ! Rejetons leur joug loin » de nous ! » Depuis assurément « que les nations ont frémi » et que les peuples ont médité de vains complots, les rois » de la terre se sont levés ; les princes se sont ligués contre » le Seigneur et son Christ. » Et les apôtres, à quels outrages n'ont-ils pas été exposés ?

— Sans doute, répliques-tu, aux persécutions les plus violentes. Mais « qui les torturait ? Les hommes du Créa- » teur, parce que le Créateur était l'ennemi du Dieu qu'ils » prêchaient. »

— Mais pourquoi le Créateur, s'il était l'antagoniste du Christ, à la prédiction de ces outrages, joint-il des reproches pour les persécuteurs ? Eût-il annoncé la mission d'un Dieu qu'il ignorait, dans votre système ? Eût-il incriminé des tortures auxquelles il eût applaudi ? « Regardez ! » le juste périt, et nul n'y pense dans son cœur. Le Sei- » gneur rappelle à lui l'homme de sa miséricorde, et pas » un homme qui le regrette. Le juste sera enlevé de la pré- » sence des méchants. » Quel est-il, sinon le Christ ? « Ac- » courez, est-il dit encore : débarrassons-nous du juste, » parce qu'il nous est inutile, et qu'il contrarie nos œuvres. » Dans ses déclarations préliminaires et dans ses avertissements postérieurs que les justes souffriront comme le Christ a souffert, il a gravé au front de ses apôtres et de tous les fidèles à venir, cette lettre mystérieuse dont parle Ezéchiel : « Le Seigneur m'a dit : Passe à travers la ville, au milieu » de Jérusalem, et marque d'un Tau le front des hommes. » Ce caractère est le Tau des Grecs, le T des Romains, espèce de croix, qu'il nous montrait d'avance sur nos fronts, dans la véritable et universelle Jérusalem, où le Psaume vingt-unième chante dans la personne du Christ, qui s'entretient avec son Père, les frères de Jésus-Christ lui-même, c'est-à-dire les enfants de Dieu rendant hommage à Dieu le Père. « Je raconterai votre nom à mes frères : je publierai

» vos louanges au milieu de l'assemblée. » En effet, la merveille qui devait s'accomplir de nos jours en son nom et par son esprit, il avait droit de l'annoncer d'avance comme son œuvre.

Et un peu plus bas : « O Dieu ! vous êtes ma louange au » milieu de votre vaste Eglise. » Et dans le Psaume 67 : « Bénissez le Seigneur dans vos assemblées, » afin que la prédiction de Malachie eût aussi sa vérité : « Mon amour » n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne » recevrai point de présent de votre main. Car depuis le » lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand » parmi les nations, l'on me sacrifie en tout lieu, et une » oblation pure est offerte à mon nom, » c'est-à-dire hommage, gloire, bénédiction, hymnes de toute espèce. Tout cela se trouvant aussi chez toi, Marcion, et le signe de croix imprimé sur les fronts, et les sacrements des églises catholiques, et les sacrifices sans tache, réveille-toi de ta stupeur, pour confesser que le temps du Créateur est une longue prophétie de ton Christ.

XXIII. Maintenant puisque tu nies avec les Juifs que leur Christ soit encore venu, reconnais la catastrophe qui leur est prédite après le Christ pour venger l'impiété avec laquelle il l'ont méprisé et mis à mort. A dater du jour où, selon le langage d'Isaïe, « L'homme brisa ces » vains simulacres d'or et d'argent qu'il s'était taillés pour » adorer des ombres et chimères ; » c'est-à-dire depuis que l'univers, illuminé par le flambeau du Christ, abattit ses idoles, vois si les prophéties suivantes se sont réalisées : « Le Seigneur, le Dieu des armées a enlevé à Jéru» salem, parmi ses autres appuis, le prophète et le pru» dent architecte; » qu'est-ce à dire ? l'Esprit saint qui édifie l'Eglise, temple, maison, cité de Dieu. Dès lors tarissent pour eux les grâces divines. « Il a été dit aux nua» ges : Ne versez plus vos pluies sur la vigne de Sorech. » Pourquoi suspendre ainsi la rosée des bienfaits célestes ? C'est que la maison d'Israël « avait produit des épines » pour

en couronner le Seigneur, et non la justice, mais la clameur qui l'attacha à la croix. Toutes les rosées et les grâces ayant été ainsi ravies aux Juifs, la loi et les prophètes vont jusqu'à Jean. Mais comme ils persévèrent dans leur aveugle obstination; comme ils sont cause, ainsi que le prophète le leur reproche, que le nom du Seigneur est blasphémé parmi les nations, infamie qui commença par eux; enfin, comme ils ne comprirent pas que l'intervalle de Tibère à Vespasien leur était accordé pour la pénitence, « leur terre est deve- » nue déserte, leurs villes ont été la proie des flammes; » des étrangers dévorent leur patrie jusque sous leurs » yeux. La fille de Sion a été abandonnée comme la hutte » après la saison des vendanges, comme une cabane dans » un champ de concombres. Depuis quand? Depuis qu'Is- » raël n'a point connu le Seigneur; depuis qu'il a été sans » intelligence, qu'il a abandonné son maître, et irrité la » colère du Dieu fort. » Que prouve encore cette menace conditionnelle? « Si, indocile et rebelle, tu refuses de » m'écouter, le glaive te dévorera. » Le glaive a dévoré; donc le Christ est venu; donc ils ont péri en refusant de l'écouter. Au Psaume 58, c'est lui qui demande à son Père l'extermination du peuple rebelle : « Détruisez-les » dans votre fureur; détruisez-les; qu'ils ne soient plus! » lui encore qui appelle l'incendie contre eux, dans les pages d'Isaïe : « Il vous a été fait ainsi à cause de moi : vous » dormirez dans les douleurs. » Châtiments vains et absurdes, si les Juifs ont souffert ces calamités à cause du Christ d'un autre Dieu, et non à cause de celui qui avait annoncé que les Juifs souffriraient à cause de lui!

— Mais ce sont les vertus et les puissances du Créateur, qui, jalouses d'un dieu étranger, ont suspendu son Christ à la croix.

— Voilà que le Créateur lui-même le défend et le venge? « Les impies lui furent donnés pour prix de sa sépulture; » les impies qui avaient affirmé qu'on l'avait enlevé furtivement; « et les riches en expiation de sa mort; » les riches

qui avaient payé à Judas sa trahison, et aux soldats le faux témoignage que ses apôtres avaient enlevé secrètement le cadavre. Point de milieu ! ou les Juifs n'ont pas subi ces châtiments à cause de lui; mais alors tu donnes un solennel démenti aux Ecritures qui s'accordent avec les événements et l'ordre des temps : ou si ces calamités sont le prix du déicide, quel autre que son propre Christ le Créateur aurait-il vengé de la sorte, lui qui aurait dû récompenser Judas si les Juifs avaient tué l'ennemi de leur maître? Toutefois si le Christ du Créateur, à cause duquel ils doivent, d'après les prophètes, éprouver ces traitements, n'est pas encore venu, ils les éprouveront donc lorsqu'il sera venu. Mais alors où sera « cette fille de Sion condam- » née au délaissement, » puisqu'il n'est plus de fille de Sion ? « Où seront les cités qui doivent être brûlées, » quand les cités sont déjà en cendres? Où est la nation à disperser? La voilà déjà disséminée. Rends donc aux Juifs leur ancien état, pour que le Christ du Créateur retrouve un peuple Juif; puis, soutiens après que c'est un autre Christ qui est descendu. Nouvelle inconséquence ! Me persuaderas-tu jamais qu'il ait admis dans ses demeures célestes celui qu'il devait immoler sur la terre, après avoir violé la région la plus glorieuse de son empire, et foulé aux pieds la majesté de son palais, le siége de sa puissance?

— Il l'attira méchamment dans ses piéges!

— Eh bien oui; mon Dieu « est un Dieu jaloux; » toutefois il a vaincu le tien. Rougis donc de croire à un dieu vaincu. Qu'espères-tu d'un dieu impuissant à se protéger? En effet, c'est par faiblesse qu'il s'est laissé vaincre par les vertus et les hommes du Créateur, ou par malice, afin qu'en permettant ces outrages, il chargeât ces meurtriers d'un grand crime.

XXIV. — Loin de là, dis-tu, j'attends de lui comme témoignage qui constate leur différence, l'éternelle et céleste possession du royaume de Dieu. D'ailleurs, votre

Christ promet aux Juifs le rétablissement de leur empire terrestre, et après la consommation de la vie, le rafraîchissement au sein d'Abraham dans les lieux inférieurs. Dieu véritablement bon! Il rend après les transports de la colère, ce qu'il avait enlevé dans sa fureur. Dieu qui, comme le nôtre, frappe et guérit, « crée la guerre et fait » la paix! » Dieu miséricordieux jusque dans les entrailles de la terre!

Qu'est-ce que le sein d'Abraham? Nous l'expliquerons en son lieu.

Quant au rétablissement de la Judée que les Juifs attendent encore telle qu'elle est décrite, trompés par les noms des lieux et des contrées, il serait trop long d'exposer ici comment cette allégorie mystique s'adapte au Christ et à son Eglise, à son incarnation et aux fruits de sa mort. Nous l'avons déjà développé dans un ouvrage intitulé : *Espérance des Fidèles*. Question oiseuse d'ailleurs pour le moment; car il ne s'agit pas ici d'une promesse terrestre, mais céleste.

Qu'un empire nous soit destiné ici-bas, nous le confessons, empire toutefois avant-coureur du Ciel, mais dans un autre état, n'arrivant qu'après la résurrection, et se prolongeant pendant mille années dans la Jérusalem, descendue du Ciel, cité auguste bâtie par des mains divines, « notre mère » au témoignage de l'apôtre, « et où » nos droits de citoyens sont assurés. » Ezéchiel avait connu cette ville merveilleuse; Jean l'entrevit un moment; et celui que reconnaît notre foi, le Verbe de la nouvelle prophétie, annonce qu'elle apparaîtra visiblement sur la terre, avant la réalité de la Jérusalem éternelle dont elle est l'image.

Tout récemment encore, la promesse eut un commencement d'exécution dans l'expédition d'Orient. Des témoins oculaires et des païens eux-mêmes affirment que pendant quarante jours et à chaque crépuscule on vit une cité descendre du Ciel, et demeurer suspendue dans les airs au-

dessus de la Judée. Enceinte et remparts disparaissaient à mesure que le jour s'avançait; de près, on ne trouvait que vide! Dieu, selon nous, la destine à recevoir les saints après leur résurrection, et à les dédommager par l'abondance des délices spirituelles, de tous les biens que nous avons dédaignés ou perdus ici-bas. N'est-il pas digne de lui et conforme à sa justice que ses serviteurs triomphent aux lieux mêmes où ils ont été poursuivis pour son nom? Après un espace de mille ans, révolution nécessaire pour achever la résurrection des saints, plus lente ou plus prompte en raison des mérites, lorsque le monde aura croulé et les éléments disparu dans l'embrasement universel du jugement, alors, changés en un clin d'œil en substance angélique, c'est-à-dire revêtant pour toujours un manteau d'incorruptibilité, nous serons transportés dans le royaume céleste, qui n'a pas été prédit par le Créateur, dit-on; et prouve que le Christ est l'envoyé de l'autre Dieu, le premier et le seul qui en ait parlé. Sache-le donc, il a été annoncé par le Créateur. Il y a mieux; ne l'eût-il pas prédit il faudrait encore le lui attribuer. Que te semble de la postérité d'Abraham, lorsqu'après la première promesse où l'Eternel lui jure une descendance aussi nombreuse que le sable de la mer, il l'égale ensuite aux étoiles elles-mêmes? Ces présages ne signalent-ils pas une disposition terrestre et céleste à la fois? Isaac bénit en ces mots Jacob son fils : « Dieu te donne la rosée du ciel et la graisse de la » terre. » Ici encore, bonté de l'un et de l'autre ordre. La manière dont la bénédiction elle-même est conçue n'est pas indifférente. Le patriarche s'adresse-t-il à Jacob, symbole du second peuple qui a mérité les prédilections, c'est-à-dire du peuple chrétien? La rosée du ciel vient en premier lieu; celle de la terre n'a que la seconde place. C'est que nous sommes d'abord conviés aux biens célestes, lorsque nous arrachant au siècle, nous obtenons ensuite en échange de nos sacrifices les biens de la terre. Votre Evangile lui-même n'a pas d'autre langage : « Cherchez

» avant tout le royaume de Dieu, et le reste vous arrivera » par surcroît. »

S'agit-il d'Esaü, au contraire? A lui la bénédiction de la terre d'abord; et il ajoute ensuite celle du ciel. « Ta bé» nédiction à toi sera la graisse de la terre et la rosée du » ciel. » C'est que le testament des Juifs, fils aînés, il est vrai, mais au second rang dans l'affection paternelle, et figurés ici par Esaü, n'était avec tous les biens terrestres dont l'avait comblé la loi ancienne, que l'introduction aux biens célestes par la foi à l'Evangile.

Quand Jacob « voit en songe une échelle posée sur la » terre et dont l'extrémité touche au ciel; sur cette échelle » des anges qui montent et qui descendent, et le Seigneur » appuyé sur le sommet, » y a-t-il témérité de notre part à avancer que ces échelons figuraient l'avenue du ciel, où, d'après les jugements établis du Seigneur, les uns parviennent et d'où les autres tombent? Pourquoi le patriarche, à peine arraché à son sommeil, cherche-t-il, saisi d'une sainte horreur pour ce lieu, le sens de cette vision? Il ne s'est pas plus tôt écrié : « Que ce lieu est ter» rible! » il ajoute : « Il n'est rien moins que la maison de » Dieu et la porte du ciel. » Qu'avait-il donc vu? Le Christ, Seigneur, temple de Dieu, porte par laquelle on entre au ciel. Eût-il nommé la porte du ciel, si le ciel du Créateur était une chimère? Mais non; il y a une porte qui reçoit et introduit au ciel. Elle a été déjà frayée par le Christ, qui, selon Amos, « élève vers les cieux son ascen» sion, » non pas pour lui seul, mais pour les serviteurs qui l'accompagneront. « Ils seront pour toi, ajoute le pro» phète, le vêtement dont se pare la nouvelle épouse, » ceux qui par cette ascension tendent vers le royaume céleste, lorsqu'il s'écrie avec admiration : « Ils s'élancent » comme des oiseaux de proie, » dit-il. Et ailleurs : « Qui » sont ceux qui volent comme des nues et comme les petits » des colombes? » qu'est-ce à dire? avec la simplicité de la colombe. « En effet nous serons emportés dans les airs

» pour aller au-devant de Jésus-Christ, » selon le même apôtre; oui, au-devant de ce Fils de l'Homme que Daniel nous montre assis sur les nuages, « et ainsi nous serons » éternellement avec le Seigneur, » et sur la terre et dans le ciel; puisque pour convaincre ceux qui ont été ingrats envers cette double promesse, il invoque les éléments eux-mêmes : « Cieux, écoutez! Terre, prête l'oreille! »

Pour moi, quand l'Ecriture ne m'en donnerait pas mille fois l'espérance, il me suffirait de cette simple présomption. Déjà en possession des faveurs de la terre, je dois attendre aussi quelque chose du ciel, de la part d'un Dieu à qui appartient le ciel aussi bien que la terre. « Ce Christ, » me dirais-je, qui promet des récompenses sublimes, est » l'envoyé de celui qui avait déjà promis d'humbles sa- » laires, fondant ainsi sur l'expérience des petites choses le » pressentiment des grandes. Eût-il même réservé à son » Christ la promulgation de cet empire inconnu jusque là, » peu m'importe : il avait voulu que des mortels fussent les » hérauts de sa gloire terrestre; mais il fallait un Dieu pour » annoncer l'empire du Ciel. »

Mais toi, de ce qu'il annonce un règne nouveau, tu en fais un nouveau Christ. Produis-moi auparavant quelque exemple de bonté, si tu ne veux pas que je me défie à bon droit des merveilleuses espérances que tu étales à mes yeux. Je ne dis pas assez. Prouve-moi avant tout que ce Dieu qui annonce un royaume céleste dispose d'un ciel à lui. Me convoquer à un banquet, et pas une maison pour me recevoir! Me vanter un empire, et ne pas me montrer un palais! Ton Christ promettrait-il le royaume céleste, sans avoir un ciel véritable, comme il a feint d'être un homme sans avoir une chair véritable? O fantôme misérable! ô illusion d'une grande promesse.

CONTRE MARCION.

LIVRE IV.

I. Nous allons en appeler de toute la sagesse, de tout cet étalage de l'impie et sacrilége Marcion, à son évangile même, à cet évangile devenu le sien à force d'altérations. Pour l'accréditer, il l'accompagna d'un commentaire ou recueil d'oppositions contradictoires, qu'il appela *Antithèses*, ouvrage destiné à prouver que la loi et l'Evangile se combattent, et partagent le monde entre deux divinités ayant chacune son instrument particulier, ou testament, puisque ce mot a prévalu. C'est sur l'autorité d'un pareil appui qu'il veut étayer son évangile. J'aurais anéanti une à une dans une dissertation spéciale les raisons de l'habitant du Pont, si je n'avais trouvé plus opportun de les détruire par et avec l'Evangile lui-même qu'elles viennent secourir. Il me serait facile de les repousser par la prescription. J'aime mieux les admettre et les ratifier, en quelque sorte, comme d'utiles auxiliaires ; de sorte que dans la lutte contre cet adversaire, nous aurons nous-mêmes à rougir pour lui d'un si profond aveuglement. Qu'un ordre différent se soit développé dans les anciennes dispositions du Créateur et dans les nouvelles ordonnances du Christ, je commence par l'avouer. Que la forme du langage diffère non moins que les préceptes de vertu et la discipline de la loi, d'accord ; pourvu cependant que, malgré cette diversité, l'ensemble se rapporte au seul et même Dieu, au Dieu reconnu comme l'ordonnateur et le prophète des deux testaments. « La loi, s'écriait autre-» fois Isaïe, sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de

» Jérusalem ; » une seconde loi, une seconde parole conséquemment. « Il jugera les nations ; il accusera un grand » peuple ; » non pas les Juifs seulement, mais toutes les nations qui sont jugées par la nouvelle loi de l'Evangile, par la prédication nouvelle des apôtres, et s'accusent à leur propre tribunal de leurs trop longues erreurs, depuis qu'elles ont embrassé la foi. Dès lors, « elles convertissent » leurs glaives en un soc de charrue, et leurs épieux en » faucilles, » c'est-à-dire, au lieu de mœurs cruelles et barbares elles prennent des sentiments plus doux, et ne travaillent plus qu'à la moisson du salut. « Ecoutez-moi, » ô mon peuple; ô ma tribu, écoutez-moi, » dit ailleurs le même prophète. « La loi sortira de ma bouche, ma jus- » tice éclairera les nations. » Oui, la justice en vertu de laquelle il avoit résolu d'illuminer les nations par la loi et la parole de l'Evangile. Ce sera cette loi de David, « belle et pure » par sa perfection, « convertissant les ames » du culte des idoles au culte du vrai Dieu. Ce sera encore cette parole d'Isaïe : « Le Seigneur fera retentir sur la terre une » parole abrégée dans ses voies, parce que le testament de » la nouvelle alliance est dégagé des entraves multipliées » qui embarrassaient l'ancienne. »

Mais à quoi bon insister là-dessus? lorsqu'il est plus clair que le jour que le Créateur a annoncé la rénovation par le même prophète : « Oubliez le passé, effacez de votre mé- » moire tout ce qui est ancien. L'antiquité a fait son temps; » de nouvelles merveilles apparaissent. Tout sera nouveau » dans ce qui commence ! » Même avertissement de la part de Jérémie : « Préparez la terre nouvelle, et ne semez pas » sur les épines. Recevez la circoncision du cœur.... Voilà » que les jours viennent, dit le Seigneur. J'établirai une » nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de » Juda; non pas selon l'alliance que j'ai formée avec leurs » pères dans les jours où je les ai pris par la main pour les » tirer de la terre d'Egypte. » Tant il est vrai que le premier testament n'était que temporaire, puisqu'il en prédit le re-

nouvellement, même en promettant au second une durée éternelle. « Prêtez l'oreille, s'écrie-t-il par la bouche » d'Isaïe, et vous allez vivre. J'établirai avec vous l'éter- » nelle alliance. Alliance de fidélité et de religion, ajoute- » t-il, promise à mon serviteur David, » pour attester que ce testament aurait sa consommation dans le Christ, sorti du sang de David par Marie sa mère. Ce rejeton qui « fleurit sur la tige de Jessé » ne signifiait pas autre chose. Si donc le Créateur a signalé l'apparition d'une autre loi, d'une autre parole, d'une autre alliance; disons-mieux, s'il a désigné des sacrifices plus chers à son cœur, et cela jusque parmi les nations, ainsi qu'il est écrit dans Malachie : « Mon amour n'est point en vous, dit le Seigneur, » je ne prendrai point de présents de votre main. Voilà que » depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher l'on me sa- » crifie en tout lieu, et l'on offre à mon nom une oblation » pure, » c'est-à-dire des prières innocentes parties d'une conscience exempte de reproche; dès lors, tout changement qui provient d'une rénovation établit une différence avec les choses anciennes, et de la diversité naît une sorte d'opposition. Point de changement sans diversité, pas plus que de diversité sans opposition. Mais la diversité qui naît de l'opposition doit s'imputer à qui amène le changement par le renouvellement. Celui qui concerte d'avance le changement établit la diversité; celui qui prédit la rénovation prédit la différence. Pourquoi expliquer les dissemblances par l'opposition des pouvoirs? Pourquoi reprocher au Créateur les oppositions de faits, quand tu peux en reconnaître de semblables dans les sentiments et les affections? « C'est moi qui frappe et qui guérit, dit-il; moi qui » tue et qui ressuscite; moi qui crée le mal et fais la paix. » Tu pars de là pour l'accuser de versatilité et d'inconstance. A t'entendre, il défend ce qu'il ordonne; il ordonne ce qu'il défend. Pourquoi les oppositions du monde physique ne t'ont-elles pas éclairé sur celles du monde moral? Le plus rapide coup d'œil sur la structure de l'univers, même

chez les habitants du Pont, si je ne me trompe, t'aurait appris qu'il se compose d'éléments qui se repoussent mutuellement. Tu as oublié d'inventer auparavant un dieu pour la lumière et un dieu pour les ténèbres, afin de pouvoir ensuite départir à celui-ci la loi, à celui-là l'Evangile. D'ailleurs les seuls exemples placés sous nos yeux disent assez que celui dont les œuvres extérieures procèdent par oppositions, suit la même règle dans ses mystères.

II. Voilà en quelques mots notre réponse aux *Antithèses*. Je passe maintenant à la démonstration que l'évangile, dirai-je hébreu? non assurément, que l'évangile pontique est falsifié. Ce sera comme le préambule de notre argumentation.

Nous établissons en principe que l'Evangile a pour auteurs, les apôtres, en vertu de l'ordre qu'ils avaient reçu du Seigneur lui-même, d'aller promulguer la bonne nouvelle. Les apôtres, disons-nous, ou, avec eux et après eux, les hommes apostoliques. Car la prédication des disciples aurait pu être soupçonnée de vaine gloire, si elle n'avait eu pour appui l'autorité des maîtres, je me trompe, l'autorité du Christ, qui avait délégué ses pouvoirs aux apôtres. Parmi les apôtres, Jean et Matthieu nous enseignent la foi. Parmi les hommes apostoliques, Luc et Marc répètent les enseignements de leurs devanciers, parlent des mêmes principes, proclament avec eux un seul Dieu créateur, et Jésus-Christ son fils, né d'une vierge, consommation de la loi et des prophètes. Que l'enchaînement de leur narration diffère, peu importe, pourvu qu'ils s'accordent sur les dogmes fondamentaux, concordance qui ne se trouve point chez Marcion. Marcion, au contraire, n'assigne point d'auteur à l'Evangile, c'est-à-dire à celui qu'il s'est forgé, comme s'il n'avait pu supposer un titre à l'œuvre après avoir osé attaquer tout le corps de l'œuvre. Je pourrais m'arrêter là. C'en est assez pour récuser un ouvrage qui ne lève pas la tête au grand jour, qui ne présente aucune garantie, ni par l'authenticité de son titre, ni par la décla-

ration légitime de son auteur. Mais nous aimons mieux suivre l'ennemi dans toutes ses attaques, nous qui n'avons dans nos livres ni impostures, ni réticences.

Entre tous nos écrivains évangéliques, Marcion paraît s'être attaché à Luc pour le mettre en pièces. Or Luc n'était pas un apôtre, mais un homme apostolique! Ce n'était pas un maître, mais un disciple; inférieur, par conséquent, à son maître; on ne lui contestera pas d'être venu le second, puisqu'il fut le disciple du second apôtre, de Paul indubitablement. Ainsi quand même Marcion eût introduit son évangile sous le nom de Paul lui-même, dénuée de l'appui des devanciers, cette œuvre isolée manquerait de titre pour se faire recevoir. On la confronterait avec l'Evangile que Paul a écrit, auquel il a donné créance, et avec celui auquel il s'est empressé de conformer le sien. En effet, « il monte à Jérusalem pour connaître les » apôtres, et se concerter avec eux, de peur d'avoir couru » sans fruit dans la lice, » c'est-à-dire de peur que sa foi et sa prédication ne fussent différentes. Puis, aussitôt qu'il eut conféré avec les fondateurs du christianisme, et qu'ils furent d'accord sur les règles de la foi, « ils se prirent » la main, » et se partagèrent les fonctions de la prédication : aux apôtres les Juifs; à Paul les Juifs et les nations. Par conséquent, si celui qui fut le flambeau de Luc voulut fortifier sa foi et sa prédication de l'autorité de ses prédécesseurs, à plus forte raison demanderai-je à l'Evangile du disciple de s'appuyer sur l'autorité du maître. Mais combien l'obligation redoublera encore si le mystère de la religion chrétienne passe du disciple de Paul jusqu'à Marcion! Qu'autrefois il soit descendu de Paul à Luc, rien de mieux. L'Evangile de Luc a pour lui un témoignage qui le recommande.

III. Marcion a lu dans l'Epître aux Galates les reproches que Paul adresse aux apôtres eux-mêmes, « de ne pas » marcher droit selon la vérité de l'Evangile, » et à quelques faux prophètes, « de pervertir l'Evangile de Jésus-Christ. »

Le sectaire s'arme de ces paroles pour ruiner l'authenticité de nos livres, propriété légitime des apôtres ou des hommes apostoliques qui les ont publiés sous leur nom. Il veut par là concilier à ses impostures la créance dont il dépouille leurs ouvrages. « Sans doute Pierre, Jean et Jacques, qui » passaient pour les colonnes de l'Eglise, » furent censurés; mais nous savons pourquoi. Les collègues de Paul semblaient accommoder la doctrine aux convenances des personnes. Toutefois, « puisque lui-même se fait tout à » tous pour sauver tous ses frères, » Pierre ne pourrait-il pas alléguer aussi une charité semblable, quand ses actions dérogeaient un peu à ses enseignements?

La nature des faux prophètes qui se glissaient dans l'Eglise n'est pas moins connue. Ils maintenaient la circoncision et les observances judaïques; Paul attaquait non pas leur prédication, mais leur manière de vivre : s'ils eussent erré sur le Dieu Créateur, ou son Christ, l'apôtre eût-il manqué de le remarquer? tout cela est bien à distinguer. Marcion veut-il que les apôtres aient été soupçonnés d'une perversité et d'une hypocrisie, qui aurait été jusqu'à corrompre l'Evangile? Alors il accuse le Christ, en accusant les instruments choisis par le Christ. Accorde-t-il que les apôtres censurés uniquement pour un léger changement dans la discipline, ont concerté entre eux une œuvre intacte et fidèle, mais qu'après eux des faussaires ont corrompu la vérité primitive; falsification d'où résultent nos Ecritures? je le demande, où sera l'œuvre authentique des apôtres parmi tous ces livres adultères? Sera-ce l'Evangile qui a illuminé Paul, et par Paul, Luc, son disciple? ou bien si la vérité a péri sans retour, sous ce débordement universel de falsifications, Marcion peut-il se vanter d'avoir seul l'Evangile véritable? Je le veux bien cependant; il possède le véritable, celui des apôtres. Pourquoi, dès lors, s'accorde-t-il avec celui que nous avons, et qui nous vient non pas des apôtres, mais de Luc? Ou bien si l'Evangile à l'usage de Marcion ne doit pas être attribué à Luc par la

raison seule qu'il est d'accord avec le nôtre, tout corrompu qu'il est dans son titre, il appartient donc aux apôtres. Donc notre Evangile, qui est d'accord avec lui, est l'œuvre des apôtres, mais altérée dans son titre.

IV. Nous voilà donc tirant chacun de notre côté cet évangile, objet de notre discussion. Marcion réclame l'authenticité pour son évangile; moi, je la réclame pour le mien. Marcion affirme que le mien a été altéré; j'affirme que c'est le sien qui a été corrompu. Quel sera le juge entre nous, sinon le temps qui donne de l'autorité à l'œuvre la plus ancienne, et fait croire à l'altération de l'œuvre postérieure? S'il est vrai que le faux soit la corruption du vrai, il faut convenir que la vérité a dû précéder nécessairement le mensonge. A l'altération il faut un objet à altérer, à la contrefaçon un objet à contrefaire. D'ailleurs, quand nous démontrons que notre Evangile a paru longtemps avant celui de Marcion, n'est-il pas absurde d'avancer que le nôtre a subi une falsification avant d'avoir été véritable, et que celui de Marcion a été corrompu par notre jalousie avant d'avoir été publié? Enfin, quelle ineptie que de regarder comme plus vrai ce qui vient plus tard, surtout après que la religion chrétienne a étonné le monde par tant de prodiges qui n'auraient pu s'accomplir sans la vérité de l'Evangile, c'est-à-dire, avant la vérité de l'Evangile!

Nous et les Marcionites nous revendiquons à la fois l'Evangile de Luc : où est la vérité? L'Evangile que nous avons entre les mains est tellement antérieur à Marcion, que Marcion lui-même y a cru pendant quelque temps, lorsque dans la première ferveur de sa foi, il déposa aux pieds de l'Eglise une somme d'argent, qu'elle ne tarda point à rejeter ainsi que le sectaire lui-même, aussitôt qu'il eut fait divorce avec nos dogmes pour se jeter dans l'hérésie. Sa foi première fut donc la nôtre. Si les Marcionites le nient, démentiront-ils aussi la lettre écrite de sa main? Supposons même qu'ils la récusent; les *Antithèses* de Mar-

cion avouent le fait, que dis-je? elles le démontrent. Je ne veux point d'autre preuve. En effet, si l'Evangile attribué par les Chrétiens à Luc (nous verrons si en effet les Marcionites le possèdent comme nous) est le même Evangile que Marcion attaque par ses *Antithèses* comme falsifié par les défenseurs du Judaïsme, pour ne faire qu'un seul corps de la loi et des prophètes, et percer aussi le Christ de ce côté, en vérité Marcion ne pouvait l'attaquer que parce qu'il l'avait trouvé déjà subsistant. Personne ne se transporte dans l'avenir pour corriger des choses qu'il ignore devoir exister; la correction ne précède pas la faute. Marcion réformateur de l'Evangile! quoi, pendant tout l'intervalle qui s'est écoulé depuis Tibère jusqu'à Antonin, nous étions sans Evangile, et Marcion le premier, Marcion seul a obtenu le privilége de le redresser! Jésus-Christ l'avait attendu si long-temps! Jésus-Christ s'était si fort repenti d'avoir envoyé prématurément ses apôtres sans l'assistance de Marcion! Oui! l'hérésie est l'œuvre de la témérité humaine. Etrangère à la divinité, elle se vante de réformer l'Evangile; mais réformer, pour elle, c'est corrompre. Que Marcion s'appelle fièrement disciple des apôtres. « Le disciple n'est pas au-dessus du maître. » — Je suis un apôtre, dit-il. — « Les apôtres ou moi, n'im» porte, réplique Paul, nous prêchons la même doctrine. » — Je suis un prophète! — Va! l'esprit des prophètes est d'accord avec celui des prophètes leurs devanciers. — Fusses-tu un ange, je t'appellerai anathème plutôt que prédicateur de l'Evangile, puisque tu m'annonces un Evangile nouveau.

Ainsi en corrigeant il a prouvé deux choses; l'antériorité de notre Evangile qu'il a trouvé en possession du monde; la postériorité de son écriture, évangile nouveau, évangile à lui, formé avec les débris du nôtre.

V. En deux mots, s'il est certain que le plus vrai est le plus ancien, le plus ancien ce qui date du commencement, le commencement ce qui part des apôtres, il sera égale-

ment certain qu'il n'y a de transmis par les apôtres que ce qui a été tenu pour saint et vénérable dans les Eglises fondées par les apôtres. Examinons donc de quel lait Paul nourrit les Corinthiens; sur quelle règle il réforme les Galates; quelles maximes lisent les Philippiens, les Thessaloniciens, les Ephésiens; quelle est sur des points semblables, la foi des Romains auxquels Pierre et Paul ont légué un Evangile scellé de leur sang. Nous avons encore les Eglises filles de Jean. Marcion a beau récuser son Apocalypse, la succession des évêques de l'Asie, remontée une à une, ne nous conduit pas moins à Jean leur fondateur. La noblesse des autres Eglises se reconnaît aux mêmes titres. J'affirme donc que parmi ces Eglises, non pas seulement d'origine apostolique, mais parmi toutes celles qui sont restées dans la communauté d'une même foi, l'Evangile de Luc s'est maintenu dès l'origine de sa publication, tel que les Chrétiens le possèdent aujourd'hui. Quant à l'évangile de Marcion, il était inconnu de la plupart; ou s'il était connu, c'était pour être condamné. Il a aussi ses églises, mais les siennes postérieures, et par conséquent adultères. Si vous remontez à leur origine, vous les trouverez plutôt sorties d'un apostat que de l'apostolat. Elles ne remontent pas au-delà de Marcion, ou de quelqu'échappé de son école. Les Marcionites édifient des Eglises, comme les guêpes bâtissent des ruches. Les Eglises apostoliques couvriront aussi de leur patronage les Evangiles de Jean et de Matthieu que nous avons par elles et en conformité avec elles, quoique l'on attribue à Pierre l'Evangile publié sous le nom de Marc, son interprète, de même qu'à Paul le récit de Luc. Il est assez naturel d'imputer aux maîtres les écrits des disciples. Je demanderai donc à Marcion, pourquoi, laissant de côté les autres Evangiles, il s'est attaché de préférence à celui de Luc, comme si dès l'origine ceux-là n'avaient pas été aussi connus que celui-ci. Je me trompe. Ils étaient connus auparavant, puisqu'étant d'origine apostolique, ils vinrent les premiers, et furent consacrés

avec les Eglises elles-mêmes. D'ailleurs, si les apôtres n'ont rien publié, comment s'imaginer que les disciples aient publié quelque chose? Y a-t-il des disciples sans maîtres qui les enseignent? Le fait est donc établi : ces Evangiles étaient entre les mains des Eglises. Pourquoi, encore un coup, Marcion n'en dit-il pas un mot, pour les réformer s'ils ont subi des falsifications, pour les reconnaître, s'ils sont authentiques?

Car si des hommes corrompaient alors l'Evangile, il convenait surtout à Marcion et aux siens de rétablir les Ecritures dont ils savaient l'autorité mieux accueillie! Ainsi les faux apôtres eussent procédé pour l'erreur, comme les apôtres pour la vérité. Autant il est vrai que Marcion aurait corrigé ce qui devait être corrigé, s'il y avait eu altération, autant il confirme que ce qu'il n'a pas cru devoir corriger n'était pas altéré. En un mot, il a réformé ce qu'il a estimé corrompu; mais à tort, puisque la falsification n'existait pas. En effet, s'il est vrai que les écrits apostoliques nous soient parvenus dans leur intégrité, et que l'Evangile de Luc, maintenant entre nos mains, soit si bien d'accord avec eux, qu'il subsiste avec eux dans les Eglises, il faut en conclure que l'Evangile de Luc nous est arrivé intact, jusqu'au sacrilége de Marcion. C'est le jour où Marcion lui fit violence, qu'il se trouva différent de l'œuvre apostolique, et son rival. Je donnerais donc ce conseil à ses disciples : Ou changez les autres Evangiles, quoiqu'un peu tard, à son exemple, afin de rétablir une apparente conformité avec ceux qui nous viennent des apôtres (car tous les jours vous le faites, comme nous vous le reprochons tous les jours); ou rougissez d'un maître convaincu sur tous les points, tantôt d'altérer frauduleusement la vérité, tantôt de la renverser avec impudeur.

Nous usons de ce moyen abrégé quand nous défendons contre les hérétiques la vérité de l'Evangile : nous faisons valoir et l'ordre des temps, qui prescrit contre la postériorité des faussaires, et l'autorité des Eglises que protége la

tradition des apôtres, parce que, de toute nécessité, la vérité précède l'imposture, et découle de qui l'a transmise.

VI. Mais nous transportons ailleurs la question. C'est à son évangile même, comme nous l'avons annoncé, que nous en appelons pour lui démontrer qu'il l'a falsifié. Assurément, il n'a élaboré cette œuvre de mensonge, précédée de son recueil d'*antithèses*, que pour établir la diversité de l'Ancien et du Nouveau Testament, et par là même, séparer le Christ du Créateur d'avec le sien, fils d'un autre dieu étranger à la loi et aux prophètes. Voilà pourquoi, sans doute, élaguant les témoignages qui contrarient son système, et s'accordent avec les oracles du Créateur, parce que ce sont, dit-il, des interpolations de ses disciples, il garde fidèlement tout ce qui favorise ses opinions. Nous adoptons les articles qu'il a épargnés; nous les embrassons comme des alliés orthodoxes. Une fois qu'ils auront brisé l'orgueil du sectaire, ils constateront qu'il y a eu autant d'aveuglement hérétique à retrancher les uns qu'à maintenir les autres. Telle est l'intention et le plan de cet opuscule partant d'un point admis des deux côtés.

Marcion établit qu'autre est le Christ qui, sous le règne de Tibère, fut manifesté pour le salut de toutes les nations par un dieu autrefois inconnu, autre le Christ qui doit revenir un jour relever l'empire des Juifs, comme il en a reçu la mission du Créateur. Il a placé entre ces deux messies l'abîme qui sépare la justice d'avec la clémence, la loi d'avec l'Evangile, le judaïsme d'avec le christianisme. De là, notre fin de non-recevoir : Le Christ de l'autre Dieu ne doit avoir rien de commun avec le Créateur. Mais aussi faudra-t-il proclamer Fils du Créateur, celui qui aura exécuté chacune de ses dispositions, accompli à la lettre ses prophéties, porté aide à ses lois, réalisé ses promesses, renouvelé ses vertus, mis en lumière ses oracles, qui, enfin, aura reproduit les opérations du Créateur. Lecteur, nous t'en conjurons, ne perds pas un moment de vue notre principe et notre prescription; commence à

distinguer le christ de Marcion et le Christ du Créateur.

VII. L'hérétique affirme que l'an quinzième de l'empire de Tibère, son christ descendit dans une ville de Galilée, dans Capharnaum, apparemment du ciel du Créateur, où il était descendu auparavant. Pour procéder avec ordre, il faudrait d'abord me le montrer descendant de son ciel dans celui du Créateur. Pourquoi n'attaquerais-je point un récit qui ne se présente pas avec les garanties ordinaires de la vérité, et qui se trahit toujours par le mensonge? Mais que nos propositions précédentes demeurent une fois pour toutes. Comment le Créateur admettra-t-il dans sa résidence pour le conduire de là sur la terre qui lui appartient, un dieu qui traverse son palais uniquement pour le combattre?

Mais je le tiens pour descendu, n'importe comment. Du moins, explique-moi le reste de sa marche. Nulle part il n'est question d'un apparition soudaine. L'apparition indique une présence inopinée, un phénomène qui frappe les regards sans aucun avertissement préalable. Descendre, au contraire, c'est se montrer graduellement, attirer l'œil peu à peu; le mot lui-même annonce succession dans le fait. Il me force à rechercher sous quel extérieur, avec quelle pompe, par quel mouvement accéléré, ou ralenti; dans quel temps est descendu ce christ en question. Est-ce le jour ou la nuit? En outre, qui le vit jamais descendre? qui raconta le fait? qui l'affirma par serment? Chose difficile à croire, même sur la foi d'un témoin. Enfin lorsqu'un Romulus trouva bien un Proculus pour attester qu'il avait été emporté au ciel, le Christ de Dieu ne trouvera-t-il pas un héraut pour proclamer qu'il est descendu du sien? Comme s'ils n'étaient pas montés et descendus l'un et l'autre par la même échelle, le mensonge.

Poursuivons. Qu'avait-il de commun avec la Galilée, s'il n'était pas le Christ du Créateur? N'est-ce pas la région que son Père avait destinée, selon le témoignage d'Isaïe, à recueillir les premières semences de la prédica-

tion : « Reçois-la d'abord, et accomplis-la promptement, » Terre de Zabulon, et toi, terre de Nephtali? Mais la » Galilée des nations qui s'élève au-delà du Jourdain, le » long de la mer, a senti la puissance de son bras. Le » peuple, qui marchait dans les ténèbres, a vu une grande » lumière. Le jour s'est levé sur ceux qui habitaient la ré- » gion des ombres de la mort. » Le sectaire nous donne son dieu pour le flambeau des nations. Il fait bien; mais raison de plus pour qu'il descende du ciel où brille le soleil de mon Créateur, quoique, à vrai dire, c'eût été plutôt dans le Pont et non dans la Galilée qu'il aurait dû descendre. Du reste, au lieu qu'il choisit, à la lumière qui se lève, ainsi que le prophète l'avait annoncé, nous commençons à reconnaître le Christ des prophètes, qui déclare à sa première entrée : « Ne pensez pas que je sois venu détruire » la loi et les prophètes; je suis venu pour les accomplir. » Marcion a supprimé ces mots qu'il regarde comme une addition frauduleuse; toutefois, vainement il ose avancer que le Christ n'a pas dit ce qu'il souhaite d'exécuter en partie; car il a déjà accompli la prophétie qui concerne le lieu. Mais qu'il soit venu du ciel vers la synagogue avec ce langage habituel : « c'est le but de notre mission, » à la bonne heure. Retranche donc aussi de l'Evangile ces paroles : « Je ne suis envoyé que vers les brebis perdues » de la maison d'Israël. Il n'est pas bon de prendre le pain » des enfants et de le jeter aux chiens. » Sans quoi, ton christ va passer pour le rédempteur d'Israël! Les faits me suffisent. Supprime tant que tu voudras les paroles de mon Sauveur : ses actions parlent assez haut. Il descend dans la synagogue; donc il vient sauver les brebis perdues d'Israël. Les Israélites sont les premiers auxquels il offre le pain de sa doctrine; donc il les adopte pour ses enfants de prédilection. Il ne distribue point encore aux autres cet aliment; ils sont donc les chiens dont il vient de parler, et qu'il ne visite pas pour le moment. Or, à qui l'eût-il apporté plus volontiers qu'aux ennemis du

Créateur, si lui-même n'avait pas été le fils du Créateur?

Toutefois, comment a-t-il pu être admis dans la synagogue, dépourvu d'antécédents, totalement ignoré, personne ne connaissant encore ni son peuple, ni sa tribu, ni sa maison, avant le recensement d'Auguste que les archives romaines gardent comme un témoin irrécusable de la naissance de Jésus-Christ? On n'avait point oublié « que » le saint des saints ne devait s'ouvrir à aucun incirconcis. » Sans doute, chacun entrait dans la synagogue; mais pour être admis à y enseigner, il fallait être parfaitement connu, examiné, éprouvé long-temps d'avance pour cette fonction, ou recommandé d'ailleurs pour la remplir.

« Et tous les assistants s'étonnaient de sa doctrine! » Ils avaient raison; « car il parlait avec autorité, » ajoute l'historien sacré. Non pas qu'il attaquât la loi et les prophètes; l'inspiration divine communiquait la grâce et la force à ses paroles, qui réédifiaient la loi et les prophètes, au lieu de les renverser. Autrement, l'admiration se fût convertie en horreur, et l'étonnement en exécration publique pour le destructeur de la loi et des prophètes, surtout pour le prédicateur d'un dieu étranger, qui n'aurait pu enseigner une doctrine contraire à la loi et aux prophètes, contraire par là même au Créateur, sans énoncer, avant tout, quelle était cette divinité ennemie et jalouse. Rien de tout cela dans l'Ecriture. Elle se contente de consigner l'admiration pour l'énergie et la grâce de ses paroles. C'était nous apprendre que le Christ enseignait la doctrine du Créateur, ce qu'elle ne nie pas, plutôt qu'une doctrine contradictoire, ce qu'elle n'a point articulé. Ainsi, point de milieu : ou le reconnaître pour l'envoyé de celui auquel il conforme sa doctrine, ou le tenir pour un prévaricateur s'il enseigna la même chose que son ennemi.

Un esprit immonde s'écrie au même chapitre : « Laissez » nous, Jésus! Qu'y a-t-il entre nous et toi? Es-tu venu » pour nous perdre? Je sais qui tu es, le saint de Dieu. » Ce dernier surnom conviendrait-il à celui qui ne pourrait

pas même porter le nom de Christ, s'il n'était le Christ du Créateur? Ici, je ne reviendrai pas en arrière pour discuter la question des noms. Mais je le demande, comment l'esprit des ténèbres a-t-il pu deviner son nom, si aucune prophétie ne l'avait prononcé dans la loi mosaïque, si le Dieu inconnu et muet jusqu'à cette époque ne l'avait jamais promulgué? Comment l'aurait-il appelé le saint d'un Dieu inconnu à son propre Créateur?

Mais quoi! avait-il attesté déjà sa divinité nouvelle par quelque preuve telle que l'on vît dans sa personne le saint d'un autre Dieu? Sera-ce uniquement pour être entré dans la synagogue et avoir respecté le Créateur jusque dans son langage? Mais non! autant il fut impossible à l'esprit de ténèbres de reconnaître pour Jésus et pour saint de Dieu celui qu'il ignorait, autant il lui fut aisé de reconnaître celui qu'il connaissait déjà. Il se rappelait bien que le prophète avait prédit le saint de Dieu, et que le nom de Jésus avait été conféré au fils de Navé. Il l'avait surpris aussi sur les lèvres de l'ange, ainsi que le porte notre Evangile. « Ce qui naîtra en toi, tu l'appelleras le saint » de Dieu, et tu lui donneras le nom de Jésus. » Tout démon qu'il était, il avait un secret sentiment de l'économie divine, qu'il était loin de rapporter à un autre dieu, quoiqu'il ne la connût qu'imparfaitement. « Qu'y a-t-il » entre nous et toi? » lui dit-il dès le début; non pas, encore un coup, qu'il entrevît dans sa personne, un Jésus étranger auquel appartiennent les Esprits du Créateur : car il ne lui demande pas, « qu'y a-t-il entre toi et nous? » mais bien, « entre nous et toi. » Pleurant sur lui-même, et se reprochant sa destinée qu'il voyait déjà, il ajoute : « Tu es venu nous perdre : » tant il avait bien reconnu Jésus Fils d'un Dieu terrible et vengeur, et pour ainsi dire d'un Dieu inexorable, et non de ce Dieu très-bon et qui ne sait pas punir. Pourquoi avons-nous débuté par ce passage? afin de prouver deux choses : que le démon avait reconnu notre Christ pour le Jésus annoncé, et que lui-

même se confirma dans le titre de Fils du Créateur.

— Mais Jésus réprimanda le démon. — Oui sans doute, à cause de sa jalousie, de la témérité de son aveu ou de sa basse adulation, comme si le triomphe de Jésus-Christ était d'être venu pour la ruine des démons et non pour le salut des hommes, lui qui ne permettait pas à ses disciples de se glorifier de leur victoire sur l'esprit, mais seulement de la robe blanche du salut. Ou bien, pourquoi la réprimande? L'esprit impur avait-il menti tout-à-fait? alors plus de Jésus, plus de saint de Dieu! N'avait-il menti qu'à demi en l'appelant Jésus, et le saint de Dieu, mais du Dieu Créateur? alors il a été injustement repris d'avoir eu une pensée qu'il devait avoir, et de n'avoir pas eu celle qu'il ne pouvait avoir, c'est-à-dire l'idée d'un autre Jésus, le saint d'un autre Dieu.

Si la réprimande n'admet pas d'explication plus vraisemblable que la nôtre, dès-lors le démon n'a pas menti, puisqu'il ne fut pas repris pour un mensonge; car le Christ était bien ce Jésus hors duquel l'esprit des ténèbres n'en pouvait connaître d'autre; le Christ lui-même confirma sa déposition en lui reprochant tout autre chose que l'imposture.

VIII. Le Christ du Créateur devait s'appeler Nazaréen, selon la prophétie. De là vient que les Juifs désignent les Chrétiens par le nom de Nazaréens. Nous le sommes en effet. C'est de nous qu'il a été dit : « Les Nazaréens ont été » rendus plus blancs que la neige, » quoique, autrefois, ils fussent couverts des souillures de la prévarication et enveloppés des ténèbres de l'ignorance. Nazaréen! ce surnom convenait à mon Christ à cause du refuge que son enfance alla chercher dans Nazareth, lorsqu'il y descendit pour échapper à Archélaüs, fils d'Hérode. Je n'ai point omis cette circonstance, parce que le christ de Marcion aurait dû s'interdire tout commerce avec les lieux familiers à l'envoyé du Créateur. N'avait-il pas à sa disposition je ne sais combien de villes de Judée, que le prophète n'avait pas assi-

gnées pour résidence au mien ? Il faut bien que je reconnaisse le Christ des prophètes partout où je le trouve conforme à la prophétie.

Et cependant l'évangéliste ne dit point qu'il eût prêché même à Nazareth aucune doctrine nouvelle, lorsque la multitude le chasse à propos d'un proverbe. En voyant les mains jetées sur sa personne, je reconnais la réalité de sa substance corporelle, et non un vain fantôme, dans celui qui se laissa violemment toucher, arrêter, lier et traîner jusqu'au précipice par les méchants. Il a beau s'échapper, en passant au milieu d'eux; toujours est-il qu'il a essuyé leurs affronts avant de s'y dérober, soit que la sédition tombât d'elle-même, comme il arrive souvent, soit qu'il passât à travers les impies, sans les jouer, toutefois, par l'apparence d'une ombre que la main n'aurait pu saisir. « Pour » toucher et pour être touché, dit à bon droit la sagesse » humaine, il faut nécessairement un corps. »

Abrégeons. Le Christ lui-même ne tarda point à toucher des malades, et à leur conférer par l'imposition de ses mains dont l'impression se faisait sentir, une guérison aussi réelle, aussi peu imaginaire que les mains, instruments de la bénédiction. Voilà donc bien le Christ d'Isaïe, le médecin de nos blessures. « Il se charge de nos infirmités et » porte nos douleurs, » dit-il. Porter, chez les Grecs, équivaut à enlever. Contentons-nous pour le moment de cette promesse générale. Toutes les fois que Jésus guérit les infirmités humaines, c'est le mien. Plus tard nous arriverons aux différentes espèces de guérison. Délivrer les hommes des démons qui les possèdent, c'est détruire une maladie. Aussi les esprits mauvais, comme nous l'observons dans l'exemple précédent, s'échappaient-ils des corps qu'ils obsédaient en vociférant : « Tu es le Fils de Dieu ! » De quel dieu ? Les faits le proclament assez.

— « Mais le Christ les menaçait et leur imposait silence » aussitôt. »

— Il est vrai, parce que c'était des hommes et non des

esprits impurs qu'il voulait se faire reconnaître pour le Fils de Dieu. Mon Christ seul avait le droit de procéder ainsi. Il avait suscité, avant son apparition, des prophètes pour se faire reconnaître, et par là plus dignes de lui. Répudier les louanges d'un esprit immonde convenait à qui disposait d'une multitude de saints. Mais si le faux messie aspirait à se faire reconnaître, (pourquoi descendre sur la terre, s'il n'y aspirait pas?) jamais il n'eût dédaigné le témoignage d'aucune créature, même étrangère, parce qu'il n'avait à lui rien en propre, réduit à descendre dans un domaine d'emprunt. Il y a mieux, puisqu'il venait anéantir le Créateur, sa plus ardente ambition eût été d'arracher aux esprits de son rival, l'aveu de ce qu'il était, ou même de se manifester par la terreur, si ce n'est que Marcion ne veut pas que l'on craigne son Dieu, parce qu'il est exclusivement bon, réservant la terreur pour le juge dans les mains duquel sont les éléments de la crainte, colère, sévérité, jugement, vengeance, condamnation. Les démons toutefois ne fuyaient que par frayeur. Ils reconnaissaient donc le Christ pour le Fils du Dieu redoutable. Sans l'arme de la crainte, jamais ils ne se fussent retirés. Ton dieu, en les intimidant par ses ordres et ses menaces, au lieu de les réduire par la persuasion, preuve de la bonté, se donnait donc pour formidable.

— Veux-tu qu'il les reprît parce qu'ils lui témoignaient une frayeur dont il ne voulait pas?

— Mais alors pourquoi exigeait-il qu'ils se retirassent, chose qu'il ne pouvait obtenir sans les effrayer? Il a donc été contraint de mentir à sa nature, puisqu'avec l'indulgence dont tu lui fais honneur, il pouvait leur pardonner au moins une fois. Autre prévarication à lui reprocher. Les démons tremblent devant lui comme s'il était le Fils du Créateur, et il l'endure! Il ne chasse donc plus les démons par sa propre présence, mais par l'autorité du Créateur.

Il s'enfonce dans la solitude. Le désert est comme la

résidence habituelle du Créateur. Il fallait que le Verbe se montrât en substance là où il était apparu autrefois enveloppé de nuages. Le lieu qui avait plu à la loi convenait à l'Evangile. Isaïe n'avait-il pas promis « que la solitude » tressaillerait d'allégresse? »

Il répond à la foule qui cherchait à le retenir : « Il faut » que j'évangélise le royaume de Dieu aux autres villes. » Avait-il déjà prêché quelque part son Dieu? Nulle part, j'imagine.

— Mais il parlait des cités qui connaissaient un autre dieu.

— Je ne le crois pas non plus. S'il n'avait pas encore promulgué d'autre dieu ; si ses auditeurs n'en connaissaient pas d'autre que le Dieu Créateur, il évangélisait donc le royaume de ce même Dieu qu'il savait être le seul connu de ceux qui l'écoutaient.

IX. Parmi tant de professions différentes, pourquoi s'arrêter à celle de pêcheur en prenant pour apôtres Simon et les fils de Zébédée? Ce n'était pas là une action indifférente. De là devaient sortir ces paroles adressées à Simon, effrayé de l'abondance de sa pêche : « Ne crains pas; dès ce jour » tu seras pêcheur d'hommes. » Par cette déclaration, il leur donnait à entendre que la prophétie avait eu son accomplissement, et qu'il était le même Dieu qui avait dit par la bouche d'Isaïe : « Voilà que j'enverrai une multitude » de pêcheurs qui pêcheront des hommes. » Enfin « aban» donnant leurs barques, ils le suivirent, » parce qu'ils le reconnaissaient pour le Dieu qui commençait à exécuter ce qu'il avait annoncé. Mais, je me trompe; il choisit à dessein des bateliers, parce qu'il devait adopter le pilote Marcion pour apôtre.

Nous avons établi d'abord contre les *Antithèses* que la prétendue différence de la loi et de l'Evangile était d'un vain secours pour Marcion, puisque cette différence n'était rien moins que l'œuvre du Créateur, et qu'elle avait été prédite dans la promesse d'une nouvelle loi, d'une nouvelle

prédication, d'un nouveau testament. Mais comme, par je ne sais quel misérable associé, digne du même anathème, il raisonne avec subtilité contre la guérison du lépreux de l'Evangile, il ne sera point hors de propos de le réfuter. Montrons-lui avant tout la puissance de la loi qui, sous la figure d'un lépreux dont il faut éviter le contact et que la prudence isole de la société humaine, défend de fréquenter ces hommes souillés de prévarications avec lesquels l'apôtre ne veut pas même que nous « prenions » nos repas. » Car se mêler aux pécheurs, c'est, par une sorte de contagion, imprimer sur soi les stigmates de leurs péchés.

C'est pourquoi voulant attacher un sens plus relevé à la loi qui figurait les choses spirituelles sous l'enveloppe de la chair, et à ce titre, réédifiant plutôt qu'il ne détruisait des observances dont il révélait la sagesse, « le » Seigneur toucha un lépreux, » contact capable de souiller l'homme, mais non la nature incorruptible d'un Dieu! Objectera-t-on contre mon Christ qu'il aurait dû respecter la loi et s'abstenir de toucher un malade, frappé d'une impureté légale? Mais ce contact ne devait pas le souiller. Je vais plus loin. Cette action convient à mon Dieu exclusivement, tandis qu'elle est en contradiction avec le tien. Je le démontre. Si ton Dieu a touché un homme immonde, pour insulter à une loi dont il était l'ennemi, et affronter une souillure qui était la conséquence de ce mépris, par quel côté, demanderai-je, un être imaginaire s'expose-t-il à une souillure? Un fantôme peut-il être souillé? Le fantôme, inaccessible à toute corruption, s'y dérobe donc non plus par les prérogatives d'une vertu divine, mais par le néant de son être? Alors il n'a pu paraître braver une souillure à laquelle il n'offrait point de prise, ni renverser la loi s'il échappait à la contagion comme fantôme et non comme puissance!

Qu'Elisée, prophète du Créateur, n'ait, parmi tant de lépreux Israélites, rendu la santé qu'à Naaman de Syrie,

c'est là une circonstance qui ne décide ni la différence du Christ, ni la prééminence de sa bonté pour avoir guéri, tout étranger qu'il était, un Israélite que son maître n'avait pu guérir. Sais-tu pourquoi le Syrien a été préféré? Il était le symbole des nations que défiguraient sept prévarications capitales, l'idolâtrie, le blasphème, l'homicide, l'adultère, la fornication, la calomnie et le vol, lèpres hideuses que mon Christ, flambeau de la terre, devait laver dans son sang. Aussi est-il ordonné au malade de se baigner sept fois dans le Jourdain, comme pour expier chacune de ces infamies. Ce nombre présageait en même temps la purification des jours de la semaine; car au Christ seul était réservée la force et la plénitude d'un bain unique, au Christ qui apportait à la terre une régénération ainsi qu'une parole abrégée.

— « Elisée, réplique Marcion, à défaut de tout autre » matière, employa l'eau du Jourdain, et par sept fois : » mais mon christ n'eut besoin que de la parole et même » d'un seul mot, pour guérir sur-le-champ le lépreux. »

— Comme si je n'osais pas revendiquer la parole elle-même parmi les substances du Créateur! Comme si celui qui est venu le premier n'était pas le principal auteur de toutes choses! En vérité, c'est sans doute une chose incroyable que la force du Créateur guérisse par une parole une infirmité, lui qui par une parole a créé à l'instant tout ce vaste univers. Et à quel titre reconnaîtrai-je le Christ du Créateur, plutôt qu'à la puissance de sa parole?

— « Il a agi autrement qu'Elisée; le maître est plus » puissant que le serviteur; donc il est un Christ diffé» rent. »

Eh quoi! Marcion, établis-tu en principe que les serviteurs doivent s'élever à la sublimité du maître? Ne crains-tu pas de te couvrir de confusion, en niant que mon Dieu soit le Christ du Créateur, par la seule raison qu'il a surpassé en puissance le serviteur du Créateur, qui, comparé à la faiblesse d'Elisée, réclame la supériorité, si toutefois

il y a supériorité? En effet, la guérison est égale, quoique le procédé diffère. Qu'a fait de plus ton christ que mon Elisée? Il y a mieux. Quelle si grande merveille a opérée la parole de ton christ, que n'aient opérée aussi le fleuve du Créateur? Même conformité dans tout le reste. S'agit-il de mépriser la vaine gloire? il imposa silence au lépreux guéri. S'agit-il de maintenir la loi? il ordonna l'accomplissement des formalités prescrites : « Va, montre-toi au » prêtre, et offre pour ta guérison ce que Moïse a recom- » mandé. » Les symboles de la loi annoncés par les prophètes, il les conservait respectueusement jusque sous leurs images qui signifiaient que l'homme, naguère souillé de prévarications, mais bientôt purifié par la parole de Dieu, allait présenter à Dieu l'offrande de ses prières et de ses actions de grâces dans le temple de l'Eglise par Jésus-Christ prêtre catholique du Père céleste. Aussi ajoute-t-il : « Pour » qu'il vous soit en témoignage, » témoignage sans doute « qu'il n'était pas venu détruire la loi, mais plutôt l'ac- » complir! » témoignage qu'il était bien le Messie dont il était dit : « Il portera nos maladies et nos infirmités. » Cette interprétation convenable et légitime, s'il en fut jamais, Marcion, adulateur de son christ, cherche à l'étouffer sous le voile de sa mansuétude et de sa douceur.

— « Il était bon, s'écrie-t-il; il savait de plus que tout » malade délivré de sa lèpre se conformerait aux prescrip- » tions de la loi : l'obéissance qu'il recommande n'a pas » d'autre fondement. »

— Mais quoi? a-t-il persisté dans sa bonté, c'est-à-dire dans la tolérance de la loi, oui ou non? S'il y persévère, jamais il ne sera le destructeur de la loi, jamais il ne passera pour le Christ d'un autre Dieu, puisque la destruction de la loi manque, seul argument auquel je puisse le faire reconnaître pour le Christ d'un autre Dieu. S'il a été infidèle à sa bonté en renversant dans la suite cette même loi, il a donc plus tard rendu un faux témoignage à l'égard des prêtres, lors de la guérison du lépreux. Il s'est dépouillé

de sa bonté en détruisant la loi. Il est méchant quand il la détruit, s'il est bon quand il la respecte. Mais non ; en autorisant l'obéissance à la loi, il a confirmé la bonté de cette même loi : on ne permet pas la soumission à ce qui est mal. Donc il est méchant, d'une part s'il a légitimé l'obéissance à une loi mauvaise, plus méchant encore de l'autre, s'il a ruiné une loi qui était bonne.

De même, si, averti par sa prescience que tout malade délivré de sa lèpre offrirait de lui-même un présent, il le lui recommande néanmoins, il aurait pu se dispenser d'enjoindre ce qui devait s'accomplir de soi-même. Inutilement donc il descend pour anéantir la loi, puisqu'il cède aux observateurs de la loi. Il y a mieux. Il connaissait leurs tendances ; raison de plus de les détourner de cette soumission, si son avénement n'avait pas d'autre but. Pourquoi ne pas garder le silence, afin que l'homme obéît à la loi de son plein gré? Alors il pourrait jusqu'à un certain point excuser son indulgence. Mais non ; il ajoute à son autorité le poids de son témoignage. Quelle était la valeur de ce témoignage, sinon le respect de la loi? Au reste, peu importe à quel titre il confirma la loi, bonté, superfluité, ou versatilité, pourvu, Marcion, que je te contraigne à lâcher pied. Voilà qu'il ordonne d'accomplir la loi. Quels que soient ses motifs, toujours est-il qu'il a pu les faire précéder de cette déclaration : « Je ne suis pas venu détruire » la loi, mais l'accomplir. » Qu'as-tu donc gagné à effacer d'une main dans l'Evangile ce que tu gardes de l'autre? Tu confesses qu'il a fait par bonté ce que tu ne veux pas qu'il ait dit. Il est donc constaté qu'il l'a dit, puisqu'il l'a fait. Tu as donc mieux réussi à supprimer de l'Evangile la parole du Seigneur, qu'à nous confondre nous autres.

X. Un paralytique est guéri également en pleine assemblée, sous les yeux du peuple. « Le peuple, dit Isaïe, re- » connaîtra la gloire du Seigneur et la grandeur de Dieu. » Quelle grandeur, quelle gloire? « Fortifiez-vous, mains » languissantes ; affermissez-vous, genoux tremblants. »

Voilà bien la paralysie caractérisée. « Fortifiez-vous, et ne » craignez pas! » Fortifiez-vous n'est pas une réitération oiseuse. Il n'ajoute pas non plus sans dessein : « Ne crai- » gnez pas! » parce qu'avec le rétablissement des membres infirmes, il promet le renouvellement des forces : « Lève- » toi, emporte ton lit, » et avec lui la vigueur de l'ame nécessaire pour ne pas craindre ceux qui disaient : « Qui » peut pardonner les péchés, sinon Dieu seul? » Là, par conséquent, tu as sous les yeux et l'accomplissement d'une prophétie qui annonçait une guérison spéciale, et l'accomplissement des circonstances qui la suivirent. Reconnais aussi dans le même prophète le Dieu qui pardonne les péchés. « Il remettra les péchés » d'une multitude de cri- » minels, et il s'est chargé de nos prévarications. »

Au premier chapitre, il avait dit, au nom du Seigneur lui-même : « Si vos péchés sont aussi rouges que le ver- » millon, je les blanchirai à l'égal de la neige : s'ils sont » semblables à l'écarlate, je les rendrai plus blancs que » la toison la plus blanche. » Le vermillon, pour désigner le sang des prophètes. L'écarlate, pour désigner celui du Seigneur, comme plus illustre. Ecoute encore Michée, sur la même matière : « Qui est semblable à vous, ô Dieu » qui ôtez l'iniquité, et qui oubliez les péchés du reste de » votre héritage? Le Seigneur n'enverra plus désormais » sa fureur, parce qu'il veut la miséricorde. Il reviendra, » et il aura pitié de nous. Il déposera nos iniquités, et il » précipitera tous nos péchés au fond de l'abîme. »

Supposons même que rien de semblable n'eût été prédit pour le Christ, le Créateur me fournira encore des exemples de bonté qui me promettent dans le Fils des affections héréditaires. Je vois les Ninivites obtenant la rémission de leurs crimes, du Créateur, pour ne pas dire du Christ lui-même qui, dès l'origine, agit au nom de son Père. Je lis encore que le prophète Nathan rassure par ces mots David, qui reconnaissait humblement sa prévarication contre Urie : « Le Seigneur a transféré ton péché : tu ne

» mourras point. » Plus loin, le roi Achab, époux de Jézabel, Achab, coupable d'idolâtrie et du sang de Naboth, mérite son pardon par son repentir. Ailleurs, Jonathas, fils de Saül, efface par la prière la transgression de la loi du jeûne. Que dirai-je du peuple lui-même, tant de fois rétabli par le pardon de ses impiétés? Par qui? par ce Dieu qui « préfère la miséricorde au sacrifice, et » le repentir du pécheur à sa mort. » Il te faut donc nier d'abord que le Créateur ait jamais remis les péchés; tu démontreras en second lieu qu'il n'a jamais rien prédit de pareil au sujet du Christ; et alors il demeurera établi que la bonté est nouvelle dans ce Christ nouveau, quand tu auras prouvé que son indulgence n'a rien de commun avec celle du Créateur, et n'a pas été annoncée par lui. Mais la rémission des péchés va-t-elle sans le droit de les retenir? Peut-on absoudre sans avoir aussi le pouvoir de condamner? Enfin, le pardon convient-il à qui n'a été offensé par aucun crime? Questions résolues ailleurs : nous aimons mieux les rappeler qu'y revenir.

Quant au titre de Fils de l'homme, nous avons là une double prescription à t'opposer. D'abord, le Christ n'a pu mentir, ni se déclarer fils de l'homme s'il ne l'était pas en réalité. En second lieu, on ne peut être fils de l'homme à moins d'être né de l'homme, soit par le père, soit par la mère; et, par conséquent, force nous sera de discuter de quel homme, si c'est d'un père ou d'une mère qu'il doit être reconnu le fils. S'il est fils de Dieu le Père, il n'a donc point de père charnel. S'il n'a point de père charnel, reste à examiner s'il n'est pas homme du côté de sa mère; s'il en est ainsi, évidemment sa mère est vierge. En effet, vous ne pouvez d'une part refuser au fils un homme pour père, et supposer à la mère un homme pour époux. Or, la femme qui n'a pas d'époux est vierge. Que cette mère ne soit pas une vierge, elle a donc deux époux à la fois, un dieu et un homme: Pour qu'elle ne soit pas vierge, il faut un homme; mais avec

un homme, elle donnera deux pères à celui qui sera tout ensemble fils de Dieu et de l'homme. Alors, nous tombons dans les naissances fabuleuses de Castor et d'Hercule. Si nous savons distinguer la double nature de Jésus-Christ, c'est-à-dire si, par sa mère, il est fils de l'homme, lui qui ne l'est pas par son père; s'il est fils d'une vierge, du moment qu'il n'a pas de père charnel, voilà bien le Christ du prophète Isaïe. « Une vierge concevra » et enfantera, » dit-il.

Sur quel fondement admets-tu le fils de l'homme? J'ai beau regarder autour de moi, Marcion, je ne saurais me l'expliquer. Lui donnes-tu pour père un homme? Tu nies qu'il soit fils de Dieu. Est-il fils de Dieu et de l'homme? Tu fais de ton christ l'Hercule de la fable. S'il n'y a que sa mère qui soit créature humaine, tu reconnais mon rédempteur. S'il n'est pas plus fils de l'homme par son père que par mère, il a donc nécessairement menti en se proclamant ce qu'il n'était pas. Tu n'as qu'une voie pour sortir de ce défilé : ou affirmer avec Valentin, à l'occasion de son Eon primitif, que le père de ton christ est dieu et homme tout à la fois ; ou nier que cette vierge-mère soit une créature humaine : blasphème devant lequel a reculé l'audace de Valentin lui-même. Mais, si je te montre le Christ appelé du nom de Fils de l'homme dans Daniel, en faudra-t-il davantage pour démontrer qu'il est le Christ des prophètes? Quand il prend le titre réservé par les bouches inspirées au messie du Créateur, il a voulu sans doute que la terre le reconnût pour celui auquel était destiné ce titre. La communauté des noms peut paraître une espèce de domaine public. Toutefois, nous avons fourni la preuve que les deux messies n'ont pas dû s'appeler Christ et Jésus, à cause de la différence qui les sépare.

Quant à cette appellation de Fils de l'homme, qui tient à une circonstance particulière, il est bien difficile de la faire cadrer avec la communauté des noms. En effet, elle devient une propriété incommunicable, surtout quand les

accidents qui la motivent ne se rencontrent pas ailleurs. Né de l'homme, le christ de Marcion apporterait des droits à ce titre, et il y aurait deux fils de l'homme, comme on fait deux Jésus et deux Christs. Ce titre étant l'apanage distinctif de qui peut le justifier, l'appliquer à un autre chez qui se rencontre communauté de noms sans communauté de droits, c'est me rendre suspecte aussitôt la communauté des noms dans l'étranger auquel on attribue, sans motif, la communauté de cette désignation. Alors, par voie de conséquence, je prendrai pour le seul et même personnage celui qui a des droits au nom aussi bien qu'au titre, tandis que je répudie le compétiteur qui ne porte pas ce titre, faute de motifs pour le porter. Or, ils ne conviennent l'un et l'autre à personne mieux qu'à celui qui, le premier, obtint le nom de Christ et de l'homme; et celui-là, c'est le Jésus du Créateur.

Le voilà ce Fils de l'homme que le roi de Babylone aperçut quatrième dans la fournaise ardente, à côté de ses martyrs! Le voilà bien ce Fils de l'homme qui se révèle sous ce titre à Daniel, et « s'avance sur les nuées du ciel, » pour juger toutes les générations, » comme l'annonce l'Ecriture. Il suffirait de ce témoignage sur l'authenticité de cette désignation prophétique, si l'interprétation du Seigneur lui-même ne m'en fournissait un plus décisif encore. Les Juifs, ne voyant en lui qu'un homme, bien loin d'être assurés de sa divinité, puisqu'ils ignoraient jusqu'à sa divine filiation, répétaient entre eux, et avec justice, que l'homme ne pouvait remettre les péchés, et qu'à Dieu seul appartenait ce privilége. Il connaissait leurs plus secrètes pensées. Réfutera-t-il leur opinion sur l'homme? « Le Fils de l'homme, leur répond-il, a sur la terre le » pouvoir de remettre les péchés. » Pourquoi cette déclaration, sinon pour les convaincre par cette désignation de Fils de l'homme, consignée dans le livre de Daniel, qu'il était Dieu et homme tout ensemble celui qui remettait les péchés; que ce seul Fils de l'homme mentionné dans la

prophétie avait été investi du pouvoir de juger et par conséquent de délier les péchés. Le droit de juger ne va pas sans le droit d'absoudre. Il voulait que, cette pierre de scandale une fois écartée par le souvenir des Ecritures, ils le reconnussent plus facilement pour le Fils de l'homme, quand il remettait les péchés.

Enfin, nulle part il ne s'était déclaré Fils de l'homme avant cette circonstance où il remit les péchés pour la première fois, c'est-à-dire où il exerça les fonctions de juge en prononçant une absolution. En outre, quelle que soit la réplique de nos adversaires, remarquez-le, elle ira infailliblement aboutir à l'une de ces extravagances. Ou le tenir pour le Fils de l'homme s'ils ne veulent pas en faire un imposteur, ou nier qu'il soit fils d'une créature humaine, de peur d'être contraints d'avouer qu'il est né d'une vierge. Que si l'autorité divine, la nature des choses, le bon sens repoussent les rêves de l'hérésie, l'occasion est venue d'interpeller ici, d'un seul mot, le fantôme de Marcion. S'il est né de l'homme, fils de l'homme, il a un corps sorti d'un corps. Il serait plus facile de rencontrer un être humain sans cœur et sans cervelle, un second Marcion, qu'un corps semblable à celui de son christ. Le cœur et la cervelle d'un habitant du Pont! Voyez ce que c'est.

XI. « Le Seigneur appelle à lui un publicain. Donc il » est l'ennemi de la loi, puisqu'il choisit pour apôtre un » étranger, un profane dans le langage du judaïsme. » Ainsi raisonne le sectaire.

— Il oublie apparemment que Pierre était un serviteur de la loi, et que, non content de l'élever à l'apostolat, le Seigneur lui rendit le témoignage « qu'il avait été éclairé » par le Père lui-même sur la connaissance du Fils. » Nulle part il n'avait vu le Christ signalé comme la lumière, l'espérance et l'attente des nations. Il y a mieux. Il affirma que les Juifs étaient son peuple de prédilection par ce proverbe : « Le médecin n'est pas pour ceux qui se portent » bien, mais pour les malades. » En effet, si par malades

il a entendu les hommes du paganisme et les publicains qu'il appelait à lui, nier que le médecin fût nécessaire aux Juifs, n'était-ce pas avouer qu'ils avaient la santé? A considérer ainsi les choses, il a eu tort de descendre pour remédier à des infirmités imaginaires, et abolir une loi sous le régime de laquelle florissait la santé, et où il n'y avait pas besoin de guérison. Mais à qui persuadera-t-on que le Christ se soit comparé à un médecin, sans réaliser la similitude? Si personne ne propose le médecin à qui possède la santé, bien moins encore le proposons-nous à des individus qui nous sont aussi étrangers que l'homme semble l'être au dieu de Marcion, ayant son créateur à lui, son protecteur à lui, et ne pouvant attendre que du Très-Haut le Christ pour médecin. Cette comparaison à elle seule établissait d'avance que si le médecin a été envoyé aux malades, il ne l'a été que par le maître de ces mêmes malades.

Mais d'où Jean est-il venu au milieu des hommes? C'est un Christ soudain, c'est un précurseur soudain. Ainsi apparaissent dans le système de Marcion toutes les choses qui, du côté du Créateur, ont leur développement progressif et complet. Nous répondrons ailleurs à chacune des allégations présentes. Attachons-nous ici à un seul point; démontrons l'exacte concordance de Jean avec le Christ, et du Christ avec Jean, prophète du Créateur, puisque le Christ est le messie du Créateur. Que l'hérétique rougisse donc! il aura supprimé sans profit la marche du précurseur. Que Jean, cette voix du désert, comme l'appelle Isaïe, n'eût pas préparé les sentiers du Seigneur par la promulgation et l'éloge de la pénitence; qu'il n'eût pas au nombre de ses néophytes baptisé le Seigneur lui-même; enfin qu'il n'eût pas été l'avant-coureur de l'Homme-Dieu, eût-on comparé les disciples du Christ, qui buvaient et mangeaient, avec ceux de Jean, dont la vie se consumait dans le jeûne et la prière? Du moment que l'on suppose quelque différence entre le Christ et Jean, entre les dis-

ciples de l'un et les disciples de l'autre, la comparaison dans la bouche des Juifs n'a plus ni rectitude ni application. Car personne ne s'étonnerait ou ne se mettrait à la torture en voyant les prédications rivales de deux divinités ennemies, en désaccord sur la discipline, quand au point de départ elles diffèrent sur les auteurs de la loi. Tant il est vrai que le Christ est lié à Jean, comme Jean est lié au Christ, tous deux les délégués du Créateur, tous deux prédicateurs et maîtres sous l'œil de la loi et des prophètes!

Allons plus loin! le Christ se fût hâté d'attribuer à un dieu étranger la manière de vivre de Jean. Il eût répondu pour la justification de ses propres disciples, qu'initiés à une divinité différente et contraire, il n'était pas étonnant qu'ils marchassent dans des voies opposées. Au lieu de cela, que fait-il? « Les fils de l'époux pouvaient-ils » jeûner pendant que l'époux était avec eux? » répond-il humblement à ceux qui l'interrogeaient; « mais les jours » viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeû- » neront. » Loin de chercher à défendre ses disciples, il semble plutôt les excuser, comme si le blâme n'était pas sans fondement. Loin de répudier la discipline de Jean, il y souscrit; bonne pour l'époque, bonne encore après lui. Il l'eût repoussée avec dédain, il eût prêté assistance à qui la combattait, si les préceptes qu'il trouva en vigueur n'avaient été les siens.

« Pendant que l'époux est avec eux; » à ce titre consigné dans le roi prophète, je reconnais encore mon Christ. « Il est semblable à un nouvel époux qui sort du » lit nuptial, s'écrie David. Il part des extrémités de » l'aurore, et il s'abaisse aux bornes du couchant. » C'est lui encore qui, dans l'exaltation de sa joie, parle ainsi à son père par la bouche d'Isaïe. « Je me réjouirai dans le » Seigneur, mon ame sera ravie d'allégresse; mon Dieu » m'a paré des vêtements du salut. Il m'a entouré des or- » nements de la justice, comme l'époux embelli par sa » couronne, comme l'épouse brillante de pierreries. » Ils

seront pour toi le « vêtement dont se pare la nouvelle » épouse. » Le Christ, par la bouche de Salomon, appelle encore à lui cette épouse dans la vocation des Gentils. En effet, tu as lu : « Descendez, ô mon épouse, des som- » mets du Liban ! » Il avait raison ; du Liban, car le nom de cette montagne signifie encens chez les Grecs : mon Sauveur se fiançait une Eglise avec les dépouilles de l'idolâtrie. Dis, maintenant, ô Marcion ! que tu n'es pas le plus insensé des hommes ! Voilà que tu attaques la loi même de ton Dieu. Il ne veut pas d'union conjugale ; les nœuds du mariage, il les brise ; son baptême n'est que pour le célibat ou la virginité : la mort ou le divorce est le seul droit à cette faveur. Et le christ d'un pareil dieu, ton inconséquence me le convertit en époux. Va, un pareil titre appartient exclusivement « à qui unit autre- » fois l'homme et la femme, et non à qui les sépare. »

Ton erreur n'est pas moins grossière au sujet de cette déclaration où le Seigneur semble distinguer le passé d'avec le nouveau. Le vin nouveau de ton délire fermente dans de vieilles outres. Tu as cousu à l'Evangile qui avait la priorité sur le tien le lambeau de la nouveauté hérétique. Parle, Marcion ! En quoi mon Créateur a-t-il fait preuve de versatilité et d'inconstance ?

— « Préparez la terre nouvelle, » nous dit-il par Jérémie ! N'est-ce pas là nous détourner du passé ? « Le » passé n'est plus. Voilà que je crée toutes choses nou- » velles, nous dit-il par Isaïe ! » N'est-ce pas là nous appeler à un régime nouveau ?

— Nous avons démontré précédemment que l'économie de la loi ancienne, disposée autrefois par le Créateur, était accomplie et développée par son Christ, toujours sous l'autorité d'un seul et même Dieu auquel appartient ce qui est antique et nouveau. Car « on ne confie pas le » vin nouveau à de vieilles outres, » à moins d'avoir de vieilles outres. « On ne coud point à un vêtement usé » un lambeau neuf, » à moins d'avoir un vêtement usé.

Enfin, on ne met point la main à une œuvre qu'il faut entreprendre, à moins d'avoir les matériaux nécessaires. J'en conclus que si le but de sa comparaison était de montrer qu'il séparait l'Evangile de la loi ancienne, il affirmait que l'ancien Testament était à lui, et qu'il ne devait pas être flétri du titre d'étranger. Entre-t-on en communauté avec son ennemi pour le plaisir de rompre ensuite? Qui dit séparation, dit union précédente; ainsi les deux lois qu'il séparait n'en formaient qu'une avant cette époque, comme elles n'en eussent formé qu'une s'il ne les avait pas séparées. Séparation, oui sans doute, mais nous ne l'admettons qu'à titre de réforme, d'augmentation, de perfectionnement, comme le fruit sort de la semence dont il est le produit. Ainsi l'Evangile se sépare de la loi en sortant de la loi; autre, mais non étranger; différent, mais non contraire.

Le langage du Christ n'a pas non plus une forme nouvelle. Il propose des paraboles! il répond à des difficultés! Ecoute le Psaume soixante-dix-septième qui l'avait prédit : « Je te parlerai en paraboles, c'est-à-dire par » des comparaisons; je te montrerai en figure les choses » cachées. » C'est-à-dire j'éclaircirai certaines questions. Si tu avais à prouver qu'un individu appartient à une autre nation, quel serait ton argument? La langue qu'il parle.

XII. Je dis d'abord un mot du sabbat, pour bien asseoir la question à l'égard de notre Christ, ce qui n'aurait pas lieu si le Dieu qu'il annonce « n'était le maître du sabbat. » On ne demanderait pas pourquoi il abolit le sabbat, s'il était venu pour l'abolir. Or l'abolir était un devoir, s'il tenait sa mission d'un Dieu étranger, et personne n'eût témoigné de surprise en le voyant fidèle à sa mission. Ils s'étonnaient donc parce que prêcher le Dieu Créateur et porter atteinte à ses solennités, leur paraissait contradictoire. Et ici, afin de ne pas nous répéter chaque fois que l'adversaire appuie ses objections sur quelque nou-

velle réforme du Christ, mettons en tête de la question un point capital, et posons ce principe : chaque institution nouvelle souleva une discussion, parce que jusqu'à ce jour rien n'avait encore été ni publié, ni discuté sur une divinité nouvelle. Conséquemment, on ne saurait arguer de la nouveauté des institutions que le Christ promulguait une divinité étrangère, puisque cette nouveauté elle-même, signalée long-temps d'avance par le Créateur, cesse de surprendre dans le Christ. Il eût donc fallu préalablement exposer au grand jour la Divinité, pour introduire sa doctrine à la suite, parce que c'est le Dieu qui accrédite la doctrine, et non la doctrine qui accrédite le dieu ; à moins que Marcion, au lieu de connaître par la voie du Maître ses Ecritures où tout est perverti, n'ait connu le Maître par la voie des Ecritures.

Cela établi, je continue. Le Christ renverse le sabbat, dites-vous! Il ne fait que marcher sur les traces du Créateur. En effet, quand il fit porter pendant sept jours l'arche d'alliance autour des remparts assiégés de Jéricho, il viola aussi le sabbat, comme le pensent ceux qui attribuent au Christ la même infraction, ignorant que ni le Christ, ni le Créateur, n'ont manqué à la loi du sabbat, ainsi que nous allons bientôt le leur enseigner. Toutefois le sabbat reçut alors de Josué une sorte d'atteinte, parce que Josué était le symbole du Christ, tout ennemi qu'il fût du jour solennel des Juifs, comme s'il n'eût pas été le Christ de cette nation. La haine du sabbat! Je reconnais encore à cette aversion prononcée le Christ du Créateur, qui dit par l'organe d'Isaïe : « Mon ame haît » vos néoménies et vos sabbats. » Quel que soit le sens de cet anathème, répondons à une vive attaque par une vive apologie. J'en viens à la matière même sur laquelle porte la transgression. Les disciples étaient pressés par la faim. Ils avaient cueilli des épis le jour du sabbat, les avaient broyés dans leurs mains, et avaient profané la solennité du jour en préparant leur nourriture. Le Christ les ex-

cuse ; les pharisiens crient à l'infraction du sabbat. Marcion prend occasion de leurs attaques pour calomnier le livre et l'intention. Mais la vérité de mon Seigneur vient à mon secours. Je puis répondre avec les arguments de nos Ecritures, et justifier le Christ par l'exemple de David, qui entra dans le temple le jour du sabbat, et brisa sans scrupule les pains de proposition pour s'en nourrir lui et les siens.

Le saint roi n'avait pas oublié ce privilége, ou plutôt cette dispense du jeûne datait du jour même de l'institution du sabbat. En effet, quoique le Créateur eût défendu de recueillir la manne pour deux jours, il leva cette interdiction pour la veille du sabbat, afin que la nourriture préparée le jour précédent délivrât du jeûne la fête du lendemain. Le Seigneur a donc eu raison de se régler sur le même principe dans la violation du sabbat, puisqu'on veut employer ce mot. Il a bien fait d'imiter la condescendance du Créateur en laissant au sabbat son privilége et sa dispense de jeûne. En deux mots, c'eût été se mettre en révolte contre le sabbat, que dis-je? attenter au Créateur lui-même, que de prescrire à ses disciples un jeûne qui contrariait et l'esprit des Ecritures et la volonté du Créateur. Mais, parce qu'au lieu de défendre avec fermeté ses disciples, il les excuse timidement; parce qu'il fait intervenir la nécessité humaine comme une suppliante ; parce qu'il conserve au sabbat sa glorieuse prérogative, moins pour ne pas en contrister les observateurs que pour s'y soumettre; parce que la faute et la justification de David et de ses compagnons, il la met au même niveau que la faute et la justification de ses disciples; parce qu'il souscrit à l'indulgence du Créateur; parce qu'enfin il est miséricordieux à l'exemple de son Père, sont-ce là des raisons pour qu'il soit étranger au Créateur?

Alors les Pharisiens observent s'il guérira le malade le jour du sabbat, sans doute pour l'accuser d'anéantir le

sabbat, et non de prêcher un dieu nouveau. Je pourrais n'opposer partout que cette réponse unique : il n'avait jamais été proclamé d'autre christ. Mais les Pharisiens se trompaient grossièrement en ne remarquant pas que la loi du sabbat, conditionnelle dans ses prohibitions, distinguait la nature des travaux lorsqu'elle dit : « Tu ne » feras dans ce jour aucune des œuvres qui sont les » tiennes. » Cette restriction, *les tiennes*, déclarait œuvres humaines celles qui se rattachent à nos professions, ou à nos emplois de la terre, et non au service de la Divinité; or, rendre la vie ou la conserver n'est pas dans les attributions de l'homme : à Dieu seul appartient ce pouvoir. De même encore au Lévitique : « Tu ne feras aucune » œuvre en ce jour, » *aucune*, si ce n'est tout ce qui concerne l'ame et la délivrance de l'ame, parce que dans l'œuvre de Dieu destinée au salut d'une ame, un homme peut être instrument, mais Dieu seul agit. Ainsi devait-il arriver pour le Christ, Dieu et homme tout à la fois. Voulant donc initier les murmurateurs au sens de la loi par le rétablissement de la main desséchée, « Est-il » permis de bien faire ou de mal faire le jour du sabbat? » leur demande-t-il; « de sauver une ame ou de la perdre? » Espèce de préambule pour les avertir qu'il allait travailler au salut d'une ame! instruction par laquelle il leur rappelait que les œuvres, interdites par la loi du sabbat, c'étaient les œuvres de l'homme, et les œuvres recommandées, celles de Dieu, et tout ce qui intéresse les ames.

Il est appelé « le maître du sabbat » parce qu'il le défendait comme sa propriété. L'eût-il anéanti? il en avait le droit. Connais-tu un plus légitime seigneur que le fondateur d'une institution? Mais tout maître qu'il était, il le respecta, afin de prouver que le Créateur ne l'avait pas détruit en faisant porter l'arche d'alliance autour de Jéricho. Encore une fois, c'était une œuvre divine recommandée par Dieu lui-même, et destinée à préserver les

ames de ses serviteurs contre les hasards de la guerre.

Qu'il ait témoigné quelque part son aversion pour les sabbats, d'accord. Mais ce mot, *vos sabbats*, indiquait suffisamment qu'il ne s'agissait point de ses propres sabbats, mais des sabbats de l'homme, célébrés sans la crainte de Dieu par un peuple chargé de prévarications, « qui n'ai- » mait Dieu que du bout des lèvres, et non du fond du » cœur. » Telles n'étaient point ses solennités à lui, solennités d'accord avec sa loi, « légitimes, pleines de délices, » et inviolables, comme il le déclare par le même prophète.

Ainsi le Christ n'a pas profané le sabbat. Il en a conservé la loi, et quand il soutenait d'un peu de nourriture la vie de ses disciples qui avaient faim, et quand il rétablissait la main séchée du malade, répétant par ses actions non moins que par ses paroles : « Je ne suis pas venu dé- » truire la loi, mais l'accomplir. » Marcion ne lui a pas fermé la bouche par ce mot. Il a réellement accompli la loi, en interprétant l'esprit de la loi, en éclairant les hommes sur la nature de ses prohibitions, en exécutant ce qu'elle permet, en consacrant par sa bienfaisance un jour déjà sanctifié par la bénédiction du Père dès l'origine du monde. Il répandait dans ce jour les grâces divines que son ennemi n'eût pas manqué d'accorder à des jours différents, de peur de relever l'excellence du sabbat du Créateur, et de restituer à cette solennité les œuvres qu'elle réclamait. Si c'est également à pareil jour que le prophète Elisée rendit à la vie le fils de la Sunamite, tu reconnais donc, ô Pharisien, et toi aussi, Marcion, que le Créateur exerçait anciennement la bienfaisance, délivrait une ame et la sauvait de la mort le jour du sabbat. Ainsi mon Christ n'a rien fait de nouveau, rien que d'après l'exemple, la douceur, la compassion et la prédiction du Créateur; car il accomplit encore ici une prophétie qui regardait une guérison spéciale : « Mains tremblantes, vous vous êtes » fortifiées, comme tout à l'heure les genoux débiles » du paralytique.

XIII. « Qu'il évangélise Sion, et annonce à Jérusalem » la paix, et avec elle tous les biens, qu'il gravisse la mon- » tagne, qu'il y passe la nuit en prières; » rien de mieux constaté. C'est encore avec son Père céleste qu'il s'entretient. Parcours donc les prophètes, et reconnais l'économie divine tout entière. « Montez sur le sommet de la mon- » tagne, vous qui évangélisez Sion, s'écrie Isaïe! Elevez » votre voix avec force, vous qui apportez la bonne nou- » velle à Jérusalem! » L'historien sacré a consigné jusqu'à l'admiration pour la vigueur du langage : « Et ils étaient » dans l'admiration de sa doctrine; car il parlait avec force » et autorité. » Et ailleurs : « En ce jour, mon peuple » connaîtra mon nom. » Quel nom? si ce n'est celui du Christ? « Moi qui ai parlé, me voici. » En effet, c'était le Verbe, Fils de Dieu, qui inspirait les prophètes. « Me » voici sur les montagnes, à l'heure assignée, annonçant » l'Evangile de la paix, annonçant les biens. » Même langage dans Nahum, l'un des douze petits prophètes. « Qu'ils » sont rapides sur les montagnes les pieds de celui qui » évangélise la paix! » La prière qu'il élève la nuit vers son Père avait sa prophétie non moins évidente dans le Psalmiste : « Mon Dieu, je vous invoque durant le jour, » et vous ne m'écoutez pas; je crie vers vous au milieu » de la nuit, et mes cris n'ont pas été inutiles. » Les paroles et le lieu se retrouvent encore ailleurs : « J'ai crié » vers le Seigneur, et il m'a exaucé du haut de sa mon- » tagne sainte. » Réalité du nom, promulgation de l'Evangile, lieu de l'événement, montagne, heure de la prière, nuit, son de la voix, annonce de la paix, tout est là, c'est-à-dire le Christ des prophètes tout entier.

— « Mais pourquoi douze apôtres, au lieu de tout autre » nombre? »

— En vérité, je pourrais, à ce seul trait, reconnaître mon Christ annoncé non-seulement par les prophètes, mais par les symboles de la loi. L'Ancien Testament du Créateur m'offre plus d'une figure de ce nombre, « les

» douze fontaines d'Élim ; les douze pierres précieuses qui » brillent sur le vêtement sacerdotal d'Aaron ; les douze » pierres choisies dans le Jourdain par Josué, et dressées » en forme d'arche sainte. » J'y vois autant de figures du nombre sacré des apôtres. Fleuves féconds, ils devaient arroser de leurs eaux bienfaisantes un sol autrefois aride, et apporter la vie parmi les nations, où s'était éteinte la connaissance de Dieu, selon le langage d'Isaïe : « Je ferai » couler des fleuves dans une terre desséchée. » Pierres étincelantes, ils devaient éclairer de leurs rayons le vêtement sacré de l'Eglise qu'a revêtu Jésus-Christ, pontife éternel du Père. Colonnes fondamentales, cimentées dans la foi, ils étaient ces roches immobiles arrachées par le véritable Josué aux eaux du Jourdain, et placées dans le sanctuaire de son alliance. Le christ de Marcion justifiera-t-il jamais ce nombre par quelque chose de pareil? Le sien ne fait rien que le mien ne fasse pour accomplir ces symboles. Il est juste de reporter l'événement à qui peut en montrer les préparatifs éloignés. Mon rédempteur convertit le nom de Simon en celui de Pierre, parce que le Créateur avait réformé, avant lui, les noms d'Abraham, de Sara et d'Osée, en appelant celui-ci Josué ou Jésus, en allongeant d'une syllabe les noms des deux autres. Mais pourquoi Pierre? Afin que des matières solides et compactes exprimassent par leur nom l'énergie de sa foi, ou, si l'on aime mieux, parce que l'Ecriture représente Jésus lui-même, tantôt comme « la pierre angulaire, tantôt comme la pierre » d'achoppement et de scandale. » Je ne m'étends pas davantage. Communiquer au plus cher de ses disciples un nom qu'il tirait de ses propres symboles, valait mieux peut-être que de lui imposer un nom d'emprunt.

— « Une grande multitude, venue de la Judée, de Tyr, » de Sidon et des contrées maritimes, se presse autour de » lui. »

Le Psaume l'annonçait : « Et voilà que les étrangers, » les habitants de Tyr et de l'Ethiopie vont renaître dans

» tes murs. O Sion! ô mère! dira l'homme, et l'homme » est né dans son sein; parce que l'homme-Dieu y a pris » naissance, et que la volonté elle-même du Très-Haut l'a » fondée. » N'était-ce pas nous apprendre que les Gentils étaient venus à lui, parce qu'il était né homme-Dieu pour bâtir une Eglise d'après la volonté de son Père, et avec la multitude des Gentils? Ecoutons encore Isaïe : « Voilà » que les peuples, appelés par le Seigneur, accourent, » ceux-ci du septentrion, ceux-là du midi, d'autres des » rivages de la mer et de la terre des Perses. » Le prophète revient à cette merveille : « Lève les yeux, et regarde » autour de toi; car les peuples rassemblés s'avancent à ta » rencontre. A l'aspect de ces étrangers et de ces inconnus, poursuit-il, tu diras dans ton cœur : Qui m'a engendré ces enfants? qui me les a nourris? d'où me sont-ils » venus? »

Et ce christ ne serait pas le Christ des prophètes? Quel sera donc le christ des Marcionites, en dépit de leurs dogmes monstrueux, si leur christ n'est pas celui des prophètes?

XIV. J'arrive maintenant à ses maximes ordinaires, par lesquelles il exprime la vérité de sa doctrine, espèce d'édit qu'il rend comme étant le Christ, si je puis ainsi parler : » Bienheureux vous qui mendiez (car le mot grec exige » cette traduction), parce que le royaume de Dieu est à » vous! » Je l'entends commencer par des bénédictions. A ce trait unique, je le reconnaîtrais pour le Fils de ce même Créateur qui, consacrant les éléments à mesure qu'il les produisait, n'avait d'autre parole que la bénédiction. « Mon » cœur ne contient plus la parole heureuse, » s'écrie-t-il. Telle sera la parole de bénédiction qui ouvre le nouveau Testament à l'exemple de l'ancien. M'étonnerai-je que le Fils du Créateur, qui en avait les miséricordieuses entrailles, débute par des mots semblables, toujours l'ami, le consolateur, le protecteur, le vengeur du mendiant, du pauvre, de l'opprimé, de la veuve et de l'orphelin : de

sorte qu'à cette bonté si compatissante et toute particulière du Christ, on reconnaît un ruisseau qui jaillit des sources du Sauveur? Dans la foule des maximes qui attestent sa miséricorde, laquelle choisir de préférence? je l'ignore. Dans ce champ immense ouvert devant moi, forêt, prairie, verger, il faut prendre tout ce qui se présente.

Il crie par la bouche du Psalmiste : « Jugez pour le » pauvre et pour le pupille; justifiez le faible et le pauvre; » arrachez le pauvre et l'indigent de la main du pécheur. » Même langage au Psaume 71 : « Il jugera les pauvres » d'entre le peuple; il sauvera les fils du pauvre; il brisera » l'oppresseur. » Les paroles suivantes désignent le Christ : « Toutes les nations lui seront assujetties. » Quoique David ait aussi défendu l'opprimé, ou secouru les nécessiteux, il faut se garder d'appliquer ces paroles à David qui ne régna que sur la nation juive : « Parce qu'il arrachera le » pauvre des mains du puissant, ce pauvre qui n'avait » point de secours; il sera bon au pauvre et à l'indigent; » il sauvera les ames des pauvres; il les délivrera de l'usure » et des violences, leur nom sera précieux devant lui. » Que les impies soient précipités dans les enfers! Périssent » toutes les nations qui ont abandonné Dieu! Le pauvre ne » sera pas en oubli à jamais : l'attente de l'opprimé ne sera » pas trompée pour toujours. — Qui est semblable à Dieu » notre Seigneur? Il habite aux lieux les plus élevés, et ses » regards s'abaissent sur le ciel et la terre. Il relève le » pauvre de la poussière, et l'indigent de son fumier, » pour le faire asseoir entre les princes, entre les princes » de son peuple, » c'est-à-dire dans son royaume céleste.

De même précédemment, au livre des Rois, Anne, mère de Samuel, saisie de l'esprit prophétique, avait rendu gloire à Dieu en ces termes : « Il fait sortir de la » poussière l'indigent et le pauvre de son fumier, afin » qu'il soit assis parmi les princes du peuple, » c'est-à-dire dans son royaume céleste, « et qu'il occupe un trône » de gloire, » c'est-à-dire un palais. Mais comme il dé-

chaîne sa colère, par la bouche d'Isaïe, sur les oppresseurs du pauvre! « Vous avez ravagé ma vigne, et la dépouille » du pauvre est dans vos riches demeures. Pourquoi avez-» vous écrasé mon peuple, et foulé la tête du pauvre » comme sous le pressoir? — Malheur à ceux qui éta-» blissent des lois iniques! Malheur à ceux qui écrivent » l'injustice, pour opprimer le faible dans le jugement, et » faire violence au pauvre! »

Parlerai-je de la justice qu'il rend à la veuve et à l'orphelin? Dirai-je les consolations qu'il distribue à l'indigent? « Protégez l'orphelin, défendez la veuve; venez, » entrons en lice, dit le Seigneur. » Point de doute. Au Créateur qui montre tant de compassion pour tous les degrés de l'infortune et de la souffrance, appartient également le royaume promis par le Christ. Il y a long-temps que les hommes, objets de cette promesse, lui appartiennent par le gouvernement de sa providence.

— Les promesses du Créateur regardent la terre, et celles du Christ le ciel, dis-tu. — Tu as raison : le ciel n'a encore trouvé jusqu'ici d'autre maître que le maître de la terre. Tu as raison : le Créateur, en me promettant des récompenses passagères, me fait croire à des récompenses éternelles, bien plus facilement que ce Dieu de Marcion qui n'a jamais fait preuve de libéralité.

« Bienheureux, vous qui, maintenant, avez faim; car » vous serez rassasiés! » Nous pourrions renvoyer cette bénédiction au titre précédent; parce que ceux qui ont faim se confondent avec les mendiants et les pauvres, si le Créateur n'avait destiné spécialement cette promesse à servir d'introduction à son Evangile. En effet, Isaïe parle ainsi des nations qu'il devait appeler à lui des extrémités de la terre. « Voilà que les peuples accourront, en toute » hâte, parce qu'ils arrivent vers le déclin des âges, allé-» gés, parce qu'ils sont libres des fardeaux de la loi an-» cienne. Ils n'éprouveront plus la faim ni la soif. » Ils seront donc rassasiés. Cette promesse ne peut regarder que

ceux qui sont travaillés de la faim et de la soif. Ailleurs : « Mes serviteurs seront dans l'abondance ; mais vous, vous » aurez faim. Mes serviteurs seront désaltérés ; mais vous, » vous aurez soif. » Nous verrons que les mêmes oppositions se trouvent annoncées par le Christ ; mais disons, en attendant, que celui qui promet l'abondance aux hommes travaillés par la faim est le Christ du Créateur.

« Bienheureux, vous qui pleurez maintenant ! un jour » viendra où vous vous réjouirez. »

Ouvre les prophéties d'Isaïe. « Mes serviteurs se réjouir» ront, et vous, vous serez confondus. Mes serviteurs » feront entendre dans leur ravissement des hymnes de » louange, et vous, vous crierez dans les angoisses de votre » cœur. » Reconnais ces oppositions dans l'Evangile du Christ. Il réserve les ravissements, les transports, l'allégresse à ceux qui, placés dans des situations différentes, vivent dans l'affliction, la tristesse et l'anxiété. C'est que le Psalmiste avait dit : « Ceux qui ont semé dans les larmes » moissonneront dans l'allégresse. » Les rires de la joie et les larmes de la douleur n'ont pas un dispensateur différent. Ainsi, le Créateur, en prophétisant les rires et les larmes, a dit le premier que « les pleurs se convertiront en joie. » Donc celui qui débuta par consoler les victimes de la pauvreté, de l'oppression, de la faim et de la souffrance, se hâta de se montrer celui qu'annonçait Isaïe : « L'esprit du » Seigneur repose sur moi : le Seigneur m'a donné l'onc» tion divine. Il m'a envoyé pour prêcher son Evangile » aux pauvres. — Bienheureux, vous qui mendiez ! car le » royaume des cieux est à vous ! — Il m'a envoyé relever » le courage de ceux qui sont abattus. — Bienheureux, » vous qui maintenant avez faim, car vous serez rassasiés. — » Je viens consoler les affligés. — Bienheureux, vous qui » pleurez, car bientôt vous vous réjouirez ! — Je tarirai les » larmes de ceux qui pleurent dans Sion ; je changerai la » cendre de leur tête en couronne, et leurs vêtements lu» gubres en vêtements de gloire. » Si, dès les premiers pas

de sa manifestation, le Christ procède ainsi, ou il est celui-là même qui a dit d'avance : « Je viendrai accomplir ces » choses ; » ou si le prophète de ces oracles n'est pas encore descendu, il faut, par une nécessité absurde, mais indispensable, qu'il ait recommandé au christ de Marcion de dire : » Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront, » vous accableront d'outrages, et repousseront votre nom » comme mauvais à cause du Fils de l'homme. » Sans doute, il les exhorte à la patience par cette déclaration. Mais mon Créateur fait-il moins par la bouche d'Isaïe ? « Ne craignez » ni l'opprobre, ni l'ignominie des hommes ! » quel opprobre ? quelle ignominie ? Les tribulations qu'ils auraient à essuyer à cause du Fils de l'homme. Mais ce Fils de l'homme, quel est-il ? Celui qui est conforme au Créateur, apparemment. Et la preuve ? Nous n'en demandons point d'autre que sa mort prédite par Isaïe, s'adressant aux Juifs, premiers auteurs de cette haine : « C'est à cause de » vous que mon nom est tous les jours blasphémé parmi » les nations. » Et ailleurs : « Tenez pour saint celui qui » limite sa vie, qui est méprisé par les nations, par les » serviteurs, par les magistrats. » Si la haine était promise d'avance au Fils de l'homme, dont la mission viendrait du Créateur, et si l'Evangile atteste aussi de son côté que le nom du Chrétien, formé du mot Christ, sera poursuivi et détesté « à cause du Fils de l'homme, » c'est-à-dire du Christ véritable, cette concordance de haine et de malédiction, prédites des deux côtés, démontre que ce Fils de l'homme n'est autre que le Fils du Créateur.

D'ailleurs, s'il n'était pas encore descendu, comme on le prétend, la haine qui s'attache aujourd'hui à ce nom aurait-elle pu devancer son existence ? Car nous tenons ce titre pour auguste et vénérable ; son auteur a limité sa vie en la déposant pour nous : il est insulté journellement par les nations. Donc celui qui est né, est ce même Fils de l'homme en haine duquel on poursuit le christianisme.

XV. « Leurs pères, dit-il, traitaient ainsi les prophètes. »

O Christ inconstant et versatile, tantôt destructeur, tantôt vengeur des prophètes. Il les détruit comme rival, en convertissant leurs disciples; il se les concilie comme amis, en flétrissant leurs ennemis. Mais autant la défense des prophètes est incompatible avec le christ de Marcion qui venait les détruire, autant il convient au Christ du Créateur de condamner les meurtriers de ces mêmes prophètes dont il accomplissait fidèlement les oracles. Autre raison. Reprocher aux enfants les crimes de leurs pères était bien plus l'œuvre du Créateur que d'un Dieu débonnaire, sans châtiment même pour les prévarications personnelles.

— Mais, dis-tu, établir l'iniquité des Juifs, en montrant qu'ils avaient immolé les prophètes, ce n'était pas défendre les prophètes.

— Que lui importait la prévarication des Juifs? Ils ne méritaient que son éloge et son approbation en poursuivant des hommes dont le Dieu débonnaire, après tant de siècles d'apathie, venait ruiner l'empire. Mais je te comprends; il n'était plus le Dieu exclusivement bon, et un séjour de quelques années auprès du Créateur avait arraché à son indifférence le dieu d'Epicure. Voilà, en effet, qu'infidèle à ses précédents, il s'emporte à des malédictions, capable enfin de ressentiment et de colère. « Malheur, malheur à » vous! » s'écrie-t-il. On nous conteste la portée de ce mot; on veut qu'il renferme moins une malédiction qu'un avertissement. Malédiction, ou avertissement, peu nous importe, puisque l'avertissement ne va point sans l'aiguillon de la menace, plus amère encore par cette imprécation : Malheur! L'avertissement et la menace appartiennent à qui sait s'irriter : point d'avertissements ni de menaces de punir une faute, sans vengeance pour la châtier; point de vengeance s'il n'y a possibilité de colère. D'autres, tout en souscrivant à la réalité de la malédiction, veulent que cet anathème, au lieu d'être la pensée du Christ et de lui appartenir, n'apparaisse ici que comme contraste, afin de relever par l'inflexibilité du Créateur, l'indulgente bonté

de ses propres bénédictions ! Comme si la longanimité n'était pas aussi l'apanage du Créateur ! Comme s'il n'avait pas des entrailles de père avec la sévérité de juge ! En effet, après avoir déployé la miséricorde dans les béatitudes, il déployait la justice dans les malédictions, développant toute l'étendue de sa doctrine, afin d'incliner les hommes, d'une part à mériter l'amour, de l'autre à se prémunir contre la haine. « Je t'ai proposé la bénédiction » et la malédiction, » avait-il dit anciennement. Oracle qui présageait la même disposition dans l'Evangile !

D'ailleurs, qu'il est inconséquent, le Dieu qui, pour m'insinuer sa miséricorde, m'oppose la cruauté de son rival ! La recommandation qui s'appuie sur la diffamation est de faible valeur. Il y a mieux. En mettant son indulgence en parallèle avec la cruauté du Créateur, il affirme qu'il est redoutable. Redoutable ! il faut donc que je travaille à lui complaire, au lieu de le négliger. Et ne voilà-t-il pas que le christ de Marcion commence à prêcher dans les intérêts de son rival ? Et puis si les imprécations contre les riches appartiennent au Créateur, le Christ son ennemi, sans courroux contre les riches, regarde d'un œil pacifique, ce qui fait la matière de leur condamnation, l'orgueil, la vaine gloire, l'amour du siècle, le mépris de Dieu, toutes choses auxquelles le Créateur a dit : Malheur ! Mais comment la réprobation des riches ne viendrait-elle pas du même Dieu qui louait les pauvres précédemment ? Qui approuve une chose, réprouve son contraire. Si la malédiction contre les riches retourne de plein droit au Créateur, il en résulte que la bénédiction promise aux mendiants lui appartient aussi. L'œuvre toute entière du Christ devient donc l'œuvre du Créateur. Assigneras-tu au dieu de Marcion la bénédiction promise aux mendiants ? A lui aussi reviendra la malédiction contre les riches. Alors il ressemble au Créateur, bon d'un côté, formidable de l'autre ! Alors plus de fondement à la distinction en vertu de laquelle on établit deux divinités ; et cette distinction une fois anéantie,

que reste-t-il sur ses ruines ? le Créateur pour Dieu unique. Conséquemment, si Malheur ! est l'anathème de la malédiction, ou tout au moins l'expression de quelque réprimande sévère; si ce sont les riches que mon Christ foudroie par ce mot, j'ai à démontrer que le Créateur méprise également les riches, comme tout à l'heure il se déclarait l'avocat des pauvres, afin que dans ces oracles je fasse encore toucher du doigt le Christ du Créateur.

Il est bien vrai que le Créateur enrichit Salomon. Mais ce monarque, maître d'un choix laissé à sa disposition, ayant mieux aimé demander un don qu'il savait agréable à Dieu, la sagesse mérita les richesses en les dédaignant. Toutefois il n'est pas indigne de Dieu d'accorder des richesses qui servent à ceux qui les possèdent, et qu'on puisse appliquer à des œuvres de justice et de miséricorde. Mais ce sont les vices qui accompagnent l'opulence que l'Evangile frappe par cet anathème : « Malheur aux riches ! parce » que vous avez votre consolation dans ce monde, » ajoute-t-il. Consolation par vos trésors; consolation par la vaine gloire; consolation par les jouissances mondaines qui en sont la suite ! C'est ce qui inspirait ces paroles à Moïse dans le Deutéronome : « De peur qu'après avoir mangé, après » vous être rassasiés, après avoir bâti de superbes maisons, » et vous y être établis, après avoir multiplié vos troupeaux » de bœufs et de brebis, après avoir eu de l'or, de l'argent, » et toutes choses en abondance, votre cœur ne s'élève et » ne se souvienne plus du Seigneur votre Dieu. » Ainsi encore, lorsque le roi Ezéchias, enflé de puissance, se glorifie, devant les ambassadeurs de la Perse, de l'étendue de ses trésors, au lieu de mettre sa gloire en Dieu, le Créateur laisse éclater sa colère contre lui par la bouche de son prophète : « Voilà que les jours viendront, et les richesses » amassées dans ton palais depuis tes pères jusqu'à toi, se- » ront transportées à Babylone. » Même déclaration dans Jérémie : « Que le riche ne mette pas sa gloire dans les » richesses ! que celui qui se glorifie, se glorifie dans Dieu ! »

Ailleurs, il s'élève contre les filles de Sion, enorgueillies de leur pompe et de leurs trésors. Plus loin, il s'adresse ainsi aux nobles et aux superbes. « Le sépulcre s'est élargi, » et a ouvert ses gouffres immenses. Ils y descendront ces » premiers de la nation, ces hommes revêtus de gloire, » confondus avec le peuple. » Ne retrouvons-nous pas ici le « Malheur aux riches » du Christ ? « L'homme puissant » sera humilié, » c'est-à-dire l'homme ivre de son opulence. « Les yeux du superbe seront obscurcis, » c'est-à-dire, celui qui recueillait des hommages adressés à sa fortune. Il revient sur ce sujet : « Mais voilà que le Sei- » gneur, le Dieu des armées, brisera le vase d'argile : les » puissants seront renversés, les orgueilleux seront humi- » liés. Le fer détruira cette grandeur superbe. » A qui, mieux qu'aux riches, s'applique cette menace ?

« Parce qu'ils ont reçu leur consolation dans ce monde, » par la gloire, l'éclat et les honneurs attachés à leurs richesses... Dans le Psaume 48, il nous rassure contre leur orgueil : « Ne craignez point l'homme quand il accroîtra » son opulence, et qu'il étendra la gloire de sa maison. » A la mort, il n'emportera pas son opulence, et sa gloire » ne descendra pas avec lui dans le tombeau. » « Ne sou- » pirez point après les richesses, » est-il dit au Psaume 61. « Si vos richesses se multiplient, n'y attachez point votre » cœur. » Que dirai-je encore ? Cette imprécation elle-même : Malheur ! Amos la fulmina autrefois contre ces hommes qui nagent dans les délices. « Malheur à vous » qui dormez sur des lits d'ivoire, et vous étendez molle- » ment sur votre couche ! qui mangez les agneaux choi- » sis et les génisses grasses ; qui chantez aux accords de » la lyre ; qui avez pris tous ces biens fugitifs pour des » biens permanents ; qui buvez dans de larges coupes un » vin délicieux, et répandez sur vous les parfums les plus » exquis ! »

Ainsi, quand même je montrerais le Créateur détournant seulement des richesses sans condamner les riches

dans les mêmes termes que le Christ, personne ne douterait que la menace contre les riches ne soit partie de la même bouche qui, la première, détournait des richesses. La menace se joignait à la dissuasion : « Malheur à vous, » s'écrie-t-il, à vous qui êtes rassasiés; car vous aurez » faim! à vous qui riez maintenant; car vous gémirez et » vous pleurerez! » Ces paroles répondent aux bénédictions précédentes du Créateur : « Voilà que mes serviteurs » seront rassasiés, et vous, vous aurez faim. » Oui, parce que vous avez été rassasiés ici-bas. « Voilà que mes servi- » teurs se réjouiront, et vous, vous serez confondus. Vous » pleurerez, vous qui riez maintenant. » En effet, de même que, chez le Psalmiste, « Ceux qui auront semé dans les » larmes, moissonneront dans l'allégresse, » de même au livre de l'Evangile, « Ceux qui sèment dans les rires » et la joie, moissonneront dans les larmes. » Principes éternels posés autrefois par le Créateur, et renouvelés par le Christ, qui les emprunta de la loi ancienne, mais sans y rien changer.

« Malheur à vous, quand tous les hommes diront du » bien de vous! car leurs pères traitaient ainsi les faux » prophètes. » Le Créateur accuse également par la bouche d'Isaïe ceux qui recherchent la bénédiction et la louange humaine. « Mon peuple, ceux qui t'appellent heureux, te » trompent. Ils dérobent à tes yeux le sentier droit où tu » dois marcher. » Ailleurs, il défend à l'homme de se confier en un bras de chair, comme tout à l'heure dans les applaudissements de l'homme. « Maudit l'homme qui place » sa confiance dans l'homme. » Ouvrez le Psaume 117 : « Il est bon de se confier dans le Seigneur plutôt que dans » l'homme. Il est bon d'espérer dans le Seigneur plutôt » que dans les princes de la terre. » Ainsi, tout ce que l'ambition attend de l'homme, le Créateur le réprouve au lieu de le bénir. Il a droit également de reprocher aux pères, et d'avoir loué ou béni les faux prophètes, et d'avoir torturé ou répudié les prophètes véritables. De même que

les outrages prodigués aux prophètes n'auraient pas touché le Dieu des faux prophètes; ainsi, les applaudissements donnés aux faux prophètes ne pouvaient déplaire qu'au Dieu des vrais prophètes.

XVI. « Mais je vous dis, à vous qui m'écoutez. » Il accomplissait ici cet ordre solennel du Créateur : « Parlez » à l'oreille de ceux qui écoutent. Aimez vos ennemis; bé» nissez ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous » calomnient. » Il a renfermé tout cela dans un mot énergique d'Isaïe : « A ceux qui vous haïssent, répondez : Vous » êtes nos frères. » S'il faut appeler du nom de frères ceux qui nous poursuivent de leur haine, qui nous chargent de malédictions et de calomnies, il nous prescrit donc de bénir nos ennemis, et de prier pour nos calomniateurs, celui qui nous ordonne de les regarder comme nos frères.

Dira-t-on que le Christ apporta sur la terre une résignation d'un genre inconnu, en arrêtant les représailles permises par le Créateur « qui demandait œil pour œil, dent » pour dent; » tandis que le Dieu nouveau nous enjoint « de tendre l'autre joue, et d'abandonner, après notre tu» nique, notre manteau lui-même? » Eh bien! soit; le Christ ajouta ces enseignements à la discipline ancienne, mais comme un complément en harmonie avec elle. De là, obligation d'examiner si la loi de la patience n'est pas consignée dans le testament du Créateur.

S'il a dit par Zacharie : « Que l'homme ne nourrisse » pas dans son cœur le souvenir du mal que lui a fait son » frère, » dans ce mot, il a compris le prochain. La preuve en est ailleurs : « Qu'aucun de vous ne se rappelle les torts » du prochain. » A coup sûr, il recommande la patience, celui qui défend jusqu'au souvenir de l'injure. Que signifie encore cet oracle : « La vengeance est à moi; je tirerai » vengeance au temps marqué; » sinon que la patience attend avec calme la vengeance divine? Autant il est impossible que le même Dieu, après avoir demandé œil pour œil, dent pour dent, comme représailles de l'injure, in-

terdise dans la loi nouvelle non-seulement les représailles et la vengeance, mais jusqu'au souvenir et à la pensée de l'outrage; autant il nous devient visible dans quel but il exigea « œil pour œil, dent pour dent. » Que voulait-il? Permettre la seconde injure, c'est-à-dire la peine du talion? Nullement. Il avait prohibé l'injure en interdisant la violence. Il cherchait à étouffer la pensée de l'agression par la certitude des représailles, afin que tout individu reculât devant l'outrage, à l'aspect de l'outrage qui l'attendait lui-même. La violence, il le savait bien, est plus facilement contenue par la crainte des représailles humaines que par la foi d'un Dieu vengeur. La loi qui avait à conduire des hommes dont le caractère et la foi ne sont pas les mêmes, a dû leur parler un langage différent. A qui croyait en Dieu, elle disait : Attends la vengeance du Père céleste. A celui dont la foi était chancelante : Crains la vengeance de la loi. De grossières intelligences avaient jusqu'alors mal compris son intention finale. Le maître du sabbat, de la loi et de toutes les dispositions paternelles est venu l'éclairer de sa lumière, et nous en mettre en possession. Il a recommandé au chrétien de tendre aux affronts l'autre joue, afin d'extirper dans sa racine la possibilité de l'injure que la loi ancienne étouffait par le talion, et que la prophétie combattait certainement alors que, défendant le souvenir de l'outrage, elle réservait la vengeance à Dieu lui seul. Ainsi, le Christ, s'il a innové, a innové non pas en adversaire, mais en défenseur du précepte, maintenant la loi du Créateur, au lieu de la détruire.

Approfondissons les motifs d'une patience si pleine, si rigoureuse. Hors du domaine d'un Dieu promettant la vengeance et assis sur le tribunal du juge, nous défions qu'on lui en assigne un seul. En effet, que le législateur, après m'avoir écrasé sous le fardeau de la patience, et m'avoir dit : Non-seulement tu ne frapperas point à ton tour, mais tu présenteras l'autre joue; non-seulement tu

ne répondras point à l'invective par l'invective, mais tu béniras ton oppresseur; non-seulement tu ne défendras point ta tunique, tu abandonneras encore ton manteau; qu'un pareil législateur ne me venge pas un jour, il m'aura imposé une obligation stérile en me dépouillant du salaire de ma résignation qui appelle un vengeur. Point de milieu! Qu'il remette dans mes mains la vengeance, s'il n'en prend pas le soin; ou, s'il ne me la confie pas, qu'il s'en charge lui-même. Le maintien de la loi se lie essentiellement à la répression de l'outrage. C'est la crainte de la vengeance qui enchaîne l'iniquité. Lâchez-lui la bride de l'impunité : la voilà qui marche la tête haute, et, dans la sécurité de ses forfaits, arrache l'un et l'autre œil, brise l'une et l'autre joue. Il n'y a qu'un Dieu débonnaire et apathique qui puisse livrer sans contre-poids la résignation à l'insulte, ouvrir la porte à toutes les violences, sans défendre les bons, sans réprimer les méchants.

« Donnez à tous ceux qui vous demandent! » Au pauvre, par conséquent, ou à plus forte raison, au nécessiteux, si la loi n'excepte pas le riche lui-même. Mon Créateur prescrit l'aumône au livre du Deutéronome, par une injonction semblable. « Et il n'y aura parmi vous aucun men-» diant, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse sur » la terre. » Vous, c'est-à-dire celui qui donne pour empêcher l'indigence. La loi ancienne va plus loin : elle n'attend pas les sollicitations du pauvre : « Qu'il n'y ait pas » d'indigent parmi vous. » Qu'est-ce à dire? Prévenez ses besoins. L'obligation de donner à qui demande est établie par les mots suivants : « Si un de vos frères tombe dans » la pauvreté, vous n'endurcirez point votre cœur, et vous » ne fermerez point votre main; mais vous l'ouvrirez au » pauvre, et vous lui prêterez tout ce qu'il demande. » Le prêt, en effet, n'a lieu que sur une demande; mais la question du prêt aura son tour.

Maintenant, objectera-t-on que le Créateur restreignait l'obligation de la miséricorde à nos frères, tandis que le

Christ l'étend à tous ceux qui demandent? Si on voulait ériger cette maxime en loi nouvelle et contraire, illusion, répondrais-je. Les deux préceptes n'en font qu'un. La doctrine du Créateur est renfermée dans celle du Christ. Le Dieu du Nouveau Testament ne nous recommande, à l'égard de tous nos semblables, rien de plus que le Dieu de l'Ancien Testament à l'égard de nos frères. Il y a plus de mérite, sans doute, dans la charité qui s'exerce sur des étrangers, toutefois sans préjudice de celle que réclame avant tout notre prochain. L'homme sans entrailles pour son frère, en trouvera-t-il pour son ennemi? Si la bienfaisance, qui commence par le prochain, embrasse ensuite l'étranger, ce double degré signale un même maître et non deux maîtres différents. Aussi le Créateur, subordonnant sa loi aux mouvements de la nature, a-t-il enjoint d'abord envers le prochain la charité à laquelle il admet ensuite l'étranger, et, par une économie particulière de sa providence, il la concentra d'abord sur les Juifs pour l'étendre de ce peuple au genre humain.

Tant que le mystère de son alliance fut borné au seul peuple d'Israël, l'obligation de la miséricorde ne pouvait aller au-delà du frère. Mais à peine eut-il donné au Christ « les nations pour héritage et la terre pour empire, » alors s'accomplit la prédiction d'Osée : « Mon peuple n'est plus » mon peuple, et la nation qui n'avait pas obtenu miséri- » corde a obtenu miséricorde. » Aussitôt le Christ agrandit le domaine de la charité paternelle, n'exceptant personne de la miséricorde pas plus que de la vocation. Maximes plus larges! Oui, sans doute, c'est que plus large était l'héritage des nations.

« Et selon que vous voulez que les hommes vous fassent, » faites-leur aussi de même. » Ce précepte implique son contraire : « Selon que vous ne voulez pas qu'il vous soit » fait, ne faites pas à autrui. » Qu'une pareille injonction émane d'un dieu nouveau, inconnu par le passé; qu'il débute de cette manière, avant de m'avoir appris par aucune

instruction préparatoire ce que je dois vouloir pour moi, afin de traiter les autres sur cette mesure; ce que je dois m'interdire à moi-même, et par conséquent m'interdire envers autrui, il me laisse à l'arbitraire de mes interprétations, peu soucieux de régler en moi l'acte et la volonté. Il n'a défini, ni mes droits, ni mes devoirs. Donc, point de principe régulateur. Donc, il m'est loisible ou de refuser aux autres ce que j'en attends pour moi-même, charité, déférence, consolation, secours et tous les biens de cette nature; ou de m'abstenir de la violence, de l'insulte, des outrages, de la supercherie, du vol, comme je leur demande de s'en abstenir envers moi. Les païens, non encore éclairés par la foi, ne s'occupent guère d'accorder la volonté avec l'acte. On peut connaître le bien et le mal avec les seules lumières de la nature : mais on n'aura pas la connaissance que nous en donne la loi de Dieu. C'est à son flambeau, d'après les principes de la foi et sous l'œil d'un Dieu vengeur, que le chrétien apprend à mettre d'accord la conduite et les sentiments.

Par conséquent, le dieu de Marcion, tout révélé que je le suppose, n'a pu, en admettant même sa révélation, proférer sommairement le principe ici débattu, principe si laconique, environné de tant de ténèbres, mal compris encore, et laissé à l'arbitraire de mes interprétations, faute d'une doctrine antérieure qui l'appuie et l'éclaire. Il n'en va pas de même de mon Créateur. Partout, autrefois comme aujourd'hui, il me fait une loi de protéger, d'aider, de nourrir le pauvre, l'orphelin, la veuve. « Partage ton pain » avec celui qui a faim, » me dit-il par la bouche d'Isaïe. « Recueille sous ton toit l'indigent qui n'a point d'asile. » Lorsque tu vois un homme nu, couvre-le. » Il trace ainsi le portrait du juste dans Ezéchiel. Il donnera son pain à celui « qui a faim; il couvrira l'homme nu. » C'était m'enseigner suffisamment à pratiquer envers autrui, ce que je voulais qu'on pratiquât pour moi-même. Ces défenses : « Tu ne tueras point, — tu ne seras point adultère, — tu

» ne déroberas point, — tu ne porteras point faux témoi-
» gnage, » m'ont enseigné pareillement à ne pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas que l'on me fît à moi-même. Par conséquent, le précepte évangélique émane de celui qui précédemment l'avait établi, fixé et préparé pour le modifier à son gré. Il a pu à bon droit le resserrer dans une formule abrégée, puisqu'il avait prédit ailleurs que « le » Seigneur, c'est-à-dire son Christ, apporterait sur la terre » une parole brève et précise. »

XVII. Je lis au nombre de ses préceptes à l'occasion de l'usure : « Si vous prêtez à ceux de qui vous espérez rece-
» voir, quel mérite aurez-vous? » Achève dans Ezéchiel le portrait du juste : « Il ne prête point à usure et ne reçoit
» pas plus qu'il n'a donné, » c'est-à-dire au-dessus du capital qu'il a prêté, ce qui est l'usure. Il a donc fallu arracher d'avance le fruit de l'usure, afin d'accoutumer graduellement l'homme à perdre, s'il y avait lieu, un capital dont il avait déjà appris à sacrifier les intérêts. La loi, qui était le préambule de l'Evangile, n'avait pas d'autre but. Elle travaillait à élever d'échelon en échelon jusqu'à la perfection chrétienne, une charité qui ne savait encore que bégayer. « Il rendra au débiteur son gage, » est-il dit plus haut; à l'insolvable, conséquemment; car la sagesse humaine la plus vulgaire eût trouvé l'injonction inutile à l'égard de celui qui peut se libérer.

Le Deutéronome est plus explicite : « Le gage qu'il
» t'aura donné ne passera point la nuit chez toi : tu le lui
» rendras avant le coucher du soleil, afin que dormant
» dans son vêtement, il te bénisse. » Mais voici un oracle plus lumineux encore : « Vous remettrez à votre prochain
» toute sa dette, et vous ne redemanderez rien à votre
» frère, parce qu'il a invoqué la rémission du Seigneur
» votre Dieu. » Prescrire la remise de la dette à qui n'a pas de quoi se libérer, c'est plus que lui rendre son gage; et lors même que le débiteur peut s'acquitter, dire au créancier : « Tu ne lui demanderas rien, » n'est-ce pas défendre

bien clairement l'usure, même envers le débiteur solvable, que de fermer toutes les portes à l'usure?

« Et vous serez les enfants de Dieu. » Rien de plus impudent que de nous appeler ses enfants, lui qui nous défend d'en avoir en interdisant le mariage. Ses enfants! Mais comment communiquera-t-il aux siens un titre aboli par lui-même? Serai-je fils d'un eunuque, surtout quand j'ai pour père le même père que toute la nature? En effet, le Créateur de toutes choses n'est-il pas notre père commun à des droits aussi légitimes qu'un Dieu impuissant qui n'a jamais rien produit? Supposons même que mon Dieu n'eût pas uni l'homme à la femme, ni assuré la reproduction des êtres vivants, j'étais déjà le fils de Dieu avant le paradis, avant la chute du premier homme, avant son bannissement, avant que deux chairs se confondissent en une. Il me créa fils de Dieu une seconde fois le jour où il me façonna de ses mains et m'anima de son souffle. Enfin, il m'honora encore de ce titre alors qu'il m'enfanta non plus à la vie animale, mais à la vie de l'esprit.

« C'est, dites-vous, parce qu'il est bienfaisant envers » les ingrats. »

Courage, Marcion! Ta criminelle adresse a retranché les pluies et les soleils pour effacer de son œuvre le nom du Créateur. Mais quel est ce Dieu bienfaisant qui ne m'est pas même connu jusqu'à ce jour? Singulière bienfaisance qui ne s'est encore révélée par aucun bienfait! Eh quoi! cette providence qui avait prêté au genre humain ses soleils et ses pluies, le genre humain n'en fera point hommage à ce Créateur, qui, au milieu des prodiges de sa libéralité, souffre jusqu'à ce jour que les hommes portent le tribut de leur reconnaissance à de stupides simulacres, au lieu de l'adresser à leur auteur! Mais la bienfaisance éclate surtout dans l'ordre spirituel; car « la » parole du Seigneur est plus douce que le miel le plus » délicieux. » Censurer les ingrats n'appartenait qu'à celui dont les droits à la reconnaissance étaient fondés. Tout

ingrat que tu es, Marcion, il ne t'a retiré ni ses soleils, ni ses pluies. Mais ton dieu! il ne pouvait se plaindre de mon ingratitude; qu'avait-il fait pour mériter ma reconnaissance?

« Soyez miséricordieux comme votre Père est miséri-
» cordieux. » Cela revient à dire : « Partagez votre pain
» avec celui qui a faim; recevez sous votre toit l'indigent
» qui n'a point d'asile; lorsque vous voyez un homme nu,
» couvrez-le. Jugez pour le pupille; rendez bonne jus-
» tice à la veuve. » A cette conformité des deux lois, je reconnais le dogme antique de celui qui « préfère la mi-
» séricorde au sacrifice. » Ou bien, si un dieu nouveau recommande la miséricorde parce que la miséricorde est son apanage, pourquoi tant de siècles d'intervalle avant de m'être miséricordieux?

« Ne jugez point et vous ne serez pas jugé. Ne con-
» damnez point et vous ne serez pas condamné. Remettez
» et il vous sera remis. Donnez et il vous sera donné, et
» on répandra dans votre sein une mesure pleine, pressée,
» qui débordera; car on se servira envers vous de la me-
» sure dont vous vous serez servi. »

Cet oracle, si je ne me trompe, annonce une rétribution proportionnée aux mérites individuels. Mais d'où viendra cette rétribution? Des hommes seulement? Ainsi d'après cette doctrine, loi et récompense, tout sera humain, et c'est à un homme comme moi qu'il me faudra obéir. Du Créateur, à titre de juge et de rémunérateur? Donc, dans cette hypothèse, il incline notre soumission vers le Dieu dans les mains duquel il nous montre une rétribution bien heureuse ou formidable, selon que chacun de nous aura jugé, condamné, pardonné, mesuré le prochain. De lui-même? mais le voilà transformé en juge; et qu'il soit juge, Marcion ne le veut pas. Choisissez donc, ô Marcionites! Il y a une moindre inconséquence à déserter les bannières de votre chef, qu'à garder un christ en connivence avec l'homme ou avec le Créateur.

« Un aveugle peut-il mener un aveugle? Ne tombe-
» ront-ils pas tous deux dans la même fosse? »

Quelques-uns croient à Marcion. Mais « le disciple
» n'est pas au-dessus du maître. » Apelles aurait dû s'en souvenir, lorsque le disciple de Marcion corrigeait son maître. « Hérétique, ôte la poutre qui obstrue ton œil, » avant de dire au Chrétien : « Tu as une paille dans le
» tien. » « Un arbre bon ne porte point de mauvais fruits, » te répéterons-nous encore, parce que la vérité n'engendre point l'hérésie. « Un arbre mauvais n'en portera
» point de bons, » parce que la vérité ne germe point sur l'hérésie. Aussi Marcion n'a-t-il rien tiré de bon du trésor de Cerdon, qui était mauvais, ni Apelles du trésor de Marcion. En effet, la similitude où le Christ désignait les hommes, et non deux Dieux selon le scandale de Marcion, s'applique bien plus légitimement à ces novateurs eux-mêmes.

Il me semble que je ne suis point sorti de la ligne où j'essayais d'établir que nulle part le Christ n'avait manifesté un autre Dieu. Je m'étonnerais qu'ici seulement les mains de Marcion eussent tremblé devant l'adultère, si je ne savais que la crainte saisit les brigands eux-mêmes. Point de crime sans terreur, parce que point de crime où la conscience reste muette. Les Juifs ne connurent donc point d'autre Dieu que celui hors duquel ils n'en connaissaient point, et ils n'invoquaient d'autre Dieu que le Dieu qu'ils connaissaient. S'il en est ainsi, qui donc a pu dire : « Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Sei-
» gneur? » Sera-ce le Dieu qui n'avait jamais été appelé de ce nom, puisqu'il n'avait jamais été promulgué? ou bien celui qui passait depuis long-temps pour le Seigneur, puisqu'il était connu dès l'origine, c'est-à-dire le Dieu des Juifs? Et quel autre aurait pu ajouter avec lui : « Vous ne faites pas ce que je dis? » Sera-ce encore celui qui essayait d'enseigner pour la première fois, ou bien celui qui leur parlait depuis long-temps par l'organe de

la loi et des prophètes? celui qui était en droit de censurer leur révolte quand même il ne l'eût jamais fait précédemment? Or, le Dieu qui avait dit avant l'avénement du Christ : « Ce peuple m'honore du bout des lèvres, » mais son cœur est loin de moi, » leur reprochait leur vieille insubordination. Sinon, quelle absurdité! Le Dieu nouveau, le Christ nouveau, le révélateur de cette religion nouvelle et merveilleuse déclarerait opiniâtres et rebelles des hommes dont il n'avait pu expérimenter ni l'opiniâtreté, ni la rébellion!

XVIII. « Je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Is- » raël. » Témoignage glorieux pour le centurion qui en est l'objet, mais contre lequel proteste ma raison, s'il vient d'un Christ qui n'a rien de commun avec la foi d'Israël. Une foi encore au berceau, disons mieux, qui n'avait pas même vu le jour, ne comportait ni louanges ni comparaison.

— Il ne pourra donc, à votre avis, emprunter l'exemple d'une foi étrangère?

— Dans cette hypothèse, il n'eût pas manqué de dire que rien de semblable n'avait existé dans Israël; au contraire, quand il s'attend à rencontrer parmi cette nation une foi de même nature, et que sa mission n'a pas d'autre but, Dieu et Christ d'Israël, il n'a pu reprendre cette foi débile qu'à titre de vengeur et de rigide observateur. Un antagoniste se fût applaudi de trouver sans autorité une loi qu'il venait décréditer et anéantir.

— Il ressuscite le fils de la veuve. — Rien de nouveau dans ce prodige. Les prophètes du Créateur avaient plus d'une fois commandé à la mort; à plus forte raison le Fils de Dieu. Mais que jusqu'à cette époque le Christ n'eût encore introduit aucune autre divinité, cette vérité est tellement évidente que tous les assistants rendirent hommage au Créateur. « Un grand prophète s'est levé parmi nous, » s'écrièrent-ils; Dieu a visité son peuple. » Quel Dieu? le Dieu qu'adorait ce peuple, apparemment, et au nom

duquel venaient les prophètes. Si, d'une part, la multitude glorifie le Créateur; si, de l'autre, le Christ, témoin de ces actions de grâces, et lisant au fond de leurs cœurs, ne redressa point des hommages qui, à l'aspect de cette merveille, s'adressaient au Créateur du mort ressuscité, indubitablement, ou le Christ prêchait le même Dieu qu'il laissait honorer à la vue de ses bienfaits et de ses prodiges, ou bien, par une lâche connivence, il ferma les yeux sur les longues erreurs auxquelles il apportait un remède.

— Mais Jean se scandalise au bruit des miracles du Christ, qu'il prend pour un Dieu étranger.

Expliquons d'abord la nature de son scandale, afin de dissiper plus facilement le scandale de l'hérésie. Alors que le dominateur des puissances, le Verbe, l'Esprit du Père opérait ses merveilles et répandait sa doctrine parmi nous, les rayons de l'Esprit saint qui, aux termes de la mission prophétique, avaient illuminé le Précurseur pour l'aider à préparer les voies du maître, durent se retirer de Jean-Baptiste et remonter au Seigneur, leur centre et leur principe. Homme ordinaire, et confondu avec la foule, Jean se scandalisa; par ce côté humain, mais non pas parce qu'il espérait ou entrevoyait un autre Christ, puisqu'il attendait le même comme ne devant rien enseigner ni rien faire de nouveau. Personne n'élève de doutes sur un être chimérique; on ne comprend ni n'espère le néant. Or, Jean-Baptiste avait la ferme conviction qu'il n'existait pas d'autre Dieu que le Dieu créateur. Sa qualité de Juif, et, plus encore, sa mission de prophète, lui parlaient assez d'un Christ à venir. S'il hésita, ce ne put être raisonnablement que sur un point : Celui qui était né était-il réellement le Christ? Aussi, dans ses préoccupations, lui fait-il demander par ses disciples s'il était bien celui qui devait venir, ou s'il fallait en attendre un autre. « Es-tu celui qui doit » venir? » Question simple et naturelle adressée au Messie qu'il attendait. « Faut-il en attendre un autre? » Qu'est-ce à dire? Si tu n'es pas celui que nous attendons, celui dans

l'attente duquel nous vivons est-il différent? Il s'imaginait, avec l'opinion commune, fondée sur la ressemblance des doctrines, qu'un prophète avait peut-être été envoyé, dans l'intervalle, différent du Christ et inférieur à l'Homme-Dieu dont la présence était attendue : là était le scandale de Jean. Il hésitait sur l'identité de cet homme prodigieux avec le Christ que la terre aurait dû reconnaître au signalement de ses merveilles prédites d'avance, et par lesquelles le Seigneur s'était manifesté à Jean. Comme ces prophéties ne concernaient que le Christ du Créateur (nous en avons fourni la démonstration pour chacune d'elles), on ne peut soutenir, sans un étrange renversement d'idées, que le Christ se donna pour un Dieu étranger au Créateur, quand les preuves de sa manifestation forçaient les intelligences à le reconnaître pour le Fils du Créateur.

L'inconséquence est plus monstrueuse encore si, n'étant pas le Christ du Précurseur, il rend hommage au Précurseur qu'il nomma son prophète et son ange : « Voilà que » j'envoie mon ange devant ta face; il préparera les voies » où tu marcheras. » Merveilleux à-propos de mon Rédempteur! A Jean qui se scandalisait, il oppose la prophétie qui le concerne; et en lui affirmant que le Précurseur a paru, il lève le scrupule de cette interrogation : « Es-tu » celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un » autre? »

En effet, puisque le ministère du Précurseur était consommé et « les voies du Seigneur aplanies, » il était naturel de conclure que le Christ avait fait son entrée dans le monde sur les pas de son divin héraut. L'Ecriture déclare celui-ci le « plus grand parmi les enfants des hommes, » mais ce n'est pas une raison pour qu'il soit « inférieur à » celui qui sera le plus petit dans le royaume de Dieu, » comme si ce royaume dans lequel le « plus petit sera su- » périeur à Jean, » et que ce Jean, « le plus grand parmi » les enfants des hommes, » appartinssent à des dieux différents. Soit que le Seigneur voulût simplement caracté-

riser un serviteur, élevé par le triomphe de son humilité; soit qu'il se désignât ainsi lui-même, parce qu'il passait pour inférieur à Jean auprès duquel la multitude accourait de toutes parts, tandis qu'elle négligeait le Christ, ce qui faisait dire au Seigneur : « Qu'êtes-vous allé voir dans le » désert? » toujours est-il que tout appartient nécessairement au Créateur, et ce Jean, « le plus grand parmi les » enfants des hommes, » et le Christ, et cet humble serviteur, quel qu'il soit, qui sera plus élevé que Jean dans le royaume du Créateur, et qui sera plus grand qu'un si grand prophète, pour ne s'être pas scandalisé au sujet du Christ, scandale qui affaiblit la gloire de Jean.

Nous avons déjà dit un mot de la rémission des péchés. L'action de la femme pécheresse qui « baisé les pieds de » mon Sauveur, les inonde de ses larmes, les arrose de » parfums et les essuie de ses cheveux, » est un nouvel argument en faveur de la réalité de sa chair. Tout cela serait-il vrai d'un fantôme sans consistance? Que le repentir de la pécheresse lui ait été méritoire, autre conformité avec le Créateur qui « préfère la miséricorde au sa- » crifice. » Mais si l'aiguillon du repentir entra dans son cœur par la vertu de la foi, ces paroles prononcées sur la pénitente justifiée : « Votre foi vous a sauvée, » sortent de la même bouche qui avait dit par Habacuc : « L'homme » vit de la foi. »

XIX. « Des femmes riches, et parmi elles la femme de » l'intendant d'Hérode, s'attachaient aux pas du Sauveur » et l'assistaient de leurs biens. »

Ici encore s'accomplissait la prophétie. Le Dieu de la loi ne les avait-il pas appelées par le prophète Isaïe : « Femmes » opulentes, levez-vous et entendez ma voix! » Disciples d'abord, il les élève bientôt au rang d'ouvrières et de servantes : « Mes filles, écoutez avec assurance mes discours; » consacrez vos journées par une fatigue pleine d'espoir ; » c'est-à-dire la fatigue de le suivre, et l'espoir de la récompense après les services. Sans revenir ici sur le sens para-

bolique, il suffit de dire que cette forme de langage était encore annoncée par le Créateur. Cette déclaration : « Votre » oreille écoutera et vous n'entendrez point, » fournit au Christ l'occasion d'inculquer cet avertissement : « Qui a des » oreilles pour entendre, entende ! » Non pas que pour attester sa différence le Christ permît l'usage d'une faculté qu'interdisait le Créateur ; mais l'avertissement venait à la suite de la menace. D'abord : « Votre oreille écoutera et » vous n'entendrez point ; » ensuite : « Qui a des oreilles » pour entendre, entende ! » Il ne s'agissait point ici en effet des oreilles du corps qui s'ouvrent d'elles-mêmes : il nous apprenait que les oreilles du cœur étaient nécessaires ; et c'est par là que les rebelles ne devaient point entendre, selon l'oracle du Créateur. Aussi ajoute-t-il par son Christ : « Prenez garde comment vous entendez, de peur de ne pas » entendre. » Avec les oreilles du cœur apparemment, et non celles du corps. En laissant à cette déclaration le sens légitime que le Seigneur y attachait lui-même, lorsqu'il éveillait l'attention humaine, ces paroles, « Prenez garde » comment vous entendez, » n'annonçaient que trop une menace de surdité morale.

Ton dieu se nomme le dieu de la mansuétude, parce qu'il ne juge, ni ne s'irrite. Le texte qui vient immédiatement après le prouve suffisamment. « Celui qui a, il lui » sera donné. Quiconque n'a pas, même ce qu'il a lui sera » enlevé. » Que lui sera-t-il enlevé ? Le don qu'il aura reçu. Mais quel est celui qui donne et qui enlève ? Si la chose doit être enlevée par le Créateur, elle sera donc aussi donnée par lui. Si elle est donnée par le dieu de Marcion, elle sera donc également enlevée par ce dernier. N'importe à quel titre il menace de m'enlever mon trésor, il n'est plus le Fils de ce dieu dont la bouche ignore la menace, parce qu'il ne sait pas s'irriter.

Autre inconséquence ! Personne, au dire de ton Dieu, « ne cache la lampe qu'il a allumée ! » Et lui, flambeau du monde, lumière tout autrement nécessaire, il voile ses

rayons pendant des milliers d'années! « Rien de secret, » ajoute-t-il, qui n'éclate au dehors. » Et lui, il ensevelit jusqu'à nos jours son Dieu sous des ombres jalouses, attendant, j'imagine, la naissance de Marcion.

Nous touchons à l'argument le plus décisif pour tous ceux qui révoquent en doute la naissance du Seigneur. « L'entendez-vous, s'écrient-ils, attester lui-même qu'il » n'est pas né. Où est ma mère, et qui sont mes frères? » Telle est la marche de l'hérésie. Ou elle emporte au hasard de ses conjectures l'expression la plus simple, la plus claire, ou bien elle dénature par une interprétation littérale une expression allégorique et susceptible de distinction. C'est ce qui lui est arrivé dans cette circonstance. Voici notre réponse. D'abord, on n'aurait pu annoncer au Sauveur que sa mère et ses frères se tenaient à la porte, demandant à le voir, s'il n'avait eu ni mère, ni frères. Celui qui transmettait le message, les connaissait comme tels, ou de longue date, ou dans le moment même, lorsqu'ils désirèrent de le voir, ou lorsqu'ils chargèrent le gardien de les annoncer.

— Ce n'était là qu'une manière de tenter le Christ, dira-t-on. — Rien qui l'indique dans l'Ecriture. Plus elle est fidèle à consigner la tentation chaque fois qu'elle a lieu : « Voilà qu'un docteur de la loi se leva pour le tenter; » et à l'occasion du tribut : « Les Pharisiens s'approchèrent de » lui dans le but de le tenter; » moins il est permis de supposer la tentation là où elle n'est pas mentionnée. Toutefois j'admets la tentation : dans quel but le tenter en nommant sa mère ou ses frères?

— Pour constater la réalité ou l'imposture de sa naissance. — Mais à quelle époque un doute s'éleva-t-il sur ce point, pour qu'il fût nécessaire de résoudre la difficulté par cette épreuve? Qui lui contesta jamais sa naissance quand on le voyait homme, semblable aux hommes? quand on l'entendait se proclamer le Fils de l'homme? quand, trompés par les apparences de l'humanité, ceux

parmi lesquels il vivait, hésitant à le reconnaître pour Dieu, ou pour le Fils de Dieu, le considéraient au moins comme un grand prophète, mais toujours avec une naissance réelle? Mais, qu'il fût urgent de le tenter à cette occasion, d'accord. Tout autre argument eût mieux convenu pour le tenter que l'allusion à des proches qu'il pouvait ne point avoir sans que sa naissance en fût moins véritable. Parle! tous les enfants ont-ils conservé leur mère? Tous ceux qui ont vu le jour ont-ils des frères? Ne peut-on, à chances égales, avoir un père, des sœurs, ou même n'avoir plus personne de ses proches? L'histoire atteste qu'il y eut sous le règne d'Auguste un recensement exécuté dans la Judée par Sextius Saturninus. C'est à ces archives qu'ils auraient dû demander la preuve de sa naissance et de sa famille : tant il est vrai que cette ruse n'avait pas de motif, et que c'étaient sa mère et ses frères véritables qui l'attendaient à la porte.

Il nous reste à examiner quel est le sens allégorique de ces mots : « Où est ma mère et qui sont mes frères? » Il y a là comme un désaveu de sa naissance et de sa famille, exigé par sa mission, et où il faut distinguer. Ses proches, debout à la porte, et cherchant à le détourner d'une œuvre si solennelle, tandis que des étrangers, l'œil fixé sur lui, écoutaient attentivement ses discours, lui causèrent à bon droit un moment d'impatience. Ce n'était pas tant les renier que les répudier. Aussi, il n'a pas plutôt dit : « Où » est ma mère, et qui sont mes frères, » qu'il se hâte d'ajouter : « Sinon ceux qui entendent et accomplissent mes » paroles. » Il transporte les noms du sang et de la chair à d'autres que la foi rapprochait davantage de lui. Or, on ne transfère d'une personne à une autre que des droits déjà existants. D'ailleurs, appeler sa mère et ses frères ceux qui ne l'étaient pas, est-ce nier ceux qui l'étaient? Il enseignait par son propre exemple où était le mérite; il ne le plaçait point dans le désaveu des parents, mais il voulait dire que « si on ne savait pas préférer à la parole de Dieu

» son père, sa mère ou ses frères, on n'était pas un dis-
» ciple digne de lui. » Du reste, il les avouait pour mère et frères, par là même qu'il refusait de les reconnaître. Tout en adoptant d'autres proches, il confirmait les droits de ceux qu'il désavouait pour leur offense, puisqu'il leur substituait une famille plus digne, mais non pas plus véritable. Enfin m'étonnerai-je qu'il ait préféré la foi à un sang qu'il n'avait pas?

XX. — « Qui est celui qui commande aux vents et à la
» mer ? »

— Sans doute, le nouveau dominateur des éléments, qui leur parle en maître, après avoir vaincu et détrôné le Créateur? Il n'en est rien. La matière qui avait appris à obéir aux serviteurs du Dieu de l'Ancien Testament, reconnaissait encore la voix de son auteur. Ouvre l'Exode, Marcion! promène tes regards sur la mer Rouge, plus vaste que tous les lacs de la Judée. Vois-tu ses flots s'ouvrir jusque dans leur profondeur sous la verge de Moïse, et se dresser des deux côtés en remparts immobiles, pour ouvrir aux fugitifs un passage intérieur à travers leur lit desséché? puis ces mêmes flots, rendus à leur nature par la même volonté, retomber tout à coup et engloutir l'Egyptien dans un même tombeau? Les vents du midi concoururent à la vengeance. Ne t'arrête point là. Les terres des nations exterminées par le glaive vont être distribuées aux différentes tribus. A la voix de Josué, les eaux supérieures du Jourdain suspendent leurs cours, et celles d'en bas s'écoulent vers la mer, aussitôt que les prêtres ont mis le pied dans le fleuve. Que réponds-tu à ce spectacle? Si c'est ton Dieu qui opère ce prodige, il n'est pas plus puissant que les serviteurs de mon Dieu. Je me serais borné à ces exemples, si la prédiction de cette marche à travers les flots n'avait devancé le Christ. Traverse-t-il la mer? il accomplit la parole du Psalmiste : « L'Eternel est descendu sur
» l'immensité des mers. » Sépare-t-il les eaux du détroit? Habacuc est justifié. « Tu as ouvert un chemin à ton

» peuple à travers les grandes eaux. » La mer brise-t-elle ses flots au bruit de sa menace? Nahum est dégagé de son serment : « Il menace la mer, et elle est desséchée, » sans doute sous le souffle des aquilons qui la tourmentaient. Par quel côté veux-tu que j'établisse la vérité de mon Christ? Par les exemples qui l'ont précédé, ou par les prophéties qui le concernent? Courage donc! Approche, toi pour qui mon Sauveur n'est qu'un guerrier véritable, avec une armure véritable, au lieu d'un conquérant spirituel, destiné à triompher des puissances spirituelles par des armes spirituelles, et dans des batailles spirituelles. Viens apprendre de la bouche de cette légion de démons, cachée dans un seul homme, ainsi qu'elle le déclare elle-même, que le Christ est le vainqueur des ennemis spirituels, que ses combats et ses armes sont les armes et les combats de l'esprit, conséquemment qu'à lui seul était réservé l'honneur de terrasser la légion infernale dans une guerre que le roi-prophète semble avoir entrevue, quand il s'écrie : « Le Seigneur est fort, il est puissant. C'est lui » qui triomphe dans les combats. » Il a dit vrai. Le Christ se mesura avec la mort, son dernier ennemi, et l'enchaîna au trophée de sa croix.

Ce démon, surnommé Légion, le reconnut pour le Fils de Dieu; mais de quel Dieu? Indubitablement de ce Dieu dont ils connaissaient l'abîme et redoutaient les tourments. Il n'est pas vraisemblable qu'ils aient attribué la puissance à un Dieu récent et inconnu, parce qu'ils n'ont pu ignorer le Créateur. Admettons, si tu le veux, que Satan n'ait pas su autrefois qu'il y avait un Dieu au-dessus de sa tête; alors qu'il le vit déployer sa puissance au-dessous du ciel où il résidait, il ne put s'empêcher de le reconnaître. L'accablante vérité que le prince des ténèbres avait découverte s'était répandue jusqu'aux derniers rangs de sa famille sur la terre, et dans l'étendue de ce ciel où agissait la divinité étrangère. Si elle eût existé, le Créateur n'eût pas manqué de la connaître, lui et ses créatures. Elle n'existait pas;

donc les démons ne connaissaient d'autre Christ que celui du Dieu sous lequel ils tremblaient. Aussi, écoute leurs supplications! S'ils demandent de n'être pas précipités dans l'abîme, de qui sollicitent-ils cette grâce, sinon du Créateur? Ils l'obtiennent, mais à quel titre? Est-ce pour avoir menti? est-ce pour l'avoir proclamé le fils du Dieu cruel? Singulier Dieu, qui assiste le mensonge et protége ses détracteurs. Mais non, comme ils avaient proclamé la vérité en reconnaissant leur Dieu et le Dieu de l'abîme, le Christ a sanctionné leurs dépositions, et attesté qu'il était Jésus vengeur, fils du Dieu vengeur.

Mais voici dans le Fils les misères et les infirmités du Père. Je veux le taxer d'ignorance : qu'on me permette ce langage contre l'hérésie. Une femme attaquée d'un flux de sang le touche, et il ne sait pas par qui il est touché. « Qui » m'a touché? » dit-il. Malgré la dénégation de ses disciples, il insiste avec la même ignorance : « Quelqu'un m'a » touché; » et il en donne cette preuve : « car j'ai senti » qu'une vertu est sortie de moi. » A cela que répond le sectaire? Le Christ connaissait-il la personne? Alors pourquoi affecter l'ignorance? Pourquoi? afin de provoquer l'aveu de la faiblesse, afin d'éprouver la foi. Ainsi, autrefois il avait aussi interrogé notre premier père comme s'il eût ignoré le lieu de sa retraite. « Adam, où es-tu? » La justification du Créateur est la justification du Christ. Le Christ ressemble au Créateur.

Le Christ était ennemi de la loi ancienne qui interdisait de toucher une femme au moment de sa souffrance. C'est pour insulter à la loi, dis-tu, que non-seulement il se laissa toucher par la malade, mais qu'il lui rendit la santé. O Dieu, bienfaisant par haine plutôt que par nature! Mais si nous lisons que la foi de cette femme lui fut méritoire : « Votre foi vous a sauvée, » qui es-tu, pour expliquer par la jalousie une guérison que le Seigneur lui-même nous déclare avoir été la récompense de sa foi?

Veux-tu que toute la foi de cette femme consistât dans

son mépris pour la loi ? A qui pourras-tu persuader qu'étrangère à un Dieu dont elle n'avait pas la moindre idée, et non encore initiée à l'Evangile nouveau, elle enfreignît brusquement des préceptes qui l'obligeaient encore ? Mais en vertu de quelle foi cette désobéissance ? En quel Dieu croyait-elle ? Sur qui tombait son mépris ? sur le Créateur ? Car certainement c'est la foi qui conduisit sa main. Si c'est la foi au Créateur qui la conduisait, puisqu'elle ignorait un autre Dieu, comment alors viola-t-elle sa loi ? Criminelle envers la loi, elle n'a pu l'être que par sa foi au Créateur. Ici, nouvelle difficulté : comment accorder le respect qui conseille la soumission, avec la violence qui transgresse ? Je vais te le dire. Sa foi, c'était la conviction que « son Dieu préférait la miséricorde au sa- » crifice ; » c'était la certitude que son Dieu agissait par l'entremise du Christ. Avec ces sentiments, elle ne toucha point le Sauveur comme un juste, ni comme un prophète accessible à la souillure par son humanité, mais comme un Dieu que sa foi lui montrait au-dessus de toute atteinte corruptrice. Elle interpréta donc sagement en sa faveur les prohibitions de la loi qui n'attachaient d'impureté légale qu'aux choses qui pouvaient être souillées, mais non à Dieu qu'elle contemplait dans son Christ. Elle se rappela que ces mêmes prohibitions n'avaient en vue que le flux de sang qui accompagne la souffrance de chaque mois et l'enfantement, dans les opérations régulières de la nature, mais non dans ses aberrations. Elle savait donc bien que son état de santé n'était pas limité à un temps, mais réclamait le secours de sa divine miséricorde. A ce titre, on peut dire qu'au lieu d'avoir violé la loi, elle en a sagement distingué les prescriptions. Telle sera sa foi qui lui avait communiqué aussi l'intelligence. « Si vous ne croyez pas, » dit-il, vous ne comprendrez pas. » Le Christ, en approuvant la foi de cette femme qui ne croyait qu'au Créateur, se déclara, par sa réponse, le Dieu de la foi qu'il approuva.

Ne négligeons point cette circonstance. En touchant le bord de son vêtement, la malade nous atteste que le Christ avait un corps réel et non illusoire. Nous n'avons pas ici le dessein de revenir sur cette question; nous recueillons seulement un fait qui fortifie notre preuve. Si le Christ n'avait pas un corps véritable, un fantôme, chose vaine et imaginaire, ne pouvait être souillé. Impuissant à contracter une souillure par le néant de la substance, comment l'aurait-il voulu? A titre d'ennemi de la loi? Il mentait, puisque sa souillure n'avait aucune réalité.

XXI. Il envoie ses disciples prêcher le royaume de Dieu. A-t-il déclaré de quel Dieu, du moins dans cette circonstance? « Vous ne prendrez aucune nourriture, aucun vê- » tement pour votre route. » Qui a pu le prescrire, sinon le Dieu qui nourrit les corbeaux, revêt les fleurs de leur parure, et a dit autrefois : « Vous ne lierez point la bouche » du bœuf pendant qu'il foule le grain, afin qu'il se nour- » risse de son travail; car quiconque travaille mérite sa » récompense. » Que Marcion efface ces paroles, que nous importe, pourvu que le sens demeure? Mais « quand Jésus- » Christ ordonne à ses apôtres de secouer (en témoignage » de malédiction) la poussière de leurs pieds contre les » impies qui ne les ont pas reçus, » personne n'invoque le secours d'un témoignage sans intention de porter l'affaire à un tribunal. Oui, prendre des témoins contre l'inhumanité, c'est la menacer du juge.

Les dépositions de tous ceux qui assuraient à Hérode « que les uns prenaient le Christ pour Jean-Baptiste, les » autres pour Hélie, les autres pour quelqu'un des anciens » prophètes, » attestent encore qu'aucun Dieu nouveau n'avait été prêché par le Christ. Quel qu'eût été son rang parmi eux, il ne fût pas ressuscité pour annoncer un autre Dieu après sa résurrection.

Il nourrit le peuple dans le désert, toujours d'après son ancienne coutume. S'il n'est pas le même Dieu que le Créateur, il est bien au-dessous du Créateur; car ce ne fut

point pendant un seul jour, avec les éléments grossiers d'un pain et d'un poisson, ni cinq mille hommes seulement que le Dieu de la loi ancienne nourrit autrefois. Le prodige se renouvela pendant quarante ans, avec la manne céleste, et pour six cent mille hommes. Au reste, la majesté divine fut tellement la même des deux côtés, qu'elle voulut d'après l'exemple déjà donné, non-seulement que la nourriture, tout exiguë qu'elle était, suffît aux besoins de la multitude, mais qu'elle les dépassât de beaucoup. Ainsi, dans un temps de famine, sous le prophète Elie, les modiques et dernières provisions de la veuve de Sarepta s'étaient prolongées au-delà du temps de la famine, grâce à la bénédiction du prophète. Le fait est consigné au troisième livre des Rois. Si tu ouvres le quatrième, tu y trouveras la conduite du Christ écrite d'avance dans les actions de l'homme de Dieu. Il ordonne qu'on distribue au peuple les vingt pains d'orge qu'on lui avait présentés. « Qu'est-» ce que cela pour cent personnes? » lui réplique son serviteur, qui comparait le nombre des assistants à l'exiguité de la nourriture. « Donne, lui dit-il, et ils mangeront; » car voici ce que dit le Seigneur : Ils mangeront ces » pains, et il en restera. Ils mangèrent en effet, et il en » resta, suivant la parole du Seigneur. » O Christ ancien jusque dans sa nouveauté! Voilà pourquoi Pierre, confrontant les merveilles dont il avait été le témoin, avec les miracles de la loi ancienne, reconnaît non-seulement le passé, mais dans le passé la prophétie de l'avenir. « Et vous, qui » dites-vous que je suis? » lui demande son maître. Alors il lui répond au nom de tous : « Vous êtes le Christ. » Il n'a pu avoir le sentiment d'un autre Christ que de celui qu'il connaissait par les Ecritures, et dont il confrontait les actions avec les prophéties. Le Christ lui-même confirme son témoignage en l'acceptant, que dis-je? en recommandant le silence. En effet, si d'un côté Pierre n'a pu le promulguer que comme le Christ du Créateur; si, de l'autre, le Christ lui prescrit le silence sur la déposition

de sa foi, donc mon Sauveur n'a pas voulu laisser proclamer la foi de l'apôtre.

— « Illusion, me cries-tu : Pierre s'était trompé; le » Christ voulut arrêter le mensonge à sa naissance. »

— Le Christ assigne à ce silence une cause bien différente. « Il faut, ajoute-t-il, que le Fils de l'Homme » souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les anciens du » peuple, par les princes des prêtres, par les scribes; » qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième » jour. » Comme cette prédiction concernait le Christ, et le Christ seulement, proposition qui trouvera sa preuve en son lieu, il attesta qu'il était bien le Christ auquel appartenait la prédiction. Supposons même que la prophétie eût été muette sur ce point, motiver le silence sur la nécessité de sa passion, c'était démontrer que Pierre ne s'était pas trompé.

« Quiconque voudra sauver sa vie, la perdra, et qui» conque perdra la vie pour l'amour de moi, la sauvera. » Maxime, assurément, qui n'a pu partir que de la bouche du Fils de l'homme. Approche avec le roi de Babylone de cette fournaise ardente allumée par l'impie! Tu trouveras là comme le fils de l'homme, car il n'y était point, à proprement parler, parce qu'il n'était point encore né de l'homme; tu l'y trouveras opérant ce double prodige : il sauve les trois frères qui sacrifiaient leur vie pour sa gloire, il perd les Chaldéens qui préféraient sauver la leur par l'idolâtrie. Quelle est cette doctrine nouvelle dont les enseignements remontent à des siècles si éloignés? Déjà se vérifiaient les oracles par lesquels il devait annoncer un jour ses martyrs et les couronnes qu'il leur destinait. « Regardez, s'écrie Isaïe, le juste périt, et nul n'y pense » dans son cœur; le Seigneur rappelle à lui l'homme de » sa miséricorde, et pas un qui le regrette! » Et à quelle époque cet oracle est-il plus vrai que dans la persécution des saints? O mort, non ordinaire ni commune, selon les lois de la nature, mais illustre et soufferte dans les com-

bats pour la foi ! mort dans laquelle quiconque abandonne sa vie pour l'amour de Dieu la conserve ! Toutefois reconnais, même ici, le juge qui punit par la perte de la vie celui qui cherche à la racheter injustement, et récompense, par la conservation de cette vie, le généreux sacrifice qu'on en a su faire. Il se montre à moi comme un Dieu « jaloux qui rend le mal pour le mal. Quiconque » rougira de moi, dit-il, je rougirai de lui. » Mon Christ seul pouvait être exposé à la confusion; sa vie est une longue suite d'outrages. Il lui faut subir ceux des hérétiques, qui lui reprochent avec un amer dédain l'abjection de sa naissance, et l'obscurité de ses premières années, et la bassesse de cette chair mortelle. Du reste, comment le Dieu des sectaires serait-il exposé à une confusion dont il n'est pas susceptible ? Sa chair ne s'est point condensée dans un sein qui, pour être virginal, n'en est pas moins le sein d'une femme. Quoique né sans le concours de l'homme, du moins n'a-t-il pas été formé, d'après la loi des substances corporelles, du sang de la femme; il n'a point été une simple chair avant de recevoir sa forme, ni un insensible animal, après l'avoir reçue. Sa vie n'est point restée incertaine pendant les angoisses de dix mois; il n'a pas été, au milieu des douleurs soudaines et convulsives de l'enfantement, jeté sur la terre hors du corps, vrai cloaque pour lui, après avoir été si long-temps plongé dans la fange. Il n'a point débuté dans la vie par des larmes, ni dans la souffrance par l'incision du lien ombilical; il n'a été ni long-temps lavé ni frotté de miel et de sel; il n'a pas été initié au linceul de la sépulture par les langes du berceau; on ne l'a pas vu ensuite souillé d'ordure sur le sein de sa mère, tourmentant la mamelle qui le nourrit; long-temps enfant, peu de temps jeune, parvenant lentement à l'âge mur : non, rien de pareil dans le Christ de Marcion; il est tombé du ciel tout fait, tout grand, tout complet; aussitôt Christ, Esprit, Vertu, Dieu seulement.

Du reste, comme en lui rien n'était vrai puisqu'il n'avait rien de visible, il n'y avait pas à rougir pour lui de la malédiction de la croix, puisque la vérité de la croix manque où manque la vérité de la chair. Il ne pouvait dire : « Celui qui aura honte de moi, » tandis que le nôtre a dû le prononcer. « Le Père l'avait abaissé pour » un temps au-dessous de l'ange; il était un ver de terre » et non pas un homme, le rebut de l'humanité, le jouet » de la multitude. Il a daigné descendre jusque là pour » nous guérir par ses plaies, » pour assurer notre salut par ses humiliations. Il fallait bien qu'il abaissât sa divine majesté pour l'homme, sa créature, « son image, sa » ressemblance, » et non l'image et la ressemblance d'un autre, afin que l'homme qui n'avait pas rougi d'adorer le bois et la pierre, apprenant, dès-lors, à ne pas rougir du Christ, fît à Dieu satisfaction pour l'impudeur de l'idolâtrie, en ne rougissant pas de la croix. Laquelle de toutes ces circonstances s'applique à ton Christ, ô Marcion! Lui, rougir! et de quoi? A toi, plutôt, de rougir d'avoir imaginé un Christ si étrange!

XXII. Mais ce qui tourne encore plus à ta confusion, c'est que tu lui permettes de se montrer sur la montagne écartée, avec Moïse et Elie qu'il venait anéantir.

— Voilà précisément ce que proclama la voix partie de la nuée : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le! » c'est-à-dire n'écoutez plus ni Moïse ni Elie.

— A la bonne heure! mais il suffisait de la déclaration sans la présence des deux prophètes. En désignant celui qu'il fallait écouter, elle excluait tous les autres; ou bien permit-elle de prêter l'oreille à Isaïe, à Jérémie et aux prophètes qu'elle ne montra point, si elle bannit ceux qu'elle rendit visibles? Leur présence a été nécessaire, je te l'accorde. Au lieu de les montrer dans la familiarité de l'entretien, preuve d'amitié, ou dans la communauté de la gloire, marque de complaisance et de faveur, pourquoi ne pas les faire voir dans quelque lieu obscur, signe cer-

tain d'anéantissement, ou même dans les ténèbres du Créateur, qu'il était venu dissiper en les éloignant ainsi des divines splendeurs du Christ, qui était venu séparer leurs oracles et leurs Ecritures de son propre Evangile? Voilà comme il démontre qu'ils lui sont étrangers, il les place auprès de lui. Voilà comme il nous enseigne à les abandonner, il les associe à sa mission. Voilà comme il les anéantit, il les relève en les couvrant des rayons de sa gloire. Qu'eût fait de mieux leur propre Christ? Alors, je pense, il les eût révélés dans le système de l'hérésie, comme aurait pu le faire le dieu de Marcion, en les traitant comme il aurait traité tout autre, et non comme ses prophètes. Au contraire, montrer à ses côtés les hérauts de son avénement, se révéler avec ceux auxquels il s'était manifesté dans des révélations antérieures, s'entretenir avec ceux qui avaient tant de fois entretenu l'univers de sa présence, communiquer sa gloire à ceux qui l'avaient proclamé roi de gloire, à deux hommes illustres, dont l'un avait été le législateur du peuple, et l'autre son réformateur; dont l'un avait consacré l'ancien Testament, et l'autre consommé le nouveau, quoi de plus convenable pour le Christ du Créateur? Aussi Pierre, reconnaissant à bon droit les compagnons de son Christ, auquel ils étaient inséparablement unis, s'écrie : « Il est bon que nous soyons » ici? » Oui, bon d'habiter où se trouvaient Moïse et Elie. « Dressons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, » une pour Elie. » Mais il ne savait ce qu'il disait. Comment cela, toutefois? Son ignorance provenait-elle d'une erreur naturelle, ou avait-elle pour cause le principe que nous défendons dans la prophétie nouvelle, l'extase de la grâce, qui est une sorte de démence? En effet l'homme, dans le ravissement de l'esprit, surtout lorsqu'il contemple la gloire de Dieu, ou que Dieu parle par sa bouche, doit nécessairement être emporté hors de lui-même et se perdre dans les rayons de la majesté divine : tel est le point qui nous sépare d'avec les Psychiques. En attendant, le ravis-

sement extatique de Pierre est facile à expliquer. Comment aurait-il connu Moïse et Elie autrement qu'en esprit? Le peuple n'avait ni leurs statues, ni leurs images; la loi le défendait. Pierre les avait donc vus en esprit; par conséquent ce qu'il avait dit, dans le ravissement de l'esprit et hors de ses sens, il ne pouvait le savoir.

D'ailleurs, s'il ne savait pas ce qu'il disait, parce qu'il se trompait véritablement en regardant le Christ comme leur Christ véritable, il est donc certain que Pierre, interrogé plus haut par le Christ sur l'opinion qu'ils avaient de lui, répondit qu'ils le regardaient comme le Christ envoyé du Créateur : « Vous êtes le Christ! » S'il l'avait connu en ce moment pour être le Fils d'un Dieu étranger, il ne se serait pas trompé non plus sur ce point. Que si la seconde erreur naît de la première, il en résulte invinciblement que, jusqu'à ce jour, le Christ n'avait révélé aucune divinité nouvelle; que, jusqu'à ce jour, Pierre ne fut point dans l'erreur, puisque son maître ne révélait rien de semblable, et que, durant tout cet intervalle, il ne faut pas le considérer autrement que comme le Christ du Créateur, dont il retraça ici toute la conduite.

Il choisit parmi ses disciples trois témoins de la vision et de la voix. Nouveau trait de ressemblance avec son Père, qui avait dit : « Toute parole sera assurée par la déposition » de trois témoins. » Il se retire sur une montagne. Je reconnais la raison du lieu : c'est sur une montagne que le Créateur avait initié à sa loi le peuple primitif, par une vision et par le son de sa voix. Il fallait que la nouvelle alliance fût signée sur le lieu élevé où avait été conclue l'ancienne, sous l'ombre environnante de la même nuée, condensée par l'air du Créateur, comme personne n'en douta, à moins que ton dieu, ô Marcion, n'ait rassemblé quelques nuages le jour où il se fraya un chemin à travers le ciel du Créateur, ou n'ait encore emprunté les vapeurs de son antagoniste. Aussi la nuée ne fut-elle pas muette alors. Une voix se fit entendre du ciel; le Père rendit un

nouveau témoignage à ce Fils, duquel il avait déjà dit par l'organe de David : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré » aujourd'hui; » et par Isaïe : « Si vous craignez le Sei- » gneur, écoutez la voix de son Fils. » C'est pourquoi, le rendant visible enfin, il s'écrie : « Celui-ci est mon Fils. » Et on sous-entend, le Fils que je vous ai promis. En effet, s'il a promis autrefois et qu'il dise ensuite : « Celui-ci est, » cette parole convient à celui qui montrait l'objet qu'il avait promis, et non pas à celui auquel l'on peut répondre, Qui es-tu pour me dire : « Celui-ci est mon Fils? » Ton Fils! Tu ne m'as pas plus annoncé son futur avénement que tu ne m'as révélé toi-même ta propre existence.

« Ecoutez-le donc! » Dès l'origine, il avait déclaré lui-même qu'il fallait l'écouter comme un prophète, parce que le peuple devait le considérer comme tel. « Dieu vous » suscitera, dit Moïse, un prophète d'entre vos frères. » Allusion à sa naissance charnelle. « Ecoutez-le comme » moi-même. » « Car toute ame qui ne l'écoutera point » sera exterminée du milieu de son peuple. » Isaïe parle le même langage : « Si vous craignez le Seigneur, écoutez » la voix de son Fils. » Parole que le Père lui-même devait appuyer, lorsqu'il interrompit l'entretien de son Fils par ces mots : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le! »

Si la translation s'est faite de Moïse et d'Elie au Christ, ce n'était pas de la part d'un autre Dieu pour un autre Christ, mais de la part même du Créateur pour son Christ, lorsqu'il fit succéder le Nouveau Testament à l'Ancien. « Ce n'est point un mandataire, ni un envoyé qui les » sauvera, dit Isaïe; c'est le Seigneur lui-même, » prêchant en personne, accomplissant la loi et les prophètes. Le Père assigna donc au Fils des disciples nouveaux. Mais auparavant, il associa publiquement Moïse et Elie aux prérogatives de ses splendeurs, comme pour les congédier avec les honneurs que réclamaient leur rang et leur fidélité, afin de prouver à Marcion qu'il y avait société de gloire entre le Christ, Moïse et Elie. Habacuc nous a décrit

d'avance toutes les circonstances de cette vision dans ce passage, où l'Esprit saint parle ainsi au nom des apôtres : « Seigneur, j'ai entendu ta parole, et j'ai pâli de crainte. » Devant qui, sinon devant l'auteur de cette parole : « Celui-» ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le! J'ai considéré tes » œuvres, et j'ai été ravi hors de moi. » Quand cela, sinon quand Pierre ne sait ce qu'il dit à la vue d'une si grande gloire? « Tu t'es montré au milieu de deux animaux, » Moïse et Elie. C'est de ces animaux mystérieux que Zacharie parlait dans la vision de deux oliviers et de deux rameaux chargés d'olives. « Ils sont les deux fils de l'a-» bondance, qui assistent devant le maître de toute la terre. » « Sa gloire a couvert les cieux, » poursuit Habacuc. Voilà la nuée resplendissante. « Son éclat imitait celui de la » lumière, » de cette même lumière dont ses vêtements étincelaient. Rappelons-nous la promesse faite à Moïse, nous la verrons s'accomplir. L'homme de Dieu, souhaitant de voir la face du Seigneur : « Maintenant donc, si j'ai » trouvé grâce devant vous, montrez-vous à moi, afin que » je vous voie, » soupirait après cette présence par laquelle le Christ devait revêtir notre humanité. Le prophète savait bien, car déjà cette réponse lui avait été faite, il savait bien que personne « ne peut contempler la face » du Seigneur sans mourir. » — « Et je prononcerai en ta » présence le nom du Seigneur : — Seigneur, manifestez-» moi votre gloire, » répète le juste. Il lui fut répondu au sujet de l'avenir ce qu'il avait déjà entendu : « Je te pré-» céderai dans ma gloire, etc. » Et en dernier lieu, « Tu » ne me contempleras que par derrière. » Il ne parlait pas ici de son corps ni de ses vêtements, mais de cette gloire qui devait être révélée dans les derniers temps, et après laquelle il soupirait. Alors le prophète le « verra face à » face, » comme la promesse lui en est faite dans ces mots adressés à Aaron : « Si quelqu'un parmi vous est prophète » du Seigneur, je lui apparaîtrai dans une vision, et je lui » parlerai dans le sommeil. Mais il n'en est point ainsi de

» mon serviteur Moïse. Je lui parlerai à lui bouche à bouche » (allusion à notre humanité qu'il devait revêtir), et non » d'une manière énigmatique, ni en figures. » Marcion veut-il qu'il n'ait pas été vu s'entretenant avec le Seigneur, circonstance qu'il a supprimée, mais seulement debout auprès de lui? Je n'en demande point davantage. L'Exode me le montre « debout, face à face et bouche à bouche » avec le Seigneur. » Il n'était donc pas loin de lui. Il était dans sa gloire même, et non pas seulement en sa présence. Il s'éloigna non moins honoré par le Christ qu'il ne l'avait été autrefois du Créateur, éblouissant par ses rayons les yeux des enfants d'Israël, à peu près comme ce Marcion aveuglé au sein de la lumière, puisqu'il ne voit pas que cet argument tourne contre lui.

XXIII. Israël va parler par ma bouche. Le christ de Marcion, debout devant moi, s'écrie : « Génération infi- » dèle et perverse! jusqu'à quand serai-je avec vous et » vous supporterai-je? » Il me force à lui répondre aussitôt : « Etranger, qui que tu sois, dis-moi auparavant qui » tu es, au nom de qui tu viens, et quels sont tes droits » sur nous? Jusqu'ici, tu appartiens tout entier au Créa- » teur. Descends-tu de sa part? agis-tu dans ses intérêts? » Nous acceptons tes réprimandes. Si c'est un autre dieu » qui t'envoie, je te somme de nous apprendre quels » dogmes tu nous as jamais révélés de ta doctrine, et où » est la foi que nous devions avoir, pour nous reprocher » notre incrédulité, quand tu n'as point songé à te révéler » toi-même? Combien y a-t-il d'années que tu vis parmi » nous, pour accuser le temps? Sur quels points as-tu » supporté nos prévarications, pour nous vanter ta longa- » nimité? A peine sorti du puits de la fable, te voilà ru- » gissant dès l'abord. »

Au rôle des Hébreux, joignons celui des apôtres que Marcion attaque : « O génération infidèle et perverse! » jusqu'à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je? » Je puis arrêter le débordement de sa colère par ces justes

réfutations. « Etranger, qui que tu sois, dis-moi aupara-
» vant qui tu es, au nom de qui tu viens, et quels sont
» tes droits sur nous? Jusqu'ici, j'imagine, tu appartiens
» au Créateur, et nous n'avons suivi tes bannières qu'au-
» tant que nous avons reconnu dans toi les indices du
» Créateur. Si tu viens de sa part, nous acceptons la ré-
» primande. Si tu agis dans les intérêts d'un autre, je t'en
» conjure, dis-nous quels dogmes de ta doctrine tu nous
» as révélés, et où est la foi que nous devions avoir, pour
» nous reprocher notre incrédulité, toi qui jusqu'ici n'as
» point encore fait connaître ton auteur. Depuis combien
» d'années vis-tu parmi nous, pour nous opposer le temps?
» En quoi as-tu souffert de notre part, pour nous vanter
» ta longanimité? A peine sorti du puits de la fable, te
» voilà rugissant dès l'abord. » Je le demande, qui n'eût pas repoussé ainsi l'injustice de ses reproches, si on l'avait cru fils d'un dieu qui n'avait point encore de droits à se plaindre? Et à quel titre se fût-il indigné contre les coupables, si, toujours présent au milieu des Juifs par sa loi, et ses prophètes, par ses prodiges et ses bienfaits, il ne les avait toujours trouvés incrédules?

— « Mais voilà que ce Christ chérit les petits enfants
» et enseigne que ceux qui aspirent à la première place
» doivent leur ressembler, tandis que le Créateur, pour
» venger son prophète Elisée que des enfants avaient in-
» sulté, lance contre eux des ours. »

— Opposition assez impudente, qui confond à dessein les premières années de l'enfance avec une enfance plus avancée, un âge plein encore d'innocence avec un autre déjà capable de discernement, pouvant injurier, pour ne pas dire blasphémer. Comme Dieu est juste, il ne pardonna point à ces enfants impies, afin de contraindre tous les âges, et surtout l'enfance, à honorer la vieillesse. Mais, par sa bonté paternelle, il chérit si tendrement les petits enfants, que, dans l'Egypte, il bénit les sages-femmes qui protégeaient les nouveau-nés des Hébreux contre l'édit

de mort de Pharaon. Ainsi les dispositions du Christ et du Créateur sont les mêmes. Au contraire, le dieu de Marcion, qui interdit le mariage, comment aimera-t-il les petits enfants, qui sont le motif du mariage? Qui hait le germe, hait de toute nécessité le fruit. Que dis-je ? ce dieu barbare est plus cruel que l'Egyptien lui-même. Pharaon condamnait à mourir les enfants qui naissaient : celui-ci les condamne à ne point naître, et leur arrache une vie de dix mois dans le sein maternel. Mais combien il est plus raisonnable de mettre l'affection pour les petits enfants sur le compte de celui qui, en bénissant le mariage pour la propagation de l'espèce humaine, a promis également par sa bénédiction les fruits du mariage, dont l'enfance est le premier !

— « Le Créateur, à la voix d'Elie, fait descendre une » seconde fois le feu du ciel sur le faux prophète. Je re- » connais dans ce châtiment la rigueur du juge. Mais qui » n'aime au contraire la mansuétude du Christ reprenant » ses disciples lorsqu'ils sollicitaient le même châtiment » contre une bourgade de Samarie? »

— Apprenons à l'hérétique que cette mansuétude du Christ a été promise par ce même juge si rigoureux! « Il » ne criera point : les éclats de sa voix ne retentiront point » sur la place publique. Il ne foulera point aux pieds le ro- » seau brisé; il n'éteindra point le lin qui fume encore. » Un Dieu semblable était encore bien plus éloigné de faire tomber une pluie de feu sur les hommes. Car il dit lui-même à Elie : « Le Seigneur n'est pas dans le feu, il réside » dans un esprit de douceur. »

— Mais pourquoi le dieu si compatissant de Marcion refuse-t-il pour compagnon celui qui s'offre à le suivre partout où il ira? Parce que ces mots, « Je vous suivrai partout » où vous irez, » étaient le langage de l'orgueil ou de l'hypocrisie, me répond le sectaire.

Mais alors, en jugeant l'orgueil ou l'hypocrisie dignes d'un refus, il a donc exercé les fonctions de juge. Par là

même, il a donc infligé une condamnation, et refusé le salut à qui l'a repoussé. Car s'il appelle au salut celui qu'il ne repousse pas ou qu'il invite le premier, il perd celui qu'il repousse. Au disciple qui s'excuse de le suivre sur-le-champ avant d'avoir enseveli son père : « Laisse, dit-il, » les morts ensevelir leurs morts; mais toi, va, et an- » nonce le royaume de Dieu. » C'était affirmer évidemment que les deux lois appartenaient au Créateur. Le Lévitique d'ailleurs défend au prêtre d'assister aux funérailles de ses parents : » Le prêtre ne s'approchera point d'un corps dont « la vie s'est retirée, et ne se souillera point par » les funérailles de son père. » Voilà pour le sacerdoce. Je lis dans les Nombres, entre autres prescriptions, au sujet du vœu : « Durant tout le temps de sa consécration, qui- » conque a fait un vœu au Seigneur, n'ira point près des » morts : il ne se souillera point par les funérailles de son » père, de sa mère, ou de ses frères. » Il destinait, j'imagine, au sacerdoce et à la consécration celui qu'il avait formé à la prédication du royaume de Dieu. Ou s'il n'en est rien, ô mille fois impie ton christ qui, sans qu'aucune loi le défendît, ordonne à des fils de mépriser la sépulture de leurs pères! Un troisième lui dit : « Je vous suivrai, » mais permettez-moi d'aller dire adieu aux miens. » Le Seigneur « lui défend de regarder en arrière. » Il fait ainsi ce que faisait le Créateur! Il avait adressé la même injonction à ceux qu'il sauvait des flammes de Sodome.

XXIV. Outre ses douze apôtres, « il s'en choisit soixante- » dix autres. » Pourquoi douze? pourquoi soixante-dix? Sinon à cause des douze fontaines d'Elim, et des soixante-dix palmiers? C'est la diversité des circonstances et non de pouvoirs qui crée les oppositions. Perdre de vue la différence des temps, c'est aller se heurter contre celle des pouvoirs. Conduits par la main du Créateur, les enfants d'Israël sortent de l'Egypte, chargés non-seulement de vases d'or et d'argent, et des étoffes de leurs maîtres, mais encore de bagages et d'abondantes provisions. Le Christ,

au contraire, défend à ses disciples de prendre même un bâton pour la route. Pourquoi cette différence? Les premiers s'enfonçaient dans le désert, tandis que les autres étaient envoyés dans les villes. Examine la diversité des situations : tu reconnaîtras qu'un seul et même pouvoir dispose le départ des siens, selon la pénurie ou l'abondance des lieux; circonscrit et indigent dans la profusion des cités, richement approvisionné pour les besoins du désert.

« Vous n'emporterez pas de chaussures. » Autre preuve de son identité avec celui qui avait conservé, pendant tant d'années, les chaussures du peuple dans le désert. « Vous » ne saluerez personne sur le chemin. » Singulier destructeur des prophètes, qui imite leurs exemples. Qu'Elisée envoie son serviteur Giézi, pour ressusciter le fils de la Sunamite, ne lui dit-il pas : « Ceins tes reins, prends ton » bâton à ta main, et va : si tu rencontres quelqu'un sur » ta route, ne le bénis point (ne le salue pas), et si quel- » qu'un te bénit, ne le salue pas (ne lui rends pas son » salut)? » Car la bénédiction le long du chemin n'est pas autre chose que le salut réciproque de ceux qui se rencontrent.

Cette injonction du Seigneur : « Dans quelque ville que » vous entriez, dites premièrement : Paix à cette maison! » est encore la reproduction du passé. Elisée avait recommandé à Giézi de dire à la Sunamite en entrant chez elle : « Paix à votre époux? paix à votre fils! » Nous pouvons réclamer à plus juste titre des oppositions qui confondent le Christ au lieu de le diviser. « L'ouvrier est digne de » son salaire. » A quel autre cette maxime convient-elle mieux qu'au juge éternel? Décider que l'artisan est digne de son salaire, c'est juger : point de rétribution qui ne repose sur une sentence. Là encore je retrouve la loi du Créateur, où l'animal qui travaille est déclaré digne de son salaire : « Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui » foule vos moissons. » Quel est le zélé bienfaiteur de l'homme, sinon le protecteur de la bête elle-même? Que

si le Christ a prononcé que l'ouvrier était digne de son salaire, il a justifié le Créateur, ordonnant aux Hébreux d'emporter les dépouilles de l'Egyptien. En effet, les ouvriers qui avaient bâti des édifices et des villes pour leurs maîtres étaient dignes de leur salaire. Conséquemment, au lieu d'avoir été instruits à tromper, le Très-Haut leur apprit seulement à s'indemniser eux-mêmes de leurs sueurs, unique compensation qu'ils pussent exiger de leurs tyrans.

L'ordre qu'il intime à ses disciples d'annoncer l'approche du royaume de Dieu, indique suffisamment que ce royaume n'était ni nouveau, ni inconnu. On ne peut montrer l'approche que d'une chose qui a été long-temps éloignée. Si elle n'avait jamais existé, avant de s'approcher, on ne pourrait pas dire d'une chose qui n'a jamais été éloignée qu'elle s'approche. Tout ce qui est nouveau et inconnu apparaît brusquement; tout ce qui apparaît brusquement, ne commençant à revêtir quelque forme que par l'annonce qui en est faite, ne date que du jour de cette prédication. D'ailleurs, il ne pourra ni avoir tardé autrefois tant qu'il n'était pas promulgué, ni s'être approché depuis qu'il a commencé d'être annoncé.

Il ajoute : « A ceux qui ne vous recevront pas, dites-» leur : Sachez cependant que le royaume de Dieu s'ap-» proche. » Si ce n'est pas là un avertissement comminatoire, l'ordre est vain et superflu. Et que leur importe l'approche du royaume, si avec le royaume n'arrive pas le jugement, sentence de salut pour ceux qui ont cru à ses oracles? Comment cela? Si la menace ne peut rien sans l'exécution, as-tu dans le Dieu qui menace le Dieu qui exécute, et le juge complet dans l'un et l'autre cas? C'est ainsi qu'il enjoint encore à ses disciples de secouer la poussière de leurs pieds, en témoignage contre les rebelles, et pour qu'ils n'emportent rien de cette terre, bien loin de leur permettre aucune communication avec elle. En effet, si la barbarie et l'inhospitalité ne doivent attendre de lui

aucune vengeance, dans quel but ce témoignage, sans signification, s'il ne renferme une menace? Or, j'ouvre le Deutéronome du Créateur. J'y lis que l'Ammonite et le Moabite n'entreront jamais dans l'assemblée du Seigneur, parce qu'ils ont frustré son peuple de l'eau et du pain de l'hospitalité. Plus de doute; voilà de quelle main part l'interdit prononcé par le Christ sous cette forme : « Qui vous » méprise me méprise. » Le Chréateur en avait dit autant à Moïse : « Ce n'est pas toi qu'ils ont méprisé; c'est moi. » Moïse, en effet, n'est pas moins apôtre que les apôtres ne sont prophètes. Même autorité, même honneur dans ce double ministère confié par un seul et même Seigneur, le Dieu des prophètes et des apôtres.

« Voici que je vous donne puissance pour marcher im- » punément sur les serpents et les scorpions. » Qui tient ce langage? Le Dieu qui règne sur tous les êtres, ou celui qui n'a pas même à lui la plus chétive créature? Heureusement le Créateur a donné autrefois cette puissance aux enfants à la mamelle. « Ils se joueront avec l'aspic, ils » porteront la main dans la caverne du basilic, sans en re- » cevoir de blessure. »

Ne savons-nous pas, d'ailleurs, en laissant à l'Ecriture son sens littéral (car les bêtes sont impuissantes à nuire là où se rencontre la foi), que ces scorpions et ces serpents désignent allégoriquement les esprits de malice dont le prince est appelé Serpent, Dragon, ou de tout autre nom terrible dans les livres saints du Créateur, qui avait conféré le même pouvoir à son premier Christ? Le Psaume 90 en fait foi. « Tu marcheras sur le lion et l'aspic, tu fouleras » aux pieds le lionceau et le dragon. » Isaïe a dit la même chose : « En ce jour-là, le Seigneur, armé d'un glaive pé- » nétrant, fort, invincible (qu'est-ce que ce glaive, sinon » son Christ?) visitera le serpent énorme, aux replis tor- » tueux, et fera périr le dragon de la mer. » Je lis ailleurs dans le même prophète : « Et là sera une voie, la voie » sainte; l'impur n'y passera point, et elle vous fut ou-

» verte. Les insensés n'y marcheront pas. Aucun lion, au-
» cune bête farouche n'y entrera. » Ce chemin mystérieux signifiant la foi par laquelle nous parviendrons à Dieu, c'est donc à ce chemin, c'est-à-dire à la foi, qu'il promet la faculté de détruire ou de soumettre les bêtes féroces. Enfin, pour peu que tu lises le texte précédent, tu reconnaîtras que le temps de la promesse était arrivé. « Fortifiez-
» vous, mains languissantes; affermissez-vous, genoux
» tremblants! Alors les yeux de l'aveugle et les oreilles du
» sourd s'ouvriront; le boiteux bondira comme le cerf, et
» la langue du muet sera prompte et rapide. » Tout s'accorde : là où il consigne le bienfait de ses guérisons, il soumet à ses saints les scorpions et les serpents, ce même Dieu qui avait reçu d'abord cette puissance de son Père, afin de la communiquer aux autres, et qui la manifesta conformément à la marche des prophéties.

XXV. Quel maître du ciel invoquera-t-il, sinon celui qui en est visiblement le Créateur! « Père! Seigneur du
» ciel et de la terre, je vous rends grâces d'avoir dérobé
» ces choses aux sages et aux prudents, et de les avoir ré-
» vélées aux petits! » Quels sont ces mystères! à qui sont-ils? qui les cache? qui les revèle? le Dieu de Marcion? Mais il n'avait, par le passé, rien produit au dehors qui pût renfermer quelque mystère, ni prophétie, ni parabole, ni vision, ni action, ni parole, ni nom couvert du voile de l'allégorie, de la figure et de l'énigme; il y a mieux : il avait toujours étouffé sa majesté elle-même, qu'il révélait alors par l'intermédiaire de son Christ, iniquité flagrante! quel était donc le crime des sages et des prudents du siècle, pour se cacher à leur intelligence? Ni leurs lumières, ni leur sagesse ne pouvaient s'élever spontanément jusqu'à un Dieu qui n'avait manifesté son existence par aucune œuvre, à la voix, et comme à la trace de laquelle ils pussent le découvrir.

Mais je l'accorde; ils avaient offensé, je ne sais comment, un Dieu inconnu. Supposons qu'il cessa de l'être;

du moins il n'aurait pas dû se montrer jaloux à leur égard, puisque tu le fais différent du Créateur. Donc, s'il n'avait produit d'avance aucun élément sous lequel il cachât ses mystères, s'il n'y avait point de coupables auxquels il les dérobât, s'il ne devait pas même les dérober, au cas où il y en aurait eu, qui n'a pu cacher ses secrets ne pourra les révéler; donc il n'est ni le Seigneur du ciel, ni le Père de Jésus-Christ. Son Seigneur et son Père, c'est celui auquel se rapportent chacune de ses actions et de ses paroles. En effet, il a étendu antérieurement les voiles de l'obscurité prophétique, afin que la foi méritât l'intelligence. « Si » vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas. » Il regarda comme coupables les sages et les prudents du siècle. Ils fermèrent les yeux à la connaissance d'une divinité qui avait gravé son nom sur de si magnifiques ouvrages; quelquefois même ils blasphémèrent sa majesté, et fournirent aux hérétiques la malice de leurs arguments. En troisième lieu, le Créateur « est un Dieu jaloux. » Il avait annoncé par l'organe d'Isaïe l'événement dont le Christ le félicite. « Je détruirai la sagesse des sages, j'obscurcirai » l'intelligence de ceux qui se croient habiles. » Ailleurs, il s'annonce comme celui qui cache et qui révèle. « Je te » donnerai des trésors cachés; tu pénétreras dans le secret » des conseils. — Je rends inutiles les prestiges des de- » vins, et insensés ceux qui prononcent des oracles! Je » renverse la science des sages, et je les accuse de folie. » S'il est vrai qu'il ait désigné son Fils comme le flambeau des nations, « Je l'ai établi la lumière des nations, » et qu'il faille entendre par nations les petits enfants, car elles ressemblaient autrefois à l'enfance, autant par l'infirmité de leur entendement que par la faiblesse de leur foi, alors il sera plus raisonnable de croire que le Dieu révélé en ce moment par le Christ aux petits enfants est le même qui, après s'être caché autrefois, avait promis de se manifester par le Christ. Ou bien non. Si c'est le Dieu de Marcion qui révèle les secrets du Créateur, il agit

donc dans les intérêts du Créateur, en publiant ses œuvres.

— Il ne le faisait, me dis-tu, que pour les détruire en les manifestant ?

Mais alors pourquoi ne pas les manifester à ceux dont le Créateur avait fermé les yeux, aux sages et aux prudents du siècle ? S'il était dirigé par la bonté, il devait appeler au bienfait de cette révélation ceux qui en avaient été exclus, et non les petits enfants auxquels le Créateur n'avait rien envié.

Quoi qu'il en soit, nous croyons avoir prouvé que jusqu'ici le Christ a réédifié la loi et les prophètes bien plus qu'il ne les a détruits. « Toutes choses m'ont été confiées » par mon Père, » dit-il. D'accord, s'il est le Christ du Créateur auquel appartiennent toutes choses. Le Créateur n'a pu confier à un Fils inférieur à lui-même l'universalité des choses qu'il a créées par ce même Fils, c'est-à-dire par son Verbe. Si c'est un dieu étranger, quelles sont toutes ces choses qu'il a reçues du Père ? Sont-elles les œuvres du Créateur ? Donc les choses que le Père confia au Fils sont bonnes ; donc il est bon le Créateur dont toutes les œuvres sont bonnes ; donc, par opposition, il est méchant celui qui envahit le bien d'autrui au profit de son Fils, et contrairement à sa propre loi qui dit : « Tu » ne déroberas point. » Dieu indigent d'ailleurs, qui n'a d'autre moyen de doter son Fils que le vol et l'insurpation ! Ou bien, n'a-t-il rien reçu du Père qui provienne du Créateur ? Alors de quel droit s'arroge-t-il la propriété de l'homme, œuvre du Créateur ? Passe encore pour l'homme ; mais l'homme n'est pas à lui seul toute la création. Or, l'Ecriture m'apprend que toutes choses ont été remises au Fils. Que si, par ce mot, tu veux entendre l'espèce humaine en général ou l'universalité des peuples, le Créateur lui seul a pu les remettre entre les mains de son Fils : « Je te donnerai les nations pour héritage et » la terre pour empire, » dit-il. Ou si ton Dieu possède quelque domaine qu'il livre entièrement à son Fils, et

où soit compris l'homme du Créateur, montre-moi du moins un seul de ses dons pour convaincre ma foi et pour me servir d'exemple. Sans quoi, ma raison refusera la propriété de l'univers à celui dont je n'aperçois aucune œuvre, de même qu'elle attribuera les choses invisibles à l'auteur des merveilles que je vois.

Mais « nul ne sait quel est le Fils, sinon le Père, ni » qui est le Père, sinon le Fils et celui auquel le Fils » voudra le révéler. »

Par conséquent, le Christ aurait prêché un dieu inconnu. D'autres hérétiques s'appuient également de ce passage pour nous opposer que le Créateur était connu de l'univers, d'Israël par un commerce de tous les jours, et des nations par la nature. Comment alors affirme-t-il qu'il n'est connu ni d'Israël : « Israël m'a méconnu ; mon peu- » ple est sans intelligence; » ni des nations : « Aucun » homme d'entre les peuples n'est venu à moi ? » Voilà pourquoi « les nations sont devant lui comme une goutte » d'eau dans un vase d'airain ; pourquoi Sion a été aban- » donnée de lui comme une hutte après la saison des » fruits. » Examine si ces mots ne confirment pas la prophétie qui reprochait aux hommes leur ignorance de Dieu qui se prolongea jusqu'à l'avénement du Christ. Aussi ajouta-t-il : » Celui-là connoît le Père, auquel le Fils l'a » révélé, » parce qu'il était celui qui était annoncé « comme » établi par le Père pour être le flambeau des nations et » d'Israël ; » des nations pour les éclairer sur Dieu ; d'Israël pour lui en donner une connaissance plus parfaite. Ainsi des arguments qui peuvent convenir au Créateur ne serviront point à accréditer la foi dans un Dieu étranger : il faut des preuves en contradiction avec le Créateur pour servir la foi de ton Dieu.

Si tu examines encore ce qui suit : « Bienheureux sont » les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car je vous le » dis ; plusieurs prophètes ont désiré voir les choses que » vous voyez, et ils ne les ont point vues ; » tu recon-

naîtras que ces paroles découlent de ce qui précède : tant il est vrai que personne ne connut Dieu comme il convenait, puisque les prophètes eux-mêmes n'avaient pas vu les merveilles du Christ. Car si le Christ n'était pas le mien, il n'aurait pas non plus rappelé les prophètes dans cette circonstance. Qu'y avait-il d'étonnant en effet qu'ils n'eussent pas vu les œuvres d'un Dieu inconnu, qui ne se révélait qu'après tant de siècles? D'autre part, quel eût été le bonheur de ceux qui voyaient alors des prodiges que d'autres n'avaient pu voir, s'ils n'avaient pas obtenu la faveur de contempler des choses qu'ils n'avaient jamais annoncées, sinon parce qu'ils avaient pu voir des merveilles que les prophètes avaient annoncées sans les voir? Ce bonheur sera donc d'avoir vu ce que d'autres n'avaient fait que prédire. Enfin nous montrerons, et déjà nous avons montré, que les merveilles accomplies dans le Christ étaient celles qu'avaient signalées les prophètes, et que si quelques secrets furent dérobés aux prophètes eux-mêmes, c'était pour cacher entièrement « les » mystères de Dieu aux sages du siècle. »

Dans l'Evangile de la vérité, un docteur de la loi aborde le Seigneur : « Maître, dit-il, que dois-je faire pour pos- » séder la vie éternelle? » Dans celui de l'hérésie, on a effacé *éternelle*, afin que le docteur semble avoir consulté le Christ sur cette vie dont le Créateur promet la prolongation dans sa loi, et le Seigneur lui avoir répondu conformément à la loi : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton » cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces, » puisqu'il n'était interrogé que sur les conditions de cette vie. Mais le docteur savait bien à quel titre il obtiendrait la vie promise par la loi, sans avoir besoin de s'éclairer sur une loi dont il enseignait les ordonnances. Toutefois au milieu de ces morts ressuscités par le Christ, ressuscité lui-même à l'espérance de la vie éternelle par ces résurrections miraculeuses, il le consulte sur les moyens d'obtenir la vie éternelle, dans la crainte que de plus sublimes espérances

n'exigeassent de plus sévères prescriptions. Aussi le Seigneur, toujours le même et sans introduire aucun autre précepte nouveau que celui auquel est attaché le salut tout entier et l'une et l'autre vie, lui oppose le texte même de la loi : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes les forces de ton ame. » Enfin, si le docteur a consulté le Christ sur cette vie pleine d'années, et que le Christ lui ait répondu sur la vie que promet le Créateur, au lieu de s'expliquer sur la vie éternelle dont Marcion gratifie son dieu, comment obtiendra-t-il la vie éternelle ! Elle ne s'achète point de la même manière que la vie du temps. Car il faut croire que la différence des sacrifices établit la différence des salaires. Le Marcionite n'obtiendra donc point la vie éternelle en aimant son dieu, au même prix que le disciple du Créateur achètera cette vie pleine d'années.

Mais quelle absurdité de prétendre que s'il faut aimer qui promet la vie du temps, il ne faut pas aimer davantage qui promet la vie de l'éternité ! L'une et l'autre vie appartiendra donc au même maître, puisque la même voie conduit à l'une et à l'autre. Ce que le Créateur enseigne et promet, le Christ aussi a besoin de l'aimer, ne fût-ce qu'en conformité avec ce principe : Il est plus raisonnable d'attribuer des récompenses supérieures au Dieu qui en a déjà donné de moindres, qu'à celui qui n'a jamais préparé ma foi à de plus grandes rétributions par la garantie de plus petites.

Qu'importe maintenant que les nôtres aient ajouté le mot *éternelle?* Il me suffirait que le Christ en question, prédicateur de la vie éternelle et non de celle du temps, lorsqu'il est consulté sur cette dernière qu'il venait détruire, n'eût pas de préférence exhorté l'homme à conquérir la vie de l'éternité qu'il apportait. Je le demande, qu'aurait fait le Christ du Créateur, si celui qui avait formé l'homme pour aimer le Créateur n'eût pas été le Messie du Créateur ? Ce qu'il eût fait? Il eût défendu d'aimer le Créateur.

XXVI. En prière dans un lieu écarté, il s'adresse au Dieu supérieur, mais en levant des yeux impudents et téméraires vers le ciel du Créateur, Dieu terrible, Dieu barbare, qui aurait pu l'écraser de sa grêle et de sa foudre, de même qu'il a pu l'attacher à un gibet dans Jérusalem.

Un de ses disciples l'aborde. « Maître, dit-il, apprenez-» nous à prier, comme Jean l'a enseigné à ses disciples; » sans doute parce qu'il fallait des prières différentes pour un Dieu différent. Il faut que l'auteur de cette conjecture nous prouve auparavant qu'un Dieu différent avait été promulgué par le Christ; car personne n'aurait voulu prier avant de savoir qui il priait. Il l'avait appris, dis-tu. Prouve-le donc. Si tu ne peux le faire jusqu'ici, sache-le bien! ce disciple ne demandait que la manière de prier le Créateur auquel s'adressaient de leur côté les disciples de Jean. Mais comme Jean avait enseigné une nouvelle manière de prier, le disciple du Christ crut devoir, et non pas sans raison, interroger son maître, afin que lui et ses compagnons apprissent de sa bouche, non pas à prier un Dieu différent, mais à le prier différemment. Le Christ n'eût pas communiqué au disciple la manière de prier avant la connaissance de Dieu lui-même. Il enseigna donc au disciple la manière d'invoquer celui que le disciple connaissait jusqu'alors. Enfin reconnais quel Dieu manifestent les termes eux-mêmes de l'invocation. A qui dirai-je Père? A celui qui n'est pour rien dans ma naissance? à celui dont je ne tire pas mon origine? ou bien à celui qui m'a enfanté deux fois, dans mon corps et dans mon ame? A qui demanderai-je l'Esprit saint? A celui qui ne donne pas même l'esprit du monde, ou bien à celui qui « créa les » esprits célestes pour être ses messagers, » et dont « l'Es-» prit reposait sur les eaux avant la création? » Hâterai-je de mes vœux le règne de celui que je n'ai jamais entendu nommer le roi de gloire, ou bien le règne de celui « entre » les mains duquel sont même les cœurs des rois? » Qui me donnera mon pain de tous les jours? Celui qui n'a pas

même produit en ma faveur un grain de millet, ou celui qui nourrit tous les jours son peuple du pain des anges descendu des cieux? Qui remettra mes péchés? Celui qui ne les juge ni ne les retient, ou bien celui qui, outre la faculté de les remettre, les retient et les juge? Qui permettra que nous ne tombions point dans la tentation? Le Dieu devant lequel le tentateur ne pourra jamais trembler, ou bien celui qui dès l'origine a condamné d'avance l'ange tentateur? Invoquer avec ces formules tout autre Dieu que le Créateur, c'est l'insulter au lieu de le prier. Conséquemment, à qui demanderai-je pour recevoir? Auprès de qui chercherai-je pour trouver? A quelle porte frapperai-je pour qu'il me soit ouvert? Qui a le droit de donner au suppliant, sinon le possesseur de toutes choses, et dont je suis le domaine, moi suppliant? Et qu'ai-je donc perdu auprès de ce Dieu indigent, pour que j'aie à le chercher et à le trouver auprès de lui? La sagesse? la prudence? C'est le Créateur qui les cache; c'est donc chez lui que je les chercherai. Le salut? la vie? Ils sont encore dans les mains du Créateur. On ne cherche un trésor que là où il a été enseveli pour apparaître un jour. Je ne frapperai qu'à la porte qui s'est déjà ouverte pour moi. Enfin, si recevoir, trouver, être admis sont le fruit du labeur et des instances du suppliant qui a demandé, cherché, heurté sans relâche, reconnais-le? tout cela n'est ordonné et promis que par le Créateur.

En effet, ton Dieu débonnaire, venant de lui-même au secours de l'homme qui n'est pas son ouvrage, ne lui aurait imposé ni fatigues, ni insistance. Il cesserait d'être le Dieu parfaitement bon, s'il ne prévenait mes besoins avant que je les lui expose, s'il ne m'ouvrait la porte avant que je frappe. Il n'en va pas de même du Créateur. Il a pu imposer ces conditions par son Christ, afin que l'homme, après avoir offensé Dieu par sa volonté, condamné à une laborieuse expiation, reçût à force de demander, trouvât à force de chercher, entrât à force de heurter. Aussi la com-

paraison, consignée plus haut, fait-elle de l'homme qui va demander des pains pendant la nuit, un ami et non un étranger, frappant à la porte d'un ami et non d'un inconnu. Car cet ami a beau avoir offensé son Dieu, il est bien plus l'homme du Créateur que du dieu de Marcion. Il va donc frapper à la porte de celui sur lequel il a des droits, dont il connaît la porte, qu'il sait avoir des pains et qui est couché au milieu d'enfants dont il a voulu la naissance. Il frappe à la porte le soir; c'est le temps du Créateur. Le soir appartient à qui appartiennent les siècles et la fin des siècles. Mais qui eût frappé à la porte d'un dieu nouveau qui ne faisait que d'apparaître? C'est le Créateur qui ferma longtemps aux nations une porte à laquelle heurtaient les Juifs; le Créateur qui se lève, et donne, sinon comme à un ami, du moins non pas comme à un étranger, mais, suivant sa parole elle-même, à un importun. Quelle importunité put avoir si promptement à endurer ton dieu récent? Reconnais donc ici encore le Père que tu nommes avec nous le Créateur. A lui de connaître les besoins de ses enfants. Demandent-ils du pain? il leur envoie la manne du ciel. Désirent-ils des viandes? il leur envoie des cailles, mais « non un serpent au lieu d'un poisson, ni un scorpion au » lieu d'un œuf. » Il n'appartient qu'au maître du bien et du mal de ne pas donner l'un pour l'autre. D'ailleurs le dieu de Marcion, n'ayant point de scorpion à lui, ne pouvait dire qu'il ne donnerait pas ce qui n'était pas en sa possession, tandis que celui qui a des scorpions, n'en donne pas.

Par la même raison, celui-là communiquera l'Esprit saint qui commande aussi à l'esprit impur. Comme il avait chassé un démon muet, afin d'accomplir la prédiction d'Isaïe par cette espèce de guérison, on disait de lui qu'il chassait les démons par Béelzébub. « Si je chasse les dé» mons par Béelzébub, leur répondit-il, par qui vos en». fants les chassent-ils? » Pouvait-il mieux déclarer qu'il chassait les démons au nom de celui par qui les chas-

saient leurs fils, c'est-à-dire par la vertu du Créateur? Car si tu penses que cette parole : « Si je chasse les démons » par Béelzébub, par quel autre vos enfants les chassent-» ils? » soit un reproche qu'il leur adresse de les chasser par Béelzébub, la déclaration qui précède : « Satan ne » peut être divisé contre lui-même, » se refuse à ce sens. Tant il est vrai que leurs fils ne les chassaient point au nom de Béelzébub, mais au nom du Créateur, comme nous l'avons dit. Pour le faire comprendre, il ajoute : « Mais si je chasse les démons par le doigt de Dieu, c'est » que le règne de Dieu est arrivé jusqu'à vous. » Les magiciens appelés par Pharaon pour contrebalancer Moïse, nommèrent aussi *doigt de Dieu* la vertu du Créateur. « Le doigt de Dieu est ici, » s'écrient-ils, comme pour signifier la puissance dans la faiblesse. Fidèle à ces oracles, et rappelant plutôt qu'il n'abolissait un passé qui lui appartenait, le Christ nomma aussi *doigt de Dieu* la vertu divine, qui ne doit pas s'entendre d'un autre, que de celui qui l'avait lui-même ainsi appelé. Le royaume qui approchait était donc le royaume de celui dont le mot doigt indiquait la vertu. Il désigna donc sagement par la parabole du « fort armé, qu'un plus fort surprend et dé-» pouille, » ce prince des démons qu'il avait nommé plus haut Satan et Béelzébub, afin de nous faire comprendre que c'était l'ange déchu qui avait été renversé par le doigt de Dieu, et non pas le Créateur qui avait été subjugué par un autre dieu. D'ailleurs, comment serait-il encore debout avec ses frontières, ses lois et ses fonctions, le royaume de celui qu'un plus fort que lui, le dieu de Marcion, aurait pu subjuguer aussi, même en lui laissant l'intégrité de son empire, si les Marcionites eux-mêmes ne mouraient conformément à ses décrets, en descendant dans la terre, trop souvent convaincus par un faible scorpion que le Créateur n'a pas été vaincu? « Une femme » éleva la voix au milieu de la multitude. Bienheureuses » les entrailles qui vous ont allaité; mais Jésus dit : Bien-

» heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et » la gardent ! » C'est dans ce sens qu'il avait repoussé tout à l'heure sa mère ou ses frères, en leur préférant des cœurs dociles et soumis à Dieu. Sa mère n'était pas non plus auprès de lui dans ce moment. Tant il est vrai qu'il ne l'avait pas plus reniée autrefois que dans cette circonstance ; seulement la félicité que l'on accordait aux entrailles qui l'avaient porté, au sein qui l'avait nourri, il l'a reporte sur les disciples fidèles. S'il n'avait pas eu de mère, aurait-il pu transférer ses droits ?

XXVII. J'aime mieux venger plus tard le Créateur des accusations des Marcionites. Il me suffit ici que ces faiblesses se rencontrent dans le Christ. Il est inconstant, versatile, capricieux. Il enseigne une chose et en fait une autre ; il prescrit « de donner à quiconque demande, et » lui-même refuse un prodige à qui en demande. » Il cache aux hommes pendant des milliers d'années sa lumière, et il veut qu'au lieu de cacher notre lampe, nous la mettions sur le chandelier, afin qu'elle luise pour tous. Il défend de répondre à la malédiction par la malédiction, et plus encore de commencer à maudire ; et il répète coup sur coup : Malheur aux Pharisiens ! Malheur aux docteurs de la loi ! Qui donc ressemble si exactement à mon Dieu, sinon son Christ ? Nous avons établi plus d'une fois qu'on ne pouvait l'accuser d'avoir anéanti la loi, s'il n'avait pas proclamé un autre Dieu. Aussi le pharisien qui l'avait invité à dîner, se demandait-il à lui-même, pourquoi il ne s'était pas lavé avant de se mettre à table, suivant les prescriptions de la loi, puisqu'il prêchait le Dieu de la loi. Mais Jésus lui expliqua le sens de ces prescriptions : « Vous autres, vous nettoyez avec soin les dehors du plat » et de la coupe ; mais au dedans vous êtes pleins de ra- » pines et d'iniquité. » Il voulait que la pureté du vase avertît l'homme d'être pur devant Dieu, puisque les préoccupations du pharisien portaient sur l'homme, et non sur une coupe qui n'avait pas été lavée. Aussi leur

dit-il : « Vous nettoyez l'extérieur du vase » ou la chair, « mais vous négligez l'intérieur » ou l'ame. Et il ajoute : « Celui qui a fait le dehors, » la chair, « n'a-t-il pas » fait aussi le dedans, » l'ame ? Par ces paroles, il montra ouvertement que l'homme appartient dans sa « double » substance à celui qui préfère la miséricorde » non pas seulement aux purifications extérieures, mais même « aux » sacrifices. »

Il ajoute encore : « Donnez l'aumône de ce que vous » avez reçu, et tout sera pur en vous. » Que si un autre dieu peut avoir recommandé la miséricorde, toujours ne l'a-t-il pas pu avant de se faire connaître. Or, les faits parlent ici d'eux-mêmes. Il reprochait aux Pharisiens, non pas le dieu qu'ils croyaient, mais la manière dont ils le servaient, celui qui leur prescrivait par une figure la purification des vases, et sans allégorie les œuvres de la miséricorde. Ainsi encore leur fait-il un crime de payer exactement la dîme de quelques herbes, tandis qu'ils négligeaient la justice et l'amour de Dieu. La justice et l'amour de quel Dieu, sinon du Dieu auquel ils offraient la dîme de l'aneth et du cumin, selon les prescriptions de la loi ? Tout le poids de ses censures portait sur leur fidélité aux petites choses, et leur infidélité dans les grandes, au mépris de celui qui disait : « Tu aimeras de tout ton » cœur, de toute ton ame, et de toute ta force, le Sei- » gneur ton Dieu qui t'a tiré de l'Egypte. » D'ailleurs le temps lui-même n'eût pas permis que le Christ réclamât un amour si prompt et si prématuré, pour un dieu nouveau, récemment connu, car je ne veux pas dire, non encore manifesté.

Lorsqu'il blâme ceux qui cherchent les premières places ou les salutations honorables, il suit l'exemple du Créateur, qui appelle ces ambitieux des magistrats de Sodome, qui nous défend de mettre notre confiance dans les princes, il y a mieux, qui déclare « le plus malheureux des hommes » quiconque s'appuie sur un bras de chair. » Si quelqu'un

recherche la puissance pour tirer vanité des hommages d'autrui, puisqu'il a défendu d'attendre ces hommages, et de s'appuyer sur un bras de chair, la censure de l'orgueil et de l'ambition est partie du même Dieu. Il s'élève contre les docteurs de la loi eux-mêmes qui « chargeaient les » autres de fardeaux que ceux-ci ne pouvaient porter et » auxquels eux-mêmes n'avaient pas le courage de toucher » du bout du doigt; » non pas qu'il songe à décrier ces fardeaux de la loi, comme s'il l'avait en aversion! Le moyen de supposer l'aversion à qui reproche de négliger les préceptes fondamentaux de la loi, l'aumône, la justice, l'amour de Dieu, bien plus importants que « la dîme » de l'aneth et du cumin, ou la propreté des vases? » D'ailleurs, il eût excusé plutôt ceux qui portaient des fardeaux au-dessus de leurs forces. A quels fardeaux en veut-il donc? A ceux qu'ils ajoutaient de leur propre fonds, en prêchant la doctrine de l'homme pour favoriser leurs propres intérêts, « joignant des maisons à des maisons » nouvelles pour dépouiller le prochain, soulevant les » clameurs du peuple, aimant les présents, recherchant un » salaire, déniant la justice au pauvre, faisant violence » à l'orphelin et à la veuve. » Le même Isaïe dit encore à leur sujet : « Malheur à vous, qui êtes puissants à » Jérusalem! » Et ailleurs : « O mon peuple, ceux qui » t'appellent heureux, te trompent. » Qui sont ces oppresseurs, sinon les docteurs de la loi? S'ils déplaisaient au Christ, ils lui déplaisaient comme des hommes qui étaient à lui. Il n'aurait pas adressé ses reproches aux docteurs d'une autre loi.

Mais pourquoi encore cet anathème : « Malheur à vous, » qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, après que vos » pères les ont fait mourir! » dignes plutôt de louanges en attestant, par ces monuments de la piété, qu'ils désavouaient les crimes de leurs pères; pourquoi, si mon Dieu n'était pas « le Dieu jaloux, » comme l'en accusent les Marcionites, « et poursuivant l'iniquité des pères jusque

» sur la troisième et la quatrième génération ? » Mais quelle clef avait entre leurs mains les docteurs de la loi, sinon l'interprétation de la loi, dans l'intelligence de laquelle ils n'entraient pas eux-mêmes, faute de croire : « Car si vous » ne croyez pas, vous ne comprendrez pas, » et dont ils fermaient l'entrée aux autres, quand ils enseignaient, au lieu des préceptes divins, la doctrine de l'homme? Je le demande, le Dieu qui reproche aux docteurs de n'être pas entrés eux-mêmes et de fermer l'entrée aux autres, sera-t-il le détracteur de la loi ou son partisan? Détracteur, ceux qui fermaient l'entrée de la loi devaient lui plaire; partisan, il n'est donc plus ennemi de la loi.

— Mais il répétait ces malédictions pour blâmer la cruauté du Créateur envers ceux qui, violant ses lois, tombaient sous le coup de ce mot terrible : Malheur!

— S'il est cruel, qui ne craindra pas plutôt de provoquer ses rigueurs en désertant sa doctrine? Plus il le représentait comme formidable, plus il nous enseignait à nous le rendre propice. Ainsi devait procéder le Christ du Créateur.

XXVIII. C'est donc à juste titre que lui déplaisait l'hypocrisie de ces pharisiens qui aimaient Dieu du bout des lèvres et non du fond du cœur. « Gardez-vous, dit-il à ses » disciples, du levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie, » et non la doctrine du Créateur. Le Fils hait les esclaves en révolte contre son Père; il ne veut pas que les siens se montrent tels envers lui, lui et non pas un autre dieu qu'aurait outragé l'hypocrisie contre laquelle il eut à prémunir ses disciples. C'est donc l'exemple des Pharisiens qu'il interdit. C'est à l'égard de celui contre lequel les Pharisiens péchaient qu'il défend de pécher. Par conséquent, puisqu'il avait censuré leur hypocrisie, c'était donc une hypocrisie qui, cachant le fond du cœur, recouvrait sa secrète incrédulité d'une apparence de soumission, et qui « ayant la clef de la science, n'y entrait pas plus » qu'elle n'y laissait entrer les autres. » Voilà pourquoi il

ajoute : « Rien de caché qui ne se découvre, rien de secret » qui ne se révèle; » mais de peur qu'on ne s'imaginât qu'il faisait allusion à la révélation et à la connaissance d'un Dieu, autrefois inconnu et caché, il dit ensuite que leurs murmures et leurs réflexions secrètes sur lui-même : « C'est par Béelzébub qu'il chasse les démons, » paraîtraient au grand jour et seraient répétées par les hommes dans la suite des siècles, en vertu de la promulgation de l'Evangile. Puis se tournant vers ses disciples : « Je vous » dis à vous, mes amis, ne craignez point ceux qui tuent » le corps, et ne peuvent rien de plus. » Mais Isaïe leur tient d'avance le même langage : « Le juste périt, et nul » n'y pense dans son cœur. Or, je vous apprendrai qui » vous devez craindre. Craignez celui qui, après avoir ôté » la vie, a le pouvoir de jeter dans l'enfer, » désignant ainsi le Créateur. « Oui, je vous le dis, craignez celui-là. » Il me suffirait dans cette rencontre qu'il défendît d'offenser celui qu'il ordonne de craindre, qu'il enjoignît de se rendre favorable celui qu'il défend d'offenser, et qu'enfin l'auteur de ces ordonnances appartînt au Dieu dont il recommande l'amour, le respect et la crainte. Mais j'ai à m'appuyer encore des oracles suivants.

« Je vous le déclare, quiconque me confessera devant » les hommes, le Fils de l'Homme le confessera devant » les anges de Dieu. » Or ceux qui confesseront le Christ, seront tués par les hommes, mais sans avoir rien de plus à en craindre après leur immolation. Il désignera donc par là ceux qu'il avertit plus haut de ne point craindre l'immolation du corps, ne les affermissant d'avance contre cette immolation que pour y rattacher la nécessité de la confession : « Quiconque me renoncera devant les hommes, » sera renié devant Dieu, » renié par celui-là même qui devait confesser qui le confesserait. Car, s'il confesse qui l'aura confessé, c'est lui aussi qui reniera qui l'aura renié. Or, si le confesseur n'a rien à craindre après la perte de cette vie, c'est au parjure qu'il reste à craindre après la

mort. Conséquemment, puisque les supplices à redouter après la mort, c'est-à-dire l'enfer avec ses châtiments, appartiennent au Créateur, le parjure est donc aussi la propriété du Créateur. Mais si le parjure est puni, aussi bien que le confesseur s'il venait à nier, quoiqu'après l'immolation des hommes, il n'ait plus rien à craindre de leur part, le Christ est donc l'envoyé du Créateur, puisqu'il déclare que les serviteurs parjures envers lui doivent redouter l'enfer du Créateur.

Il vient d'effrayer l'impie tenté de le renier; il avertit maintenant le blasphémateur : « Si quelqu'un parle contre » le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais celui qui » blasphémera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point » pardonné. » Que si la rémission et la réserve du péché trahissent le Dieu qui juge, c'est l'Esprit saint de ce même Dieu qui ne remet point le blasphème, qu'il ne faudra point blasphémer, de même que tout à l'heure il ne fallait pas renier le Messie de celui qui tue l'homme jusque dans l'enfer. Si le Christ interdit le blasphème contre le Créateur, à quel titre est-il son antagoniste? je l'ignore. Ou bien s'il blâme par ces mots les rigueurs de celui qui ne remet point le blasphème, et qui tue jusque dans l'enfer, alors il ne reste plus qu'à blasphémer impunément l'Esprit de ce Dieu différent et à renier son Christ. Culte, ou mépris, qu'importe? Le mépris n'amène pas plus de châtiment que le culte ne fait espérer de récompense.

Il défend à ses disciples de s'inquiéter comment ils répondront lorsqu'ils sont conduits devant les puissances. « Le Saint-Esprit, dit-il, vous enseignera au même in- » stant ce qu'il faudra dire. » Si un pareil enseignement émane du Créateur, le précepte viendra de qui est venu l'exemple. Dans les Nombres, le prophète Balaam est mandé par le roi Balac, pour qu'il eût à maudire Israël contre lequel celui-ci engageait le combat. Aussitôt que l'homme de Dieu fut rempli de l'Esprit, au lieu de la malédiction qui lui était demandée, il prononça la bénédiction

que l'Esprit lui inspira sur l'heure. Il avait déclaré auparavant aux envoyés du roi, et bientôt après devant le roi lui-même, qu'il proférerait les paroles que Dieu lui mettrait sur les lèvres. Les voilà ces nouveaux enseignements d'un Christ nouveau, que les serviteurs du Créateur consacrèrent autrefois!

Mais Moïse et le Christ vont se contredire. Moïse sépare deux Hébreux qui se querellent, et apostrophe l'agresseur : « Pourquoi frappes-tu ton frère? » Celui-ci le repousse : « Qui t'a établi juge et prince au-dessus de nous? » Le Christ, au contraire, supplié par un homme de la foule de partager entre son frère et lui l'héritage qu'ils se disputaient, refusa son arbitrage, et cela dans une cause si légitime! Il est donc meilleur que ton Christ, mon Moïse, appliqué à réconcilier les frères et à prévenir l'injustice. Mais je te comprends. Ce christ était le fils du Dieu débonnaire, et non du Dieu vengeur. « Qui m'a établi, dit-il, » votre arbitre et votre juge? » Il n'a pu trouver d'autres termes pour s'excuser, sans recourir aux paroles par lesquelles un homme cruel et un frère dénaturé repoussaient le défenseur de la justice et de la miséricorde. Enfin, il approuva cette réponse cruelle en la répétant; en refusant de réconcilier deux frères, il souscrivit à la mauvaise action. Ou plutôt, n'aurait-il pas supporté avec indignation que Moïse eût été repoussé par cette réplique? N'aurait-il pas voulu confondre dans un même souvenir les deux frères qui se disputaient pour la même cause? Oui, il en va ainsi. C'était lui-même qui était présent dans Moïse, quand il recevait cet affront, lui, Esprit du Créateur.

Je crois avoir suffisamment établi ailleurs que la gloire des richesses est condamnée par notre Dieu « qui relève » l'indigent de son fumier et précipite de leur trône les » grands de la terre. » De lui viendra donc aussi la parabole du riche qui s'applaudit du revenu de ses terres, et à qui Dieu dit : « Insensé, cette nuit même, on te re- » demandera ton ame! Les trésors que tu as amassés, à

» qui seront-ils? » De même enfin ce roi qui se glorifia devant les Perses de ses trésors et de ses délices, entendit l'anathème d'Isaïe.

XXIX. Qui nous défendrait de nous inquiéter, pour notre vie, de ce que nous mangerons, pour notre corps, où nous trouverons des vêtements, sinon ce Dieu qui a pourvu d'avance à nos besoins; qui, l'œil toujours ouvert sur nous, réprime ces vaines sollicitudes comme un outrage à sa libéralité; qui a préparé la substance de cette ame meilleure que les aliments, et façonné la nature de ce corps meilleur que le vêtement? Les corbeaux ne sèment, ni ne moissonnent, ils n'ont ni grenier, ni cellier, et cependant ils sont nourris par ses soins; les lis ne travaillent ni ne filent, et cependant ils sont vêtus par lui-même. Salomon, dans toute sa magnificence, n'est pas plus magnifiquement paré que la plus humble de ses fleurs. Au reste, rien qui heurte si violemment la raison que deux dieux dont l'un dispense les dons, tandis que l'autre ordonne d'être tranquille sur cette dispensation, surtout quand cet autre est un ennemi. Enfin, est-ce pour décrier le Créateur qu'il nous interdit ces sollicitudes dont ne s'inquiètent ni les corbeaux ni les lis, pour des aliments qui s'offrent d'eux-mêmes, grâce à leur abondance? Nous le verrons tout à l'heure.

En attendant, pourquoi les appelle-t-il avec reproche « des hommes de peu de foi? » De quelle foi s'agit-il? De celle qu'ils ne pouvaient manifester dans sa plénitude à un Dieu encore voilé, puisqu'à peine avaient-ils appris à le connaître, ou de celle qu'ils devaient au Créateur, en croyant qu'il fournit de lui-même ces aliments aux hommes, et qu'ils n'ont pas à s'en inquiéter? Car, quand il ajoute : « Les païens cherchent toutes ces choses, » faute de croire à un Dieu créateur et conservateur, il reprochait à ses disciples qu'il avertissait de ne pas ressembler aux nations, leur peu de foi dans ce même Dieu qu'outrageait l'incrédulité des nations. Or, quand il ajoute encore : « Votre

» Père sait que vous en avez besoin, » de quel père le Christ veut-il parler, demanderai-je d'abord? De leur Créateur? alors il affirme sa bonté, puisqu'il connaît les besoins de ses enfants. De l'autre Dieu? comment saura-t-il que le vivre et le vêtement sont nécessaires à l'homme puisqu'il n'a rien accordé de pareil? S'il l'avait su, il l'eût accordé. D'ailleurs, s'il sait ce qui est nécessaire à l'homme sans y pourvoir, il s'y refuse ou par malice, ou par impuissance. Or, déclarer que tout cela était nécessaire à l'homme, c'était dire que tout cela était bon, le mal n'étant pas nécessaire. Dès-lors, il n'est plus le dépréciateur des œuvres et des miséricordes du Créateur, pour donner ici la réponse que j'ai différée tout à l'heure. Or, si c'est un autre qui a prévu et qui accorde les choses qu'il sait nécessaires à l'homme, comment le dieu de Marcion me les promet-il de son côté? Il est donc libéral du bien d'autrui? « Cher- » chez d'abord le royaume de Dieu, et tout le reste vous » sera donné par surcroît. » Par lui-même apparemment? Mais si je le reçois de ses mains, de quel nom appeler celui qui me promet le bien d'autrui? Si le reste est un surcroît ajouté au royaume, il ne tient que la seconde place : la seconde place appartient à qui appartient la première; le vivre et le vêtement appartiennent à qui appartient aussi le royaume. Ainsi promesses, paraboles, comparaisons, toutes émanent du Créateur, puisqu'elles ne concernent d'autre dieu que celui auquel elles se rapportent dans tous leurs points. Nous sommes ses serviteurs, car nous avons Dieu pour maître. « Nous devons ceindre nos reins, » c'est-à-dire marcher librement et dégagés des mille entraves qui embarrassent la vie; « avoir à la main des lampes allu- » mées, » c'est-à-dire tenir nos cœurs allumés par la foi et brillants des œuvres de la vérité; puis, dans cette attitude, « nous tenir prêts pour l'arrivée du Seigneur, » c'est-à-dire du Christ. D'où vient le Christ? Des noces? Il est donc le Fils du Créateur qui a institué le mariage. S'il n'est pas l'envoyé du Créateur, Marcion lui-même, en

voyant son dieu prendre en aversion le mariage, quoique invité à des noces, ne s'y serait pas rendu. La parabole a donc failli dans la personne du Seigneur s'il n'est pas le dieu qui a fondé le mariage; de même, c'est se tromper grossièrement dans la parabole suivante, que d'appliquer à la personne du Créateur le rôle « de ce voleur que le » père de famille ne laisserait point pénétrer dans sa mai- » son s'il était averti de son heure. » Le maître de l'homme tout entier passer pour un voleur! Impossible! Personne ne vole ou ne pille son propre domaine; le voleur, c'est celui qui envahit le domaine d'autrui et arrache l'homme à son maître. Or, comme il nous désigne clairement que ce voleur est le démon par lequel l'homme n'eût jamais laissé renverser sa maison, s'il avait su dans l'origine l'heure de son arrivée, il nous ordonne « de nous tenir prêts, parce » que le Fils de l'Homme viendra au moment où nous n'y » penserons pas. » Non qu'il soit un voleur lui-même, mais il se présentera comme juge de quiconque ne se sera point tenu prêt ni armé contre le voleur. Si donc il est Fils de l'Homme, je tiens le juge, et dans le juge, je défends le Créateur. Christ du Créateur, veut-il, sous ce nom de Fils de l'Homme, me faire comprendre que nous ne connaissons pas ce voleur qui doit venir un jour, tu as le principe établi il n'y a qu'un moment : Personne ne vole ce qui est à soi; sans préjudice de cet autre, que plus il m'enseigne à redouter le Créateur, plus il se montre l'envoyé du Créateur, en plaidant sa cause.

Aussi quand Pierre lui demande : « Est-ce pour nous » seuls ou pour tous, que vous dites cette parabole? » il avertit par la similitude présente les disciples, et dans leur personne tous ceux qui devaient gouverner l'Eglise dans l'avenir, que l'économe qui aura bien traité ses co-serviteurs pendant l'absence de son maître, au retour du maître, sera établi sur tout ce qu'il possède; au contraire, l'économe a-t-il malversé, au retour de son maître, qui viendra au jour et à l'heure où il s'y attendra le moins, le Fils

de l'Homme, le Christ du Créateur, juge équitable et non pas voleur, « le mettra à l'écart et lui donnera sa part avec » les infidèles. » Ainsi, point de milieu ! ou il me montre sous cet emblème le jugement du Seigneur et il m'enseigne à le connaître; ou il a voulu parler du Dieu exclusivement bon, et alors il le convertit en juge, quoi qu'en dise le sectaire.

En effet, on essaie d'adoucir ce sens quand on l'applique à son Dieu. On veut que mettre seulement à l'écart l'économe, et le replonger parmi les infidèles, comme s'il n'avait jamais été appelé, et le rendre ainsi à son premier état, soit un acte de mansuétude et d'impassibilité; on ne voit pas qu'il y a là un homme jugé. O extravagance! Quelle sera la destinée de ces serviteurs mis à l'écart? Ne sera-ce pas la perte du salut, puisqu'ils seront séparés de ceux qui seront mis en possession du salut? Et quelle est la condition des infidèles? N'est-ce pas la damnation? Ou bien, si les serviteurs mis à l'écart et les infidèles ne doivent pas souffrir, il s'ensuit que les serviteurs retenus dans un autre lieu, et les fidèles n'obtiendront également aucune récompense. Au contraire, si les serviteurs retenus ailleurs et les infidèles obtiennent le salut, il faut de toute nécessité que le salut soit enlevé à ceux qui sont mis à l'écart et aux infidèles. Il y a là un jugement : qui m'en menace, est l'envoyé du Créateur. Quel autre reconnaîtrai-je dans ce maître, ici frappant ses serviteurs légèrement ou à coups redoublés, et là redemandant peu ou beaucoup, selon la mesure de ce qu'il a confié, sinon le Dieu qui rend à chacun selon ses œuvres? A qui convient-il que j'obéisse, sinon à mon rémunérateur? Ton christ proclame à haute voix : « Je suis venu apporter le feu sur la terre. » Qui? le Dieu exclusivement bon; le maître qui n'a aucun enfer; qui tout à l'heure avait réprimandé ses disciples parce qu'ils appelaient le feu du ciel sur une bourgade inhumaine. A quelle époque consuma-t-il Sodome et Gomorrhe sous une pluie de flammes? à quelle époque la prophétie a-t-

elle dit : « Le feu le précédera et dévorera ses ennemis? » à quelle époque a-t-il promulgué ses menaces par la bouche d'Osée : « J'enverrai le feu contre les villes de Juda. — Le » feu de mon indignation s'est allumé. » Qu'il ne cherche point à nous abuser. S'il n'est pas le Dieu qui « a fait en- » tendre sa voix du fond du buisson ardent, » peu m'im- porte la flamme dont il veut parler. Ne fût-ce qu'un symbole, du moment qu'il emprunte à mon élément des exemples pour appuyer ses paroles, il est mon Christ, puisqu'il use de ce qui est à moi. L'image du feu appartiendra à qui appartient le feu véritable.

Il va m'expliquer plus clairement lui-même la nature de ce feu, en ajoutant : « Pensez-vous que je sois venu ap- » porter la paix sur la terre? non, vous dis-je, mais la » division. » Il y avait écrit le *glaive*. Mais Marcion l'efface, comme si la division n'était pas aussi l'œuvre du glaive. Celui qui a refusé la paix a donc en vue le feu de la destruction. Même combat, même incendie. Même glaive, même flamme. Ni les uns ni les autres ne conviennent à ton Dieu.

Enfin, « les familles seront divisées, dit-il, le fils contre » le père, la mère contre la fille, la fille contre la mère, » la belle-mère contre la belle-fille, la belle-fille contre » la belle-mère. » Si la trompette prophétique a signalé d'avance et dans les mêmes termes cette lutte des parents, je crains bien que Michée n'ait été le prophète du christ de Marcion. Voilà pourquoi, sans doute, il s'écriait : « Hypo- » crites, qui savez juger d'après les apparences du ciel et » de la terre, pourquoi donc ne distinguez-vous pas le » temps où vous êtes? » Parce qu'en effet, accomplissant toutes les prophéties qui les concernaient, et n'enseignant pas autre chose, ils devaient le reconnaître. D'ailleurs, qui pourrait discerner le temps d'un Dieu sans avoir entre les mains des preuves qui établissent son existence?

C'est encore à bon droit qu'il leur reproche de ne pas « savoir juger par eux-mêmes de ce qui est juste. » Il a prononcé autrefois ces oracles ; par Zacharie : « Jugez selon

» la justice et la paix ; » par Jérémie : « Rendez la justice » et l'équité; » par Isaïe : « Protégez l'orphelin ; défen- » dez la veuve. » Il accuse même la vigne de Sorech de n'avoir « produit, au lieu de justice, que les cris de » l'opprimé. » Le même Dieu qui leur avait enseigné à se conduire d'après le précepte, exigeait donc qu'ils obéissent par un acte de liberté. Qui avait semé le précepte, en pressait les effets. Mais quelle absurdité à celui qui venait détruire le Dieu de la justice, de recommander de juger avec justice ! Car les Marcionites, par ce juge « qui plonge dans » le cachot et n'en laisse sortir qu'après le paiement de la » dernière obole, » entendent le Créateur, dans le dessein de le décrier. Même attaque, même réponse. Toutes les fois que l'on nous oppose la sévérité du Créateur, autant de fois le Christ est l'envoyé de celui pour lequel il prêche la soumission par le motif de la crainte.

XXX. Interrogé de nouveau sur une guérison qu'il a opérée le jour du sabbat, quelle est sa réponse ? « Cha- » cun de vous ne détache-t-il pas son bœuf et son âne de » la crèche le jour du sabbat, pour le conduire à l'abreu- » voir ? » En agissant selon les prescriptions finales de la loi, il confirma donc, au lieu de la détruire, une loi « qui » défendait toute œuvre, si elle n'avait pour but la con- » servation de la vie ; » à combien plus forte raison de la vie humaine ? Partout on voit que je montre l'accord des paraboles. « Le royaume de Dieu est semblable à un grain » de sénevé qu'un homme prend et met dans son jardin. » Qui faut-il voir sous l'emblème de cet homme ? Le Christ conséquemment, parce que le messie de Marcion a beau s'appeler fils de l'homme, celui qui a reçu du père la semence du royaume céleste, c'est-à-dire la parole de l'Evangile, l'a semée aussi dans son jardin, c'est-à-dire dans le monde, dans l'homme d'aujourd'hui, par exemple. Il a semé dans son jardin ? dit-il. Ni le monde, ni l'homme n'étant sa propriété, mais celle du Créateur, il en résulte que celui qui a semé dans son domaine n'est pas le Créa-

teur. Ou si, pour échapper à ce piége, l'hérésie, au lieu du Christ, ne veut voir dans cet homme que le fidèle, prenant la semence divine et la semant dans le jardin de son cœur, la substance elle-même ne convient encore qu'au Créateur. A quel propos la comparaison d'une semence, qui est suivie de la menace d'un jugement dont la sévérité fera couler les larmes, désignerait-elle le royaume d'un Dieu plein de miséricordes?

Je crains bien encore que la comparaison suivante ne présage le royaume d'un Dieu étranger. En effet, elle l'a comparé à un levain et non à l'azyme, qui est familier au Créateur. Cette conjecture n'est bonne que pour la mendicité. Ainsi, à frivole objection, frivole réponse. Je me bornerai à dire que le levain qui fermente convient aussi au royaume du Créateur, parce qu'après la fermentation vient le crible; ou le four de l'enfer. Combien de fois encore se déclare-t-il juge, et, dans le juge, Créateur! Combien de fois par conséquent a-t-il repoussé, et condamné en repoussant? Comme ici, par exemple : « Lorsque le père de famille se sera levé, dit-il. » Dans quel but? sinon pour celui qu'annonce Isaïe : « Quand il se lèvera pour briser la » terre, et qu'il aura fermé la porte, » aux impies, apparemment qui « commenceront à frapper, et auxquels il » répondra : Je ne sais pas qui vous êtes. » Et ailleurs, à « ceux qui lui rappellent qu'ils ont bu et mangé en sa » présence; qu'il a enseigné sur leurs places publiques, » il répond : « Retirez-vous de moi, artisans de l'iniquité. » Là, seront les pleurs et les grincements de dents. » Où seront-ils? En dehors, au lieu de leur bannissement, en face de cette porte fermée par lui. Le châtiment viendra donc de qui bannit pour reléguer dans le châtiment. « Quand ils verront les justes entrer dans le royaume de » Dieu, d'où ils sont chassés! » Par qui? Par le Créateur. Qui donc sera en dedans pour recevoir les justes? le Dieu débonnaire. Mais que fait ici le Créateur, retenant en dehors pour les envoyer aux tortures ceux qu'a exclus son an-

tagoniste, lorsqu'il devrait les accueillir, ne fût-ce que pour soulever la colère de son rival? Il y a mieux. Ou le Dieu pacifique qui bannit les pervers de sa présence, sait que le Créateur les retiendra dans les supplices; ou il l'ignore. Donc, ou ils seront retenus malgré sa volonté, et alors il est inférieur au Dieu qui les retient, puisqu'il lui cède contre son gré; ou bien, s'il veut qu'il en soit ainsi, c'est lui qui a ordonné ces supplices, et alors, il ne vaut pas mieux que le Créateur, auteur lui-même de l'infamie qui rejaillit sur le Créateur. Si la supposition d'un Dieu qui punit et d'un Dieu qui délivre ne peut soutenir l'examen, jugement et royaume appartiennent à un seul et même Dieu; si l'un et l'autre appartiennent à un seul et même Dieu, le Dieu qui juge est donc le fils du Créateur.

XXXI. Quels convives appelle-t-il à son festin? ceux qu'il avait désignés par la bouche d'Isaïe : « Partagez votre » pain avec celui qui a faim, recevez sous votre toit l'in- » digent qui n'a point d'asile, » tous ceux enfin « qui ne » peuvent pas rendre les services qu'on leur a rendus. » Si le Christ défend de rechercher ici-bas cette reconnaissance qu'il promet au jour de la résurrection, j'y retrouve encore les errements du Créateur, auquel déplaisent les hommes qui « courent après les présents et attendent un » salaire. » Examine ensuite auquel des deux convient mieux la parabole de celui qui invite. « Un homme pré- » para un grand festin, et invita beaucoup de monde. » Ces préparatifs figurent déjà l'abondance de la vie éternelle. Je remarque d'abord que l'on n'invite point d'ordinaire à un festin des étrangers ni des hommes avec lesquels on n'a aucun lien de parenté, mais plutôt ceux qui logent dans la maison, et les amis. Au Créateur donc d'inviter des convives qui lui appartenaient, du côté d'Adam, parce qu'ils étaient hommes; du côté de leurs pères, parce qu'ils étaient Juifs; mais non à ce Dieu auquel ils n'appartenaient ni par nature ni par adoption. Ensuite, si

celui qui envoie vers les convives est celui qui a préparé le repas, ce festin est encore celui du Créateur, qui, non content de convier à son banquet ces convives appelés à lui dans la personne de leurs pères, leur réitéra son invitation par l'avertissement des prophètes. Il n'est pas le festin de celui qui, sans avoir envoyé aucun serviteur pour avertir les convives, sans avoir rien fait pour la vocation de ses élus, descendit en personne tout à coup. Il ne fait que paraître et le voilà qui invite; il ne fait qu'inviter, et le voilà qui presse d'arriver à son banquet, commençant le repas au moment où il invite. « Les convives s'excusent. » Invités par le dieu étranger, ils ont raison, car ils l'ont été inopinément; s'ils n'ont point raison, donc l'invitation n'a point été imprévue. Or, si l'invitation n'a point été imprévue, donc elle venait du Créateur qui les avait invités autrefois. Enfin, c'est de ce même Créateur qu'ils déclinèrent la vocation le jour où ils dirent à Aaron : « Lève-toi, fais-nous » des dieux qui marchent devant nous. » De là ensuite cet anathème : « Vous entendrez sans entendre, » c'est-à-dire sans entendre l'invitation de ce même Dieu qui dit par Jérémie d'une manière très-conforme à cette parabole : « Ecoutez ma voix, et vous serez mon peuple, et je serai » votre Dieu; et vous marcherez dans toutes les voies où je » vous ordonnerai de marcher. » Voilà l'invitation de Dieu. « Et ils n'ont pas écouté, dit-il, et ils n'ont pas prêté » l'oreille. » Voilà les refus du peuple : « Mais ils se sont » enfoncés dans les désirs et la dépravation de leur cœur. » — J'ai acheté un champ, j'ai acquis des bœufs, j'ai » épousé une femme. » Il insiste encore : « Et je leur ai » envoyé tous mes serviteurs les prophètes. » Ici l'Esprit saint lui-même avertira les convives, « et le jour et avant » le jour. Et mon peuple ne m'a point écouté, et il n'a » pas prêté l'oreille, et il s'est endurci. »

Dès que cette nouvelle est rapportée au Père de famille, il s'en irrite (mot décisif! car Marcion niant que son dieu soit accessible à la colère, c'est donc le mien puisqu'il s'ir-

rite,) il ordonne qu'on aille recueillir les convives sur les places publiques et les carrefours.

Voyons si ce n'est pas dans ce même sens qu'il s'écria autrefois par la bouche de Jérémie : « Suis-je devenu pour » la maison d'Israël une solitude, ou bien une terre aban- » donnée et sans culture? » Qu'est-ce à dire? n'ai-je pas qui choisir et où choisir, puisque mon peuple m'a répondu : « Nous ne viendrons pas à toi. » Voilà pourquoi il envoya inviter d'autres convives de la même cité; puis, comme il restait de la place, il ordonne qu'on aille recueillir le long des routes et des haies, qui? nous enfants de la Gentilité. Il ressentait alors ces mouvements jaloux consignés dans le Deutéronome : « Je leur cacherai ma face, et leur mon- » trerai leur fin, » c'est-à-dire leur place occupée par d'autres, « parce qu'ils sont une race perverse et des en- » fants infidèles. Ils m'ont provoqué par des dieux qui n'en » sont pas, ils m'ont irrité par leurs vaines idoles. Et moi, » je les provoquerai avec un peuple qui n'est pas le mien ; » oui, je les irriterai avec un peuple insensé. » Il les irritera dans nous, dont les Juifs portent l'espérance, et « à la- » quelle, dit le Seigneur, ils ne goûteront pas, car la fille » de Sion a été abandonnée comme la hutte après la saison » des fruits, comme une cabane dans un champ de con- » combres, » depuis qu'elle a fermé l'oreille à la dernière invitation du Christ.

Je le demande, dans ces dispositions et ces prophéties du Créateur, ainsi rapprochées, en est-il une seule qui puisse convenir à qui ne possède ni disposition préparatoire ni succession de temps pour s'accorder avec la parabole, et qui a fait toute son œuvre d'un seul coup? Ou bien quelle sera sa première vocation? où est son second avertissement? Les uns doivent d'abord s'excuser, les autres arriver ensuite. Maintenant, au contraire, il vient inviter à la fois les premiers et les seconds convives, dans la cité, dans les carrefours, sur les places publiques, le long des haies, contre l'intention de la parabole ; il ne peut d'ail-

leurs se convaincre du refus de convives qu'il n'a jamais invités autrefois, et auxquels il ne fait que de s'adresser ; ou bien s'il estime d'avance qu'ils mépriseront ses invitations, il a donc anticipé sur leurs outrages en leur substituant les Gentils. Sans doute il doit descendre une seconde fois pour prêchèr son Evangile aux nations. Oui, il viendra ; mais non pas, j'imagine, pour appeler les convives à son festin, mais pour y marquer leur place. En attendant, toi qui expliques l'invitation à ce banquet par l'abondance et les délices spirituelles du banquet céleste, souviens-toi aussi que les promesses de la terre, le vin, l'huile, le froment, et cette cité elle-même, sont figurées par le Créateur dans les promesses spirituelles.

XXXII. Cette drachme, cette brebis égarée, qui la cherche? N'est-ce pas celui qui l'a perdue? Qui l'a perdue? N'est-ce pas celui qui la possédait? Qui l'a possédée? sinon celui dont elle était la légitime propriété? Si donc l'homme est le domaine de son Créateur, et de nul autre que lui, celui-là le possédait, qui en avait la légitime propriété ; celui qui l'a perdu, c'était son possesseur ; celui qui l'a cherché, c'est celui qui l'avait perdu ; celui qui l'a trouvé, c'est celui qui l'a cherché ; celui qui a tressailli d'allégresse, c'est celui qui l'a trouvé. Ainsi, dans l'une et l'autre parabole, pas un mot qui ne soit contradictoire appliqué au Dieu qui n'est le propriétaire ni de la brebis, ni de la drachme, c'est-à-dire de l'homme. Qui ne possédait pas, n'a rien perdu ; qui n'a rien perdu, n'a rien cherché ; qui n'a rien cherché, n'a rien trouvé ; qui n'a rien trouvé, n'a pu tressaillir d'allégresse. Qui donc se réjouira du repentir du pécheur, c'est-à-dire de retrouver le bien qu'il avait perdu? Qui? celui qui déclara formellement autrefois « qu'il préfère à la mort du pécheur son repentir. »

XXXIII. Quels sont les deux maîtres que, suivant lui, nous ne pouvons servir à la fois, parce qu'il faut nécessairement mépriser l'un et honorer l'autre? Il nous le déclare lui-même, « en nous mettant sous les yeux Dieu et Mam-

» mon. » Mais qui entend-il par Mammon? A défaut de tout autre interprète, tu peux encore l'apprendre de sa bouche; car, en nous avertissant de consacrer les richesses du monde à nous préparer de puissantes amitiés, à l'exemple de cet économe qui, dépouillé de son administration, convoque « les débiteurs de son maître, et diminue » leurs obligations pour qu'ils lui viennent en aide à leur » tour, » « Et moi aussi, s'écrie-t-il, je vous dis : Employez » les richesses injustes à vous faire des amis. » Mammon n'est donc autre chose que l'argent employé par ce serviteur. Nous savons tous que l'argent est l'auteur de l'injustice et le roi de ce monde. En voyant la cupidité des Pharisiens à genoux devant l'idole, le Christ lança contre elle cette sentence : « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » Enfin ces Pharisiens, qui couraient après l'argent, se prirent à rire en reconnaissant, sous le nom de Mammon, la personnification de leur dieu, afin que l'on ne croie pas que par Mammon il faille entendre le Créateur, ni que le Christ brisât le joug du Créateur. Qu'as-tu à répondre? Reconnais plutôt, par cet exemple, que le Christ n'a prêché qu'un seul Dieu; car il a nommé deux maîtres, Dieu et Mammon, le Créateur et l'argent. Enfin, « vous ne pou- » vez, dit-il, servir à la fois Dieu, » celui, conséquemment, qu'ils servaient en apparence, « et Mammon, » auquel leur cœur était véritablement enchaîné. S'il s'était donné lui-même pour un Dieu nouveau, au lieu de deux maîtres, il en eût désigné trois. Le Créateur est notre maître, parce qu'il est Dieu; mille fois plus notre maître que Mammon; d'autant plus digne de nos adorations qu'il est plus notre maître. Pourquoi, après avoir nommé du nom de maître Mammon, qu'il associait ainsi à Dieu, leur cacherait-il leur maître véritable, c'est-à-dire le Créateur? Ou bien, en s'abstenant de le nommer, a-t-il permis de le servir, lorsqu'il déclare que l'incompatibilité du service n'existe qu'entre lui-même et Mammon? Dès-lors, puisqu'il n'établit qu'un seul Dieu, quand il eût fallu nommer

le Créateur, si lui-même eût été un Dieu différent, c'est avoir nommé le Créateur, que de l'avoir proclamé maître sans aucun autre Dieu. Par là, on verra clairement le sens de ces paroles : « Si vous n'avez pas été fidèles dans le Mam-» mon de l'injustice, qui vous confiera celui de la vérité? » Tu l'entends! dans le Mammon de l'injustice, et non point dans le Créateur, auquel Marcion lui-même accorde la justice. « Et si vous n'avez point été fidèles dans le bien » d'autrui, qui vous donnera ce qui m'appartient? » Car toute injustice doit demeurer étrangère aux serviteurs de Dieu. Mais à quel titre le Créateur, le propre Dieu de la nation juive, était-il étranger aux Pharisiens? Si donc ces paroles : « Qui vous confiera le véritable! qui vous mettra » en possession de ce qui m'appartient? » s'appliquent non pas au Créateur, mais à Mammon, il n'a pu les proférer ni comme dieu différent, ni dans les intérêts d'un dieu différent. Pour qu'il parût s'être exprimé dans ce sens, il faudrait qu'en leur reprochant leur infidélité au Créateur et non à Mammon, il eût, par cette manière de s'exprimer, établi la distinction d'un dieu étranger qui ne confiera point sa vérité aux économes infidèles du Créateur. Comment alors peut-il passer pour le Mammon d'un autre dieu, s'il n'est pas proposé dans cette parabole, avec l'intention de le séparer de la chose dont il s'agit? Or, si les Pharisiens, habiles à se justifier devant les hommes, attendaient de l'homme leur récompense, il les censurait dans le même sens que Jérémie : « Malheureux qui se confie dans » un bras de chair! » S'il ajoute encore : « Mais Dieu » connaît le fond de vos cœurs; » il leur rappelait la puissance de ce Dieu qui se nomme « le flambeau dont la lu-» mière interroge les reins et les cœurs. » S'il met le doigt sur leur orgueil : « Ce qui est grand devant les » hommes est abominable devant Dieu, » il leur remet Isaïe devant les yeux : « Le jour du Dieu des armées » menace le hautain et le superbe; l'orgueilleux sera con-» fondu. »

Je puis dès-lors m'expliquer pourquoi le dieu de Marcion resta caché pendant tant de siècles; il attendait, j'imagine, qu'il eût appris toutes ces maximes de la bouche du Créateur. Il s'est formé à son école jusqu'à l'époque de Jean, puis, son éducation achevée, il est venu annoncer le royaume de Dieu. « La loi et les prophètes ont duré jusqu'à » Jean, répète-t-il, et depuis lors le royaume de Dieu » vous est évangélisé. » Comme si nous ne reconnaissions pas, nous aussi, que Jean est une sorte de limite placée entre le passé et le présent, à laquelle finit la loi mosaïque, et commence le christianisme, sans attribuer cependant à une autre puissance la cessation de la loi et des prophètes et l'initiation à l'Evangile, qui est le royaume de Dieu, c'est-à-dire le Christ. Car quoique le Créateur, ainsi que nous l'avons prouvé, eût prédit la disparition de ce qui était ancien, et l'avénement d'un ordre nouveau, si Jean est reconnu pour précurseur et préparateur des voies du Seigneur, qui devait introduire l'Evangile et prêcher le royaume de Dieu, il résulte de la présence même de Jean-Baptiste que ce sera le Christ lui-même qui devait suivre Jean de près en sa qualité de précurseur.

Si le passé a fini, et que le présent ait commencé par l'intermédiaire de Jean-Baptiste, m'étonnerai-je que, d'après les plans du Créateur, le royaume de Dieu ne soit nulle part mieux prouvé que par la loi et les prophètes s'éteignant et recommençant dans la personne de Jean ? « Le » ciel et la terre passeront avec la loi et les prophètes, » plutôt qu'un seul mot de la parole de Dieu. — La parole » de notre Dieu, dit Isaïe, subsiste dans l'éternité. » En effet, comme le Christ, Verbe et Esprit du Créateur, avait dès-lors annoncé que Jean, « voix de celui qui crie dans » le désert : Préparez les voies du Seigneur, » viendrait pour que l'ordre de la loi et des prophètes cessât, bien moins par destruction que par accomplissement, et que le royaume de Dieu fût évangélisé par le Christ; il ajouta non sans dessein : « Les éléments passeront avant mes pa-

» roles. » C'était confirmer que sa prédiction sur Jean-Baptiste n'avait pas été vaine.

XXXIV. — Mais le Christ défend le divorce, en disant : « Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre, » commet un adultère. Quiconque épouse celle que son » mari a répudiée, commet également un adultère. » Pour empêcher ainsi le divorce, il déclare illégal le mariage de l'épouse répudiée. Dans le Deutéronome, au contraire, Moïse permet le divorce. « Si un homme prend une » femme, la possède, et qu'ensuite, par quelque fornica- » tion, elle lui inspire du dégoût, il fera un écrit de répu- » diation, et l'ayant mis entre les mains de cette femme, » il la renverra hors de sa maison. » Vous le voyez, la loi et l'Evangile, Moïse et le Christ se contredisent.

— Sans doute; car tu n'admets pas l'Evangile de la même vérité, ni du même Christ, où l'Homme-Dieu, en prohibant le divorce, a résolu la difficulté présente. « Moïse, dit-il, vous a permis, à cause de la dureté de » votre cœur, de donner à votre femme un acte de répu- » diation; mais, au commencement, il n'en était pas ainsi. » Celui qui avait créé l'homme et la femme leur avait dit : » Ils seront deux dans une seule chair : que l'homme ne » sépare pas ce que Dieu a joint. » Par cette réponse, il sanctionnait l'institution de Moïse, comme d'un serviteur à lui, et il ramenait à sa pureté primitive l'institution du Créateur, en qualité de son Christ.

Mais puisqu'il faut te convaincre par les Ecritures que tu admets, je me place sur ton terrain, et j'adopte ton christ. N'est-il pas plus probable qu'en défendant le divorce, au nom du Père qui, le premier, unit l'homme et la femme, il excusa plutôt qu'il n'abolit l'institution de Moïse? Toutefois, que le Christ soit le tien, s'il enseigne une doctrine contraire à celle du Créateur et de Moïse, de même qu'il sera le mien, si je prouve sa conformité avec eux. Je soutiens donc que sa défense du divorce n'est maintenant que conditionnelle, dans le cas où un mari répudie-

rait sa femme pour en épouser une autre. « Quiconque » renvoie sa femme et en épouse une autre, dit-il, com- » met un adultère. Quiconque épouse celle que son mari a » répudiée, commet également un adultère. » Toujours par le même motif qui ne permet pas la répudiation pour épouser une autre femme. Car épouser une femme illicitement congédiée, encore liée à son mari par conséquent, c'est être adultère. En effet, tout mariage subsiste qui n'a point été dissous légitimement. Se marier quand le mariage subsiste, c'est l'adultère. S'il a défendu conditionnellement de renvoyer son épouse, il ne l'a pas défendu absolument. Une défense qui n'est pas absolue permet en d'autres circonstances, lorsqu'a disparu le motif de la prohibition. Dès-lors plus rien qui contredise la doctrine de Moïse, dont il conserve en partie le précepte, je ne dis pas encore qu'il le confirme intégralement.

Ou bien non, ton christ interdit absolument le divorce, de quel droit alors détruis-tu le mariage, soit en refusant d'unir l'homme et la femme, soit en excluant du sacrement du baptême et de l'eucharistie les deux époux, à moins que par un pacte réciproque ils n'aient conspiré contre les fruits du mariage, autant que contre le Créateur lui-même? A la bonne heure! Mais que fait le mari chez toi lorsque son épouse est adultère? La gardera-t-il? Mais ton apôtre lui-même, tu le sais, ne permet pas d'unir à une prostituée les membres du Christ. La répudiation, juste dans certaines circonstances, trouve donc un défenseur dans le Christ. Dès lors il confirme la loi de Moïse qui défend le divorce au même titre que mon Dieu, c'est-à-dire « si la femme s'est rendue coupable de fornication. » Car je lis dans l'évangile de Matthieu : « Quiconque ren- » voie sa femme, hors le cas de fornication, la pousse à » l'adultère ; et qui épouse la femme renvoyée est adultère. »

D'ailleurs, hormis le cas d'adultère, le Créateur ne sépare jamais non plus ce qu'il a uni lui-même, témoin la déclaration de Moïse : « L'homme qui a fait violence à la

» jeune fille la prendra pour épouse, sans pouvoir jamais » la répudier dans tous les jours de sa vie. » Que si le mariage contracté par violence demeure, à plus forte raison le mariage volontaire, comme le veut le témoignage de la prophétie : « Tu ne mépriseras point la femme de » ta jeunesse. » Tu as donc un Christ qui marche partout et de plein gré sur les pas du Créateur, qu'il autorise ou prohibe le divorce. Tu as de plus un protecteur du mariage, de quelque côté que tu cherches à échapper, soit qu'il maintienne le mariage en défendant le divorce, soit qu'il permette la séparation pour rompre un mariage souillé. Rougis donc de ne pas unir ceux que ton Christ lui-même a unis. Rougis encore de les désunir hors du cas où ton christ lui-même a voulu les désunir.

Où le Christ a-t-il pris cette défense? Quel en était le but? Il me reste à le démontrer. Par là, il deviendra plus manifeste qu'il n'a pas voulu détruire la loi de Moïse, en interdisant tout à coup le divorce, puisque cette défense, au lieu d'arriver soudainement, avait sa racine dans les souvenirs du Précurseur. Hérode, au mépris de la loi, qui ne permettait le mariage qu'autant que le frère mourait sans enfants, afin que le survivant donnât au défunt une postérité, avait épousé la veuve de son frère à laquelle ce dernier avait laissé une fille. Jean lui reprocha énergiquement sa prévarication; il fut jeté dans les fers et bientôt après décapité. Le Christ, en rappelant donc le souvenir de Jean, et de sa mort, appliquait à Hérode la flétrissure des mariages illicites et de l'adultère. Il déclarait adultère, même celui qui épousait une femme répudiée par son mari, afin de censurer d'autant mieux l'impiété d'Hérode, qui avait épousé une femme répudiée par la mort non moins que par le divorce, et dont son frère avait eu une fille, union illégitime par conséquent, ne fût-ce qu'à ce titre; qui l'avait épousée pour obéir aux instincts de la passion et non aux conseils de la loi; qui, enfin, avait immolé le prophète défenseur de la loi. Dans

cette discussion j'ai encore pour moi la parabole du mauvais riche qui se plaint au fond des enfers, et du pauvre qui repose dans le sein d'Abraham. En effet, à ne consulter que la lettre, elle paraît manquer de liaison avec ce qui précède; mais examinée dans son but, elle se rattache à l'histoire de Jean, indignement sacrifié, et d'Hérode, son lâche meurtrier, nous représentant ainsi la fin dernière de tous deux, à l'un des tortures, à l'autre les rafraîchissements de la paix, afin que le bourreau entendît dès ce monde : « Ils ont Moïse et les prophètes, » qu'ils les écoutent ! »

Mais, faisant violence aux Ecritures, Marcion veut que les jugements du Créateur, supplices ou rafraîchissements dans les enfers, attendent ceux qui ont obéi à la loi et aux prophètes, tandis que le sein et le port du Ciel ne sont autre chose que son dieu et son christ. Nous lui répondrons par le texte de l'Ecriture elle-même qui lui éblouit la vue quand elle distingue l'enfer du sein d'Abraham où réside le pauvre. « Autre chose en effet sont les enfers, » autre chose, j'imagine, « le sein d'Abraham. » La parabole m'apprend « qu'un immense intervalle sépare ces deux » régions et ferme le passage de l'une à l'autre. » D'ailleurs le mauvais riche « eût-il levé les yeux de loin, » sinon pour les porter en haut et du fond de ses abîmes, à travers une immense distance d'élévation et de profondeur ? La sagesse la plus vulgaire qui a jamais entendu parler des Champs-Elysées, peut en conclure qu'il existe un lieu déterminé, appelé le sein d'Abraham, pour recevoir les ames de ses fils et celles des nations par conséquent, puisque de lui devait naître « un grand peuple » destiné à prendre rang dans sa famille, et en vertu de cette même foi par laquelle le patriarche crut à Dieu, peuple libre du fardeau de la loi et dispensé du signe de la circoncision.

Telle est la région que j'appelle le sein d'Abraham. Si elle n'est pas encore le Ciel, du moins, plus élevée que les enfers, fournit-elle en attendant aux ames des justes, le

rafraîchissement du repos, jusqu'à ce que la consommation des choses achève par la plénitude de la récompense la résurrection universelle. Alors apparaîtront les béatitudes célestes que Marcion revendique pour son Dieu, comme si elles n'avaient pas été solennellement promises par le Créateur. « Voilà pourquoi, dit Amos, le Christ élève dans le Ciel les marches de son trône, » afin d'établir les siens dans ces demeures éternelles chantées par Isaïe : « Qui vous annoncera le jour de l'éternité, sinon le Christ » qui marche dans les sentiers de la justice, rend hom- » mage à la vérité, et a en abomination l'injustice et l'ini- » quité ?

Si le Créateur promet un séjour éternel, et si les degrés du Ciel sont préparés par celui qui annonce à Abraham une postérité aussi nombreuse que les étoiles du firmament, puisqu'il y a là une promesse du Ciel, pourquoi, indépendamment de la première, ne me serait-il pas permis de croire que le sein d'Abraham est un séjour passager pour les ames fidèles, où commence l'image de l'avenir, espèce de noviciat du jugement heureux ou malheureux ? Il vous avirtirait aussi, vous autres hérétiques, pendant que vous êtes encore ici-bas, que Moïse et les prophètes prêchent l'unité du Créateur, l'unité de son Christ, et que la double sentence du châtiment comme du salut éternel, est entre les mains d'un seul et même Dieu « qui tue et qui vivifie. »

— Fables que tout cela ! L'avertissement de notre Dieu nous a ordonné du haut du Ciel de n'écouter ni Moïse, ni les prophètes, mais le Christ. « Ecoutez-le ! »

— Tu as raison. Car déjà les apôtres avaient alors suffisamment écouté Moïse et les prophètes, puisqu'ils n'avaient suivi le Christ qu'en ajoutant foi à Moïse et aux prophètes. Pierre se fût-il écrié sans préambule : « Vous » êtes le Christ, » avant de l'avoir appris de la bouche de Moïse et des prophètes, les seuls qui eussent encore signalé l'avénement du Christ ? La foi docile des apôtres

avait donc mérité d'être confirmée par la voix célestes qui leur ordonna d'écouter celui qu'ils avaient reconnu, « évangélisant la paix, annonçant le bonheur, promettant » un séjour éternel, et préparant les degrés du ciel. » Mais ces mots, prononcés dans les enfers : « Ils ont Moïse et les » prophètes, qu'ils les écoutent ! » ont retenti pour ceux qui ne croyaient pas, ou qui ne croyaient qu'à demi aux supplices que Moïse et les prophètes annoncent après la mort à l'orgueil des richesses et aux délices du monde; supplices décernés par le même Dieu « qui renverse les » puissants de leur trône pour y placer l'indigent qu'il tire » de son fumier. » Conséquemment, les deux déclarations, quoique différentes, n'en convenant pas moins au Créateur, il ne faut pas en conclure une différence entre le Christ et le Créateur, mais une différence d'objets.

XXXV. Puis, se tournant vers ses disciples : « Malheur, » dit-il, à celui par qui le scandale arrive ! Il vaudrait » mieux pour lui qu'il ne fût pas né, ou que l'on attachât » à son cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la » mer, plutôt que de scandaliser un de ces petits ! » Juge de la rigueur du supplice qu'il lui destine; car ce n'est point un Dieu étranger qui vengera le scandale donné à ses disciples. Reconnais donc en lui le juge et l'ami qui s'occupe du salut des siens avec la même tendresse qu'autrefois le Créateur : « Qui vous touchera, touchera la prunelle de » mon œil. » Une même compassion provient du même auteur. Si notre frère vient à pécher, il nous ordonne de le reprendre: y manquer, c'est faillir, ou par haine, afin que notre frère persévère dans sa faute, ou par acception de personne, en l'épargnant mal à propos lorsqu'il est dit dans le Lévitique : « Tu ne haïras point ton frère en ton » cœur ; mais reprends-le publiquement, afin que tu n'aies » point péché contre lui. » M'étonnerai-je de cet enseignement dans la bouche de celui qui a dit : « Si tu rencontres » le bœuf ou l'âne de ton frère, égaré, tu ne passeras pas

» outre : tu le lui ramèneras. » A plus forte raison veut-il que nous lui ramenions notre frère.

— Mais mon Dieu m'ordonne de pardonner à mon frère sept fois, s'il pèche contre moi sept fois par jour.

— C'est peu : le Créateur demande plus lorsque, sans fixer de mesure, il m'avertit indéfiniment « de ne pas me » souvenir de l'injure de mon frère. » Il ne veut pas seulement que je la lui remette sur sa prière, il m'ordonne de le prévenir; il ne prescrit pas seulement le pardon, mais l'oubli.

Quel sens profond nous cachent et la loi sur la lèpre et les formes diverses de cette maladie, et l'examen du grand-prêtre; à nous de le savoir. Marcion, lui, nous opposera les lenteurs de la loi, afin d'établir la réalité de son christ qui, s'affranchissant des prescriptions légales dans la guérison des dix lépreux, les guérit sur le chemin, sans les toucher, sans prononcer une parole, sans autre secours que sa secrète puissance et un acte de sa volonté, leur imposant pour toute obligation de se montrer aux prêtres. Comme s'il était nécessaire d'entrer dans le détail des infirmités, quand le Christ a été annoncé une fois comme le médecin qui guérirait nos maladies et nos langueurs, et surtout quand il a justifié la prophétie par des effets! Comme s'il fallait traduire le Créateur au tribunal de loi, à cause des modifications de son Christ! Si le Christ a procédé autrement que la loi, l'auteur de la loi la complétait. Que le Seigneur agisse d'une manière par lui-même ou par son Fils, d'une autre manière par les prophètes ses serviteurs, c'est toujours la manifestation de la même puissance, d'autant plus énergique et lumineuse suivant qu'elle part de la Divinité ou de ses instruments. Mais cette matière a été suffisamment éclaircie plus haut.

Maintenant, quoiqu'il ait commencé par dire « qu'il y » avait plusieurs lépreux en Israël du temps du prophète » Elysée, et qu'aucun d'entre eux ne fut guéri, excepté » Naaman le Syrien, » le nombre des malades ne prouve

rien en faveur de la différence des dieux, et ne rabaisse pas plus le Créateur qui n'en guérit qu'un, qu'elle n'assure la prééminence au Christ qui en guérit dix. En effet, qui doutera qu'il n'ait été plus facile d'en guérir un plus grand nombre à qui en avait déjà guéri un, que d'en guérir dix à qui n'en avait jamais guéri un seul par le passé? Mais, par cette déclaration, il veut surtout attaquer l'orgueil et l'incrédulité d'Israël, parce que, malgré la multitude des lépreux, la présence du prophète, et l'enseignement donné par cet exemple, personne n'était accouru vers le Dieu qui agissait dans ses prophètes. Conséquemment, parce qu'il était l'authentique pontife de Dieu le Père, il examina les lépreux suivant la secrète intention de la loi qui désignait le Christ comme le véritable juge des lèpres humaines et celui qui les dissipait.

Mais il suivit la loi dans la formalité qui obligeait à se montrer. « Allez, montrez-vous au prêtre. » Pourquoi, s'il devait les guérir auparavant? Etait-ce pour insulter à la loi, en prouvant à des lépreux guéris en chemin que la loi et les prêtres n'étaient rien? A celui qui peut supposer une pareille idée au Christ de la justifier. Pour nous, donnons à cette injonction une interprétation plus raisonnable et plus appropriée à la foi. Le Christ les guérit, parce qu'il les vit disposés à obéir quand il leur enjoignit de se montrer aux prêtres conformément à la loi. Car il répugne à penser que la fidélité à la loi fût un titre de guérison auprès du destructeur de la loi.

Mais pourquoi ne recommanda-t-il rien de semblable au lépreux qui revint à lui? Parce qu'autrefois Elysée ne l'avait pas non plus recommandé à Naaman le Syrien, sans que le prophète en fût moins l'instrument du Créateur. Cette réponse peut suffire, mais la foi pénètre plus profondément dans ce mystère. Connais-en donc les motifs. Le miracle avait lieu sur les terres de Samarie, patrie de l'un des lépreux. Or, Samarie s'était détachée d'Israël, entraînant dix tribus dans son schisme, commencé par le pro-

phète Achias et consommé par Jéroboam, qui établit les dissidents dans Samarie. D'autre part les Samaritains se plaisaient toujours aux montagnes et aux fontaines de leurs pères, comme nous le prouve, dans l'Evangile de Jean, la Samaritaine qui s'entretient avec le Seigneur auprès du puits de Jacob : « Assurément, je vois que vous êtes plus » grand, etc. » Et ailleurs : « Vos pères ont adoré sur cette » montagne, et vous dites qu'à Jérusalem est le lieu où il » faut adorer. » Ainsi celui qui avait dit par Amos : « Mal- » heur à vous qui vous confiez en la montagne de Sa- » marie, » daignant dès-lors la réhabiliter elle-même, ordonne à dessein au lépreux de se montrer aux prêtres, qui n'existaient que là où était le temple, soumettant le Samaritain au Juif, parce que de la tribu de Juda devait sortir le salut de l'Israélite et de la Samaritaine. En effet, c'est à la tribu de Juda qu'appartenait tout entière la promesse du Christ, afin que la terre sût qu'à Jérusalem étaient et le sacerdoce, et le temple, et le berceau de la religion, et la source du salut, et non le puits.

Voilà pourquoi, à peine eût-il vu que les lépreux avaient compris que la loi devait s'accomplir à Jérusalem, déjà justifiés par la foi, il les guérit sans le concours des prescriptions légales. L'un d'eux se sentant guéri, retourna sur ses pas, reconnaissant de la faveur divine. C'était le Samaritain. Le Seigneur, touché de cette reconnaissance, ne lui ordonne pas d'offrir le présent que demandait la loi, parce qu'il l'avait déjà suffisamment offert en rendant gloire à Dieu. A ce prix, la loi était satisfaite : ainsi l'interprétait le Seigneur.

Mais à quel dieu le Samaritain rendit-il gloire, puisque l'Israélite lui-même n'avait point appris jusqu'à ce jour à connaître d'autre dieu? A quel autre, sinon au dieu qu'avaient remercié tous ceux qu'avait guéris le Christ par le passé? Aussi entend-il cet oracle : « Votre foi vous a » sauvé, » parce qu'il avait compris que son offrande, c'est-à-dire son action de grâces envers le Dieu tout-puis-

sant, il devait la déposer dans le temple véritable de Dieu et aux pieds de son véritable pontife Jésus-Christ.

Il n'est pas plus vraisemblable que les Pharisiens aient interrogé notre Seigneur sur le royaume d'un Dieu étranger, ni quand viendrait ce royaume, aussi long-temps qu'un autre Dieu n'avait point été manifesté par le Christ. Conséquemment le Christ n'a pu répondre qu'à la demande qui lui était adressée. « Le royaume de Dieu, dit-il, ne vien-» dra point avec éclat. On ne dira point : Il est ici, il est » là ; car voilà que le royaume de Dieu est au dedans de » vous, » c'est-à-dire sous votre main, en votre pouvoir; si vous écoutez, si vous accomplissez le précepte divin. Que si le royaume de Dieu réside dans l'accomplissement du précepte, confronte, à l'imitation de nos *Antithèses*, Moïse avec le Christ, et tu y reconnaîtras identité. « Le précepte, » dit-il, n'est ni au-dessus, ni loin de toi. Il n'est point » dans le ciel, en sorte que tu aies à dire : Qui de nous » peut monter au ciel et nous apporter ce commandement, » afin que nous l'entendions et l'accomplissions par nos » œuvres? Il n'est point au-delà de la mer, pour que tu t'ex-» cuses en disant : Qui de nous pourra passer la mer pour » l'apporter jusqu'à nous, afin que, l'ayant entendu, nous » puissions faire ce qui est ordonné? Ce commandement » est près de toi : il est dans ta bouche, dans ton cœur, » afin que tu l'accomplisses. » N'est-ce pas dire : « Il n'est » point ici, il n'est point là. Voilà que le royaume de Dieu » est au-dedans de vous. »

Et que l'audace des hérétiques ne vienne pas nous objecter que le Seigneur, consulté sur le royaume du Créateur, n'a répondu que sur ce royaume et non pas sur le sien. Le texte suivant s'y oppose. Nous dire : « Il faut au-» paravant que le Fils de l'Homme souffre beaucoup, qu'il » soit rejeté par cette génération perverse avant son avéne-» ment, » dans lequel son royaume se révèlera en substance, c'était nous déclarer que le royaume sur lequel il répondait à leur interrogation, était véritablement le sien, puisqu'il

en ajournait la manifestation après ses souffrances et sa réprobation. Destiné d'abord à être réprouvé, puis reconnu, enlevé au ciel et couronné de gloire, il emprunta le mot de réprobation lui-même au passage où le roi-prophète chantait figurément sa double apparition : la première exposée aux humiliations, la seconde environnée d'honneurs : « La pierre que les architectes avaient réprouvée, dit-il, » est devenue la pierre de l'angle. Ceci est l'œuvre du Sei- » gneur. » Notre foi ne serait qu'extravagance, si nous nous imaginions qu'en prophétisant les abaissements ou la gloire de quelque Messie, Dieu a pu les appliquer à tout autre qu'au Messie désigné par lui sous le symbole de la pierre angulaire, de la pierre de chute et de scandale, de la pierre qui se détache de la montagne.

Ton dieu, dis-tu? Mais s'il parle de son avénement, pourquoi le compare-t-il aux jours de Noé et de Loth, jours d'épouvante et de vengeance, lui dieu de la mansuétude et de la bonté? Pourquoi cet avertissement : « Souve- » nez-vous de la femme de Loth, » qui n'a point impunément bravé la défense du Créateur, si ton dieu ne descend pas pour juger et venger l'infraction de ses préceptes? S'il châtie comme le mien, s'il me juge, il n'a pas dû emprunter au Créateur qu'il anéantit des exemples pour m'instruire, de peur que mon instruction ne semble venir du Créateur. Si, au contraire, il ne parle pas encore ici de son avénement, mais de l'avénement du Christ hébreu, attendons qu'il lui plaise de nous révéler le sien un jour. En attendant, continuons de croire à celui qu'il nous rappelle en toute circonstance.

XXXVI. Quand il nous recommande une infatigable persévérance dans la prière, il nous propose la parabole du juge contraint de céder à la veuve, par l'insistance prolongée de ses demandes. Il montre qu'il faut prier le dieu qui juge et non pas lui, s'il n'est pas lui-même le dieu qui juge. Mais il ajouta immédiatement : « Dieu ven- » gera lui-même ses élus. » Si le juge et le vengeur sont

le même, il a donc approuvé comme le Dieu vraiment bon le Créateur, dans lequel il nous montre « un vengeur de » ses élus, qui crient vers lui la nuit et le jour. »

Toutefois, lorsqu'il met sous nos yeux deux hommes qui montent au temple du Créateur, pour l'y adorer avec des dispositions différentes, d'une part le pharisien avec l'orgueil dans le cœur, de l'autre le publicain avec des sentiments d'humilité; le premier descendant réprouvé, le second justifié, là encore le Christ, en apprenant de quelle manière il fallait prier, enseignait à prier le Dieu de qui il fallait attendre la loi de la prière, réprobation pour l'orgueil, justification pour l'humilité. Je ne puis trouver chez le Christ d'autre temple, d'autres suppliants, d'autres jugements que ceux du Créateur. C'est le Créateur qu'il enjoint d'adorer humblement, parce qu'il élève l'humble qui l'implore, et non avec orgueil, parce qu'il anéantit le superbe. Et quel autre a-t-il pu me prescrire d'adorer? Avec quelles formules? dans quelle espérance? Aucun, j'imagine, car la prière qu'il enseigna ne s'applique qu'au Créateur : nous l'avons démontré.

Diras-tu que, Dieu de la bonté et communiquant de lui-même ses miséricordes, il ne veut pas être adoré? Mais « qui est bon, réplique mon Christ, sinon Dieu seul? » Non pas qu'entre deux divinités, il assigne à l'une la bonté, mais il affirme qu'il n'y a de bon que Dieu seul, seul en possession de la bonté, parce que seul il est Dieu. Oui, sans doute, il est bon. « Il allume son soleil sur les » bons et les méchants; il fait pleuvoir sur les justes et » les injustes; » il nourrit, il conserve, il protège jusqu'aux Marcionites.

Enfin un jeune homme l'interroge : « Bon Maître, que » faut-il faire pour obtenir la vie éternelle? » Il lui demande s'il connaît, c'est-à-dire s'il accomplit les préceptes du Créateur, pour attester que la vie éternelle s'achète par l'accomplissement des préceptes du Créateur. — « Mais j'ai observé dès ma jeunesse tout ce qu'ils ont

» d'essentiel. — Une seule chose vous manque, réplique » le Seigneur. Vendez tout ce que vous avez; donnez-le » aux pauvres; vous aurez un trésor dans le Ciel; puis, » venez et suivez-moi. » Eh bien ! Marcion, et vous tous, compagnons d'infortune, hérétiques, dignes de la même aversion, qu'oserez-vous répondre? Le Christ a-t-il retranché les préceptes primitifs : Tu ne tueras point; — Tu ne commettras point l'adultère; — Tu ne déroberas point; — Tu ne porteras point faux témoignage; — Tu aimeras ton père et ta mère? Ou bien les a-t-il maintenus en les complétant par ce qui leur manquait? Toutefois ce précepte lui-même de l'aumône à l'égard des indigents est répandu partout dans la loi et les prophètes, afin de mieux confondre ce vaniteux observateur de la loi, en lui prouvant que son trésor lui était beaucoup plus cher. Cet oracle de l'Evangile est donc justifié : « Je » ne suis point venu détruire la loi, mais l'accomplir. » Il dissipe en même temps tous les autres doutes, en prouvant que le nom de Dieu, le titre d'excellent, la vie éternelle, le trésor dans les cieux, et lui-même, appartiennent à un seul Dieu dont il a manifesté et agrandi les préceptes en complétant la loi. Il faut encore le reconnaître au passage suivant de Michée : « L'homme t'a-t-il » montré ce qui est bon et ce que le Seigneur exige de toi? » Pratique la justice, aime la miséricorde, sois prêt à » suivre le Seigneur ton Dieu. » Voilà, en effet, que le Christ fait homme annonce ce qui est bon, c'est-à-dire la science de la loi. « Vous savez les commandements : Pra- » tiquez la justice; — Vendez tout ce que vous avez; — » Aimez la miséricorde; — Donnez votre bien aux pau- » vres; — Soyez prêt à suivre le Seigneur votre Dieu; — » Puis, venez et suivez-moi. »

La nation juive fut dès son origine divisée en peuple, tribus, familles et maisons, d'une manière si exacte, que la naissance d'aucun Hébreu ne pouvait demeurer un mystère, sans compter que le recensement d'Auguste était

nouveau, peut-être même se poursuivait encore. Quant au Jésus de Marcion, impossible de douter de sa naissance s'il paraissait homme. Conséquemment aussi, en tant qu'il n'était pas né, rien n'avait pu transpirer dans le public sur ses liens de famille; il ne pouvait être pris que pour un de ces hommes inconnus à un titre ou à un autre. Pourquoi alors l'aveugle qui l'entend passer, s'écrie-t-il : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi ! » sinon parce qu'on le regardait sans incertitude comme le fils de David, en d'autres termes, issu de la famille de David par sa mère et ses frères, qui déjà lui avaient été annoncés d'après la notoriété publique.

— Mais ceux qui marchaient devant Jésus reprenaient l'aveugle, avec l'injonction de se taire.

— Sans doute, ils lui imposaient silence parce qu'il élevait la voix, mais non parce qu'il se trompait sur ce fils de David. Ou bien, montre-nous qu'en étouffant ses cris, ils savaient bien que Jésus n'était pas le fils de David, afin que nous croyons que tel est leur motif lorsqu'ils lui imposent silence. Quand même tu oserais l'affirmer, il serait encore plus raisonnable de les soupçonner d'ignorance, que d'accuser le Seigneur d'avoir accepté volontairement une déclaration mensongère sur sa personne.

— Mais le Seigneur est patient.

— Oui, mais non pas jusqu'à confirmer l'erreur. Que dis-je ? sa filiation avec le Créateur se révèle encore ici. D'abord il n'eût point rendu la vue à cet aveugle, afin qu'il cessât de le croire fils de David. Il a fait plus. Pour vous empêcher de calomnier sa patience, de lui supposer une dissimulation hypocrite, ou de nier sa descendance de David, il confirma d'une manière éclatante la déclaration de l'aveugle, d'abord par la guérison de son infirmité, puis, par le témoignage qu'il rendit à sa foi. « Votre foi, » dit-il, vous a sauvé. » Parle ! qu'a pu croire l'aveugle ? Que Jésus descendait au nom d'un autre Dieu, pour renverser le Créateur et détruire la loi et les prophètes ? qu'il

n'était pas ce rejeton destiné à fleurir sur la racine de Jessé, ce germe sorti de David, et la lumière des aveugles? Mais il n'y avait pas encore à cette époque, du moins je l'imagine, des aveugles pareils à Marcion, pour que telle fût la foi de cet aveugle quand il s'écriait : « Jésus, fils de » David ! » Le Dieu qui se connaissait et voulait être connu de tous comme tel, récompensa par la vue extérieure la foi de cet homme, plus clairvoyante que la tienne, et déjà en possession de la lumière véritable, afin de nous apprendre en même temps et la règle et la récompense de la foi. Que celui qui aspire à voir Jésus, le croie fils de David par la Vierge sa mère.

Quiconque ne croira point ainsi n'entendra point cette parole de sa bouche : « Votre foi vous a sauvé. » Par conséquent, il restera plongé dans un éternel aveuglement, celui qui se précipite dans des antithèses qui se détruisent elles-mêmes. Ainsi, en effet, « un aveugle a coutume de » conduire un aveugle. » Car s'il est vrai que les aveugles rebelles, figure de la nation aveugle qui devait un jour répudier le Christ, fils de David, ayant offensé David en s'opposant à sa rentrée dans Sion, le Christ, par opposition, soit venu au secours d'un aveugle pour attester par là qu'il n'était pas le fils de David, et se montrer le protecteur de ces mêmes aveugles que David livrait à la mort, pourquoi, demanderai-je, déclare-t-il qu'il l'a guéri à cause de sa foi, et même d'une foi erronée? Disons mieux. Le fils de David est encore ici tout entier, et l'antithèse se réfute par elle-même. Sans doute, des aveugles avaient insulté David. Aujourd'hui voilà qu'un homme du même sang se présente en suppliant devant le fils de David. Voilà pourquoi le fils de David apaisé en quelque façon par la satisfaction qu'il recevait, rend la vue à l'Hébreu, avec un témoignage honorable pour cette foi qui avait cru qu'il était nécessaire de calmer la colère du fils de David. Toutefois c'était la malice des aveugles, et non leur infirmité, qui avait offensé David.

XXXVII. Le salut entre dans la maison de Zachée. A quel titre? Avait-il cru, lui aussi, que le Christ descendait par l'autorité de Marcion? Mais ces paroles de l'aveugle retentissaient encore aux oreilles de tous : « Jésus, fils de » David, ayez pitié de moi! Et tout le peuple rendait » gloire à Dieu, » non pas au Dieu de Marcion, mais de David. En effet, quoique Zachée fût probablement étranger, cependant son commerce avec les Juifs lui avait donné quelque connaissance de leurs Ecritures. Il y a mieux : sans connaître Isaïe, il avait obéi à ses préceptes : « Partagez votre pain avec celui qui a faim ; recevez sous votre » toit l'indigent qui n'a point d'asile. » Il le faisait surtout, en recevant et en nourrissant le Seigneur dans sa maison. « Lorsque vous voyez un homme nu, couvrez-le. » Promesse à laquelle il s'engageait, en offrant la moitié de son bien pour les œuvres de miséricorde, en brisant les contrats de la violence, en portant les fardeaux de ceux qui étaient accablés, en rompant les liens iniques, quand il dit : « Si » j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui rendrai » quatre fois autant. » Aussi Jésus lui dit-il : « Aujourd'hui » cette maison a reçu le salut. » Témoignage d'où il résulte que les préceptes promulgués par les prophètes du Créateur étaient salutaires.

Mais quand je l'entends dire : « Le Fils de l'Homme » est venu sauver ce qui était perdu, » je ne demande plus s'il est venu, à qui appartenait et pour qui était perdu ce qu'il venait sauver. Je porte la question sur un autre terrain. Qu'il s'agisse de l'homme, ce point n'est pas douteux. Ici, comme nous sommes un composé de deux substances diverses, l'ame et le corps, il faut chercher dans quelle partie de lui-même il était mort. Dans son corps? le corps avait donc péri; mais l'ame vivait. « Le Fils de » l'Homme a sauvé ce qui était perdu. » La chair est donc en possession du salut. Dans son ame? l'ame est réhabilitée; la chair qui n'avait point péri est sauvée. L'homme tout entier était-il mort dans ses deux substances? Il faut

que l'homme tout entier soit sauvé; alors s'évanouit l'opinion des hérétiques, qui nient la résurrection de la chair. Il est donc le Christ du Créateur, puisque ses promesses étaient conformes à celles de son Père, qui créa l'homme tout entier.

La parabole des serviteurs jugés selon qu'ils avaient fait valoir l'argent du maître, est une nouvelle preuve que Dieu est un juge, et un juge rigoureux, qui, non content de récompenser, enlève le talent que l'on croyait posséder. Ou bien me représente-t-il le Créateur comme un homme sévère, « qui demande ce qu'il n'a point donné » et moissonne ce qu'il n'a point semé; » là encore celui qui m'instruit, c'est le maître du trésor qu'il m'apprend à faire valoir.

XXXVIII. Le Christ savait d'où venait le baptême de Jean. Alors pourquoi le demander comme s'il l'ignorait? Il savait que les pharisiens ne lui répondraient pas; alors pourquoi les interroger en vain? Voulait-il les juger par leur propre bouche ou par leur cœur? Que sa conduite serve donc d'excuse au Créateur et de comparaison avec le Christ; puis, considère ce qui serait arrivé si les pharisiens avaient répondu à sa demande. Je suppose qu'ils eussent répondu : « Le baptême de Jean vient des hommes,» ils auraient été lapidés sur-le-champ. Quelque Marcion se fût levé contre Marcion : « O le Dieu de toute bonté! se fût-il écrié. O dieu qui procède par d'autres voies que le Créateur! sachant que l'homme irait se précipiter dans l'abîme, il l'a placé sur la pente de l'abîme. » N'est-ce pas ainsi en effet que l'on calomnie le Créateur au sujet de l'arbre de la loi? Qu'ils répondissent au contraire : « Il » vient du ciel. » « Et pourquoi donc n'y avez-vous pas » cru? » aurait répliqué le Christ. Par conséquent, celui qui voulait que l'on crût à Jean prêt à blâmer ceux qui n'y croiraient pas, était l'envoyé du Dieu dont Jean administrait le sacrement. En tout état de cause, lorsque, sur le refus de déclarer ce qu'ils pensaient, il leur oppose ces repré-

sailles : « Et moi, je ne vous dirai pas non plus par quelle » autorité je fais ces choses, » il rend le mal pour le mal.

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui » est à Dieu. » Qu'entend-il par là ? Tout ce qui ressemble au denier de César, c'est-à-dire son image, sa ressemblance. Il veut donc que l'on rende au Créateur l'homme, sur l'image, la ressemblance, le nom et la substance de qui il a gravé son empreinte. Que le dieu de Marcion cherche une monnaie sur laquelle il ait des droits. C'est au légitime César, et non à un étranger, que le Christ rend le denier de l'homme : on ne rend rien à qui n'a rien perdu. Un principe juste et raisonnable veut que dans toute question le sens de la réponse se rapporte au but de l'interrogation. Dailleurs, répondre une chose à qui vous en demande une autre, est le fait de l'extravagance. Loin du Christ, à plus forte raison, ce qui ne sied pas même à l'homme.

Les Sadducéens, qui niaient la résurrection, interrogeant le Seigneur sur cette matière, lui avaient proposé un exemple emprunté à la loi, celui de cette femme qui avait épousé successivement les sept frères, suivant les prescriptions mosaïques, et les avait tous perdus. Auquel d'entre eux appartiendrait-elle au jour de la résurrection? Telle était la matière de la controverse ; telle était la nature de la demande. C'est à elles que le Christ dut nécessairement répondre. Il n'avait à redouter personne pour paraître ou décliner la difficulté, ou à son occasion soulever des voiles qu'il n'entrouvrait point ailleurs. Il répondit donc : « Les enfants de ce siècle épousent des femmes. » Tu vois avec quelle justesse par rapport au sujet en litige. Comme il s'agissait du siècle à venir où il allait déclarer que le mariage est inconnu, il établit d'avance que le mariage existe ici-bas où l'on meurt, mais que les hommes jugés dignes par Dieu de posséder la résurrection d'entre les morts, ne se marient point là-haut. « Ils ne peuvent » plus mourir, ajoute-t-il, parce qu'ils sont devenus sem-

» blables aux anges, et enfants de Dieu ainsi que de la » résurrection. »

Puisque le sens de la réponse doit se rapporter au sens de la demande, si le sens de la demande se complète par le sens de la réponse, la réponse du Seigneur ne peut avoir d'autre signification que celle qui détermine la question. Tu as d'une part le temps, où le mariage est permis, et l'éternité, où le mariage n'existe plus, discutés non pas en eux-mêmes, mais à cause de la résurrection. De l'autre, tu as la confirmation de la résurrection elle-même et tout ce que les Sadducéens cherchaient à connaître, en interrogeant le Seigneur, mais non pas sur un Dieu inconnu, ni sur les droits du mariage dont il fut l'instituteur. Que si tu fais répondre le Christ à tout autre chose qu'à l'objet de l'interrogation, qu'arrive-t-il? Tu nies qu'il ait pu répondre aux difficultés qu'on lui proposait, pris aux piéges de la sagesse des Sadducéens.

Le principe établi, je réfuterai par surcroît quelques objections qui touchent à cette matière. Pervertissant à dessein les Ecritures, les hérétiques lisent ainsi : « Ceux » que le dieu de ce siècle a jugés dignes, » rattachant ainsi *de ce siècle* à Dieu, afin que le dieu de ce siècle devienne un autre dieu. Il fallait lire, au contraire : « Ceux que » Dieu a jugés dignes, » en établissant une ponctuation après Dieu, pour que *de ce siècle* se rapporte à ce qui vient après; en d'autres termes, à ceux que Dieu a jugés dignes d'entrer en possession de ce siècle et de ressusciter. Encore un coup, la controverse ne roulait point sur Dieu; il s'agissait uniquement de l'existence du siècle à venir. A qui cette femme appartiendra-t-elle dans ce siècle après la résurrection?

Ils ne dénaturent pas moins la réponse du Sauveur sur le mariage lui-même. A les entendre, ces paroles : « Les » enfants de ce siècle épousent des femmes, et les femmes » des maris, » s'appliquent aux hommes du Créateur, qui permet le mariage; mais eux que le dieu de ce siècle,

c'est-à-dire l'autre dieu, a jugés dignes de la résurrection, ne se marient pas ici-bas, parce qu'ils ne sont pas les enfants du siècle présent. Illusion grossière, puisque le Christ, interrogé sur le mariage dans l'autre vie, et non pas dans la vie de la terre, avait déclaré que le mariage dont il était question n'existait pas. Aussi ceux qui avaient pu voir la force qu'il avait mise dans l'expression, dans la prononciation et dans la distinction qu'il établissait, ne comprirent-ils que ce qui se liait naturellement à l'objet de leur question : « Maître, s'écrièrent les scribes, vous avez » bien répondu. » En effet, il avait confirmé le dogme de la résurrection, en le produisant tel qu'il est, contre l'opinion des Sadducéens. Pour dernière preuve, il ne récusa point le témoignage de ceux qui avaient interprété sa réponse dans ce sens.

Si les scribes considéraient le Christ comme fils de David, et « que David lui-même l'appelle son Seigneur, » qu'importe au Christ ! David ne réfutait point l'erreur des scribes, il rendait hommage au Christ dont il confirmait la divinité bien plus qu'il n'attestait sa filiation terrestre, ce qui ne conviendrait pas à l'ennemi du Créateur. Mais, de notre côté, comme tout se lie et s'enchaîne dans l'interprétation ! Ce même fils de David, invoqué tout à l'heure par l'aveugle, et gardant le silence sur ce nom, parce que les scribes n'étaient pas là, maintenant qu'ils l'environnent et l'écoutent, leur divulgue à dessein et de lui-même ce mystère. Il voulait se déclarer aussi le Seigneur de ce même David, dont l'aveugle, selon l'interprétation des scribes, ne le proclamait que le fils ; d'un côté récompensant la foi de l'aveugle qui le croyait fils de David ; de l'autre, censurant les traditions des scribes qui ne le reconnaissaient pas pour Seigneur. Quel autre que le Christ du Créateur s'occuperait avec autant de zèle de tout ce qui intéresse la gloire du Créateur ?

XXXIX. Notre démonstration précédente sur la propriété des noms a établi qu'ils appartiennent de droit à qui

annonça le premier le Christ son fils aux hommes, et représenta Jésus sous des noms symboliques. Du même coup sera constatée l'impudence de celui qui ose dire : « Plu-» sieurs viendront en mon nom. » Son nom ! Il n'est à lui qu'autant qu'il est le Christ et le Jésus du Créateur auquel appartient la propriété de ces noms. D'ailleurs, à quel propos défend-il à ses disciples d'accueillir des imposteurs auxquels il ressemble lui-même, puisqu'il s'introduit sous un nom usurpé, s'il ne convenait pas à celui qui, par la propriété du nom, en possédait la réalité, de prévenir ses disciples contre l'imposture et l'usurpation ? « Ils viendront » en disant : Je suis le Christ. » A toi de les recevoir, toi qui as reçu leur pareil ! Pour mon Christ, il est venu sous son propre nom. Que feras-tu, lorsqu'arrivera en personne le maître de ces noms, le Christ et le Jésus du Créateur ? Le repousser ! mais qu'il est inique, qu'il est injuste, qu'il est indigne d'un Dieu de toute bonté de ne pas recevoir celui qui vient sous son nom, quand on a déjà reçu un faussaire sous ce même nom !

Voyons quels signes il donne des derniers temps.

« Des guerres, j'imagine, des royaumes contre des » royaumes, des nations contre des nations, des pestes, » des flammes, des tremblements de terre, des terreurs, et » des prodiges dans le ciel. » Toutes choses qui conviennent au Dieu sévère et terrible ! Quand il ajoute : « Il faut que » toutes ces choses arrivent, » pour qui se donne-t-il ? Pour un détracteur ou pour un apologiste du Créateur dont il affirme que les décrets doivent s'accomplir, tandis que Dieu pacifique et bon, il eût anéanti plutôt qu'établi ces tristes et douloureuses calamités, si elles n'étaient pas les siennes. Mais avant cette époque, il prédit à ses disciples des persécutions et des souffrances, en témoignage de son nom et gages de salut. Ouvre Zacharie, tu y verras : « Le » Dieu des armées les protége ; ils dévoreront leurs en-» nemis et les fouleront aux pieds comme la pierre lancée » par la fronde ; ils boiront leur sang comme le vin,

» et il débordera comme dans la coupe du sacrifice ; ils » en seront arrosés comme les angles de l'autel. Le Sei- » gneur les sauvera en ce jour-là ; il les sauvera comme » les brebis de son peuple, ils s'élèveront comme des pierres » saintes. »

Et pour ne pas t'imaginer que cette prédiction concerne les malheurs inévitables qui les attendaient dans les guerres de la part des étrangers, examine ici la nature du supplice. S'agit-il d'annoncer des guerres que l'on repousse avec des armes légitimes, personne n'y fait entrer la lapidation, plus familière aux assemblées populaires et à une insurrection sans armes. Personne dans une guerre ne mesure d'après la capacité des coupes du sacrifice les fleuves de sang, ou ne les assimile à celui qui inonde les angles d'un seul autel. Personne n'appelle du nom de brebis les combattants qui, le glaive à la main, tombent sur le champ de bataille en repoussant la force par la force. On réserve ce nom pour ceux qui, sur leur domaine et avec une héroïque résignation, livrent leur vie plutôt qu'ils ne la défendent. Enfin « à ces pierres saintes » je ne puis reconnaître des soldats. « Ils sont, en effet, les pierres et les » fondements sur lesquels nous sommes édifiés. — La cité » des Saints, suivant Paul, est bâtie sur le fondement des » apôtres, » pierres saintes qui restaient exposées à toutes les attaques des méchants.

Celui qui dit : « Mettez donc dans vos cœurs de ne point » rechercher comment vous répondrez devant les tribu- » naux, » est le même qui suggéra jadis à Balaam des paroles qu'il n'avait point méditées, je me trompe, des paroles contraires à celles qu'il avait méditées; le même qui, lorsque Moïse s'excusa sur l'embarras de sa langue, lui promit une élocution et une sagesse auxquelles personne ne résisterait ; le même enfin qui a déclaré par Isaïe : « L'un dira : Je suis au Seigneur; l'autre portera le nom » de Jacob; un autre écrira de sa main : Israël sera son » nom. » En effet, quelle voix plus puissante, quel mo-

nument plus authentique que la candide et publique confession du martyr, qui est fort avec Dieu, signification du mot Israël. Je ne m'étonne plus qu'il ait défendu à ses disciples de méditer d'avance leurs réponses, puisqu'il a reçu de son Père le pouvoir de parler à propos. « Le Sei-» gneur m'a donné une langue éloquente pour soutenir » par ma parole celui qui est affligé. » A moins que Marcion ne répugne à un Christ inférieur à son père.

Je ne dois pas revenir sur la prédiction où il leur déclare qu'ils seront persécutés par leurs proches, haïs de tous à cause de son nom, et livrés à la calomnie. « Mais vous » vous sauverez vous-mêmes par votre patience, » dit-il; oui, par cette patience objet des louanges du Psalmiste : » L'attente de l'opprimé ne périra pas pour toujours, » parce que, dit-il ailleurs, « La mort des saints est pré-» cieuse, » par leur patience apparemment; parce qu'il dit encore par Zacharie : « Tous ceux qui auront enduré pa-» tiemment leurs douleurs, porteront une couronne. »

Mais pour que tu n'ailles pas objecter que les apôtres ont été persécutés par les Juifs, comme prédicateurs d'un autre dieu, souviens-toi que les prophètes en ont éprouvé le même traitement. Les prophètes étaient-ils les hérauts d'un autre dieu que le Créateur?

Après avoir fixé ensuite l'époque de ces catastrophes « au moment où des armées environneront Jérusalem » comme un mur de circonvallation, il annonce que la » désolation est proche. Il y aura des prodiges dans le so-» leil, dans la lune, dans les étoiles; sur la terre, la cons-» ternation des peuples, à cause du bruit tumultueux de la » mer et des flots. Les hommes sécheront de frayeur dans » l'attente de ce qui doit arriver à l'univers. » Que « les » vertus du ciel elles-mêmes doivent être ébranlées, » écoute Joël : « Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et » sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée. » Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, » avant qu'advienne le grand jour, le jour terrible du Sei-

» gneur. » Tu as encore Habacuc : « Les grandes eaux » monteront sur la terre; les peuples verront ta face, et » ils seront saisis des douleurs de l'enfantement; les eaux » se disperseront sous les pas de ton éternité. L'abîme a » fait entendre sa voix; l'abîme a levé les mains en haut. » Le soleil et la lune se sont arrêtés dans leurs orbites. Ils » ont disparu à la lueur de tes flèches, devant les éclairs » de ta lance. Dans le frémissement de ta fureur, tu fouleras » la terre; tu épouvanteras les nations de ton courroux. » Les oracles où le Seigneur et les prophètes annoncent l'ébranlement du monde, de l'univers, des éléments et des nations, s'accordent parfaitement, j'imagine.

Après cela, que dit le Seigneur? Alors, ils verront le « Fils de l'homme venant sur une nuée avec une grande » puissance et une grande majesté. Or, quand ces choses » commenceront d'arriver, levez la tête et regardez en » haut, parce que votre rédemption est proche. » Oui sans doute, à l'avénement de ce royaume que désigne la parabole elle-même. « Ainsi, quand vous verrez arriver ces » choses, sachez que le royaume de Dieu est proche. » Ce sera le grand jour du Seigneur, le jour des révélations où le Fils de l'Homme descendra des cieux, suivant Daniel : « Et voilà que le Fils de l'Homme vient sur les nuées du » ciel. Et il fut investi de la puissance royale, » la même qu'il était allé demander dans la parabole, après avoir laissé entre les mains de ses serviteurs des talents à faire valoir. Toutes les nations aussi lui furent données : son père les lui avait promises d'avance par le Psalmiste : « Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héri- » tage, et la terre pour empire. Sa puissance est une puis- » sance éternelle, qui ne sera point transférée, et son » règne ne sera point affaibli, » parce que les héritiers du royaume, au lieu d'y mourir et de s'y marier, « se- » ront semblables aux anges. » Habacuc nous signale encore l'avénement du Fils de l'Homme et ses avantages : « Tu es » sorti pour le salut de ton peuple, pour sauver tes christs,

» qui lèveront la tête et regarderont en haut, parce que » l'heure de la rédemption est arrivée. »

Puisque la promesse des félicités répond à la promesse des catastrophes, au milieu de cette merveilleuse concordance des prophéties et de l'Evangile, impossible à toi d'établir ici aucune distinction, ni pour appliquer au Créateur, comme au Dieu des vengeances, des événements que le Dieu très-bon ne devait pas autoriser, encore moins attendre, ni pour faire honneur au Dieu très-bon de promesses que le Créateur n'eût point signalées, puisqu'il ne le connaissait pas. Ou bien, ces promesses sont-elles les siennes? Comme elles ne diffèrent en rien de celles du Christ, le voilà donc l'égal du Dieu très-bon, par la munificence, et ton christ ne t'aura rien promis de plus, qu'à moi mon Fils de l'Homme. Suis attentivement la marche de l'Ecriture évangélique, depuis l'interrogation des disciples jusqu'à la parabole du figuier, pas une expression, tu le reconnaîtras, qui ne se lie intimement au Fils de l'Homme; douleur et félicité, catastrophes et promesses, s'enchaînent mutuellement sans qu'il soit possible de détacher une partie de l'autre.

En effet, comme il n'y a qu'un Fils de l'Homme, dont l'avénement est placé entre les deux termes de la catastrophe et de la promesse, il faut de toute nécessité que les tribulations des peuples et les vœux des élus appartiennent au même Fils de l'Homme. Lien commun et indispensable, intermédiaire de cette double économie, il ferme, d'une part, les tribulations des peuples, tandis qu'il ouvre de l'autre les vœux des élus. Ainsi mon Christ et le Fils de l'Homme ne sont qu'un. Veux-tu lui attribuer les calamités imminentes qui précèdent son apparition, tu es obligé aussi de lui assigner les biens qui découlent de son avénement. Au contraire, ce Christ est-il à toi? Pour lui imputer tous les biens qui découlent de son avénement, tu es contraint de lui attribuer tous les maux antérieurs à son apparition. Les maux qui précèdent les biens qui suivent

forment, avec l'avénement du Christ, une chaîne indissoluble. Cherche donc auquel des deux christs tu veux faire jouer le rôle de Fils de l'homme, pour lui appliquer l'une et l'autre dispensation. Point de milieu, ou tu as fait du Créateur un Dieu très-bon, ou tu as fait du tien un dieu naturellement cruel.

En un mot, examine l'exemple de la parabole elle-même : « Voyez le figuier et les autres arbres. Lorsqu'ils com- » mencent à se couvrir de feuilles, vous reconnaissez que » l'été est proche. De même, lorsque vous verrez arriver » ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche. » Si, en effet, le développement des arbustes sert de signe à l'été en le précédant, de même le choc des éléments sera l'avant-coureur du royaume qu'il précède. Tout signe appartient au même maître que la chose dont il est le signe. Il n'y a que le maître de cette même chose qui puisse y attacher un signe. Par conséquent, si l'ébranlement de l'univers est un signe du royaume, comme la végétation un présage de l'été, le royaume appartient donc au même Créateur auquel sont attribuées les calamités, signes avant-coureurs du royaume. C'est le Dieu de toute bonté qui avait déclaré d'avance que ces terribles catastrophes étaient nécessaires. Assurément, elles avaient été prédites par la loi et les prophètes; donc il ne détruisait ni la loi, ni les prophètes, puisqu'il confirme que leurs prédictions devaient s'accomplir. Il insiste de nouveau : « Je vous le dis en » vérité, le ciel et la terre ne passeront pas, sans que ces » choses soient accomplies. » Lesquelles? Viennent-elles du Créateur? les éléments du Créateur accompliront docilement les ordres de leur maître. Viennent-elles du Dieu très-bon? je doute fort que le ciel et la terre laissent s'accomplir les décrets d'un dieu ennemi. Si le Créateur le souffre, il n'est plus le Dieu jaloux. Mais que le ciel et la terre passent! ainsi l'a décidé leur maître, pourvu que sa parole subsiste éternellement. En effet, il avertit ses disciples dans les mêmes termes qu'Isaïe : « Prenez garde que

» vos cœurs ne s'appesantissent dans les festins, dans » l'ivresse et dans les soins de cette vie; et que ce jour ne » vienne vous envelopper à l'improviste comme un filet. » Même avertissement donné par Moïse à ceux qui oubliaient Dieu dans l'abondance et les préoccupations de la terre, tant il est vrai que le Dieu « qui nous délivrera du filet de » ce jour terrible est le même qui autrefois nous en rap- » pelait le souvenir! »

Il y avait dans Jérusalem des lieux pour enseigner, et hors de Jérusalem d'autres lieux destinés à la retraite. Or, « durant le jour il était dans le temple à enseigner, » comme il convenait à celui qui avait dit par la bouche d'Osée : « Ils m'ont trouvé dans mon temple, et là j'ai dis- » cuté avec eux. » Mais aux approches de la nuit, il se retirait sur la montagne des Oliviers. Zacharie ne me le montre-t-il pas dans ce même lieu? « Et ses pieds repose- » ront sur la montagne des Oliviers. » Les heures pour écouter, ne s'accordent pas moins des deux côtés. Le peuple allait le trouver de grand matin, parce qu'après avoir dit par Isaïe : « Le Seigneur m'a donné une langue » éloquente, » il ajoute immédiatement : « Dès le matin, » il prépare mon oreille à l'écouter, comme on écoute un » maître. »

Si c'est là détruire les prophéties, que sera-ce donc que les accomplir?

XL. Conséquemment aussi, il connaît quand il doit souffrir, celui dont la loi ancienne figure la passion. Parmi tant de solennités chez les Juifs, il choisit le jour de Pâque. C'était pour préluder à ce mystère que Moïse avait dit au peuple : « Ce sera la Pâque du Seigneur. » Voilà pourquoi il témoigne de son amour en ces mots : « J'ai désiré » d'un vif désir, manger la Pâque avant de souffrir. » Singulier destructeur de la loi, qui désirait de conserver même la pâque! Il trouvait donc un grand plaisir à la victime du judaïsme?

Ou bien était-il celui-là même qui, « devant être conduit

» à la mort comme un agneau, et ne pas ouvrir la bouche » plus qu'une brebis sous la main qui la tond, » désirait accomplir le symbole qui figurait son sang rédempteur? Il était indifférent qu'il fût trahi par un étranger, si je n'avais pas dû voir l'oracle prophétique vérifié encore ici. « L'homme qui mangeait à ma table se lèvera insolemment » contre moi. » Il était indifférent qu'il fût livré sans être mis à prix. Qu'était-il besoin d'un traître auprès de celui qui, se montrant tous les jours au milieu du peuple, pouvait aussi bien être saisi par la violence que livré par la perfidie? Sans doute; mais j'aurais reconnu à ces traits tout autre Christ que le Christ qui accomplissait les prophéties. Car il est écrit : « Ils ont vendu le Juste pour » une pièce d'argent. » Il y a plus. Jérémie fixe d'avance avec la même précision que l'Evangéliste Matthieu, et la quantité de l'argent, et la destination qu'il reçut, lorsque, renvoyé aux prêtres par le repentir de Judas, il servit à payer le champ du potier. « Et ils reçurent les trente » pièces d'argent, prix de celui qui avait été vendu pour » cette somme, et ils en achetèrent le champ du potier. »

Ayant donc déclaré « qu'il désirait d'un grand désir » manger la Paque, » sa Pâque (il serait indigne d'un Dieu de convoiter le bien d'autrui), Jésus prend le pain, le distribue à ses disciples, et en fait son propre corps, en disant : « Ceci est mon corps, » c'est-à-dire, est la figure de mon corps. Il n'y aurait pas eu figure, s'il n'y avait pas eu corps véritable. D'ailleurs, une chose vaine et sans réalité, telle qu'un fantôme, ne serait pas susceptible de figure. Ou s'il se donna pour corps un pain, parce qu'il n'avait pas un corps véritable, c'est donc du pain qu'il a dû livrer pour nous. Il appuyait les rêves de Marcion en crucifiant un pain. Mais pourquoi « appeler son corps du » nom de pain, » plutôt que du melon que Marcion avait en place de cœur, puisqu'il ne reconnaît pas dans ce pain l'antique figure du corps de Jésus-Christ, lorsqu'il dit par Jérémie : « Ils ont tramé des complots contre moi?

« Venez; jetons le bois sur son pain, » c'est-à-dire la croix sur son corps. Aussi le Dieu qui éclaircit les symboles a-t-il déclaré suffisamment ce qu'il a voulu entendre par pain en donnant ce nom à son corps. De même, dans le souvenir du calice, lorsqu'il établit le testament qu'il scella de son sang, il confirma de nouveau la réalité de son corps. Point de sang dans un corps, à moins que ce corps ne soit de chair. Vainement on nous oppose des corps qui ne sont pas de chair, toujours est-il qu'aucun corps n'aura de sang, s'il n'est de chair. La réalité du corps se fortifie donc par le témoignage du sang. Isaïe va t'aider aussi à reconnaître dans le vin l'antique symbole du sang. « Quel est, » dit-il, celui qui vient d'Edom et de Bosra avec des ha- » bits teints de sang? Quel est cet homme beau dans sa » parure et qui marche avec tant de majesté? Pourquoi » votre robe est-elle rouge et pareille aux vêtements de » ceux qui foulent la vendange? » C'est qu'en effet l'esprit prophétique, contemplant déjà le Seigneur qui marchait au-devant de sa Passion avec les vêtements de sa chair mortelle, dans laquelle il allait souffrir, désigne sous la pourpre éclatante des habits cette chair mutilée et broyée sous le pressoir de la tribulation, parce que les vendangeurs descendent du pressoir comme ensanglantés par le vin. La Genèse, dans la bénédiction de Juda, de la tribu duquel devait sortir le Christ fait homme, signalait déjà plus clairement encore la personne du Christ : « Il lavera » sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang de la » vigne, » nous montrant ainsi sa chair dans cette robe et ce manteau, de même que son sang dans ce vin mystérieux. Voilà pourquoi celui qui représentait alors son sang par le vin, consacre aujourd'hui son sang sous les apparences du vin.

XLI. « Malheur, dit-il, à celui par qui le Fils de » l'Homme est livré! » Il est donc bien constaté que ce mot malheur! est un cri d'imprécation et de menace, qu'il faut attribuer à un maître offensé et irrité, à moins que

l'impunité ne fût assurée à Judas après un si grand crime. Mais, s'il n'a point de châtiment à craindre, ce mot, malheur! n'a plus de sens. S'il doit être châtié, sans doute il le sera par celui qu'a trahi son crime. Or, s'il permit sciemment qu'un homme admis par lui-même à sa familiarité, se précipitât dans un crime si monstrueux, ne viens plus nous répéter au sujet d'Adam, par rapport au Créateur, une objection qui du reste se retourne contre ton Dieu, ou qu'il ignora ce crime, puisque sa Providence ne l'empêcha pas de faillir; ou qu'il n'a pu s'y opposer, s'il l'ignorait, ou encore qu'il ne l'a pas voulu, tout en le connaissant et en le pouvant; par conséquent qu'il faut accuser de malice celui qui a laissé un homme périr par sa prévarication. Va, je te le conseille, reconnais encore le Créateur dans ce Dieu, plutôt que de transformer, contre ton intention, le Dieu très-bon en Dieu semblable au nôtre! En effet, quand ton Dieu, pour punir Pierre de son orgueilleuse présomption, aime mieux le destiner à le renier, il t'a prouvé qu'il était jaloux.

Il a dû être aussi trahi par un baiser; oui, le Christ de la prophétie, puisqu'il était le Fils de celui « que le peuple » n'aimait que du bout des lèvres. » Conduit dans la salle du conseil, on lui demande s'il est le Christ. De quel Christ les Juifs pouvaient-ils s'enquérir, sinon du leur? Pourquoi donc ne leur révèle-t-il jamais, pas même en ce moment, un Christ étranger? Afin qu'il pût souffrir, réponds-tu. Qu'est-ce à dire? Afin que ce Dieu très-bon plongeât des hommes dans le crime à leur insu. Il y a mieux; quand même il eût parlé, il n'en eût pas moins souffert. « Si je vous le dis, vous ne croirez pas, » répondit-il. Incrédules à sa déclaration, ils auraient donc persévéré dans le dessein de l'immoler. Et pourquoi n'eût-il pas souffert plus sûrement, s'il s'était annoncé comme l'envoyé d'un autre Dieu, par conséquent comme l'antagoniste du Créateur? Ce n'était donc pas pour souffrir, qu'il ajourna dans ce moment sa révélation comme Dieu étranger; mais parce que les Juifs

voulaient arracher de sa bouche une déclaration à laquelle ils ne devaient pas croire. A celui-là donc de se cacher qui avait des droits à une reconnaissance spontanée. Et cependant il leur tend encore une main compatissante. « Désormais, dit-il, le Fils de l'Homme sera assis à la droite de » Dieu. » N'était-ce pas leur suggérer avec la prophétie de Daniel « qu'il était le Fils » de l'Homme, et avec le Psalmiste, « qu'il s'asseyait à la droite de Dieu? » Aussi, éclairés par cette parole et par la comparaison des Ecritures : « Vous êtes donc le Fils de Dieu, lui demandent-» ils! » Le fils de quel Dieu, sinon de celui qu'ils se rappelaient avoir dit à son Fils dans le Psaume : « Asseyez-» vous à ma droite? » Mais il répondit : « Vous dites que » je le suis. » Il a donc confirmé le titre qu'ils lui donnaient dans cette seconde interrogation. Or, comment prouveras-tu que ces mots, « Vous êtes donc le Fils de Dieu, » étaient interrogatifs dans leur bouche et non affirmatifs? A une démonstration indirecte qu'il fallait le reconnaître pour le Fils de Dieu par le témoignage des Ecritures, ils répondirent par une question indirecte : « Vous êtes donc le Fils » de Dieu? » Les choses que tu ne veux pas déclarer ouvertement, le Christ, comme toi, les confirme d'une manière détournée : « Vous le dites. » Mais sa déclaration fut si bien comprise, qu'ils persistèrent dans les conséquences de cette déclaration.

XLII. En effet, après l'avoir conduit devant Pilate, ils commencent à l'accuser « de s'être donné pour Roi, » sans doute pour le Christ, Fils de Dieu, qui « s'assiéra à la » droite du Très-Haut. » D'ailleurs, en les supposant incertains s'il s'était donné pour le Fils de Dieu, ils lui eussent imputé tout autre grief, s'il n'avait prononcé : *Vous le dites*, comme une attestation qu'il était ce qu'ils disaient. A Pilate aussi, qui lui demande : « Vous êtes le » Christ, » il se contente de répondre : « Vous le dites, » de peur que la crainte de la puissance ne parût lui en avoir arraché davantage. Voilà donc le Seigneur mis en juge-

ment. « Le Seigneur est debout pour juger les peuples. Il » est entré en jugement avec les vieillards et les princes du » peuple, suivant Isaïe. Dès ce moment, il accomplit de point en point tout ce qui était écrit sur sa Passion. « Les » nations se sont rassemblées en tumulte; les peuples ont » médité de vains complots. Les rois de la terre se sont le- » vés, les princes se sont ligués contre le Seigneur et son » Christ. » Les nations, c'étaient les Romains qui étaient avec Pilate; les peuples, c'étaient les tribus d'Israël. Les rois désignent Hérode, et les princes, les grands-prêtres. Car, envoyé en présent par Pilate à Hérode, il justifia l'oracle prophétique d'Osée, qui avait dit du Christ : « Ils le » conduiront enchaîné comme un présent offert au Roi. » Hérode put enfin se réjouir de sa vue, mais il n'entendit pas un mot de sa bouche : « Il a été muet comme une bre- » bis devant celui qui la tond, parce que le Seigneur lui » avait donné une langue éloquente, afin de savoir quand » il devrait parler; » cette même langue qu'il disait avec le Psalmiste, « s'être attachée à son palais, » en ne parlant pas.

Un scélérat chargé de crimes, Barabbas, obtient la vie, comme s'il était homme de bien; mais le Juste par excellence, le Christ, on demande sa mort, comme si c'était un meurtrier. De plus, deux criminels sont crucifiés à droite et à gauche avec lui, « afin qu'il fût placé parmi les scé- » lérats. » Marcion, à cause de la prophétie du Psalmiste, a supprimé le vêtement, tiré au sort et partagé entre les soldats. « Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré » ma robe au sort. » Retranche donc aussi la Croix elle-même. Toutefois, le même Psaume ne reste pas muet sur cette circonstance : « Ils ont percé mes mains et mes pieds. » Tous les détails de sa mort s'y lisent : « Des chiens dévo- » rants m'ont environné; le conseil des méchants m'a as- » siégé. Tous ceux qui me voient m'insultent. Le mépris » sur les lèvres, ils ont secoué la tête, en disant : Il a mis » son espoir en Dieu; que Dieu le sauve! » A quoi bon

désormais le témoignage des vêtements? Garde-les comme une proie digne de ton imposteur; le Psaume tout entier est le vêtement de mon Christ.

Mais voilà que les éléments s'ébranlent. C'est le maître des éléments qui souffrait. D'ailleurs, à la mort d'un antagoniste, le ciel eût brillé plus volontiers de tous ses flambeaux, le soleil l'eût plutôt insulté par l'éclat de ses rayons, le jour lui-même se fût arrêté pour contempler à loisir le christ de Marcion suspendu à un gibet. Ces arguments eussent encore plaidé en ma faveur, quand même ils n'auraient pas été prédits : « Je couvrirai le ciel d'un voile de » ténèbres, dit Isaïe. » Ce sera le jour ainsi désigné par Amos : « En ce jour-là, dit le Seigneur, je ferai disparaître » le soleil en plein midi, (Tu as ici la signification de la » sixième heure) et au milieu de la lumière, les ténèbres » s'épaissiront sur la terre. Le voile du temple fut déchiré » par le départ de l'ange qui abandonnait la fille de Sion » comme la hutte après la saison des fruits, comme une » cabane dans un champ de concombres.

Mais quelle invariable constance à rendre jusque dans le Psaume trentième tous les traits de mon Christ! « Il » pousse un cri vers son père, » afin qu'en mourant, sa dernière parole fût encore l'accomplissement d'une prophétie : « En disant ces mots il expira. » Qui? L'esprit s'exhala-t-il lui-même, ou la chair exhala-t-elle l'esprit? Mais l'esprit n'a pu s'exhaler lui-même. Autre est celui qui exhale, autre celui qui est exhalé. Est-ce l'esprit qui est exhalé? il faut nécessairement qu'il le soit par un autre. Que si l'esprit avait été seul, on dirait : il *s'est retiré*, de préférence à : il *s'est exhalé*. Qui donc l'exhale hors de soi sinon la chair? De même qu'elle respire quand elle l'a, de même l'expire-t-elle quand elle le perd. Enfin, si au lieu de la chair, le Christ n'eut jamais que le fantôme de la chair; si le fantôme fut un esprit; si l'esprit s'exhala de lui-même et se retira en s'exhalant, sans doute le fantôme se retira lorsque se retira l'esprit qui était un fantôme; et

le fantôme ne reparut plus nulle part avec l'esprit. Il ne resta donc rien sur la croix! rien ne demeura suspendu à ses bras après qu'il eut rendu l'esprit! rien ne fut redemandé à Pilate! rien ne fut détaché du gibet! rien ne fut enveloppé dans un suaire! rien ne fut enfermé dans un sépulcre neuf! Quelque chose demeura, me réponds-tu. Qu'était-ce donc? Le fantôme? mais alors le Christ y était encore. Le Christ s'était-il retiré? donc il avait emporté avec lui le fantôme.

L'impudence de l'hérésie n'a plus qu'une ressource, c'est de nous dire qu'il restait le fantôme du fantôme. Mais que répondra-t-elle à Joseph qui savait que le corps du Christ était réel, et qui le traita si respectueusement, à ce Joseph qui n'avait pas consenti au crime des Juifs : « Heu-» reux l'homme qui n'est pas entré dans le conseil de l'im-» pie, qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs, » ni assis dans la chaire empoisonnée! » Il fallait que l'homme qui ensevelirait le Sauveur eût également sa prophétie, et dès-lors sa bénédiction méritée.

XLIII. Si la prophétie ne passe pas même sous silence l'empressement de ces femmes qui se rendirent avant le jour au sépulcre, avec des parfums qu'elles avaient préparés, c'est qu'Osée en effet m'a dit : « Dans leur afflic-» tion, ils veilleront avant le jour, pour chercher ma face, » en disant : Allons et retournons au Seigneur; c'est lui » qui nous a blessés, et il nous guérira; il nous rendra à » la vie : nous ressuciterons le troisième jour. » Qui croira que ces paroles ne fussent pas présentes au souvenir des saintes femmes, entre la douleur du délaissement actuel dont elles se croyaient frappées par le Seigneur, et l'espérance de sa résurrection, qui, comme elles le pensaient avec raison, devait être aussi la leur?

Elles ne trouvent pas le corps. « La sépulture du juste » avait été enlevée du milieu des hommes, » suivant Isaïe. Mais deux anges leur apparurent auprès du monument. Deux! c'était le nombre de compagnons familier « à la

» parole de Dieu, qui s'affirme par deux témoins. » Isaïe contemplait d'avance les pieuses femmes revenant du sépulcre, et de la vision des deux anges : « Femmes, venez » de la vision ; » c'est-à-dire pour annoncer la résurrection du Seigneur.

Heureusement pour nous que l'incrédulité des disciples ne se rendit pas de sitôt, afin de venir en aide jusqu'à la fin à notre démonstration que Jésus-Christ ne se donna jamais à ses disciples pour autre que le Christ des prophètes. En effet, voilà que deux d'entre eux étant en chemin, le Seigneur marche avec eux, sans leur révéler que c'était lui-même, ou pour mieux dire, se cachant à dessein à cause de ce qui s'était passé. « Nous espérions, disent-ils, » qu'il serait le rédempteur d'Israël ; » leur Christ apparemment, le Christ du Créateur : tant il est vrai que jamais il ne s'était donné à eux pour un autre Christ ! Autrement ils ne l'eussent pas pris pour le Christ du Créateur ; ou même l'eussent-ils regardé comme tel, il n'aurait pas prêté les mains à cette croyance, s'il n'avait pas été tel qu'ils le pensaient. Sinon, le voilà lui-même auteur du mensonge, et prévaricateur de la vérité, démentant par là son nom de Dieu très-bon.

Même après sa résurrection, il ne se montre pas différent de ce qu'ils l'avaient cru, en le lui déclarant à lui-même. Il les reprimande sévèrement : « O insensés dont le » cœur est lent à croire tout ce qu'il vous a annoncé ! » Par ces paroles, il ne prouve pas qu'il soit l'envoyé d'un autre dieu, mais du même Dieu. Car les anges s'adressent ainsi aux saintes femmes : « Rappelez-vous comment il vous » a parlé lorsqu'il était encore en Galilée. Ne fallait-il pas, » vous disait-il, que le Fils de l'Homme fût vendu, qu'il » fût crucifié, et qu'il ressuscitât le troisième jour ? » Et pourquoi le fallait-il, sinon parce que le Dieu Créateur l'avait ainsi écrit ? Il les censura donc uniquement parce que sa passion les avait scandalisés, et que leur foi incertaine doutait de sa résurrection, qui leur avait été annoncée

par les femmes. Cette hésitation prouvait qu'ils n'avaient pas cru qu'il fût ce qu'ils l'avaient toujours cru. Voulant donc être cru ce qu'ils l'avaient réputé, il les confirme dans leur foi précédente au Christ du Créateur, Rédempteur d'Israël.

Quant à la réalité de son corps, quelle preuve plus manifeste ! Aux disciples qui doutent s'il n'est pas un fantôme, tranchons le mot, qui le prennent pour un fantôme, *il dit* : « Pourquoi vous troubler ainsi ? pourquoi de pareilles » pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains » et mes pieds ; c'est moi-même : un esprit n'a ni chair ni » os, comme vous voyez que j'en ai. »

Marcion a gardé à dessein dans son évangile quelques passages qui lui sont contraires, afin, j'imagine, de s'autoriser des textes qu'il a gardés, quoique pouvant les retrancher, pour nier ses suppressions ou du moins les justifier. Il n'épargne que ceux qu'il a l'espoir de ruiner par une interprétation mensongère, autant que par la suppression. Il veut donc que dans ce passage, « un esprit n'a ni chair ni » os, comme vous voyez que j'en ai, » ces mots, « comme » vous voyez que j'en ai, » se rapportent à l'esprit, afin de signifier qu'il n'a ni chair ni os à la manière d'un esprit. Mais pourquoi tous ces détours, lorsqu'il pouvait dire simplement : Un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que je n'en ai point ? Pourquoi alors offrir à leur examen ses pieds et ses mains, membres formés d'os, s'il est vrai qu'il n'avait pas d'os ? Pourquoi ajoute-t-il : « Sachez que c'est moi ; » c'est-à-dire celui qu'ils connaissaient autrefois pour avoir un corps réel ? Ou bien s'il était de manière ou d'autre un fantôme, pourquoi réprimander ceux qui le prennent pour un fantôme ? Malgré ces témoignages, ils ne croient pas encore. Il demande de la nourriture, pour les convaincre par cette nouvelle attestation qu'il était homme.

Nous avons rempli, du moins je l'imagine, notre engagement. Nous avons démontré par les oracles des pro-

phètes, par ses propres maximes, par ses affections, par ses sentiments, par ses vertus, par ses souffrances et même par sa résurrection, que Jésus-Christ n'est pas autre que l'envoyé du Créateur. En effet, quand il envoie ses apôtres évangéliser toutes les nations : « Leur parole s'est répandue » dans tout l'univers; elle a retenti jusqu'aux extrémités » du monde, » cet ordre n'est encore que l'accomplissement du Psaume. J'ai pitié de toi Marcion; tu as travaillé sans fruit, car le Christ Jésus est mon Christ, jusque dans ton évangile.

CONTRE MARCION.

LIVRE V.

Rien qui n'ait commencé, excepté Dieu. Comme dans toute chose l'origine est ce qui vient en première ligne, il est nécessaire aussi de remonter jusqu'à cette origine, si l'on veut bien connaître l'état de la question. Est-il possible en effet d'examiner à fond un objet avant d'avoir cette double certitude : Existe-t-il ? D'où vient-il ? Conduit au développement de cette matière par le plan de notre ouvrage, je demande à Marcion l'origine de Paul, moi, disciple nouveau, qui n'ai jamais eu d'autre maître, moi, qui en attendant ne croirai rien que ce que l'on peut croire avec fondement ; or, ce que l'on croit sans connaître l'origine, on le croit légèrement ; moi, enfin, qui ai droit de réduire toute la question à cet examen, puisque l'on me parle d'un apôtre que je ne trouve pas dans l'Evangile au catalogue des apôtres.

— Il a été choisi après coup, dit-on, par le Seigneur depuis qu'il est entré dans le repos du ciel. Mais alors j'accuse le Christ d'imprévoyance s'il n'a pas connu d'avance que cet apôtre était nécessaire à son œuvre. La mission apostolique une foi communiquée, et chacun des ouvriers évangéliques envoyé à ses travaux, c'est donc une rencontre fortuite, et non une sage prévision qui a déterminé ce choix, fruit de la nécessité plus que de la volonté. Ainsi donc, ô pilote du Pont, si tu n'as jamais introduit dans ton navire des marchandises illicites ou furtives, si tu n'as jamais détourné ni altéré aucun dépôt,

plus réservé encore et plus fidèle quand il s'agit des choses de Dieu, dis-nous dans quel symbole tu as pris l'apostolat de Paul? Qui le marqua de son sceau? qui le remit entre tes mains? qui le plaça dans ta barque pour que tu puisses le décharger au grand jour et constater l'autorité de celui qui lui a remis les instruments de son apostolat?

— Il s'est déclaré apôtre lui-même, mission qu'il tenait non pas d'un homme, ni de l'autorité d'aucun homme, mais de Jésus-Christ.

D'accord; chacun peut exposer lui-même qui il est; mais, pour être valide, sa déclaration a besoin d'une autorité étrangère. L'un écrit, l'autre signe. L'un appose son sceau, l'autre enregistre dans les actes publics. Personne n'est à soi-même son héraut et son témoin. D'ailleurs n'as-tu pas lu ces paroles : « Il s'en présentera plusieurs disant : » Je suis le Christ? » Si un faussaire peut usurper ce nom, à plus forte raison le titre d'apôtre du Christ. Ici encore, je prends le rôle de disciple et d'investigateur, pour attaquer ta foi qui manque de preuves, et pour couvrir de honte un homme qui s'arroge des droits sans pouvoir attester de qui il les tient. Qu'ils demeurent donc Christ et apôtre, mais de mon Dieu, puisqu'ils ne peuvent établir leur mission que par les Ecritures du Créateur. En effet la Genèse aussi m'a promis l'apostolat de Paul. Au milieu de ces bénédictions tout à la fois figuratives et prophétiques que Jacob distribuait à ses enfants, arrivé à Benjamin, le patriarche s'écrie : « Benjamin, loup ravissant! Le matin, » il dévore sa proie; le soir, il partage ses dépouilles! » Elle voyait d'avance naître de la tribu de Benjamin, Paul, « loup ravissant, le matin dévorant sa proie, » qu'est-ce à dire? dans sa jeunesse, ravageant les troupeaux du Seigneur et portant la persécution dans les Eglises; « le soir » partageant ses dépouilles, » qu'est-ce à dire encore? au déclin de ses années, nourrissant les brebis de Jésus-Christ, et docteur des nations.

Poursuivons! la persécution acharnée de Saül contre David, son repentir, sa satisfaction, quand il ne reçoit de lui que du bien en échange du mal, me présageaient dans Saül, Paul le persécuteur. Tous deux en effet sont sortis de la tribu de Benjamin. Dans David j'entrevois encore Jésus par sa naissance virginale. Que ces symboles te déplaisent, rien de plus simple! Du moins, les Actes des apôtres sont dépositaires de la mission de Paul; tu ne saurais en récuser le témoignage. Ces documents à la main, je te montre l'apôtre persécuteur, « établi apôtre, » *non* par des hommes ni par aucune autorité humaine. Voilà qui me dispose à le croire; voilà qui renverse ton usurpation.

— Vous niez donc l'apostolat de Paul?

— Vaine objection que je ne redoute pas! Défendre Paul, n'est pas blasphémer contre lui. Je le nie pour te contraindre à le prouver. Je le nie pour te convaincre qu'il m'appartient. Ta foi est-elle la nôtre? Admets donc ce qui la constitue! Si tu m'appelles à tes dogmes, produis la preuve qui les établit, ou démontre-moi l'existence de ce que tu crois, ou si tu ne le peux, comment le crois-tu? Et alors, singulière foi, qui te met en contradiction avec le Dieu Créateur, par lequel seul est prouvé ce que tu crois! Reçois maintenant du Christianisme son apôtre, comme tout à l'heure son Christ: Paul est apôtre au même titre que Jésus est le Christ. Aussi combattrons-nous encore ici Marcion dans les mêmes retranchements et avec les mêmes armes de la prescription. Il faut, dirons-nous, que cet apôtre qui n'a rien de commun avec le Créateur, il y a mieux, qui vient renverser le Créateur, s'annonce par une doctrine, un esprit, une volonté en opposition avec le Créateur; il faut qu'il prêche un autre Dieu, avec autant d'assurance qu'il met d'intervalle entre lui et la loi du Créateur. Il n'est pas vraisemblable qu'en décréditant le judaïsme, il n'ait pas déclaré au profit de quel dieu il le décréditait : eût-il été possible de déserter le Créateur sans savoir à quel dieu il fallait passer? Ainsi donc, ou le

Christ avait déjà révélé une autre divinité, et alors le témoignage de Paul devenait doublement indispensable, soit pour se faire reconnaître l'apôtre du Dieu révélé par le Christ, soit parce qu'il n'était pas permis à l'apôtre de cacher le Dieu qui avait déjà manifesté le Christ; ou bien celui-ci n'avait encore révélé aucune divinité inconnue, et alors nécessité d'autant plus impérieuse pour l'apôtre de promulguer un Dieu qui n'attendait plus d'autre prédicateur. Car sans doute le monde n'eût pas cru à un dieu sur lequel le Christ et l'apôtre ne se seraient pas expliqués.

Nous avons établi d'avance ces principes afin de démontrer, comme précédemment pour le Christ, que nul autre dieu n'a été prêché par l'apôtre. Au reste, la forme que l'hérésie a donnée à l'Evangile est déjà un préjugé qu'elle a mutilé les épîtres de Paul.

II. Nous aussi nous adoptons l'épître adressée aux Galates comme très-décisive contre le Judaïsme. En effet, l'abolition de la loi antique émane pour nous de la volonté providentielle du Créateur, ainsi que nous l'avons tant de fois démontré dans cette discussion, quand il s'est agit du renouvellement annoncé par les prophètes de notre Dieu. Que si le Créateur lui-même a déclaré d'avance que la loi antique céderait la place à la loi nouvelle; que si, d'un autre côté, le Christ, marquant l'époque qui sépare ces deux alliances, a dit : « La loi et les prophètes finissent à » Jean ; » limite commune de ces deux révolutions, dressée entre l'antiquité qui finit, et la nouveauté qui commence, il suit de toute nécessité que l'apôtre, prédicateur et instrument du Christ révélé depuis Jean, infirme l'alliance antique, et confirme la nouvelle. Donc, par là même, il ne promulgue d'autre foi que celle du Dieu Créateur, chez lequel était annoncée cette révolution. Ainsi, la loi mosaïque qu'il détruit, et l'Evangile qu'il travaille à édifier, vont directement contre le but de Marcion dans cette épître aux Galates où l'apôtre combat une foi qui, tout en admet-

tant le Christ du Créateur, gardait les antiques prescriptions du Créateur, parce qu'ils ne pouvaient se persuader encore que l'auteur de la loi l'anéantissait lui-même. Or, s'ils eussent appris de l'apôtre à connaître un Dieu tout-à-fait étranger, ils arrivaient d'eux-mêmes à cette conclusion, qu'adorateurs d'un autre dieu, ils devaient renoncer à la loi du dieu qu'ils avaient abandonné.

Je le demande. Qui admet un Dieu nouveau, tarde-t-il long-temps à savoir qu'il doit embrasser une discipline nouvelle? Il y a mieux. Comme les deux Testaments, l'ancien et le nouveau, s'accordaient à prêcher la même divinité, et que les variations commençaient uniquement à la discipline, toute la question roulait sur ce point : La loi du Créateur devait-elle être exclue par l'Evangile dans le Christ du Créateur? Enfin, supprimez cette différence, la question elle-même disparaît. La question une fois anéantie, tous, reconnaissant d'eux-mêmes que l'adoption de dogmes étrangers au Créateur entraînait nécessairement la renonciation aux dispositions du Créateur, quel motif restait-il à l'apôtre pour enseigner si formellement ce que la foi imposait d'elle-même? Ainsi donc, que l'abolition de la loi ancienne résulte des plans du Créateur, ce que nous démontrerons encore, cette épître n'a pas d'autre but que de l'enseigner. Si Paul n'y fait aucune mention du dieu nouveau, et quelle matière le demandait plus impérieusement, puisque pour motiver l'abolition de la loi ancienne, il lui suffisait de l'appuyer sur la prédication d'une divinité nouvelle, il est visible dans quel sens il dit : « Je m'é-» tonne que vous quittiez aussitôt celui qui vous a appelés » à la grâce de Jésus-Christ, pour suivre un autre évan-» gile. » Oui, différent dans ses cérémonies, mais le même dans son culte, différent dans sa discipline, mais le même dans sa divinité. C'est qu'en effet, l'Evangile du Christ avait pour but de convertir les hommes de la loi mosaïque à la grâce, et non du Créateur à un autre dieu. Car personne n'avait ruiné dans le cœur des Galates, le culte du Créa-

teur, pour que retourner à celui-ci, ce fût embrasser un autre évangile. En ajoutant qu'il « n'y avait pas d'autre » Evangile, » l'apôtre fournit une nouvelle preuve à la vérité qu'il défend. En effet, le Créateur a promis par la bouche d'Isaïe l'Evangile nouveau : « Va, monte sur la » montagne, toi qui évangélises Sion ; élève la voix, toi qui » portes la bonne nouvelle à Jérusalem. » Il s'adresse ainsi à la personne de ses apôtres : « Qu'ils sont beaux les pieds » de ceux qui évangélisent la paix, de ceux qui annoncent » à Sion la promesse des biens ! » De ceux qui prêchent l'Evangile aux nations, sans doute. « Les nations placeront » leur espoir dans son nom. » Quel est ce nom sacré ? Celui du Christ, auquel il a dit : « Je t'ai établi la lumière » des nations. »

— Cet Evangile, quel qu'il fût, dès que l'apôtre le défend, appartient au dieu nouveau.

— Mais voilà deux évangiles créés au profit de deux divinités contraires ; l'apôtre a donc été un imposteur quand il a déclaré « Il n'en existe pas d'autre, » puisqu'il y en a un second ; ne pouvait-il pas établir par d'autres démonstrations l'existence de l'Evangile, sans affirmer qu'il n'y en avait pas d'autre ?

— Aussi l'apôtre se hâte-t-il d'ajouter : « Quand un » ange venu du ciel vous annoncerait un évangile différent » de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit ana- » thème ! » Il savait que le Créateur lui-même évangéliserait.

— Ici tu ne fais que t'embarrasser davantage ; te voilà pris à tes propres filets. Affirmer l'existence de deux évangiles n'est pas d'un homme qui vient de déclarer qu'il n'y en avait qu'un. Et cependant les paroles d'un homme qui s'est mis en avant lui-même sont claires. « Quand nous » vous annoncerions nous-même, ou qu'un ange descendu » du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui » que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! » Il a parlé ainsi pour servir d'exemple ; d'ailleurs, s'il ne devait pas lui-même évangéliser autrement, un ange ne

le pouvait pas davantage. Il a prononcé le mot d'ange pour faire voir qu'il fallait encore moins croire un homme, puisqu'on ne devait croire ni un ange ni un apôtre ; il ne l'appliquait pas à l'Evangile du Créateur. Passant à sa conversion, et racontant comment l'apôtre avait remplacé le persécuteur, il confirme le passage des Actes des apôtres, où on lit ce qui fait le sujet de l'épître aux Galates : « Plu-» sieurs des pharisiens qui avoient embrassé la foi, se » levèrent, disant qu'il fallait les circoncire et leur com-» mander de garder la loi de Moïse. Les apôtres donc s'as-» semblèrent pour délibérer sur cette question. Ils décla-» rèrent, d'après l'autorité de l'Esprit saint, qu'il ne » fallait point imposer aux disciples un joug que les pères » eux-mêmes n'avaient pu porter. » Si les Actes des apôtres parlent sur ce point comme Paul, il n'est que trop visible pourquoi vous les récusez. C'est que ne proclamant pas d'autre dieu que le Dieu Créateur, la certitude que la promesse de l'Esprit saint a eu son accomplissement, n'a pas d'autre autorité que celle des Actes. Que, d'une part, ils s'accordent avec l'apôtre pour rendre à sa mission le témoignage qu'il se rend lui-même ; que de l'autre ils soient en contradiction avec lui, quand ils affirment la divinité du Christ du Créateur, rien là de vraisemblable. Instruit par les apôtres eux-mêmes à ne pas prescrire les observances de la loi mosaïque, Paul suivit pas à pas leur prédication.

III. Il y a mieux. Quatorze ans après, c'est lui-même qui l'écrit, il monte à Jérusalem pour se placer sous le patronage de Pierre et des autres apôtres, et conférer avec eux de son Evangile, « de peur d'avoir travaillé si long-» temps ou de travailler encore en vain, » s'il évangélisait les nations hors de la forme apostolique. Le désir d'avoir leur sanction et leur reconnaissance est-il assez marqué ?

— Mais Paul déclare qu'on n'obligea point Tite à se faire circoncire.

Les Marcionites concluraient-ils de ces paroles une affection secrète pour le judaïsme? Paul commence par montrer que, par suite de leur respect pour la loi, ceux qu'il appelle « faux-frères, introduits par surprise, » et ne cherchant qu'à maintenir la loi, sans doute par une foi entière au Créateur, agitaient seulement la question de la Circoncision. Ils pervertissaient donc l'Evangile, non par l'interprétation de quelques textes favorables à un Christ fils du Créateur, mais par la conservation de l'ancienne loi, tant ils respectaient cette loi du Créateur. Aussi l'apôtre dit-il : « Quoiqu'il y eût de faux frères qui s'étaient » introduits par surprise, et qui s'étaient glissés parmi » nous pour observer la liberté que nous avons en Jésus-» Christ, et nous réduire en servitude; néanmoins nous » ne leur cédâmes pas, même pour un moment, et nous » refusâmes de nous assujettir à leurs exigences. » En effet, examinons avec quelque soin le sens et son motif : nous saisirons bientôt en quoi était corrompue l'Ecriture. L'apôtre commence par dire : « Mais on n'obligea point Tite » qui était avec moi, et qui était gentil, à se faire circon-» cire; » puis il ajoute : « Et quoiqu'il y eût là de faux » frères, etc. » Il débute par rendre compte d'un fait contradictoire, et il explique les motifs de sa détermination; ce qu'il n'aurait ni fait, ni expliqué, si la circonstance qui l'a fait agir n'eût pas eu lieu.

— « Eh bien, répondez! si de faux frères ne s'étaient » pas glissés par surprise parmi eux pour observer la li-» berté qu'ils avaient en Jésus-Christ et les réduire en » servitude, ils auraient donc cédé? »

— Je ne l'imagine pas. Ils cédèrent parce qu'il se trouvait là des hommes dont le salut réclamait cette condescendance. Il fallait venir au secours d'une foi grossière encore, et incertaine si la loi antique demeurait en vigueur. L'apôtre d'ailleurs ne craignait-il pas « de travailler » ou d'avoir travaillé inutilement? » Ces faux frères qui tendaient des piéges à la liberté chrétienne, durent donc

être frustrés dans leurs espérances, lorsqu'ils cherchaient à l'asservir au joug du judaïsme, avant que Paul se fût assuré qu'il n'avait pas travaillé inutilement, avant que ses devanciers lui donnassent la main en signe d'unité, avant qu'il reçût de leur sanction l'apostolat des Gentils. Il fut donc obligé de céder pour un moment. Voilà pourquoi il fit circoncire Timothée, et introduisit des hommes rasés dans le temple, circonstances mentionnées dans les *Actes*, et tellement vraies qu'elles s'accordent avec cette déclaration de l'apôtre : « Je me suis fait juif avec » les Juifs pour gagner les Juifs, et je vis sous la loi an- » cienne, à cause de ceux qui vivent sous cette loi. » De même pour compatir à la faiblesse de ces faux frères, il se fit en dernier lieu « tout à tous, afin de les gagner tous » à son Dieu. » Si telle est l'interprétation nécessaire de la diversité de sa conduite, point de doute que Paul ne soit le prédicateur du même Dieu et du même Christ, dont il retient pour un moment les antiques cérémonies, quoiqu'il les regarde comme abrogées. Il n'eut pas manqué de les répudier sur-le-champ, s'il eût annoncé un dieu nouveau. Ainsi Pierre, Jacques et Jean condamnent Marcion quand « ils donnent la main à Paul » dans ce traité où se distribuant les fonctions de l'apostolat, ils conviennent que Paul évangélisera les Gentils, et eux le peuple de la circoncision. Ils recommandent seulement à Paul « de se souvenir des pauvres. » « Des pauvres ! » Nouveau trait de conformité avec l'Evangile du Créateur, si miséricordieux pour les indigents, comme nous l'avons prouvé dans la réfutation de ton évangile. Tant il est vrai que la question roulait uniquement sur la loi, puisqu'il s'agissait seulement de la partie de la loi qu'il convenait de garder.

— Mais il reprocha publiquement « à Pierre de ne pas » marcher droit dans la vérité de l'Evangile. »

— Assurément il le réprimanda, mais pourquoi ? Uniquement pour son inconstance au sujet des aliments que

Pierre permettait ou défendait selon la qualité des personnes, redoutant les hommes de la circoncision, mais non parce qu'il pervertissait la foi à la divinité : car il aurait résisté bien plus fortement sur ce point, lui qui n'avait point ménagé Pierre dans une discussion de bien moindre importance. Après de pareils témoignages, que prétendent les Marcionites ? Laissons l'apôtre poursuivre, lorsqu'il déclare « que l'homme n'est pas justifié par les » œuvres de la loi, mais par la foi ; » la foi de ce même Dieu cependant qui a donné la loi. Eût-il travaillé à séparer la foi de la loi, lorsque la différence de divinités suffisait pour cette séparation, si cette différence eût existé ? C'est avec raison « qu'il ne réédifiait pas ce qu'il avait dé» truit. » La loi antique a dû tomber le jour où la voix de Jean cria dans le désert : « Préparez les voies du Seigneur, » afin que les vallées soient comblées, les collines et les » montagnes abaissées, les chemins tortueux et âpres, » redressés et aplanis ; » ce qui voulait dire que les difficultés de la loi feraient place aux facilités de l'Evangile. Il se rappelait que le temps prédit par le Psalmiste était arrivé : « Brisons leurs liens ; rejetons loin de nos têtes le » joug qu'ils ont porté. Pourquoi les nations se sont-elles » levées en tumulte ? pourquoi les peuples ont-ils médité » de vains complots ? Les rois de la terre se sont agités, » et les princes se sont rassemblés contre le Seigneur et » contre son Christ, afin que l'homme soit justifié par la » liberté de la foi, et non sous le joug de la loi ancienne, » parce que le juste vit de la foi ; » Le prophète Habacuc l'avait dit avant Paul. Voilà donc l'apôtre qui confirme les oracles des prophètes, de même que le Christ les accomplit. La foi « par laquelle vivra le juste » émane donc du même Dieu qui a donné la loi dans laquelle personne n'est justifié. Conséquemment, si « la malédiction réside » dans la loi, et la bénédiction dans la foi, » tu trouves l'une et l'autre chez le Créateur. « Voilà que j'ai placé » devant toi, dit-il à son peuple, la malédiction et la bé-

» nédiction. » L'expliqueras-tu par la diversité des dieux ? non. Il y a différence dans les choses, il n'y en a pas dans leurs auteurs. Malédiction ou bénédiction, tout découle d'un seul principe.

— Mais le Christ s'est fait malédiction pour nous !

— Ces paroles, dans la bouche de l'apôtre, en nous donnant gain de cause, prouvent invinciblement la foi au Créateur. Je m'explique. De ce que le Créateur a dit anciennement : « Malédiction à quiconque est suspendu » au bois, » il ne s'ensuivra pas que le Christ appartienne à une autre divinité, ni que le Créateur l'ait déjà maudit d'avance dans la loi. Comment le Créateur eût-il maudit long-temps avant son apparition un dieu dont il n'avait pas l'idée ? Pourquoi ne conviendrait-il pas plutôt au Créateur d'avoir livré son propre fils à une malédiction sortie de sa bouche, qu'au tien d'avoir soumis son fils à la malédiction, et cela pour le salut d'une créature étrangère ?

Cette conduite du Créateur à l'égard de son fils te paraît cruelle ! L'est-elle moins de la part de ton dieu ? Ou bien, non, elle est raisonnable dans le tien. Mais alors n'est-elle pas raisonnable et plus raisonnable dans le mien ? On croira plus aisément que le même Dieu qui avait mis autrefois la malédiction et la bénédiction devant l'homme, a pourvu au salut de l'homme par la malédiction du Christ, qu'on ne supposera l'une et l'autre chez un Dieu qui n'en a jamais prononcé le nom. « Nous avons » donc reçu une bénédiction spirituelle par cette foi au » Créateur, dit-il, selon laquelle doit vivre le juste. » Voilà ce qui me fait dire que la foi appartient au Dieu qui avait, dans l'ancien Testament, figuré la grâce de la foi.

Mais lorsqu'il ajoute : « Parce que vous êtes tous enfants » de la foi, » il montre ce que l'habileté de l'hérétique avait autrefois supprimé, savoir, le passage où l'apôtre affirme que nous sommes les enfants d'Abraham par la foi, ce qui l'amène à nous appeler encore ici les enfants de la

foi. Et de quelle foi, sinon de celle d'Abraham ? En effet, « si Abraham crut à la parole de Dieu, si sa foi lui fut » imputée à justice, méritant ainsi d'être le père de nom- » breuses nations; » si nous-mêmes, en croyant à ce Dieu, nous sommes justifiés comme Abraham, et obtenons la vie dont il est dit : « Le juste vit de la foi ; » il ne faut pas chercher d'autre explication. L'apôtre nous a appelés précédemment « enfants d'Abraham, » parce qu'il est notre père dans la foi. Ici il nous nomme les enfants de cette même foi, au nom de laquelle il avait été promis à Abraham qu'il serait le père des nations.

D'ailleurs, proscrire la circoncision de la chair, n'était-ce pas nous déclarer enfants d'Abraham, qui avait cru à la parole divine dans l'intégrité de sa chair?

Enfin, la foi d'un dieu qui n'a rien de commun avec le nôtre, ne pouvait emprunter à notre Dieu des dogmes qu'elle repousse, ni imputer la foi à justice, ni faire vivre les justes de la foi, ni proclamer les Gentils enfants de la foi. La foi ancienne et la foi nouvelle appartiennent donc tout entières, le sens le dit assez, à ce dieu qui les avait déjà manifestées l'une et l'autre par la vocation d'Abraham.

IV. Il poursuit : « Mes frères, je parle ici à la manière » de l'homme. Lorsque nous étions encore enfants et placés » sous les premiers éléments, il fallait nous y soumettre. » Ce n'est pas là une figure de langage ordinaire, ni une allégorie, mais la simple vérité. En effet, quel est l'enfant, et les Gentils sont-ils autre chose? quel est l'enfant qui ne soit assujetti aux éléments du monde et ne les adore au lieu de la Divinité?

Mais ce qui milite pour nous, c'est quand il dit, à la manière de l'homme : « Toutefois personne ne viole le testa- » ment d'un homme, ou n'y ajoute. » En donnant l'exemple d'un testament humain, que l'on maintient, il défendait le testament divin. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à celui « qui devait naître de lui. » Saint Paul ne dit pas, « *aux races,* » comme s'il eût voulu en

marquer plusieurs; mais « *à sa race,* » comme en parlant d'un seul : et ce « fils de sa race, » c'est le Christ. Que Marcion rougisse de ses altérations. Je me trompe, lui prouver l'audace de ses suppressions est chose inutile, quand les passages que sa main a épargnés servent à le mieux réfuter encore.

« Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a en- » voyé son Fils. » Toujours celui qui créa la succession des siècles dont se compose le temps; qui disposa les soleils, les lunes, les astres et les constellations, pour servir de régulateur à sa durée; qui enfin arrêta d'avance et prophétisa que l'avénement de son fils aurait lieu vers la fin des siècles. Ecoutons Joël : « Vers la fin des temps, dit-il, le » soleil brillera sur la montagne de Sion, et je répandrai » mon esprit sur toute chair. » A celui de qui relèvent la fin et l'origine des temps d'attendre avec patience qu'ils soient accomplis! Mais ton Dieu oisif, sans œuvres, sans prédication, sans âges, qu'a-t-il fait pour contribuer à l'accomplissement des temps? Rien, diras-tu. Mais alors quelle stérile impuissance que d'attendre les révolutions marquées par un autre, esclave des volontés du Créateur?

Dans quel but Dieu « a-t-il envoyé son Fils? » Pour racheter « ceux qui étaient sous la loi, » c'est-à-dire « pour » rendre droits les sentiers tortueux, pour aplanir les rabo- » teux, selon Isaïe; pour que les cérémonies anciennes » disparussent devant une loi nouvelle, » ajoute le même prophète. « La loi est sortie de Sion, et la parole du Sei- » gneur de Jérusalem, afin que de Gentils que nous étions, » nous devinssions les enfants adoptifs; » car les Gentils n'étaient pas les enfants. « Il sera la lumière des nations, » et les nations espéreront dans son nom. » Aussi, pour attester que nous sommes les enfants, « Dieu a envoyé » dans nos cœurs son esprit qui crie : Mon père! mon » père! Vers la fin des derniers temps, dit-il, je répan- » drai mon esprit sur toute chair. » A qui la grâce, sinon à l'auteur de la promesse? Quel est le père, sinon celui

qui est en même temps le Créateur? Après tant de richesses, « il ne fallait pas retourner à des éléments faibles » et grossiers. »

La langue romaine elle-même donne le nom *d'éléments* aux premières connaissances. Conséquemment, Paul ne cherchait point à les détourner de leur dieu en insultant à ces éléments. Quand il dit plus haut aux Galates : « Vous » serviez des dieux qui ne le sont pas véritablement, » il leur reprochait leurs dispositions à la superstition, et le culte des choses créées, sans vouloir attaquer pour cela le Créateur.

Mais qu'il entende par ces éléments les premières notions de la loi, il le déclare lui-même dans ces termes : « Vous observez les jours et les mois, les saisons et les » années ainsi que les sabbats, » c'est-à-dire, à mon jugement, l'abstinence de certaines viandes, les jeûnes et les fêtes solennelles. En effet, ces observances et la circoncision elle-même, devaient cesser en vertu des décrets du Créateur. J'ouvre Isaïe : « J'ai horreur de vos calendes et de vos so- » lennités, dit-il; elles me sont intolérables. Je suis las » de les souffrir. » — Même langage dans les prophètes Amos et Osée. « Je hais, je déteste vos jours de fête; Je ne » puis respirer l'encens de vos solennités. — Je ferai taire » la joie de Sion, ses solennités, ses néoménies, son sabbat » et ses fêtes. »

— Quoi! anéantir de sa propre main ce qu'il avait édifié!

Oui, plus que tout autre; ou si un autre l'a détruit, il a secondé l'intention du Créateur, en détruisant ce que le Créateur avait condamné. Mais il ne s'agit pas de savoir pourquoi le Créateur a brisé les lois qu'il avait établies d'abord. Il nous suffit d'avoir prouvé qu'il se proposait de les abolir, pour attester que l'apôtre n'a rien entrepris contre le Créateur, l'abrogation venant du Créateur lui-même.

Il arrive souvent aux voleurs de laisser échapper dans leur fuite une partie de leur butin, qui sert ensuite à les

dénoncer. Même chose est arrivée à Marcion. Il a oublié les promesses faites à Abraham, dont l'apôtre parlait tout à l'heure. Quoiqu'il ait altéré ce texte, il n'en est pas cependant qu'il lui importât davantage de supprimer. En effet, « Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave, l'autre de la » femme libre; mais celui qui naquit de l'esclave, naquit » selon la chair; et celui qui naquit de la femme libre, na- » quit en vertu de la promesse. Tout ceci est une allégorie, » en d'autres termes, un discours dont le sens est caché. Ces deux femmes figurent « les deux alliances, » ou les deux révélations, ainsi qu'on l'interprète. « La première a été » établie sur le mont Sina, et n'engendre que des es- » claves. » Elle était particulière à la synagogue des Juifs, en vertu de la loi. « La seconde s'élève au-dessus de toutes » les principautés, de toutes les puissances, de toutes les » vertus, de toutes les dominations et de tout ce qu'il y a » de plus grand, soit dans le siècle présent, soit dans le » siècle futur. » C'est notre mère, « la sainte Eglise, qui » a reçu nos promesses. » Voilà pourquoi l'apôtre ajoute : « Aussi, mes frères, nous ne sommes plus les enfants » de l'esclave, mais de la femme libre. » Paul a donc prouvé dans ce passage que la noblesse du christianisme a son allégorique et mystérieuse origine dans le fils d'Abraham né de la femme libre, de même que la servitude légale du judaïsme dans le fils de l'esclave; conséquemment, que les deux alliances proviennent du même Dieu, chez lequel on trouve la première ébauche des deux alliances.

Ces paroles elles-mêmes : « C'est Jésus-Christ qui nous » a donné cette liberté, » n'indiquent-elles pas que l'auteur de notre liberté d'aujourd'hui, est le même que notre maître d'hier? Galba lui-même ne se permit jamais d'affranchir des esclaves qui ne lui appartenaient pas; il eût mieux aimé soustraire à son pouvoir impérial des hommes libres. Le don de la liberté viendra donc de celui qui tenait dans ses mains la servitude de la loi. Qu'y a-t-il de plus conforme à la sagesse? Il ne convenait pas que des

affranchis fussent une seconde fois soumis au joug de la servitude, c'est-à-dire aux fardeaux de la loi. L'oracle du Psalmiste avait eu déjà son accomplissement : « Brisons les » liens qui les enchaînent et rejetons leur joug loin de » nous ! Les rois de la terre se sont levés, les princes se » sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ. »

A des hommes délivrés de la servitude, l'apôtre continuait donc d'enlever la marque de la servitude, la circoncision. Il avait pour lui l'autorité de la prophétie. Il se souvenait de cette recommandation de Jérémie : « Recevez » la circoncision du cœur. » Moïse avait dit également : « Ayez soin de circoncire la dureté de votre cœur, » et non pas votre chair.

Enfin si l'apôtre répudiait la circoncision, parce qu'il était l'envoyé d'un autre Dieu, pourquoi déclarer que ni « la circoncision ni l'incirconcision ne seraient en Jésus-» Christ ? » Il aurait dû, en effet, donner la préférence à la rivale de celle qu'il attaquait, s'il venait au nom du dieu ennemi de la circoncision. Mais l'incirconcision et la circoncision étaient attribuées au même dieu. Voilà pourquoi l'une et l'autre devenaient superflues dans le Christ par l'excellence de la foi ; de cette même foi dont il était écrit : « Toutes les nations croiront en son nom, » de cette même foi qu'il montre émanée du Créateur, lorsqu'il dit « qu'elle se perfectionne par l'amour. » En effet, veut-il parler de l'amour que nous devons avoir pour Dieu : « Tu » aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame et de » toutes tes forces ? » Je reconnais là le précepte du Créateur. Veut-il parler de l'amour du prochain ? « Tu aimeras » ton prochain comme toi-même. » Je reconnais là encore le précepte du Créateur.

« Celui qui met le trouble parmi vous sera jugé. » Par quel Dieu ? Par le Dieu très-bon ? mais il ne juge pas. Par le Créateur ? mais il ne condamnera pas le défenseur de la circoncision. Que s'il n'y a pas d'autre juge que le Créateur, les défenseurs de la loi ne seront donc

condamnés que par celui qui a voulu l'abrogation de la loi.

Que diras-tu maintenant si tu entends l'apôtre confirmer la loi comme il le doit? « Toute la loi, dit-il, est accom-» plie dans ce seul précepte : Vous aimerez votre prochain » comme vous-même. » Ou bien, s'il veut faire entendre par ce mot, « est accomplie, » qu'il ne faut plus l'accomplir, alors, il ne s'agit plus d'aimer son prochain comme soi-même. Ce précepte est abrogé en même temps que la loi. Mais non, il faut persévérer dans l'observation de ce commandement. Et alors la loi du Créateur a reçu l'approbation de son rival; ce rival, au lieu de l'abroger, l'a résumée, il l'a renfermée dans un seul commandement. Mais c'est encore l'auteur de la loi qui seul pouvait ainsi la réduire.

Quand l'apôtre dit plus bas : « Portez les fardeaux les uns » des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-» Christ; » si cela n'est possible qu'autant que l'on aime le prochain comme soi-même, il est évident que ce précepte : « Tu aimeras le prochain comme toi-même, » ou son équivalent : « Portez les fardeaux les uns des autres » est la loi du Christ, laquelle est aussi la loi du Créateur. Le Christ est donc le Christ du Créateur, puisque la loi de l'un se trouve la loi de l'autre.

« Ne vous y trompez pas! on ne se moque pas de Dieu. » Mais le dieu de Marcion peut être insulté par le premier venu, incapable qu'il est de colère et de vengeance. « L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé. » Donc Dieu est tout à la fois le rémunérateur et le vengeur. « Ainsi, ne nous lassons pas, et, pendant que nous en » avons le temps, faisons le bien. » Viens déclarer maintenant que le Créateur n'a pas ordonné de faire le bien, ou qu'une doctrine différente témoigne d'une divinité différente. Or, si c'est lui qui promet la rétribution, il faut également attendre de lui la moisson de vie, ou la moisson de corruption. « Nous moissonnerons en son temps, »

ajoute-t-il, parce que, suivant l'Ecclésiaste, « à chaque » chose son temps. » « Le monde est crucifié, » pour moi, serviteur du Créateur; le monde, et non le dieu du monde! « Et moi je suis crucifié au monde; » au monde, et non au dieu du monde! L'apôtre a dit le monde, pour la vie du monde. Y renoncer, c'est nous percer tour à tour et nous donner réciproquement la mort. Et par le monde, il désigne les persécuteurs du Christ. Mais lorsqu'il ajoute : « Je » porte sur mon corps les marques de Jésus-Christ, » (dès-lors stigmates corporels) si ces marques sont corporelles, le Christ avait donc, non pas une chair fantastique, mais un corps réel et véritable.

V. L'examen préliminaire de l'épître qui précède m'a conduit à ne rien dire du titre qu'elle porte, certain que cette discussion pourra se représenter ailleurs, surtout quand il s'agit d'un titre commun à toutes les épîtres, et le même pour chacune d'elles. L'apôtre, en effet, ne salue pas ceux auxquels il écrit par la formule ordinaire, mais par le salut « de la grâce et de la paix. » Je ne dis pas : qu'y avait-il de commun entre une coutume judaïque encore existante, et le destructeur du judaïsme? Car aujourd'hui encore, les Juifs s'abordent au nom de la paix, et c'est ainsi qu'autrefois ils se saluaient, comme nous le voyons par les Ecritures. Mais il me devient évident que l'apôtre, par cette déclaration, confirmait l'oracle du Créateur : « Qu'ils » sont beaux les pieds de ceux qui annoncent les biens, de » ceux qui annoncent la paix! » Le héraut qui proclamait l'apparition des biens, c'est-à-dire le don de la grâce de Dieu, savait bien que celle-ci était préférable à la paix. Mais comme, « en les proclamant au nom de Dieu notre » Père et de notre Seigneur Jésus, » il emploie des mots communs à l'un et à l'autre et applicables à nos mystères, il sera impossible de discerner quel est « ce Dieu notre » Père, » quel est « ce Seigneur Jésus, » à moins d'appeler à notre secours les propriétés qui les distinguent.

Je remarque d'abord que nul autre ne mérite le nom

de Seigneur et de Père, excepté le Créateur et le maître de l'homme, ainsi que de l'universalité des êtres. En second lieu, le titre de Seigneur convient encore au Père, en vertu de la puissance et de l'autorité paternelles, inhérentes au père, et qui passent du père au fils. Enfin, non-seulement la grâce et la paix appartiennent au Dieu qui les fait promulguer, mais encore à celui qui a reçu l'outrage. La grâce suppose l'offense ; qui dit paix déclare qu'il y a eu guerre : or, n'est-il pas vrai qu'Israël, en transgressant la loi, et que le genre humain tout entier, en perdant le souvenir de sa nature, avait péché et s'était révolté contre le Créateur ? Mais le dieu de Marcion n'a pu être insulté. On n'insulte point un dieu que l'on ne connaît pas, et qui dès-lors ne peut s'irriter. Quelle grâce donc attendre de qui n'a point offensé ? Quelle paix pour celui qui ne s'est point révolté ? « La prédication de la Croix, dit l'Apôtre, est une » folie pour ceux qui se perdent ; mais pour ceux qui se » sauvent, elle est la vertu et la sagesse de Dieu. » Puis il ajoute, pour nous montrer d'où cela provenait : « C'est » pourquoi il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et » je rejetterai la science des savants. » Si cet oracle est du Créateur ; si le dogme de la Croix a été regardé comme une folie ; donc la Croix et le Christ attaché à la Croix ont un rapport immédiat avec le Créateur qui a prédit par ses prophètes les mystères de la Croix. Veux-tu que le Créateur avec son hostilité prétendue ait confondu la sagesse, afin que la Croix du Christ, son antagoniste, fût traitée de folie ? Fort bien. Mais explique-moi par quel hasard le Créateur a pu annoncer d'avance le crucifiement d'un Christ avec lequel il n'avait rien de commun, et dont il ignorait l'existence lorsqu'il l'annonçait ?

Autre sujet d'étonnement. Je vois ceux qui croient au dieu nouveau, d'humeur si débonnaire et incapable de s'irriter, obtenir le salut en croyant que la Croix est la vertu et la sagesse de Dieu, tandis que d'autres le perdent avec l'opinion que la Croix du Christ est une folie. Com-

ment cela se fait-il, si le Créateur n'intervient pas ici pour châtier les offenses d'Israël ou du genre humain, en confondant la sagesse et la prudence humaines? Les deux textes suivants de l'apôtre confirmeront cette vérité : — « Dieu » n'a-t-il pas confondu la sagesse de ce monde? » — « En » effet, Dieu voyant que le monde avec sa sagesse ne l'avait » point connu dans sa sagesse, il lui a plu de sauver par » la folie de la prédication ceux qui croiraient. » Mais d'abord un mot sur cette expression *le monde*, puisque la rare sagacité des Marcionites entend par là le Créateur du monde. Pour nous, conformément aux habitudes du langage qui prend le plus souvent le contenant pour le contenu, ce mot signifie tout simplement l'homme qui habite le monde. Le cirque a poussé un cri; le forum a parlé; la basilique a frémi : qu'est-ce à dire? ceux qui se trouvaient là. Conséquemment, puisque c'est l'homme, habitant du monde, et non pas le Dieu Créateur de celui-ci, qui dans sa sagesse n'a point connu le dieu qu'il aurait dû connaître, le juif par la sagesse des Ecritures divines, l'idolâtre par la sagesse des œuvres de Dieu, c'est donc le même Dieu, qui, méconnu dans sa sagesse, résolut de confondre la sagesse humaine en sauvant tous ceux qui croiraient à la folie de la prédication de la Croix. Pourquoi? « Parce que » les Juifs demandent des miracles, » lorsque déjà l'infaillibilité divine leur était prouvée par tant de prodiges; « parce que les Grecs courent après la sagesse, » leur sagesse, et non celle de Dieu.

D'ailleurs, s'il s'agissait ici de la promulgation du Dieu nouveau, quelle eût été la faute des Juifs en réclamant des prodiges pour appuyer leur foi? en quoi les Grecs eussent-ils été si coupables de rechercher une sagesse qui fortifiât leurs convictions? Ainsi l'aveuglement des Juifs et des Gentils atteste le « Dieu jaloux et vengeur » qui, par un châtiment juste, a confondu la sagesse du monde. Que si les motifs appartiennent au même Dieu dont on allègue les Ecritures, j'en conclus que l'apôtre « *par ce*

» *Dieu qui n'a pas été compris* » veut que nous entendions le Créateur de la terre.

Il y a mieux. Lorsqu'il prêche le Christ qui est un scandale pour les Juifs, fait-il autre chose que de confirmer à son sujet la prophétie du Créateur disant par la bouche d'Isaïe : « Voilà que j'ai placé dans Sion une pierre d'achop» pement, une pierre de scandale, et cette pierre c'est » Jésus-Christ? » Marcion a conservé ces paroles. Or, quelle est « la folie de Dieu plus sage que les hommes, » sinon la Croix et la mort du Christ ? Quelle est « la faiblesse » de Dieu plus forte que l'homme, » sinon la naissance et la chair d'un Dieu? D'ailleurs, si le Christ n'est point né d'une vierge, s'il n'a point pris une chair véritable, et si dans cette chair il n'endura ni la croix ni la mort réellement, dès-lors, où sont en lui la folie et l'infirmité? Peut-on dire encore que « Dieu a choisi ce qu'il y a de moins sage selon le monde « pour confondre les sages; de » plus faible selon le monde pour confondre les forts; de » plus vil et de plus méprisable selon le monde et ce qui » n'était pas, c'est-à-dire ce qui n'était pas véritablement, » pour confondre ce qui est, c'est-à-dire encore, ce qui est » véritablement? » Dieu, en effet, n'a rien créé qui soit petit, vil et méprisable. Réservons ces mots pour ce qui vient de l'homme. On peut aussi chez le Créateur accuser le passé de petitesse, de folie, d'infirmité, de bassesse et de néant. Connaissez-vous chose plus extravagante et plus infirme que l'injonction de sacrifices sanglants et d'holocaustes dont l'odeur montait vers le ciel? Quoi de plus abject que la purification de quelques misérables vases et grabats? quoi de plus déshonorant que la flétrissure de la circoncision sur une chair déjà flétrie? quoi d'aussi bas que le précepte du talion? quoi d'aussi misérable que l'interdiction de tel ou tel aliment? Chaque hérétique, si je ne me trompe, insulte à l'ancien Testament tout entier. « Car » Dieu a choisi ce qui est le moins sage selon le monde, » pour confondre la sagesse. » Chez le dieu de Marcion,

rien de semblable. Sa jalousie ne confond pas les contraires par les contraires, « de peur que toute chair ne se glorifie » devant lui, afin que, selon qu'il est écrit, celui qui se » glorifie ne se glorifie que dans le Seigneur. » Dans lequel des Seigneurs? Sans doute dans celui qui a donné ce précepte, à moins que le Créateur n'ait recommandé de se glorifier dans le Dieu de Marcion.

VI. L'apôtre, par ces différents passages, nous montre donc « de quel Dieu il prêche la sagesse aux parfaits. » Il n'en faut point douter, c'est « la sagesse du Dieu qui détruit » la sagesse des sages, qui rejette la science des savants, » qui confond la sagesse du monde en choisissant ceux que » le monde répute insensés, pour les faire servir au salut. » Par cette sagesse cachée, Paul désigne celle que le monde prenait pour extravagance, opprobre, néant, et qui, enveloppée primitivement de figures, d'énigmes et d'allégories, devait se révéler plus tard dans le Christ, « placé » devant les nations comme un flambeau, » par le Créateur qui l'avait promis dans Isaïe : « Je produirai au grand » jour des trésors cachés et invisibles. » Que le Dieu qui n'a rien fait où il ait pu renfermer ces mystères, en ait caché quelqu'un néanmoins; c'est chose assez incroyable par soi-même. Donnez-lui une existence réelle : elle se trahira par quelque côté, à plus forte raison l'un ou l'autre de ses mystères. Il n'en va point ainsi du Créateur. Sa personne n'est pas moins connue que ses mystères; ils se déroulent publiquement devant Israël, mais ils avaient un sens voilé; la sagesse de Dieu résidait sous ces symboles au milieu des parfaits, attendant l'époque où elle devait se révéler, « mais prédestinée dans les conseils de Dieu avant tous les » siècles. »

A qui appartiennent les siècles, sinon au Créateur? Si, d'une part, les siècles se composent d'intervalles, et les intervalles de jour, de mois et d'années; d'autre part, les jours, les mois, les années sont marqués par la marche du soleil, de la lune et des astres, œuvres du Créateur;

et destinés par lui à cette fin. « Qu'ils servent de signes, » dit-il, pour marquer les mois et les années ! » Il suit de là que les siècles appartiennent au Créateur, et que tout dessein « prémédité avant les siècles, » ne peut provenir que du Créateur des siècles. Sinon, que Marcion nous prouve que les siècles relèvent de son Dieu, qu'il nous montre créé par lui un monde où se comptent les révolutions des âges, et qui soit comme l'urne des temps ; qu'il nous montre quelques astres, ou simplement leur lever. S'il échoue complètement, je reviens à lui demander : « Pourquoi ton Dieu a-t-il prédestiné notre gloire avant » les siècles du Créateur? » Qu'il eût prédestiné avant les siècles une gloire qu'il avait dessein de manifester avec le commencement des siècles, je le comprendrais. Mais du moment qu'il ne sort de son obscurité qu'après la consommation ou à peu près des siècles du Créateur, il y avait ineptie à préméditer avant les siècles, ou dans le cours des siècles, ce qu'il ne devait manifester qu'après l'expiration des siècles. Hâter le dessein et retarder l'exécution ne sont pas du même être. Ces deux termes, au contraire, s'accordent chez le Créateur. Il a pu prédestiner avant les siècles ce qu'il n'a révélé qu'à l'expiration des siècles. Pourquoi cela? Parce qu'outre la prédestination et la révélation, il a préludé à son œuvre par des figures, des allégories et des symboles dans des temps intermédiaires.

Mais l'apôtre ajoute : « Pour notre gloire, qu'aucun » des princes de ce monde n'a connue, puisque, s'ils l'eus- » sent connue, ils n'eussent jamais crucifié le maître de » la gloire. » L'hérétique en conclut que les princes de ce monde ont crucifié le Seigneur, ou le christ de l'autre dieu, pour que ce crime retombât sur le Créateur lui-même. Mais quiconque se rappellera ce que nous avons démontré plus haut, comment notre gloire découle du Créateur, devra tenir d'avance pour décidé que la gloire qui restait cachée dans les desseins du Créateur, a dû demeurer inconnue aux hommes, aux vertus et aux puis-

sances, sortis des mains du Créateur. Est-il si étrange que les serviteurs ignorent les desseins du maître? La chose est encore plus simple pour les anges apostats et pour le chef de la révolte. Je n'hésite point à déclarer qu'à cause de leur faute, ils ont été complètement étrangers aux dispositions du Créateur.

Mais il me répugne d'entendre par les « princes de ce » monde » les vertus et les puissances du Créateur, puisque l'apôtre assigne à ceux-ci l'ignorance. Or le démon, suivant notre Evangile, connaissait Jésus lorsqu'il le tenta ; et d'après celui qui nous est commun avec les Marcionites, l'esprit mauvais « savait qu'il était le saint de » Dieu, qu'il se nommait Jésus, et qu'il était venu pour » leur perte. »

Marcion veut-il que la parabole « du fort armé dont » triomphe un plus fort que lui en le dépouillant de ses » armes, » s'applique au Créateur? Dès-lors le Créateur n'a pu ignorer plus long-temps le Dieu de la gloire, puisqu'il a été vaincu par lui. Il n'a pu davantage attacher à la croix celui dont il n'a pu triompher. Que reste-t-il à dire ? A mon avis, que les vertus et les puissances du Créateur ont crucifié sciemment le Christ Dieu de la gloire, poussées par cet excès de malice et de rage qui arme parfois contre leurs maîtres les esclaves les plus pervers. En effet, il est écrit dans l'Evangile chrétien : « Satan » entra dans Judas. » Suivant Marcion, l'apôtre, dans ce passage, ne permet pas d'attribuer aux vertus du Créateur l'ignorance par rapport au Seigneur de la gloire, parce qu'il n'a pas l'intention de les désigner par ces mots : « les princes de ce monde. » Si l'apôtre n'a pas entendu parler des puissances immatérielles, donc il a voulu désigner celle de la terre. Donc il avait en vue et le peuple le plus illustre, quoique parmi les nations il ne fût pas au premier rang, et ses chefs, et son roi Hérode, et Pilate lui-même, qui présidait au nom de la majesté romaine, la plus haute puissance de la terre. Ainsi l'édifice de nos

démonstrations s'élève sur les ruines des arguments contraires.

Soutiendras-tu encore que notre gloire est la gloire de ton dieu chez qui elle demeura cachée ! Mais je te le demande, pourquoi ton dieu et l'apôtre emploient-ils encore le même genre de témoignages ? qu'a-t-il à démêler avec les maximes des prophètes ? « Qui connaît l'esprit du Sei» gneur et lui sert de conseiller ? » Tu viens d'entendre Isaïe. Qu'y a-t-il de commun entre les exemples de ton Dieu et du nôtre ? « S'il se déclare un habile architecte, » nous le retrouvons dans le propagateur de la doctrine divine du Créateur dont parle Isaïe en ces mots : « Entr'autres » appuis, j'enlèverai à Jérusalem l'habile architecte. » N'est-ce pas Paul lui-même qui était alors désigné comme l'architecte enlevé de la Judée, c'est-à-dire au judaïsme, pour élever l'édifice du christianisme et poser « le fonde» ment unique, qui est Jésus-Christ. » Eh bien ! le Créateur le signale d'avance par la bouche du même prophète : « J'établirai pour fondement dans Sion une pierre pré» cieuse et choisie : qui s'appuiera sur elle ne sera point » ébranlé. »

Diras-tu qu'au lieu de désigner son Christ, fondement futur de quiconque croirait en lui selon qu'il « aurait » bâti sur ce fondement » une bonne ou mauvaise doctrine, et « qui sera éprouvé dans ses œuvres par la » flamme, » et récompensé après avoir passé par le feu ; diras-tu qu'il ne s'agit que d'une créature terrestre ? Mais il est toujours question du Créateur. « Notre édifice, dit» il, sera éprouvé par le feu. » Le fondement de cet édifice n'est point autre que son Christ. — « Ignorez-vous que » vous êtes le temple de Dieu et que l'esprit de Dieu ha» bite en vous ? » Si l'homme, en tant que propriété, ouvrage, ressemblance et image de Dieu, terre façonnée par ses mains, ame née de son souffle, appartient tout entier au Créateur, il faut, dans la supposition où nous ne serions pas le temple de Dieu, que la divinité de Marcion

habite un domaine usurpé. « Si quelqu'un profane le » temple de Dieu, il sera profané à son tour ; » par le Dieu du temple, apparemment. Je trouve ici un vengeur : c'est avoir trouvé un Créateur. « Soyez insensés pour être » sages. » Pourquoi ? « parce que la sagesse du monde est » une folie aux regards de Dieu. » De quel Dieu ? Quand bien même nous n'aurions pas pour nous les textes prophétiques, un nouveau témoignage déposerait ici en notre faveur. En effet, il est écrit : « Je surprendrai les sages » dans leur malice. » Et ailleurs : « Dieu sait que les » pensées des sages sont vaines. » Nous avons donc établi solidement que Paul, à moins d'enseigner notre Dieu, n'avait aucune raison d'emprunter les maximes d'un Dieu qu'il devait détruire : « Que personne donc ne mette sa » gloire dans les hommes. » Nouvelle conformité avec la loi du Créateur : « Malheureux, s'écrie-t-elle, l'homme qui » place sa confiance dans l'homme ! Il vaut mieux se fier » à Dieu qu'à l'homme. » Même recommandation lorsqu'il s'agit de le glorifier.

VII. « Il éclairera les ténèbres les plus profondes ; » oui, par son Christ, puisqu'il a promis que le Christ illuminerait toutes choses. Il s'est représenté lui-même sous la figure d'un flambeau qui « interroge les reins et les » cœurs. Chacun recevra de lui la louange qui lui est » due, » la louange et le blâme, comme il convient à un juge.

— Au moins, vous en conviendrez, dis-tu, Paul, dans le passage suivant, entend par le monde le Dieu du monde : « Nous avons été donnés en spectacle au monde, » aux anges et aux hommes. » Si par le monde il avait désigné les habitants du monde, aurait-il nommé ensuite les hommes ?

— Et moi je te réponds que, pour combattre d'avance ton interprétation, la sagesse providentielle de l'Esprit saint a eu soin de s'expliquer sur ce passage : « Nous avons » été donnés en spectacle au monde. » Qu'est-ce à dire ?

Aux *anges* qui gouvernent le monde, et aux *hommes* que servent les anges. Cet homme d'une merveilleuse fermeté d'ame, pour ne pas dire l'Esprit saint lui-même, craignait apparemment, surtout quand il écrivait « à des » fils qu'il avait engendrés par l'Evangile, » de nommer en termes clairs le Dieu du monde, lorsqu'il ne pouvait l'attaquer qu'au grand jour. Qu'il ait censuré, conformément à la loi du Créateur, le Corinthien qui abusait de la femme de son père, je l'accorde : l'apôtre a suivi les principes de la loi naturelle et commune. Mais lorsqu'il le condamne « à être livré à Satan, » il est le prédicateur du Dieu qui châtie. A lui encore de t'expliquer dans quel sens il a dit : « pour être châtié dans son corps, afin que son » ame soit sauvée au jour de notre Seigneur Jésus-Christ. » Toutes ces expressions « la mort de la chair, le salut de » l'esprit, ce mal qu'il enlève du milieu de son peuple, » ne sont rien moins que des locutions familières qui rappellent la loi du Créateur : « Purifiez-vous donc du vieux » levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, » comme étant vous-mêmes des pains azymes. » Ainsi *donc* les pains azymes étaient dans la loi du Créateur la figure des Chrétiens. Car Jésus-Christ est notre agneau pascal « immolé pour nous. » Pourquoi le Christ serait-il notre pâque, si la pâque n'était la figure du Christ, par la ressemblance de ce sang qui donne le salut, et de l'agneau pascal qui est Jésus-Christ? Pourquoi l'apôtre nous appliquerait-il à nous et au Christ les symboles de la loi ancienne, s'ils ne nous appartenaient pas?

Dans le passage où il nous détourne de la fornication, il prouve la résurrection de la chair. « Le corps, dit-il, » n'est point pour la fornication; il est pour le Seigneur, » et le Seigneur est pour le corps, » de même que le temple est pour le Dieu et le Dieu pour le temple. Le temple périra donc pour le Dieu, et le Dieu pour le temple. Remarque-le encore : « Comme Dieu a ressuscité le Sei- » gneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance, »

il nous ressuscitera dans notre chair, parce que le corps est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps. Heureusement il ajoute : « Ne savez-vous pas que vos corps » sont les membres de Jésus-Christ ? » Que répondra l'hérétique? Les membres du Christ ne ressusciteront-ils pas lorsqu'ils ne sont plus déjà les nôtres? « Car nous avons » été rachetés à un grand prix. » A un prix de nulle valeur, si le Christ a été un fantôme, s'il n'a pas été revêtu d'une chair réelle, afin de la livrer en échange de nos corps. Le Christ a donc eu de quoi nous racheter ; et s'il a racheté à grands prix ces corps qu'il ne faut plus prostituer à la fornication, attendu qu'ils sont les membres du Christ et non plus les nôtres, il ne manquera pas de sauver pour lui-même et intégralement une substance qui lui a tant coûté.

Maintenant comment l'honorer? Comment porter Dieu dans un corps qui doit périr? Il nous reste à traiter du mariage, qu'interdit Marcion, plus rigoureux sur ce point que l'apôtre lui-même. L'apôtre, en effet, tout en préférant la vertu de la continence, permet cependant l'union conjugale, en autorise l'usage, et conseille de rester dans ce lien plutôt que de le rompre. Mais, dira-t-on, le Christ proscrit toute idée de divorce, tandis que Moïse le permet. Marcion interdit tout commerce charnel à ses catéchumènes. A lui de voir si, en ordonnant la répudiation de la femme engagée dans le mariage, il se conforme à l'opinion de Moïse ou du Christ. Mais quand l'apôtre du Christ a dit : « Que la femme ne se sépare pas de son mari; ou, si elle » s'en sépare, qu'elle reste sans se marier ou qu'elle se ré- » concilie avec son mari, » qu'a-t-il fait? D'abord il a permis la séparation, c'est-à-dire qu'il ne l'a pas entièrement empêchée; il a confirmé la sainteté du mariage en défendant la séparation; ou, s'il y a eu séparation, en voulant que les deux époux se réunissent. Mais quelles causes assigne-t-il à la continence? « Le temps est court, » dit-il. J'aurais cru pour mon compte que c'était parce que

le Christ n'était pas le même Dieu que le Créateur. Et cependant celui de qui émane la brièveté du temps donnera probablement aussi ce qui convient à la brièveté du temps. Personne ne pourvoit à un temps dont il n'est pas le maître. Tu dégrades aussi par trop ta divinité, ô Marcion, en nous la montrant circonscrite par le Créateur dans l'intervalle des temps. Du moins il est certain qu'en prescrivant « de » ne se marier que dans le Seigneur, » de peur que le fidèle ne s'engage dans l'alliance païenne, Paul se conforme à la loi du Créateur, qui interdit partout l'union avec des étrangers.

« Quoiqu'il y en ait qui soient appelés dieux, soit dans » le ciel, soit sur la terre. » Le sens de ces paroles n'est pas douteux. L'apôtre n'entend pas donner à des êtres chimériques une existence qu'ils n'ont pas. La question roulant sur les idoles, c'est aux idolâtres qu'il va s'adresser. « Nous savons, vient-il de dire, qu'une idole n'est » rien dans le monde. » Marcion ne nie point la divinité du Créateur. Donc il est impossible que Paul ait rangé le Créateur parmi ces vains simulacres qui sont appelés dieux, sans l'être en effet, parce que, même en leur accordant ce titre, « il n'y a pour nous qu'un seul Dieu, qui » est le père. » De qui tout nous vient-il, sinon de celui auquel tout appartient? Et quelles sont ces choses? Les textes précédents l'expliquent : « Tout est à vous, soit » Paul, soit Apollon, soit Céphas, soit le monde, soit la » vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les fu» tures. » Tant il est vrai que Paul reconnaît le Créateur pour le Dieu de toutes choses, en lui attribuant le monde, la vie et la mort, qui dès-lors ne peuvent plus appartenir à un autre. Donc, parmi toutes ces choses, le Christ émane aussi du Dieu créateur.

« En nous apprenant que chacun doit vivre de son tra» vail, » l'apôtre s'était suffisamment appuyé de l'exemple du soldat, du berger et du laboureur ; mais une autorité divine lui manquait encore. Il invoque mal à propos la loi

du Créateur que sa prédication venait anéantir; car son Dieu n'en avait pas de semblable. « Vous ne tiendrez pas, » dit-il, la bouche du bœuf qui foule les grains. » Puis il ajoute : « Est-ce que Dieu se soucie des bœufs? » S'il se montre bienveillant pour les animaux, c'est à cause des hommes; car il est écrit : « N'est-ce pas pour nous qu'il a » fait cette ordonnance? » Donc l'apôtre atteste avec nous que l'ancienne loi était non-seulement symbolique, mais favorable à ceux qui suivent l'Evangile, et par-là même que les prédicateurs de l'Evangile n'annoncent pas d'autre Dieu que le maître de la loi qui pourvut d'avance à leurs besoins en ces termes : « C'est pour nous qu'a été faite » cette ordonnance. » Mais Paul ne voulant pas profiter du bénéfice de la loi, aima mieux travailler sans y être assujetti. Accroître devant Dieu des mérites qu'il ne permit à personne d'affaiblir, voilà son but, mais non détruire une loi dont il approuva l'application pour autrui.

Voilà que l'aveugle Marcion vient se briser à la pierre « dont nos pères buvaient l'eau mystérieuse dans le dé- » sert. » Si le Christ a été cette pierre symbolique, Christ et peuple relèvent du même Créateur. Autrement pourquoi recourir à un symbole étranger? Paul n'a-t-il pas voulu plutôt nous apprendre que le passé figurait le Christ qu'il faut dégager de ces voiles? Peut-on en douter, quand sur le point de parcourir les différentes révolutions du peuple hébreu, il commence par nous prévenir que « toutes ces » choses ont été des figures de ce qui nous regarde? » Réponds-moi : ces figures émanent-elles du Créateur d'un dieu inconnu, ou bien est-ce ton dieu nouveau qui emprunte ces symboles à un dieu étranger et, qui plus est, son antagoniste? Il m'épouvante en détournant à son profit la foi que j'avais au dieu étranger. Espère-t-il me rendre plus docile à sa voix par les menaces de son rival? Si je tombe dans les mêmes fautes qu'Israël, souffrirai-je ou non les mêmes châtiments? Si les châtiments diffèrent, il exploite mes terreurs par des menaces chimériques. Mais

j'admets la possibilité des châtiments; qui me les infligera? Le Créateur? Est-ce bien au Créateur qu'il convient de venger de pareils délits? Spectacle édifiant, que de voir celui-ci châtier des crimes commis envers son antagoniste, tandis que le dieu rival est inhabile à protéger la victime!

La punition viendra du dieu nouveau. — Mais tu oublies qu'il n'a ni rancune ni colère. Ainsi l'argumentation de l'apôtre croule de toutes parts, si elle ne se rattache pas à la loi ancienne du Créateur. Enfin Paul, dans un dernier verset, se montre d'accord avec ce qui précède. « Toutes » ces choses qui leur arrivaient, dit-il, étaient des figures, » elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui nous » trouvons à la fin des temps. » O Créateur, dont la prescience avertit des Chrétiens avec lesquels il n'a rien de commun! S'il se présente quelque objection à laquelle j'aie déjà répondu, je passe outre et j'achève en peu de mots.

On veut que « la permission de manger de toutes les » viandes, contrairement aux prescriptions mosaïques, » soit un puissant argument en faveur du dieu nouveau. Comme si nous ne déclarions pas nous-mêmes que les fardeaux de la loi ancienne ont été allégés, mais allégés par qui les avait imposés, par qui avait promis la rénovation de toutes choses. C'est le même législateur qui, après avoir frappé d'interdit les aliments, en rétablit l'usage; il achève comme il avait commencé. D'ailleurs, si quelque dieu était venu anéantir le nôtre, quel eût été son premier soin? interdire à ses adorateurs les aliments de son antagoniste.

VIII. « Le Christ est le chef de l'homme. » Quel Christ, puisqu'il n'est pas l'auteur de l'homme? Chef, dans ce passage, équivaut à autorité; or, à qui appartient l'autorité, sinon à l'auteur lui-même? Enfin de quel homme est-il le chef? De l'homme, indubitablement, dont il va dire : « Il ne doit point voiler sa tête, parce qu'il est l'i- » mage de Dieu. » Si donc l'homme est l'image du Créateur, puisque Dieu contemplant le Christ son Verbe dans

son humanité future, dit : « Faisons l'homme à notre » image et à notre ressemblance, » comment puis-je avoir d'autre chef que celui dont je suis l'image ? Image du Créateur, il n'y a pas de place en moi pour un autre chef. Mais pourquoi « la femme devra-t-elle porter sur sa tête la » marque du pouvoir que l'homme a sur elle ? La femme » ayant été tirée de l'homme et faite pour l'homme, » suivant les plans du Créateur, il s'ensuit que l'apôtre maintient la discipline de ce même Dieu conformément à l'institution duquel il explique les motifs de la discipline. « A » cause des anges, » ajoute-t-il. Lesquels ? les anges de quel dieu ? Sont-ce les anges révoltés contre le Créateur ? Il a raison de vouloir que ce visage qui a été pour eux une occasion de chute soit comme flétri par son humiliation extérieure et par le voile répandu sur sa beauté. S'agit-il, au contraire, des anges du dieu nouveau ? Frayeurs chimériques ! Les Marcionites eux-mêmes ne recherchent pas les femmes. Nous avons montré plus d'une fois que l'apôtre regarde l'hérésie comme le plus grand des maux, et comme les plus intelligents des hommes ceux qui fuient l'hérésie « comme un mal. » De là nous avons démontré par le sacrement du pain et du calice, tel qu'il est contenu dans l'Evangile, la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ, contrairement à la chair fantastique que lui donne Marcion. Il y a mieux. Que toute idée de jugement convienne au Créateur en sa qualité de Dieu juge, l'ouvrage tout entier n'a presque pas d'autre but.

J'arrive maintenant aux biens spirituels. Ils ont été promis par le Créateur dans la personne de son Christ. Ici ma foi s'appuie sur une prescription bien légitime : l'accomplissement de la promesse doit être rapporté au véritable auteur de la promesse. Isaïe l'a déclaré : « Un rejeton naîtra de la tige de Jessé, une fleur s'élèvera de ses » racines, et l'esprit du Seigneur reposera sur lui. » Puis vient l'énumération de ses qualités : « esprit de sagesse et » d'intelligence; esprit de conseil et de force; esprit de

» science et de piété. Il sera rempli de la crainte du Sei-
» gneur. » Le prophète nous montre, sous la figure d'une fleur, le Christ sortant d'une tige de la racine de Jessé, c'est-à-dire naissant d'une vierge du sang de David, et renfermant en lui-même la substance de l'Esprit saint. Divines effusions qui, pour se répandre, n'avaient pas attendu l'incarnation de celui qui fut toujours l'Esprit de Dieu, même avant sa naissance charnelle. Je le dis, pour ne pas laisser croire que la prophétie s'applique uniquement à un Christ destiné à recueillir tardivement. L'esprit de Dieu, en sa qualité d'homme et de fils de David. L'esprit qui devait former sa chair du sang de David, c'est celui qui devait reposer sur lui avec la plénitude de ses dons, s'y arrêter toujours, et interrompre toute communication avec les Juifs. Ici les faits parlent d'eux-mêmes. L'esprit du Créateur ne souffle plus sur eux. « Dieu a enlevé à Jérusalem » le sage, l'habile architecte, le conseiller et le prophète, » afin que s'accomplît cette parole : « La loi et les pro-
» phètes ont subsisté jusqu'à Jean. »

Ecoute maintenant en quels termes le prophète annonce que le Christ, une fois rentré dans le ciel, fera pleuvoir la rosée de sa grâce. « Il est monté dans la hauteur des » cieux ; il a traîné derrière lui la captivité captive, » c'est-à-dire la mort, ou l'esclavage de l'humanité ; il a donné aux fils des hommes ce qui lui avait été « donné, » c'est-à-dire les effusions de la grâce. Aux fils des hommes, dit-il avec beaucoup de justesse, et non pas à tous les hommes indistinctement ; prouvant par là que nous sommes *les fils des hommes*, c'est-à-dire des apôtres, qui furent les hommes véritables. Nous lisons en effet : « Je vous ai engendrés » dans l'Evangile, et vous êtes des fils que j'enfante de » nouveau. » Mais voilà que Joël énonce en termes formels la promesse de l'Esprit saint : « A la fin des temps, je ré-
» pandrai mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles » prophétiseront ; je répandrai mon Esprit sur mes servi-
» teurs et mes servantes. » S'il est vrai que le Créateur ait

promis à la fin des temps les effusions de l'esprit; si d'autre part le Christ, dispensateur des biens spirituels, a paru vers la fin des temps, suivant le témoignage de l'apôtre : « Mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé » son fils; » et ailleurs : « parce que le temps est court, » l'annonce de ses derniers temps est une nouvelle démonstration que les grâces de l'Esprit appartiennent au Christ du Dieu qui les annonça d'avance. Comparons d'ailleurs l'apôtre avec Jean. « L'un, dit Paul, reçoit du Saint-Es- » prit le don de parler avec sagesse. » Aussitôt Isaïe met en regard « l'esprit de sagesse. » « L'autre reçoit du même » esprit le don de parler avec science. » — Voilà l'esprit d'intelligence et de conseil du prophète. — « L'autre reçoit » le don de la foi par le même Esprit. » Voilà l'Esprit de piété et de crainte de Dieu dont parle le prophète. « Un » autre reçoit le don de guérir les maladies et de faire des » miracles. » Voilà l'esprit de force du prophète. « Un » autre reçoit le don de prophétie, un autre le don de » discerner les esprits, un autre le don de parler diverses » langues, un autre le don de les interpréter. » Voilà l'esprit de discernement du prophète. Quel merveilleux accord entre l'apôtre et le prophète, dans la distribution d'un même esprit et l'interprétation de chacune de ses propriétés!

Je vais plus loin. L'apôtre montre encore que le Dieu qui nous donna un corps composé de plusieurs membres auxquels il compare la variété des dons spirituels, est le même Dieu, Seigneur du corps de l'homme et de l'Esprit saint, qui ne voulut pas que le mérite des grâces résidât dans le corps de l'esprit, pas plus que dans le corps humain lui-même, et qui, par un commandement supérieur à tous les autres et approuvé du Christ, remplit son apôtre de la charité comme de la plus excellente de toutes les grâces. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton » cœur, de toute ta force, de toute ton âme, et ton pro- » chain comme toi-même. » Il renouvelle ce précepte,

quoique déjà écrit dans la loi ancienne. Le don des langues atteste par ce souvenir que le Créateur devait parler en d'autres langues et par d'autres lèvres, et il est impossible que l'apôtre ait établi par sa prédication d'autre grâce que celle du Créateur. Lorsque l'apôtre dit encore : « Que les » femmes se taisent donc dans l'église, s'agit-il même de » parler pour s'instruire, » (au reste, il a montré plus haut qu'elles avaient le droit de prophétiser, lorsqu'il leur enjoint de voiler leur tête pendant qu'elles prophétisent,) l'apôtre ne fait qu'emprunter à la loi ancienne la soumission imposée à la femme. Encore un coup, il n'a dû connaître cette loi que pour la détruire.

Au reste, laissons de côté la question des dons spirituels. Qui de nous a tort de les réclamer comme la propriété de son Dieu? Peut-on les retourner contre nous? Le Créateur les a-t-il promis dans la personne d'un Christ qui ne s'est pas manifesté, parce qu'il est destiné exclusivement aux Juifs, et qu'il faut à ces opérations leur temps, leur christ et leur peuple choisi? Les faits eux-mêmes se chargeront de répondre. Que Marcion nous montre les grâces de son dieu, qu'il nous cite ses prophètes annonçant l'avenir et révélant les secrets du cœur, non pas à l'aide de la raison humaine, mais par l'inspiration de l'Esprit saint; nous lui demanderons où sont chez lui les Psaumes, les visions, les discours spirituels composés dans l'extase ou dans les transports de l'ame, et enfin où est l'interprétation des langues. Qu'il me prouve que dans son Eglise une femme elle-même a prophétisé, et une de ses plus saintes femmes, alors je ferai grand cas de ses dogmes. Si, au contraire, je puis produire aisément tous ces titres dans une merveilleuse harmonie avec les règles, les plans et la discipline du Créateur, il n'en faudra plus douter, Christ, Esprit et apôtre, tous appartiennent à mon Dieu.

IX. Celui qui m'a demandé ma profession de foi l'a présentement. Le Marcionite toutefois ne produira rien de semblable. Il hésite à prononcer, que dis-je? son christ

n'est pas encore révélé. Il a bien fallu attendre le mien, puisqu'il a été annoncé dès l'origine des temps; de même le sien n'existe pas, puisqu'il n'existe pas dès l'origine. Nous montrons plus de sagesse à croire un Christ à venir, que les hérétiques à n'en croire aucun.

Mais auparavant, examinons sur quels arguments se fondaient ceux qui niaient à cette époque la résurrection des morts. Ils s'y prenaient de la même façon qu'aujourd'hui; car on continue toujours de la mettre en question. Quelques sages, je ne l'ignore pas, affirment que l'ame est divine et ne meurt point. La multitude elle-même, dans son culte pour les morts, obéit au préjugé ou à la confiance que l'ame a survécu. Néanmoins, que les corps consumés par la flamme, dévorés par les bêtes, ou soigneusement embaumés, se détruisent avec le temps, le fait est palpable. L'apôtre en réfutant les adversaires de la résurrection de la chair, établit donc ce dogme contre ceux qui le niaient. Réponse abrégée. Le reste est superflu. C'est surtout dans ce qu'on nomme la résurrection des morts, que la propriété des termes est nécessaire. Il n'y a de mort, et le terme l'indique assez, que l'être dépouillé de l'ame qui le faisait vivre. Le corps est ce que l'ame abandonne et qui meurt après cette séparation : ainsi le terme de *mort* convient au corps. Or s'il y a résurrection de ce qui est mort, et que ce qui meurt ne soit que le corps, la résurrection concerne donc le corps. Le mot de résurrection ne peut se rapporter qu'à ce qui est tombé. D'une chose qui tombe ou qui a toujours été à terre je dirai qu'elle se lève. Mais se relever ou ressusciter ne peut s'appliquer qu'à un objet qui était debout et qui est tombé; la syllabe *re* indiquant toujours une réitération. Nous disons donc que le corps tombe dans la terre par la mort, ainsi que l'atteste l'expérience, et suivant la loi de Dieu. « Car » il a été dit : Tu es terre, et tu retourneras dans la terre. » Ainsi, ce qui vient de la terre s'en retournera dans la terre; ce qui retourne dans la terre, voilà la partie qui s'en va;

ce qui tombe, voilà la partie qui se relève. « Car c'est par » un homme que la mort est venue, c'est aussi par un » homme que vient la résurrection. » Ici par ce mot d'homme qui se compose d'un corps, l'apôtre a désigné le corps du Christ, comme nous l'avons déjà montré plus d'une fois. Que si « tous meurent par Adam, tous revivront » aussi par Jésus-Christ. » Tu l'entends. Nous sommes morts corporellement dans Adam ; il est donc nécessaire que nous revivions corporellement dans le Christ. Autrement, s'il s'agit d'une chair différente, morte dans Adam et vivifiée dans le Christ, la comparaison disparaît. Mais il a intercalé sur la personne du Christ quelques mots que la discussion présente ne me permet pas d'oublier. La certitude de la résurrection de la chair sera d'autant mieux établie, que j'aurai mieux prouvé que le Christ appartient au Dieu chez lequel on professe le dogme de la résurrection de la chair. Lorsqu'il dit : « Il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il » réduise ses ennemis à lui servir de marche-pied, » n'est-ce pas le représenter comme un Dieu vengeur, identique, avec le Dieu qui dit à son Christ : « Asseyez-vous à ma droite, » jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de » marche-pied. L'Eternel va faire sortir de Sion le sceptre » de votre autorité ; vous établirez votre empire au milieu » de vos ennemis. Les peuples vous obéiront, etc. »

Il me reste maintenant à démontrer que les textes que les Juifs essaient de nous enlever, se rattachent à notre sens. Ils veulent que le Psalmiste ait chanté le triomphe d'Ezéchias, par la raison que ce monarque s'est assis à la droite du temple, et que Dieu a éloigné ou écrasé ses ennemis. Alors ils appliquent à Ezéchias et à la naissance d'Ezéchias ces paroles : « Je vous ai engendré avant l'au- » rore. » Pour nous, nous produisons les évangiles dont les Juifs, il faut le confesser, ont accru l'autorité dans une affaire d'une si grande importance. Ils déclarent que le Christ est né pendant la nuit, pour accomplir cette parole : « Avant l'aurore. » Tout est conforme, et l'étoile qui le fait

reconnaître aux Mages, et le témoignage de l'ange qui annonce aux bergers que le Christ vient de naître, et le lieu de l'enfantement, car on arrive à l'hôtellerie au déclin du jour. Peut-être même n'est-ce pas sans un dessein mystérieux que le Christ, destiné à être la lumière de la vérité dans les ténèbres de l'ignorance, naquit pendant la nuit. Il y a mieux. Dieu aurait-il dit : « Je vous ai engendré, » à tout autre qu'à son Fils? Sans doute, nous lisons bien ailleurs, à l'occasion du peuple d'Israël : « J'ai engendré » des fils ; » mais il n'a point ajouté : « Je les ai engendrés » de mon sein. » Pourquoi donc ces mots : « de mon sein, » qui paraissent une redondance? L'homme peut-il naître autrement que *du sein* où il est conçu? Non sans doute. Mais il a voulu que ces paroles se rapportassent plus directement au Christ : « Je vous ai engendrés de mon sein, » c'est-à-dire d'un sein virginal, sans le concours de l'homme; chair réelle formée par l'opération de l'Esprit. Le Psalmiste fournit un nouvel argument en notre faveur : « Vous êtes le Prêtre éternel, » dit-il. Ezéchias n'était pas prêtre; l'eût-il été, il n'eût pas été *le prêtre éternel* « selon » l'ordre de Melchisédech. » Qu'y a-t-il de commun entre Ezéchias et Melchisédech, prêtre du Très-Haut, étranger à la circoncision elle-même, et qui bénit Abraham le circoncis, après avoir reçu la dîme de toutes les dépouilles. L'ordre de Melchisédech, au contraire, s'applique merveilleusement au Christ, propre et légitime sacrificateur de Dieu. Pontife du sacerdoce incirconcis, et déjà établi sur les nations, qui reconnaîtront son empire bien plus que les Juifs, il honorera de sa faveur et de sa bénédiction, à son dernier avénement, toute la circoncision et la race d'Abraham. Un autre psaume commence par ces mots : « Seigneur, donnez au roi vos jugements, » c'est-à-dire au Christ qui doit régner, « et au fils du roi votre justice, » c'est-à-dire encore, au peuple du Christ. Ses fils sont ceux, en effet, qui renaissent en lui.

Qu'on applique encore à Salomon le début de ce Psaume,

quoiqu'il ne concerne que le Christ, rien de mieux. Du moins faudra-t-il avouer que les paroles suivantes ne conviennent qu'au Christ. « Il descendra comme la pluie » sur une toison, comme les gouttes de la rosée sur la » terre. » Le prophète voulait figurer sa descente pacifique et invisible du ciel dans la chair. Si Salomon est descendu d'un lieu dans un autre, jamais il n'est descendu à la manière de la pluie, parce qu'il n'est pas descendu du ciel. Mais ne nous arrêtons qu'aux circonstances les plus simples. « Il dominera de la mer jusqu'à la mer, du fleuve » jusqu'aux extrémités de la terre. » Privilége exclusif du Christ! D'ailleurs Salomon n'a régné que sur la Judée, encore n'avait-elle qu'une médiocre étendue. « Tous les » rois de la terre se prosterneront devant lui. » *Tous les* rois se prosterner! Devant qui, sinon devant le Christ? « Et toutes les nations lui seront assujetties. » A qui assujetties, sinon encore au Christ! « Son nom subsiste avant » le soleil. » Très-bien! le Verbe de Dieu, c'est-à-dire le Christ, existe avant le soleil. « Toutes les nations de la » terre seront bénies en lui. » Point de nation qui doive être bénie en Salomon; dans le Christ, elles le seront toutes. Mais voilà mieux; le Psalmiste proclame sa divinité : « Toutes les nations le glorifieront : Béni soit le Sei» gneur, le Dieu d'Israël, qui seul opère des merveilles! » Béni soit à jamais le nom de sa gloire! toute la terre » sera remplie de sa majesté. » Loin de là, Salomon, je ne crains pas de l'affirmer, entraîné par la femme jusque dans l'idolâtrie, perdit la gloire dont Dieu l'avait environné. Ainsi quand je lis encore dans le milieu du Psaume : « Ses ennemis baiseront la poussière de ses pieds, » ces termes énergiques pour exprimer l'asservissement, confirment la vérité que je soutiens, et à l'appui de laquelle j'ai invoqué ce Psaume. J'ai démontré que la gloire de son règne et l'asservissement de ses ennemis, conformément aux plans du Créateur, impliquaient nécessairement le Christ du Créateur.

X. Revenons maintenant à la résurrection. Nous lui avons déjà consacré ailleurs un traité spécial qui réfute tous les hérétiques. Mais nous ne voulons pas faire défaut en cette circonstance à ceux qui ne connaîtraient pas cet opuscule.

« Autrement, dit l'apôtre, que gagneront ceux qui sont » baptisés pour les morts, s'il est vrai que les morts ne » ressuscitent point ? » Que cette coutume se justifie elle-même. Peut-être que les calendes de février pourraient nous répondre sur cet usage du baptême pour les morts. Mais ne va pas en conclure que ton apôtre du dieu nouveau soit l'introducteur ou l'approbateur de cette institution. Loin de là, il vise à établir le dogme de la résurrection de la chair par la superstition des Gentils, qui fondaient leur chimérique baptême pour les morts sur l'espérance de la résurrection. Paul nous dit quelque part : « Il n'y a qu'un » baptême. » Etre baptisé pour des morts, c'est être baptisé pour des corps; en effet, le corps est la chose qui meurt, nous l'avons prouvé. « Que gagneront ceux qui sont » baptisés pour des corps, si les corps ne ressuscitent » point? » dit-il. Le terrain est donc ferme sous nos pieds, quand nous soutenons que la seconde proposition de l'apôtre concerne les corps.

« Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressuscite- » ront-ils, et avec quel corps reviendront-ils? » Après avoir établi le dogme de la résurrection que l'on niait, il était naturel de discuter la qualité du corps dont on n'avait pas l'idée. Toutefois, c'est avec d'autres adversaires qu'il convient de débattre ce point. Marcion, en niant complètement la résurrection de la chair, et en ne promettant le salut qu'à l'ame, a fait de la question présente, non plus une question de qualité, mais de substance. De la discussion engagée par l'apôtre à cause de ceux qui disent : « Com- » ment les morts ressusciteront-ils, et avec quel corps re- » viendront-ils? » (car déjà il avait proclamé la résurrection de la chair) il résulte manifestement qu'il s'agit de la qualité du corps. Enfin, s'il produit les exemples du froment,

» de la plante ou de toute autre semence à laquelle Dieu » donne le corps qu'il lui plaît; si chaque semence, ajoute-» t-il, a le corps qui lui est propre; si autre est la chair » des hommes, autre est la chair des bêtes, autre celle des » oiseaux; s'il y a aussi des corps célestes et des corps ter-» restres; si le soleil a son éclat, la lune le sien et les » étoiles le leur, » n'affirme-t-il pas la résurrection de la chair, en la démontrant par des exemples empruntés au corps et à la chair? La résurrection, en outre, n'appartiendra-t-elle pas au Dieu auquel appartiennent ces exemples? « Il en va de même de la résurrection, » dit-il. Comment cela? Le corps semé à la manière des plantes, ressuscite à la manière des plantes. L'apôtre entend par le corps semé sa dissolution dans la terre. « Il est semé dans » la corruption, et il ressuscite dans la gloire et la force. » Ainsi mêmes ressemblances de part et d'autre. Enlevez à la résurrection le corps que vous avez livré à la dissolution, que devient l'harmonie des rapprochements? Conséquemment, « s'il est semé corps animal, il ressuscitera » corps spirituel. »

En donnant même à l'ame ou à l'esprit un corps qui leur soit propre, de façon que par le corps animal on puisse entendre l'ame, et par le corps spirituel l'esprit, ce n'est pas une raison pour que l'apôtre ait voulu dire que dans la résurrection l'ame deviendrait esprit. Il avait en vue le corps, parce qu'en naissant avec l'ame, et en vivant de la vie de l'ame de qui il reçoit sa qualification d'*animal*, il deviendra spirituel en ressuscitant par l'esprit pour l'éternité. Enfin, si ce n'est pas l'ame, mais bien la chair qui est semée dans la corruption par sa dissolution dans la terre, il faut en conclure que ce n'est pas l'ame qui sera le corps animal, mais la chair qui a été le corps animal. Cela est si vrai que d'animale elle devient spirituelle, comme l'apôtre le dit plus bas : « Mais ce n'est pas le corps spirituel » qui a été formé le premier. » Autre preuve qu'il prépare en faveur du Christ : « Adam, le premier homme, a été

» créé avec une âme vivante; le second Adam a été rempli » d'un esprit vivifiant, » quoique le plus insensé des hérétiques n'ait pas voulu qu'il en fût ainsi; car au second Adam, il a substitué le second Seigneur. Il craignait sans doute qu'en appelant du nom d'Adam le second Seigneur, nous ne revendiquassions aussitôt dans le second Adam le Christ du même Dieu qui avait formé le premier Adam. Mais le faux est ici évident. Pourquoi un premier Adam, sinon parce qu'il y a un second Adam? Des choses ne prennent rang entre elles qu'à la condition de se ressembler, et d'avoir même nom, même substance, même origine. Que, parmi des choses de nature diverse, il y en ait une première et une dernière, je l'accorde; du moins ne proviennent-elles pas du même auteur. Au reste, s'il existe un autre Créateur, on peut l'appeler le second. Toutefois, sa création reste la première; elle n'est la seconde qu'autant qu'elle ressemble à la première. Or, comment ressemblerait-elle à la première, puisque l'identité d'origine lui manque?

Le titre d'homme va servir également à convaincre le faussaire : « Le premier homme, dit-il, est le terrestre; » formé de la terre; le second est le Seigneur, qui vient du » ciel. » Pourquoi le *second*, s'il n'est pas homme comme le *premier*? Ou bien peut-il être le premier Seigneur s'il est le second? Mais l'hérétique, appelant dans l'Evangile le Fils de l'homme du nom de Christ et d'homme, il ne m'en faut pas davantage pour le contraindre à confesser le Christ sous le nom d'Adam. La suite achève de le confondre. Quand l'apôtre dit : « Comme le premier homme a » été terrestre, ses enfants sont aussi terrestres; » donc, « comme le second est céleste, ses enfants sont aussi cé- » lestes. » Il ne pouvait pas ne pas opposer aux hommes terrestres les hommes célestes, afin de distinguer plus exactement dans cette communauté de nom la nature et les espérances. Il a raison d'assigner aux hommes célestes et aux hommes terrestres la même nature et la même espé-

rance : ils naissent dans Adam; ils renaissent dans le Christ. Voilà pourquoi Paul élève leur espérance vers le ciel : « Comme donc nous avons porté l'image de l'homme » terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste. » Paroles qu'il n'applique point à la nature de la résurrection, mais à la règle de la vie présente : *Portons*, nous dit-il, et non pas, *nous porterons;* c'est un précepte et non une promesse; il veut que nous marchions dans les voies où il a marché lui-même, et que nous nous détournions de l'image de l'homme terrestre, c'est-à-dire du vieil homme, qui n'est autre chose que l'opération de la chair.

Enfin pourquoi ajoute-t-il : « Je vous déclare, mes » frères, que la chair et le sang ne peuvent posséder le » royaume de Dieu ? »

Il entend par ces mots les œuvres de la chair et du sang, auxquelles, dans son épître aux Galates, il refuse le royaume de Dieu. On le voit souvent ailleurs prendre la chair pour les œuvres de la chair, par exemple, dans ce passage : « Ceux qui vivent dans la chair ne peuvent plaire » à Dieu. » Quand pourrons-nous plaire à Dieu, sinon pendant que nous vivons dans cette chair? De temps pour agir, il n'en est pas d'autre, que je sache. Mais si, malgré les liens de la chair qui nous retiennent, nous fuyons les œuvres de la chair, alors nous ne vivrons plus dans la chair, puisque nous cesserons d'être non plus dans la substance de la chair, mais dans la faute.

Si ce sont les œuvres de la chair, et non pas la chair elle-même, qu'il nous est prescrit de dépouiller, ce n'est donc pas à la chair, en tant que substance, que l'apôtre refuse le royaume de Dieu. La condamnation retombe moins sur l'instrument du péché, que sur le péché lui-même. Empoisonner est un crime; toutefois la coupe dans laquelle on présente le poison n'est pas coupable. Il en va de même du corps. Il est comme le vaisseau des œuvres charnelles; c'est l'ame qui lui verse le poison du péché. Quoi! l'ame, principe des œuvres de la chair, mériterait

par l'expiation des péchés commis dans le corps, le royaume de Dieu, tandis que le corps, qui n'a été que son instrument, demeurerait éternellement dans la damnation ! Quand l'empoisonneur est absous, va-t-on châtier la coupe ? Toutefois, sans revendiquer pour la chair corruptible le royaume de Dieu, nous revendiquons pour sa substance la résurrection, comme la porte par laquelle on entre dans le royaume. La résurrection d'abord, ensuite le royaume. Ainsi nous disons que la chair ressuscite; mais pour obtenir le royaume, il faut qu'elle se transforme. Car « les » morts ressusciteront incorruptibles; les morts, c'est-à-dire ceux qui avaient été corrompus par la mort et la dissolution de la chair. « En un moment, en un clin d'œil, » nous serons changés; car il faut que ce corps corrup- » tible (l'apôtre parlait ainsi, encore investi de sa chair), » soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps soit revêtu » d'immortalité, » afin que la substance humaine soit propre au royaume de Dieu. Telle sera la transformation de la chair ressuscitée. Qu'elle retombe dans le néant, comment revêtira-t-elle l'incorruptibilité et l'immortalité? C'est donc sous sa forme nouvelle qu'elle obtiendra le royaume de Dieu. Ce ne sera plus alors de la chair ni du sang, mais toujours le corps que Dieu lui aura donné. Aussi l'Apôtre dit-il avec justesse : « La chair et le sang » ne peuvent posséder le royaume de Dieu; » il n'accorde cette faveur qu'à la transformation qui suit la résurrection. Alors dans cet état s'accomplira la parole du Créateur : « O mort! où est ta victoire et ton combat? » Cet oracle fut inspiré au prophète par le Créateur. Donc le royaume et la prédiction qui s'accomplira dans le royaume n'ont qu'un seul et même maître. A quel Dieu l'apôtre rend-il grâces de nous avoir donné la victoire sur la mort? A ce même Dieu qui a mis dans sa bouche cette apostrophe à la mort si insultante et si superbe.

XI. Si la superstition humaine a fait du mot Dieu un terme générique, en tant que la gentilité croit à l'exis-

tence de plusieurs dieux, toutefois « ce dieu béni, le père » de notre Seigneur Jésus-Christ, » ne sera autre que le Créateur qui a béni tous les êtres, la Genèse en fait foi, et qui est béni par l'universalité des êtres, Daniel en fait foi. Si le dieu de Marcion, tout stérile qu'il est, peut être appelé Père, à plus forte raison notre Créateur. Mais il faut avouer « que le père des miséricordes, » sera celui qui est nommé dans la loi ancienne « le miséricordieux, » le compatissant, le dieu riche en miséricordes. » Je le vois, dans Jonas, pardonner aux habitants de Ninive qui l'invoquent; il se laisse fléchir par les larmes d'Ézéchias; Achab, époux de Jézabel, le conjure de lui remettre le sang de Naboth; il cède à sa demande; David n'a pas plutôt avoué sa faute, qu'elle lui est pardonnée par ce Dieu « qui aime mieux le repentir du pécheur que sa mort, » toujours par un mouvement de miséricorde. Que Marcion me montre dans son dieu des exemples ou des oracles semblables, je le reconnais aussitôt pour le père des miséricordes.

Dira-t-il qu'il ne lui attribue ce titre qu'à dater du moment où il s'est révélé? Son dieu n'est-il le père des miséricordes que du jour où il a commencé de délivrer le genre humain? Nous nions, nous, son existence, depuis qu'on nous annonce sa révélation. L'hérétique ne peut attribuer aucune œuvre à une Divinité dont il n'a prouvé l'existence qu'en lui attribuant une œuvre étrangère. Si son existence était déjà constatée, on pourrait lui imputer quelque chose. Ce que tu lui attribues est un accident. Or, la manifestation de l'être doit précéder les accidents de l'être. Obligation plus impérieuse encore quand l'œuvre, mise sur le compte de ce dieu non encore manifesté, est l'œuvre d'un autre dieu. Essayer de prouver son existence par les œuvres d'un dieu déjà en possession de l'existence, c'est le nier par là même. Conséquemment le Testament nouveau émanera de celui qui l'a formellement annoncé. Si la lettre n'est pas la même, c'est le même esprit: là

réside toute la nouveauté. Enfin c'est le même dieu qui avait gravé la lettre de la loi sur des tables de pierre, et avait dit à l'occasion de l'Esprit : « Je répandrai mon » Esprit sur toute chair. — La lettre tue, l'esprit, au » contraire, vivifie, » est l'oracle du même dieu qui avait dit : « C'est moi qui tue et qui vivifie, moi qui frappe et » qui guéris. » Nous avons établi précédemment qu'il y a dans le Créateur un double attribut, la justice et la bonté ; il tue par la lettre dans la loi ; il vivifie par l'esprit dans l'Evangile. Quelle que soit la diversité de ces deux forces, elles ne peuvent constituer deux Divinités différentes, puisqu'elles se sont déjà montrées réunies et confondues.

— L'Apôtre, dis-tu, mentionne le voile dont Moïse couvrit sa face, sur laquelle les enfants d'Israël ne pouvaient fixer les yeux. Par là, selon toi, il attestait la splendeur « du nouveau Testament, qui demeure dans la gloire, » au préjudice de l'ancien, qui devait être abrogé. »

Eh bien ! cette circonstance s'applique encore à ma foi qui place l'Evangile au-dessus de la loi, peut-être même beaucoup plus à la mienne. Elle seule a par-devant elle un ancien Testament sur lequel elle peut superposer le nouveau. Mais quand Paul ajoute : « Les esprits du monde » sont sans intelligence, » il a en vue, non le Créateur, mais le peuple qui habite le monde. En effet, c'est à Israël qu'il s'adresse par ces paroles : « Jusqu'à ce jour, » ce voile est devant leur cœur. » Le voile qui couvrait la face de Moïse figurait donc, suivant Paul, le voile placé devant le cœur des Juifs. Aujourd'hui encore leur cœur, aussi impuissant qu'autrefois leurs regards, ne peut entrevoir Moïse. Qu'importe à la cause de l'apôtre ce qui demeure encore voilé dans Moïse, si le Christ du Créateur que prophétisa Moïse n'a point encore paru ? Comment les cœurs des Juifs sont-ils voilés et obscurcis, si les prédications où Moïse annonçait le Christ dans lequel ils auraient dû le reconnaître, n'ont pas encore eu leur accomplissement ? Pourquoi l'apôtre d'un autre Christ se

plaint-il que les Juifs n'eussent pas l'intelligence des mystères de leur dieu, sinon parce que le voile de leur cœur, qui leur aurait dérobé la connaissance du Christ, avait été figuré par le voile de Moïse?

Enfin les paroles suivantes : « Mais quand ce peuple » sera converti au Seigneur, le voile sera levé, » il les applique formellement au Juif, chez lequel se trouve le voile du prophète législateur, et qui, lorsqu'il passera à la foi du Christ, comprendra que Moïse a été le prédicateur du Christ. Et puis comment le voile du Créateur tombera-t-il dans la personne d'un christ étranger dont le Créateur n'a pu voiler les mystères, mystères inconnus d'un Dieu inconnu? Paul ajoute donc : « Pour nous, nous » contemplons la gloire du Seigneur sans voile sur le » visage, » c'est-à-dire sans avoir le cœur obscurci comme les Juifs ; « nous sommes transformés en sa ressemblance » et nous marchons de clarté en clarté, » comme Moïse transfiguré par la gloire du Seigneur. Que signifient donc, dans la bouche de l'apôtre, et la gloire corporelle qui illumine Moïse quand il traite face à face avec le Seigneur, et le voile qui couvre son visage à cause de l'infirmité du peuple? Il en fait sortir par voie de conséquence la révélation spirituelle et les clartés spirituelles du Christ; « Eclairés, dit-il, par le Seigneur des Esprits ; » en d'autres termes, il atteste que toutes les institutions mosaïques étaient la figure du Christ ignoré des Juifs et reconnu des Chrétiens.

Quelques textes, je l'avoue, peuvent offrir un *double* sens, soit à cause de la prononciation, soit à cause du mode de distinction, quand ces deux circonstances se présentent. Marcion a profité de cette équivoque dans le passage suivant. Il lit : « Auxquels le Dieu de ce monde; » preuve, suivant lui, qu'il existe un Dieu créateur d'un autre monde. Pour nous, au lieu de distinguer ainsi, nous rattachons le mot *monde* au mot *infidèles* qui vient après. Nous disons : « Il a aveuglé les esprits des infidèles de ce

» monde. » Qui sont ces infidèles? Les Juifs, à plusieurs desquels l'Evangile est caché sous le voile de Moïse. En effet, « à ce peuple qui l'aimait du bout des lèvres et dont » le cœur était bien loin de lui, » Dieu n'avait-il pas adressé ces menaces : « Votre oreille entendra sans en- » tendre, votre œil verra sans voir. Si vous ne croyez pas, » vous n'aurez pas l'intelligence. J'enlèverai la sagesse des » sages, je confondrai la prudence des prudents. » Etait-ce l'Evangile du dieu inconnu que Dieu menaçait ainsi de leur cacher? Ce passage où le dieu prétendu de Marcion, quoique *Dieu de ce monde*, n'en aveugle pas moins les infidèles de ce monde, parce qu'ils ont méconnu volontairement le Christ, doit donc s'entendre des Ecritures.

Content de ma victoire, qu'il me suffise d'avoir enlevé à Marcion le bénéfice de cette équivoque. Toutefois j'ai une réponse plus simple et une interprétation plus naturelle pour détruire cette difficulté. Le Seigneur de ce monde peut être le démon qui a dit, suivant le témoignage du Prophète : « Je deviendrai semblable au Très-Haut; j'é- » tablirai mon trône sur les nuages. » Ne voyons-nous pas l'idolâtrie tout entière s'incliner devant ce maître qui aveugle le cœur des infidèles, et avant tout de l'apostat Marcion?

Enfin le sectaire a fermé les yeux à cette conclusion de l'apôtre, qui se présentait à lui : « Parce que le même » Dieu qui a commandé que la lumière sortît des ténèbres » a fait luire sa clarté dans nos cœurs, pour la manifesta- » tion de sa connaissance dans la personne du Christ. » Qui a dit : « Que la lumière soit? » Qui a dit au Christ destiné à éclairer le monde : « Voilà que je t'ai établi la » lumière des nations assises dans les ténèbres et dans » l'ombre de la mort? » Le même Dieu auquel l'Esprit répond, dans le Psalmiste, par sa prescience de l'avenir : « La lumière de votre personne, ô Seigneur, a brillé sur » nous. » Cette personne de Dieu, qu'est-ce autre chose que le *Christ notre Seigneur*? Voilà pourquoi l'apôtre dit

plus haut : « Qui est l'image du Seigneur ? » Donc, si le Christ est la personne du Créateur, quand il dit : « Que » la lumière soit, » et le Christ, et les apôtres, et l'Evangile, et le voile, et Moïse, et toutes les institutions de la loi ancienne émanent, selon le témoignage de ce te conclusion, du Dieu Créateur de ce monde, et non pas assurément de celui qui n'a jamais dit : « Que la lumière » soit ! »

Je laisse de côté une autre épître qui chez nous est adressée aux Ephésiens, et chez les Marcionites aux habitants de Laodicée. « Souvenez-vous qu'autrefois, est-il dit, » vous qui étiez Gentils par votre origine, vous étiez entiè- » rement séparés de la société d'Israël, étrangers aux al- » liances, sans espérance des biens promis, et sans Dieu en » ce monde, » quoique ce monde soit l'œuvre du Créateur. Si donc, d'après l'apôtre, la Gentilité est sans Dieu ; si elle a pour Dieu le démon et non le Créateur, il est manifeste que, par le *maître de ce monde*, il faut entendre celui que la Gentilité a reçu comme un Dieu, et non pas le Créateur qu'elle ignore. Mais qui croira avec Marcion, que ce « trésor porté dans des vases d'argile, » ne provient pas du même maître que les vases eux-mêmes ? Si, d'une part, un si grand trésor porté dans des vases d'argile relève la gloire de Dieu ; si, de l'autre, les vases d'argile sont sortis des mains du Créateur, j'en conclus que la gloire et la vertu elle-même appartiennent aussi au même Créateur dont les vases exhalent encore l'excellence de la vertu divine ; ils n'ont été formés vases d'argile que pour faire éclater sa grandeur. Dès-lors plus de gloire d'un Dieu étranger ; de vertu, conséquemment, pas davantage. Mais plutôt il recueille la honte, l'infirmité, puisque des vases d'argile, avec lesquels même il n'avait rien de commun, lui ont dérobé sa puissance.

Si tels sont « les vases d'argile dans lesquels nous su- » bissons tant d'afflictions, selon l'Apôtre, dans lesquels » même nous portons la mort du Christ, » Dieu ne serait-il

pas ingrat et injuste, en ne ressuscitant pas une chair qui subit tant d'outrages pour sa foi, qui porte en elle-même la mort du Seigneur, et manifeste l'excellence de sa vertu? Il y a mieux. Il demande que « la vie de Jésus-Christ se » fasse voir dans notre corps, » de même que nous portons sa mort dans notre chair mortelle. De quelle vie entend-il parler? De la vie dont nous vivons présentement en Jésus-Christ. Comment alors ne nous exhorte-t-il pas dans ce qui suit aux choses visibles et temporelles, mais bien aux choses invisibles et éternelles, c'est-à-dire, non pas à la vie du temps, mais à la vie de l'éternité? Mais non; en désignant la vie dont nous vivrons un jour dans le Christ, et qui doit apparaître en notre corps, il a manifestement annoncé la résurrection de la chair. « L'homme » extérieur se corrompt en nous, » dit-il. Par l'anéantissement éternel après la mort? nullement. Il veut parler des fatigues et des tribulations qui ruinent le corps. Aussi ajoute-t-il : « Nous ne perdons pas courage. L'homme in- » térieur se renouvelle en nous de jour en jour. » De là double démonstration; corruption de la chair par la fatigue et les épreuves; renouvellement de l'ame par la contemplation des promesses.

XII. « Si cette maison terrestre vient à se détruire, Dieu » nous donnera dans le ciel une autre maison, une maison » éternelle et qui ne sera point faite de main d'homme. » Non pas que cette demeure faite de la main du Créateur, s'anéantisse tout entière dans la dissolution de la mort; l'Apôtre voulait rassurer contre les craintes de la mort une nature qui se révolte à l'idée de sa prochaine destruction. Son intention devient plus évidente lorsqu'il ajoute : « Nous » gémissons sur le tabernacle de notre corps terrestre, dé- » sirant d'être revêtus de la gloire d'en haut. Nous avons » laissé notre dépouille; mais nous ne serons pas trouvés » nus. » En d'autres termes, nous reprendrons la dépouille du corps que nous avons laissée. Il insiste : « Car pendant » que nous sommes dans ce corps comme dans une tente,

» nous gémissons sur sa pesanteur, parce que nous désirons » non pas d'en être dépouillés, mais de recevoir par-dessus » ce vêtement un autre vêtement. » Il exprime ici formellement ce qu'il n'a fait que toucher dans la première épître. « Les morts ressusciteront incorruptibles désormais. » Voilà pour ceux qui sont déjà morts : « Et nous, nous » serons changés; » nous, c'est-à-dire ceux que les jugements divins surprendront vivants. « Les premiers ressus- » citeront incorruptibles, » en reprenant leur corps, et leur corps tout entier, pour être désormais incorruptibles de ce côté. Les seconds, grâce aux temps qui s'achèvent, et surtout grâce à leurs victoires pendant le règne de l'Antechrist, morts d'un jour, obtiendront une soudaine transformation, bien moins dépouillés de leur corps, que revêtus d'un vêtement d'immortalité par-dessus. Si ces derniers doivent revêtir par-dessus leur corps un vêtement d'immortalité, les morts recevront comme eux un corps par-dessus lequel ils puissent revêtir l'incorruptibilité céleste. L'Apôtre n'a-t-il pas dit à leur sujet : « Il faut que ce corps » corruptible soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps » mortel soit revêtu d'immortalité? » Ceux-ci revêtent en reprenant leur corps, ceux-là revêtent un autre vêtement par-dessus le corps qu'ils n'ont pas perdu. L'expression est donc rigoureusement vraie : « Désirant non pas d'être » dépouillés du corps, mais de recevoir par-dessus lui un » autre vêtement; » en d'autres termes, ne voulant pas faire l'expérience de la mort, mais être prévenus par la vie, « de manière que ce qu'il y a en eux de mortel soit » absorbé par la vie, » en échappant à la mort par cette transformation, vêtement jeté sur un autre vêtement. Aussi l'Apôtre nous prévient-il que cet état est meilleur, de peur que la mort ne nous contriste si elle nous devance. Voilà pourquoi « Dieu, selon lui, nous a donné pour gage » son esprit, » espèce de caution qui nous garantit le second vêtement d'immortalité. Voilà pourquoi encore il ajoute que « nous sommes éloignés du Seigneur pendant que nous

» habitons dans ce corps, que notre ambition doit être de » nous éloigner du corps et de vivre avec le Seigneur. » Que veut-il par là, sinon nous faire accueillir la mort avec joie? « Car nous devons tous comparaître devant le tri- » bunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est » dû à ses bonnes et à ses mauvaises actions pendant qu'il » était revêtu de son corps. » S'il y a rétribution de mérites après la résurrection, comment quelques-uns pourront-ils dès-lors habiter avec Dieu? L'Apôtre, en parlant d'un tribunal et d'un examen qui porte sur le bien et sur le mal, me montre d'une part un Dieu qui condamne et absout, de l'autre la représentation de tous les corps. Il faut le corps pour juger l'action commise par le corps. Où serait la justice de Dieu, si l'homme n'était pas châtié ou récompensé dans l'instrument de ses actions? « Si donc quelqu'un est » à Jésus-Christ, c'est une nouvelle créature; ce qui était » vieux est passé; tout est devenu nouveau. » La prophétie d'Isaïe a reçu son accomplissement.

Je lis ailleurs: « Purifions-nous de toutes les souillures » de la chair et du sang, » parce que la chair n'entre point dans le royaume de Dieu. « Je vous ai fiancés, dit-il en- » core, à cet unique époux, pour vous présenter à lui » comme une vierge sans tache à son fiancé. » Tu l'entends! l'image ne peut s'unir avec l'ennemi de la réalité. Quand Paul s'élève contre les faux apôtres, qu'il appelle « des ouvriers trompeurs qui se cachent sous le masque » de l'hypocrisie, » il se plaint du désordre de leur vie plus que de la corruption de leur doctrine. Ils différaient de conduite, ils s'accordaient sur la Divinité. « Satan lui- » même se transforme en ange de lumière. » Impossible d'appliquer ce passage au Créateur; le Créateur est un dieu et non pas un ange. L'apôtre eût dit qu'il se transformait en Dieu de lumière et non pas en ange, s'il n'avait voulu désigner ce Satan, ange déchu que Marcion reconnaît avec nous.

Le paradis a eu son traité spécial en réponse à toutes

les difficultés qu'on peut élever. Ici je me borne à craindre qu'un Dieu qui n'a rien créé sur la terre ne possède pas un ciel à lui, à moins qu'il ne jouisse à titre précaire du paradis du Créateur, comme il en a usé pour le monde. Paul est ravi au ciel du Créateur. Pourquoi cela me surprendrait-il? Elie, dans l'ancienne loi, m'en offre un exemple. Toutefois voilà qui m'étonne bien davantage. Comment se fait-il qu'un Dieu débonnaire, qui ne sait ni frapper, ni sévir, donne à son apôtre, avec mission de le souffleter, non pas un ange qui lui appartienne, mais un ange du Créateur, un ange de Satan? Trois fois la victime le conjure de l'éloigner d'elle; trois fois il lui refuse cette grâce. Ne voilà-t-il pas que le dieu de Marcion, lui aussi, corrige à la manière du Créateur, poursuit de sa haine l'orgueil qui s'élève, et précipite du trône les puissants de la terre? Ou plutôt n'est-ce pas lui-même qui donna pouvoir à Satan sur le corps de Job, « afin que la force se » perfectionnât dans la faiblesse? » Pourquoi l'apôtre qui reprend les Galates se conforme-t-il à la loi quand « il » déclare que toute parole doit être assurée par la dépo- » sition de trois témoins? » Pourquoi le prédicateur d'un Dieu débonnaire « menace-t-il les pécheurs de ne pas » leur pardonner? » Il y a mieux. Il affirme que « Dieu l'a » autorisé à user du pouvoir avec plus de sévérité quand » il sera présent. » Nie encore maintenant, ô hérétique, que ton Dieu ne soit redoutable, lorsque son apôtre voulait se faire redouter!

XIII. L'ouvrage tirant à sa fin, veut que nous traitions rapidement les questions qui se représentent, en laissant de côté celles qui ont été souvent agitées. Il me répugne de revenir sur la loi, après avoir prouvé tant de fois que son abrogation ne fournit aucun argument en faveur d'un Dieu opposé, puisque le Créateur l'a proclamé au nom du Christ, et qu'elle avait pour but l'avénement du Christ. Sans doute l'apôtre lui-même paraît reléguer bien loin de lui la loi ancienne. Mais nous avons prouvé souvent que

l'apôtre annonce un Dieu qui juge, dans le Dieu qui juge un vengeur, et dans le vengeur un Dieu qui crée. Ainsi quand il dit : « Je ne rougis point de l'Evangile, parce qu'il » est la force et la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui » croient, le Juif et le Gentil ; c'est dans l'Evangile que » nous est révélée la justice de Dieu, selon les différents » degrés de notre foi. » Assurément l'Apôtre attribue l'Evangile et le salut au Dieu de la justice et non au Dieu de la miséricorde, pour ainsi parler, et d'après la distinction de l'hérétique. Il s'agit ici du Dieu qui fait passer les hommes de la foi à la loi antique, à la foi à l'Evangile, sa loi et son Evangile, par conséquent. Parce que « elle est révélée aussi » la colère de Dieu venant du ciel contre toute l'impiété et » l'injustice de ces hommes qui tiennent injustement la » vérité de Dieu captive. » La colère de quel dieu? toujours du Dieu créateur. Donc la vérité descend de celui qui fait descendre la colère pour venger la vérité. Il ajoute : « Nous savons que Dieu condamne selon la vérité. » Propositions qui se fortifient mutuellement. C'était prouver que la colère appartient à celui qui juge pour la vérité, et que la vérité émane du même Dieu dont le jugement atteste la colère. Tout devient inintelligible, si c'est le Créateur irrité qui venge la vérité d'un Dieu étranger que l'on retient captive.

L'intégrité du texte chrétien jettera la lumière sur toutes les lacunes que Marcion, par ses suppressions arbitraires, a introduites principalement dans l'épître dont nous parlons. Mais je ne veux que ce qu'il a épargné pour lui montrer son incurie et son aveuglement. Si, en effet, « Dieu » doit juger ce qui est caché dans le cœur des hommes, » tant de ceux qui ont péché sous l'empire de la loi, que de ceux qui ont péché sans la loi, parce que ces derniers « ignorent la loi et font naturellement ce que la loi com- » mande, » il est donc vrai qu'il faut reconnaître dans la juge le Dieu maître de la loi et de la nature, qui, pour les hommes étrangers à la loi, est la loi elle-même. Il jugera,

mais comment? « Selon l'Evangile, dit-il, par Jésus-» Christ. » Donc et l'Evangile et le Christ émanent du même Dieu auquel appartiennent et la loi et la nature, qui seront vengées par l'Evangile et par le Christ dans ce jugement de Dieu auquel présidera la vérité, comme nous l'avons vu plus haut. Donc « la colère du ciel qui doit se » révéler » ne peut se manifester que par le Dieu de colère. Ce sens, qui se lie au premier, dans lequel le jugement du Créateur est annoncé, ne peut s'appliquer à l'autre dieu qui n'a ni tribunal ni colère. Il ne convient qu'à celui qui, outre son tribunal et sa colère, a nécessairement de plus un Evangile pour servir de base au jugement et un Christ pour s'asseoir sur le tribunal. Voilà pourquoi il s'élève contre les transgresseurs de la loi qui enseignaient à ne pas dérober, et qui dérobaient néanmoins, sujet soumis à la loi de Dieu, loin de songer à dénigrer par ces paroles le Créateur lui-même, qui tout en prohibant le larcin, ordonne aux Juifs d'enlever aux Egyptiens une partie de leur argent, comme l'en accusent les sectaires.

Diras-tu que l'Apôtre craignait d'insulter publiquement au Dieu dont il ne craignait pas de se séparer? Mais il avait accusé les Juifs avec si peu de ménagement, qu'il leur fait entendre ce prophétique reproche : « Vous êtes cause » que le nom de Dieu est blasphémé. » Quel travers à lui de blasphémer le Dieu qu'il reproche aux méchants de blasphémer !

Ailleurs il préfère la circoncision du cœur à celle de la chair. C'est le dieu de la loi ancienne qui a établi « la cir-» concision du cœur et non celle de la chair, celle qui se » fait par l'esprit et non par la lettre. » Que si la circoncision de Jérémie : « Vous recevrez la circoncision du » cœur, » et celle de Moïse : « Ayez soin de circoncire » la dureté de votre cœur, » ne sont pas autre chose, l'esprit qui circoncit le cœur et la lettre qui circoncit la chair émanent du même Dieu. Le Juif « qui l'est intérieurement » et celui qui l'est extérieurement » appartiennent au même

Dieu. Si l'Apôtre n'était pas aussi l'Apôtre des Juifs, eût-il appelé le Juif serviteur de Dieu.

« Alors la loi, aujourd'hui la justice de Dieu par la foi » du Christ. » Que signifie cette distinction? Ton dieu a-t-il servi les dispositions du Créateur, en lui accordant à lui et à sa loi le bénéfice du temps? Ou bien le maître d'*alors* est-il le maître d'*aujourd'hui*? La loi ancienne appartenait-elle à celui qui a donné la foi du Christ? Je vois là différence dans les desseins, mais identité dans le Dieu. L'Apôtre ajoute : « Justifiés par la foi, nous n'avons pas » la paix avec Dieu par les œuvres de la loi. » Avec quel dieu? Avec le dieu auquel nous n'avons jamais fait la guerre, ou avec le dieu contre la loi et la nature duquel nous nous sommes révoltés? Si la paix d'aujourd'hui suppose la guerre de la veille, il faut en conclure que réconciliation et Christ, par la foi duquel nous sommes justifiés, se rattachent à qui doit amener un jour ses ennemis à cette merveilleuse réconciliation. « La loi, dit-il, en venant, » a donné lieu à l'abondance du péché. » Pourquoi cela? « afin qu'il y eût aussi, ajoute-t-il, surabondance de » grâce. » La grâce de quel Dieu, sinon du maître de la loi? A moins que, suivant toi, le Créateur n'ait introduit la loi pour travailler dans l'intérêt d'un dieu étranger, son ennemi, pour ne pas dire d'un dieu qui lui était inconnu, afin que, « comme le péché avait régné par la loi sous » son empire, de même la justice régnât par la vie au » moyen de Jésus-Christ, » son adversaire. Voilà pourquoi, sans doute, « la loi du Créateur avait tout renfermé dans » le péché, précipité tout le monde dans la prévarication, » et fermé toute bouche, de peur que l'homme ne se glo- » rifiât par elle, mais plutôt pour que l'effet de la grâce » fût réservé à la gloire du Christ, » non pas le Christ du Créateur, mais celui de Marcion.

Je puis toucher ici d'avance un mot sur la réalité de la chair du Christ, en vue de la question qui va suivre. « Nous sommes morts à la loi, » suivant l'apôtre. — Fort

bien, diras-tu. Oui, le corps du Christ est un corps, mais non une chair réelle. — Quelle qu'en soit la substance, quand l'Apôtre parle du corps de celui qu'il déclare plus bas « ressuscité d'entre les morts, » on ne peut entendre autre chose qu'un corps de cette même chair, contre laquelle a été prononcée la loi de mort. Mais voilà qu'il rend témoignage à la loi et l'excuse en inculpant le péché. « Que dirons-nous donc? La loi est-elle le péché? Loin de » nous ce blasphème! » Rougis, Marcion! « Loin de nous » ce blasphème! » L'entends-tu? L'Apôtre prononce anathème contre le censeur de la loi.

— « Mais je n'ai connu le péché que par la loi, » ajoutes-tu. — Merveilleux bienfait de la loi, que d'avoir fait connaître le péché! « Ce n'est donc pas la loi qui m'a séduit, » mais le péché à l'occasion du commandement. » Pourquoi attribuer au dieu de la loi ce que l'Apôtre n'ose pas imputer à la loi elle-même? Voici qui est plus clair encore : « La loi est sainte, le précepte est juste et bon. » Singulier moyen vraiment pour ruiner la foi au Créateur, que cette vénération pour sa loi! Comment distinguer encore deux dieux, l'un juste et l'autre bon, lorsque le dieu dont le précepte est à la foi juste et bon, doit être cru l'un et l'autre? Avec la confirmation de la loi spirituelle arrive aussi la loi prophétique et figurée. J'ai maintenant à établir que le Christ a été annoncé d'une manière figurée par la loi, de sorte qu'il ne pût pas être reconnu par tous les Juifs.

XIV. « Si son Père l'a envoyé revêtu d'une chair sem- » blable à celle du péché. » Il ne suit pas de cet aveu que la chair aperçue dans le Christ ne fût qu'un fantôme. L'Apôtre assigne plus haut le péché à la chair. « Elle est » pour lui cette loi du péché qui habite dans ses membres » et qui combat contre la loi de l'esprit. » Aussi « le fils a- » t-il été envoyé revêtu d'une chair semblable à celle du » péché, afin de racheter la chair du péché par une sub- » stance qui lui fût semblable, » c'est-à-dire, par une sub-

stance charnelle qui ressemblât à la chair pécheresse, sans pécher comme elle, néanmoins. La puissance de Dieu consiste à consommer le salut par le moyen d'une substance semblable. Que l'Esprit de Dieu sauvât la chair, la merveille n'était pas grande. Mais qu'une chair semblable à celle qui pèche, véritable chair, quoique sans péché, sauvât toute chair, là était le prodige. La ressemblance portera donc sur le signe du péché, mais non sur le mensonge de la substance. L'Apôtre n'aurait pas ajouté *du péché*, s'il eût voulu que cette ressemblance fût un démenti donné à la réalité de la chair. Il se serait contenté de dire *la chair*, sans y ajouter *du péché;* mais, par cette construction, *de la chair du péché*, il confirma la réalité de la substance, c'est-à-dire la chair, et il appliqua la ressemblance à la corruption de la substance, c'est-à-dire au péché.

Mais je te l'accorde. Appliquons à la substance elle-même cette ressemblance; la réalité de la chair n'en sera pas plus ébranlée. Pourquoi donc est-elle véritable dans sa ressemblance? Parce qu'elle est véritable sans doute, mais formée sans le concours de l'homme; semblable dans les éléments, mais véritable par sa formation, et non dissemblable. Au reste, point d'assimilation entre des choses opposées. Un esprit ne s'appellera point une ressemblance de la chair, parce que la matière ne comporte aucune ressemblance avec l'esprit. Un être sans réalité que l'on aperçoit est tout simplement un fantôme. Mais on dit qu'il y a ressemblance lorsque l'être aperçu est réel. Il existe en effet, puisqu'on le compare à un autre. Mais un fantôme, par là même qu'il n'est qu'un fantôme, n'est pas une ressemblance. Et ici l'Apôtre en nous interdisant de vivre selon la chair, quoique retenus encore dans les liens de la chair, nous prouve par les mots suivants qu'il a entendu les œuvres de la chair : « La chair et le sang ne peuvent » obtenir le royaume de Dieu. » Ce n'est donc pas la substance qu'il condamne, mais les œuvres exécutées libre-

ment pendant que nous sommes dans les liens de la chair; elles impliquent non pas la malice de la substance, mais seulement la dépravation de la volonté.

De même, « si le corps est mort à cause du péché » (tant il est vrai qu'il s'agit non de la mort de l'ame, mais du corps); « si, au contraire, l'esprit est vivant à cause de » la justice, » il faut en conclure que le même corps qui a trouvé la mort dans le péché retrouvera la vie dans la justice. La restitution n'est possible que là où il y a eu perte; par conséquent la résurrection des morts suppose la mort des corps. Car, ajoute l'Apôtre, « celui qui a res- » suscité Jésus-Christ d'entre les morts rendra aussi la vie » à vos corps mortels; » confirmant ainsi et la résurrection de la chair, faveur qui ne peut s'appliquer à aucun autre corps, ni à aucune autre substance, et la réalité du corps de Jésus-Christ. En effet, nos corps mortels seront rendus à la vie de la même manière que Jésus-Christ a été ressuscité. Pourquoi de la même manière, sinon parce qu'il avait un corps véritable?

Ici je franchis un immense abîme creusé par Marcion dans l'Ecriture sainte; mais je m'empare promptement d'un témoignage que l'Apôtre rend à Israël. « Ils ont du » zèle pour Dieu, » dit-il; pour leur Dieu conséquemment; « mais leur zèle n'est point selon la science. » Parce que « ne connaissant point la justice de Dieu, et s'efforçant » d'établir la leur propre, ils ne se sont point humiliés » sous la justice de Dieu. Car Jésus-Christ est la fin de » la loi pour justifier tous ceux qui croiront. » L'hérétique argumente de là pour prouver que les Juifs n'ont pas connu le Dieu supérieur, puisqu'ils lui ont opposé leur propre justice; c'est-à-dire la justice de leur loi, en refusant de recevoir le Christ pour la fin de la loi. Fort bien! Mais pourquoi l'Apôtre rend-il témoignage à leur zèle pour leur dieu, si ce n'est plus à l'égard du même dieu qu'il leur reproche leur ignorance? « Ils avaient pour Dieu un zèle qui » n'était pas selon la science. » Comment cela? Parce

qu'ils ne connaissaient point Dieu, en refusant d'entrer dans l'économie de ses plans par rapport au Christ qui devait consommer la loi, et par là même, en maintenant leur justice au détriment de la sienne.

Mais voilà que le Créateur en personne adresse aux Juifs les mêmes plaintes. « Israël ne m'a pas connu; mon peuple » ne m'a pas compris. » « Parce qu'ils ont opposé leur » justice à la mienne, en prêchant la doctrine des hommes, » et en se liguant contre Dieu et contre son Christ, » par ignorance apparemment. Rien de ce qui concerne le Créateur ne peut s'appliquer à l'autre dieu. L'Apôtre pouvait-il raisonnablement reprocher aux Juifs l'ignorance où ils étaient d'un dieu inconnu? Ils maintenaient la justice de leur Dieu contre celle du dieu dont ils n'avaient aucune notion. Où était leur faute? « O profondeur des trésors » de la sagesse et de la science de dieu, s'écrie l'Apôtre! » que ses voies sont impénétrables! » D'où vient cette soudaine exclamation? Du souvenir des Ecritures qu'il venait de parcourir; de la contemplation des mystères qu'il avait exposés plus haut, en témoignage que la foi du Christ sort de la loi. Si c'est à dessein que Marcion a gardé ce passage, pourquoi cette exclamation dans la bouche de son apôtre, qui n'a point à s'extasier sur les richesses d'un Dieu assez indigent pour n'avoir rien caché, rien annoncé, rien prouvé; d'un dieu qui s'est manifesté dans le domaine d'autrui. Il n'en va pas de même des richesses du Créateur; cachées autrefois, elles brillent aujourd'hui, conformément à sa promesse. « Je leur don- » nerai des trésors cachés; j'ouvrirai pour eux le secret » des conseils. » Voilà pourquoi l'Apôtre s'est écrié : « O » profondeur des trésors de la sagesse et de la science du » Dieu » dont les trésors étaient déjà ouverts. N'est-ce pas Isaïe qui a prononcé ces mots et les suivants : « Qui a » pénétré dans l'intelligence du Seigneur? Qui est entré » dans son conseil? Qui lui a donné afin qu'il lui soit » rendu? » Après tant de suppressions, pourquoi respecter

ce passage, comme si les autres n'appartenaient pas également au Créateur.

Interrogeons les préceptes du Dieu nouveau. « Ayez » horreur du mal et attachez-vous constamment au bien. » Il y a chez le Créateur un autre commandement : « Enlevez le mal du milieu de vous ; évitez le mal et faites » le bien ; aimez-vous les uns les autres avec une charité » fraternelle. » Car ce n'est pas le même précepte : « Tu » aimeras le prochain comme toi-même. — Que l'espérance vous remplisse de joie ! » l'espérance de Dieu, apparemment. « Car il vaut mieux placer son espérance » dans le Seigneur que dans les puissances de la terre. » Soyez patients dans la tribulation ; — car le Seigneur » t'exaucera au jour de la souffrance. » Tu as comme nous le Psalmiste : « Bénissez, et gardez-vous de maudire » jamais. » De qui viendra ce commandement, sinon de » celui qui, après avoir créé toutes choses, les bénit ? » « Ne vous élevez pas à des pensées trop hautes, mais consentez à ce qu'il y a de plus humble. Ne soyez point » sages à vos propres yeux. » En effet, Isaïe leur a *dit* : « Malheur ! Ne rendez à personne le mal pour le mal, et » ne vous souvenez point de la malice de votre frère. Ne » vous vengez point vous-même : la vengeance est à moi, » dit le Seigneur, et c'est moi qui me vengerai ; vivez en » paix avec tous les hommes. » Ainsi, le talion de la loi, au lieu de permettre la vengeance des injures, arrêtait l'agression par la crainte des représailles. C'est donc avec une haute sagesse que Paul a renfermé toute la *loi du* Créateur dans ce commandement du Créateur, le plus excellent de tous : « Tu aimeras le prochain comme toi-» même. » Si le supplément de la loi sort de la loi elle-même, je ne sais plus maintenant quel est le dieu de la loi. Je crains fort que ce ne soit le dieu de Marcion. Si, au contraire, l'Evangile du Christ est accompli par ce précepte, sans que l'Evangile du Christ soit celui du Créateur, nous nous renfermons dans cette demande : « Le

» Christ a-t-il dit ou non : Je ne suis pas venu détruire » la loi, mais l'accomplir ? » L'habitant du Pont a essayé de nier cet oracle. Vains efforts ! Si ce n'est pas l'Evangile qui est l'accomplissement de la loi, voilà que la loi est l'accomplissement de l'Evangile. Heureusement encore pour notre cause, l'Apôtre, en terminant, nous menace du tribunal du Christ. Il juge et se venge : donc il est le Christ du Créateur. Nous prêchât-il un autre Dieu, Paul nous recommande de travailler à nous le rendre favorable, dès qu'il nous dit : « Redoutez sa colère ! »

XV. Il ne me répugnera point de m'arrêter un moment sur les Epîtres moins longues de l'Apôtre. Les plus petites choses ont aussi leur importance. « Les Juifs, est-il dit, » avaient immolé leurs prophètes. » Qu'importe ce crime à l'apôtre d'un dieu, non-seulement étranger, mais débonnaire, qui ne sait pas même condamner les prévarications de ses adorateurs, et qui, en décréditant lui-même les prophètes, leur avait donné une sorte de mort ? En quoi Israël l'outrageait-il, quand il immolait ceux que lui-même avait réprouvés ? Porter contre eux le premier une sentence de destruction, n'était-ce pas insulter au Dieu des prophètes ? Le censeur de cette grande iniquité est le héraut du Dieu outragé, tout autre du moins que l'ennemi du Dieu outragé. Il y a plus, à ce crime il ajoute un crime plus énorme. « Ils ont mis à mort le Seigneur et leurs » prophètes, » dit-il, quoique ce mot *leurs* ait été ajouté par l'hérétique. Que des meurtriers qui n'ont pas épargné les prophètes de leur propre Dieu donnent la mort à un Christ qui annonçait un dieu étranger, je ne vois là aucun redoublement de cruauté. Dans l'intention de Paul, cependant, avoir tué le Christ et ses serviteurs est une aggravation de forfait. Or, s'ils ont égorgé le Christ du Dieu nouveau, égorgé les prophètes du Dieu créateur, l'Apôtre a dû égaler les outrages, et non les exagérer. Or il n'y avait pas lieu à égalité. Donc l'Apôtre n'a pu voir dans l'immolation du Christ une aggravation de forfait qu'autant

qu'il s'est attaqué au même Seigneur, dans l'une ou l'autre circonstance. Donc le Christ et les prophètes appartiennent au même Dieu.

« La volonté de Dieu est que vous soyez saints. » Qu'entend-il par là ? Les vices qu'il interdit vont nous l'apprendre. « Abstenez-vous de la fornication ; » il ne dit pas du mariage. « Que chacun de vous sache posséder le vase de » son corps saintement et honnêtement. » Comment cela ? En ne suivant point les mouvements de la concupiscence, à la manière des Gentils. Les idolâtres eux-mêmes bannissent du mariage le déréglement des sens auquel ils s'abandonnent dans les crimes monstrueux et contre nature. La sainteté, au contraire, est opposée à la luxure, à l'infamie, à l'impureté. Elle n'exclut pas le mariage, mais la dépravation des sens ; elle nous apprend à gouverner par respect pour le mariage le vase de notre corps.

J'ai traité ailleurs cette question, en laissant à une sainteté plus parfaite la prééminence de son mérite. J'ai placé la continence et la virginité au-dessus du mariage, mais sans interdire ce dernier. Ici j'ai à réfuter seulement les ennemis du dieu qui a institué le mariage ; il ne s'agit point des partisans de la chasteté.

« Ceux qui seront demeurés sur la terre jusqu'à l'avé- » nement de Jésus-Christ, ressusciteront les premiers, » avec ceux qui sont morts dans Jésus-Christ, et seront » enlevés avec eux pour aller au-devant du Seigneur. » Ces merveilles ont été prédites long-temps d'avance. Je vois les esprits célestes « admirer la Jérusalem d'en *haut*. » Ailleurs ils s'écrient par la bouche d'Isaïe : « Qui sont » ceux qui volent vers moi comme des nuées et comme » des colombes avec leurs petits ? » Si c'est le Christ qui nous a préparé cette ascension, ce ne peut être que le Christ dont Osée a dit : « Il élève dans les cieux son ascen- » sion, » pour lui et pour les siens, apparemment ; conséquemment, de qui attendrai-je la réalisation de ces prodiges, sinon de celui qui me les a promis ?

« Quel esprit empêche-t-il d'éteindre ? Quelles prophé-
» ties empêche-t-il de mépriser ? » Ce n'est ni l'esprit du Créateur, ni les prophéties du Créateur, au jugement de Marcion. Ce qu'a décrédité son dieu, n'était-ce pas l'éteindre et le mépriser ? Peut-il empêcher qu'on n'éteigne ce qu'il a tenu pour vil ? Aujourd'hui il importe à Marcion de produire quel est dans son Eglise l'esprit de Dieu qu'il ne faut pas éteindre, quelles sont les prophéties qu'il ne faut pas mépriser. S'il essaie quelque prétendue manifestation, je le pousserai plus loin dans tout ce qui concerne le monde spirituel, la grâce prophétique et le don des miracles. Je le sommerai de m'annoncer l'avenir, de me révéler le secret des cœurs et de me développer ses mystères. Puis, quand il sera demeuré muet et impuissant, nous lui montrerons, nous, et l'esprit et les prophéties du Créateur d'accord avec lui-même. Par là sera constaté le sens des paroles de l'Apôtre. Il n'a pu entendre que les événements réservés à l'Eglise de ce dieu. Il existe; donc son esprit opère, donc ses promesses sont annoncées.

A vous maintenant qui niez la résurrection de la chair et qui, s'il arrive à l'Ecriture de désigner ainsi le corps, cherchez dans ce mot tout autre je ne sais quoi que la substance de la chair ! Répondez. Pourquoi l'Apôtre distingue-t-il tous les hommes sous leurs substances nouvelles par des dénominations non équivoques ? Pourquoi les embrasse-t-il tous dans un seul et même vœu de salut éternel ? « Je souhaite que tout ce qui est à vous, l'esprit,
» l'ame et le corps, se conservent sans tache pour l'avéne-
» ment de notre Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur. » L'ame et le corps, entendez-vous ! substances non pas seulement doubles, mais dissemblables. En effet, quoique l'ame ainsi que l'esprit ait un corps particulier, toujours est-il que, dans le cas où l'ame et le corps sont nommés distinctement, l'ame a son nom spécial qui n'a pas besoin de l'expression générique de corps. Ce terme est réservé pour la chair qui, dans l'absence de sa dénomination ca-

ractéristique, doit nécessairement recourir au terme commun. En effet, après l'ame et le corps point de substance, hormis la chair, à laquelle s'applique le mot corps. Si l'Apôtre entend par ce dernier mot la chair, toutes les fois qu'il ne la nomme pas expressément, à plus forte raison la désigne-t-il quand elle est appelée de son nom.

XVI. Nous sommes contraints de temps en temps de revenir aux mêmes questions, pour établir les vérités qui s'y rattachent. L'Apôtre, nous le déclarons, en prêchant ici un Seigneur qui récompense et qui châtie, ne peut prêcher que le Créateur, ou, ce que n'admet pas Marcion, un dieu semblable au Créateur, qui trouve juste de rendre à nos persécuteurs tribulation pour tribulation, et de nous donner à nous, qui sommes persécutés, le repos « lorsque » le Seigneur Jésus descendra du ciel et paraîtra au mi- » lieu des flammes et du feu, avec les anges ministres de » sa puissance. » L'hérétique a supprimé ces deux mots : la flamme et le feu, qu'il a éteints sans doute de peur qu'ils ne trahissent le dieu des Chrétiens. Vaine suppression. Lorsque l'Apôtre nous dit : « Il viendra au milieu » des flammes pour tirer vengeance de ceux qui ne con- » naissent pas Dieu et de ceux qui n'obéissent pas à » l'Evangile, lesquels souffriront la peine d'une éternelle » damnation à la présence du Seigneur et devant l'éclat » de sa puissance, » la flamme et le feu n'arrivent-ils pas avec lui comme une conséquence obligée, puisqu'il vient pour punir ? Nouvelle preuve, quoi qu'en dise Marcion, qu'il est le Christ du Dieu qui allume les flammes vengeresses. Il châtie de plus ceux qui ne connaissent pas le Seigneur, c'est-à-dire les païens. Autre argument qui le rattache au Créateur. Que fait-il en effet ? Il place à l'écart ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile, soit les Chrétiens pécheurs, soit les Juifs. Or, châtier les idolâtres, qui peut-être n'ont pas entendu parler de l'Evangile, n'est pas l'œuvre d'un Dieu qui, naturellement inconnu, ne s'est révélé nulle part, sinon dans l'Evangile, Dieu inacces-

sible au plus grand nombre. Il n'en va pas de même du Créateur. Les lumières naturelles proclament son existence. Il s'atteste par ses œuvres, qui servent encore à le manifester davantage. A ce Dieu donc qu'il n'est pas permis d'ignorer, d'imposer des châtiments à ceux qui l'ignorent ! Ces mots : « A la présence du Seigneur et devant l'éclat » de sa puissance, » qui sont la répétition des paroles d'Isaïe, respirent « le même Dieu qui se lèvera dans l'éclat » de sa majesté pour briser la terre. »

Mais quel est « l'homme de péché, l'enfant de perdition » qui doit paraître avant l'avénement du Seigneur, se le- » vant au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou qui est » adoré, et destiné à établir son trône dans le temple de » Dieu, s'y montrant avec orgueil comme un dieu ? » Selon nous, c'est l'Antechrist, comme l'enseignent les prophéties anciennes et nouvelles, et Jean entre autres, dans ce passage : « Plusieurs antechrists ont déjà envahi le monde : » ce sont les esprits précurseurs de l'Antechrist qui nient » que Jésus-Christ soit venu dans une chair véritable, et » qui divisent le Seigneur, » dans Dieu le Créateur. Selon Marcion, au contraire, je n'oserais pas répondre que ce ne fût le Christ du Créateur ; car il n'est pas encore descendu ici-bas pour lui. Mais que ce soit l'un ou l'autre, pourquoi, lui demanderai-je, cette puissance « dont il est investi ? » pourquoi des miracles et des prodiges menteurs ? — » Parce que, me répondit-il, ils n'ont pas aimé et reçu la » vérité, afin d'être sauvés. C'est pourquoi il y aura en » eux un attrait vers l'imposture, afin qu'ils soient jugés, » eux qui n'ont pas cru à la vérité et qui ont consenti à » l'iniquité. »

Si donc c'est l'Antechrist, comme nous le comprenons, il sera Dieu, oui, il sera Dieu le Créateur qui l'envoie pour enlacer dans les filets de l'erreur ceux qui n'ont pas cru à la vérité afin d'être sauvés. Le salut et la vérité appartiennent donc au même Dieu qui se venge en précipitant l'homme dans le mensonge, c'est-à-dire qu'ils ap-

partiennent au Dieu créateur, dont le zèle jaloux trompe par l'erreur ceux qu'il n'a pu attirer à lui par la vérité. Si ce n'est pas l'antechrist ainsi que nous l'entendons, c'est donc le Christ du Créateur, comme Marcion l'affirme. Mais que, pour venger la vérité qui lui appartient, il livre son Christ au Créateur, comment l'imaginer? Marcion nous accorde-t-il qu'il s'agisse de l'antechrist? Comment admettre, lui dirai-je encore, que Satan, ange du Créateur, lui soit nécessaire pour l'exécution de ses prodiges? Après la mission de mensonge et d'imposture qu'il exerce au profit du Créateur, comment supposer qu'il soit tué par lui? En un mot, s'il demeure incontestable que l'ange, la vérité, le salut, appartiennent au Dieu qui s'irrite, se montre jaloux et envoie l'imposture, non pas seulement à ceux qui le méprisent et l'insultent, mais encore à ceux qui l'ignorent, il faut que l'hérétique change de langage et confesse que son dieu s'irrite et se venge comme le nôtre. Mais chez lequel des deux la colère sera-t-elle plus légitime? Chez le Dieu qui dès l'origine de toutes choses s'est annoncé à la nature par des œuvres, des bienfaits, des fléaux, des prophéties, témoins qui déposaient en sa faveur, malgré lesquels cependant il n'a pas été reconnu? Ou bien chez le dieu qui ne s'est manifesté que par un Evangile unique, Evangile incertain et où un autre dieu n'est pas même annoncé ouvertement? Donc à qui convient la vengeance convient aussi la matière de la vengeance, en d'autres termes, l'Evangile, la vérité, le salut.

« Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger; » précepte émané de celui qui a voulu « que la bouche du » bœuf fût libre pendant qu'il foulait le blé. »

XVII. La constante tradition de l'Eglise nous atteste que cette épître (1) est adressée aux habitants d'Ephèse, et non à ceux de Laodicée. Marcion néanmoins a essayé d'en changer l'inscription primitive, habile investigateur dans

(1) L'Epître aux Ephésiens.

ce genre. Mais qu'importent les titres? L'Apôtre a écrit pour tous en écrivant à quelques-uns. Un fait est constant toutefois, c'est qu'il annonce dans la personne du Christ le Dieu auquel se rapportent la nature et le sens de sa prédication. Or, à qui conviennent ces paroles : « Pour » nous faire connaître le mystère de sa volonté, selon qu'il » lui a plu et ce qu'il s'est proposé en lui-même, après que » les temps marqués par sa providence seraient accom- » plis, de récapituler (ainsi le veut la signification du » mot grec), c'est-à-dire de résumer et de réunir tout en » Jésus-Christ comme dans le chef, tant ce qui est dans le » ciel que ce qui est sur la terre? » Ne s'appliquent-elles pas à celui qui possède toutes choses dès l'origine, et l'origine elle-même; à celui de qui émanent les temps, l'accomplissement des temps, et la merveilleuse ordonnance par laquelle toutes choses depuis l'origine se résument dans le Christ? Chez le dieu de Marcion, au contraire, que signifient une origine sans œuvre, des temps sans origine, un accomplissement sans révolution de temps, une ordonnance sans accomplissement? Enfin qu'a-t-il opéré sur la terre dans le passé, pour qu'une longue révolution d'années lui soit nécessaire afin de réunir tout dans le Christ, même ce qui est au ciel? Les choses créées dans le ciel, quelles qu'elles soient, n'ont pu l'être par un autre que par celui que toutes les voix proclament le Créateur de la terre. Que s'il est impossible d'attribuer dès l'origine toutes ces œuvres à un autre qu'au Créateur, qui croira que toutes ces opérations sont résumées par un dieu étranger dans la personne d'un autre Christ, au lieu de l'être par leur propre Créateur, dans la personne de son propre Christ? si elles viennent du Créateur, il faut nécessairement qu'elles soient différentes d'un dieu différent. Différentes, elles sont donc contraires; mais alors pourquoi des choses contraires peuvent-elles être réunies dans celui qui doit les détruire?

Quel est le Christ annoncé par les paroles suivantes :

« Afin qu'il soit glorifié par nous, nous qui avons les pre-
» miers espéré en Jésus-Christ. » Qui a pu espérer en Dieu avant son avénement, sinon les Juifs auxquels l'avénement du Christ était annoncé dès l'origine? Celui qui était annoncé d'avance était donc celui qui était espéré d'avance. Aussi l'Apôtre applique-t-il ces mots à lui-même et aux Juifs, pour établir une distinction quand il s'adressera aux Gentils. « C'est aussi en lui que vous avez été appelés,
» vous qui avez entendu la parole de vérité, l'Evangile de
» votre salut, et qui ayant cru, avez été marqués du sceau
» de l'Esprit saint qui vous fut promis. » Promis par qui? par Joël : « A la fin des temps, je répandrai mon esprit
» sur toute chair, » c'est-à-dire sur les Gentils. Par conséquent l'Esprit et l'Evangile résideront dans ce Christ que la terre attendait d'avance par la prédication de son avénement. De plus le Père de la gloire est celui dont le Christ est célébré par le Psalmiste comme le roi de la gloire dans son ascension triomphante : « Quel est-il ce roi de
» gloire? C'est le Seigneur, le Dieu des armées; c'est lui
» qui est le roi de gloire. » Celui qui souhaite l'esprit de sagesse est le même qui compte par la bouche d'Isaïe sept espèces d'esprits. A celui-là d'illuminer les yeux du cœur, qui a enrichi de la lumière les yeux extérieurs, et auquel déplaît l'aveuglement de son peuple. « Qui est aveugle, si
» mes enfants ne le sont pas? Les serviteurs de Dieu sont
» tombés dans l'aveuglement. » Les richesses de l'héritage dans le Saint des saints sont entre les mains de celui qui a promis cet héritage par la vocation des Gentils. « Demande-
» moi et je te donnerai les nations pour héritage. » Il a manifesté sa puissance dans la personne du Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, en le plaçant à sa droite, et en lui soumettant tout ce qui existe, le Dieu qui lui a dit encore : « Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie
» réduit tes ennemis à te servir de marche-pied. » L'Esprit dit ailleurs au Père en parlant du Fils : « Vous avez tout
» mis à ses pieds. »

Marcion soutient-il encore que, de tous ces éléments qui se reconnaissent dans le Créateur, il sort un autre dieu et un autre christ? Eh bien! cherchons désormais le Créateur. Nous allons sans doute le rencontrer dans ces mots : « Vous étiez morts par les déréglements et les pé-
» chés dans lesquels vous avez marché selon l'esprit de ce
» monde, selon le prince des puissances de l'air qui agit
» maintenant sur les fils de l'incrédulité. » Impossible à Marcion d'entendre ici par *le monde* le dieu de ce monde. La créature n'est pas semblable au Créateur, ce qui est fait à celui qui le fait, le monde à Dieu. Le prince des puissances du siècle ne sera pas appelé non plus le prince des puissances de l'air. Jamais on ne désigne une puissance supérieure par le titre d'une fonction secondaire, quand même celle-ci rentrerait dans ses attributions. On ne peut non plus le transformer en auteur de l'incrédulité, puisqu'il a souffert de l'incrédulité des Juifs et des Gentils.

Il me suffit que ces inculpations ne puissent retomber sur le Créateur. S'il existe un être auquel il soit plus convenable de les renvoyer, l'Apôtre a dû le savoir mieux que personne. Quel sera-t-il? Indubitablement celui qui ferme les oreilles des enfants de l'incrédulité à la voix du Créateur, et qui, répandu dans les airs, son domaine, s'écrie chez le prophète : « J'établirai mon trône sur les nuages;
» je serai semblable au Très-Haut. » Ce sera le démon que nous reconnaîtrons ailleurs (si toutefois on veut lire ainsi le texte apostolique), « pour le Dieu de ce monde, » tant il a inondé ce monde du mensonge de sa divinité. S'il n'eût pas existé, oh! alors ces assertions pouvaient retomber sur le Créateur.

L'Apôtre a intercalé ces mots : « Par les péchés dans
» lesquels nous aussi, nous avons tous vécu autrefois. »
Faut-il en conclure que ce seigneur des péchés et ce prince de l'air ne soit autre chose que le Créateur? Illusion! Paul, qui avait vécu dans le judaïsme, s'accuse ici d'avoir été un de ces fils de l'incrédulité et l'instrument du

démon qui agissait en lui, lorsqu'il persécutait l'Eglise et le Christ du Créateur. Aussi ajoute-t-il : « Nous avons été « des enfants de colère, mais par naissance. » Le Créateur appelle les Juifs du nom de fils. Que l'hérétique n'aille pas en inférer que le Créateur est le Dieu de la colère. En effet, quand l'Apôtre dit : « Nous sommes des enfants de » colère, » il n'ignore pas que les Juifs ne sont pas les fils du Créateur du côté de la nature, mais par la vocation de leurs pères. Par conséquent il applique ces mots « enfants » de colère » à notre nature corrompue, et non au Créateur lui-même.

Il termine ainsi : « comme tous les autres hommes. » Il est manifeste qu'il assigne le péché, les concupiscences de la chair, l'incrédulité et la colère à la commune nature de tous les hommes, mais sous les suggestions du démon qui la tente aujourd'hui, après avoir introduit autrefois en elle la semence fatale du péché.

« Nous sommes son ouvrage ayant été créés en Jésus-» Christ, » dit-il. Autre chose est faire, autre chose est créer. Mais il a donné à un seul l'une et l'autre faculté. Or l'homme est l'œuvre du Créateur. Il s'ensuit qu'il l'a créé dans le Christ qui l'a fait aussi, fait par rapport à la substance, créé par rapport à la grâce.

Jette les yeux sur ce qui suit : « Souvenez-vous qu'au-» trefois, vous qui étiez Gentils par votre origine, et ap-» pelés incirconcis par ceux qu'on nomme circoncis à » cause de la circoncision faite dans leur chair par la main » des hommes, vous n'aviez point alors de part à Jésus-» Christ ; vous étiez entièrement séparés de la société d'Is-» raël, étrangers aux alliances, sans espérance des biens » promis, et sans Dieu en ce monde. » Quel est le Dieu, quel est le Christ sans lequel ont vécu les nations ? Sans le Dieu, incontestablement, dont Israël avait l'alliance, les testaments et la promesse. « Mais maintenant que vous » êtes en Jésus-Christ, ajoute-t-il, vous qui étiez autre-» fois éloignés, vous êtes devenus proches par le sang de

» Jésus-Christ. » De qui étaient-ils loin par le passé ? De ceux qu'il a nommés tout à l'heure. « Loin du Christ du » Créateur, loin de la société d'Israël, de ses testaments, » de l'espérance de sa promesse, loin de Dieu lui-même. » S'il en est ainsi, les nations se rapprochent donc aujourd'hui dans le Christ de ceux dont elles étaient éloignées autrefois. Or, si nous sommes devenus en Jésus-Christ proches de la société d'Israël, qui n'est rien moins que la religion du Créateur, proches de ses testaments, de sa promesse et de son Dieu lui-même, il serait par trop ridicule que ce fût le christ d'un dieu étranger qui nous eût amenés de si loin à la connaissance du Créateur. L'apôtre avait à la mémoire ces paroles où la vocation de la gentilité, qui devait être appelée de loin, est signalée d'avance. « Ceux qui vivaient loin de moi se sont approchés » de la justice. » Le Christ est l'avénement de la justice du Créateur non moins que de sa paix, comme nous l'avons prouvé. « C'est lui qui est notre paix, dit l'Apôtre ; c'est » lui qui des deux peuples (juif et idolâtre), du peuple » qui était proche et du peuple qui était éloigné, n'en a fait » qu'un, en détruisant dans sa chair le mur de séparation, c'est-à-dire leur inimitié. » Que fait Marcion ? Il efface le pronom *sa*, pour livrer la chair à une malice radicale et inhérente à sa nature, au lieu de n'y voir qu'une chair ennemie du Christ. Paul parle ici comme il a parlé ailleurs ; mais toi, digne habitant du Pont et non du pays des Marses, tu nies la chair de Dieu après avoir confessé son sang plus haut.

S'il est vrai que « par ses ordonnances il ait aboli la loi » des préceptes, » en accomplissant la loi (car ces préceptes : « Tu ne commettras point l'adultère. — Tu ne tueras » point, » sont devenus superflus dans la loi nouvelle, qui dit : « Tu ne regarderas pas avec convoitise. — Tu ne » médiras pas »), tu ne peux pas dès-lors transformer en adversaire l'auxiliaire de la loi.

« Pour créer en lui-même deux peuples. » Celui qui

avait fait d'abord est le même qui crée aujourd'hui ; conformité nouvelle avec ce qui a été dit plus haut : « Car » nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ. » — Rétablissant la paix dans ce seul homme nouveau. » Véritablement nouveau, donc aussi homme véritable, et non vaine illusion. Oui, nouveau et véritablement né d'une vierge, par l'Esprit de Dieu, « pour réconcilier les » deux peuples avec Dieu, » et avec ce dieu que la race juive et idolâtre avait également offensé. « Les réunissant » tous deux en un seul corps, ajoute-t-il, et détruisant en » lui-même leur inimitié par sa croix. » L'entends-tu? Il n'y a qu'une chair réelle et non illusoire qui ait pu être dans le Christ attachée à la Croix. Ainsi dès qu'il est venu « annoncer la paix à ceux qui étaient proches et à » ceux qui, bien qu'éloignés, ont obtenu accès auprès du » Père, dès-lors nous ne sommes plus des étrangers et des » hôtes ; nous sommes de la cité des saints et de la maison » de Dieu ; » mais de ce même Dieu dont nous étions éloignés et auquel nous étions étrangers, ainsi qu'il a été démontré plus haut.

« Comme un édifice bâti sur le fondement des apôtres. » L'hérétique a supprimé « et des prophètes. » Il a oublié « que le Seigneur a établi dans son Eglise des prophètes » de même que des apôtres. » Il a craint sans doute « que » notre édification dans le Christ ne reposât sur le fon- » dement des anciens prophètes, » en voyant l'Apôtre bâtir constamment l'édifice du christianisme sur les fondements de la prophétie. Où aurait-il appris, en effet, à nommer « Jésus-Christ la principale pierre de l'angle, » sinon dans le Psalmiste : « La pierre que les architectes » avaient rejetée est devenue la pierre principale de » l'angle ? » La fraude est familière à la main de l'hérétique : pourquoi m'étonner qu'il supprime les syllabes, quand il détruit des pages tout entières ?

XVIII. « J'ai donc reçu, moi qui suis le moindre de tous » les saints, la grâce d'éclairer tous les hommes, en leur

» découvrant l'économie du mystère qui depuis tant de » siècles était demeuré dans le Dieu créateur de toutes » choses. » L'hérétique a effacé la préposition *dans*, afin d'arriver par cette suppression à cette interprétation détournée : « Le mystère caché depuis tant de siècles au » Dieu qui créa toutes choses. » Mais la fraude se trahit elle-même. L'Apôtre, en effet, ajoute : « Afin que les prin- » cipautés et les puissances qui sont dans le ciel connaissent, » par l'Eglise, la sagesse de Dieu, si merveilleuse dans » la diversité de ses opérations. » Les principautés et puissances de qui? du Créateur? Mais puis-je admettre que Dieu ait voulu manifester à ses principautés et à ses puissances une sagesse dont lui-même n'avait pas la conscience? Des puissances subordonnées ne connaissent rien sans la participation de leur chef. Soutiendra-t-on que l'Apôtre n'a pas nommé Dieu parce qu'il le comprenait lui-même dans cette énonciation? Dans ce cas, il eût déclaré que le mystère était caché aux principautés et aux puissances du Dieu qui créa toutes choses, en l'associant à cette catégorie. Mais en disant que le mystère était caché pour celles-là, il affirme qu'il était manifeste pour celui-ci. Donc le mystère n'était pas caché pour Dieu. Loin de là, manifeste pour le Dieu créateur de toutes choses, il n'était voilé que pour ses principautés et ses puissances. « Qui, en effet, a péné- » tré dans les desseins du Seigneur? Qui lui a donné des » conseils? »

Pris à ce piége, l'hérétique va changer de ruse. Mon Dieu, dit-il, a voulu révéler à ses principautés et à ses puissances l'économie de son mystère que le Dieu créateur de toutes choses avait ignorée.

Mais dans quel but alléguer l'ignorance du Créateur, avec lequel il n'a rien de commun, et qu'un abîme sépare de lui, lorsque les serviteurs eux-mêmes du Dieu supérieur ne savaient rien? L'avenir cependant était connu du Créateur; il serait trop étrange qu'un mystère qui devait se manifester à la face du ciel et sur la terre, ouvrages de

ses mains, lui fût inconnu? Ainsi, nouvel argument qui confirme notre thèse précédente. Dans la supposition que le Créateur devait connaître le mystère caché du Dieu supérieur, et que cette leçon, « Caché au Dieu qui a créé » toutes choses, » soit la leçon véritable de l'Ecriture, l'Apôtre aurait dû conclure ainsi : « Afin que la sagesse de » Dieu, si merveilleuse dans la diversité de ses opérations, » lui soit révélée, » et après lui aux puissances et aux principautés du Dieu, quel qu'il soit, avec lesquelles le Créateur devait partager cette manifestation : tant la fraude est palpable dans ce texte ainsi rendu à la vérité.

Je veux maintenant engager avec toi la discussion sur les allégories familières à l'Apôtre. Novice dans les prophéties, eût-il employé ces symboles? « Il a emmené cap» tive la captivité, » dit-il? Avec quelles armes? par quels combats? Où est la nation ravagée? Où est la cité en ruines? Quelles femmes, quels enfants, quels princes le vainqueur a-t-il jetés dans les fers? En effet, quand David chante le Christ « ceignant sur sa cuisse son épée, » ou quand Isaïe me le montre « s'emparant des dépouilles de Samarie et de » la force de Damas, » tu te le représentes comme un guerrier charnel et visible. Si tu as déjà appris qu'il y a une captivité spirituelle, reconnais qu'il y a aussi une armure et une milice spirituelle, et que telle est la sienne. Crois au moins à ton apôtre, qui a emprunté cette captivité mystérieuse aux prophètes de l'ancienne loi. « Renonçant au » mensonge, que chacun de vous parle à son prochain se» lon la vérité. Si vous vous mettez en colère, gardez» vous de pécher. » Ne sont-ce pas là les pensées et jusqu'aux expressions du Psalmiste? « Que le soleil ne se » couche pas sur votre colère ! Ne prenez point de part aux » œuvres stériles des ténèbres. Avec le juste vous serez » juste : vous vous pervertirez avec le pervers. Retranchez » le méchant du milieu de vous. Ne touchez rien d'impur. » Eloignez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur. » De même la honte qu'il attache à l'ivresse, est le reflet du

passage où sont flétris ceux qui enivrent les saints. « Et » vous avez présenté aux Nazaréens un vin défendu, » parce qu'Aaron le grand-prêtre et ses fils devaient s'abstenir de toute liqueur lorsqu'ils entraient dans le tabernacle. « Vous entretenant de psaumes et de cantiques, et chan- » tant à la gloire du Seigneur. » Recommandation digne d'un disciple qui se souvenait que Dieu par son prophète gourmande ceux qui « boivent des vins exquis au son de » la cythare et du tambour. » A ces traits je reconnais l'apôtre du Dieu dont je retrouve les préceptes dans leurs germes ou leurs développements.

« Femmes, soyez soumises à vos maris. » Sur quel fondement appuie-t-il cette injonction? « Parce que, dit-il, » l'homme est le chef de la femme. » Dis-moi, Marcion, ton Dieu appelle-t-il les ouvrages du Créateur au secours de sa loi? Mais à quoi bon insister là-dessus? N'est-il pas plus misérable encore quand il demande à son rival d'accréditer son christ et son Eglise? « Comme le Christ est » le chef de l'Eglise. » De même dans ces mots : « Celui » qui aime sa femme aime sa propre chair, comme Jésus- » Christ aime son Eglise. » Quelle dignité il attribue à la chair sous ce nom d'Eglise! « Personne, dit-il, ne hait » sa propre chair, » personne, si ce n'est Marcion; « au » contraire, il la nourrit et il en a soin, comme Jésus- » Christ a soin de l'Eglise. » Toi seul tu la hais en lui ravissant l'espérance de la résurrection. Tu devras conséquemment haïr aussi l'Eglise, parce qu'elle est aimée du Christ. Mais le Christ, lui, a aimé sa chair aussi comme l'Eglise. Point d'époux qui n'aime l'image de son épouse; il y a mieux; il la conserve soigneusement, il l'honore, il la couronne de fleurs. La ressemblance partage les honneurs de la réalité.

Me sera-t-il plus difficile de prouver maintenant que le même Dieu est le Dieu de l'homme et du Christ, de la femme et de l'Eglise, de la chair et de l'esprit, quand j'entends l'Apôtre mettre en avant et développer la pensée du

Créateur : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et » sa mère pour s'attacher à sa femme; et ils ne formeront » tous deux qu'une seule chair? Ce sacrement est grand. » Il me suffit de ce témoignage : les sacrements du Créateur sont grands aux yeux de l'Apôtre, vils et méprisables aux yeux des hérétiques. « Mais je vous déclare que ce sacre- » ment signifie Jésus-Christ et l'Eglise. » Tu l'entends; il explique le sacrement, il ne le divise pas. Il prouve que la figure du mystère a été préparée d'avance; par l'auteur du mystère apparemment. Qu'en pense Marcion? Le Créateur n'a pu préparer d'avance des symboles pour un Dieu qu'il ne connaissait pas, ou tout au moins pour son ennemi, s'il le connaissait. Le Dieu supérieur, au lieu de faire aucun emprunt au Dieu inférieur, a dû chercher plutôt à l'anéantir lui-même.

« Enfants, obéissez à vos parents. » Marcion a beau retrancher « C'est le premier des commandements auquel » Dieu ait joint une promesse, » la loi est là, qui dit : « Honore ton père et ta mère; » et vous, pères, élevez vos enfants « en les corrigeant et en les instruisant selon le » Seigneur. » Tu sais encore qu'il a été dit aux anciens : « Vous redirez ces paroles à l'oreille de vos enfants, et vos » enfants à l'oreille de leurs enfants. » Qu'ai-je affaire de deux divinités différentes, quand il n'y a qu'une seule et même discipline? Y en eût-il même deux, j'obéis à celle qui a enseigné la première. Mais « Si nous avons à com- » battre contre les principautés du monde, » ô quelle multitude de dieux créateurs! Toutefois si Paul désignait le Créateur auquel appartenaient les puissances qu'il avait mentionnées d'avance, pourquoi, demanderai-je, ne l'a-t-il pas nommé la puissance unique qui gouverne le monde et le châtie? Or, quand il nous recommande plus haut « de revêtir une armure qui puisse nous défendre » contre les assauts du démon, » il nous montre que « les » puissances et les principautés des ténèbres, » qu'il nomme après le démon et que les Chrétiens attribuent au démon,

ne sont autre chose que les esprits de Satan. Ou si le démon est devenu le Créateur, quel sera son rôle vis-à-vis du Créateur? De même qu'il y a deux dieux, y aura-t-il deux démons, ainsi que plusieurs puissances et princes du monde? Mais comment le Créateur est-il à la fois dieu et démon? Pas de milieu! l'un et l'autre sont des dieux, si l'un et l'autre sont des démons. Ou bien, Dieu n'est pas le démon et le démon n'est pas Dieu.

Il y a plus. Cette dénomination de *diable*, en vertu de quelle délation conviendrait-elle au Créateur? A-t-il dénaturé quelqu'une des secrètes intentions du dieu supérieur, comme l'archange le calomnia lui-même par un odieux mensonge? Car, s'il avait interdit à nos premiers parents de goûter du fruit d'un misérable arbuste, ce n'était pas de peur qu'ils ne devinssent des dieux, mais par la crainte que la transgression ne leur donnât la mort.

« Les esprits de malice » dont parle l'Apôtre, ne signifieront pas non plus le Créateur, parce qu'il a ajouté, qui sont « dans les cieux. » Paul n'ignorait pas que les anges, en regardant *du haut des cieux* la beauté des filles de la terre, étaient tombés dans les œuvres de la malice spirituelle.

Mais que Paul n'eût combattu le Créateur que timidement et à travers je ne sais quelles énigmes, comment l'admettre? Je le vois, « quoique chargé de chaînes à cause » de la liberté de sa prédication, » annoncer néanmoins à l'Eglise la manifestation des mystères de l'Evangile avec une sainte fermeté qu'il conjurait les fidèles de demander à Dieu pour lui.

XIV. Quelle que soit l'hérésie, j'ai coutume d'invoquer brièvement contre elle le témoignage du temps pour restituer à notre foi l'antériorité sur toutes les autres doctrines de l'hérésie. L'Apôtre va maintenant nous fournir cette démonstration : « A cause, dit-il, de l'espérance qui » vous est réservée dans le ciel, et dont vous avez été in- » struits par la parole véritable de l'Evangile qui est prêché » parmi vous, comme il l'est dans tout le monde. » Si, à

cette époque, la tradition évangélique avait déjà circulé partout, à plus forte raison aujourd'hui. Or, si c'est notre doctrine qui a circulé au lieu de la doctrine hérétique, n'importe laquelle, la nôtre remonte donc aux apôtres eux-mêmes, tandis que celle de Marcion date des Antonins. L'Evangile de Marcion aurait beau remplir l'univers, il ne pourra jamais prétendre à une origine apostolique. L'origine apostolique appartient à celui qui le premier a rempli le monde de l'Evangile de ce même Dieu dont la prescience signalait ainsi cet événement : « Leur parole » s'est répandue sur toute la terre ; elle a retenti jus- » qu'aux extrémités du monde. »

« Le Christ est l'image du Dieu invisible. » Nous aussi, nous soutenons que le père de Jésus-Christ est invisible. Nous savons que dans la loi ancienne ceux qui ont vu le Christ, si quelqu'un l'a vu au nom de Dieu, l'a toujours vu comme l'image de Dieu lui-même. Mais nous n'établissons aucune différence entre le Dieu visible et le Dieu invisible, puisque notre Dieu s'est défini ainsi autrefois : « Personne » ne verra ma face sans mourir. » Si le Christ n'est pas « le premier-né de la création, en tant que Verbe du » Créateur par qui tout a été créé et sans lequel rien n'a » été fait; si ce n'est pas par lui que tout a été créé dans » le ciel et sur la terre, les choses visibles, comme les in- » visibles, les trônes, les dominations, les principautés, » les puissances; si tout n'a pas été créé par lui et pour » lui, » (il y avait là nécessairement de quoi déplaire à Marcion,) l'Apôtre n'eût pas dit si positivement : « Il est » avant tous. » Comment avant tous, s'il n'est pas avant toutes choses? Comment avant toutes choses, « s'il n'est » pas le premier-né de la création? » s'il n'est pas le Verbe du Créateur? Mais où sera la preuve que celui qui a paru après toutes choses a existé avant tous? Accorde-t-on l'antériorité à un être dont on ignore l'existence? De plus, comment « a-t-il trouvé bon que toute plénitude demeurât » en lui? » Quelle est d'abord cette plénitude, sinon celle

sur laquelle Marcion a porté la main; sinon les êtres créés dans le ciel par le Christ, anges et hommes; sinon les choses visibles et invisibles; sinon les trônes et les dominations, les principautés et les puissances? Mais je l'accorde. Nos apôtres ont été des imposteurs; les prédicateurs juifs de l'Evangile, des faussaires; Marcion a bien fait de dérober au profit de son Dieu cette stérile fécondité. Reste un embarras. Pourquoi le Dieu ennemi qui vient anéantir le Créateur a-t-il voulu que la plénitude des biens du Créateur résidât dans son propre Christ?

Avec qui enfin « réconcilie-t-il toutes les créatures en » lui-même, rétablissant la paix entre le ciel et la terre » par le sang qu'il a répandu sur la Croix? » Avec qui, sinon avec le Dieu qu'elles avaient outragé en commun, contre qui elles s'étaient révoltées, leur maître encore dans les derniers temps? Leur *concilier* l'amour d'un dieu étranger, rien de mieux. Les *réconcilier* avec tout autre qu'avec leur maître offensé, impossible! « Nous étions » éloignés de Dieu, et notre cœur, livré aux œuvres cri- » minelles, nous rendait ses ennemis. » Voilà ceux qu'il rétablit dans l'amitié du Dieu qu'ils avaient outragé, « en » adorant la créature au mépris du Créateur. » Sans doute l'Apôtre appelle l'Eglise le corps de Jésus-Christ, comme ici, par exemple : « J'accomplis dans ma chair ce qui reste » à souffrir à Jésus-Christ, en souffrant pour son corps » qui est l'Eglise. » Mais là rien qui t'autorise à dépouiller le Christ de sa chair réelle pour ne lui laisser que le corps mystique de l'Eglise. Que dit-il plus haut? « Pour » vous réconcilier dans mon corps par ma mort, » ce corps dans lequel il a pu mourir, parce qu'il était de chair. Il est mort, non par l'Eglise, mais pour l'Eglise. Il est mort en livrant corps pour corps, un corps charnel pour un corps spirituel.

« Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise par la » philosophie et par de vaines subtilités, selon les éléments » du monde. » Paul ne parle pas ici du ciel ou de la terre,

mais des sciences humaines. « Et selon les traditions, » ajoute-t-il, c'est-à-dire, selon les traditions des philosophes et des subtils discoureurs. Il serait trop long, et il appartient à un autre ouvrage de prouver que cette maxime condamne à la fois toutes les hérésies, parce qu'elles reposent toutes sur les efforts de la subtilité et les arguments de la philosophie.

Que Marcion reconnaisse donc dans les écoles du paganisme ses dogmes principaux! Son dieu, qu'il a fait indifférent et stupide, de peur qu'on ne redoute sa colère, n'est autre chose que le dieu d'Épicure. Sa matière, avec laquelle le Créateur partage les honneurs de la divinité, vient du Portique. Il nie la résurrection de la chair. Toute la philosophie ancienne la nie également. Mais que la vérité catholique est différente de ces systèmes! Elle craint d'éveiller la colère de Dieu, elle affirme qu'il a tout créé de rien, elle déclare qu'il nous ressuscitera tous dans la même chair, elle ne rougit pas d'un christ né d'une vierge, malgré les sarcasmes des philosophes, des hérétiques et des païens eux-mêmes. « Car Dieu a choisi ce qu'il y a » d'insensé selon le monde, pour confondre la sagesse du » monde. » Dieu, c'est-à-dire le même indubitablement qui, en songeant à ce mystère, « menaçait d'avance les » sages de confondre leur sagesse. » Grâce à la simplicité que nous gardons dans la vérité, qui n'a rien de commun avec les vaines subtilités de la philosophie humaine, notre foi ne peut s'égarer.

Encore une réflexion! Si Dieu nous vivifie par la médiation du Christ en nous remettant nos péchés, comment croire qu'un Dieu remette des péchés qui n'ont pas été une prévarication contre lui? Pèche-t-on contre un Dieu inconnu?

« Que personne donc ne vous condamne pour le boire » et le manger, ou à cause des jours de fête, des nouvelles » lunes et des jours de sabbat, puisque toutes ces choses » n'ont été que l'ombre de celles qui devaient arriver, et

» que Jésus-Christ en est le corps. » Eh bien ! qu'en penses-tu, Marcion ? Nous ne revenons ici sur la loi que pour remarquer dans quel sens l'Apôtre la répudie. D'ombre qu'elle était elle devient corps ; en d'autres termes, elle passe des figures à la réalité, qui est Jésus-Christ. Continue maintenant d'attribuer la loi à un Dieu et le Christ à un autre, si tu peux séparer l'ombre de ce même corps dont la loi a été l'ombre. Evidemment le Christ est le dieu de la loi, s'il est le corps de cette ombre.

Il en est qui, sur de prétendues visions angéliques, vous disent : « Abstenez-vous de certaines viandes, ne » goûtez point de ceci, ne mangez point de cela, voulant » ainsi paraître marcher dans l'humilité du cœur et ne » tenant point au chef. » L'Apôtre censure dans ce passage un abus ; il n'attaque ni la loi ni Moïse. Il veut seulement détruire de chimériques prohibitions d'aliments appuyées sur des visions d'anges ; car Moïse avait reçu de Dieu lui-même ces prohibitions ; la loi l'atteste.

« Suivant les préceptes et la doctrine des hommes, » ajoute-t-il. C'est un reproche qu'il adresse à ceux qui ne « tenaient point au chef, » en d'autres termes, à celui-là même dans lequel se résument et se concentrent toutes choses depuis leur origine, même les aliments indifférents de leur nature. Comme les autres commandements sont les mêmes, qu'il nous suffise d'avoir prouvé ailleurs qu'ils émanent du Créateur. « Ce qui est ancien va passer ; je » renouvellerai la face de toutes choses, » dit-il. Et ailleurs, « Préparez une terre nouvelle. » N'était-ce pas nous apprendre dès-lors « à dépouiller le vieil homme et à revêtir » le nouveau ? »

XX. « Plusieurs de nos frères, encouragés par mes » liens, sont devenus plus hardis à annoncer la parole de » Dieu sans aucune crainte. Il est vrai que quelques-uns » prêchent le Christ par un esprit d'envie et de contention ; » mais d'autres le font avec une intention droite ; les uns » le prêchent par amour, d'autres par jalousie, d'autres

» pour m'affliger. » Paul rend compte ici de la diversité des intentions dans la prédication de l'Evangile. L'occasion était favorable pour signaler en même temps la diversité des doctrines, si elle eût existé. Mais en se bornant à l'énumération des causes qui ouvraient la bouche de ces prédicateurs, sans dire un mot qui atteste la différence des mystères et de la foi, Paul déclare que c'était un seul et même Christ, un seul et même Dieu qui étaient prêchés par un motif ou par un autre. Aussi ajoute-t-il : « *Mais* » qu'importe? pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, *soit* » par occasion, soit dans la vérité de la foi, » parce que la prédication annonçait le même Dieu, « soit par occa- » sion, soit dans la vérité de la foi. » La vérité ici s'applique à la pureté de l'intention et non à celle de la foi, puisque la foi était la même dans tous les prédicateurs. Il n'en allait pas ainsi de leurs motifs. Aux uns une intention droite et pleine de simplicité; aux autres une intention dirigée par l'orgueil de la science. Qu'en résulte-t-il? Que le Christ prêché alors est le même Christ annoncé de tout temps. Je suppose que ces prédicateurs eussent introduit un Christ différent de celui de l'Apôtre, la nouveauté du scandale eût constitué une dissidence. Toutefois la prédication évangélique n'aurait pas manqué d'hommes qui l'appliquassent au Christ du Créateur, puisqu'aujourd'hui encore la majorité se trouve partout avec nous, et non dans l'hérésie. Paul eût-il en ce moment gardé le silence sur une doctrine opposée à la sienne? Par conséquent la *nouveauté* ne peut s'établir là où l'on ne peut signaler la plus légère différence.

Les Marcionites s'imaginent que l'Apôtre, leur donnant gain de cause sur la substance du Christ, ne lui reconnaît avec eux dans ces mots qu'une chair illusoire. « Fils de » Dieu, il n'a point cru que ce fût pour lui une usurpa- » tion de s'égaler à Dieu. Il s'est anéanti lui-même en » prenant l'image d'un esclave, » (mais non sa réalité;) « en se rendant semblable aux autres hommes, » (mais non

pas homme véritable;) « en paraissant tel qu'un homme, » (mais non dans une substance et une chair réelles :) comme si la figure, la ressemblance et l'image n'étaient pas inséparables de la vérité de la substance. Heureusement pour nous, l'Apôtre appelle ailleurs Jésus-Christ « l'image du » Dieu invisible. » Paul exclut-il ici la divinité de celui qu'il appelle l'image de Dieu? Alors le Christ ne sera pas plus un dieu réel qu'il n'est un homme avec une chair et un corps réels. Il faut nécessairement exclure de part et d'autre la réalité, si ces mots d'image, de figure, de ressemblance sont légitimement attribués à un fantôme. Marcion avoue-t-il qu'il n'en est pas moins un dieu véritable, quoique l'Apôtre le nomme l'image de Dieu? Dès-lors, qu'il le reconnaisse pour un homme véritable, sous ces appellations d'image et de ressemblance. « Il a été » trouvé homme véritable, » dit Paul. *Trouvé!* ce mot avait son intention; il signifie la réalité de la substance humaine; car on ne trouve que ce qui existe. Il est donc dieu par sa puissance, de même qu'homme par sa chair. Paul, d'ailleurs, n'eût pas dit « qu'il s'était soumis à la » mort, » s'il n'avait été dans une substance mortelle. Il y a mieux; il ajoute : « à la mort de la croix. » Il n'exagère point la cruauté du supplice pour relever le mérite de l'obéissance. L'obéissance, l'Apôtre ne l'ignorait pas, n'eût été qu'imaginaire dans un fantôme qui pouvait bien tromper la mort, mais non la subir, et se jouer dans les prestiges de la passion plutôt que faire preuve de force. « Ce qu'il » considère plus haut comme un avantage, la gloire de la » chair, la marque de la circoncision, une origine et un » sang hébreu, le titre de la tribu de Benjamin, la robe » blanche du pharisaïsme, toutes les qualités enfin qu'il » énumère précédemment et qui lui semblent perte et » dommage, » il les applique à l'aveuglement des Juifs, et non au Dieu créateur. « Abjection que tout cela! s'écrie-» t-il plus loin, au prix de la connaissance de Jésus-Christ, » et non pas de la répudiation du Dieu créateur. « Trouvé,

» ajoute-t-il, non pas avec ma propre justice qui vient de » la loi, mais avec celle qui vient de la foi en LUI-MÊME, » c'est-à-dire en Jésus-Christ, fils du Dieu créateur.

— Donc, dit Marcion, la loi, en vertu de cette distinction, ne vient pas du Dieu qui a envoyé le Christ.

Interprétation subtile! Mais en voici une autre encore plus subtile. L'Apôtre a dit : « Non pas avec ma propre » justice qui vient de la loi, mais avec celle qui vient de la » foi en LUI-MÊME. » Pouvait-il dire EN LUI-MÊME, de tout autre que de l'auteur de la loi?

« Mais nous, nous vivons déjà dans le ciel. » Je reconnais l'antique promesse faite à Abraham par le Dieu créateur : « Je multiplierai ta postérité comme les étoiles du » ciel. » « Voilà pourquoi une étoile est plus éclatante » qu'une autre étoile. » Que si Jésus-Christ, lorsqu'il descendra des cieux, « doit changer le corps de notre » abaissement, en le rendant semblable à son corps glo- » rieux; » donc notre corps, humilié ici-bas par les douleurs et précipité dans la terre par les lois de la mort, ressuscitera un jour. Le moyen que Dieu le transfigure, s'il retombe dans la mort! Ou bien, si cette parole concerne uniquement ceux que le dernier avénement du Seigneur surprendra dans une chair vivante, que feront ceux qui ressusciteront les premiers? N'auront-ils pas un corps susceptible de transfiguration? Sans doute, puisque l'Apôtre nous dit : « Nous serons enlevés avec eux sur les » nuées, pour aller dans les airs au-devant de Jésus- » Christ. » Enlevés avec eux; donc aussi transfigurés avec eux.

XXI. Cette épître (1) est la seule que sa brièveté ait sauvée des mains du faussaire Marcion. Pourquoi, après avoir admis l'épître adressée à un seul homme, a-t-il rejeté les deux qui sont connues sous le nom de Timothée et de Tite, où il s'agit de la discipline ecclésiastique? Je

(1) L'épître à Philémon.

m'en étonne. Il avait à cœur sans doute d'altérer le nombre des épîtres, comme celui des évangiles.

Souviens-toi, Lecteur, que nous avons déjà composé autrefois un traité sur les épîtres de l'Apôtre. Ce que nous avions renvoyé à l'ouvrage actuel, nous l'avons maintenant achevé. Par conséquent, ne va pas regarder comme superflues les répétitions indispensables pour prouver ce que nous avions fait espérer, ou comme suspect, un délai que nous ajournions à ce moment. Si tu considères cet écrit dans son ensemble, tu jugeras qu'il n'y a d'un côté ni répétition, ni de l'autre aucun sujet de défiance.

DE LA CHAIR DE JÉSUS-CHRIST.

I. Ceux qui, cherchant à ébranler la foi à la résurrection, que l'on avait crue fermement jusqu'à ces modernes Sadducéens, prétendent que cette espérance n'appartient point à la chair, ont raison de mettre en question la chair de Jésus-Christ, et de soutenir ou qu'elle n'existe pas, ou qu'elle est tout autre chose que la chair de l'homme. Ils craignent que s'il est prouvé une fois que cette chair est semblable à la nôtre, il n'en sorte contre eux la présomption que cette chair, ressuscitée en Jésus-Christ, ressuscitera infailliblement dans les hommes. Il faut donc soutenir la réalité de la chair avec les mêmes arguments qui servent à la renverser. Examinons quelle est la substance corporelle du Seigneur. Quant à sa substance spirituelle, tout le monde est d'accord. Il ne s'agit que de sa chair. On dispute de sa vérité, de sa nature, de son existence, de son principe, de ses qualités. Sa réalité deviendra le gage de notre résurrection. Marcion, voulant nier la chair du Christ, a nié aussi sa naissance : ou, voulant nier sa naissance, a nié également sa chair, sans doute de peur que la naissance et la chair ne se rendissent témoignage dans leur mutuelle correspondance, puisqu'il n'y a point de naissance sans la chair, ni de chair sans la naissance ! Comme si, en vertu des droits que s'arroge l'hérésie, il n'avait pas pu, ou nier la naissance en

admettant la chair, ainsi que l'a fait Apelles, son disciple, et depuis son déserteur; ou bien, tout en confessant la chair et la naissance, leur donner une autre interprétation, avec Valentin, autre disciple et déserteur de Marcion. Mais qui a pu soutenir le premier, que la chair de Jésus-Christ était imaginaire, a bien pu supposer aussi que sa naissance n'était qu'un fantôme; de même que la conception, la grossesse, l'enfantement d'une vierge, et successivement toute la vie de cet enfant, une chimère. Toutes ces circonstances auraient trompé les mêmes yeux et les mêmes sens qu'avait déjà fermés l'illusion de la chair.

II. Toutefois la naissance est annoncée formellement par Gabriel. Mais qu'importent à Marcion et l'ange du Créateur et la conception dans le sein d'une vierge? Que lui sert Isaïe, prophète du Créateur. Il hait les lenteurs, celui qui apportait des cieux un Christ improvisé. « Dé-
» robez à mes yeux, dit-il, ces rigoureux édits de César,
» cette hôtellerie misérable, ces langes souillés, cette
» crèche incommode. Que cette multitude d'anges, oc-
» cupée à honorer son maître, ne se laisse pas abuser par
» des illusions nocturnes! Laissez plutôt ces bergers à
» leurs troupeaux; que les mages s'épargnent les fatigues
» d'une si longue route: je leur fais grâces de leurs ri-
» chesses. Qu'Hérode se montre plus humain, afin que
» Jérémie ne se glorifie pas de sa prédiction. Point de
» circoncision pour l'enfant, de peur qu'il ne gémisse!
» Point de présentation au temple, de peur que les frais
» d'une offrande ne soient onéreux pour ses parents; ne
» le remettez point entre les mains de Siméon, de peur
» qu'un vieillard prêt à mourir n'en soit contristé; enfin,
» imposez silence à cette prophétesse surannée, de peur
» qu'elle ne fascine l'enfant. » Voilà par quels conseils, sans doute, ô Marcion! tu as osé supprimer les preuves authentiques de l'humanité du Christ, pour anéantir du même coup la vérité de sa chair. Mais de quel droit, je

te le demande? Si tu es prophète, fais-nous quelque prédiction. Si tu es apôtre, prêche en public; si tu es homme apostolique, pense comme les apôtres; si tu n'es qu'un simple chrétien, crois ce qui nous vient de la tradition. Si tu n'es rien de tout cela, meurs, puis-je te dire avec raison; car tu es déjà mort, puisque tu as cessé d'être Chrétien, en n'admettant plus à cette foi qui constitue le Chrétien. Oui, tu es d'autant plus mort, qu'ayant été Chrétien, tu as renoncé à cette foi qui fut la tienne autrefois, comme tu l'avoues dans une de tes lettres, selon que les tiens ne le nient pas et que le prouvent les nôtres. Parce que tu as cessé de croire ce que tu as cru, tu as voulu anéantir ce que tu as cru; mais tu n'as pas réellement détruit ce que tu as cessé de croire. Non, en retranchant ce que tu as cru, tu prouves seulement qu'il y avait une autre foi avant que tu osasses la retrancher. Cette autre foi venait de la tradition. Or ce qui venait de la tradition était la foi véritable, parce qu'elle venait de ceux auxquels il appartenait de la transmettre. Ainsi, en retranchant ce qui était de tradition, tu as retranché la vérité. Tu l'as fait sans en avoir le droit. Quoique nous ayons employé plus au long ailleurs l'argument de la prescription contre toutes les hérésies, il est nécessaire de le répéter ici, comme par surcroît, pour te demander sur quelle raison tu penses que Jésus-Christ n'est pas né.

III. Pour que tu aies regardé cette croyance comme laissée à ta fantaisie, il faut que tu te sois dit à toi-même: La naissance est impossible ou peu convenable à un Dieu. Mais il n'y a rien d'impossible à Dieu, excepté ce qu'il ne veut pas. Considérons donc s'il n'a pas voulu naître; car s'il l'a voulu, il l'a pu et il est né. Je ne veux qu'un simple raisonnement. Si Dieu n'avait pas voulu naître, n'importe pour quelle cause, il ne se serait pas montré davantage sous une forme humaine. Je le demande, qui, en voyant un homme, nierait qu'il soit né? Conséquemment, ce qu'il n'a pas voulu être, il aurait refusé de le pa-

raître. Quand une chose déplaît, on en répudie jusqu'à l'opinion; car il est indifférent qu'une chose soit ou ne soit pas, si, quand elle n'est pas, on présume qu'elle existe. Au contraire, il n'est pas indifférent qu'on ne croie pas faussement de nous ce qui réellement n'existe pas.

— « Mais, dis-tu, le témoignage de sa propre conscience » lui suffisait. Que les hommes crussent à sa naissance en » le voyant homme, c'était leur affaire. » — Combien il était plus digne de lui, combien plus conforme à sa conduite, de passer pour un homme, s'il avait une naissance réelle, que d'accepter, contre le témoignage de sa conscience, l'opinion qu'il était né quand il ne l'était pas, quoique tu le croies suffisant, pour que, sans avoir une naissance réelle, il confirmât un mensonge contre les dépositions de sa conscience! Mais quel si grand intérêt avait donc le Christ à ne pas se montrer tel qu'il était, lorsqu'il savait bien ce qu'il était? Apprends-le moi. Tu ne peux objecter que s'il eût pris une naissance véritable et revêtu notre humanité, il eût cessé d'être Dieu, parce qu'il eût perdu ce qu'il était en devenant ce qu'il n'était pas. Dieu ne court pas le risque de déchoir de sa grandeur.

— « Mais, répliques-tu, je nie que Dieu ait jamais été » changé en homme jusqu'à naître et prendre un corps, » parce que l'être sans fin est nécessairement immuable » aussi : se changer en être nouveau, c'est détruire le » premier. Donc l'être qui ne peut finir est incapable de » changement. »

— Sans doute, la nature des êtres soumis au changement est assujettie à cette loi; ils ne demeurent point dans ce qui se change en eux; et comme ils n'y demeurent pas, ils périssent, en perdant par ce changement ce qu'ils étaient avant lui. Mais rien ne ressemble à Dieu : sa nature diffère de la condition de toutes les choses humaines. Si donc les choses qui diffèrent de Dieu et dont Dieu diffère, perdent par ce changement ce qu'elles étaient

avant lui, quelle sera la différence entre la Divinité et les créatures, sinon de posséder la faculté contraire, c'est-à-dire, que Dieu puisse se changer en toutes choses, et demeurer tel qu'il est? Autrement, il ressemblera à toutes les créatures, qui perdent par le changement ce qu'elles étaient d'abord : Dieu ne leur est pas supérieur en toutes choses, s'il ne leur est pas supérieur aussi dans le mode de ce changement.

Tu as lu autrefois, tu as même cru que les anges du Créateur ont revêtu la forme humaine, portant un corps si réel, qu'Abraham lava leurs pieds; que leurs mains arrachèrent Loth à la violence des habitants de Sodome; que l'ange lutta contre l'homme, et que pressé entre les bras de celui-ci de tout le poids de son corps, il demanda d'être délivré. Quoi donc? Si par une permission de Dieu, des anges d'une nature inférieure à la sienne ont pu demeurer anges sous un corps d'homme, refuseras-tu cette faculté à Dieu, qui est bien plus puissant que les anges, comme si le Christ n'avait pu demeurer Dieu, en revêtant réellement notre humanité? Ou bien, les corps de ces anges n'ont-ils été que des fantômes? Tu n'oserais pas le soutenir. Car, si dans ton système, les anges du Créateur ressemblent au Christ, le Christ sera l'envoyé de ce Dieu auquel appartiennent les anges qui ressemblent au Christ. Si tu n'avais pas répudié à dessein ou corrompu les Ecritures qui combattent ton opinion, l'Evangile de Jean t'aurait couvert de confusion sur ce point, lorsqu'il annonce que « l'Esprit » descendit sur Notre-Seigneur sous la forme d'une co- » lombe. » L'esprit saint sous ces apparences était aussi bien colombe qu'esprit : il n'avait pas anéanti sa propre substance, pour avoir pris une substance étrangère.

Mais tu me demandes ce qu'est devenu le corps de la colombe après que l'Esprit fut remonté au ciel. Je t'adresserai la même question pour les anges. La même puissance qui avait produit ces corps les fit disparaître. Si tu avais été présent quand ils furent tirés du néant, tu aurais

su comment ils retournent dans le néant; si leur commencement n'a pas été visible, leur fin ne l'est pas davantage. Toutefois ils furent des corps solides aussi longtemps qu'on put les voir. Ce qui est écrit ne peut pas n'avoir pas été.

IV. Ne pouvant rejeter la naissance charnelle d'un Dieu, soit parce qu'elle lui serait impossible, soit parce qu'elle mettrait en péril sa nature, il ne te reste plus que de la répudier et de la flétrir comme indigne d'un Dieu. Commençant par l'abjection de la naissance, déclame tant que tu voudras contre la bassesse des principes qui servent à la génération dans le sein maternel, contre ce hideux mélange de sang et d'humeurs; contre cette chair qui doit se nourrir de cette même fange pendant neuf mois. Montre-nous cette grossesse qui augmente de jour en jour, pesante, incommode, troublée jusque pendant le sommeil, pleine d'incertitude par ses désirs ou ses dégoûts. N'épargne pas même la pudeur de la femme qui devient mère, honorable pour les périls qu'elle court, sainte et religieuse par ces fonctions de la nature. Tu as aussi horreur de cet enfant jeté à terre avec les obstacles qui l'embarrassent, et les humeurs qui le souillent. Ces langes qui le retiennent, ces membres qu'on lave, ces caresses qui te semblent dérisoires, excitent ton dédain. Tu méprises, Marcion, ce respect dû à l'œuvre de la nature si digne cependant de notre vénération. Mais toi, comment es-tu né? Tu hais l'homme qui vient au monde! comment donc peux-tu aimer quelqu'un? Certes, tu ne t'es pas aimé toi-même, quand tu t'es séparé de l'Eglise et de la foi du Christ. Mais à toi de savoir si tu te déplais à toi-même, ou si tu es né autrement.

Il n'en est pas moins vrai que cet homme conçu dans le sein de la femme, formé dans l'abjection, enfanté dans la honte, élevé parmi des caresses dérisoires, Jésus-Christ l'a aimé. C'est pour lui qu'il est descendu; pour lui qu'il a prêché; pour lui qu'il s'est anéanti jusqu'à la mort et à la mort de la Croix. Et à vrai dire, il l'a ten-

drement aimé, puisqu'il l'a racheté à un si grand prix ! Si le Christ est le Messie du Créateur, il a eu raison d'aimer l'homme, sa créature : s'il vient au nom d'un autre Dieu, il l'a aimé plus encore, puisqu'il a racheté un étranger. En aimant l'homme, il a donc aimé aussi sa naissance et sa chair. Car une chose ne peut être aimée sans ce qui la fait ce qu'elle est. Ote la naissance, où est l'homme ? Détruis la chair, où est la créature que Dieu a rachetée, puisqu'elle forme l'homme que Dieu a racheté ? Quoi ! tu veux que le Christ rougisse de ce qu'il a racheté ! Tu veux que ce qu'il n'aurait pas racheté s'il ne l'avait aimé, soit indigne de lui ! Par une régénération toute céleste, il réforme notre naissance en l'arrachant à la mort ; il guérit la chair de toutes ses infirmités ; il purifie la lèpre ; il rend la vue à l'aveugle ; il rend la vigueur au paralytique ; il chasse l'esprit malfaisant ; il ressuscite les morts ; et il rougirait de naître dans cette même chair ! S'il eût voulu naître de quelque animal, et qu'il eût prêché dans un corps de cette nature, le royaume de Dieu, ta censure, j'imagine, l'arrêterait par cette fin de non-recevoir : Cela est honteux à Dieu ! Cela est indigne du Fils de Dieu et plein d'extravagance ! — Oui, extravagant, parce que tu l'imagines ainsi. Que ce soit une chose extravagante, à ne juger Dieu que d'après notre sens, d'accord. Mais lis, Marcion, si toutefois tu ne l'as point effacé : « Dieu a » choisi ce qui est réputé folie aux yeux du monde pour » confondre la sagesse. » Qu'entend-il par cette folie ? La conversion de l'homme au culte du vrai Dieu ? le renoncement à l'erreur ? le précepte de la justice, de la chasteté, de la patience, de la miséricorde, de la sainteté ? Il n'y a là sans doute rien d'insensé. Cherche donc en quoi consiste cette folie. Et si tu présumes l'avoir découvert, tu reconnaîtras en effet que ce qu'il y a de plus insensé aux yeux du monde, c'est de croire un Dieu fait homme, né d'une Vierge, prenant un corps de chair, et se précipitant, pour ainsi dire, dans tous ces abaissements de

notre nature. Qu'on vienne nous dire : Je ne vois point là de folie ; il faut chercher ailleurs les choses qu'un Dieu jaloux a choisies pour confondre la sagesse du siècle. Soit. Mais avec elle on admet plus facilement un Jupiter changé en taureau ou en cygne, que, selon Marcion, un Christ fait homme.

V. Oui, il est d'autres choses qui ne paraissent pas moins insensées, ce sont les humiliations et les souffrances d'un Dieu ; c'est que nous appellions sagesse le dogme d'un Dieu crucifié. Débarrasse-nous encore de cet opprobre, ô Marcion, ou plutôt commence par celui-là. Quoi en effet de plus indigne de Dieu ! Pourtant, qu'y avait-il de plus honteux de naître ou de mourir ? de porter un corps de chair ou de porter une croix ? d'être circoncis ou d'être crucifié ? d'être élevé ou d'être enseveli ? d'être déposé dans une crèche ou d'être renfermé dans un sépulcre ? Tu feras preuve de sagesse, si tu ne crois point à tout cela. Mais tu ne peux être sage à moins de paraître insensé aux yeux du monde, en croyant ce que le monde appelle folie dans Dieu. As-tu gardé la Passion du Christ, parce que, n'en faisant qu'un fantôme, son corps n'était pas susceptible de souffrir ? Nous l'avons dit plus haut : Une naissance et une enfance imaginaires ne l'exposaient pas à de moindres mépris. Mais réponds-moi, assassin de la vérité ! Dieu n'a-t-il pas été véritablement crucifié ? N'est-il pas ressuscité plus véritablement qu'il n'est mort ? Mais alors Paul nous prêcha donc l'erreur, quand il réduisait toute la science « à connaître Jésus crucifié. » Il nous trompait donc quand il nous annonçait qu'il était mort ; il nous trompait quand il nous le donnait pour ressuscité. Notre foi est donc fausse ; tout ce que nous espérons de Jésus-Christ est donc un fantôme ! O le plus pervers des hommes, qui fournis une excuse aux bourreaux de Dieu ! Car Jésus-Christ n'a rien souffert de leur cruauté, s'il n'a pas réellement souffert. De grâce, épargne l'unique espérance du monde : pourquoi ruines-tu le titre infamant, mais

nécessaire, de la Croix? Tout ce qui semble indigne de Dieu m'est profitable : je suis sauvé, si je ne rougis pas de mon Seigneur. « Celui qui rougira de moi, dit-il, je » rougirai également de lui. » Je ne trouve point ailleurs d'autres matières de confusion, qui prouvent mieux, en m'apprenant à mépriser la honte, que je suis saintement impudent et heureusement insensé. Le Fils de Dieu a été crucifié; je n'en rougis point parce qu'il faut en rougir. Le Fils de Dieu est mort : il faut le croire, parce que cela révolte ma raison : il est ressuscité du tombeau où il avait été enseveli; le fait est certain, parce qu'il est impossible.

Mais comment tout cela est-il vrai dans Jésus-Christ, si lui-même ne fut pas véritable; s'il n'a pas eu véritablement dans sa personne de quoi être attaché à la croix, de quoi mourir, de quoi être enseveli, de quoi ressusciter? c'est-à-dire, une chair animée par le sang, composée d'os, entrelacée de nerfs, sillonnée par des veines, une chair qui sût naître et mourir? Elle sera humaine sans doute, puisqu'elle est née de l'homme, et conséquemment mortelle, puisque le Christ est homme et fils de l'homme. Ou bien, pourquoi le Christ serait-il homme et fils de l'homme, s'il n'a rien de l'homme et qui vienne de l'homme? A moins de prétendre que l'homme soit autre chose que la chair, ou que la chair de l'homme lui vienne d'ailleurs que de l'homme, ou que Marie soit autre chose qu'une créature humaine, ou que le dieu de Marcion ne soit plus qu'un homme. Autrement, plus de raison pour que le Christ soit appelé homme, s'il n'a point de chair; ni fils de l'homme, s'il n'a pas une descendance humaine; ni Dieu sans l'Esprit de Dieu; ni fils de Dieu sans avoir Dieu pour père. Ainsi le fond de ces deux substances atteste le dieu et l'homme, l'un qui a pris naissance, l'autre qui n'est pas né; l'un corporel, l'autre spirituel; l'un infirme, l'autre tout-puissant; l'un pouvant mourir, l'autre immortel; substances distinctes qui montrent deux natures,

la divine et l'humaine, également véritables, où une même foi reconnaît la réalité de l'esprit et la réalité de la chair. Les miracles ont manifesté l'Esprit de Dieu, les souffrances ont attesté la chair de l'homme. Si les miracles n'allaient point sans l'Esprit, les souffrances n'allaient pas non plus sans la chair. Si les souffrances et la chair étaient imaginaires, l'Esprit était donc également chimérique, aussi bien que les miracles. Pourquoi donc nous ravir par un mensonge la moitié du Christ? Il a été toute vérité. Crois-moi, il a mieux aimé naître que de mentir par quelque endroit, et surtout contre lui-même, en feignant de porter une chair, ferme sans os, solide sans muscles, colorée sans qu'elle renfermât de sang, revêtue sans avoir la peau pour tunique, affamée sans éprouver la faim, mangeant sans dents pour manger, parlant sans langue pour parler, de sorte que ses paroles furent pour les oreilles qui l'entendaient un fantôme par l'image de la voix. Il n'a donc été aussi qu'un fantôme après sa résurrection, lorsqu'il présenta ses pieds et ses mains à ses disciples, en leur disant : « Regardez; c'est moi-même; un esprit n'a point » d'os comme vous voyez que j'en ai. » En effet, c'est la chair et non pas l'esprit qui a des pieds, des mains et des os. Parle, Marcion; quel sens donnes-tu à cette déclaration, toi qui nous introduis un Jésus envoyé par un Dieu très-bon, par un dieu de paix et qui n'est que bon? Le voilà qui trompe, qui surprend, qui abuse tous les yeux, qui se joue de tous les sens, qui se laisse voir, aborder, toucher. Ce n'était donc pas du ciel qu'il fallait faire descendre ton Christ, mais le prendre à quelque troupe de bateleurs. Tu devais nous l'offrir, non pas comme un dieu-homme, mais comme un magicien; non pas comme le pontife du salut, mais comme un artisan de vains spectacles; non pas comme quelqu'un qui ressuscite les morts, mais comme quelqu'un qui perd les vivants. Toutefois, s'il a été magicien, il était donc né réellement.

VI. Mais quelques disciples de l'habitant du Pont,

forcés d'être plus habiles que leur maître, accordent à Jésus-Christ une chair véritable, tout en lui refusant une naissance réelle. Qu'il ait eu, disent-ils, un corps de chair, pourvu que ce corps ne soit pas né. Nous voilà donc tombés de mal en pire, comme s'exprime le proverbe, de Marcion nous voilà parvenus jusqu'au transfuge de Marcion, Apelles, qui, après s'être laissé corrompre dans sa chair par une femme, se laissa troubler ensuite l'esprit par la vierge Philumène, de laquelle il apprit à prêcher que le corps de Jésus-Christ était un corps véritable, mais un corps sans naissance. Certes, à cet ange de Philumène, l'Apôtre répondra par les mêmes paroles qui dans sa bouche l'annonçaient prophétiquement : « Quand même un ange descen-
» drait du ciel pour vous apporter un autre Evangile que
» le nôtre, qu'il soit anathème ! »

Mais nous avons maintenant à combattre les arguments développés plus haut. Ils avouent que Jésus-Christ a eu véritablement un corps. Mais d'où en vient la matière, sinon de la qualité visible dans lui? D'où vient le corps, si le corps n'est pas de chair? D'où vient la chair, si elle n'est pas née, puisque cette chair, qui ne se voit pas encore, n'existe que par la naissance?

— « Le Christ, disent-ils, a emprunté sa chair aux
» astres et aux substances du monde supérieur. De là, il ne
» faut pas s'étonner, ajoutent-ils, qu'un corps ne soit pas
» né, puisque les anges, selon nous, ont pu se montrer
» avec une chair qui n'a pas été formée dans le sein de la
» femme. »

— Le fait est ainsi rapporté, nous le reconnaissons. Mais par quel étrange renversement d'idées une foi différente peut-elle emprunter une autorité pour ses arguments à une foi qu'elle combat? Qu'a de commun avec Moïse celui qui rejette le Dieu de Moïse? Si le Dieu de Moïse est différent, qu'on lui laisse ses règles et ses preuves! Que les hérétiques, autant qu'ils sont, appellent à leur secours les Ecritures de ce même Dieu qui a fait le

monde dont ils jouissent. En lui dérobant ses exemples pour autoriser leurs blasphèmes, ils élèveront ainsi contre eux-mêmes un témoignage qui les condamnera; mais il est facile à la vérité de les vaincre, sans même employer cette arme contre eux. Je somme donc ceux qui soutiennent que la chair de Jésus-Christ est semblable à celle des anges, véritable, quoiqu'elle ne provienne pas d'une naissance, de comparer entre elles les causes pour lesquelles le Christ et les anges se sont manifestés *dans la* chair. Jamais aucun ange n'est descendu sur la terre pour y être crucifié, pour y subir la mort, pour y ressusciter après l'avoir subie. Si jamais les anges n'ont eu de semblables motifs pour revêtir des corps, tu comprends pourquoi ils n'ont pas revêtu la chair par les voies de la naissance. Ne venant pas pour mourir, ils n'avaient pas besoin de naître. Mais le Christ, envoyé pour mourir, dut nécessairement aussi naître afin de mourir. Ce qui naît est seul sujet à la mort. La naissance et la mort contractent une sorte d'engagement réciproque : la condition de la mort est la cause de la naissance.

Si le Christ est mort pour ce qui meurt, et que ce qui naît soit ce qui meurt, il en résulte, ou plutôt c'est un principe qui précède tous les autres, qu'il a dû naître également à cause de ce qui naît, puisqu'il avait à mourir à cause de ce qui meurt par la loi de sa naissance. Il n'était point convenable qu'il ne naquît pas dans une chair pour laquelle il était convenable qu'il mourût.

Il y a plus. Notre-Seigneur lui-même apparut à Abraham au milieu des anges, avec une chair qui n'était point le résultat de la naissance, toujours en vertu de la différence des motifs. Mais vous n'admettez pas ce témoignage, parce que vous ne reconnaissez point Jésus-Christ, qui déjà apprenait à instruire, à délivrer, à juger le genre humain, dans une chair qui n'était pas encore née, parce qu'elle ne devait pas mourir, avant que sa naissance et sa mort fussent annoncées. Qu'on nous prouve donc que ces

anges ont emprunté aux astres leur chair. S'il est impossible de le prouver parce que cela n'est point écrit, la chair du Christ, contre laquelle on se prévalait de l'exemple des anges, n'en viendra point non plus. Il est certain que les anges revêtaient une chair qui ne leur était pas propre, puisque ce sont des substances spirituelles qui, si elles ont un corps, n'ont qu'un corps d'une espèce particulière. Toutefois ils peuvent, par leur transfiguration en chair humaine, se montrer pour un temps et converser avec les hommes. Puisque l'Ecriture ne dit pas d'où ils ont pris leur chair, il nous reste à croire fermement que le caractère distinctif de la puissance angélique, c'est de revêtir un corps sans le secours d'aucune matière.

— A plus forte raison, me dis-tu, à l'aide de quelque matière. — Cela est vrai; mais là-dessus, rien de positif, parce que l'Ecriture ne s'explique pas. D'ailleurs, pourquoi ceux qui peuvent se faire eux-mêmes ce qu'ils ne sont pas par nature, ne pourraient-ils pas se rendre tels sans le secours d'aucune matière? S'ils deviennent ce qu'ils ne sont pas, pourquoi ne le deviendraient-ils pas de ce qui n'existe point? Quand un être qui n'existait pas commence d'exister, il est tiré du néant. Voilà pourquoi il ne faut ni demander, ni montrer ce qui advient ensuite du corps des anges. Tiré du néant, il est rentré dans le néant. A vrai dire, ceux qui ont pu se transformer eux-mêmes en chair, peuvent aussi convertir le néant en chair : c'est un plus grand acte de puissance de changer la nature que de créer la matière.

Mais s'il fallait croire que les anges eussent emprunté leur chair à quelque matière, il serait plus raisonnable de penser que c'est à une matière terrestre plutôt qu'à tout autre substance céleste, puisque leur chair était si bien terrestre qu'elle se nourrissait de nos aliments terrestres. Enfin, que cette chair ait été tirée des astres, je le veux bien; qu'elle se soit nourrie de nos aliments terrestres, sans être terrestre, à peu près comme la substance ter-

restre s'est nourrie d'aliments célestes, sans être céleste (car nous lisons que la manne descendait pour le peuple : « L'homme a mangé le pain des anges, » est-il dit), toutefois cette concession ne détruirait pas même la différence de la chair de Notre-Seigneur, par la raison qu'elle avait une autre destination. Comme il devait être homme véritable jusqu'à la mort, il fallait qu'il revêtit cette même chair dont le partage est de mourir : or la naissance précède cette chair dont la mort est le partage.

VII. Toutes les fois que l'on dispute sur la naissance, quiconque la rejette, comme établissant la présomption de la vérité de la chair dans le Christ, nie que Dieu lui-même ait jamais pris naissance, parce qu'il a dit : « Qui est ma » mère et qui sont mes frères? » Qu'Apelles écoute donc la réponse que nous avons déjà faite à Marcion, dans le traité où nous en appelions à son Evangile lui-même, c'est-à-dire qu'il fallait examiner le sens de cette déclaration. D'abord, personne ne l'eût averti que sa mère et ses frères éaient à la porte, sans être sûr qu'il avait une mère et des frères, et que c'était ceux-là mêmes qu'il lui annonçait, soit qu'on les connût déjà, soit qu'ils se fussent donnés à connaître dans cette circonstance. Voilà pourquoi sans doute l'hérésie a effacé de l'Evangile ce passage, parce que ceux qui admiraient la doctrine du Christ disaient qu'ils connaissaient fort bien et Joseph le charpentier, qui passait pour son père, et Marie, sa mère, et ses frères et ses sœurs.

— « Mais, poursuit-on, c'était pour le tenter qu'on lui » annonçait une mère et des frères qu'il n'avait point. »

— L'Ecriture ne le dit pas, quoiqu'elle ne manque jamais de nous avertir, chaque fois que l'on essaie de le tenter. « Voilà, est-il dit, qu'un docteur de la loi se leva » pour le tenter. »

Et ailleurs : « Les pharisiens s'approchèrent de lui pour » le tenter. » Qui empêchait l'Ecriture de désigner encore ici que l'on avait dessein de le tenter? Je n'admets pas ce

que tu introduis de ton propre fonds en dehors de l'Ecriture. Ensuite il faut qu'il y ait là matière à tentation. Pourquoi vouloir le tenter? Pour savoir s'il était né ou non? Certes, s'il l'a nié par sa réponse, les paroles de celui qui le tentait devaient la provoquer. Mais jamais la tentation, dont le but est de connaître une chose incertaine, ne procède assez subitement pour qu'elle ne soit pas précédée d'une question qui, en témoignant le doute, sollicite un éclaircissement. Or, si nulle part la naissance du Christ n'avait encore été mise en question, pourquoi conclure qu'ils ont voulu le tenter, afin de savoir ce que jamais ils n'avaient mis en question?

Nous ajoutons encore que si on avait eu le dessein de le tenter sur sa naissance, on ne l'eût pas tenté de cette manière, en lui annonçant des proches qu'il pouvait ne pas avoir, même dans la supposition que le Christ était né. Nous naissons tous. Nous n'avons pas tous cependant des frères ou une mère. Le Christ pouvait avoir encore son père plutôt que sa mère, des oncles plutôt que des frères : tant il est peu probable qu'on ait voulu le tenter sur sa naissance, qui pouvait exister sans dénomination de mère ou de frères. Il est plus vraisemblable qu'assurés de l'existence de sa mère et de ses frères, ils aient voulu le tenter sur sa divinité plutôt que sur sa naissance, pour reconnaître si, occupé dans l'intérieur de la maison, il saurait ce qui se passait au dehors, ainsi éprouvé par le mensonge de ceux qui lui annonçaient la présence de ses proches quand ils étaient présents. Toutefois, voilà qui détruit toute apparence de tentation. Ne se pouvait-il pas que ceux qu'on lui annonçait debout à la porte, il les sût retenus ailleurs, soit par maladie, soit par quelque nécessité d'affaire ou de voyage à lui connu? Personne ne tente de manière à ce que la honte de l'épreuve retombe sur lui.

Puisqu'il n'y a point ici matière à tentation, l'avertissement que c'étaient véritablement sa mère et ses frères qui étaient survenus, recouvre toute sa simplicité.

Mais pourquoi nier, comme il l'a fait, qu'il eût pour le moment une mère et des frères? Il faut l'apprendre aussi à Apelles. « Les frères du Seigneur n'avaient point cru en » lui, » comme le témoigne l'Evangile publié avant Marcion. Il n'est pas dit non plus que sa mère fût alors auprès de lui, tandis que Marthe et les autres Marie s'attachaient ordinairement à ses pas. Ici donc se manifeste l'incrédulité de ses proches. Pendant qu'il enseignait la voie *de la vie*, qu'il prêchait le royaume de Dieu, qu'il travaillait à guérir les infirmités du corps et de l'ame, des étrangers avaient les yeux fixés sur lui, tandis que ceux qui lui appartenaient de si près étaient absents. Enfin, ils arrivent; mais ils restent dehors, sans entrer, sans tenir compte de ce qui se passait au dedans : il n'attendent même pas, comme s'ils lui apportaient quelque chose de plus nécessaire que ce qui l'occupait principalement alors, mais ils vont jusqu'à l'interrompre; et ils veulent le détourner d'une œuvre si importante. Dis-moi, Apelles, ou toi, Marcion, si, pendant que tu te divertis, ou que tu te passionnes pour quelque histrion ou quelque conducteur de char, on venait t'interrompre par un avertissement semblable, ne t'écrierais-tu pas : « Qui est ma mère ou qui sont mes frères? » Et le Christ, qui prêchait et démontrait Dieu, qui accomplissait la loi et les prophètes, qui dissipait les ténèbres de tant de siècles, n'aurait pas eu le droit de répondre ainsi, soit pour frapper l'incrédulité de ceux qui restaient dehors, soit pour se débarrasser de l'importunité de ceux *qui* troublaient son œuvre!

D'ailleurs, s'il eût voulu nier sa naissance, il eût choisi un autre lieu, un autre temps, d'autres paroles, mais non des paroles que pourrait adresser également celui qui aurait et une mère et des frères. Après tout, nier ses parents dans un moment d'indignation, c'est moins les nier que les reprendre. Enfin, il en choisit d'autres de préférence. En déclarant à quel titre il les préférait, c'est-à-dire parce qu'ils écoutaient sa parole, il prouve dans quel

sens il nia sa mère et ses frères. Par le même motif qu'il adoptait ceux qui s'attachaient à lui, il répudia ceux qui s'en tenaient éloignés.

Notre-Seigneur « a coutume de faire ce qu'il enseigne. » Qu'eût-on pensé de lui si, au moment où il enseignait qu'il faut faire moins de cas de sa mère ou de ses frères, que de la parole de Dieu, il eût abandonné lui-même la parole de Dieu, aussitôt qu'on lui annonçait sa mère et ses frères? Il a donc renié ses parents dans le même sens qu'il nous enseigne à les renier pour l'œuvre de Dieu. D'ailleurs, il y a là encore un symbole : la mère qui est absente figure la synagogue; et les frères incrédules, les juifs. Israël restait en dehors dans leur personne. Au contraire, les disciples nouveaux, qui écoutaient dans l'intérieur de la maison, qui croyaient, et s'attachaient au Christ, représentaient l'Église, mère préférée, frères plus dignes, ainsi qu'il les appela, en répudiant la parenté de la chair. Enfin, c'est encore dans le même sens qu'il répondit à cette exclamation : « Il ne niait pas le » sein qui l'avait porté, ni les mamelles qui l'avaient al- » laité; mais il déclarait bien plus heureux ceux qui » écoutent la parole de Dieu. »

VIII. Ces passages, que Marcion et Apelles nous opposent comme une autorité puissante, interprétés par nous selon la vérité de l'Evangile, mais de l'Evangile entier et non corrompu, suffiraient à eux seuls pour prouver que la chair dans le Christ était semblable à la nôtre, puisque sa naissance est établie. Mais comme les disciples d'Apelles objectent surtout les bassesses de la chair qui, dans leur système, ayant pour principe l'ange du mauvais dieu qu'ils supposent tout de flamme, aurait reçu de lui des ames déjà sollicitées à la révolte, d'où ils concluent que cette chair est indigne du Christ, et qu'il a dû emprunter la sienne à la substance des astres, je dois les combattre par leurs propres arguments. Ils font grand bruit d'un certain ange, fort renommé, qui aurait créé ce monde,

et, après l'avoir créé, y aurait introduit le repentir. Nous avons traité de cela en son lieu; car nous avons écrit contre eux un ouvrage dans lequel nous examinons si celui qui a eu l'esprit, la volonté et la vertu du Christ, pour exécuter ces œuvres, a fait quelque chose digne de repentir, quoiqu'ils s'imaginent que la brebis ramenée au bercail est la figure de l'ange. Le monde sera *donc* un péché, attesté par le repentir de son Créateur, puisque tout repentir est l'aveu d'un péché, le repentir d'ailleurs n'ayant lieu que pour un péché. Si le monde est un péché, à plus forte raison le corps et les membres seront-ils un péché, conséquemment aussi le ciel, les substances célestes, et tout ce qui en est conçu et produit; car « il faut » nécessairement qu'un mauvais arbre donne de mauvais » fruits. » Qu'en résulte-t-il? La chair de Jésus-Christ, empruntée, selon eux, aux substances célestes, est donc formée des éléments du péché, chair pécheresse, tirée d'un fonds de péché : elle fera donc partie de cette même substance dont ils dédaignent de revêtir Jésus-Christ, parce qu'elle est pécheresse, c'est-à-dire de la nôtre. Par conséquent, s'il y a des deux côtés égale ignominie, que ceux auxquels il répugne d'attribuer notre chair à Jésus-Christ inventent pour lui une substance de qualité plus pure, ou qu'ils reconnaissent en lui cette même matière, puisque celle qui a été empruntée au ciel n'a pu être meilleure. Nous lisons, il est vrai, « Le premier homme est » l'homme terrestre; le second est l'homme céleste. » Mais l'Ecriture, au lieu de désigner une diversité de substance, oppose seulement la substance céleste et toute spirituelle du nouvel homme, qui est Jésus-Christ, à la substance, autrefois toute terrestre, du premier homme, qui était Adam. Il est si vrai qu'elle rapporte l'homme céleste à l'esprit et non à la chair, que ceux qu'elle lui compare deviennent célestes dans cette chair terrestre, mais célestes par l'esprit. Que si le Christ était céleste également dans sa chair, elle ne lui comparerait pas ceux qui

sont célestes, mais non du côté de la chair. Si donc ceux qui deviennent célestes, comme Jésus-Christ, ne laissent pas de porter la substance de la chair, il en résulte évidemment que Jésus-Christ lui-même a été céleste dans une chair terrestre, comme ceux qui lui sont comparés.

IX. Nous allons plus loin. Rien de ce qui emprunte son être à une autre chose, quoique différent de cette même chose, n'en diffère jamais assez pour ne pas indiquer d'où il provient. Point de matière qui ne conserve le témoignage de son origine, n'importent ses transformations. Notre corps lui-même, qui a été formé de boue, vérité dont les nations ont tiré leurs fables, atteste les deux éléments dont il se compose, par la chair, la terre, et par le sang, l'eau. Ces espèces ont beau avoir des qualités distinctes, la raison en est que ce qui se fait d'une chose est autre que son principe; mais, d'ailleurs, qu'est-ce que le sang, sinon un liquide rouge? qu'est-ce que la chair, sinon une terre qui a pris des formes nouvelles? Considère chaque espèce en particulier; les muscles ressemblent à de petites élévations de terre, les os à des pierres, les glandes des mamelles à de petits cailloux. Regarde! Dans cet enchaînement de nerfs, ne crois-tu pas voir la propagation des racines? dans ces veines, qui se ramifient çà et là, des ruisseaux qui serpentent? dans le duvet qui nous couvre, une sorte de mousse? dans notre chevelure, une sorte de gazon? et dans le trésor de la moelle que renferme l'intérieur de nos os, une sorte de métal de la chair? Toutes ces marques d'une nature terrestre ont existé aussi dans Jésus-Christ : voilà ce qui cachait à leurs regards le fils de Dieu, qu'ils prenaient pour un homme ordinaire, précisément parce qu'ils le voyaient vivant de la substance humaine. Montrez-nous en lui quelque chose de céleste, qu'il ait mendié à l'étoile du nord, aux pléiades, ou bien aux hyades. Car tout ce que nous avons énuméré plus haut témoigne si bien d'une

chair terrestre qu'il caractérise aussi la nôtre. Mais je ne découvre en lui rien de nouveau, rien d'étranger. Enfin, si on s'étonnait que le Christ fût homme, c'était uniquement à cause de ses paroles, de ses actions, de sa doctrine et de sa puissance. On eût remarqué la chair dans laquelle il paraissait, comme une nouveauté et un prodige. Au contraire, c'étaient les qualités d'une chair terrestre, ordinaires par elles-mêmes, qui rendaient tout le reste si remarquable en lui, lorsqu'on disait : « D'où » lui viennent cette doctrine et ces miracles ? » Ainsi parlaient même ceux qui n'avaient que du mépris pour sa personne. Tant s'en faut, en effet, qu'une clarté céleste brillât sur son visage, qu'il n'avait même aucun trait de la beauté humaine. Quand même les prophètes ne nous eussent rien appris « de son extérieur sans gloire, » ses souffrances et ses ignominies parlent assez haut ; ses souffrances racontent son humanité ; ses ignominies, l'abjection de son extérieur. Quel téméraire eût osé toucher, même du bout de l'ongle, un corps nouveau, ou souiller par des crachats une figure, à moins qu'elle ne parût le mériter ? Que viens-tu nous parler d'une chair céleste, toi qui n'as rien pour établir qu'elle est céleste ? Pourquoi nies-tu qu'elle ait été formée de terre, lorsque tu as de quoi montrer qu'elle était terrestre ? Elle a eu faim lors de la tentation du démon ; elle a eu soif à l'occasion de la Samaritaine ; elle a pleuré sur Lazare ; elle a tremblé aux approches de la mort, « car la chair est faible, » est-il dit ; enfin elle a répandu tout son sang. Voilà, j'imagine, des signes d'une nature céleste !

Mais comment cette chair eût-elle pu être exposée aux mépris et aux souffrances, comme je l'ai dit, si quelques rayons d'une céleste origine eussent brillé en elle ? Par là donc, nous démontrons qu'elle n'avait rien de céleste, afin qu'elle pût subir les mépris et les souffrances.

X. J'arrive maintenant à d'autres hommes, également sages à leurs propres yeux, qui affirment que la chair du

Christ avait la nature de l'ame. L'ame est devenue chair, disent-ils, donc la chair est ame aussi. De même que sa chair était toute ame, de même son ame était toute chair. Mais ici encore, je demande des raisons. Si le Christ a pris une ame afin d'opérer en lui-même le salut de l'ame, parce qu'elle ne pouvait être sauvée que par lui, puisqu'elle était en lui, je ne vois pas pourquoi, en s'incarnant, il aurait voulu que sa chair eût la nature de l'ame, comme s'il n'avait pu sauver cette ame qu'en la faisant chair. Puisqu'il sauve nos ames, qui non-seulement ne sont pas chair, mais sont même distinctes de la chair, à combien plus forte raison a-t-il pu sauver celle qu'il avait prise, sans même qu'elle fût chair! De même, puisque, selon eux, le Christ n'est pas venu pour délivrer la chair, mais l'ame uniquement, quelle absurdité d'abord que, venant délivrer l'ame elle seule, il la fît d'une nature semblable au corps qu'il ne devait pas délivrer! En second lieu, s'il avait eu dessein de délivrer nos ames, par celle qu'il a prise, il devait prendre la nôtre, c'est-à-dire donner à l'ame qu'il prenait la forme de notre ame, quelque forme qu'ait notre ame dans sa nature invisible, hors la forme de la chair toutefois. D'ailleurs, il n'a pas délivré notre ame, s'il a eu une ame de chair; car la nôtre n'est pas de chair. Or, s'il n'a pas délivré notre ame, par la raison qu'il n'a délivré qu'une ame de chair, qu'avons-nous de commun avec lui, puisque ce n'est pas la nôtre qu'il a délivrée? Il y a mieux. Une ame qui n'était pas la nôtre, attendu qu'elle était de chair, n'avait pas besoin d'être délivrée; car, si elle n'était pas la nôtre, je veux dire, si elle n'était point sans chair, quels risques courait-elle pour son salut? Mais elle a été délivrée, le fait est certain. Donc elle ne fut point de chair. Donc celle qui a été délivrée était la nôtre, s'il a délivré celle qui était en péril. J'en conclus que si l'ame n'a pas été de chair dans le Christ, sa chair n'a pas eu davantage la nature de l'ame.

XI. Abordant un autre de leurs arguments, nous leur

demandons pourquoi le Christ, en prenant une chair qui eût la nature de l'ame, aurait voulu paraître avec une ame qui eût la nature de la chair. Dieu, disent-ils, affecta de rendre l'ame visible aux yeux des hommes, en la faisant corps, d'invisible qu'elle était auparavant. De sa nature elle ne voyait rien, elle ne se voyait pas elle-même, par l'obstacle de la chair, tellement que l'on mit en question si elle était née ou non, si elle était mortelle ou non. Voilà pourquoi, ajoutent-ils, l'ame est devenue corps dans le Christ, afin qu'il nous fût permis de la voir naître, mourir, et, qui plus est, ressusciter.

Mais comment admettre que l'ame se montrât à elle-même ou à nous, par le moyen de la chair, lorsque la chair ne pouvant donner connaissance de l'ame, est au contraire la production de la chose à laquelle l'ame était inconnue, c'est-à-dire la chair, qui est manifestée par ce moyen. Assurément, c'eût été recevoir des ténèbres, afin de pouvoir briller. Enfin, examinons encore préalablement si l'ame a dû être manifestée de cette manière. Nos adversaires en font-ils une substance absolument invisible autrefois? Dans ce cas, était-elle invisible par son incorporéité, ou bien comme ayant un corps qui lui fût particulier? Toutefois, en la déclarant invisible, ils ne laissent pas de l'établir corporelle, ayant en soi ce qui est invisible. Car, à quel titre l'appeler invisible, si elle n'a rien d'invisible? Mais, d'ailleurs, elle ne peut pas même exister à moins d'avoir ce qui la fait exister. Si elle existe, il faut qu'elle ait nécessairement la chose par laquelle elle existe. Si elle a la chose par laquelle elle existe, cette chose n'est rien moins que son corps. Tout ce qui existe est un corps de son espèce particulière : rien d'incorporel que ce qui n'existe pas. Or, l'ame ayant un corps invisible, celui qui s'était proposé de la rendre visible eût fait plus convenablement de rendre visible ce qui était réputé invisible : par là, il n'y aurait eu ni mensonge ni faiblesse. Voilà que Dieu recourt au mensonge, s'il fait paraître l'ame autre

chose qu'elle n'est; il est convaincu de faiblesse, s'il n'a pu la faire paraître ce qu'elle était. Personne ayant dessein de montrer un homme, ne le couvre d'un casque ou d'un masque. C'est cependant ce qui est arrivé à l'ame, s'il est vrai que, convertie en chair, elle a revêtu une figure étrangère. Mais si l'on estime l'ame incorporelle, en sorte que par une puissance mystérieuse de la raison, l'ame existe sans que tout ce qui est ame soit corps, dans ce cas, il n'était pas impossible à Dieu, il était même plus convenable à ses desseins de la manifester dans un corps d'espèce nouvelle, plutôt que dans une substance commune à tous, et dont nous avons une notion différente (1), de peur qu'on ne l'accusât d'avoir rendu sans motif l'ame visible, d'invisible qu'elle était, donnant ainsi lieu à toutes les questions où l'on soutient que l'ame participe de la nature de la chair. Le Christ assurément ne pouvait que passer pour un homme parmi les hommes. Rends donc au Christ la foi qui lui appartient. Puisqu'il a voulu se montrer homme, il a pris également une ame de condition humaine, qu'il a revêtue d'un corps de chair au lieu de lui donner la nature de la chair.

XII. Eh bien! que l'ame nous ait été rendue sensible par la chair, s'il est certain qu'il a fallu la manifester de manière ou d'autre, c'est-à-dire qu'elle était inconnue à elle-même et à nous, à la bonne heure. Toutefois la distinction est chimérique ici, comme si nous vivions séparés de notre ame, puisque notre ame est tout ce que nous sommes. Enfin, sans notre ame nous ne sommes rien; il ne nous reste plus même le nom d'hommes, mais celui de cadavres. Si donc nous ne connaissons pas notre ame, elle ne se connaît pas elle-même. Il s'agit donc d'examiner simplement si l'ame a été ici-bas inconnue à elle-même, pour qu'il y ait eu obligation de la manifester par tous les moyens possibles.

(1) Ou bien, déjà connue.

La nature de l'ame, si je ne me trompe, est de sentir. A vrai dire, point d'animal sans sentiment; point de sentiment sans ame. Pour m'exprimer plus énergiquement encore, le sentiment est l'ame de l'ame. Par conséquent, puisque l'ame donne le sentiment à tous les êtres, et qu'elle connaît non-seulement leurs qualités, mais aussi tous leurs sentiments, quelle vraisemblance y a-t-il qu'elle n'ait pas reçu dès le principe le sentiment de ce qu'elle est. D'où vient qu'elle connaît des nécessités de sa nature (1) ce qu'il lui est indispensable de connaître, si elle ignore sa condition naturelle à laquelle ces vérités sont nécessaires. Il est aisé de voir que chaque ame a la connaissance de soi-même, connaissance sans laquelle nulle ame ne pourrait se gouverner. A plus forte raison croirai-je que l'homme, qui de tous les êtres vivants est le seul raisonnable, a reçu une ame intelligente et qui fait de lui un être raisonnable, parce qu'elle est avant tout capable de raison. Or, comment cette ame qui fait de l'homme un être raisonnable, sera-t-elle raisonnable elle-même, si elle ignore sa propre raison, ne se connaissant pas soi-même? Tant s'en faut qu'elle s'ignore elle-même, qu'elle connaît son auteur, son juge et sa propre condition. Avant d'avoir rien appris encore sur Dieu, elle nomme Dieu : avant de rien connaître de ses jugements, elle se recommande à Dieu. Rien qu'elle entende plus souvent que ces mots : Il n'y a point d'espérance après la mort! Et cependant elle adresse des vœux ou des imprécations à ceux qui ne sont plus. J'ai développé plus au long cet argument dans le traité du *Témoignage de l'ame.*

D'ailleurs, si l'ame ne se connaissait pas elle-même dès son origine, tout ce qu'elle a dû apprendre du Christ, c'est ce qu'elle est. Toutefois ce qu'elle a appris du Christ, ce n'est point à connaître sa forme, mais son salut. Voilà

(1) Tertullien entend par ces nécessités naturelles, les grandes vérités qui sont la vie de l'ame.

pourquoi le Fils de Dieu est descendu et a pris une ame, non pas afin que l'ame se connût en Jésus-Christ, mais afin qu'elle connût Jésus-Christ en elle-même; car elle n'est point en péril de salut pour ne se connaître pas, mais pour ne connaître pas le Verbe de Dieu. « La vie, dit-il, » nous a été manifestée, » et non pas l'ame. Ailleurs : « Je » suis venu sauver l'ame. » Il n'a pas dit : « Je suis venu » la faire connaître. » Peut-être ignorions-nous que notre ame, quoique invisible de sa nature, pût naître et mourir, en quelque sorte (1), si elle ne se fût présentée à nous sous forme corporelle. Mais ce que nous ignorions assurément, c'est qu'elle devait ressusciter avec la chair. Voilà la vérité que le Christ est venu manifester en lui-même. Mais il ne l'a point manifestée en lui-même autrement que dans la personne d'un Lazare, dont la chair n'avait point les qualités de l'ame, ni l'ame par conséquent les qualités de la chair. Qu'avons-nous donc appris de la nature de l'ame que nous ayons ignoré auparavant? Quelle partie invisible d'elle-même avait besoin de devenir visible par la manifestation de la chair?

XIII. L'ame est devenue chair pour devenir visible, dites-vous; mais la chair ne serait-elle pas devenue ame aussi, afin qu'elle pût être vue? Si la chair est ame, du moment qu'elle est ame, elle n'est plus chair. Si l'ame est chair, du moment qu'elle est chair, elle n'est plus ame. Ainsi, là où est la chair, là est également l'ame : chacune des deux est devenue l'une et l'autre. Ou plutôt, si toutes deux s'anéantissent, par là même que l'une se confond avec l'autre, n'y a-t-il pas un étrange renversement d'idées à entendre ame sous le nom de chair, et chair sous le nom d'ame? Toute chose court grand risque d'être comprise autrement qu'elle n'est et de perdre ce qu'elle est, en étant comprise différemment, si on lui donne un nom différent de sa nature. La propriété des noms est le salut des substances.

(1) En se séparant du corps.

Leurs qualités viennent-elles à changer, elles prennent d'autres noms qui les caractérisent. Par exemple, l'argile cuite au feu reçoit le nom de vase; elle ne garde pas le nom qui témoignait de sa première nature, parce qu'elle n'a pas gardé son premier état. Ainsi, l'ame du Christ ayant pris, dans ce système, les propriétés de la chair, il est impossible qu'elle ne soit pas ce qu'elle est devenue, ni qu'elle cesse d'être ce qu'elle a été avant de devenir autre chose. Mais puisque nous avons cité comme plus rapproché l'exemple de l'argile, servons-nous-en plus largement. Certes, le vase fait d'argile forme un seul corps, sous un seul nom, parce qu'il est le nom d'un seul corps. Ce corps, toutefois, ne peut plus être nommé argile, parce qu'il n'est plus ce qu'il a été : or, ce qui n'est point ne peut être une qualité. Conséquemment, si l'ame est devenue chair, elle n'a qu'une seule forme, la forme solide : substance unique, entière, indivisible. Au contraire, nous trouvons dans le Christ l'ame et la chair désignées par des termes simples et non figurés, c'est-à-dire que l'ame est l'ame, et la chair la chair, mais nulle part l'ame n'est la chair, ni la chair l'ame, quoiqu'elles dussent être ainsi nommées, si elles se confondaient entre elles. Il y a mieux. Notre-Seigneur lui-même a parlé séparément de chacune de ses substances, constatant ainsi la différence de ces deux natures, et distinguant l'ame d'avec la chair. « O mon ame, » dit-il, pourquoi es-tu triste jusqu'à la mort? » Or, si l'ame eût été chair, ce serait une seule chose en Jésus-Christ qu'une ame chair, ou une chair ame. Mais en divisant les substances, c'est-à-dire la chair et l'ame, il montre que ce sont deux choses distinctes. Si ce sont deux choses, ce n'en est donc plus une seule; si ce n'en est plus une seule, l'ame n'est donc plus chair, la chair n'est donc plus ame. En effet, l'ame chair ou la chair ame n'est qu'une même chose, à moins que peut-être il n'eût une autre ame, outre l'ame qui était chair, et qu'il ne portât une autre chair, outre celle qui était ame. Que s'il n'a eu qu'une

seule chair, qu'une seule ame, « celle-ci qui fut triste jus-
» qu'à la mort, celle-là qui fut le pain livré pour le salut
» du monde, » le nombre de ces deux substances, distinctes dans leur nature, acquiert toute sa certitude, en excluant l'espèce unique d'une ame de chair.

XIV. Mais le Christ, nous disent-ils, a revêtu la nature angélique. — Pour quel motif? — Pour le même motif qu'il a eu de se faire homme. — Il faut donc que pour se faire ange le Christ ait eu le même motif que pour se faire homme. Ce motif, c'était le salut de l'homme : il venait rétablir ce qui avait péri. C'était l'homme qui avait péri; c'était l'homme qu'il fallait réhabiliter. Mais aucun motif semblable n'obligeait le Christ à revêtir la nature angélique. Il est bien vrai que les anges se sont perdus aussi, et « que des flammes sont préparées pour Satan et ses anges; » mais aucun rétablissement ne leur est promis. Jésus-Christ n'a reçu de son Père aucun ordre qui concernât le salut des anges. Ce que le Père n'a ni promis ni ordonné, le Christ n'a pu l'exécuter. Pourquoi donc aurait-il pris la nature angélique? Est-ce afin d'avoir un puissant auxiliaire qui l'aidât à opérer le salut du genre humain? En effet, le Fils de Dieu ne suffisait pas lui seul à délivrer l'homme, qui avait été renversé par un seul et unique serpent! Il suit de là que nous n'avons plus un seul Dieu ni un seul Sauveur, si notre salut est l'œuvre de deux artisans dont l'un avait besoin de l'autre. Etait-ce pour délivrer l'homme par le ministère de l'ange? Alors à quoi bon descendre pour une œuvre qu'il devait exécuter par l'ange? S'il doit l'accomplir par l'entremise de l'ange, que vient-il faire en personne? s'il doit l'accomplir par lui-même, qu'a-t-il à faire de l'ange?

Sans doute, il a été nommé « l'ange du grand conseil, » c'est-à-dire l'ambassadeur de Dieu; mais c'est un titre qui désigne ses fonctions et non sa nature. Car il devait annoncer au monde l'incompréhensible dessein du Père sur la réhabilitation de l'homme. Il ne faut donc pas voir en

lui un ange au même titre que Gabriel et Michel. « Le » maître de la vigne envoie aussi bien son fils à ceux qui » la cultivent, que ses serviteurs pour leur demander » compte des fruits. » Toutefois, le fils ne passera pas pour un simple serviteur, parce qu'il a rempli les fonctions d'un serviteur. Je dirai donc, s'il y a lieu, que le Fils est l'ange, c'est-à-dire l'envoyé du Père, plutôt que de voir un ange dans la personne du Fils. Mais, puisqu'il a été dit du Fils lui-même : « Vous l'avez abaissé pour un mo- » ment au-dessous des anges, » comment paraîtra-t-il avoir revêtu la nature angélique, lui, ainsi abaissé au-dessous de l'ange? Cet abaissement ne peut se concevoir qu'en ce qu'il est homme, par sa chair, par son ame, par sa qualité de fils de l'homme. Mais en tant « qu'Esprit de Dieu, et » vertu du Très-Haut, » il ne peut être estimé inférieur aux anges, puisque par là il est Dieu et Fils de Dieu. Ainsi, plus dans sa forme humaine il est abaissé au-dessous de l'ange, moins il lui est inférieur sous cette prétendue forme angélique. Cette opinion peut convenir à Ebion, qui fait de Jésus-Christ un homme ordinaire, né du sang de David, c'est-à-dire un homme qui n'est pas fils de Dieu, mais uniquement supérieur aux prophètes sur quelque point; de sorte que l'ange résidait en lui à peu près comme dans un Zacharie. Il y a une différence, toutefois; jamais le Christ n'a tenu ce langage : « Et l'ange qui parlait en » moi, m'a dit; » jamais non plus il ne répète ce mot si familier à tous les prophètes : « Voici ce que dit le Sei- » gneur. » C'est qu'il était le Seigneur lui-même, présent au milieu des hommes, et parlant de sa propre autorité : « Et moi, je vous le déclare. » Que faut-il encore? Ecoute Isaïe s'écriant : « Ce n'est point un ange, ni un envoyé, » mais le Seigneur lui-même qui les sauvera. »

XV. Valentin, par le privilége de l'hérésie, a eu le droit de supposer dans le Christ une chair spirituelle. Quiconque a refusé de croire cette chair semblable à celle de l'homme, a pu se la figurer telle qu'il l'a voulu ; puis-

que si sa chair n'est point humaine, si elle ne provient pas de l'homme (ce raisonnement s'adresse à tous les sectaires), je ne vois pas de quelle substance le Christ a entendu parler, quand il s'est déclaré homme et fils de l'homme. « Maintenant, dit-il, vous voulez immoler le Fils » de l'homme parce qu'il vous dit la vérité. » — Le Fils de l'homme est le maître du sabbat. C'est de lui qu'Isaïe a dit : « Homme de douleurs et sachant supporter les in- » firmités. » Et Jérémie : « Il est homme, qui pourrait le » reconnaître? » Et Daniel : « Voici sur les nuées comme » le Fils de l'homme. » Même langage de la part de l'apôtre Paul : « Jésus-Christ fait homme est le médiateur » entre Dieu et les hommes. » Enfin, Pierre a dit aux Actes des apôtres : « Jésus de Nazareth, celui que Dieu » vous a envoyé, et qui était homme par conséquent. »

Ces témoignages pourraient suffire, à titre de prescription, pour démontrer que la chair de Jésus-Christ était humaine et empruntée à l'homme, mais non spirituelle, semblable à l'ame, céleste, ou fantastique, si l'hérésie pouvait se dépouiller de son amour pour la dispute et des ruses qu'elle y apporte. Car, comme je l'ai lu dans quelque écrivain de la secte de Valentin, ils ne veulent pas d'abord que le Christ ait pris une substance humaine et terrestre, de peur que le Seigneur ne soit reconnu par là inférieur aux anges, qui n'ont pas eu de chair terrestre. Ensuite il faudrait, selon eux, que cette chair semblable à la nôtre, naquît comme la nôtre, « non pas de l'Esprit, » ni de Dieu, mais de la volonté de l'homme. » Pourquoi est-elle née de l'incorruptibilité plutôt que de la corruption? Pourquoi, de même que cette chair ressuscite et monte au ciel, la nôtre, qui lui est semblable, n'y retourne-t-elle pas incontinent comme elle? Ou pourquoi cette chair, semblable à la nôtre, ne se dissout-elle pas comme la nôtre dans la terre? Discours de païens, répondrons-nous! Le Fils de Dieu s'est-il si profondément anéanti? Et s'il est ressuscité pour servir de gage à notre espérance, pourquoi

ne ressuscitons-nous pas de même? Langage qui n'étonne pas de la part des Gentils, mais qui n'étonne pas davantage de la part des hérétiques. En effet, quelle différence y a-t-il entre eux, sinon que les païens croient en ne croyant pas, mais que les hérétiques ne croient pas en croyant?

Enfin, ils lisent : « Vous l'avez abaissé pour un peu de » temps au-dessous des anges. » Ils ne laissent pas de nier toutefois la substance inférieure du Christ, même lorsqu'il déclare qu'il « n'est pas même un homme, mais un » ver de terre, » lui qui n'a eu ni éclat ni beauté, mais « dont l'extérieur était sans gloire et méprisé parmi les » hommes, homme de douleur, sachant supporter les in- » firmités. » Ils reconnaissent l'homme mêlé au Dieu, et ils nient l'homme! Ils croient qu'il est mort, et ce qui est mort, ils le soutiennent né de l'incorruptibilité, comme si la corruption était autre chose que la mort! — Mais notre chair devrait ressusciter immédiatement. Attendez. Le Christ n'a pas encore vaincu ses ennemis pour triompher de ses ennemis avec ses amis.

XVI. Mais voilà qu'Alexandre se fait jour, entraîné par sa passion pour la dispute, selon le caractère de l'hérésie, comme si nous affirmions que le Christ a revêtu une chair d'origine terrestre, afin d'anéantir en lui-même la chair du péché. Quand même nous le soutiendrions, nous aurions de quoi défendre notre sentiment, mais sans tomber dans l'extravagance de cet hérétique qui nous fait dire que la chair du Christ a été anéantie dans sa personne en qualité de pécheresse : il nous souvient qu'elle règne dans les cieux, à la droite du Père, et nous enseignons qu'elle en descendra un jour, dans tout l'appareil de la majesté paternelle. Ainsi, comme nous ne pouvons dire qu'elle ait été anéantie, nous ne pouvons dire qu'elle était pécheresse, ni qu'elle ait été jamais anéantie, « puisqu'elle » n'a jamais péché. » Ce que nous soutenons, le voici : c'est, non pas la chair du péché, mais le péché de la chair qui est anéanti dans le Christ; non pas la matière, mais la

nature; non pas la substance, mais la faute, conformément au témoignage de l'Apôtre, qui dit : « Il a détruit le » péché dans la chair. » Car il dit ailleurs : « Jésus-Christ » fut dans la ressemblance de la chair du péché; » non pas qu'il ait pris la ressemblance de la chair, c'est-à-dire l'image du corps au lieu de sa réalité, mais il faut entendre par là la ressemblance de la chair qui a péché, parce que la chair du Christ, qui ne péchait pas, fut pareille à celle qui pèche, pareille par la nature, mais non par la corruption d'Adam. De là nous concluons que la chair fut dans Jésus-Christ la même que celle dont la nature pèche dans l'homme, et que le péché a détruit en elle, en ce sens qu'elle était sans péché dans Jésus-Christ, tandis qu'elle n'était pas dans l'homme sans péché. En effet, le Christ n'eût rien fait pour le dessein qu'il avait conçu d'anéantir le péché de la chair, s'il ne l'eût pas anéanti dans la chair où résidait la nature du péché. Il n'eût pas travaillé davantage pour sa gloire. Qu'eût-il opéré de merveilleux en rachetant la souillure du péché dans une chair meilleure et d'une nature différente, c'est-à-dire qui ne péchât point.

— Donc, si le Christ a revêtu notre chair, me dis-tu, la chair du Christ fut une chair pécheresse.

— Ne va point arrêter un sens qui sort de lui-même. En revêtant notre chair, il se l'est appropriée; en se l'appropriant, il ne l'a point faite chair pécheresse. Au reste (et ceci s'applique à tous ceux qui ne peuvent croire que notre chair ait été en Jésus-Christ, parce qu'elle est née sans le concours de l'homme), qu'on se rappelle que la chair d'Adam naquit sans le concours de l'homme. De même que la terre fut convertie en cette chair sans le concours de l'homme, ainsi le Verbe de Dieu a pu passer dans la substance de cette même chair, sans que l'homme en fournît les éléments.

XVII. Mais, laissant de côté Alexandre avec les syllogismes qu'il apporte dans la discussion, et aussi avec les

psaumes de Valentin, dont s'appuie de temps en temps son étrange audace, comme s'ils venaient d'une autorité respectable, renfermons la discussion dans cette question unique : Jésus-Christ a-t-il pris sa chair dans le sein d'une vierge? afin qu'il soit tenu pour certain que sa chair est véritablement humaine, si elle a été formée d'une substance humaine, quoique cette démonstration ait été clairement fournie ailleurs, et par le nom d'homme que portait cette chair, et par la nature de ses propriétés, et par le sentiment qu'elle a eu de ses souffrances, et par les douleurs de sa passion. Il faut donc justifier avant tout la raison pour laquelle il était nécessaire que le Fils de Dieu naquît d'une Vierge. Celui qui allait consacrer un nouvel ordre de naissance a dû naître d'une manière toute nouvelle : Isaïe prophétisait que le Seigneur annoncerait par un signe cette merveille. Quel est ce signe? « Voilà qu'une » Vierge concevra et enfantera un Fils. » Une Vierge a donc conçu et enfanté Emmanuel, ou « Dieu avec nous. » La voilà cette naissance toute nouvelle, où l'homme nait dans Dieu, où Dieu est né dans l'homme, prenant une chair de semence antique, sans antique semence, afin de la régénérer avec une semence nouvelle, c'est-à-dire spirituellement, en lavant toutes ses souillures passées. Mais cette nouveauté tout entière, comme les autres événements, a été figurée par la loi ancienne, la sagesse éternelle nous préparant d'avance au mystère d'un Dieu naissant d'une Vierge. La terre était vierge encore; la main de l'homme ne s'y était point fait sentir; nulle semence n'avait été jetée dans son sein : c'est de cette terre que Dieu forma l'homme, ainsi que nous le lisons, en lui donnant une ame vivante. Que si le premier Adam a été formé de terre, il suit que le second, ou le nouvel Adam, comme parle l'Apôtre, a dû être produit par Dieu d'une terre, c'est-à-dire d'une chair de qui la pureté n'avait reçu nulle atteinte, et recevoir de lui l'Esprit qui vivifie. Mais, pour que ce nom d'Adam ne me devienne pas inutile, pourquoi l'A-

pôtre a-t-il appelé le Christ de ce nom, s'il n'a pas été homme d'une substance terrestre? Ici encore la sagesse me montre Dieu recouvrant, par une opération contraire, son image et sa ressemblance, dont s'était emparé le démon. Eve était vierge quand elle ouvrit son ame à la parole qui allait élever l'édifice de la mort. C'était donc aussi dans une vierge que devait descendre le Verbe de Dieu qui allait élever l'édifice de la vie, afin que le même sexe qui fut l'instrument de notre perte devînt l'instrument de notre salut. Eve crut au serpent; Marie crut à Gabriel. Le péché qu'avait commis la première en croyant, la seconde l'effaça en croyant. Mais Eve n'a point conçu dans son sein par la parole du démon. Je me trompe; elle a conçu. Car la parole du démon fut pour elle une semence fatale qui la réduisit à obéir dans la soumission et à enfanter dans la douleur. Enfin, elle a mis au monde un démon fratricide (1). Marie, au contraire, a engendré un Fils qui devait un jour sauver Israël, son frère selon le sang, et son meurtrier. Dieu fit donc descendre dans le sein de la femme son Verbe, frère miséricordieux, destiné à effacer le souvenir du frère parricide. Il fallait que le Christ sortît pour le salut de l'homme de la chair où était entré l'homme déjà condamné.

XVIII. Maintenant, pour répondre avec plus de simplicité, il ne convenait pas que le fils de Dieu naquît d'une semence humaine, de peur qu'étant tout entier fils de l'homme il ne fût point Fils de Dieu; qu'il n'eût rien de plus excellent que Salomon, de plus excellent que Jonas, et qu'il ne fallût le croire tel que le dit Ebion. Ainsi, pour que celui qui était Fils de Dieu par la semence du Père, c'est-à-dire par son Esprit, fût également fils de l'homme, de la chair de l'homme, il ne devait prendre que la chair, et cela sans le concours de l'homme. Par conséquent, de même que n'étant point encore né de la

(1) Caïn.

Vierge il a pu avoir Dieu pour père, sans mère de condition humaine, de même, quand il naissait d'une Vierge, il a pu avoir une mère de condition humaine sans avoir un homme pour père. En un mot, l'homme est avec le Dieu par le mélange de la chair de l'homme avec l'Esprit de Dieu. Chair sans semence, voilà ce qu'il doit à l'homme; Esprit avec semence, voilà ce qui vient de Dieu. Si donc une disposition pleine de sagesse voulut que le *Fils* de Dieu naquît d'une Vierge, pourquoi n'aurait-il pas reçu d'une Vierge ce corps qu'il a fait naître d'une Vierge? Parce que, me répondent-ils, autre chose est le corps que la Vierge prit de Dieu. N'est-il pas dit : Le Verbe s'est fait chair (1)? Cette parole exprime ce qui a été fait chair, sans signifier toutefois que ce qui a été fait chair soit autre chose que le Verbe. Mais de savoir si c'est de la chair ou de cette divine semence que le Verbe a été fait chair, c'est à l'Ecriture de nous le dire. Puisque l'Ecriture ne s'explique que sur ce qui a été fait, sans nous apprendre de quel principe il a été fait, elle nous indique assez qu'il a été fait, non pas de lui-même, mais par un autre. S'il n'a pas été fait de lui-même, mais par un autre, examine maintenant de quel principe il est plus convenable de croire que le Verbe a été fait, plutôt que de la chair dans laquelle il a été fait. Je n'en veux point d'autre preuve que cette déclaration si formelle et si irrévocable de Notre-Seigneur : « Ce qui est né de la chair est chair, » parce qu'il est né de la chair.

Diras-tu qu'ici il n'a voulu parler que de l'homme et non de lui-même? alors nie absolument l'humanité du Christ, et soutiens ainsi que ces paroles ne s'appliquent point à lui. Il y a plus. Il ajoute : « Ce qui est né de l'Es» prit est Esprit, parce que Dieu est Esprit » et qu'il est né de Dieu. Assurément, ces mots se rapportent d'autant

(1) Ces hérétiques voulaient que le Christ se fût incarné de lui-même, sans avoir de mère.

plus à lui qu'ils se rapportent même à ceux qui croient en lui. Si donc ils s'adressent à lui, pourquoi n'en serait-il pas ainsi des précédents? Car tu ne peux les diviser, ni attribuer ceux-ci au Christ, ceux-là aux autres hommes, toi qui ne nies pas dans le Christ la double substance de l'esprit et de la chair.

D'ailleurs, s'il y a eu une chair et un esprit, lorsqu'il s'exprime sur la qualité des deux substances qu'il porte, l'on ne peut soutenir qu'ici il ait voulu parler de son esprit, et là qu'il n'ait point voulu parler de sa chair. Ainsi, puisqu'il provient de l'Esprit de Dieu et que l'Esprit est Dieu, il est Dieu né de Dieu, et homme engendré dans la chair, par la chair de l'homme.

XIX. Mais que signifie donc, « Qui ne sont point nés » du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de » l'homme, mais de Dieu. » Je me servirai de ce passage lorsque j'aurai confondu ceux qui le corrompent. Ils prétendent qu'il est ainsi écrit : « Il n'est né ni du sang, ni » de la volonté de la chair, ni de celle de l'homme, mais » de Dieu ; » comme si l'Evangile désignait ceux qui plus haut croyaient en son nom, afin de montrer l'existence de cette mystérieuse semence qui fait les élus et les spirituels, ainsi qu'ils se l'imaginent. Mais comment admettre ce sens, puisque tous ceux qui croient dans le nom du Seigneur naissent en vertu de la loi commune de la nature, du sang et de la volonté de la chair, ainsi que de celle de l'homme, à commencer par Valentin lui-même? Ainsi, quand il est écrit au singulier, comme s'appliquant au Seigneur : « Et il est né de Dieu, » rien de plus juste, parce qu'il est le Verbe de Dieu, et avec le Verbe l'Esprit de Dieu, et avec l'Esprit la Vertu de Dieu, et enfin tout ce par quoi le Christ est Dieu. Mais, considéré dans sa chair, il n'a rien du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, parce que c'est de la volonté de Dieu que le Verbe a été fait chair. L'exclusion formelle de notre naissance retombe sur la chair, mais non sur le

Verbe, parce que c'était ainsi que devait naître la chair et non le Verbe.

Mais pourquoi le sectaire, en niant que le Christ fût né de la volonté de la chair, n'a-t-il pas nié aussi qu'il fût né de la substance de la chair? Car, en niant qu'il soit né du sang, il n'a point exclu la substance de la chair, mais seulement le principe de la semence qui, comme on le sait, est la chaleur du sang, lorsque, par une sorte d'ébullition, elle sert à transformer le sang de la femme. Ainsi la présure déposée dans le lait en condense la substance (1). Ainsi nous comprenons que la naissance de Notre-Seigneur ne procède point de l'opération de l'homme, et c'est là ce que signifie la volonté de l'homme et de la chair, mais non pas que l'opération de la mère soit exclue. Pourquoi donc répéter avec tant d'insistance que le Christ n'a dû sa naissance ni au sang, ni à la volonté de la chair ou de l'homme, sinon parce qu'il y avait dans le Christ une chair que chacun eût pu croire née par les voies ordinaires? En niant qu'elle soit née par l'opération de l'homme, il n'a pas nié qu'elle fût née de la chair : que dis-je? il a établi qu'elle est née de la chair, puisqu'il n'a pas nié qu'elle fût née de la chair, comme il a nié l'opération de l'homme. Parlez! Si l'Esprit de Dieu est descendu dans le sein de la femme sans devoir participer à sa chair, pourquoi est-il descendu dans le sein de la femme? Car une chair spirituelle aurait pu être produite hors du sein maternel, bien plus facilement qu'une chair enfermée dans ce sein n'a pu en sortir. C'est donc sans motif qu'il est entré dans ce sein, s'il n'en a rien reçu. Mais il n'y est pas descendu sans motif: donc il en a reçu quelque chose. En effet, s'il n'en a rien pris, c'est sans motif qu'il y est descendu, surtout s'il devait revêtir une chair qui n'eût rien de commun avec le sein maternel, c'est-à-dire une chair spirituelle.

(1) Le premier homme est né sans l'intervention de l'homme, puisqu'il est né de Dieu, le second Adam de même est né de Dieu et non de l'homme.

XX. Mais jusqu'où ne descend point votre esprit de chicane, pour que, supprimant une syllabe qui joue le rôle de préposition, vous cherchiez à en substituer une autre qui ne se trouve pas en ce sens dans les Ecritures! Vous dites : Jésus-Christ est né *par* la Vierge, et non *de* la Vierge; il est né *au* sein, et non *du* sein; parce l'ange dit à Joseph pendant son sommeil : « Ce qui est né en elle » vient du Saint-Esprit, » au lieu de dire : Ce qui est né d'elle. Sachez-le cependant! Quand même il eût dit : Ce qui est né d'elle, c'eût été dire : Ce qui est né en elle; car ce qui était né d'elle était en elle. Dans elle ou d'elle a donc le même sens, puisque ce qui était en elle était aussi d'elle. Heureusement, Matthieu parcourant la généalogie du Seigneur depuis Abraham jusqu'à Marie, parle comme nous. « Jacob, dit-il, engendra Joseph, époux de Marie, » de laquelle est né le Christ. » Mais voilà que Paul impose silence à tous nos grammairiens. « Dieu, dit-il, a envoyé » son Fils fait de la femme. » A-t-il dit *par* la femme, ou *dans* une femme? Il y a mieux. Pour employer une expression plus énergique, il le déclare fait plutôt que né. Il pouvait s'énoncer plus simplement en employant le mot *né*. Mais en disant *fait*, outre qu'il a confirmé ces paroles : « Et le Verbe a été fait chair, » il a montré que la véritable chair de Jésus-Christ a été tirée de la substance de la Vierge.

Nous avons encore pour nous l'appui des Psaumes, non pas les Psaumes d'un Valentin, l'apostat, l'hérétique et le platonicien, mais ceux du très-saint prophète David, dont l'autorité est si bien reconnue. Ce prophète, par lequel le Christ s'est chanté lui-même, nous chante en ces mots le Christ : « C'est vous qui m'avez tiré du sein de ma » mère. » Premier témoignage! « Vous étiez mon espé- » rance lorsque j'étais encore à la mamelle. Du sein de ma » mère, j'ai été reçu dans vos bras. » Second témoignage! « Vous étiez mon Dieu lorsque je suis sorti de ses en- » trailles. » Troisième témoignage!

Maintenant venons au sens lui-même. « Vous m'avez » tiré du sein, » dit-il. Qu'est-ce que l'on tire, sinon ce qui est attaché? Ce qui est uni, étroitement enchaîné à une autre chose, on l'en tire pour l'en séparer. Si le Christ n'a pas été attaché au sein de sa mère, comment en a-t-il été tiré? Si celui qui en a été tiré y était attaché, comment y a-t-il pu être attaché autrement que par ce cordon ombilical qui lui transmettait la vie, pendant qu'il était enchaîné au sein maternel, son principe? Lors même qu'il arrive à une matière étrangère de s'amalgamer avec une autre, elles se confondent dans une liaison si étroite et si indissoluble, que si on arrache l'une ou l'autre, elle emporte avec elle quelque chose du corps dont on la sépare, gardant ainsi un témoignage d'unité rompue entre deux corps confondus ensemble.

D'ailleurs quelles sont ces mamelles de sa mère, ainsi qu'il s'exprime? Celles dont il a sucé le lait, sans doute. Que les sages-femmes, les médecins et les physiciens nous disent si les mamelles ont coutume de couler, sans que la femme ait conçu ou enfanté, les veines retenant alors le tribut du sang inférieur, et le convertissant par une heureuse élaboration, en la matière plus douce du lait maternel. De là vient que, dans la période de l'allaitement, le cours naturel du sang est suspendu. Que si le Verbe a été fait chair de lui-même sans aucune participation du sein maternel, sans lui rien fournir, sans fonction, sans action sur lui, comment versa-t-il dans les mamelles la source du lait, où il n'opère point de changement s'il n'en a les moyens? Or, il n'a pu transformer le sang en lait sans avoir les causes du sang lui-même, c'est-à-dire la séparation de sa propre chair (1). Maintenant, qu'y avait-il de nouveau à ce que Jésus-Christ naquît d'une Vierge? On le voit manifestement. La nouveauté consiste uniquement en ce qu'il est né d'une vierge, suivant les raisons que

(1) *Christi caro*, dit saint Augustin, *Mariæ caro, una erat.*

nous en avons données. Il fallait que notre régénération fût vierge, c'est-à-dire lavée spirituellement de toutes ses souillures par Jésus-Christ, qui est vierge lui-même, même selon la chair, puisqu'il est né d'une Vierge.

XXI. Soutiendra-t-on qu'il convenait à la nouveauté de cette naissance, que le Verbe de Dieu ne fût point fait chair avec la chair d'une Vierge, de même qu'il n'était point né de la semence de l'homme? Mais alors pourquoi toute la nouveauté de cette naissance ne se bornerait-elle point à ce qu'une chair sortît de la chair, sans être formée par le concours de l'homme? Mais je veux combattre de plus près encore. « Voilà, est-il dit, qu'une Vierge con- » cevra dans son sein. » Que concevra-t-elle? Le Verbe de Dieu, et non pas la semence de l'homme : elle concevra pour enfanter un fils; car il est dit : « Elle enfantera » un fils. » Par conséquent, de même que son acte c'est d'avoir conçu, ce qu'elle a enfanté est aussi à elle, quoique ce qu'elle a conçu n'ait pas été à elle. Au contraire, si le Verbe s'est incarné de lui-même, voilà qu'il s'est conçu et enfanté de lui-même; alors la prophétie n'a plus de sens. En effet, une vierge n'a ni conçu ni enfanté, si ce qu'elle a enfanté après avoir conçu le Verbe n'est pas sa propre chair. Quoi donc! Cette prédiction du prophète sera-t-elle convaincue de faux? Un ange nous aura-t-il trompés quand il annonçait à la Vierge qu'elle concevrait et enfanterait? Toute l'Ecriture nous abuse-t-elle partout où elle la nomme la mère du Christ? Comment en effet sera-t-elle sa mère, sinon parce qu'il a été dans son sein? On veut que, du sein dans lequel il a été enfermé, il n'ait rien reçu qui justifie le titre de mère. Mais ce nom n'est point la dette d'une chair étrangère. Il n'y a qu'une chair, fille du sein maternel, qui dise : Le sein de ma mère. Or, elle n'est pas fille du sein maternel, si elle ne doit la naissance qu'à elle-même. Qu'Elisabeth se taise donc, Elisabeth, portant dans ses entrailles un enfant-prophète qui reconnaît déjà son Seigneur; Elisabeth, remplie de l'Esprit saint. Où

sont ses motifs pour dire : « D'où me vient cet honneur » que la mère du Seigneur me visite ? » Si Marie portait dans son sein un hôte et non pas un fils, pourquoi Elisabeth lui dit-elle : « Béni soit le fruit de votre sein ! » Quel est ce fruit du sein qui n'a pas germé dans le sein ? qui n'a pas pris racine dans le sein ? qui n'appartient point à celle à qui est le sein ? Et quel est ce fruit du sein ? Jésus-Christ lui-même. Puisqu'il est la fleur d'un rejeton qui a poussé sur la racine de Jessé (la racine de Jessé, c'est le sang de David ; le rejeton de la racine, c'est Marie, qui descend de David ; la fleur du rejeton, c'est le fils de Marie, qui est appelé Jésus-Christ) ; puisqu'il est cette fleur, ne sera-t-il pas aussi le fruit ? Car la fleur, c'est le fruit de la tige. Le fruit se développe par la fleur : c'est d'elle qu'il sort pour arriver progressivement à être fruit. Quoi donc ? L'hérésie enlève au fruit sa fleur, à la fleur sa tige, à la tige sa racine, afin que la racine ne revendique pas, au moyen de la tige, la propriété de ce qui naît sur la tige, je veux dire la fleur et le fruit ! En effet, pour établir une succession de race, on remonte de degré en degré jusqu'au chef de la race. Par là, nous savons que la chair de Jésus-Christ ne tient pas seulement à Marie, mais aussi à David par Marie et à Jessé par David. Aussi Dieu lui jure-t-il « qu'il établira sur son trône un fruit » sorti du sang de David, » c'est-à-dire de sa postérité et de sa chair. S'il sort du sang de David, à plus forte raison du sang de Marie, par laquelle il est dans le sang de David.

XXII. Que l'on efface les témoignages des démons qui proclament Jésus fils de David, à la bonne heure ; du moins ne pourra-t-on pas effacer les témoignages des Apôtres, si ceux des démons ne méritent pas d'être reçus. A leur tête, Matthieu, le plus fidèle interprète de l'Evangile, parce qu'il était le compagnon du Seigneur, sans autre dessein que de nous faire connaître l'origine de Jésus-Christ selon la chair, commence par ces mots : « Livre de » la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abra-

» ham. » Puisque telles sont les sources sacrées d'où part cette descendance que l'Apôtre conduit de degré en degré à la naissance du Christ, qu'est-ce que cette chair, sinon la chair d'Abraham et de David, passant par diverses générations pour arriver jusqu'à la Vierge, et par la Vierge au Christ? Il y a mieux; l'Evangile ne dit-il pas que le Christ est né de la Vierge?

Venons à Paul, qui, disciple, maître et témoin du même Evangile, en sa qualité d'Apôtre du même Christ, confirme « que Jésus-Christ est de la postérité de David, » selon la chair, » la chair du Christ, conséquemment. La chair du Christ est donc la postérité de David. Mais c'est selon la chair de Marie, qu'il est de la postérité de David : donc il est de la chair de Marie puisqu'il est de la postérité de David. En quelque sens que tu tortures ce mot, ou ce qui est de la postérité de David est de la chair de Marie, ou ce qui est de la chair de Marie est de la postérité de David. L'Apôtre met fin à cette discussion en déclarant que le Christ est la postérité d'Abraham. D'Abraham! à plus forte raison de David, qui est bien plus récent. Rapportant la promesse que les nations seront bénies au nom d'Abraham : « Toutes les nations de la terre seront bénies en » celui qui sortira de toi, » l'Apôtre ajoute : « L'Ecriture » ne dit pas : dans ceux qui sortiront de toi, comme si » elle en eût voulu marquer plusieurs, mais elle dit en » parlant d'un seul : dans celui qui naîtra de toi, c'est-à-» dire le Christ. » Nous qui lisons et qui croyons ces témoignages, quelle qualité devons-nous et pouvons-nous assigner à la chair du Christ? La même qu'à celle d'Abraham, indubitablement, puisque le Christ est la postérité d'Abraham; la même qu'à celle de Jessé, puisque le Christ « est » une fleur de la tige de Jessé ; » la même qu'à celle de David, puisque le Christ est un fruit du sang de David; la même qu'à celle de Marie, puisque le Christ est sorti du sang de Marie; faut-il remonter encore plus haut? la même qu'à celle d'Adam, puisque le Christ « est le second Adam. »

La conséquence veut donc ou que l'on reconnaisse qu'ils ont eu tous une chair spirituelle, pour que l'on puisse attribuer à Jésus-Christ un corps de même nature, ou que l'on nous accorde que la chair de Jésus-Christ n'a pas été de nature spirituelle, puisqu'elle n'est pas sortie d'une tige dont la chair ait été spirituelle.

XXIII. Ainsi s'accomplit sous nos yeux la parole prophétique que Siméon prononça sur le Seigneur qui venait de naître : « Voici celui qui est établi pour la ruine et pour » la résurrection de plusieurs en Israël, et comme un signe » de contradiction. » C'est le signe de la naissance du Christ, annoncé par Isaïe : « Aussi le Seigneur vous donnera-t-il un signe; une Vierge concevra et enfantera un » Fils. » Le voilà bien ce signe de contradiction, la conception et l'enfantement de la Vierge Marie ! Elle a enfanté et n'a pas enfanté; elle est Vierge et n'est pas Vierge, s'écrient les disciples de l'Académie, comme si, dans le cas où il faudrait s'exprimer avec cette légèreté, un pareil langage ne nous convenait pas mieux. En effet, elle a enfanté, puisque son Fils est né de sa chair, et elle n'a pas enfanté, puisque son Fils n'est pas né du concours de l'homme. Elle est Vierge par rapport à l'homme; elle n'est pas Vierge en ce qu'elle a enfanté. Toutefois, on ne peut pas dire avec nos adversaires : Elle a enfanté et n'a pas enfanté; elle est Vierge et n'est pas Vierge, parce qu'elle n'est pas mère du fruit de ses entrailles. Chez nous, point d'équivoque; rien qui soit détourné à double sens. La lumière est pour nous la lumière, les ténèbres sont les ténèbres, « un oui » est un oui, un non est un non; ce qui va plus loin, est » l'œuvre du démon. » Marie est mère, parce qu'elle a enfanté. Elle a conçu étant vierge, soit; mais elle a été femme dans l'enfantement, et son fruit a ouvert son sein, selon la loi de la maternité; en sorte que, peu importe la violence de l'homme, ou l'enfantement sans violence, son sein a été brisé. Enfin, voilà le sein à cause duquel il a été dit de tous les autres : « Tout enfant mâle ouvrant le

» sein d'une mère sera consacré au Seigneur. » Quel autre est véritablement saint, sinon le Fils de Dieu? De qui peut-on dire proprement qu'il a ouvert le sein, sinon de celui qui l'a ouvert lorsqu'il était fermé? Au reste, le mariage ouvre le sein qui conçoit. Le sein de Marie a donc été d'autant plus ouvert, qu'il était plus fermé. Conséquemment, on pourrait plutôt refuser qu'accorder le titre de vierge à celle qui fut mère par anticipation avant de devenir femme. Mais pourquoi m'arrêter davantage là-dessus? L'Apôtre, en disant sur ce fondement « que le Fils de Dieu » est né d'une femme, » et non d'une vierge, a reconnu que le sein fut ouvert, comme chez les autres femmes qui devenaient mères. Il est question dans Ezéchiel « d'une » génisse qui engendra et n'engendra pas. » Prenez garde que dans sa prescience l'Esprit saint ne se soit élevé d'avance par ces mots contre vos disputes futures sur l'enfantement de Marie. D'ailleurs, jamais il n'en eût parlé sous forme de doute, contrairement à sa simplicité ordinaire, puisqu'Isaïe affirme qu'une Vierge concevra et enfantera.

XXIV. Les paroles par lesquelles Isaïe flétrit les hérétiques, et surtout ces mots : « Malheur à vous qui chan» gez l'amertume en douceur et les ténèbres en lumière, » s'adressent à ceux qui ne conservent point à ces mots leur signification claire et naturelle, en sorte que l'ame ne soit pas autre chose que l'ame connue sous ce nom, la chair autre chose que la chair que nous voyons, ni Dieu un autre Dieu que celui qui est annoncé. Voilà pourquoi, jetant d'avance les yeux sur Marcion, il dit : « Je suis Dieu, et » il n'y a pas d'autre Dieu que moi. » Quand il déclare ailleurs de la même manière qu'il « n'y a pas de Dieu avant » lui, » il réduit au néant ces je ne sais quelles générations d'Eons, rêvées par les Valentiniens. Par ces mots : « Ce n'est pas du sang, ni de la volonté de la chair, ni » de la volonté de l'homme, mais de Dieu qu'il est né, » il a répondu d'avance à Ebion. Enfin, cet oracle : « Quand

» même un ange descendu du ciel vous annoncerait un » autre Evangile que celui que je vous annonce, qu'il » soit anathème ! » retombe sur les prestiges de Philumène, cette vierge d'Apelles. Il n'en faut point douter, quiconque nie « que le Christ soit venu dans une chair semblable à » la nôtre, est un ennemi du Christ. » En déclarant que cette chair est une chair véritable, complète, et prise dans l'acception ordinaire de sa nature, on tranche toutes les disputes que l'on élève à ce sujet. De même, quiconque établit que le Christ est un, renverse les arguments de ceux qui, introduisant un Christ multiple, veulent qu'autre soit le Christ, autre Jésus; autre celui qui s'échappa du milieu de la foule, autre celui qui fut arrêté; autre celui qui se manifesta sur une montagne écartée, à trois témoins, au milieu d'une nuée brillante de lumière, autre celui qui, pour le reste des hommes, se montra sans gloire et homme de douleurs; autre celui qui fut magnanime, autre celui qui trembla; enfin, autre celui qui subit la mort, autre celui qui ressuscita, événement dont ils attendent eux-mêmes leur propre résurrection, mais dans une autre chair. Heureusement que le même Christ qui a souffert « descendra dès cieux; » ce même Christ ressuscité se manifestera à tous. « Ceux qui l'ont attaché à la croix le » verront et le reconnaîtront, » oui, dans cette même chair qu'ils ont si cruellement déchirée, sans laquelle il ne pourra ni exister, ni être reconnu, afin de couvrir de confusion ceux qui affirment que cette chair repose dans le ciel, dépourvue de tout sentiment, et comme une sorte de fourreau dans lequel n'est plus le Christ, ou qu'elle est chair et ame tout à la fois, ou qu'elle est ame seulement sans être chair désormais.

XXV. Mais nous avons suffisamment traité de la matière présente. Il nous semble que nous avons démontré que dans le Christ la chair est née de la Vierge, et semblable à la nôtre. Cette discussion unique eût pu suffire, sans le conflit des différentes opinions qui se sont éle-

vées à ce sujet, et qu'il a fallu combattre par surcroît dans leurs arguments et dans les textes dont elles abusent. Par ce traité, nous avons donc montré d'avance contre tous quelle a été la chair du Christ, d'où elle a été tirée, et ce qu'elle n'a pas été. Maintenant, il s'agit de défendre, dans un autre opuscule, la résurrection de la chair, comme une conséquence de cette démonstration préliminaire, et une vérité dont j'ai établi les fondements, en faisant voir ce qui a ressuscité en Jésus-Christ.

DE LA RÉSURRECTION DE LA CHAIR.

I. La confiance des Chrétiens, c'est la résurrection des morts. Par elle, nous sommes des croyants : la vérité elle-même nous force à le croire. Dieu nous découvre la vérité; mais la multitude s'en moque, s'imaginant que rien ne survit après la mort. Et cependant elle rend aux morts des honneurs funèbres, et cela avec des soins empressés, d'après les inclinations des défunts, suivant les mets des saisons, persuadée que ceux auxquels elle refuse tout sentiment, ont besoin même encore d'un peu de nourriture. Ce serait à moi plutôt de railler ce vulgaire qui brûle avec tant d'inhumanité des morts qu'il gorge ensuite d'aliments, les honorant ou les insultant par les mêmes flammes. O tendresse qui se fait un jeu de la cruauté! Appellerai-je sacrifice ou dérision ces viandes déposées sur des cendres?

Mais voilà que les sages eux-mêmes pensent comme la multitude. Rien après la mort, dit l'école d'Epicure. Sénèque répète aussi que tout finit à la mort, jusqu'à la mort elle-même. Il me suffit que la philosophie de Pythagore et d'Empédocle n'ait pas moins d'autorité. Mais les disciples de Platon proclament par opposition l'immortalité de l'ame. Il y a mieux; ils affirment qu'elle rentre sur-le-champ dans des corps qui ne sont ni les mêmes, ni des corps humains, si bien qu'Euphorbe renaît dans Pythagore et Homère dans un paon. Toujours est-il qu'ils décla-

rèrent que l'ame retourne habiter la chair, aimant mieux modifier la nature de l'immortalité que de la nier complètement, frappant ainsi à la porte de la vérité, mais sans pénétrer jusqu'à elle. Le siècle, par conséquent, n'ignore pas la résurrection des morts, même lorsqu'il la dénature.

II. S'il y a, même chez le Dieu véritable, quelque secte plus voisine des Epicuriens que des Prophètes, nous saurons bientôt quelle réponse le Christ donne aux Sadducéens. A Jésus-Christ était réservé de lever les voiles, de fixer les incertitudes, d'achever les connaissances imparfaites, de réaliser les figures, enfin de prouver la résurrection des morts, non-seulement par lui-même, mais dans lui-même.

Armons-nous maintenant contre d'autres Sadducéens qui partagent leurs doctrines. Ils ne reconnaissent qu'une demi-résurrection, la résurrection de l'ame, pleins de mépris d'ailleurs pour la chair et pour le Créateur de la chair lui-même. Enfin, les hérétiques, qui ont inventé une autre divinité, sont les seuls qui refusent à la substance corporelle la résurrection. Aussi, réduits à changer la nature du Christ, de peur qu'il ne passât pour le Créateur de la chair, commencèrent-ils par se tromper sur sa chair, les uns prétendant avec Marcion et Basilide qu'elle n'était pas véritable, les autres affirmant avec les hérésies d'Apelles et de Valentin, qu'elle avait des propriétés particulières. Il suit de là qu'ils excluent du salut la substance à laquelle ils nient que le Christ ait pris part, certains qu'il naît en sa faveur un légitime préjugé de résurrection, si la chair est déjà ressuscitée dans le Christ. Voilà pourquoi nous avons déjà écrit un traité sur la *Chair de Jésus-Christ*, où nous prouvons, contre la chimère d'un fantôme, qu'elle est solide, contre la supposition de propriétés distinctives, qu'elle est semblable à la nôtre : d'où il résulte que Jésus-Christ est homme et fils de l'homme. En effet, démontrer qu'il avait une chair et un corps réels,

c'est conclure, en opposant aux hérétiques une fin de non-recevoir, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu créateur, puisque nous montrons que le Christ, dans lequel se reconnaît le Dieu, est tel que l'a promis le Créateur. Une fois qu'ils seront convaincus que Dieu est le Créateur de la chair, et le Christ le Rédempteur de la chair, ils seront amenés à reconnaître la résurrection de la chair. La raison le demande, et ainsi faut-il presque toujours procéder avec les sectaires. L'ordre veut que l'on commence par le point le plus important, afin que l'on soit bien d'accord sur le principe fondamental de l'objet contesté. Aussi les hérétiques, qui ont le sentiment de leur faiblesse, ne suivent-ils jamais cette méthode. Certains que leurs tentatives pour introduire une autre Divinité sont vaines, en face du Dieu de l'univers que nous connaissons tout naturellement par le témoignage de ses œuvres, qui a indubitablement la priorité dans ses mystères, et se manifeste par des prophéties; alors, sous le prétexte de résoudre une difficulté plus pressante, c'est-à-dire de rechercher avant tout quel est le salut de l'homme, ils commencent par les questions de la résurrection. Ils savent bien qu'il est plus difficile de croire à la résurrection de la chair qu'à une divinité unique. Puis, lorsqu'ils ont interverti l'ordre de la discussion, qu'ils embarrassent encore de leurs dédains pour la chair, ils insinuent peu à peu leur divinité étrangère sur l'ébranlement et la ruine de notre espérance. En effet, une fois que l'homme est déchu ou éloigné de cette confiance qu'il plaçait dans son Créateur, il est attiré aisément vers l'auteur d'une autre espérance, ou plutôt, il s'y porte de lui-même. C'est par la diversité des promesses que l'on inculque la diversité des dieux. Ainsi avons-nous vu plusieurs fidèles pris au piége, parce qu'ils se laissent battre sur la résurrection de la chair, avant d'avoir vaincu l'ennemi sur l'unité de Dieu.

Quant aux hérétiques, nous avons donc démontré avec

quelle arme nous devions les repousser ; déjà même nous les avons combattus chacun dans un traité spécial, sur l'unité de Dieu et sur son Christ, contre Marcion ; sur la chair du Seigneur, contre quatre hérésies, pour poser d'avance les fondements de la question présente, de sorte qu'il ne nous reste plus maintenant qu'à discuter la résurrection de la chair, comme un dogme incertain pour nous, mais assuré à l'égard du Créateur. Beaucoup, en effet, sont dans l'ignorance; d'autres n'ont qu'une foi peu éclairée et chancelante ; le plus grand nombre demande à être instruit, dirigé, soutenu. Par là nous ne ferons que les affermir davantage dans l'unité de Dieu : vérité qui résiste ou s'ébranle suivant que l'on nie ou que l'on admet la résurrection de la chair. Je ne crois pas qu'il soit besoin de traiter du salut de l'ame. Les hérétiques, quelle que soit leur manière de le concevoir, ne le nient pas cependant. Peu nous importe qu'un Lucain (1), sans épargner même cette substance, en admette la dissolution avec Aristote, et lui substitue un autre je ne sais quoi, comme si on devait voir ressusciter une troisième substance qui ne sera ni chair, ni ame, ni homme conséquemment, mais quelque ours (2) de la Lucanie peut-être. Nous avons traité longuement de toutes les qualités de l'ame dans un livre spécial, où la déclarant d'abord immortelle, nous reconnaissons que la chair seule tombe en dissolution, mais pour se relever infailliblement ; nous avons même rassemblé dans ce corps d'ouvrage toutes les questions que nous n'avions qu'effleurées ailleurs, à cause de la rapidité du sujet : car il est souvent à propos ou d'effleurer les choses ou de les ajourner, pourvu que l'on complète les unes dans le traité qui leur appartient, ou que l'on acquitte les promesses des autres.

(1) Hérétique contemporain et disciple de Marcion. Il était né en Lucanie.

(2) Les montagnes de la Lucanie nourrissaient beaucoup d'ours. Le mot *ursus*, d'après Varron, est originaire de la Lucanie.

III. Sans doute on peut, même par les lumières naturelles, pénétrer dans les choses de Dieu, mais pour rendre témoignage à la vérité, non pour appuyer l'imposture, en se conformant aux dispositions divines, au lieu de les contredire. La nature à elle seule nous éclaire sur certains dogmes; sur l'immortalité de l'ame, familière à la plupart; sur l'existence de Dieu que presque tous connaissent. Je dirai donc avec un Platon : « Toute ame raisonnable » est immortelle. » J'invoquerai encore la conscience du peuple qui jure par le Dieu des dieux; enfin je ferai un appel à toutes les autres lumières naturelles qui témoignent que Dieu est un juge : « Dieu me voit; je me recommande » à Dieu. » Mais quand on me dit : « Ce qui est mort est » bien mort : vivez pendant que vous vivez; tout finit » avec la mort, la mort elle-même, » alors je me souviens que le cœur de l'homme, quoiqu'il soit l'ouvrage de Dieu, n'est que cendre, et que la sagesse du monde a été déclarée une folie. Que si l'hérétique se réfugie dans les désordres du vulgaire ou les imaginations du siècle : Hérétique, lui dirai-je, cesse de faire cause commune avec le païen. Quoique vous vous ressembliez tous, vous qui vous forgez un dieu à votre fantaisie, du moment que tu le fais, au nom du Christ, chrétien encore à tes propres yeux, tu n'as rien de commun avec le païen. Rends-lui ses sentiments, puisqu'il n'est pas formé avec les tiens! Pourquoi te laisser conduire par un aveugle, si tu as des yeux? Pourquoi te laisser vêtir par la nudité, si tu as revêtu Jésus-Christ? Pourquoi te servir du bouclier d'autrui, si tu as été armé par l'apôtre? Que le païen apprenne de toi à confesser la résurrection de la chair, plutôt que toi à la désavouer d'après lui : parce que si les Chrétiens devaient la nier, ils auraient assez de leurs lumières sans recourir à l'ignorance de la multitude. Tant il est vrai qu'on n'est pas chrétien quand on nie une vérité que confessent les Chrétiens, et surtout qu'on la nie avec des arguments dont se sert quiconque n'est pas chrétien. Enfin enlevez

aux hérétiques les raisonnements qui leur sont communs avec les païens, afin qu'ils appuient leurs propositions par les Ecritures seulement, dès-lors ils ne pourront résister. Le principal caractère du sens commun, c'est la simplicité elle-même, c'est une association de mêmes sentiments, c'est une communauté d'opinions; et il est réputé d'autant plus fidèle qu'il propose des vérités *nues*, évidentes et connues de tout le monde. La *raison divine*, au contraire, pénètre au fond des choses sans s'arrêter à la surface, quelquefois même elle contredit les apparences.

IV. De là vient que les hérétiques commencent toujours par là; puis ils s'appuient sur ce que cette communauté de sentiments leur présente de favorable, parce qu'ils savent bien que les esprits s'y laissent prendre aisément. Ne les entendez-vous pas, hérétiques ou païens, déclamer à tout propos et avant tout contre la chair, contre son origine, contre la matière dont elle est formée, contre les accidents, et toutes les infirmités qu'elle éprouve? « Dans » l'origine, disent-ils, elle est immonde par la lie de la » terre; plus tard, elle est plus immonde encore par le » limon de sa semence, faible, infirme, vicieuse, char- » gée de misères, importune. Après tant d'ignominie, elle » retourne à la terre, son premier élément, pour prendre » le nom de cadavre; même ce nom de cadavre ne lui de- » meurera pas long-temps : elle deviendra un je ne sais » quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue. Avez- » vous bien votre sens, pour chercher à nous persuader » que cette chair, dérobée à votre vue, à votre toucher » et à votre mémoire elle-même, redeviendra jamais de » corrompue intacte, d'impalpable solide, de vide pleine, » de rien quelque chose, et cela, quand il faut qu'elle » soit rendue par les flammes, par les eaux, par l'estomac » des bêtes féroces, par les entrailles des oiseaux, par » les poissons, par le gouffre des temps lui-même? Faut- » il espérer que cette chair qui a disparu revienne la même

» dans le boiteux, le louche, l'aveugle, le lépreux et le
» paralytique, pour qu'elle répugne à reprendre son pre-
» mier état? ou bien reviendront-ils entiers pour avoir
» à redouter encore ces infirmités? Q'arrivera-t-il des
» conséquences de la chair? sera-t-elle assujettie à toutes
» les nécessités présentes? lui faudra-t-il surtout des ali-
» ments et des boissons? nos poumons nageront-ils encore
» dans l'air? nos entrailles seront-elles toujours embrasées?
» aurons-nous encore à rougir de quelque partie de nous-
» mêmes? chacun de nos membres reprendra-t-il ses fonc-
» tions? aurons-nous encore des ulcères, des blessures,
» la fièvre, la goutte, et pour dernier vœu la mort?
» En vérité, merveilleux encouragement à reprendre
» la chair, que d'aspirer une seconde fois à en être dé-
» chargé! »

Nous avons adouci par bienséance la crudité des invectives. Du reste, païens et hérétiques, ne ménagent pas les paroles impures dans leurs conférences.

V. Ainsi, puisque les esprits peu éclairés pensent d'après les notions communes, et que les ames simples et incertaines s'en laissent troubler, puisque partout le mépris pour la chair est le premier bélier que l'on fait jouer contre nous, il est nécessaire, à notre tour, de défendre la chair. Repoussons le blâme par l'éloge. Les hérétiques nous jettent malgré nous dans la rhétorique et dans la philosophie. Quand même ce corps, débile et frêle, qu'ils ne rougissent pas d'appeler mauvais, serait l'ouvrage des anges, comme l'affirment Ménandre et Marc, ou de quelque substance ignée, qui est également angélique suivant la doctrine d'Apelles, il suffirait, pour la dignité de la chair, du patronage de la seconde divinité. Après Dieu, viennent les anges. Or, quel que soit le Dieu suprême de chaque hérétique, je pourrais rattacher avec justice la dignité de la chair à qui eut la volonté de la produire. Car, sachant qu'elle se produisait, il l'eût empêché, s'il n'en avait pas voulu la production. Ainsi donc, suivant eux, la chair

est également l'œuvre de Dieu. Toute œuvre est à celui qui lui a permis d'être.

Heureusement pour notre cause, la plupart des doctrines, et parmi elles les plus solides, accordent à notre Dieu la formation tout entière de l'homme. Quelle est sa puissance, tu le connais suffisamment, toi qui crois à son unité. Que la chair commence donc à te plaire, puisqu'elle a pour auteur un si merveilleux artisan.

— Mais le monde, me dis-tu, est aussi l'ouvrage de Dieu ; et cependant « la figure de ce monde passe, suivant » l'apôtre lui-même ; » quoiqu'il soit l'œuvre de Dieu, son origine n'est pas un préjugé en faveur de son rétablissement. Que si l'univers, après sa ruine, ne peut revivre, pourquoi une portion de cet univers revivrait-elle ?

— Tu as raison s'il y a égalité entre la partie et le tout. Mais nous soutenons qu'il y a une grande différence. D'abord, parce que tout a « été fait par le Verbe de Dieu, » et que sans lui rien n'a été fait. » La chair aura donc été produite aussi dans sa forme par le Verbe de Dieu, pour que rien ne s'exécute sans le Verbe. « Faisons l'homme, » dit-il, avant de le créer ; de plus il le façonne de sa main, à cause de sa prééminence, pour qu'il n'entrât point en parallèle avec l'univers. « Et Dieu, est-il dit, forma » l'homme. » Merveilleuse différence qui avait sa raison dans la nature des choses. Les êtres créés étaient inférieurs à celui pour qui ils étaient créés ; en effet, ils étaient créés pour l'homme auquel Dieu les assigna bientôt après. C'est donc à bon droit que l'universalité des êtres, en leur qualité d'esclaves, étaient sortis du néant, d'après un ordre, et sur l'injonction de la puissance qui leur commandait. L'homme, au contraire, en sa qualité de seigneur, fut formé par Dieu lui-même pour qu'il pût être seigneur, étant formé par le Seigneur. Souviens-toi cependant que la chair proprement dite est ce qui s'appelle l'homme : « Et Dieu forma l'homme du limon de la terre. » C'était déjà l'homme, quoique limon encore. « Et le Créa-

» teur lui souffla un esprit de vie, et l'homme, » c'est-à-dire le limon, « reçut une ame vivante. Et Dieu plaça dans » le paradis l'homme qu'il venait de créer. » Tant il est vrai que l'homme, argile d'abord, n'a été homme tout entier qu'après.

Pourquoi ces vérités? afin que tu saches que tous les biens destinés et promis à l'homme par Dieu, sont dus non-seulement à l'ame, mais à la chair, sinon par la communauté d'origine, du moins par le privilége du nom.

VI. Mais je poursuis mon but, sans pouvoir toutefois donner à la chair autant que lui donna celui qui l'a faite, déjà toute glorieuse dès-lors que le limon, ce rien, fut manié par les mains de Dieu, quelles qu'elles soient. Certes, il eût été suffisamment heureux, n'eût-il été que touché. Quoi donc? Dieu ne pouvait-il pas créer l'homme d'un simple contact sans rien de plus? Tant il est vrai qu'il se préparait quelque grande merveille, puisqu'il travaillait cette matière avec tant de soin! En effet, autant de fois cette chair sent l'impression des mains divines, touchée, pétrie, élaborée par elles, autant de fois elle grandit en honneur. Figure-toi Dieu occupé tout entier à cette création! Main, esprit, action, sagesse, providence, amour surtout, il y emploie tout son être. C'est qu'à travers ce limon grossier il entrevoyait son Christ, qui un jour serait homme, comme ce limon; Verbe fait chair, comme cette terre alors. Le Père commence par s'adresser ainsi à son Fils : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressem- » blance. Et Dieu fit l'homme, » c'est-à-dire ce qu'il forma; « et il le fit à l'image de Dieu, » c'est-à-dire de Jésus-Christ. » Car le Verbe est Dieu. Image de son Père, il n'a point » cru que s'égaler à Dieu fût de sa part une usurpation. » Par conséquent, ce limon, qui revêtait dès-lors l'image de Jésus-Christ dans sa vie future, n'était pas seulement l'œuvre, mais le gage d'un Dieu. Pourquoi donc, afin de décrier la chair, nous jeter le mot de terre comme d'un élément grossier et méprisable, puisque, toute autre ma-

tière eût-elle convenu pour la formation de l'homme, il ne faudrait pas perdre de vue la dignité de l'artisan qui, en l'adoptant, l'a jugée digne, et l'aurait rendue telle, rien qu'en la maniant? On adore les mains de Phidias qui construisirent un Jupiter olympien d'ivoire; ce n'est plus un dieu tiré d'un épais et stupide animal; c'est la grande divinité du monde : on oublie la matière pour ne voir que le grand Phidias. Et le Dieu vivant, le Dieu véritable, n'aurait pas purgé de ses souillures ou guéri de tout ce qu'elle a d'infirme, une matière, si abjecte qu'on la suppose! Restera-t-il à dire que l'homme a pu former un Dieu avec plus de perfection qu'un Dieu n'a pu former l'homme?

Eh bien! si ce limon te scandalise, la forme est changée. Je tiens dans ces mains de la chair et non de la terre. Quoique la chair s'entende dire : « Tu es terre, et tu re-» tourneras dans la terre, » cet oracle rappelle l'origine, mais ne détruit pas la substance. Il lui a été donné d'être quelque chose de plus noble que son origine, et de croître en dignité par sa transformation. Ainsi, l'or est de la terre, parce qu'il vient de la terre. Toutefois, il n'est terre que jusque-là. Depuis qu'il est or, matière toute différente, il brille d'éclat et de noblesse, quoique d'origine obscure. De même, Dieu a pu délivrer des souillures du limon, selon toi, l'or de notre chair, en anoblissant son berceau.

VII. Mais la chair paraîtra peut-être de moindre valeur, parce qu'elle n'a pas été véritablement touchée par les mains de Dieu, comme autrefois le limon. Quand Dieu pétrit le limon, pour que dans la suite il devînt chair, ce fut pour la chair qu'il travailla. Mais je veux que tu saches quand et comment fleurit la chair, de limon qu'elle était. Car il ne faut pas croire avec quelques-uns, que ces tuniques de peau, revêtues par Adam et Eve, au moment où ils furent dépouillés du paradis, signifient le changement du limon en chair, puisqu'Adam déjà auparavant

avait reconnu dans la chair de sa compagne la propagation de sa propre substance. Témoin : « Tu es l'os de mes os, » la chair de ma chair. » Témoin encore la côte, qui, enlevée à l'homme, pour former la femme, fut remplacée par la chair, tandis, j'imagine, qu'elle aurait dû être réparée par le limon, si Adam n'eût été encore que limon. Le limon a donc été détruit et comme absorbé par la chair. A quelle époque? Quand « l'homme fut créé ame vivante » par le souffle de Dieu, c'est-à-dire par une vapeur capable de transformer en quelque sorte le limon en une autre qualité; il pouvait être vase, comme il a été chair. Ainsi, le potier, sous le souffle d'un feu habilement ménagé, convertit l'argile en une matière plus solide, l'amène à une autre forme, plus belle que la première, et qui, sous cette nouvelle apparence, aura son genre et son nom. Quoiqu'il soit écrit : « L'argile dira-t-elle au potier; » c'est-à-dire l'homme à Dieu; quoique l'apôtre nous parle de « vases de terre; » toutefois cette argile est homme, parce qu'elle a été limon auparavant; ce vase est chair, parce qu'il provient de ce limon que transforma le souffle de la vapeur divine, et que revêtirent ensuite des tuniques de peau, c'est-à-dire la tunique de la chair. Pour vous en convaincre, enlevez cette peau, vous mettez à nu la chair. Ainsi, cette peau, sanglante dépouille aujourd'hui, si on l'enlève, fut dans le principe un vêtement extérieur. De là, quand l'Apôtre appelle la circoncision « la dépouille de » la chair, » il prouve que cette tunique n'est autre chose que la peau.

S'il en va ainsi, tu as d'abord le limon glorieux d'avoir été touché par les mains divines, la chair plus glorieuse encore du souffle divin, par lequel elle a déposé les grossiers éléments du limon et reçu la dignité de l'ame. Tu n'es pas pas plus habile que Dieu. Si tu n'enchâsses point dans le plomb, l'airain, le fer, ni même dans l'argent la pierre précieuse de la Scythie et de l'Inde, ni la perle brillante de la mer Rouge, au contraire si tu les montes

sur l'or le plus pur et le plus artistement travaillé; si aux vins comme aux parfums les plus exquis tu prépares des vases qui répondent à leurs qualités; si enfin à des épées de bonne trempe tu donnes un fourreau digne d'elles, t'imagineras-tu que Dieu ait confié à quelque vase abject l'ombre de son ame, le souffle de son esprit, l'opération de sa parole, et qu'il ait témoigné de sa réprobation par l'abjection du lieu où il les plaçait?

Mais les a-t-il placés dans notre chair, ou associés et comme mêlés à elle? L'union est si étroite, qu'elle laisse douter si c'est la chair qui porte l'ame ou l'ame qui porte la chair; si c'est la chair qui vient à l'ame ou l'ame qui vient à la chair. Toutefois il est plus raisonnable de croire que c'est l'ame qui vient à la chair, parce qu'elle est souveraine et plus rapprochée de Dieu. De plus, servir de domicile à l'ame qui est si rapprochée de Dieu, et la mettre à même d'exercer son empire, relève encore la dignité de la chair. N'est-ce pas en effet par le ministère de la chair que l'ame jouit des dons de la nature, des richesses du monde et du charme des éléments? Pourquoi non? C'est par la chair qu'elle est pourvue de l'appareil des sens, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher; c'est par elle qu'elle est armée d'une puissance divine, capable de tout opérer par la parole, et même par le langage muet du geste et du regard. La parole, assurément, est un des organes de la chair. La chair! elle est le véhicule des arts! La chair! elle soutient les sciences et le génie! La chair! elle conduit les actions, l'industrie, les fonctions. Toute la vie de l'ame est si bien la vie de la chair, que ne plus vivre n'est autre chose pour l'ame que sa séparation d'avec la chair. Aussi le propre de la chair est-il de mourir, parce qu'il est de sa nature de vivre. Or, si tout est soumis à l'ame par l'entremise de la chair, tout est soumis également à la chair : il faut nécessairement que l'instrument soit associé à la jouissance. La chair, par le ministère qu'elle prête à l'ame, est donc reconnue sa compagne et

sa cohéritière : cohéritière des biens temporels, pourquoi pas des biens éternels?

VIII. Voilà ce que j'avais à dire pour réhabiliter la chair considérée dans l'aspect général de la nature humaine. Voyons maintenant par les dons qui lui appartiennent en propre, combien de prérogatives le nom de chrétien communique devant Dieu à cette frêle et abjecte substance. Certes, il suffirait à la chair que nulle ame ne pût absolument obtenir le salut à moins de croire, pendant qu'elle est dans la chair : tant il est vrai que la chair est la base du salut. Enfin, quand l'ame est enrôlée au service de Dieu, c'est la chair qui la met à même de recevoir cet honneur. C'est la chair en effet qui est lavée pour que l'ame soit purifiée; la chair sur laquelle on fait les onctions pour que l'ame soit consacrée; la chair qui est marquée du signe sacré pour que l'ame soit fortifiée; la chair qui est couverte par l'imposition des mains pour que l'ame soit illuminée par l'esprit; la chair enfin qui se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ, pour que l'ame s'engraisse de la substance de son Dieu. Elles ne peuvent donc être séparées dans la récompense, puisqu'elles sont associées dans le travail. Les sacrifices agréables à Dieu, je veux dire les laborieux exercices de l'ame, les jeûnes, les abstinences, la sobriété, tout ce qui accompagne la mortification des sens, c'est la chair qui l'exécute à son détriment. La virginité, le veuvage, la couche conjugale saintement privée de ses droits, le mariage unique sont des holocaustes que la chair brûle sur ses propres biens en l'honneur de Dieu. Réponds! que penses-tu de la chair, lorsque, traînée en public et livrée à la haine de tous, elle combat pour la foi? lorsqu'au fond des cachots, elle est torturée par la privation si cruelle de la lumière, par son éloignement du monde, par la malpropreté, par l'infection, par une nourriture qui repousse, n'ayant pas même la liberté du sommeil, garrottée sur son grabat, et percée par les roseaux de sa couche? lorsque reparaissant à la lumière, elle est déchirée

par des instruments de toute espèce? lorsqu'enfin elle s'éteint dans les supplices, s'efforçant de rendre au Christ, en mourant pour lui, tout ce qu'il a fait pour elle, souvent sur la même croix que lui, à moins que ce ne soit dans des tortures d'une cruauté plus ingénieuse encore? O chair fortunée! ô chair mille fois glorieuse, de pouvoir satisfaire à Jésus-Christ notre Seigneur par le paiement d'une si grande dette, si bien qu'elle ne lui doit plus rien que d'avoir cessé de lui devoir : d'autant plus enchaînée aujourd'hui qu'elle est libre.

IX. Ainsi donc, pour récapituler, cette chair que Dieu forma de ses mains à son image, qu'il anima d'un souffle de vie à la ressemblance de son être, qu'il établit dans cet univers pour l'habiter, en jouir et commander à toutes ses œuvres; qu'il revêtit de ses sacrements et de sa discipline; dont il aime la pureté, dont il approuve les mortifications, dont il récompense les souffrances : cette même chair ne ressusciterait pas, après avoir tant de fois appartenu à Dieu! Non, non; loin de nous la pensée que Dieu abandonne à une destruction sans retour l'œuvre de ses mains, l'objet de son industrie, l'enveloppe de son souffle, la reine de sa création, l'héritière de sa libéralité, la prêtresse de sa religion, le soldat de sa foi, la sœur du Christ. Nous savons que Dieu est bon. Nous apprenons de son Christ qu'il est seul le Dieu très-bon. Comme il nous commande d'aimer le prochain, après lui, il fera lui-même ce qu'il a commandé : il aimera la chair qui est son prochain à tant de titres. Elle est faible : mais « n'est-ce pas dans la faiblesse » que se perfectionne la force? » malade; « on n'appelle » le médecin que pour ceux qui se portent mal; » ignoble; mais « c'est des choses peu relevées que l'on parle » avec plus d'honneur; » perdue; « Je suis venu, dit » Jésus-Christ, pour sauver ce qui était perdu; » pécheresse; mais « J'aime mieux, dit-il, le salut du pécheur » que sa mort; » condamnée; mais « c'est moi qui frappe » et qui guéris, dit-il. » Comment reproches-tu à la chair

des choses qui attendent Dieu ? qui espèrent en Dieu ? qui sont honorées par lui ? qu'il assiste ? J'ose le dire, si tant de misères n'étaient survenues à la chair, la bonté, la grâce, la miséricorde, la toute-puissante libéralité de Dieu eussent été inutiles.

X. Tu as en main les Ecritures qui attaquent la chair; prends aussi celles qui la glorifient. Tu lis ce qui l'abaisse; ouvre les yeux sur ce qui la relève. « Toute chair est sem» blable à l'herbe des champs. » Isaïe n'a pas seulement prononcé cet oracle; il dit aussi : « Toute chair verra le » Dieu sauveur. » On remarque que Dieu dit dans la Genèse : « Mon esprit ne demeurera point dans ces hommes, » parce qu'ils sont chair. » Mais on entend aussi de la bouche de Joël : « Je répandrai sur toute chair les effu» sions de mon esprit. » Il ne faut pas non plus ne connaître de l'Apôtre que les reproches qu'il adresse à la chair. Quoiqu'il nie « qu'il y ait rien de bon dans la chair ; » quoiqu'il affirme « que ceux qui sont dans la chair ne » peuvent plaire à Dieu, parce que la concupiscence de la » chair s'élève contre l'esprit ; » ces paroles et d'autres semblables vont moins à déshonorer sa substance elle-même que ses actes : nous prouverons ailleurs qu'il est impossible de rien reprocher à la chair sans que le reproche retombe sur l'ame qui se fait servir par le ministère de la chair. Disons-le, en attendant, c'est encore Paul qui écrit lorsqu'il « porte sur son corps les marques de Jésus-Christ ; » lorsqu'il nous « défend de profaner notre corps, parce » qu'il est le temple de Dieu ; » lorsqu'il « fait de nos corps » les membres de Jésus-Christ ; » lorsqu'il nous avertit « de » porter et de glorifier Dieu dans notre corps. » Conséquemment, si les ignominies de la chair lui interdisent la résurrection, pourquoi ses prérogatives ne la justifieraient-elles pas ? D'ailleurs il est plus convenable à Dieu de sauver ce qu'il a condamné un moment, que de livrer à la perdition ce qu'il a quelquefois approuvé.

XI. J'en ai dit assez pour glorifier la chair contre ses

ennemis, ses meilleurs amis néanmoins. Car personne qui vive plus selon les lois de la chair que ceux qui nient la résurrection de la chair. En niant que des châtiments l'attendent, ils méprisent aussi la discipline. Le Paraclet a dit d'eux avec beaucoup de sagesse par la prophétesse Prisca : » Ils sont chair et ils haïssent la chair. »

Que si la dignité de la chair est une garantie suffisante qu'elle a des droits à l'espérance du salut, ne convient-il pas d'interroger la puissance, la vertu et la volonté de Dieu, afin de savoir s'il est assez grand pour réédifier et rendre à sa forme première le tabernacle de la chair, tombé de lui-même en ruines, dévoré ou disparu par quelque accident que ce soit ? N'a-t-il pas donné dans le domaine de la nature des témoignages assez publics de ce droit qui lui appartient, pour qu'il soit impossible de ne pas connaître ce Dieu, en qui l'on ne croit pas, à moins de croire qu'il peut tout ? Sans doute, il s'en trouve chez les philosophes qui soutiennent que le monde n'a pas eu de commencement ni d'auteur. Mais ce qui vaut mieux pour nous, c'est que la plupart des hérésies, accordant que ce monde avait eu un commencement et un auteur, en attribuent la création à notre Dieu. Tiens donc pour certain que Dieu a tiré du néant tout cet univers, et, avec cette ferme confiance que Dieu est assez puissant pour cela, tu connais Dieu. Quelques esprits, trop faibles pour s'élever d'abord jusqu'à cette foi, se persuadent, d'après les philosophes, que Dieu a créé l'universalité des êtres avec une matière préexistante. Or, quand même on admettrait la vérité de cette assertion, du moment que Dieu a produit avec cette matière des substances et des formes toutes différentes de cette matière primitive, je n'en puis pas moins établir qu'il les a produites de rien, s'il a produit des êtres qui n'existaient point auparavant. Qu'une créature soit faite de rien ou de quelque chose, qu'importe ? pourvu que ce qui n'a jamais existé, existe, puisque n'avoir pas existé, c'est n'avoir rien été, tandis qu'au

contraire avoir subsisté, c'est avoir été quelque chose. Il y a mieux. Si la différence importe, néant ou matière préexistante vont également à ma cause. En effet, soit que Dieu ait créé de rien toutes choses, il pourra encore retirer du néant cette même chair réduite au néant. Soit qu'il les ait formées d'une autre matière, il pourra bien rappeler la chair de l'abîme, quelque abîme qui l'ait engloutie. Qui a fait une chose peut la refaire ; il y a plus de puissance à produire qu'à réparer, à donner l'être qu'à le rendre. Crois donc que le rétablissement de la chair est plus facile que sa création.

XII. Maintenant jette les yeux sur les exemples de la puissance divine. Le jour meurt pour faire place à la nuit, et s'ensevelit partout dans les ténèbres. L'ornement de l'univers se cache sous des voiles funèbres. Tout est décoloré, silencieux, consterné ; partout l'interruption des travaux : la nature a pris le deuil pour pleurer la perte de la lumière. Mais la voilà qui revit pour tout l'univers avec sa magnificence, avec la pompe nuptiale de son soleil, toujours la même, toujours entière, immolant sa mort, c'est-à-dire la nuit, déchirant son linceul, c'est-à-dire ses ténèbres, et se survivant à elle-même, jusqu'à ce que la nuit revive, et avec elle son lugubre appareil. Alors se rallument les rayons des étoiles qu'avaient éteints les clartés du matin. Les planètes, un moment exilées par le jour, sont ramenées en triomphe. La lune répare son disque qu'avait affaibli sa révolution mensuelle. L'hiver, l'été, le printemps et l'automne roulent dans une perpétuelle succession avec leurs influences, leurs habitudes et leurs productions. Sur la terre, mêmes lois que dans le ciel. Les arbres reprennent leur parure, après avoir été dépouillés ; les fleurs reparaissent avec leurs couleurs ; les champs se couvrent une seconde fois de leur verdure ; les semences consumées dans le sein de la terre se relèvent, et ne se relèvent qu'après avoir été consumées. Sagesse admirable ! Elle nous prive de nos biens pour nous les conserver ; elle

les dérobe pour nous les rendre; elle les détruit pour nous les garder; elle les corrompt pour les renouveler; elle commence par les absorber pour les centupler! En effet, si elle nous les rend plus riches et plus abondants que lorsqu'elle les a détruits, il est vrai de dire que chez elle la destruction est un intérêt, l'outrage une usure, et la perte un gain. Disons-le en un mot : toute créature passe de la mort à la vie. « Tout ce qui est sous tes yeux a existé. Rien de ce que » tu perds, qui ne revienne un jour. » Tout revient à son premier état, après avoir disparu; tout recommence après avoir cessé; tout ne finit que pour renaître. Rien ne périt que pour être conservé : qu'est-ce donc que cette perpétuelle évolution de la nature? Un témoignage de la résurrection des morts. Dieu l'a déposée dans ses œuvres avant de la consigner dans ses Ecritures; il l'a proclamée par sa puissance avant de l'enseigner par sa parole. Il a ouvert devant toi le livre de la nature, pour te conduire à la prophétie, afin que le disciple de la nature crût plus facilement à la prophétie; que déjà convaincu par les yeux, il admît aussitôt ce qu'entendaient ses oreilles; et qu'il ne doutât plus que Dieu doive ressusciter la chair, quand il le voit rétablir tous les êtres. Conséquemment, si tous les êtres ressuscitent pour l'homme, or ils ne ressuscitent pas pour l'homme sans que ce soit également pour la chair; comment imaginer qu'elle périsse elle-même tout entière, elle pour qui et dans qui rien ne se perd?

XIII. Si le renouvellement de l'univers figure imparfaitement la résurrection; si la création ne prouve rien de semblable, parce que chacune de ses productions finit plutôt qu'elle ne meurt, est rendue à sa forme plutôt qu'à la vie, eh bien! voici un témoignage de notre espérance complet et irrécusable. Il s'agit en effet d'un être animé, sujet à la vie et à la mort. Je veux parler de cet oiseau particulier à l'Orient, célèbre parce qu'il est sans pareil, phénoménal parce qu'il est à lui-même sa postérité; qui, préparant volontiers ses propres funérailles, se renouvelle dans sa

mort, héritier et successeur de lui-même, nouveau phénix où il n'y en a plus, toujours lui quoiqu'il ait cessé d'être; toujours semblable, quoique différent. Quel témoignage plus explicite et plus formel pour notre cause? ou quel autre sens pourrait avoir cet enseignement? Dieu l'a déclaré lui-même dans ses Ecritures : « Il se renouvellera, » dit-il, comme le phénix ; » qu'est-ce à dire? Il se relèvera de la mort et du tombeau, afin que tu croies que la substance du corps peut être rappelée, même des flammes. Le Seigneur a déclaré que nous « valons mieux que beaucoup » de passereaux. » Si nous ne valons pas mieux que le phénix aussi, l'avantage est médiocre.

XIV. L'homme mourra-t-il pour toujours, quand l'oiseau de l'Arabie est sûr de ressusciter? Puisque Dieu a gravé les traits de sa puissance divine dans des paraboles ainsi que dans ses oracles, arrivons maintenant à ses déclarations et à ses décrets eux-mêmes, car telle est la division que nous adoptons dans cette matière. Commençant par la dignité de la chair, nous avons cherché si, une fois détruite, elle était de nature à recouvrer le salut; nous nous sommes demandé ensuite si la puissance de Dieu était capable de communiquer le salut à une chose détruite; maintenant, si nous avons prouvé ce double point, examine avec moi, je te prie, s'il existe quelque cause légitime qui réclame la résurrection de la chair comme une chose nécessaire et en tout point conforme à la raison. On peut m'objecter en effet que la chair a beau être susceptible de rétablissement, et la Divinité assez puissante pour la rétablir, il faut avant tout néanmoins une cause à ce rétablissement. Apprends donc quelle est cette cause, toi qui t'instruis à l'école d'un Dieu aussi souverainement bon que juste; souverainement bon par sa nature, juste seulement par la nôtre. En effet, si l'homme n'avait pas péché, il n'eût connu de Dieu que sa bonté infinie, qui est le fonds de son être; mais maintenant il éprouve sa justice, par la nécessité d'une cause. Toutefois la bonté sou-

veraine de Dieu éclate encore dans sa justice. En déployant sa justice pour récompenser le bien et châtier le mal, ses sentences profitent toujours au bien, soit qu'il punisse, soit qu'il récompense. La miséricorde est-elle l'unique attribut de Dieu? Marcion te l'apprendra plus complètement. En attendant, tel est notre Dieu, juge parce qu'il est Seigneur, Seigneur parce qu'il est Créateur, Créateur parce qu'il est Dieu. De là vient que je ne sais quel hérétique a dit : « Il n'est pas juge, puisqu'il n'est pas » Dieu ; il n'est pas Seigneur, puisqu'il n'est pas Créateur. » Je ne sais pas si on peut être Dieu sans être Créateur, qualité qui convient à Dieu, ni Seigneur, qualité qui convient au Créateur. Si donc il est très-convenable à Dieu, à titre de Seigneur et de Créateur, de citer l'homme au tribunal de sa justice, pour savoir s'il a pris soin ou non de reconnaître et d'honorer son Seigneur et son Créateur, c'est la résurrection qui achèvera ce jugement. La cause tout entière, ou plutôt la nécessité de la résurrection repose sur le jugement dont la disposition n'a rien que de très-convenable à Dieu. Il s'agit d'examiner si, d'après l'ordre établi, la vindicte divine doit présider au jugement des deux substances de l'homme, de l'ame aussi bien que de la chair. Car la substance qui sera jugée devra aussi ressusciter. Nous disons donc premièrement qu'il faut croire à un jugement de Dieu, plein et absolu, en tant qu'il sera le dernier, et irrévocable par conséquent ; en tant qu'il sera juste, ne pouvant traiter inégalement une des deux substances ; en tant qu'il sera digne de Dieu, c'est-à-dire complet et définitif à cause de sa longanimité. Il suit de là que la plénitude et la perfection du jugement ne peuvent se réaliser à moins que l'homme ne se représente tout entier. Or, l'homme tout entier se composant de l'union des deux substances, il faut que l'homme comparaisse dans l'une et dans l'autre pour être jugé tout entier, puisqu'il n'a pu vivre que tout entier. Tel il a vécu, tel il doit être jugé, parce qu'il doit être jugé sur la manière dont il a vécu.

La vie est la cause du jugement : elle doit être examinée dans autant de substances qu'il y en a eu pour concourir à la vie.

XV. Eh bien ! que nos adversaires commencent par briser dans le gouvernement de la vie le lien qui unit l'ame à la chair, pour qu'ils osent le briser ensuite dans la rémunération de la vie. Qu'ils nient la communauté des actes, pour qu'ils puissent nier également à bon droit la récompense. Que la chair ne participe pas à la sentence, si elle n'a point participé à la cause qui la motive; que l'ame seule soit rappelée, si l'ame seule disparaît. Mais il n'en est rien : elle ne sort pas plus seule de la vie qu'elle n'a couru seule dans la carrière qu'elle abandonne : je veux parler de cette vie. Il est si vrai que l'ame ne vit pas seule ici-bas, que nous ne séparons pas de la communauté de la chair les pensées, même à l'état de pensées et non encore réalisées par le ministère de la chair. En effet, l'ame exécute dans la chair et par la chair ce qui s'accomplit dans le cœur. Enfin, le Seigneur lui-même, quand il veut reprendre les pensées des hommes, s'attaque à cette portion de chair qui est comme la citadelle de l'ame. « Pourquoi pensez-vous le mal au fond de vos cœurs? — » Quiconque, dit-il ailleurs, a regardé une femme avec » un œil de convoitise, a déjà commis l'adultère dans son » cœur. » Tant la pensée, même sans effet ni exécution, est un acte de la chair.

Que la faculté qui préside aux sens, nommée dirigeante, ait son siége dans le cerveau, entre les deux sourcils, ou en quelque lieu qu'il plaise aux philosophes, toujours est-il que la chair sera le siége des pensées de l'ame. Tant que l'ame est dans la chair, elle n'est jamais sans la chair. Rien qu'elle ne fasse avec celle sans laquelle elle n'est pas. Demande encore si les pensées s'exécutent par la chair, elles qui se manifestent au-dehors par la chair. Que l'ame médite quelque dessein : il se reflète sur le visage. La figure est le miroir de nos plus secrètes inten-

tions. Qu'ils refusent encore la communauté des œuvres à celle qu'ils ne peuvent exclure de la communauté des pensées. Eux-mêmes ils font sonner bien haut les prévarications de la chair : donc la chair pécheresse est destinée au supplice. Quant à nous, nous leur opposons aussi les vertus de la chair : donc la chair qui aura fait le bien est destinée à la récompense.

Si c'est l'ame qui agit et gouverne, et la chair qui *obéit*, il n'est pas permis de croire que Dieu soit un juge injuste ou sans discernement ; injuste, s'il exclut de la récompense celle qui partagea les bonnes œuvres ; sans discernement, s'il exclut des supplices celle qui partagea les mauvaises actions ; tandis que la justice humaine est d'autant plus parfaite qu'elle recherche avec plus d'exactitude les instruments du mal, sans les épargner ni leur refuser les mêmes supplices ou les mêmes grâces qu'aux auteurs du crime eux-mêmes.

XVI. Mais quand nous assignons à l'ame le commandement, à la chair l'obéissance, il faut prendre garde que nos adversaires n'ébranlent ce principe par une autre objection, en voulant que la chair soit au service de l'ame, mais non à titre de ministre, de peur que par cet aveu ils ne soient contraints de la reconnaître pour compagne. « Des » ministres, des compagnons, diront-ils, sont maîtres de » leur volonté ; ils acceptent ou rejettent le ministère et » l'association : en un mot, ce sont eux-mêmes des hommes, » par conséquent ils partagent les mérites avec les auteurs » auxquels ils prêtent volontairement leur service. Mais » la chair, sans discernement par elle-même, dépourvue de » sentiment, n'ayant ni la faculté de vouloir, ni celle de » ne vouloir pas, n'est après tout, dans les services qu'elle » rend à l'ame, qu'un vase, un instrument, mais non un » ministre. L'ame seule reparaîtra donc au jugement pour » répondre sur la manière dont elle aura usé du vase de » la chair : quant au vase lui-même, il n'a rien à faire » avec la sentence. On ne condamne pas la coupe dans la-

» quelle a été mêlé le poison. On n'envoie pas aux bêtes » le glaive parce qu'il a versé le sang dans la main d'un » brigand. »

— Eh bien ! la chair est donc innocente, puisque les mauvaises actions ne lui seront pas imputées : rien n'empêche alors que son innocence ne devienne la cause de son salut. Je veux bien qu'on ne lui attribue ni les bonnes ni les mauvaises actions ; toutefois, il est plus conforme à la bonté de délivrer l'innocence. Car à ceux qui font le bien, elle doit le salut. La bonté souveraine fait plus, elle donne sans devoir. Vous parlez de coupe ! Laissons de côté celle qui a donné la mort; prenons seulement celle que la magicienne, le prêtre de Cybèle, le gladiateur ou le bourreau a infectée de son souffle; je vous le demande, l'avez-vous moins en horreur que les embrassements de pareils hommes? Qu'on nous présente une coupe ternie par notre propre haleine, ou dont le vin n'a pas été trempé à notre fantaisie, nous la brisons pour nous emporter ensuite contre l'esclave. Mais un glaive souillé de brigandages, qui ne l'éloignerait non-seulement de sa maison, à plus forte raison de sa chambre, à plus forte raison du chevet de son lit, dans la crainte que, s'il y demeurait un moment, son sommeil ne fût troublé par des visions d'ames poursuivant de leurs sanglots l'homme qui dort avec leur sang? Mais la coupe qui n'a rien à se reprocher, et que recommande l'exactitude de son ministère, est couronnée par son maître, ou ornée d'une guirlande de fleurs. Le glaive, aussi, noblement ensanglanté dans les combats, glorieux homicide, recevra par la consécration la louange qui lui est due. On peut donc attacher la condamnation à des vases et à des instruments, afin qu'ils aient leur part dans les mérites de leurs maîtres et de leurs auteurs.

Je crois donc avoir répondu à cet argument, quoique d'ailleurs l'exemple manque de justesse par la diversité des choses. Car tout vase, tout instrument, vient du dehors pour être employé, matière absolument étrangère à la sub-

stance de l'homme. Mais la chair, conçue, formée, engendrée avec l'ame dès le sein maternel, est aussi mêlée à l'ame dans chacune de ses opérations. Je veux bien que l'Apôtre l'appelle « un vase qu'il faut traiter avec respect; » mais ailleurs, il ne laisse pas de l'appeler « l'homme ex- » térieur, » c'est-à-dire ce limon qui le premier a été honoré du titre d'homme, et non de coupe, de glaive, ou de vase quel qu'il soit. La chair a été nommée *vase*, à cause de sa capacité, parce qu'elle contient l'ame; *homme*, à cause de la communauté de nature qui fait d'elle non pas un instrument dans ces opérations, mais un véritable ministre. Le ministre répondra donc au jugement, quoique de son propre fonds il soit dépourvu de connaissance, parce qu'il est une portion de celle qui pense, au lieu d'être un instrument passif. L'Apôtre, sachant bien que la chair n'exécute rien par elle-même qui ne soit attribué à l'ame, l'appelle néanmoins « une chair pécheresse, » afin que nous ne la croyons pas délivrée du jugement, parce qu'elle agit sous l'impulsion de l'ame. De même, lorsqu'il impose à la chair des œuvres louables : « Glori- » fiez et portez Dieu dans votre corps, » dit-il, tout certain qu'il est que ce sont là des opérations de l'ame, il ne laisse pas de les imposer à la chair, puisqu'il lui en promet la récompense. D'ailleurs, les reproches n'auraient pas convenu à la chair si elle n'avait aucune part à la faute, pas plus que les exhortations, si elle n'avait aucune part à la gloire. Les reproches et les exhortations deviendraient inutiles par rapport à la chair, si elle n'avait point à attendre la récompense qui suit la résurrection.

XVII. Tout partisan peu éclairé de notre opinion s'imaginera peut-être que la chair doit être représentée au tribunal de Dieu, parce que l'ame en tant que substance incorporelle ne peut, sans le concours de la chair, éprouver ni supplice, ni rafraîchissement. Ainsi pense la multitude. Pour nous, nous déclarons ici que l'ame a une enveloppe, et nous démontrons dans un traité spécial qu'elle possède une sub-

stance solide qui lui est propre, en vertu de laquelle elle peut sentir et souffrir. Que les ames soient déjà maintenant torturées ou rafraîchies dans les lieux inférieurs, quoique nues encore et dans l'exil de la chair, l'exemple de Lazare le prouve. J'ai donc fourni à mon adversaire l'occasion de dire : Eh bien ! puisque l'ame a une enveloppe qui lui est propre, elle suffira par elle-même à la faculté de sentir et de souffrir, sans avoir besoin que la chair se représente avec elle. Loin de là, lui répondrai-je. Elle en a besoin, non pas qu'elle soit incapable de sentiment sans la chair, mais parce qu'il est nécessaire qu'elle sente avec la chair. Autant elle se suffit à elle-même pour agir, autant elle se suffit pour souffrir. Mais pour agir, quelque chose lui manque. Elle n'a de soi-même que la faculté de penser, de vouloir, de désirer, de combiner; faut-il exécuter? elle attend le ministère de la chair. De même, conséquemment, pour souffrir, elle réclame l'association de la chair, afin qu'elle puisse souffrir par elle aussi pleinement qu'elle n'a pu agir pleinement sans elle. Voilà pourquoi partout où elle se suffit à elle-même, concupiscence, pensée, volonté, elle en subit le châtiment. Si les mouvements de l'ame constituaient à eux seuls la plénitude des mérites, sans qu'il fût besoin de rechercher les actions, l'ame toute seule suffirait à la plénitude du jugement, puisqu'elle ne serait jugée que sur les points où elle s'est suffi à elle-même. Mais les actions étant liées aux mérites et administrées par la chair, il ne suffit plus que l'ame soit rafraîchie ou torturée par la chair, surtout pour les œuvres de la chair. L'âme a beau avoir un corps et des membres à elle, il n'importe. Elle n'a point assez de ce corps et de ces membres pour sentir pleinement, pas plus que pour agir en toute perfection. Aussi, quelques fautes qu'elle ait commises, en souffre-t-elle la peine dans les enfers, la première à endurer les jugements de Dieu, parce qu'elle a été la première à conseiller la faute, attendant toutefois la réunion de la chair, afin de compléter par la chair, à qui elle a confié ses pensées, le

châtiment des actions. Enfin, Dieu n'ajourne ses jugements aux derniers jours que pour donner à sa vindicte les satisfactions qu'elle réclame par la représentation de la chair. Autrement, les supplices que les ames endurent déjà dans les enfers ne seraient pas renvoyés à la fin des temps, s'ils n'étaient destinés qu'aux ames.

XVIII. Jusqu'ici, je n'ai fait que jeter des fondements pour fortifier le sens de toutes les Ecritures qui promettent la résurrection de la chair. Cette vérité ayant pour elle d'augustes et légitimes patronages, je veux dire la dignité de la chair en elle-même, la puissance de Dieu, les exemples de cette même puissance, les motifs du jugement, et sa nécessité, il faudra interpréter les Ecritures, d'après le préjugé de si graves autorités, et non suivant les rêves des hérétiques dont l'incrédulité est tout le fonds. En effet, on ne peut croire, disent-ils, qu'une substance, enlevée par la mort, soit rétablie, quoique dans la chair il n'y ait rien qui répugne à ce rétablissement, quoique ce rétablissement lui-même ne soit pas impossible à Dieu, ni inhabile à ses jugements. Oui, dogme tout-à-fait incroyable, si Dieu ne l'avait annoncé. Toutefois, quand même Dieu ne l'eût pas annoncé, il eût fallu présumer par nous-mêmes, qu'il n'avait pas été révélé d'en haut, à cause de la multitude des autorités qui en établissent la présomption. Mais puisqu'il est proclamé aussi par les voix divines, c'est une raison de plus de ne pas le comprendre autrement que le demandent les témoignages qui nous le persuadent, même sans l'autorité des voix divines. Voyons donc, en premier lieu, sur quelle inscription est gravée notre espérance! Un seul édit de Dieu, j'imagine, est exposé aux regards de tous. Nous y lisons : Résurrection des Morts. Deux mots clairs, décisifs, lumineux. Je les aborderai, je les discuterai à fond, pour savoir à quelle substance ils s'appliquent. Lorsque l'on me dit : La résurrection attend l'homme, il faut nécessairement que j'examine quelle partie de lui-même est destinée à tomber par la mort. En effet, rien ne

devra se relever que ce qui tombe par la mort. Quand on ignore que c'est la chair qui tombe par la mort, on peut ignorer aussi que c'est elle qui est debout par la vie. La nature proclame assurément ce décret de Dieu : « Tu es » terre et tu retourneras dans la terre. » Qui ne l'a point entendu, le voit. Point de mort qui ne soit la destruction des organes. Le Seigneur lui-même a exprimé cette loi de la chair, lorsque, revêtu de cette substance elle-même, il a dit : « Renversez ce temple, et je le rebâtirai dans trois » jours. » Par là, il nous montre à qui il appartient d'être détruit, brisé, gisant : au même édifice qui doit être relevé, rebâti. Toutefois, il avait une ame qui pouvait « être » triste jusqu'à la mort, » mais qui ne tombait point par la mort. Aussi, l'Ecriture ajoute-t-elle : « Il parlait de son » corps. » Tant il est vrai que c'est la chair que la mort couche dans le sépulcre, pour prendre le nom de cadavre, comme qui dirait, chose qui tombe. L'ame, au contraire, n'a point un nom qui témoigne de sa chute, parce qu'en effet il n'y a point de chute pour elle. Que dis-je? C'est elle-même qui amène la ruine du corps, en s'exhalant, comme c'est elle-même qui, en rentrant dans le corps, le relèvera de la terre. Elle ne peut tomber, puisqu'elle l'a relevé en y rentrant. Elle ne peut se précipiter, puisqu'elle l'a brisé à sa sortie. Pressons davantage ce raisonnement. Lorsque la chair tombe dans le sommeil, l'ame n'y tombe pas avec elle, et ne participe point à ses abattements. Elle continue à s'agiter, elle est active pendant le sommeil; si elle était étendue, elle se reposerait : elle serait étendue, si elle tombait. Par conséquent, elle ne connaît point la réalité de la mort, puisqu'elle en ignore jusqu'à l'image.

Maintenant, examine aussi le second mot du décret divin : Des Morts. A quelle substance s'applique-t-il? Ici, toutefois, nous admettons pour un moment avec l'hérésie la mortalité de l'ame, afin que si l'ame, toute mortelle qu'on la fait, doit ressusciter, il en sorte la présomption

que la chair, qui n'est pas moins périssable, doit participer à sa résurrection.

Mais avant, il faut rendre à sa signification la propriété de ce mot. Puisque la résurrection se dit d'une chose qui tombe, c'est-à-dire de la chair, elle se dira également de ce qui est mort, puisque la résurrection des morts n'est que la résurrection d'un être qui a cessé de vivre. Ainsi, nous l'apprenons d'Abraham, ce père des fidèles, homme que Dieu honora de son auguste familiarité. Lorsqu'il demanda aux enfants de Cheth un lieu où il pût inhumer Sara : « Accordez-moi, dit-il, le droit de sépulture au mi-» lieu de vous, afin que j'ensevelisse le mort que j'ai per-» du, » c'est-à-dire la chair. Supposé même que l'on crût alors à la mortalité de l'ame, et que le mot de mort pût s'appliquer à cette substance, Abraham eût-il demandé un espace de terre pour l'inhumation d'une ame? Que si le mort c'est le corps, la résurrection des morts n'est donc pas autre chose que la résurrection des corps.

XIX. Outre que l'examen de l'inscription et de sa teneur conserve la signification légitime des mots, il aura de plus cet avantage que, confondant l'erreur de nos adversaires qui obscurcissent les choses les plus claires sous prétexte d'allégories et de figures, il fera prévaloir l'autorité de ce qui est plus manifeste, et réglera les choses douteuses d'après les plus certaines. Frappés du caractère de la langue prophétique, souvent, mais non toujours allégorique et figurée, que font-ils? Ils détournent à un sens imaginaire la résurrection des morts que les prophètes annoncent clairement, pour soutenir que la mort elle-même doit s'entendre d'une manière spirituelle. « La » vraie mort, s'écrient-ils, ce n'est pas cette séparation du » corps et de l'ame qui se passe sous vos regards, mais l'i-» gnorance de Dieu par laquelle l'homme mort à Dieu est » enseveli dans ses ténèbres comme dans un tombeau. La » résurrection qu'il faut défendre, c'est celle que l'homme » reçoit lorsqu'après avoir pénétré dans le sanctuaire de

» la vérité, rendu à une vie nouvelle, et régénéré en Dieu, » il dissipe la mort de l'ignorance, et brise le sépulcre » du vieil homme. De là vient que notre Seigneur a com- » paré les scribes et les pharisiens à des sépulcres blan- » chis. Il suit de là que les fidèles ressuscités par la foi ré- » sident avec Notre-Seigneur lorsqu'ils l'ont revêtu dans le » baptême. »

Voilà par quelle adresse ils abusent ordinairement plusieurs des nôtres dans leurs entretiens, comme s'ils admettaient eux aussi la résurrection de la chair. « Malheur, » disent-ils, à qui ne ressuscitera pas dans cette chair! » de peur de révolter les auditeurs s'ils commençaient par nier la résurrection : mais secrètement et au fond de leur conscience, ils veulent dire : « Malheur à qui, pendant » qu'il est dans cette chair, n'aura pas connu nos dogmes » hérétiques! » Car voilà leur résurrection à eux. Plusieurs aussi, soutenant la résurrection après la séparation de l'ame, prétendent que sortir du sépulcre, c'est s'échapper du siècle, parce que le siècle est la demeure des morts, c'est-à-dire de ceux qui ne connaissent pas Dieu. Ou bien, disent-ils encore, c'est sortir de la chair, parce que la chair, sépulcre véritable, retient l'ame enchaînée dans la mort de la vie mondaine.

XX. Pour ruiner les interprétations de cette nature, je combattrai le premier principe par lequel ils veulent que les prophètes aient toujours parlé un langage figuré. Quand même il en eût été ainsi en effet, on n'aurait pas pu distinguer les images elles-mêmes, à moins que les vérités d'après lesquelles les images étaient formées n'eussent été annoncées. Si tout est figure, que sera la chose qui a ses figures? Comment présenteras-tu le miroir, si nulle part il n'existe de visage! Il est si vrai que tout n'est pas image dans les prophètes, mais qu'il y a aussi des réalités; que tout n'est pas ombre, mais qu'il y a aussi des corps, que les circonstances les plus remarquables de la vie de Notre-Seigneur sont prédites plus clairement que le jour. « Une

» vierge a conçu dans son sein. » Là point de figure. » Elle a enfanté Emmanuel, Jésus Dieu avec nous. » Là encore, point de sens détourné. Sans doute cet oracle : « Il enlèvera la force de Damas et les dépouilles de Sa- » marie, » a un sens détourné, mais il est dit formellement « qu'il sera jugé par les prêtres et les princes du » peuple. » En effet « les nations se sont levées en tu- » multe » dans la personne de Pilate; « les peuples ont » tramé de vains complots, » dans la personne d'Israël; « les rois de la terre se sont émus; » c'est le vieil Hérode; « les grands se sont assemblés; » tu vois Anne et Caïphe, conspirant contre le Seigneur et son Christ, « qui a été » conduit sous le glaive comme une brebis, et est demeuré » muet comme un agneau sous la main qui le tond. » Ici tu reconnais Hérode le jeune. « Il n'a pas ouvert la bouche » pour se plaindre; il a livré ses épaules à la flagellation » et ses joues aux soufflets; il n'a point détourné son visage » de l'ignominie des crachats. Il a été mis au nombre des » méchants; on lui a percé les pieds et les mains; sa robe » a été tirée au sort; il a goûté d'un breuvage amer; on » a incliné la tête devant lui en signe de dérision; enfin » un perfide le vend pour trente pièces d'argent. » S'agit-il ici de figures dans Isaïe, d'images dans David, d'énigmes dans Jérémie? Il y a mieux. Quand ils racontent ses miracles, ils n'emploient pas même la parabole. « L'œil » de l'aveugle ne s'est-il pas ouvert? Le muet n'a-t-il » pas recouvré la liberté de sa langue? Les mains dessé- » chées, les genoux sans mouvement, n'ont-ils pas repris » leur vigueur? Le boiteux n'a-t-il pas bondi comme le » cerf? »

Il est vrai que, prenant ces miracles dans un sens spirituel, nous les appliquons souvent aux maladies de l'ame que notre Seigneur a guéries. Mais ces mêmes faits s'étant accomplis sur la chair, prouvent que les prophètes ont parlé dans un double sens, sauf même qu'un grand nombre de leurs expressions ne peuvent se prendre que

dans une signification naturelle et dégagée de toute allégorie. Ainsi de la ruine des nations, de la chute de Tyr, de Babylone; de l'Idumée, et de la destruction des vaisseaux de Carthage. Ainsi encore des châtiments, des pardons, des captivités, des rétablissements, et de la dernière dispersion d'Israël. Qui aimera mieux voir ici des figures que des réalités? Les événements sont enfermés dans les paroles, afin que les paroles se lisent dans les événements. Ainsi la langue prophétique n'emploie pas constamment l'allégorie, mais quelquefois et dans certaines circonstances.

XXI. — Quelquefois et dans certaines circonstances, dites-vous? Pourquoi n'expliquerait-on pas aussi dans un sens spirituel le décret de la résurrection?

— Parce que plusieurs raisons s'y opposent. D'abord que vont devenir les témoignages des Ecritures, si nombreux et si formels, où la résurrection des morts est annoncée avec tant d'évidence, qu'ils n'admettent pas même l'apparence d'une signification figurée? D'ailleurs il est juste, comme nous l'avons déjà réclamé, que les choses certaines et manifestes établissent la créance des choses incertaines et obscures, de peur qu'à travers ce conflit d'évidence et de doutes, de lumières et d'ombres, la foi ne se dissipe, la vérité ne soit en péril, et la Divinité elle-même accusée d'inconstance. En second lieu, il n'est pas vraisemblable que ce mystère, sur les fondements duquel reposent notre foi et notre discipline, ait été annoncé en termes équivoques et se montre sous des voiles obscurs, parce que si l'espérance de la résurrection ne brillait pas de toutes ses clartés, soit dans ses châtiments, soit dans ses béatitudes, elle ne pourrait déterminer personne à embrasser une religion, telle que la nôtre surtout, exposée à la haine publique, et accusée de haïr tout le monde. Point d'ouvrage certain pour un salaire incertain. Point de frayeur légitime pour un péril douteux. Et cependant, salaire et péril, tout roule sur la certitude de la résurrection. Eh quoi! lorsque la prophétie prononce en termes clairs contre

les cités, les nations et les monarques, les décrets de Dieu, qui cependant n'étaient que personnels, temporaires et bornés à des localités, comment s'imaginer que des dispositions éternelles en elles-mêmes, et dont l'universalité embrasse le genre humain, se soient dérobées à leurs propres lumières? Non, plus elles sont merveilleuses, plus elles devront s'environner de clartés, afin qu'on croie mieux à leur grandeur. Au reste, on ne saurait attribuer à Dieu la jalousie, la ruse, l'inconstance, ni l'artifice, à travers lesquels se jouent la plupart du temps les proclamations des princes.

XXII. Ensuite il faut jeter les yeux sur les Ecritures, qui ne permettent pas de penser avec ces hommes animaux, car je ne puis pas les appeler spirituels, que la résurrection ne soit ici-bas que la connaissance de la vérité, ou qu'elle s'accomplit immédiatement après la mort. Les temps de notre félicité étant déterminés dans les saintes et vénérables Lettres, sans qu'il soit permis de la fixer, avant le dernier avénement du Christ, nos vœux appellent la fin du siècle présent, et demandent à ce monde de passer « au grand jour du Seigneur, jour de colère et de ven- » geance, jour le dernier des jours, caché à tout le monde » et connu seulement du Père, » quoique annoncé d'avance par des signes, des prodiges, la confusion des éléments, et le conflit des nations. Je déroulerais les prophéties si le Seigneur Dieu lui-même avait gardé le silence, je me trompe, si la prophétie n'était la voix de notre Seigneur. Mais il vaut encore mieux qu'il l'ait confirmée par sa propre bouche. Interrogé par ses disciples sur l'époque de la ruine du temple qu'il venait de leur annoncer, il leur met sous les yeux la suite des événements, d'abord ceux qui concernent les Juifs jusqu'à la destruction de Jérusalem, puis ceux qui regardent l'universalité des nations jusqu'à la consommation des siècles. En effet, après avoir dit : « Alors les Gentils fouleront aux pieds Jérusa- » lem jusqu'à ce que soit venu le temps des nations, »

c'est-à-dire des nations que Dieu devait adopter et « ras-
» sembler avec les débris d'Israël, » d'accord avec Joël, Daniel et tout le collége des prophètes, il annonce pour l'universalité des hommes et le siècle présent, « qu'il y
» aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les
» étoiles. Les nations seront dans l'épouvante en entendant
» le bruit de la mer. Les hommes sécheront de frayeur
» dans l'attente des catastrophes qui menacent l'univers.
» Les vertus du ciel seront ébranlées, dit-il ; alors on verra
» le Fils de l'Homme paraître sur les nuées, environné
» de puissance et de gloire. Aussitôt que ces choses com-
» menceront d'arriver, sortez de votre repos et levez la
» tête, parce que votre rédemption est proche. » Et cependant il a dit : « Notre rédemption est proche, » mais non encore présente ; « quand ces choses commenceront d'ar-
» river, » et non quand elles seront accomplies, parce qu'alors « sera présente notre rédemption, qui jusque là n'est encore que proche : espérance toutefois qui relève notre courage dans la prochaine attente de ses fruits. Voilà pourquoi le Seigneur mêle à cet oracle la parabole des arbres dont la tige produit des rameaux, et les rameaux des fleurs, avant-coureurs du fruit. Conséquemment « quand vous verrez toutes ces choses s'accomplir, sachez
» que le royaume de Dieu est proche. Veillez donc en tout
» temps, afin que vous soyez dignes d'éviter tout ce qui
» doit arriver et de paraître devant le Fils de l'Homme ; » oui, par la résurrection, après la consommation de toutes choses. Ainsi la résurrection germe, si vous le voulez, par la connaissance de la vérité, mais elle ne donnera ses fleurs et ses fruits qu'au jour où le genre humain comparaîtra devant le Seigneur. Qui donc a si prématurément, si cruellement excité notre Seigneur, qui siége encore à la droite de Dieu, à briser, selon le langage d'Isaïe, cette terre qui, j'imagine, est encore tout entière. Qui donc, plaçant déjà les ennemis du Christ sous ses pieds, suivant David, se montre plus empressé que le Père, lorsque de

tous côtés s'élèvent encore ces cris : « Les Chrétiens aux » lions ! » Qui a vu le Rédempteur descendre des cieux tel que les apôtres l'ont vu y monter, selon la déposition des anges qui assistèrent à son ascension? Point de tribus jusqu'à ce jour « qui se soient encore frappé la poitrine, en » reconnaissant celui qu'elles avaient si indignement » traité. » Personne qui ait revu Elie ; personne qui ait fui l'antechrist ; personne qui ait pleuré sur les ruines de Babylone. Où est le ressuscité, sinon l'hérétique ! *Oui*, sans doute, déjà sorti du sépulcre de son corps, mais sujet encore à la fièvre et aux ulcères, déjà foulant aux pieds ses ennemis, mais ayant encore à lutter contre les puissances du monde, déjà couronné dans les cieux, mais « devant encore à César ce qui est à César. »

XXIII. L'Apôtre, il est vrai, nous enseigne dans son « épître aux Colossiens, que nous étions autrefois morts à » Dieu, éloignés de lui et ses ennemis, » lorsque nous vivions dans les œuvres criminelles. « Aujourd'hui, ajoute- » t-il, vous avez été ensevelis avec lui par le baptême, et » vous êtes ressuscités avec lui par la foi en la puissance » de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts. Lorsque » vous étiez morts par vos péchés et par l'incirconcision » de votre chair, Jésus-Christ vous a fait revivre avec lui. » vous pardonnant tous vos péchés. » Et ailleurs : « Si » donc vous êtes morts avec Jésus-Christ aux éléments de » ce monde, pourquoi vous en faites-vous encore des lois, » comme si vous viviez dans le monde? » Paul, dans chacun de ces passages, nous considère comme morts spirituellement, mais tout en reconnaissant néanmoins que nous mourrons un jour corporellement. De même, s'il parle de notre résurrection spirituelle, il ne nie pas davantage notre résurrection corporelle. « Si donc vous êtes » ressuscités avec Jésus-Christ, nous dit-il, recherchez ce » qui est dans le ciel où Jésus-Christ est assis à la droite de » Dieu. N'ayez de goût que pour les choses du ciel, et non » pour celles de la terre. » C'était nous montrer ce qu'il

faut entendre par la résurrection de l'esprit, qui seul est capable de s'élever jusqu'aux choses du ciel : si nous les possédions dès cette terre, seraient-elles l'objet de nos recherches et de nos désirs ici-bas ? « Vous êtes morts, » ajoute-t-il, morts au péché, mais non dans votre corps, et « votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. » Vous n'avez donc pas la jouissance d'une vie qui est encore cachée.

Même langage de la part de Jean. « Ce que nous serons » un jour ne paraît pas encore. Nous savons seulement que » quand le Seigneur viendra dans sa gloire, nous serons » semblables à lui. » Tant nous sommes loin d'être ce que nous ignorons, et ce qu'assurément nous connaîtrions si nous l'étions déjà ! Nouvelle preuve qu'il s'agit ici d'une intuition de la foi dans le siècle présent, mais non d'une félicité déjà consommée ; d'une attente, mais non d'une possession. Cette attente, cette espérance, Paul les rappelle en ces termes aux Galates : « Mais nous, c'est par » l'esprit et en vertu de la foi que nous espérons recevoir » la justice. » Il n'a pas dit : Nous sommes en possession. Or, il entend par justice celle que Dieu nous rendra dans ce jugement final qui nous assignera notre récompense, et que l'Apôtre attendait pour lui-même, lorsqu'il dit aux Philippiens : « Si j'ai le bonheur d'avoir part à la » bienheureuse résurrection d'entre les morts, non que » j'aie atteint déjà jusqu'à cette félicité ; ou que je sois déjà » parfait. » Et assurément il avait la foi, il connaissait tous les mystères de la sainte doctrine, ce vase d'élection, cet apôtre des Gentils. Toutefois il ajoute : « Mais je pour- » suis ma course pour tâcher de parvenir où Jésus-Christ » m'a destiné en me prenant. » Il va plus loin : « Non, » mes frères, je ne pense point être encore arrivé au but. » Mais tout ce que je prétends, c'est qu'oubliant ce qui est » derrière moi et m'avançant vers ce qui est devant moi ; » je m'efforce d'atteindre le but pour remporter le prix » auquel j'ai été appelé d'en haut, » c'est-à-dire la résurrection des morts, mais en son temps, comme l'attestent

encore ces paroles aux Galates : « Ne nous lassons point » dans la pratique du bien ; nous en recueillerons le fruit » en son temps. » Même langage à Timothée au sujet d'Onésiphore : « Que le Seigneur lui fasse trouver miséricorde » devant lui en ce grand jour ! » C'est pour ce temps et pour ce jour qu'il dit au même : « Observez les préceptes » que je vous donne, en vous conservant sans tache et sans » reproche jusqu'à l'avénement glorieux de notre Sei- » gneur Jésus-Christ, que doit manifester en son temps » celui qui est souverainement heureux, le seul puissant, » le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. » Il désignait la majesté de Dieu. C'est encore de ces temps que parle Pierre dans le livre des Actes : « Faites donc péni- » tence et convertissez-vous, afin que vos péchés soient » effacés, quand les temps de rafraîchissement de la pré- » sence du Seigneur seront venus, et qu'il aura envoyé » Jésus-Christ qui auparavant vous a été annoncé. Car il » faut que le ciel le reçoive jusqu'au jour du rétablisse- » ment de tout ce que Dieu a prédit par la bouche de ses » saints prophètes. »

XXIV. Apprends avec les Thessaloniciens quels sont ces temps. Nous lisons en effet : « Puisque l'on publie par- » tout comment vous vous êtes convertis à Dieu, quittant » les idoles pour servir le Dieu vivant et véritable, et » pour attendre du Ciel son Fils Jésus qu'il a ressuscité. » Et plus bas : « Quelle est notre espérance, notre joie et » notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous devant notre » Seigneur Jésus-Christ pour le jour de son avénement ? » Il poursuit : « En vous rendant irréprochables par la sain- » teté devant Dieu notre Père, au jour que Jésus-Christ » notre Seigneur paraîtra avec tous ses Saints. » Ailleurs l'Apôtre veut-il nous enseigner à ne pas nous attrister de leur sommeil, il expose en même temps quel sera le jour de la résurrection. « Si nous croyons que Jésus-Christ est » mort et ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu » amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis avec lui.

» Nous vous le déclarons donc, comme l'ayant appris du » Seigneur, nous qui vivons et qui sommes réservés jusqu'à » son avénement, nous ne préviendrons point ceux qui » sont morts. Car, dès que le signal aura été donné par la » voix de l'archange et par la trompette de Dieu, le Sei- » gneur lui-même descendra du ciel; ceux qui sont morts » en Jésus-Christ ressusciteront les premiers. Ensuite, » nous qui vivons et qui serons demeurés jusqu'alors, » nous serons enlevés avec eux sur les nuées pour aller » dans les airs au-devant de Jésus-Christ; et ainsi nous » serons éternellement avec le Seigneur. » Quelle voix d'archange, quelle trompette du Seigneur a déjà retenti, si ce n'est peut-être dans le conciliabule des hérétiques? Sans doute la parole évangélique qui les appelle dès ce moment, peut être nommée la trompette de Dieu. Mais, ou bien, pour ressusciter, ils seront déjà morts dans leur corps, et à ce titre comment sont-ils vivants? ou bien ils seront emportés sur les nues, et à ce titre comment sont-ils ici-bas? Mille fois malheureux, puisque, selon le langage de l'Apôtre; « ils n'espèrent qu'en la vie présente, » répudiant par cette espèce de vol la résurrection que Dieu nous promet après le temps, « et détournés de la vérité » comme il est arrivé pour Phygelle et Hermogène. »

De là vient que la majesté de l'esprit saint, prévoyant ces interprétations, suggère à l'Apôtre ces paroles dans cette même épître aux Thessaloniciens : « Quant au temps » et au moment, vous n'avez pas besoin, mes frères, que » nous vous en écrivions. Vous savez bien vous-mêmes que » le jour du Seigneur viendra comme un voleur de nuit. » Dans le temps qu'ils diront : Nous sommes en paix, ils » seront tout à coup surpris par une mort imprévue. » Il les presse avec plus de sollicitude encore dans sa seconde épître : « Nous vous conjurons, mes frères, par l'avène- » ment de notre Seigneur Jésus-Christ et par notre réu- » nion avec lui, de n'abandonner pas facilement vos pre- » miers sentiments et de ne pas vous alarmer sur de pré-

» tendues révélations, ou sur quelques discours » (révélations et discours des faux prophètes) « ni sur quelques » lettres » (lettres de faux apôtres) « que l'on supposerait » venir de nous, comme si le jour du Seigneur était près » d'arriver. Ne vous laissez séduire en aucune manière » par qui que ce soit : car ce jour ne viendra point qu'au- » paravant ne vienne la chute, » c'est-à-dire la chute de cet empire, « et qu'on ait vu paraître l'homme de *péché*, » l'enfant de perdition, » c'est-à-dire l'Antechrist, « *qui* » s'opposant à Dieu, s'élèvera au-dessus de tout ce qui est » appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à établir son trône » dans le temple de Dieu, et s'y montrant comme un » Dieu. Ne vous souvenez-vous pas que je vous ai annoncé » ces choses lorsque j'étais encore avec vous? Et vous » n'ignorez pas ce qui empêche qu'il ne se montre déjà, » jusqu'à ce qu'il paraisse en son temps. Car le mystère » d'iniquité se forme dès ce jour, attendant seulement pour » se manifester que l'obstacle qui le retient maintenant ait » disparu. » Quel obstacle, sinon l'empire romain, dont le démembrement entre les mains de dix rois amènera le règne de l'Antechrist? « Alors paraîtra cet impie que le » Seigneur Jésus tuera par le souffle de sa bouche et dé- » truira par l'éclat de sa présence; cet homme qui viendra » investi de la puissance de Satan, opérant des miracles, » des signes et des prodiges menteurs, et avec toutes les » illusions d'iniquité sur ceux qui périront. »

XXV. L'Apocalypse de Jean déroule encore à nos yeux l'ordre de ces temps que « les ames des martyrs attendent, » en reposant sous l'autel, et en demandant au Seigneur » de hâter ses justices et de venger leur sang. » Mais il faut auparavant que le monde boive ses propres plaies à la coupe des anges, que la grande prostituée reçoive de la main des dix rois une fin digne de ses forfaits, et que la bête ou l'Antechrist porte la guerre avec son faux prophète dans le sein de l'Eglise de Dieu, afin que, Satan une fois confiné dans l'abîme, le décret de la première résurrec-

tion parte du trône de Dieu, et qu'alors, sur les cendres de tous les éléments, s'ouvre pour la résurrection universelle le livre des sentences. Puisque les catastrophes des derniers temps sont consignées dans les Ecritures qui établissent à la fin des siècles la moisson tout entière de l'espérance chrétienne, il en résulte évidemment deux choses. D'abord, ou c'est seulement à cette époque que nous verrons s'accomplir tout ce qu'a promis le Seigneur, et alors la résurrection des hérétiques dans la vie présente devient inutile. Ou bien si la connaissance du mystère est une résurrection, elle ne préjudicie en rien à celle qui est annoncée pour la fin des temps. Il y a mieux. La résurrection spirituelle devient par là même un préjugé de la résurrection corporelle. En effet, si aucune n'avait été prédite pour la fin des temps, on pourrait à bon droit revendiquer la résurrection comme unique, et seulement spirituelle. Mais la résurrection étant annoncée pour la fin des temps, elle ne peut s'entendre que de la résurrection corporelle, parce qu'il n'y a pas de résurrection spirituelle annoncée pour cette époque. Pourquoi, en effet, annoncer deux fois une résurrection de même nature, c'est-à-dire spirituelle, puisqu'il lui conviendrait de s'accomplir, ou dès ce monde sans aucun intervalle de temps, ou alors vers la consommation dernière des siècles? Par conséquent, il nous appartient plutôt de défendre la résurrection spirituelle qui naît de l'introduction à la foi, nous qui attendons à la fin des siècles la plénitude de cette même résurrection.

XXVI. A l'objection précédente que les Ecritures sont allégoriques, je n'ai plus qu'une chose à répondre, c'est que le langage figuré des prophètes nous est lui-même un témoignage de la résurrection des corps. En effet, l'oracle divin en prononçant, à l'origine des choses, que l'homme est terre : « Tu es terre et tu retourneras dans la terre, » en vertu de cette substance qui, empruntée à la terre, avait la première reçu le nom d'homme, ainsi que nous l'avons démontré, cet oracle me donne le droit d'appliquer à la

chair toutes les qualités, soit de colère, soit de faveur qu'il attribue à la terre, parce que la terre n'ayant fait ni bien ni mal, n'est point soumise aux jugements de Dieu. « Elle » a été maudite, il est vrai, mais pour avoir bu le sang; » cela même est un symbole de la chair homicide. Que la terre se réjouisse, ou qu'elle souffre, c'est à cause de l'homme, afin qu'il soit châtié ou récompensé par les divers accidents de son domicile, raison de plus pour qu'il réfléchisse à tout ce que la terre souffrira par rapport à lui. Ainsi que Dieu menace la terre, ou qu'il lui promette quelque faveur, je me dis à moi-même : « C'est à la chair » que Dieu adresse ces menaces ou ces promesses. » Qu'il s'écrie par la bouche de David : « Le Seigneur triomphe, » que la terre tressaille d'allégresse, » je vois dans cette terre la chair des saints à qui appartient le fruit du royaume divin, « La terre a vu, et elle a tremblé, » poursuit le prophète. « Les montagnes se sont fondues comme » la cire devant la face du Seigneur; » c'est-à-dire la chair des profanes, parce qu'il est écrit : « Ils verront celui » qu'ils ont percé de leurs traits. »

Veut-on que ces paroles se rapportent à la terre, simple élément? Mais alors comment une terre à laquelle il est dit de tressaillir d'allégresse à l'aspect des triomphes du Seigneur, pourra-t-elle trembler et se fondre devant les éclairs de sa face? De même ces paroles d'Isaïe : « Vous » mangerez les biens de la terre, » doivent s'entendre des biens réservés à la chair dans le royaume de Dieu, mais transformée, semblable aux anges, et possédant « ce que » l'œil n'a jamais vu, ce que l'oreille n'a jamais entendu, » et ce qui n'est jamais monté dans le cœur de l'homme. » Autrement, Dieu n'adresserait à l'homme qu'une vaine exhortation, en l'invitant à l'obéissance par la promesse des biens de la terre et des aliments de cette vie, qu'il dispense même aux infidèles et aux blasphémateurs, uniquement à titre d'hommes, « faisant pleuvoir sur les bons » comme sur les méchants, et allumant son soleil sur les

» justes comme sur les injustes. » Trop heureuse vraiment la foi, si elle recevait la récompense dont les ennemis de Dieu et de son Christ non-seulement usent, mais abusent « en adorant la créature au détriment du Créateur ! » Quoi ! tu prendras de vils légumes par les biens de la terre, quand notre Seigneur a déclaré « que l'homme ne vit pas » seulement de pain ? »

Ainsi les Juifs, en n'espérant qu'aux biens de ce monde, perdent les biens du ciel ; ils ne connaissent ni la promesse d'un pain céleste, ni l'huile de l'onction divine, ni le vin de l'esprit, ni cette eau qui coule de Jésus-Christ, notre vigne mystérieuse, pour fortifier notre ame. De même, ils veulent que la terre ne soit que le sol de la Judée, proprement dite, tandis qu'il faut entendre par elle la chair de notre Seigneur, qui conséquemment dans tous ceux qui ont revêtu le Christ est la terre sainte, véritablement sainte par la présence de l'Esprit saint ; terre « où coulent » véritablement le lait et le miel » par la douceur de ses espérances ; Judée véritable par les augustes communications de Dieu ; « car le Juif n'est pas celui qui l'est au » dehors, mais celui qui l'est intérieurement ; » de sorte qu'elle est le sanctuaire de Dieu et la Jérusalem qui a entendu ces mots d'Isaïe : « Lève-toi ! lève-toi, Jérusalem ; » arme-toi de la force de ton bras ; lève-toi semblable à ce » que tu étais au commencement des jours, » c'est-à-dire dans cette innocence qui précéda la prévarication. En quoi les paroles de cette invitation ou exhortation conviendront-elles à cette Jérusalem qui « égorgea les prophètes, » lapida ceux qui lui furent envoyés, et enfin crucifia le » Seigneur lui-même ? »

D'ailleurs, il n'est pas de terre à laquelle le salut ait été promis, puisqu'elle est condamnée « à passer avec toute » la figure de ce monde. » Il y a plus. Osât-on soutenir que la terre sainte doit s'entendre plutôt du paradis, que l'on peut nommer la terre de nos premiers parents Adam et Eve, il s'ensuivra que le retour dans le paradis semble

avoir été promis à la chair, qui a été destinée à l'habiter et à le garder, afin que l'homme y soit rappelé tel qu'il en fut chassé.

XXVII. Les vêtements, dans les Ecritures, désignent encore par une expression symbolique l'espérance de la chair. L'Apocalypse de Jean dit : « Voilà ceux qui n'ont » pas souillé leurs vêtements avec des femmes, » entendant par vierges ceux « qui se sont faits eunuques pour le » royaume des cieux. » Aussi, « paraîtront-ils avec des » robes blanches, » c'est-à-dire dans la lumière d'une chair virginale. La sainteté peut encore se reconnaître dans le vêtement nuptial de l'Evangile. Ailleurs, Isaïe, enseignant « quel est le jeûne que préfère notre Seigneur, » ajoute ensuite sur la récompense qui attend les bonnes œuvres : « Alors votre lumière brillera comme l'aurore, et » l'on verra éclater la splendeur de vos vêtements. » S'agit-il ici de tunique de soie ou de manteau? Le prophète, voulant désigner la chair, exprime la renaissance de cette chair qui, par la résurrection, se relèvera du tombeau où la précipitée la mort. Tant il est vrai que l'allégorie elle-même nous vient en aide pour la défense de la résurrection corporelle. En effet, quand nous lisons : « Va, mon » peuple; cache-toi dans tes celliers pour quelques mo- » ments jusqu'à ce que le temps de ma colère soit passé; » ces celliers seront les sépulcres où se reposeront quelques instants ceux qui, à la fin du siècle et aux derniers jours de la colère, auront quitté la vie par les violences de l'Antechrist.

Mais pourquoi a-t-il employé le mot de *cellier*, plutôt que tout autre lieu de réserve, sinon parce que c'est dans le cellier que se gardent les chairs salées, que l'on y a déposées d'avance pour les besoins de la maison, afin de les en tirer dans leur temps? C'est ainsi que les corps embaumés pour entrer dans leur sépulture sont mis à l'écart dans des mausolées et des monuments, afin d'en sortir quand le Seigneur l'ordonnera. Ce passage n'a pas d'autre sens : car où sont les celliers qui nous préserveront contre la

colère de Dieu? Par ces paroles mêmes : « Jusqu'à ce que » soit passé le temps de sa colère, » qui anéantira l'Antechrist, il prouve que la chair déposée dans le sépulcre avant la colère de Dieu en sortira lorsqu'elle sera épuisée. On ne tire des celliers que ce que l'on y a enfermé. Après la ruine de l'Antechrist, la résurrection commencera.

XXVIII. La prophétie, nous le savons, a deux langues : la parole et les événements. Il en est de même de la résurrection, que prédisent le discours et le fait. Moïse portant la main dans son sein et l'en retirant morte; l'y replongeant encore et l'en retirant vivante, n'est-il pas un présage qui s'applique à l'homme tout entier? Les trois signes marqués par les prophètes nous représentent dans leur ordre trois effets de la puissance de Dieu. D'abord elle réduira sous la servitude de l'homme l'antique dragon, tout formidable qu'il est; ensuite elle arrachera la chair du sein de la mort; enfin, elle vengera par le jugement tout le sang répandu. Aussi lisons-nous dans le même prophète : « Je rechercherai votre sang et votre vie, dit » le Seigneur, et sur tous les animaux, et sur l'homme, » frère ou étranger. » Or, on ne recherche que ce que l'on redemande; on ne redemande que ce qui doit être rendu; ce que l'on recherche et redemande pour le venger sera rendu : comment venger ce qui n'a jamais existé? Il subsistera, puisqu'il n'est rétabli que pour être vengé. Tout ce qui est dit du sang s'applique donc à la chair sans laquelle le sang ne sera point. Dieu ressuscitera la chair afin que le sang soit vengé.

Il est d'ailleurs des oracles qui, dégagés de tout voile allégorique, réclament une interprétation simple comme eux. Ainsi de cette parole d'Isaïe : « C'est moi qui tue et » qui vivifie. » En effet, après que Dieu aura tué, il vivifiera; il tuera par la mort, il vivifiera par la résurrection. Et comme c'est la chair qui est tuée par la mort, c'est la chair qui se ranimera par la résurrection. Assurément,

si tuer, c'est séparer l'ame de la chair, vivifier, qui est son contraire, c'est rendre à la chair cette même ame. Donc il est nécessaire que la chair ressuscite : la mort lui a ravi l'ame, la vie nouvelle la lui rendra.

XXIX. Si les allégories des Ecritures, si le témoignage des faits, si les oracles non symboliques, répandent leurs rayons sur la résurrection de la chair, même sans nommer cette substance, à plus forte raison faudra-t-il produire à l'appui de la question les textes sacrés qui, par une désignation spéciale, appliquent cette espérance aux substances corporelles. Ecoutez Ezéchiel : « La main du Seigneur fut » sur moi et le Seigneur m'emporta en esprit, et il me dé- » posa au milieu d'un champ, et ce champ était plein d'os- » sements. Et il me conduisit autour de ces os; et ils » étaient en grand nombre sur la face du champ, tous secs » et arides. Et il me dit : Fils de l'homme, ces os vivront- » ils ? Et je dis : Seigneur Dieu, tu le sais. Et il me dit : » Prophétise sur ces os, et dis-leur : Os arides, écoutez la » parole du Seigneur. Voici ce que dit le Seigneur à ces os : » Moi, j'enverrai en vous l'esprit, et vous vivrez. Et je » mettrai sur vous des nerfs, et je ferai croître des chairs » sur vous, et j'étendrai la peau sur vous; et je vous don- » nerai l'esprit, et vous vivrez ; et vous saurez que je suis » le Seigneur. Et je prophétisai comme il m'avait ordonné. » Pendant que je prophétisais, un bruit s'entendit, et voilà » que tout est ébranlé, et les os s'approchèrent des os, » chacun à sa jointure. Et je vis ; et voilà les nerfs et les » chairs qui recouvraient ces os, et la peau qui s'étendait » sur les os; mais l'esprit n'était pas en eux. Et le Seigneur » me dit : Prophétise à l'esprit, fils de l'homme ; et tu diras » à l'esprit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Viens, es- » prit des quatre vents, et souffle sur ces morts, et qu'ils » revivent. Et je prophétisai comme il m'avait été or- » donné; et en même temps l'esprit entra en eux, et ils » furent vivants, et une armée innombrable se leva sur » pied. Et il me dit : Fils de l'homme, ces os, c'est toute

» la maison d'Israël ; ils disent : Nos os ont séché, notre
» espérance s'est évanouie, et nous avons été moissonnés.
» C'est pourquoi prophétise et dis-leur : Voici ce que dit le
» Seigneur Dieu : J'ouvrirai vos tombeaux, et je vous ti-
» rerai de vos sépulcres, et je vous conduirai dans la terre
» d'Israël. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque
» j'ouvrirai vos tombeaux et que je vous tirerai de vos sé-
» pulcres, ô mon peuple! lorsque je répandrai mon es-
» prit sur vous et que je vous ferai reposer en votre terre.
» Et vous saurez que moi, le Seigneur, j'ai parlé et j'ai
» fait, dit le Seigneur Dieu. »

XXX. Je n'ignore pas qu'on torture cette prédiction pour lui donner aussi un sens allégorique. On veut que le Seigneur, en disant : Ces os, c'est toute la maison d'Israël, ait figuré son peuple par ces ossements arides, pris hors de leur signification naturelle : par conséquent, que ce n'est là qu'une image et non une véritable prophétie de la résurrection. La nation juive, dit-on, est réduite à l'humiliation, morte en quelque manière, aride et dispersée dans la plaine de l'univers. Elle est donc représentée sous l'emblème de cette résurrection, parce qu'elle doit se réunir ossement à ossement, c'est-à-dire tribu à tribu, peuple à peuple, et se rassembler en un seul corps de nation. Ces chairs qui la recouvrent, ces nerfs qui lui reviennent, ce sont ses richesses ; les sépulcres dont elle est arrachée, ce sont les tristes demeures où elle a gémi dans la captivité. Ainsi délivrée, le rafraîchissement et le repos l'attendent pour toujours dans la Judée, son patrimoine.

Après cela que deviendront les Juifs? Ils mourront sans doute. Et une fois morts? Il n'y a plus, j'imagine, de résurrection, si ce n'est celle qui a été révélée au prophète. D'ailleurs, ce n'est pas la seule preuve qui l'établisse. Donc cette résurrection est vraie, et on ne peut sans témérité l'appliquer à la situation des Juifs. Ou si la résurrection que nous défendons est différente, qu'importe ? pourvu qu'il y ait une résurrection des corps comme il y

en a une pour l'empire des Juifs. Enfin, le rétablissement des Juifs figuré par ces os, qui reprennent leurs corps et se raniment, est un témoignage de ce que les os éprouveront eux-mêmes. Les os ne pourraient fournir un symbole, si ce symbole lui-même ne devait se réaliser en eux. Car si la représentation réside dans l'image de la vérité, et l'image elle-même dans la vérité de l'être, il est nécessaire que la chose existe pour elle-même avant de servir d'image à un autre.

La similitude ne se fonde pas sur le vide; la parabole sur le néant. Il faudra donc croire que les os revivront et s'animeront comme il est dit, afin que cet événement puisse s'appliquer au rétablissement des Juifs, tel qu'on le suppose.

Mais il est plus conforme à la religion d'expliquer la vérité d'après l'autorité d'une interprétation simple, telle que la réclame le sens de ce tableau divin. Si la vision se rapportait à la situation des Juifs, il n'aurait pas plutôt mis sous les yeux de son prophète le champ de la mort, qu'il se fût hâté de lui dire : « Ces os, c'est toute la maison » d'Israël, » et ce qui suit. Mais Dieu, après lui avoir montré ces ossements, parle de l'espérance de la résurrection. Il n'a pas encore nommé Israël, qu'il tente la foi de son prophète : « Fils de l'homme, ces os vivront-ils? » afin qu'il lui répondît : « Seigneur, tu le sais. » Le Seigneur n'aurait point tenté la foi de son prophète sur une chose qui n'eût pas dû avoir lieu, dont Israël n'eût *jamais* entendu parler, et qu'il n'eût pas fallu croire. Mais la résurrection des morts ayant été d'une part déjà annoncée; de l'autre, Israël, par son incrédulité, se scandalisant de cette vérité, et, les yeux attachés sur la pourriture des tombeaux, désespérant de cette résurrection; ou plutôt, Israël n'élevant point son esprit jusqu'à la vérité de la résurrection, mais s'arrêtant à ses circonstances, que fait Dieu? Il met sous les yeux de son prophète, qui avait lui-même quelques doutes, le tableau de la résurrection, afin

de l'armer de confiance dans la prédication de ce dogme. Ce n'est pas tout. Il commande au peuple de croire ce qu'il a révélé à son prophète. A ceux qui n'admettaient pas que les os pussent ressusciter, il dit : « Vous êtes vous-mêmes » ces os qui ressusciteront. » Enfin il termine ainsi : « Et » vous saurez que c'est moi, le Seigneur, qui ai parlé et » fait. » Il devait donc faire ce qu'il avait annoncé ; mais il ne devait point faire ce qu'il avait annoncé, s'il devait le faire autrement.

XXXI. Sans doute, si le peuple eût murmuré allégoriquement que ses os étaient arides et son espérance ruinée, pleurant ainsi sa dispersion, on pourrait croire que Dieu a consolé un désespoir figuré par une promesse figurée. Mais comme le peuple n'avait point encore subi les douleurs de la dispersion, tandis que l'espérance de la résurrection s'était plus d'une fois éteinte chez lui, d'ailleurs, les faits prouvent que la considération de la mort ébranlait sa foi, Dieu se plut à réédifier une vérité que le peuple renversait.

Quand même Israël, en proie alors à quelque calamité, eût gémi sur son état, ce n'est pas une raison pour que le but de la révélation soit une parabole. Il faut n'y voir qu'un témoignage en faveur de la résurrection, donné à ce peuple pour l'élever jusqu'à l'espérance du salut éternel, ainsi que d'un rétablissement bien plus nécessaire, et enfin le détourner de l'amour des choses présentes. Voilà pourquoi les autres prophètes ont dit : « Vous sortirez de vos sépul- » cres comme de jeunes taureaux échappés de leurs liens, » et vous foulerez aux pieds vos ennemis. » Et ailleurs : « Votre cœur tressaillera d'allégresse, et vos ossements se » ranimeront comme l'herbe. » L'herbe, en effet, renaît de la dissolution et de la corruption de sa semence. En deux mots, si l'image des os qui ressuscitent s'applique proprement à la situation d'Israël, pourquoi cette espérance, au lieu d'être particulière à Israël, est-elle annoncée à toutes les nations? Pourquoi leurs restes doivent-ils

reprendre leurs corps et se ranimer? Pourquoi tous les morts sortiront-ils de leurs sépulcres? Car cette prédiction s'adresse à tous : « Les morts vivront, et se lèveront de » leurs tombeaux. Votre rosée, Seigneur, est une rosée » de lumière et de vie pour leurs os. » Même langage ailleurs : « Toute chair viendra et m'adorera, dit le Sei- » gneur. » A quel moment? « Lorsque la figure de ce » monde aura passé. » Un peu plus haut, il est encore dit : « De même que je vais créer de nouveaux cieux et *une terre* » nouvelle qui demeureront éternellement; de même votre » semence est impérissable, dit le Seigneur. » C'est alors que s'accomplira ce qu'il ajoute : « Ils sortiront de leurs » sépulcres; ils verront les membres des impies, dont le » ver ne mourra point, dont le feu ne s'éteindra point, et » qui seront à jamais un objet d'horreur pour toute chair. » Oui, pour toute chair qui, ressuscitée et sortie glorieuse du sépulcre, adorera Dieu pour cette faveur.

XXXII. Toutefois, de peur que la résurrection ne te semble prédite que pour les corps déposés dans les sépulcres, il est écrit : « Je commanderai aux poissons de » la mer, qui rendront les ossements qu'ils ont dévorés; » alors je réunirai les membres aux membres, et les os » aux os. »

— Donc les poissons, les animaux sauvages et les oiseaux de proie ressusciteront aussi pour revomir ceux qu'ils auront engloutis, puisque je lis dans Moïse : « Le sang sera » redemandé aux bêtes elles-mêmes. »

Il n'en est rien. S'il est fait mention des animaux *et* des poissons, quand il s'agit du rétablissement de la chair et du sang, c'est pour inculquer plus fortement la résurrection des corps qui auront été dévorés, puisque, d'après l'Ecriture, le sang sera recherché jusque sur les bêtes qui les auront dévorés. Jonas, si je ne me trompe, sortant tout entier des flancs de la baleine, et conservé dans son ame ainsi que dans sa chair, est une attestation indubitable de la puissance divine. Assurément, les entrailles du monstre

où il demeura enfermé pendant trois jours suffisaient à corrompre et à consumer sa chair aussi bien qu'un cercueil, qu'un sépulcre, ou la longue immobilité d'un tombeau. On ne peut nier cependant que ces animaux ne figurent ces hommes cruels qui poursuivent le nom chrétien, ou même ces anges d'iniquité, sur lesquels Dieu fera la recherche du sang pour venger l'outrage par le supplice. Où est l'homme, plus porté à interroger autrui qu'à conjecturer par soi-même, plus résolu à croire qu'à disputer, plus respectueux envers la sagesse divine que passionné pour son propre sens, qui, après avoir entendu les dispositions de Dieu par rapport à la chair, à la peau, aux nerfs et aux os, puisse s'imaginer que ce qui est dit de ces substances ne s'applique pas à l'homme? Point de milieu! Ou rien n'est destiné à l'homme, ni les libéralités du royaume, ni les rigueurs du jugement, ni la résurrection, de quelque nature qu'elle soit; ou bien, si elles sont destinées à l'homme, il faut nécessairement qu'elles soient destinées à ces substances, dont se compose l'homme, pour qui elles sont destinées.

Un mot encore à ces esprits subtils, si adroits à transformer les os, la chair, les nerfs et les sépulcres. Pourquoi, lorsque l'Ecriture parle de l'ame, ne prétendent-ils point qu'il faille entendre ce mot dans un autre sens? Au contraire, s'agit-il du corps ou de quelque substance corporelle, ils s'opiniâtrent à y trouver tout autre chose que le mot pris dans son sens naturel. Les substances corporelles sont-elles des paraboles? Même loi pour les substances spirituelles. Les substances spirituelles ne sont-elles pas des figures? Même loi pour les substances corporelles. L'homme est composé d'un corps aussi bien que d'une ame : l'une de ces substances ne peut admettre l'allégorie, et l'autre la rejeter.

XXXIII. Assez de preuves empruntées aux livres prophétiques. J'en appelle maintenant aux Evangiles. Mais ici encore, il faut que j'aille au-devant des subtilités de

ceux qui affirment que le Seigneur a toujours parlé en paraboles, parce qu'il est écrit : « Jésus dit toutes ces » choses en paraboles, et il ne leur parla qu'en paraboles. » Oui, sans doute, mais aux Juifs. Car ses disciples lui demandaient : « Pourquoi parlez-vous en paraboles ? » — « Je leur parle en paraboles, répond le Seigneur, afin » qu'en voyant ils ne voient pas, et qu'en écoutant, ils » n'entendent ni ne comprennent, » suivant la parole d'Isaïe. S'il parlait en paraboles aux Juifs, il ne parlait *donc* pas à tous en paraboles; s'il ne parlait pas à tous en paraboles, il ne parlait donc pas toujours en paraboles, tout ce qu'il disait n'était donc pas parabole. Il n'employait donc ce langage que pour certaines choses et vis-à-vis de quelques-uns. N'en user que vis-à-vis des Juifs, c'était n'en user que pour quelques-uns.

Il est bien vrai qu'il parlait quelquefois en paraboles même à ses disciples. Mais considère en quels termes l'Ecriture le rapporte. Elle a toujours soin d'ajouter : « Et il » disait cela en parabole. » J'en conclus qu'il leur parlait souvent sans recourir à la parabole; car l'Ecriture se fût abstenue de signaler cette circonstance, s'il eût toujours parlé ainsi.

Autre considération. Point de parabole qui n'ait été ou expliquée par lui-même, comme celle du semeur, qu'il applique à la distribution de la parole, ou éclaircie d'avance par l'interprète de l'Evangile, comme celle du juge superbe, et de la veuve qui persévère dans l'insistance de la prière; ou enfin qui ne puisse s'entendre par elle-même, comme celle du figuier qu'épargne l'espérance, figure naturelle de la stérilité juive. Que si le voile de la parabole n'obscurcit pas la lumière de l'Evangile, à plus forte raison des sentences et des décrets dont le sens est manifeste, ne signifient-ils pas autre chose que ce qu'ils expriment. Or c'est par des sentences et des décrets que le Seigneur promulgue soit le jugement, soit le royaume de Dieu, soit la résurrection. « Au jour du jugement, dit-il, Sodome

» sera traitée moins rigoureusement. » — « Dites-leur que » le royaume de Dieu est proche ; » — et : « Il vous sera » rendu au jour de la résurrection des justes. » Si les noms des choses, c'est-à-dire du jugement, du royaume de Dieu et de la résurrection, sont tellement absolus, qu'aucun d'eux ne puisse se réduire en paraboles, il ne faut pas non plus supposer un sens parabolique aux dispositions, à l'accomplissement et aux affections diverses qui nous sont annoncés sur le royaume, le jugement et la résurrection. L'on devra donc entendre dans un sens corporel ce qui est destiné aux corps, et non dans un sens spirituel, parce qu'elles n'ont rien de figuré. Voilà pourquoi nous avons établi d'avance que le corps soit de l'ame, soit de la chair, recevra sa récompense, proportionnée à sa part dans les opérations de l'homme, de peur que la corporéité de l'ame, en donnant occasion à des figures, n'exclût la corporéité de la chair, tandis qu'il est de foi que les deux substances participeront au royaume, au jugement et à la résurrection.

Et maintenant nous avons dessein de démontrer que le Seigneur a voulu parler du corps charnel partout où il a parlé de la résurrection, sans préjudice, toutefois, du corps de l'ame, que peu d'hommes ont reconnu jusqu'ici.

XXXIV. D'abord quand il dit : « Je suis venu pour » sauver ce qui était perdu, » qui était perdu, selon toi ? L'homme sans doute. L'homme tout entier ou une partie de l'homme ? L'homme tout entier. En effet, la transgression qui perdit l'humanité, ayant été non moins une opération de l'ame, par le mouvement de la concupiscence, qu'un acte de la chair, en goûtant le fruit défendu, a été la flétrissure de l'homme tout entier, et par suite l'a rempli des germes de la perdition. Cet homme qui a péri tout entier par sa prévarication sera donc sauvé tout entier, à moins que la brebis ne se soit perdue sans son corps et ne soit rapportée sans son corps. Car si le bon pas-

teur rapporte sur ses épaules la chair et l'ame de sa brebis, c'est-à-dire l'animal tout entier, cet exemple nous figure le rétablissement de l'homme dans sa double substance. Combien il serait indigne de la majesté divine de ne mettre en possession du salut que la moitié de l'homme, et d'accorder avec parcimonie, tandis que la munificence des princes de la terre eux-mêmes est toujours complète ! Eh quoi ! le démon sera-t-il plus puissant pour perdre l'homme en le brisant tout entier, que Dieu ne sera puissant à le rétablir tout entier ? L'Apôtre dit cependant : « Où il y a » eu abondance de péché, il y a eu aussi surabondance de » grâce. » Enfin comment pourra-t-on regarder comme sauvé celui qui d'autre part pourra aussi être censé perdu, perdu dans sa chair, sauvé dans son ame, sinon parce qu'il faut nécessairement réputer l'ame perdue en ce moment, afin qu'elle puisse acquérir le salut ? Car c'est seulement ce qui est perdu qui doit recevoir le salut. Toutefois telle est notre manière de concevoir l'immortalité de l'ame, que quand l'ame se perd, elle se perd non pour mourir, mais pour être livrée aux supplices de l'enfer. S'il en est ainsi, le salut ne concernera donc plus l'ame, puisqu'elle est sauvée par sa nature, en vertu de son immortalité, mais plutôt la chair que tout le monde reconnaît comme périssable.

Ou bien si l'ame est également périssable, c'est-à-dire si elle n'est pas plus immortelle que la chair, le principe devra profiter également à la chair, en sa qualité de mortelle et de périssable, puisque le Seigneur accorde le salut à ce qui périt. Je ne veux pas dans ce moment discuter avec subtilité dans laquelle des deux substances l'homme est perdu ; il me suffit que le salut soit promis à l'une et à l'autre, également distribué entre chacune d'elles. En effet, quelle que soit la substance dans laquelle tu veux que l'homme meure, voilà qu'il ne meurt pas dans l'autre. Il sera donc sauvé dans la substance où il ne périt pas, et sauvé encore dans la substance où il périt. Par là tu pos-

sèdes le rétablissement de l'homme tout entier, puisque la faculté qui meurt en lui, le Seigneur la sauve, et que la faculté impérissable, le Seigneur ne l'anéantit pas. Qui doutera encore de la conservation de l'une et de l'autre substance, puisque l'une obtient le salut, et que l'autre ne le perd pas? Toutefois le Seigneur ne laisse pas de nous exprimer cette vérité : « Je suis descendu du ciel, dit-il, » non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui » m'a envoyé. » Laquelle ? je te prie. « Que je ne perde » aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressus- » cite au dernier jour. » Qu'avait reçu de son Père Jésus-Christ, sinon la substance qu'il avait revêtue, l'humanité, ce composé de chair et d'ame? Il ne laissera donc périr ni l'un ni l'autre de ce qu'il a reçu; que dis-je? pas une parcelle de l'un et de l'autre, à plus forte raison peu de chose. Que si la chair est peu de chose, il ne la laissera donc pas périr, puisqu'il n'en laissera pas périr peu de chose. Il n'en laissera non plus rien périr, parce que rien de ce qu'il a reçu ne périra. Or, s'il ne ressuscite pas aussi la chair au dernier jour, il souffrira que périsse aussi non pas une légère partie de l'homme, mais j'allais presque dire l'homme tout entier, à cause de l'excellence de la chair.

Quand il insiste encore : « C'est la volonté de celui qui » m'a envoyé, que quiconque voit le Fils et croit en lui, » ait la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier » jour; » il établit la plénitude de la résurrection, puisqu'il distribue à chaque substance la récompense du salut appropriée à ses fonctions, à la chair par laquelle le Fils s'était rendu visible, et à l'ame par laquelle la foi croyait en lui.

La promesse de cette résurrection, diras-tu, regardait donc ceux qui voyaient le Christ? Eh bien ! qu'il en aille ainsi, pourvu que la même espérance descende jusqu'à nous. Car, si les opérations de la chair et de l'ame ont été si avantageuses à ceux qui voyaient, et qui croyaient parce

qu'ils voyaient, à plus forte raison pour nous. « Plus heu-
» reux, dit-il, ceux qui n'ont pas vu et qui croient. » En effet, supposé que l'on pût refuser aux premiers la résurrection de la chair, toujours s'appliquerait-elle aux plus heureux : or, comment seront-ils heureux, s'ils périssent dans une partie d'eux-mêmes?

XXXV. Mais il ordonne encore « de craindre plutôt ce-
» lui qui peut précipiter le corps et l'ame dans l'enfer, » c'est-à-dire le Seigneur lui seul, « et non ceux qui tuent
» le corps sans pouvoir rien sur l'ame, » c'est-à-dire les puissances humaines. Paroles qui témoignent de l'immortalité de l'ame, puisque de sa nature elle ne peut être tuée, et de la mortalité de la chair, puisque c'est elle que l'on tue; d'où il suit que la résurrection des morts est la résurrection de la chair, qui ne peut être tuée dans l'enfer que par sa résurrection. Mais comme on se perd en vaines subtilités sur l'interprétation de ce corps, je déclare qu'à mon jugement le corps de l'homme n'est pas autre chose que cet édifice de chair, de quelque matière qu'il se compose ou se modifie, ce que l'on voit, ce que l'on tient, ce que l'on immole. Ainsi, s'agit-il du corps d'une muraille? je vous montrerai le ciment, les pierres, les briques. Veut-on établir quelque corps plus subtil? qu'on me le produise, qu'on me le montre, qu'on me prouve qu'il est cette substance que les hommes mettent à mort, et je me tais. De même, nous opposerait-on le corps de l'ame? Subterfuge inutile! Puisque le Seigneur nomme à la fois « et le corps
» et l'ame qui sont précipités dans l'enfer, » il distingue l'ame d'avec le corps, et nous laisse entendre ce corps que nous avons sous les yeux, en d'autres termes, cette chair qui, si elle doit être tuée dans l'enfer pour n'avoir pas craint davantage d'être tuée par Dieu, de même sera vivifiée pour la vie éternelle, si elle a mieux aimé être immolée par les hommes. Conséquemment, si on veut prendre l'immolation de la chair et de l'ame dans les supplices de l'enfer, pour la mort et la destruction de l'une

ainsi que de l'autre substance, anéanties et non châtiées, qu'on se souvienne que le feu de l'enfer est éternel, et que le feu est annoncé comme une peine éternelle; de là, que l'on comprenne que cette immolation éternelle est bien plus à redouter que celle du temps et des hommes; alors il faudra bien croire éternelles les substances qui mourront éternellement dans les supplices. Indubitablement, puisqu'après la résurrection, le corps doit perdre la vie ainsi que l'ame dans les supplices de l'enfer, il sort de là une preuve irrésistible et de la résurrection de la chair et de la mort éternelle. Ne serait-il pas d'ailleurs complètement absurde que la chair ressuscitée fût livrée dans l'enfer à une mort qui l'anéantirait, puisque la destruction, elle l'eût trouvée sans avoir besoin de ressusciter? En effet, il est bien croyable que la vie soit rendue à la chair, pour cesser d'être, elle qui a déjà cessé d'être une fois!

Notre Seigneur, nous confirmant dans la même espérance, ajoute l'exemple des deux passereaux, « dont l'un, » dit-il, ne tombera pas sur la terre sans la volonté de » Dieu, » afin que par là tu croies que la chair qui est tombée dans la terre peut ressusciter par la volonté du même Dieu. Sans doute ce privilége n'est pas donné aux passereaux : mais « nous valons plus que beaucoup de » passereaux, » puisque nous ne tombons que pour nous relever. Enfin nous déclarer « que tous les cheveux de » notre tête sont comptés, » n'est-ce pas nous promettre qu'il n'en périra pas un seul? S'ils doivent périr, à quoi bon les avoir comptés, sinon parce que s'accomplit cette parole : Je ne laisserai rien périr de tout ce que mon « Père » m'a donné; » c'est-à-dire ni cheveu, ni œil, ni dent? D'ailleurs d'où viendraient « les pleurs et les grincements » de dents au fond de l'enfer, » si ce n'est des yeux et des dents? Une fois que le corps souffre une seconde mort dans l'enfer, ainsi « précipité dans les ténèbres extérieures, » les yeux y subissent le châtiment qui leur est propre. Le convive qui se présente au festin nuptial sans le vêtement

des bonnes œuvres, « aura les pieds et les mains liés, » sans doute parce qu'il est ressuscité avec son corps. De même encore le serviteur « qui est admis au festin dans le » royaume de Dieu, qui s'assied sur le trône de Jésus-» Christ, qui siége à sa droite ou à sa gauche, et qui » mange du fruit de la vie, » est un symbole fidèle de la résurrection des corps.

XXXVI. Examinons maintenant si le Seigneur, en confondant la ruse des Sadducéens, n'a pas confirmé de plus en plus notre doctrine. L'état de la question, si je ne me trompe, était l'anéantissement de la résurrection. Les Sadducéens, en effet, n'admettaient de salut ni pour l'ame, ni pour la chair. Prenant donc le biais qui ruinait le plus la foi à la résurrection, ils adoptèrent des arguments en faveur de la difficulté qu'ils soulevaient. Ils mettaient en avant la chair. Devait-elle se marier, oui ou non, après la résurrection, dans la personne de cette femme qui, ayant épousé sept frères, ne laissait pas connaître à qui d'entre eux elle appartiendrait? Or, si nous gardons fidèlement le sens de la demande et de la réponse, nous aurons trouvé la solution de la difficulté. En effet, si les Sadducéens rejetaient la résurrection, si d'autre part le Seigneur la défendait en leur reprochant d'ignorer les Ecritures qui annonçaient la résurrection, et de ne pas croire que Dieu eût assez de puissance pour ressusciter les morts; enfin s'il ajoute : « Puisque les morts ressusciteront, » sans doute, en confirmant une vérité que l'on niait, c'est-à-dire la résurrection des morts opérée par le Dieu des vivants, il la confirmait telle qu'elle était niée, c'est-à-dire applicable à l'une et à l'autre substance de l'homme. Certes, pour avoir déclaré que dans cet état le mariage n'existerait plus, il n'a pas enseigné qu'il n'y aurait pas de résurrection. Loin de là, il appelle « enfants de la résurrection » ceux qui doivent naître en quelque façon par elle. « Ils ne se » marieront plus; » mais c'est après la résurrection; « car ils » seront semblables aux anges, » en ce qu'au lieu de con-

naître encore le mariage et la mort, ils passeront à la nature angélique, en revêtant un manteau d'incorruptibilité, par la transformation de la chair, ressuscitée toutefois.

D'ailleurs, l'on ne demanderait pas si nous devons connaître encore le mariage et la mort, si l'on ne mettait principalement en doute la résurrection de cette portion de l'homme dont le propre est de se marier et de mourir, c'est-à-dire de la chair. Tu le vois donc, le Seigneur confirme contre les hérétiques du judaïsme la vérité de la résurrection que nient encore aujourd'hui les Sadducéens du christianisme.

XXXVII. De même, quoiqu'il ait dit : « La chair ne » sert à rien, » cette parole doit recevoir un sens conforme à la chose dont il s'agit. Plusieurs, en effet, ayant regardé ses discours comme rudes et inadmissibles, dans la supposition qu'il leur commandait de manger véritablement sa chair, le Christ, pour leur rappeler que l'essence du salut résidait dans l'esprit, commença par leur dire : « C'est » l'esprit qui vivifie, » et il ajouta dans ce sens : « La chair » ne sert à rien, » à savoir, pour vivifier. Puis il explique ce qu'il entend par l'esprit : « Les paroles que je vous dis » sont esprit et vie, » de même que plus haut : « Quiconque » écoute ma parole et croit à celui qui m'a envoyé, a la » vie éternelle et ne sera point condamné : il passera de » la mort à la vie. » C'est pourquoi, comme il établissait un Verbe qui vivifie, le Verbe étant esprit et vie, il le nomma aussi sa chair, parce que « le Verbe s'était fait » chair, » ce Verbe que nous devons désirer pour avoir la vie, dévorer par l'oreille, méditer dans notre intelligence, et nous approprier par la foi. Un peu auparavant, il avait encore déclaré que sa chair « est un pain descendu du » ciel, » poursuivant toujours sous le symbole des aliments nécessaires à la vie, la mémoire de leurs pères qui avaient préféré à la vocation divine les pains et les viandes de l'Egypte. Dirigeant donc sa pensée vers leurs secrètes réflexions, parce qu'il savait bien qu'ils allaient le quitter,

« La chair, leur dit-il, ne sert à rien. » Qu'y a-t-il là qui détruise la résurrection de la chair? Une chose, pour ne servir à rien, ne peut-elle pas cependant recevoir avantage de quelque autre? « L'esprit sert, » car il vivifie. La chair ne sert à rien, parce qu'elle meurt. Ainsi le Seigneur n'a fait que mieux établir la vérité de nos deux propositions. En montrant ce qui sert et ce qui ne sert pas, il a mis également en lumière quelle est la chose qui sert à l'autre, c'est-à-dire l'esprit qui donne la vie à cette chair détruite par la mort. « L'heure viendra où les morts » entendront la voix de Dieu, et ceux qui l'auront écoutée, » vivront. » Qu'y a-t-il de mort sinon la chair? Qu'est-ce que la voix de Dieu, sinon sa parole? Qu'est-ce que sa parole, sinon l'esprit? Il est juste qu'il ressuscite la chair qu'il a revêtue lui-même; qu'il la ressuscite de la mort qu'il a endurée lui-même, et du sépulcre où il a été porté lui-même. Enfin quand il dit : « Ne soyez point émer- » veillés de cela; car l'heure viendra où tous ceux qui » sont dans les monuments entendront la voix du Fils de » Dieu. Et ceux qui auront bien fait en sortiront pour la » résurrection de la vie; mais ceux qui auront mal fait, » pour la résurrection de la condamnation; » personne qui puisse prendre les morts au fond de leurs monuments pour autre chose que le corps et la chair, parce que les monuments eux-mêmes ne sont pas autre chose que l'hôtellerie des cadavres. En effet, il est dit clairement que les serviteurs demeurés dans l'état du vieil homme, c'est-à-dire les pécheurs, ou, en d'autres termes, ceux qui sont morts dans l'ignorance de Dieu, et qu'au jugement des hérétiques, il faut entendre sous ce nom de monuments, sortiront de leurs monuments. Mais comment est-il possible que des monuments sortent de leurs monuments?

XXXVIII. Après les paroles du Seigneur, quel est le sens de ses actions quand il ressuscite les morts de leurs cercueils et de leurs sépulcres? Dans quel but? S'il n'a eu

d'autre dessein que de montrer sa puissance, ou d'accorder une grâce momentanée, en rendant la vie au corps, il n'y a rien de si merveilleux pour lui à ressusciter des hommes qui doivent mourir une seconde fois. Mais s'il se proposait par là de placer comme en dépôt la foi à la résurrection future, il suit de là que cette résurrection future sera celle des corps, à l'imitation de son modèle. Et qu'on ne vienne pas nous dire que la résurrection étant destinée à l'ame seule, a préludé ainsi dans la chair, parce que la résurrection d'une ame invisible ne pouvait être rendue sensible aux hommes que par la résurrection d'une substance visible. Ils connaissent mal Dieu ceux qui mesurent sa puissance à leurs propres pensées. Et cependant ils ne peuvent ignorer sa naissance s'ils connaissent l'*instrument* de Jean. Certes, celui qui expose à nos regards les ames des martyrs, encore seules et reposant sous l'autel, pouvait aussi bien les représenter à notre vue ressuscitées sans le ministère de leur chair. Pour moi, j'aime mieux croire que Dieu ne peut nous tromper, et que, s'il est impuissant sur un point, c'est à user de tromperie, de peur qu'il ne semble avoir disposé les témoignages précurseurs d'une chose autrement que la chose elle-même; il y a mieux, à plus forte raison, ne pourra-t-il réaliser un jour la plénitude de ce témoignage dans la chair, s'il n'a pu nous donner l'exemple de la résurrection sans cette même substance. Il n'y a point d'exemple plus étendu que l'objet dont il est l'exemple. Il serait plus étendu, si les ames étaient venues ranimer les corps pour servir de preuve à une résurrection sans corps, tellement que le salut tout entier de l'homme ne servît qu'à en établir la moitié, tandis que la nature des exemples demanderait plutôt ce qu'il y a de moins, je veux dire la résurrection de l'ame seulement, espèce d'avant-goût de la résurrection qui devra s'accomplir un jour dans la chair. Tant il est vrai, du moins selon notre jugement, que ces exemples de morts ressuscités par le Seigneur, présa-

geaient la résurrection de la chair et de l'ame, afin que ce don ne fût refusé ni à l'une ni à l'autre substance. Ces exemples toutefois en disaient moins que ce Jésus-Christ n'en voulait montrer; car ces morts n'étaient pas ressuscités pour entrer dans la gloire ni l'incorruptibilité, mais pour mourir une seconde fois.

XXXIX. Les Actes des apôtres attestent aussi la résurrection. La seule chose que les apôtres eussent à faire, du moins avec les Juifs, c'était d'ouvrir les sceaux de l'ancien Testament, de sceller le nouveau, et surtout de leur prêcher Dieu dans le Christ. Conséquemment ils n'introduisirent rien de nouveau sur la résurrection, sinon qu'ils l'annonçaient elle-même à la gloire de Jésus-Christ. Du reste, c'était une vérité déjà connue, admise par la foi en toute simplicité, sans qu'on mît en question sa nature, et ne rencontrant d'autres adversaires que les Sadducéens : tant il est plus facile de nier absolument la résurrection des morts que de la détourner de son sens. Tu as Paul faisant sa profession de foi devant les grands-prêtres, sous la protection d'un tribun, parmi des Sadducéens et des Pharisiens. « Mes frères, dit-il, je suis » pharisien et fils de pharisien. Et c'est à cause de notre » espérance et de la résurrection des morts que l'on veut » me condamner. » Il parlait d'une espérance commune à toute la nation. Certes, passant déjà pour un transgresseur de la loi, il eût craint de paraître se rapprocher des Sadducéens sur un article de la foi aussi capital que la résurrection. Ainsi cette foi à la résurrection, qu'il ne voulait pas sembler détruire, il la confirmait avec des Pharisiens, en rejetant l'opinion des Sadducéens qui la niaient. Voilà pourquoi, devant Agrippa lui-même, il déclare « qu'il n'avance rien que les prophètes n'aient » annoncé. » Il conservait donc aussi la résurrection telle qu'elle avait été annoncée. Car, en rappelant ce que Moïse avait écrit sur la résurrection des morts, il la connaissait comme une résurrection corporelle, dans « laquelle

» le sang de l'homme devra être recherché. » Il la prêchait donc telle que les Pharisiens l'avaient admise, telle que le Seigneur lui-même l'avait maintenue, telle enfin que la niaient absolument les Sadducéens, pour ne pas la croire ainsi qu'elle était crue.

Les Athéniens eux-mêmes ne l'avaient pas comprise autrement dans la bouche de Paul. Enfin, ils l'avaient accueillie par des rires. S'en seraient-ils moqués, s'il ne leur avait prêché que le rétablissement de l'ame ? Ils l'eussent admis comme une des opinions les plus ordinaires d'une philosophie née chez eux. Mais aussitôt que la promulgation d'une résurrection, qui leur était inconnue, eut révolté les nations par sa nouveauté elle-même, et qu'une incrédulité à laquelle il fallait s'attendre dans une si grande merveille, eut attaqué la foi par de nombreuses discussions, alors l'Apôtre prit soin dans chacune de ses Ecritures de fortifier la foi à cette espérance, en prouvant qu'elle était véritable, qu'elle n'était pas encore accomplie, qu'elle était corporelle, point sur lequel roulait la question, et qu'enfin, chose qui restait encore douteuse, elle ne pouvait être que corporelle.

XL. Je ne m'étonne pas qu'on emprunte aux épîtres de l'Apôtre lui-même des arguments, puisqu'il « faut qu'il » y ait des hérésies, » et qu'il ne pourrait y en avoir, si les Ecritures ne pouvaient être faussement interprétées. Les hérésies, trouvant dans l'Apôtre deux hommes, l'un intérieur, c'est-à-dire l'ame, l'autre extérieur, c'est-à-dire la chair, attribuèrent le salut à l'ame, qui est cet homme intérieur, et la destruction à la chair, qui est cet homme extérieur, parce qu'il a été écrit aux Corinthiens : « Quoique dans nous l'homme extérieur se détruise, » l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. » Or, ce n'est pas l'ame qui par elle-même est l'homme, puisqu'elle a été communiquée après coup à cet argile qui portait déjà le nom d'homme. La chair sans l'ame n'est pas davantage l'homme, puisqu'après le départ de l'ame il

ne lui reste que le titre de cadavre. Ainsi ce nom d'homme est, pour ainsi parler, la chaîne de deux substances étroitement liées ensemble : tant qu'il subsiste, elles ne peuvent être qu'unies. D'ailleurs, l'Apôtre veut que nous entendions par cet homme intérieur, non pas tant l'ame que l'esprit et le cœur, en d'autres termes, non pas la substance elle-même, mais la saveur de cette substance. Ainsi, quand il écrit aux Ephésiens : « Le Christ habite » dans l'homme intérieur, » il a voulu dire que la vie de notre Seigneur doit commencer en nous par les sens. Enfin, il ajoute : « Par la foi dans vos cœurs et par l'amour, » séparant ainsi la foi et la charité de la substance de l'ame pour en faire une de ses conceptions ; mais en disant « dans » vos cœurs, » dont la substance est de chair, il attribue à la chair l'homme intérieur lui-même, qu'il place dans le cœur.

Examine maintenant dans quel sens il a dit « que » l'homme intérieur se détruit, tandis que l'homme exté- » rieur se renouvelle de jour en jour. » Ne va pas prétendre qu'il entend par là cette corruption que la chair subira pour toujours, selon toi, depuis le jour de sa mort : il s'agit seulement de ce qu'elle éprouvera dans le cours de cette vie, avant la mort et jusqu'à la mort, par des outrages, des tribulations, des tortures et des supplices pour le nom de Jésus-Christ. C'est ici-bas que se « renou- » vellera l'homme intérieur » par la protection de l'Esprit, avançant « de jour en jour » dans la foi et la discipline, mais non dans le monde qui suivra la résurrection ; car alors nous ne serons pas renouvelés « de jour en jour, » mais une seule fois et pour l'éternité : apprends-le de ce qui suit : « Les afflictions si courtes et si légères de la vie » présente produiront pour nous de degré en degré le poids » éternel d'une sublime et incomparable gloire. Ainsi, » nous ne considérons point les choses visibles, » c'est-à-dire les souffrances, « mais les invisibles, » c'est-à-dire les récompenses ; « car les choses visibles sont passagères, » mais les invisibles sont éternelles. » En effet, il veut que

nous méprisions les tribulations et les outrages qui corrompent l'homme extérieur, attendu qu'ils sont légers et temporaires, préférant les récompenses éternelles, invisibles, et ce poids de gloire qui nous attend en échange des afflictions qui détruisent ici-bas la chair. Tant il est vrai qu'il ne s'agit pas ici de la corruption que les hérétiques assignent à l'homme extérieur, voulant que celui-ci meure sans retour, afin d'anéantir la résurrection. De même encore ailleurs : « Pourvu toutefois, dit-il, » que nous souffrions avec lui pour être glorifiés avec lui. » Car je crois que les souffrances de la vie présente n'ont » aucune proportion avec cette gloire qui doit un jour écla- » ter en nous. » Ici encore il montre que les peines sont au-dessous de leurs récompenses. Or, si c'est par la chair que nous souffrons avec le Christ, comme le propre de la chair est de se détruire par les souffrances, il en résulte qu'elle doit avoir sa part dans les promesses réservées à ces souffrances. Il attribue si bien à la chair la propriété des souffrances, qu'il dit plus haut : « Depuis notre arri- » vée en Macédoine, nous n'avons eu aucun repos selon » la chair. » Ensuite, pour exprimer que l'ame souffrait avec la chair, « nous avons été en butte à toutes les afflic- » tions, combats au dehors » pour dompter la chair, « frayeurs au dedans » par les angoisses de l'ame. Ainsi, pour donner à cette parole son véritable sens, « l'homme » extérieur se corrompt, » non pas en perdant la résurrection, mais en supportant des souffrances qui passent jusqu'à l'homme intérieur. Il faudra donc que ces deux hommes soient glorifiés ensemble, puisqu'ils souffrent ensemble : la communauté des récompenses suit nécessairement la communauté des travaux.

XLI. Il développe encore le même sentiment, en plaçant la récompense au-dessus de la tribulation. « Nous » savons que si cette maison terrestre où nous habitons » vient à se détruire, nous avons dans le ciel une autre » maison, qui ne sera point faite de main d'homme, et

» qui durera éternellement. » Qu'est-ce à dire ? Les maux qui ruinent notre chair nous mettront en possession d'une demeure dans le ciel. Il se rappelait la maxime évangélique : « Bienheureux les hommes qui souffrent » pour la justice, parce que le royaume des cieux est à » eux ! » Pour avoir opposé la récompense à la dissolution de la chair, il n'a pas nié le rétablissement de cette même chair, puisque la récompense est due à qui est attribuée la dissolution, c'est-à-dire à la chair. Mais comme il avait appelé la chair une maison, il voulut élégamment employer le même terme dans l'opposition de la récompense, en promettant à cette maison elle-même, qui tombait en ruines par la souffrance, une maison meilleure par le bienfait de la résurrection. « En effet, il y a plusieurs de- » meures ou maisons auprès de mon Père, » dit notre Seigneur. Assurément cela ne peut s'entendre du domicile de ce monde, après la dissolution duquel une demeure éternelle nous est promise dans les cieux. Ce qui suit, se rapportant évidemment à la chair, montre que ce qui précède lui appartient aussi incontestablement. L'Apôtre établit donc une distinction, lorsqu'il ajoute : « C'est » pourquoi nous gémissons, désirant être revêtus de la » gloire, qui est cette maison céleste, si toutefois nous » sommes trouvés vêtus et non pas nus. » Qu'est-ce à dire ? sinon que nous souhaitons d'être revêtus de la vertu céleste de l'immortalité avant de dépouiller ce vêtement de chair. Le privilége de cette faveur attend les hommes qui seront surpris dans la chair par l'avénement du Seigneur, et, à cause de la dureté des jours de l'antechrist, mériteront, par une mort abrégée que remplacera une soudaine transformation, de marcher au-devant de Jésus-Christ avec les morts sortis de leurs sépulcres, ainsi qu'il l'écrit aux Tessaloniciens : « Aussi nous vous déclarons, comme » l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons et qui » sommes réservés jusqu'à son avénement, nous ne pré- » viendrons point ceux qui sont morts. Car, dès que le si-

» gnal aura été donné par la voie de l'Archange et par la » trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du » ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressus- » citeront les premiers. Ensuite, nous qui vivons et qui » serons demeurés jusqu'alors, nous serons enlevés avec » eux sur les nuées pour aller dans les airs au-devant de » Jésus-Christ ; et ainsi nous serons éternellement avec » le Seigneur. »

XLII. Il explique en ces termes aux Corinthiens cette transformation : « Nous ressusciterons tous, mais nous ne » serons pas tous changés, en un moment, en un clin » d'œil, au son de la dernière trompette ; » mais ceux-là uniquement qui seront trouvés vivants. « Les morts, dit- » il, ressusciteront les premiers ; pour nous, nous serons » changés. » Après avoir attentivement examiné cette déclaration, tu rapporteras facilement ce qui vient après au sens qui précède. Car, quand il ajoute : « Il faut que ce » corps corruptible soit revêtu d'incorruptibilité, et que » ce corps mortel soit revêtu d'immortalité, » il désignera cette demeure du ciel que nous souhaitons en gémissant de revêtir dans cette chair, ou plutôt par-dessus cette chair dans laquelle nous serons surpris. En effet, « pendant que » nous sommes dans ce corps, comme dans une tente, » dit-il, nous gémissons sous sa pesanteur, parce que » nous désirons non pas d'en être dépouillés, mais d'être » comme revêtus par-dessus, en sorte que ce qu'il y a de » mortel soit absorbé par la vie, » c'est-à-dire par la transformation, en revêtant par-dessus ce qui vient du ciel. Qui, en effet, ne désirerait pas de revêtir l'immortalité, pendant qu'il est dans la chair, et de se perpétuer dans la vie par une transformation qui l'affranchit de la mort, « afin de ne pas descendre dans ces enfers, où l'on exige » jusqu'à la dernière obole ? » Au reste, celui-là même qui aura subi la captivité des enfers, obtiendra aussi ce changement par la résurrection. De là, nous posons en principe, que la chair ressuscitera de toute manière, et que,

par suite de cette transformation, elle deviendra semblable aux anges.

Que, si la chair ne doit être changée que dans ceux qui seront trouvés vivants, « afin que ce qu'il y a de mortel » en eux soit absorbé par la vie, » donc ceux qui seront trouvés morts n'obtiendront point la vie, privés qu'ils sont de la matière, et, pour ainsi parler, de l'aliment de la vie, c'est-à-dire de la chair. Ou bien il faut de toute nécessité que les morts reprennent aussi la chair, afin que ce qu'il y a de mortel en eux soit aussi absorbé par la vie, s'ils ont à obtenir la vie.

— Mais ce qu'il y a de mortel dans les morts, répliques-tu, aura déjà été absorbé par la vie.

— Non pas dans tous. Combien s'en rencontrera-t-il de nouvellement morts, cadavres d'hier, dans lesquels rien encore n'aura été absorbé? Car par absorbé, tu entends ce qui a disparu, ce qui est anéanti, ce qui ne peut plus tomber sous les sens, enfin ce qui a cessé absolument d'être visible. Ainsi, d'antiques cadavres de géants dont la charpente osseuse vit encore ne seront pas certainement absorbés. J'ai déjà traité ailleurs de cette matière. Mais je dois rappeler que dernièrement dans cette ville (1), lorsque l'on jetait les fondements sacriléges de l'Odéon (2) sur d'antiques sépultures, le peuple contempla avec effroi des ossements encore humides, quoique déposés là depuis cinq cents ans, et des cheveux qui avaient gardé leur parfum. Il est constant non-seulement que les os se conservent, mais que les dents demeurent sans se corrompre, double semence du corps qui revivra par la résurrection.

(1) Carthage.

(2) Eutrope, Eusèbe dans ses Chroniques, et Suétone disent qu'il y avait à Rome un édifice de ce nom. Périclès, au rapport de Vitruve, en bâtit un à Athènes. Suidas dit que son nom lui vient du mot grec *ode*, parce qu'il était consacré à la musique.

En dernier lieu, quand même ce qu'il y a de mortel serait alors absorbé dans tous les morts, ce serait la mort, ce serait le temps, ce seraient les siècles qui l'auraient absorbé; l'eût-il été par la vie, par ce vêtement de gloire, par ce poids d'immortalité? Or, déclarer que ce qu'il y a de mortel en eux a été absorbé, c'est le nier pour les autres. Après tout, cette absorption ne peut être opérée que par la puissance divine et non par les lois de la nature. Conséquemment, puisque ce qu'il y a de mortel doit être absorbé par la vie, la nécessité veut de toute manière qu'il se représente pour être absorbé, et qu'il soit absorbé pour être changé. Si tu conviens qu'il faut allumer le feu, tu ne peux pas accorder d'une part et de l'autre nier la nécessité de ce qui l'allume. Ainsi, quand l'Apôtre ajoute : « Si, quoique dépouillés, nous ne sommes pas trouvés » nus, » en parlant de ceux que le jour du Seigneur ne surprendra ni dans la vie, ni dans la chair, il n'a pu dire que ces hommes, quoique dépouillés, n'étaient pas nus, que dans le sens qu'ils seront revêtus de la même substance dont ils avoient été dépouillés. En effet, ils seront trouvés comme nus dans l'absence de cette chair qu'ils avaient déposée, ou mise en pièces, ou usée par le temps. La disparition de la chair est une sorte de nudité. Ensuite ils la reprendront, afin qu'après l'avoir revêtue ils puissent revêtir par-dessus cette chair un vêtement d'immortalité. Il n'y a que celui qui est déjà vêtu qui puisse revêtir par-dessus.

XLIII. Conséquemment, quand il dit : « Nous sommes » donc toujours pleins de confiance; et comme nous savons » que, pendant que nous habitons dans ce corps, nous » sommes éloignés du Seigneur et hors de notre patrie, » parce que nous marchons vers lui par la foi, et que nous » ne le voyons pas encore à découvert, » il est manifeste que ces paroles ne sont pas une insulte adressée à la chair, comme si elle nous séparait du Seigneur. L'Apôtre nous exhorte par ces mots à dédaigner la vie présente, parce

que, tant que nous sommes retenus dans la chair, « nous » sommes éloignés de Dieu, marchant vers lui par la foi, » mais sans le voir à découvert ; » c'est-à-dire en espérance et en réalité ; de là vient qu'il ajoute : « Dans cette con- » fiance toutefois, nous aimons mieux être séparés de ce » corps pour jouir de la vue de notre Seigneur, » c'est-à-dire encore pour que nous marchions à la lumière plutôt qu'à travers les ombres de la foi, dans la réalité plutôt que dans l'espérance. Tu vois combien il relève par ce mépris du corps l'excellence du martyre. Car, personne, en sortant du corps, ne jouit immédiatement de la vue de notre Seigneur, si ce n'est le martyr, qui, par son glorieux privilége, va au paradis sans descendre aux enfers. Les paroles manquaient-elles à l'Apôtre pour exprimer cette sortie du corps? ou bien a-t-il ses raisons pour parler un langage nouveau? Voulant désigner que nous serions séparés pour quelque temps de notre corps, il dit que nous nous en éloignons, parce que le voyageur qui part reviendra un jour dans sa maison. Aussi s'adresse-t-il ensuite à tous : « C'est pourquoi, dit-il, toute notre » ambition est d'être agréables à Dieu, soit que nous » soyons séparés de lui, soit que nous soyons en sa pré- » sence ; car nous devons tous comparaître devant le tri- » bunal de Jésus-Christ. » Si nous devons y comparaître tous, donc aussi tout entiers. Si tout entiers, donc aussi l'homme extérieur et l'homme intérieur, en d'autres termes, les ames et les corps, « afin que chacun, ajoute-t-il, » reçoive par le corps selon ce qu'il a fait par le corps de » bien ou de mal (1). » Comment lis-tu ce passage, je te le demande? L'hyperbate y a troublé la construction. S'agit-il de la rétribution qui attend le corps, ou de ce qui a été fait par le corps? Si l'Apôtre désigne la rétribution qui

(1) Pour bien comprendre ce passage, il faut citer le texte latin de saint Paul : *Ut unusquisque reportet quæ per corpus secundum quæ gessit, bonum, seu malum.*

attend le corps, alors, indubitablement, la résurrection est corporelle. Entend-il parler des actions opérées par le corps? Elles doivent donc être rétribuées dans le corps même qui les a faites. Ainsi tout ce discours de l'Apôtre, depuis le début jusqu'à cette conclusion, qui prouve clairement la résurrection de la chair, doit recevoir le sens qui convient à cette même conclusion.

XLIV. Que si tu considères encore le passage précédent où il fait mention de l'homme extérieur et de l'homme intérieur, n'y trouveras-tu pas toute la dignité et toute l'espérance de la chair? En effet, lorsqu'en parlant « de » la lumière que Dieu a fait luire dans nos cœurs, afin que » nous puissions éclairer les autres par la connaissance de » la gloire de Dieu, selon qu'elle paraît en Jésus-Christ, » il dit que nous portons ce trésor dans des vases de terre, » c'est-à-dire dans la chair, que veut-il nous faire entendre? Que cette chair sera détruite, parce que, tirant son origine du limon, elle est de terre? ou bien qu'elle sera glorifiée parce qu'elle renferme un trésor divin? Certes, si la lumière véritable elle-même, qui brille dans la personne de Jésus-Christ, contient en elle la vie, et que cette vie et cette lumière soit données en garde à la chair, cette chair à laquelle est confié le dépôt de la vie devra-t-elle périr? Oui, si le trésor périt aussi; car, aux choses périssables on confie les choses qui doivent périr, de même que l'on enferme « le vin nouveau dans de vieilles outres. »

Lorsque l'Apôtre ajoute de même : « Portant toujours » dans notre corps la mort de Jésus, » quelle est cette substance qui, ayant déjà été nommée le temple de Dieu, peut être appelée maintenant le sépulcre de Jésus-Christ? Pourquoi « portons-nous la mort du Seigneur dans notre » corps? afin que sa vie, dit-il, se manifeste aussi? » Où? dans notre corps? Dans lequel? dans ce corps mortel. C'est donc en cette chair, mortelle par le péché, mais vivante par la grâce. Vois quelle est sa dignité, « pour que la vie » du Christ se manifeste en elle. » Quoi! est-ce dans une

chose étrangère au salut, dans une substance qu'attend une éternelle dissolution, que se manifestera la vie du Christ, sans fin, permanente, incorruplible, et déjà la vie de Dieu? Ou bien, à quelle époque appartient la vie du Seigneur qui se manifestera dans notre corps? C'est, me répondras-tu, la vie dont il a vécu jusqu'à sa passion, et qui non-seulement s'est montrée aux Juifs, mais qui est aujourd'hui exposée aux regards de toutes les nations. Tant s'en faut; il désigne cette vie « qui brisa les portes » de diamant de la mort, et rompit les barres d'airain de » l'enfer, » notre vie depuis ce moment.

Enfin elle se manifestera dans notre corps. Quand? après notre mort. Comment? en ressuscitant avec notre corps, ainsi que Jésus-Christ. Mais que l'on ne vienne pas nous objecter que « la vie de Jésus-Christ se manifeste » déjà dans notre corps, » par l'exercice de la sainteté, de la patience, de la justice et de la sagesse, qui ont fleuri dans la vie de notre Seigneur. La prévoyante sagesse de l'Apôtre s'y oppose. « Car nous qui vivons, nous sommes » à toute heure livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie » de Jésus se manifeste aussi dans notre chair mortelle. » C'est déclarer que cette vie se manifestera en nous quand nous serons morts. Mais comment cela se pourra-t-il, sinon dans notre corps ressuscité? De même pourquoi encore dit-il dans ce verset : « Sachant que celui qui a ressuscité » Jésus nous ressuscitera aussi avec lui, parce qu'il est » déjà ressuscité d'entre les morts, » sinon parce que, *avec* lui, signifie *comme* lui? S'il nous ressuscite comme lui, donc il ne nous ressuscitera pas sans la chair.

XLV. Mais nos adversaires, par un autre aveuglement, se brisent une seconde fois à l'écueil des deux hommes, du vieux et du nouveau. L'Apôtre nous avertit « de dé- » pouiller le vieil homme, » ou celui qui se corrompt par les convoitises de la séduction, mais de nous renouveler dans l'intérieur de notre ame, « et de nous revêtir de » l'homme nouveau qui est créé à la ressemblance de

» Dieu dans la justice et le respect pour la vérité. » Ils veulent donc que Paul, en distinguant ici les deux substances, attribue la vieillesse à la chair, la nouveauté à l'ame, en assignant au vieil homme, c'est-à-dire à la chair, une dissolution sans fin. Or si, en vertu des substances, l'ame ne peut être le nouvel homme, comme venue la seconde, ni la chair le vieil homme, comme venue la première, car quel temps a pu s'écouler entre la main et le souffle de Dieu? j'oserais dire que, quoique la chair ait précédé de beaucoup l'ame, par le fait même qu'elle a attendu que l'ame vînt la remplir, elle lui a donné la primauté. En effet, toute consommation, toute perfection a beau venir la dernière dans l'ordre des temps, elle tient le premier rang quant à l'effet. Il faut estimer la première une chose sans laquelle ne peuvent être celles qui ont précédé. Si la chair est le vieil homme, quand l'est-elle devenue? Depuis l'origine? Mais Adam fut tout entier homme nouveau : par conséquent rien de ce nouvel homme n'a pu être le vieil homme. D'ailleurs, depuis la bénédiction de la génération, la chair et l'ame sont engendrées ensemble sans distinction de temps. Comme elles sont semées ensemble dans le sein de la femme, ainsi que nous l'avons enseigné dans le Traité de l'Ame, contemporaines de la conception, elles naissent au même moment que ces deux hommes, différents sans doute de substance, mais non différents d'âge, et formant si bien un seul homme, qu'entre eux point de premier. Abrégeons. Nous sommes tout vieil homme, ou tout homme nouveau. Par quel côté pourrions-nous être autre chose? Nous l'ignorons.

Mais l'Apôtre désigne manifestement quel est ce vieil homme. « Dépouillez, dit-il, le vieil homme, selon lequel » vous avez vécu autrefois. » Mais il ne veut pas parler de quelque substance vieillie. En effet, il ne nous ordonne pas de dépouiller la chair, mais les choses qu'il a signalées ailleurs comme charnelles; accusant non pas les corps, mais les œuvres ainsi qu'il suit. « Renonçant au mensonge,

» que chacun de vous parle à son prochain selon la vérité, » parce que nous sommes membres les uns des autres. Si » vous vous mettez en colère, gardez-vous de pécher. Que » le soleil ne se couche point sur votre colère! Ne donnez » pas entrée au démon. Que celui qui dérobait ne dérobe » plus; mais qu'il travaille plutôt de ses mains à quelque » ouvrage bon et utile, pour avoir de quoi donner à ceux » qui sont dans l'indigence. Que votre bouche ne profère » aucune parole mauvaise, mais que tout ce que vous direz » soit propre à nourrir la foi et à communiquer la grâce » à ceux qui vous entendent. Ne contristez pas l'Esprit » de Dieu, cet Esprit saint par lequel vous avez été mar- » qués comme d'un sceau pour le jour de la rédemption. » Que toute aigreur, tout emportement, toute colère, » toute querelle, toute médisance et toute malice soient » bannis d'entre vous. Soyez, au contraire, bons et misé- » ricordieux les uns pour les autres, vous pardonnant » mutuellement comme Dieu vous a pardonné en Jésus- » Christ. »

Pourquoi donc ceux qui prennent la chair pour le vieil homme, ne hâtent-ils pas le moment de leur mort, afin d'aller au-devant du précepte de l'Apôtre, en dépouillant le vieil homme? Quant à nous, qui croyons que toutes les règles de la foi doivent s'exécuter dans la chair, et qui plus est par la chair, qui a une bouche pour proférer les meilleures paroles, une langue pour ne pas blasphémer, un cœur pour ne pas s'irriter, des mains pour travailler et faire l'aumône, nous déclarons que l'homme nouveau et le vieil homme s'appliquent à la différence des actes, et non à celle des substances. Ainsi nous reconnaissons également que le vieil homme, selon sa vie de péché d'autrefois, se corrompt aussi, appelé de ce nom à cause de l'illusion de ses passions, de même que ce vieil homme, à cause de sa vie de péché d'autrefois, et non en vertu de la chair, se corrompt par une mort éternelle. Au reste, le vieil homme, transformé en homme nouveau, demeure

sans altération dans sa chair, et toujours le même, parce que ce n'est pas le corps, mais ses déréglements qu'il a dépouillés.

XLVI. Tu reconnaîtras que l'Apôtre s'exprime partout de manière à paraître condamner la chair elle-même, en condamnant les œuvres de la chair. Mais qu'on ne s'imagine pas qu'il établisse ce sentiment, même dans les passages qui sembleraient s'en rapprocher. En effet, quand il dit : « Ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à » Dieu, » il nous rappelle de l'interprétation vicieuse au sens véritable, en disant : « Pour vous, vous n'êtes point » dans la chair, mais dans l'esprit. » Nier que ceux-là fussent dans la chair, qui certainement s'y trouvaient encore, c'était nous montrer qu'ils n'étaient pas dans les œuvres de la chair. De plus, c'était faire voir qu'on ne peut plaire à Dieu, non pas quand on est dans la chair, mais quand on vit selon la chair; mais qu'on plaisait à Dieu quand « placé dans la chair, on marchait selon l'esprit. » Et ailleurs : « C'est le corps, dit-il, qui est mort à cause » du péché; mais l'esprit est vivant à cause de la justice. » Puisqu'il oppose la vie à la mort qui règne dans la chair, indubitablement il promet la vie de la justice là où il établit la mort du péché. Au reste, vainement a-t-il opposé la vie à la mort, si elle ne se rencontre là où se trouve celle à qui il l'a opposée, pour la chasser du corps. Si la vie chasse du corps la mort, elle ne peut le faire qu'en pénétrant là où se trouve ce qu'elle chasse.

Mais pourquoi tant d'efforts, quand l'Apôtre dit en termes explicites : « Si donc l'Esprit de celui qui a ressus- » cité Jésus-Christ habite en vous, celui qui a ressuscité » Jésus-Christ rendra aussi la vie à vos corps mortels, à » cause de son esprit qui habite en vous? » Par là, si quelqu'un s'imagine que par ce corps mortel il faut entendre l'ame, comme il ne peut nier que ce corps ne soit la chair, il est contraint de reconnaître également la résurrection de la chair, en vertu de la communauté des substances. Ap-

prends encore par ce qui suit que ce n'est pas la chair, mais les œuvres de la chair, que l'Apôtre condamne. « Ainsi, mes frères, dit-il, nous ne sommes point rede- » vables à la chair, pour vivre selon la chair. Que si vous » vivez selon la chair, vous mourrez; mais si vous faites » mourir par l'esprit les actes de la chair, vous vivrez. » Or, pour répondre à chaque difficulté, si le salut est promis à ceux qui, quoique dans la chair, vivent néanmoins selon l'esprit, dès lors ce n'est plus la chair qui est un obstacle au salut, mais l'opération de la chair. Bannissez l'opération de la chair qui est la cause de la mort, aussitôt la chair est sauvée, n'ayant plus en elle de cause de mort. « Parce que la loi de l'Esprit, dit-il, m'a affranchi de la loi » du péché et de la mort, » de cette même mort certainement dont il a dit tout à l'heure, « qu'elle habite dans » nos membres. » Donc nos membres ne seront plus asservis à la loi de la mort, parce qu'ils ne sont plus asservis à la loi du péché, affranchis de l'une et de l'autre. « Car, » ce qu'il était impossible que la loi fît, la chair la ren- » dant faible et impuissante, Dieu l'a fait lorsqu'ayant » envoyé son propre Fils revêtu d'une chair semblable à » celle du péché et victime pour le péché, il a condamné » le péché dans la chair. » et non par la chair dans le péché. La maison, en effet, ne sera pas condamnée avec son habitant. L'Apôtre ayant dit que « le péché résidait » dans notre corps, » la condamnation du péché devient l'absolution de la chair, de même que l'absolution du péché asservit la chair à la loi de la mort et du péché. C'est encore dans ce sens que l'Apôtre « appelle du nom de mort » et d'ennemi de Dieu l'amour des choses de la chair, » mais non la chair elle-même.

— Mais à quoi donc, diras-tu, faudra-t-il imputer l'amour des choses de la chair, sinon à la chair elle-même?

— Je te l'accorde, si tu me prouves que la chair a de son propre fonds quelque discernement. Mais si elle n'en a aucun sans l'ame, comprends donc qu'il faut rapporter

à l'ame l'amour des choses de la chair, attribué à la chair elle-même, parce que l'ame est servie par la chair. Voilà pourquoi l'Apôtre dit « que le péché habite dans la chair, » parce que l'ame qui provoque au péché demeure comme un hôte étranger, dans cette chair condamnée à mourir, il est vrai, non pas à cause d'elle-même, mais à cause du péché. Il dit encore ailleurs : « Pourquoi vous faites-vous » des lois des éléments de ce monde, comme si vous viviez » encore dans ce monde ? » Il écrivait non pas à des morts, mais à des hommes qui devaient cesser de vivre suivant le monde.

XLVII. La vie du monde est celle, dit l'Apôtre, qui a crucifié le vieil homme en Jésus-Christ, non pas le corps, mais la mortalité. D'ailleurs, si nous ne l'entendons pas ainsi, ce n'est pas notre corps qui a été crucifié, ce n'est pas notre chair qui a enduré la Croix du Christ ; mais, seulement dans le sens où il ajoute : « Afin que le corps du » péché soit détruit ; » par la réforme de nos actions et non par la destruction de la chair. C'est ce qu'il dit encore, afin que désormais nous ne soyons plus esclaves du péché, et que « nous croyions qu'étant morts avec Jésus-Christ, » nous vivrons aussi avec lui. De même, ajoute-t-il, consi- » dérez-vous comme étant morts. » Morts à quoi ? à la chair ? Non, mais au péché. Il seront donc sauvés quant à la chair, mais vivants en Dieu par Jésus-Christ, dans la chair conséquemment, à laquelle ils ne seront pas morts, puisque c'est au péché et non à la chair qu'ils sont morts. Il poursuit : « Que le péché ne règne donc point dans votre » corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses désirs » déréglés. N'abandonnez pas non plus les membres de » votre corps au péché pour servir d'armes d'iniquité ; mais » donnez-vous à Dieu comme devenus vivants, de morts » que vous étiez, » non pas comme des hommes vivants, mais comme des hommes vivants, de morts qu'ils étaient, « et consacrez-lui vos membres pour servir d'armes de » justice. » Et ailleurs : « Comme vous avez fait servir vos

» membres à l'impureté et à l'injustice pour commettre » l'iniquité, de même faites-les servir maintenant à la jus- » tice pour devenir saints. Lorsque vous étiez esclaves du » péché, vous étiez dans une fausse liberté à l'égard de la » justice. Quel avantage trouviez-vous donc alors dans ces » désordres dont vous rougissez maintenant? Ils n'ont pour » fin que la mort. Mais aujourd'hui que vous êtes affran- » chis du péché et devenus esclaves de Dieu, le fruit que » vous en tirez est votre sanctification, et la fin sera la vie » éternelle. Car la mort est la solde du péché; mais la vie » éternelle est la grâce de Dieu par notre Seigneur Jésus- » Christ. »

Ainsi l'Apôtre, dans toute la suite de ces passages, arrachant nos membres à l'injustice et au péché, pour les attacher à la justice et à la sainteté; de plus, les faisant passer de la solde du péché à la grâce de la vie éternelle, promet conséquemment la récompense du salut à la chair. Il n'y avait aucune raison pour lui ordonner de vivre dans la sainteté et la justice, si elle était exclue du salaire de ces vertus. Il y a mieux. Il ne fallait pas lui imposer la nécessité du baptême, si cette régénération n'était pas un prélude de son rétablissement futur. C'est ce que l'Apôtre lui-même nous inculque : « Ignorez-vous que nous tous qui avons » été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés dans » sa mort? En effet, nous avons été ensevelis avec lui par » le baptême pour mourir, afin que, comme Jésus-Christ » est ressuscité d'entre les morts, nous marchions aussi » dans une vie nouvelle. »

Et pour ne pas te laisser croire qu'il parle simplement de cette vie nouvelle dont la foi doit nous faire vivre par le baptême, il ajoute avec une sage prévoyance : « Si nous » avons été entés en lui par la ressemblance de sa mort, » nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa ré- » surrection. » Il est vrai. Nous mourons en figure dans le baptême, mais nous ressuscitons véritablement dans la chair comme le Christ. « Ainsi, comme le péché avait

» régné en donnant la mort, la grâce, de même, règne » par la justice en donnant la vie éternelle par Jésus-» Christ notre Seigneur. » Pourquoi cette comparaison, si la résurrection ne s'opère pas également dans la chair? Là où était la mort arrive la vie après la mort, parce que la vie habita auparavant où depuis fut la mort. Si le règne de la mort n'amène rien que la dissolution de la chair, il s'ensuit que la vie, contraire à la mort, produit aussi le contraire, qu'est-ce à dire? le rétablissement du corps, afin que la mort qui avait absorbé la chair par son triomphe puisse entendre ces paroles, après que ce qu'il y a de mortel sera absorbé par l'immortalité : « O mort! où est ta » victoire? ô mort, où est ton aiguillon? » Ainsi encore, « où il y a eu abondance de péché, il y aura surabondance » de la grâce. Ainsi la force se perfectionnera dans la fai-» blesse, en sauvant ce qui était perdu; en rendant la vie » à ce qui était mort; en guérissant ce qui était blessé; en » fortifiant ce qui était faible; en rachetant ce qui avait été » ravi; en délivrant ce qui avait été mis en servitude; en » rappelant ce qui avait été égaré; en relevant ce qui avait » été abattu; » et cela de la terre « au ciel, où sont nos » droits de citoyen. » Les Philippiens apprennent aussi de la bouche de l'Apôtre, d'où « nous devons attendre Jesus-» Christ, qui changera le corps de notre abaissement, en » le rendant semblable à son corps glorieux, » après la résurrection infailliblement, puisque Jésus-Christ n'a été glorifié qu'après sa résurrection.

Tels seront nos corps, qu'il conjure les Romains « d'of-» frir à Dieu comme une hostie vivante, sainte et agréable. » Comment seront-ils une hostie vivante, s'ils doivent périr? sainte, s'ils sont souillés? agréable, s'ils sont réprouvés? Eh bien! voyons comment ces ennemis de la lumière recevront ces paroles aux Thessaloniciens, qui semblent écrites avec un rayon du soleil lui-même, tant elles sont lumineuses! « Que le Dieu de la paix vous sanc-» tifie tout entiers! » Ce n'est pas assez; mais il ajoute :

« Afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'ame et le » corps, se conservent sans tache en la présence de notre » Seigneur. » Tu le vois : toute la substance de l'homme est destinée au salut, et dans nul autre temps que l'avénement de notre Seigneur, qui est la clef de la résurrection.

XLVIII. Mais « ni la chair, ni le sang, dis-tu, ne doi- » vent posséder le royaume de l'héritage de Dieu. » Nous le savons, ainsi il est écrit. Nous avons ajourné jusqu'à ce moment une objection que nos adversaires placent au front de la bataille, nous réservant de la détruire à la fin du combat, après avoir renversé toutes les subtilités qui sont pour celles-ci comme autant d'auxiliaires. Toutefois, qu'ils attendent que nous ayons examiné ce qui précède, afin que l'origine de ce passage lui restitue son sens. L'Apôtre, à mon avis, ayant exposé aux Corinthiens tous les préceptes de la discipline ecclésiastique, avait renfermé le fondement de l'Evangile et de leur foi, dans la vérité de la mort et de la résurrection de notre Seigneur, afin de faire sortir la règle de notre espérance de ce qui en est le principe. C'est pourquoi il ajoute, « Puis donc qu'on vous a prêché que » Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, comment » s'en trouve-t-il parmi vous qui osent dire que les morts » ne ressuscitent point? Si les morts ne ressuscitent pas, » Jésus-Christ n'est donc pas ressuscité. Si Jésus-Christ » n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine et notre » foi est vaine. Nous serons même convaincus d'être de » faux témoins à l'égard de Dieu, comme ayant rendu ce » témoignage contre Dieu même, en disant qu'il a ressus- » cité Jésus-Christ, qu'il n'a pas ressuscité. Car si les morts » ne ressuscitent pas, Jésus-Christ n'est pas non plus res- » suscité ; votre foi est vaine ; car vous êtes encore dans » vos péchés. Ceux qui sont morts en Jésus-Christ sont » donc morts sans espérance. »

Quel est ici le but de l'Apôtre? Que nous engage-t-il à croire? — La résurrection des morts que l'on niait, dis-tu?

— Il voulait donc qu'on y crût à l'exemple de la résurrection de notre Seigneur. — Il n'en faut point douter. — Dis-moi, l'exemple s'emprunte-t-il aux choses qui se ressemblent ou qui diffèrent? — Aux choses qui se ressemblent. — Comment donc Jésus-Christ est-il ressuscité? Dans sa chair ou non? Infailliblement, si tu entends avec les Ecritures qu'il est mort et a été enseveli, mais mort et enseveli dans sa chair, tu accordes aussi qu'il est ressuscité pareillement dans sa chair. La substance qui est tombée par la mort, qui a été gisante dans le sépulcre, c'est celle-là qui est ressuscitée, non pas tant Jésus-Christ dans la chair que la chair dans Jésus-Christ. Si donc nous devons ressusciter à l'exemple de Jésus-Christ qui est ressuscité dans la chair, il est vrai aussi que nous ne ressusciterons pas à l'exemple de Jésus-Christ, si nous ne ressuscitons pas également dans la chair. Car « c'est par » un homme que la mort est venue, dit-il, c'est aussi par » un homme que vient la résurrection; » il voulait distinguer les auteurs, Adam de la mort, le Christ de la résurrection; mais en les opposant l'un à l'autre et en leur donnant le nom d'homme, il assigne la résurrection à la même substance que la mort. « En effet, si de même que » tous meurent dans Adam, de même tous doivent être » vivifiés dans le Christ, » c'est par la chair qu'ils seront vivifiés dans le Christ, comme ils meurent par la chair dans Adam.

« Mais chacun à son rang. » Oui, parce qu'il sera vivifié dans son corps. Le rang n'est autre chose que la proportion des mérites. Puisque des mérites sont assignés au corps, il faut qu'il y ait un rang pour les corps, afin qu'il y en ait un pour les mérites. « Mais si quelques-uns se font » baptiser pour les morts. » Nous verrons si cette coutume est raisonnable. Toutefois l'Apôtre déclare qu'elle a son origine dans cette présomption qu'un baptême, reçu pour d'autres, servirait à une chair même étrangère, pour l'espérance de la résurrection : si celle-ci n'était point cor-

porelle, on ne l'attacherait pas ainsi à un baptême corporel. « Pourquoi sont-ils baptisés eux-mêmes pour les morts, » dit-il, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent pas? » C'est que l'ame est consacrée non pas seulement par l'eau qui lave, mais par le sceau des engagements.

« Pourquoi nous-mêmes, dit-il encore, nous exposons-» nous à toute heure à tant de périls, » dans la chair, par conséquent. « Il n'y a point de jour que je ne meure; » toujours dans cette même chair qui combattit à Ephèse contre des bêtes farouches : qu'est-ce à dire? contre les bêtes farouches de la tribulation qui lui survint en Asie, et dont il parle aux mêmes Corinthiens, dans sa seconde épître : « Je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez » l'affliction qui nous est survenue en Asie, parce qu'elle » a été au-dessus de nos forces, jusqu'à nous lasser même » de vivre. » Toutes ces choses, si je ne me trompe, il les leur raconte pour leur apprendre, en leur défendant de regarder la tribulation comme stérile, à croire fermement la résurrection de la chair. En effet, il faut regarder comme stérile toute tribulation de la chair, si la chair ne ressuscite pas.

« Mais, me dira-t-on, comment les morts ressusciteront-» ils, et avec quels corps reviendront-ils? » L'Apôtre discute ici sur la qualité des corps : reprendrons-nous ceux que nous avions ici-bas? Mais comme une question de cette nature doit se traiter la dernière, il suffira en attendant de cet aveu que s'enquérir de la qualité des corps, c'est proclamer que la résurrection sera corporelle.

XLIX. Nous voici parvenus comme aux entrailles de la question. Quelles substances l'Apôtre a-t-il déshéritées du royaume de Dieu et à quel titre? Il s'agit de le reconnaître également par les passages qui précèdent : « Le pre-» mier homme, dit-il, est le terrestre, » c'est-à-dire formé du limon de la terre, c'est-à-dire Adam. « Le second » homme est le céleste, » c'est-à-dire le Verbe de Dieu, c'est-à-dire le Christ. Toutefois, quoiqu'il vienne du ciel,

il n'est homme qu'autant qu'il est chair et ame lui-même, ce qu'est l'homme, ce qu'est Adam. Plus haut, en effet, l'Apôtre l'a nommé « le second Adam, » parce que, participant à sa substance, il participe à son nom, la chair d'Adam n'étant point née de l'homme, non plus que celle de Jésus-Christ. Ainsi, « tel est l'homme terrestre, tels » sont également les hommes terrestres : tel est l'homme » céleste, tels sont également les hommes célestes. » Mais sont-ils semblables en substance? ou plutôt, n'est-ce pas d'abord en conformité de vie, et secondement en mérites par suite de cette conformité? Certes, ils ne peuvent avoir une substance distincte, puisque l'Apôtre a donné le nom d'homme aux hommes célestes ainsi qu'aux hommes terrestres. Que si Jésus-Christ seul est vraiment céleste, que dis-je? beaucoup plus que céleste, homme cependant du côté de sa chair et de son ame, il ne se distingue point de la nature de ces substances, c'est-à-dire de la qualité terrestre. Conséquemment les hommes appelés célestes à son exemple, s'entendent non de la substance présente, mais des clartés de l'autre vie. L'Apôtre, en effet, avait montré plus haut, et de là provient la différence des mérites, « qu'autre est la gloire des corps célestes, autre la gloire » des corps terrestres; que le soleil a son éclat, la lune le » sien, et les étoiles le leur. Entre les étoiles, l'une est » plus éclatante que l'autre, » mais non de substance différente.

Enfin, après avoir établi d'abord la différence des mérites dans une même substance, mérites auxquels il faut travailler aujourd'hui pour en jouir plus tard, Paul nous exhorte ensuite à conformer ici-bas notre vie à celle du Christ, pour atteindre là-haut au faîte de sa gloire. « De » même, dit-il, que nous avons porté l'image de l'homme » terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste. » Nous avons porté l'image de l'homme terrestre par la communauté de la transgression, par la participation à la mort, par l'exil du paradis. Toutefois, quoique nous por-

tions ici-bas l'image d'Adam dans notre chair, l'Apôtre ne nous avertit pas de nous dépouiller de la chair. Que si ce n'est pas de la chair qu'il faut nous dépouiller, c'est donc de nos déréglements, afin que par là nous puissions porter l'image de l'homme céleste, non pas encore du Dieu qui siége dans le ciel, mais marchant à l'exemple de Jésus-Christ, « dans la sainteté, la justice, la vérité. » Ici l'Apôtre n'a d'autre but que de nous recommander de porter l'image de Jésus-Christ dans cette chair et dans ce temps de discipline. En nous disant avec l'expression du commandement, *Portons!* il parle pour ce temps où l'homme n'est que chair et ame; ou, si cette foi regarde quelque autre substance, c'est-à-dire une substance céleste, toujours est-il que la promesse en est faite à cette même substance à laquelle il est prescrit de la mériter par ses efforts. Ayant donc établi l'image de l'homme terrestre et de l'homme céleste dans la manière de vivre, l'une qu'il faut rejeter, l'autre qu'il faut embrasser; puis ajoutant ensuite: « Car je veux dire, mes frères, » (en d'autres termes, à cause de ce que j'ai dit plus haut; la conjonction *car* rattache ce qui va suivre à ce qui précède,) « je veux dire, » mes frères, que la chair et le sang ne peuvent posséder » le royaume de Dieu, » l'Apôtre n'entend par la chair et le sang que l'image de l'homme terrestre, dont il a parlé tout à l'heure. Si elle réside dans la manière de vivre du vieil homme, et que la manière de vivre du vieil homme ne puisse arriver au royaume de Dieu, conséquemment la chair et le sang qui ne peuvent arriver au royaume de Dieu, s'appliquent à la manière de vivre du vieil homme. Sans doute, si l'Apôtre n'a jamais pris la substance pour les œuvres, il ne le fera pas ici. Mais si, au contraire, il déclare « que ceux qui sont encore dans la chair ne sont « plus dans la chair, » voulant dire qu'ils ne sont plus dans les œuvres de la chair, tu ne dois pas renverser les formes de son langage, lorsqu'il exclut du royaume de Dieu non pas la substance, mais les œuvres de la sub-

stance. Après avoir montré aux Galates quelles étaient ces œuvres : « Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète encore, » ajoute-t-il, ceux qui les commettent ne posséderont point » le royaume de Dieu, puisqu'ils ne portent pas l'image de » l'homme céleste comme ils ont porté l'image de l'homme » terrestre, » conséquemment, ne pouvant être regardés que comme chair et sang à cause de leur ancienne manière de vivre. Que l'Apôtre eût jeté brusquement ce principe : « La chair et le sang sont exclus du royaume de Dieu, » sans qu'il fût expliqué par rien de ce qui précède, ne comprendrions-nous pas que ces deux substances désignent le vieil homme adonné à la chair et au sang, c'est-à-dire qui boit et qui mange, et auquel il appartient de s'écrier contre la foi à la résurrection : « Mangeons et buvons, car nous » mourrons demain. » Voilà donc ce que flétrissait l'Apôtre dans la chair et le sang : le boire et le manger qui en sont les fruits.

L. Mais laissant de côté ces interprétations qui condamnent les œuvres de la chair et du sang, il nous sera permis de promettre à la résurrection ces substances elles-mêmes, entendues telles qu'elles sont. En effet, ce n'est pas la résurrection qui est déniée directement à la chair et au sang, mais le royaume de Dieu, qui vient après la résurrection; car il y a aussi une résurrection pour le jugement; il y a mieux, excepter cette résurrection particulière, c'est confirmer la résurrection générale de la chair. En déclarant dans quel état elle ne ressuscite pas, on sous-entend dans quel état elle ressuscite. Par conséquent, de ce que c'est l'œuvre de la substance, et non le fond de la substance elle-même qui établit une différence dans la résurrection, il en résulte évidemment que la chair et le sang sont éloignés du royaume de Dieu, en raison du péché, mais non de la substance, quoiqu'en raison de la substance, ils ressuscitent pour le jugement, parce qu'ils ne ressuscitent pas pour le royaume.

Autre considération. « La chair et le sang ne peuvent

» posséder le royaume de Dieu. » Seuls et par eux-mêmes, cela est vrai. Il voulait montrer encore que l'esprit leur est nécessaire, puisque « c'est l'esprit qui vivifie » pour le royaume de Dieu, tandis que la chair n'y sert de rien. Cependant une autre chose peut y servir, c'est l'esprit, et, par l'esprit, les œuvres de l'esprit. De cette manière, toute chair, tout sang ressuscite également dans sa nature; mais il faut que ceux auxquels il appartient d'entrer dans le royaume de Dieu revêtent la vertu de l'incorruptibilité et de l'immortalité, sans laquelle ils ne peuvent entrer dans le royaume de Dieu, avant de pouvoir l'obtenir. C'est donc à bon droit, nous l'avons dit, que la chair et le sang à eux seuls sont inhabiles à conquérir ce royaume. Mais « ce qu'il y a en nous de corruptible, c'est-à-dire la » chair, devant être absorbé par l'incorruptibilité, et ce » qu'il y a de mortel, c'est-à-dire le sang, devant être ab- » sorbé aussi par l'immortalité, » grâce au changement qui suivra la résurrection; certes, la chair et le sang, je ne dis pas qui n'auront pas ressuscité, mais qui n'auront pas été transformés, « ne pourront posséder l'héritage du royaume » de Dieu. »

Il en est qui veulent que, par la chair et le sang, on entende, à cause de la circoncision, le judaïsme, qui est réellement éloigné du royaume de Dieu, parce qu'il appartient au vieil homme, et qu'à ce titre il est ainsi désigné ailleurs par l'Apôtre : « Après que Dieu m'eut fait » connaître son Fils, pour que je l'évangélisasse parmi les » nations, aussitôt, sans prendre conseil de la chair et du » sang, » c'est-à-dire du judaïsme, ainsi qu'il l'écrit aux Galates.

LI. Mais ce que nous avons réservé pour la fin, servira de justification à tous, et même à l'Apôtre. En effet, il faudrait l'accuser d'irréflexion, si, comme quelques-uns le prétendent, il avait étourdiment et les yeux fermés, pour ainsi dire, sans distinction, sans condition, exclu toute chair et tout sang en général du royaume de Dieu,

et par conséquent du palais des cieux, « puisque Jésus-» Christ y est assis à la droite de son Père, » homme, quoique Dieu, « le second Adam, » quoique Verbe primordial, chair et sang, quoique plus purs que les nôtres, « qui » doit descendre des cieux dans la même substance et sous » la même forme qu'il y est monté, » comme les anges l'assurent, « pour se faire reconnaître par ceux qui l'ont » outragé. » Appelé « médiateur entre Dieu et les hommes, » sur le double dépôt que lui a confié son Père, il garde en lui-même le dépôt de la chair, comme les arrhes du dépôt tout entier. « De même qu'il nous a laissé l'esprit pour » arrhes, » de même il a reçu de nous les arrhes de la chair, et il a transporté dans le ciel le gage du dépôt tout entier, qui doit s'y réunir un jour. Chair et sang, ayez donc confiance; vous avez conquis et le ciel et le royaume de Dieu dans Jésus-Christ. Ou si l'on vous dénie ce droit dans Jésus-Christ, que ceux qui vous bannissent du ciel nient aussi que Jésus-Christ soit dans le ciel. « Ainsi, dit-il, » la corruption ne possédera point cet héritage incorrup-» tible ; » mais non pour que tu prennes la chair et le sang pour la corruption, puisque ce sont eux-mêmes qui sont exposés à la corruption de la mort, la mort étant ce qui non-seulement corrompt la chair et le sang, mais ce qui les consume. Mais il avait déclaré que les œuvres de la chair et du sang ne peuvent obtenir le royaume de Dieu. Conséquemment, afin de donner plus de force à sa pensée, il enlève à la corruption elle-même, c'est-à-dire à la mort, à qui profitent les œuvres de la chair et du sang, l'héritage de l'incorruptibilité : peu après, en effet, il exprime la mort de la mort elle-même, pour ainsi parler. « La » mort, dit-il, a été absorbée dans la lutte. O mort, où est » ta victoire? ô mort, où est ton aiguillon? » Or l'aiguillon de la mort, c'est le péché. « Le péché, c'est la corrup-» tion. La force du péché, c'est la loi, » cette même loi, sans doute, qui « combat, dit-il, dans ses membres contre » la loi de son esprit, » à savoir cette liberté de pécher

contre sa volonté. Plus haut, en effet, il dit : « La mort » sera le dernier ennemi qui sera détruit. » C'est en ce sens « que la corruption n'obtiendra pas l'héritage de l'in- » corruptibilité. » Que veut-il dire? La mort ne durera pas. Quand et comment cessera-t-elle? « En un moment, en » un clin d'œil, au son de la dernière trompette, lorsque » les morts ressusciteront incorruptibles. » Qui seront ces morts, sinon ceux qui auparavant ont subi la corruption? En d'autres termes, le corps, ou la chair et le sang. « Alors nous serons changés. » De quel état serons-nous changés, sinon de celui dans lequel nous aurons été trouvés? « Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu d'in- » corruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu d'im- » mortalité. » Qu'est-ce que ce corps mortel sinon la chair? Qu'est-ce que ce corps corruptible sinon le sang?

Et afin que tu n'imagines pas que l'Apôtre veuille parler d'autre chose, vois avec quelle attention pour toi et par quels efforts il cherche à te faire comprendre qu'il désigne la chair. Quand il prononce « ce corps corruptible, — ce » corps mortel, » il touche sa propre chair. Assurément il n'a pu dire *ce corps* que d'un corps placé sous ses yeux et manifeste. Ce mot est de quelqu'un qui montre un corps. Autre chose est un corps corruptible, autre chose la corruption : autre chose est un corps mortel, autre chose la mort, puisque autre est ce qui souffre, autre ce qui fait souffrir. Conséquemment, ce qui souffre la corruption et la mort, c'est-à-dire la chair et la sang, doivent recevoir nécessairement l'incorruptibilité et l'immortalité.

LII. Examinons maintenant quel corps doivent reprendre les morts, suivant l'Apôtre. Heureusement il commence par le déclarer, comme si quelqu'un lui adressait cette question : « Insensé, dit-il, ce que vous semez » ne prend point vie, s'il ne meurt auparavant. » Qu'on tienne donc pour certain que la chair qui reçoit la vie est la même qui aura éprouvé la mort. Dès-lors ce qui suit deviendra clair. Car il ne faudra rien entendre contre ce

que détermine cet exemple. Parce qu'il est écrit ensuite : « Ce que vous semez, ce n'est pas le corps même de la » plante qui doit venir que vous semez, » ne va pas croire que le corps qui doit ressusciter soit différent de celui qui est semé par la mort. D'ailleurs tu t'éloignerais de ce que détermine l'exemple. En effet, quand le froment a été semé et dissous dans la terre, ce n'est pas de l'orge qui en sort, mais un grain de forme, d'espèce et de nature semblables à celui qui a été semé. Enfin d'où vient-il, s'il n'est pas le même? La corruption du grain c'est lui-même, puisqu'il renaît de lui-même.

Toutefois l'Apôtre ne déclare-t-il pas comment ce corps qui est semé ne sera pas celui que l'on recueillera un jour, quand il dit : « Mais le grain seulement, par exemple, » du blé ou de quelque semence. Et Dieu lui donne un » corps tel qu'il lui plaît. » C'est sans doute à ce grain que l'on sème seulement, selon l'Apôtre. Sans doute, dis-tu. Donc ce grain auquel Dieu donne un corps ne périt pas. Mais comment ne périt-il pas, s'il n'est plus? s'il ne se relève pas? s'il ne se relève pas le même? S'il ne se relève pas, il périt; s'il périt, il ne peut recevoir de Dieu un corps. Cependant il est certain de toute manière qu'il ne périt pas. Pourquoi donc Dieu lui donnera-t-il un corps tel qu'il lui plaît, lorsqu'il a déjà en propre un corps nu, sinon pour qu'il ressuscite n'étant plus nu? Ainsi ce qui s'élève sur le corps du grain y est ajouté; le corps du grain n'est pas anéanti par ce qui s'y ajoute; il est simplement augmenté. En effet, on sème seulement le grain sans le vêtement de son enveloppe, sans le soutien de son épi, sans la protection de ses barbes, sans la grâce de sa tige; mais il se relève avec une abondance pleine d'usure, dans une forme solide, disposé avec ordre, défendu par sa parure et enveloppé de toutes parts. Voilà tout ce qui compose cet autre corps que Dieu lui donnera, par une transformation qui, au lieu de l'anéantir, l'accroît. A chaque semence Dieu assigna son corps, non pas

son corps dans le sens de son premier corps, afin que ce corps qu'elle reçoit de Dieu en dehors de celui-là devienne le sien.

Attache-toi à cet exemple et garde-le comme une image de ce qui se passe dans la chair, en croyant que la même chair qui a été semée germera de nouveau, la même quoique plus parfaite, semblable, quoique sous une autre forme ; car elle recevra de Dieu la vigueur et l'ornement dont il lui plaira de la revêtir suivant ses mérites. Sans doute, c'est ce qu'il a voulu marquer quand il dit : « Toute » chair n'est pas la même chair ; » non pas qu'il nie la communauté de la substance, mais l'égalité de la prérogative, assignant au corps une différence de gloire et non de nature. Voilà pourquoi encore il ajoute dans un sens figuré des exemples d'animaux et d'éléments : « Autre est la » chair de l'homme, » c'est-à-dire d'un serviteur de Dieu qui est l'homme véritable ; « autre la chair de l'animal, » c'est-à-dire du païen dont le prophète a dit : « L'homme » s'est rendu semblable à la brute dépourvue de raison ; » autre la chair des oiseaux, c'est-à-dire des martyrs, qui prennent un vol plus élevé ; « autre la chair des poissons, » c'est-à-dire de ceux auxquels suffit l'eau du baptême. De même il emprunte ses preuves aux corps célestes : « Autre » est la beauté des corps célestes, » c'est-à-dire de Jésus-Christ ; « autre la beauté de la lune, » c'est-à-dire de l'Eglise ; « autre celle des étoiles, » c'est-à-dire de la postérité d'Abraham. « En effet, entre les étoiles l'une est plus » éclatante que l'autre ; il y a des corps terrestres et des » corps célestes, » c'est-à-dire le juif et le chrétien. Si ce langage n'est pas figuré, c'est avec peu de sagesse qu'il a opposé aux corps des hommes les bêtes de somme, les chiens et « les corps célestes, » qui ne peuvent pas plus se comparer sous le rapport de la nature que par l'espérance de la résurrection.

Enfin, après avoir montré par les figures la distinction de la gloire, mais non de la substance, « il en va de même

» de la résurrection des morts, » dit-il. Comment cela? Il n'établit la différence sur aucun autre point que sur la gloire. Car attribuant une seconde fois la résurrection à la même substance et revenant sur la comparaison du froment : « Le corps est semé dans la corruption, il ressus- » citera incorruptible ; il est semé dans l'ignominie, il res- » suscitera dans la gloire ; il est semé dans la faiblesse, il » ressuscitera dans la force ; il est semé corps animal, il » ressuscitera corps spirituel. » Assurément, ce qui ressuscite, c'est ce qui est semé ; ce qui a été semé, c'est ce qui se dissout dans la terre ; ce qui se dissout dans la terre, c'est cette chair que Dieu a brisée par sa sentence : « Tu « es terre, et tu retourneras dans la terre, » parce qu'elle avait été tirée de la terre. De là vient que l'Apôtre dit qu'elle est semée quand on la rend à la terre, parce que la terre est un lieu de séquestre pour les semences déposées dans son sein et redemandées à son sein. Voilà pourquoi l'Apôtre confirme de nouveau cette vérité, en ajoutant : « Ainsi est-il écrit, » de peur que tu ne croies qu'*être semé* soit autre chose que, « tu retourneras dans la terre » dont tu as été formé, » de même que ce qui est en terre soit autre chose que la chair ; car ainsi est-il écrit.

LIII. Quelques-uns veulent que ce corps animal soit l'ame, pour enlever à la chair l'honneur de la résurrection. Mais, comme il est constant et arrêté que le même corps qui ressuscitera, c'est celui qui aura été semé, il suffira d'en appeler contre eux à l'expérience. Ou bien, qu'ils montrent que l'ame est semée après la mort, c'est-à-dire qu'elle meure, c'est-à-dire encore qu'elle soit brisée, disséminée, anéantie, décret que Dieu n'a pas porté contre elle. Qu'ils nous mettent sous les yeux sa corruption, son ignominie, sa faiblesse, pour qu'elle ait à ressusciter dans l'incorruptibilité, dans la gloire et dans la force. En Lazare, au contraire, principal exemple de la résurrection, c'est la chair qui a été abattue dans sa faiblesse, la chair qui a presque éprouvé la pourriture comme une

marque de honte, la chair qui a exhalé l'odeur de la putréfaction. Et pourtant c'est Lazare qui est ressuscité dans sa chair, avec son ame sans doute, mais avec son ame incorruptible, que personne n'avait enchaînée sous des bandelettes de lin, que personne n'avait déposée dans le sépulcre, que personne n'avait sentie exhalant déjà une odeur de cadavre, que personne n'avait vue semée pendant quatre jours. Cet état, cette fin toute entière de Lazare, la chair de chaque homme l'éprouve encore aujourd'hui; l'ame au contraire, jamais. Ce qu'a écrit la plume de l'Apôtre, ce dont il est certain qu'il a parlé, ce sera donc « le corps animal, lorsqu'il est semé, spirituel, lors» qu'il ressuscite. » Car il vient encore en aide à ton intelligence lorsque, d'après l'autorité de l'Ecriture, il répète « qu'Adam le premier homme a été créé avec une ame » vivante. »

Si Adam est le premier homme et que la chair ait précédé l'ame, sans aucun doute la chair a été faite pour l'ame. Si, étant un corps, elle a été faite pour l'ame, dès qu'elle l'a reçue elle a été corps animal. De quel nom veut-on l'appeler, sinon de celui qui indique ce qu'elle est devenue par l'ame, ce qu'elle n'était pas avant l'ame, ce qu'elle ne sera plus après l'ame, excepté quand elle ressuscitera? car ayant une fois recouvré l'ame, elle redevient corps animal, afin de devenir corps spirituel. Rien en effet qui ressuscite, sinon ce qui a été autrefois. Ainsi la même raison qui donne à la chair le nom de corps animal, prouve qu'il ne convient nullement à l'ame. La chair a été corps avant d'être corps animal; elle n'est devenue corps animal que par la présence de l'ame. Quant à l'ame, tout corps qu'elle est, comme elle est moins un corps animé qu'animant, elle ne peut être dite corps animal, ni devenir ce qu'elle produit : à son entrée dans un corps, elle le fait corps animal; mais lorsqu'elle n'y entre pas, comment se fera-t-elle elle-même corps animal? Ainsi, de même que la chair était auparavant corps animal par la réception de l'ame, de

même elle devient ensuite corps spirituel par la réception de l'esprit. Tel est l'ordre que l'Apôtre a suivi, et qu'il distingue si bien dans Adam et dans Jésus-Christ, comme un des points fondamentaux de la distinction elle-même. Et lorsqu'il appelle le Christ le nouvel Adam, reconnais-le, il a déployé toute la vigueur de la doctrine pour établir non la résurrection de l'ame, mais celle de la chair. En effet, Adam, le premier homme, fut chair et non pas ame, puisque « il n'a été créé qu'ensuite ame vivante; » et le nouvel Adam, le Christ, n'est Adam que parce qu'il est homme, n'est homme que parce qu'il est chair et non pas ame. Voilà pourquoi l'Apôtre ajoute : « Mais ce n'est pas » le corps spirituel qui a été formé le premier; c'est le » corps animal et ensuite le spirituel, » suivant l'un et l'autre Adam. Pourquoi, je te prie, distingue-t-il le corps animal et le corps spirituel dans la même chair, après avoir commencé par établir cette distinction dans l'un et l'autre Adam, c'est-à-dire dans l'un et l'autre homme? Par quelle substance le Christ et Adam se ressemblent-ils? Par la chair, quoique aussi par l'ame. Mais c'est par la chair qu'ils sont hommes tous deux. La chair a été homme la première. C'est par elle qu'ils ont pu établir l'ordre en vertu duquel l'un est nommé le premier et l'autre le second homme, c'est-à-dire le premier et le second Adam.

D'ailleurs, des choses de nature différente ne peuvent prendre rang entre elles, par rapport à la substance du moins; peut-être l'admettent-elles à l'égard du lieu, du temps et de la condition. Ici, au contraire, c'est par la substance de la chair qu'ils ont été nommés « le premier et » le second, » de même que l'Apôtre ajoute : « Le premier » homme est le terrestre; le second est le céleste; » parce que, quoique descendu du ciel selon l'Esprit, il est homme selon la chair. Par conséquent, comme dans l'un et l'autre Adam, c'est un ordre qui convient à la chair et non à l'ame, que ces deux hommes soient distingués, le « premier en » ame vivante, le second en esprit vivifiant, » de la dis-

tinction établie entre eux naît la présomption que les paroles suivantes s'appliquent à la chair : « Ce n'est pas le » corps spirituel qui a été formé le premier ; c'est le corps » animal, et ensuite le spirituel. » De là il résulte encore que c'est elle qu'il faut entendre précédemment par cette chair « qui est semée corps animal et ressuscite corps spi- » rituel, puisque ce n'est pas le corps spirituel qui a été » formé le premier, mais le corps animal ; puisque le pre- » mier Adam a reçu l'ame, le second Adam l'esprit. » En un mot, tout ce qui est de l'homme est de la chair, en tant qu'il est homme.

Quoi donc ! dirons-nous. La chair n'obtient-elle pas même ici-bas l'esprit par la foi? N'a-t-on pas droit de demander comment on peut nommer animal ce corps que l'on sème? Sans doute la chair a reçu l'esprit dès ce monde, mais comme gage seulement ; au contraire, elle a reçu non pas le gage, mais la plénitude de l'ame. Aussi a-t-elle été nommée corps animal du nom de la substance la plus noble, dans laquelle elle est semée, pour devenir un jour corps spirituel par la plénitude de l'esprit, dans laquelle elle ressuscite. M'étonnerai-je qu'elle emprunte son nom à ce qui la remplit tout entière plutôt qu'à ce qui la pénètre à peine?

LIV. Des mots isolés soulèvent souvent des questions de même que des associations de mots. Parce qu'il est écrit dans l'Apôtre : « Afin que ce qu'il y a de mortel, » c'est-à-dire la chair, soit *dévoré* par la vie, nos adversaires prennent ce mot pour l'anéantissement de la chair, comme si l'on ne disait pas *dévorer* sa colère, *dévorer* son ressentiment, c'est-à-dire le cacher, l'ensevelir et le contenir au fond de nous-mêmes. D'ailleurs les paroles suivantes : « Il » faut que ce corps mortel soit revêtu d'immortalité, » prouvent assez comment ce qu'il y a de mortel est *dévoré* par la vie, en s'enveloppant d'un vêtement d'immortalité qui le le recouvre et le contient, mais non en se consumant dans une destruction complète.

Donc la mort aussi, dis-tu, ne laissera pas de subsister, quoique dévorée. Les termes sont communs, il est vrai; mais juge d'après le sens, et tu comprendras comme il faut. Autre chose est la mort, autre chose ce qui est mortel. De là il suit que la mort sera dévorée d'une manière, et ce qui est mortel de l'autre. La mort ne comporte pas l'immortalité; ce qui est mortel l'admet. Enfin il est écrit: « Il est nécessaire que ce corps mortel revête l'immorta- » lité. » Comment donc la reçoit-il? « Parce qu'il est dévoré » par la vie. » Comment est-il dévoré par la vie? Lorsqu'il est reçu, réduit et enfermé dans elle-même. Au reste, c'est avec justice que la mort est dévorée pour ne plus subsister, parce qu'elle-même ne dévore que pour anéantir. « La mort, en triomphant, a dévoré; voilà » pourquoi elle a été dévorée elle-même dans la lutte.— » O mort, où est ton aiguillon? ô mort, où est ta victoire? » Conséquemment la vie qui est l'antagoniste de la mort, absorbera dans cette lutte, pour le sauver, ce que la mort avait absorbé dans la lutte pour le détruire.

LV. Quoique, en prouvant que la chair ressuscitera, nous prouvions par là même qu'il n'en ressuscitera point d'autre que celle dont il s'agit, cependant chaque proposition et les motifs qui s'y rattachent réclament une discussion spéciale, bien qu'ailleurs nous les ayons déjà réfutés. Nous expliquerons donc avec plus de développement la vertu et le mode d'un changement qui semble presque fournir la présomption qu'une autre chair ressuscitera, comme si être changé c'était finir à jamais et périr dans tout ce que l'on était auparavant. Il faut distinguer le changement d'avec tout ce qui ressemble à la perte de l'être; autre chose en effet est le changement, autre chose l'anéantissement de l'être. Or, la différence n'existe plus si le changement de la chair est de telle nature qu'elle s'anéantit, et elle s'anéantira dans ce changement, si elle ne demeure pas dans ce changement la même qu'elle a été représentée dans la résurrection.

De même qu'elle est détruite si elle ne ressuscite pas, de même elle a beau ressusciter, elle périt également si elle disparaît dans ce changement. Car elle ne subsistera pas plus que si elle n'était pas ressuscitée. Quelle absurdité de croire qu'elle ressuscite pour n'être plus, puisqu'elle a pu cesser d'être en ne ressuscitant pas, ayant déjà commencé de n'être plus ! Des choses absolument différentes, le changement et la destruction, ne se confondront pas : elles diffèrent également par leurs opérations ; celle-*ci* perd ; celui-là transforme. De même donc que ce qui est détruit n'est pas changé, ainsi ce qui est changé n'est pas détruit. Etre détruit, c'est n'être plus rien de ce que l'on a été; être changé, c'est être autrement. Or, en étant autrement, on peut être le même ; car ce qui n'est pas détruit peut subsister. Il a subi un changement, mais non la destruction.

Il est si vrai qu'une chose peut changer et être néanmoins la même, que l'homme en restant toujours ici-bas substantiellement le même, change cependant à plusieurs reprises d'extérieur, de forme, de santé, de situation, de mérite, d'âge, de goût, d'affaire, d'industrie, de biens, de lois, de mœurs, et cela sans rien perdre de l'homme, sans devenir tellement un autre qu'il ne soit plus le même : que dis-je ? il devient non pas autre, mais autre chose.

Les témoignages divins nous attestent aussi la forme de ce changement : la main de Moïse change ; elle est comme morte, privée de sang, décolorée et froide. Mais que la chaleur lui revienne, elle reprend sa couleur; c'est cependant la même chair et le même sang. Ensuite son visage change, environné de clartés que l'œil ne peut soutenir. Cependant cet homme qu'on ne voyait plus était toujours le même Moïse. De même Etienne avait déjà revêtu la gloire des anges, mais les genoux qu'il ployait en terre pendant qu'on le lapidait n'étaient pas différents. Notre Seigneur lui-même, retiré à l'écart sur la montagne, avait changé ses vêtements en rayons de lumière;

mais il avait gardé des traits reconnaissables à Pierre. Moïse et Elie qui étaient là, l'un dans l'image d'une chair qui ne lui avait pas encore été rendue, l'autre dans la vérité d'une chair qu'il n'avait point encore dépouillée, nous apprirent que le corps, dans un état glorieux, garde ses mêmes habitudes. Instruit par cet exemple, Paul a dit aussi : « Qui changera le corps de notre abaissement, en » le rendant semblable à son corps glorieux. »

Que si tu soutiens que la transfiguration et le changement sont une destruction de la substance, il s'ensuit donc que « Saül converti en autre homme, dit l'Ecriture, » n'avait plus le même corps, et que Satan lui-même, » lorsqu'il se transforme en ange de lumière, perd sa qua- » lité. » Tel n'est pas mon avis. Ainsi le changement, la conversion ou transformation qui doivent s'opérer à la résurrection, n'excluent pas la conservation de la substance.

LVI. En effet, combien il serait absurde et injuste, à ce double titre, combien il serait indigne de Dieu qu'une substance travaillât, et qu'une autre fût honorée de la récompense; que cette chair fût déchirée par le martyre, et qu'une autre fût couronnée; et par opposition, que l'une se roulât dans les impuretés de la chair, et qu'une autre fût réprouvée! Ne vaut-il pas mieux renoncer à la foi et à l'espérance de la résurrection, que de se jouer ainsi de la sagesse et de la justice de Dieu? Quoi! un Marcion ressusciter pour un Valentin, quand il n'est pas croyable que l'esprit, la mémoire, la conscience de l'homme, dans son état actuel, puissent être détruits par ce vêtement et cette transformation d'immortalité et d'incorruptibilité! D'ailleurs tout l'avantage, tout le fruit de la résurrection, toutes les dispositions du jugement divin n'auraient pas d'effet. Si je ne me souviens pas que c'est moi qui ai mérité, comment célébrerai-je la gloire de Dieu? Comment lui chanterai-je le cantique nouveau, si j'ignore que c'est à moi de lui rendre grâces? Mais pour-

quoi ce changement n'arrive-t-il que dans la chair et non pas dans l'ame qui a présidé à toutes les opérations de la chair? Comment imaginer que cette même ame qui a parcouru toute la carrière de la vie dans cette chair, qui a connu Dieu, revêtu Jésus-Christ et semé l'espérance du salut dans cette chair, en recueille la moisson dans je ne sais quelle autre chair! En vérité, il faut que cette chair ait beaucoup de charmes, puisqu'elle obtiendra la vie sans qu'il lui en coûte. Que si l'ame ne doit pas changer, dès-lors pas de résurrection pour l'ame; on ne pourra pas croire qu'elle ressuscite, si elle ne ressuscite pas différente.

LVII. Arrivons à l'objection la plus ordinaire de l'incrédulité : « Si une seule et même substance, dit-on, est re-» produite avec sa forme, ses trais et sa qualité, donc » aussi avec ses marques distinctives. » Par conséquent, les aveugles, les boiteux, les paralytiques, tous ceux enfin qui sont morts avec quelque difformité, reparaîtront avec elle. Quel est donc ce langage, quoique tu dédaignes maintenant de recevoir de Dieu cette grâce, en quelque état que tu sois? Cessant d'admettre le salut de l'ame uniquement, ne voilà-t-il pas que tu accordes aussi le salut à des moitiés d'hommes! Qu'est-ce que croire la résurrection, sinon la croire tout entière? Si en effet la chair est rétablie après sa dissolution, à plus forte raison sera-t-elle guérie d'un défaut corporel. Les grandes choses servent de règle aux moindres. La mutilation ou la rupture d'un membre n'est-elle pas la mort de ce membre? Si la résurrection détruit la mort universelle, que sera-ce de la mort partielle? Si nous sommes transformés pour la gloire, combien plus pour l'intégrité? L'imperfection des corps est un accident; l'intégrité nous appartient : nous naissons avec elle : lors même que nous subissons dans le sein maternel quelque lésion, c'est la lésion d'un homme complet. Le genre précède l'accident. Telle la vie est donnée par Dieu, telle elle est rétablie; telle nous la recevons, telle nous la recouvrons. C'est à la nature, et non pas à la disgrace, que

nous sommes rendus : nous revivons tels que nous naissons, et non pas tels que nous a faits l'outrage. Si Dieu ne ressuscite pas les hommes tout entiers, il ne ressuscite pas les morts. Quel est le mort qui soit tout entier, quoiqu'il soit mort étant tout entier? Un homme est-il sain et sauf quand la vie lui manque? Quel est le corps intact lorsqu'il est mort, lorsqu'il est froid, lorsqu'il est pâle, lorsqu'il est raide et insensible, lorsque c'est un cadavre? De quelle manière l'homme est-il jamais plus faible qu'alors qu'il est tout faiblesse? A quelle époque est-il jamais plus paralytique qu'alors qu'il est tout immobilité? Ressusciter un mort n'est donc pas autre chose que le rétablir dans son intégrité, de peur qu'il ne soit encore mort dans la partie qui ne serait pas ressuscitée. Dieu est capable de refaire ce qu'il a fait. Il a donné dans le Christ une garantie suffisante de sa puissance et de sa libéralité; il y a plus; il le montre non pas seulement comme celui qui ressuscite la chair, mais qui la répare. Aussi l'Apôtre dit-il : « Les » morts ressusciteront incorruptibles. » Comment cela, sinon que ceux qui autrefois ont été corrompus, soit par l'affaiblissement de la santé, soit par la vieillesse du tombeau, redeviendront tout entiers? Car plus haut, dans cette double proposition : « Il faut que ce corps corruptible » revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête » l'immortalité, » l'Apôtre n'a pas répété sa pensée, mais a marqué une différence. En appliquant par cette distinction l'immortalité à la destruction de la mort, et l'incorruptibilité à l'anéantissement de la corruption, il accommoda la première à la résurrection, la seconde au rétablissement de la chair. Aussi a-t-il promis aux Thessaloniciens la restitution entière de toute substance. Désormais, par conséquent, plus de difformités corporelles à craindre. L'intégrité, qu'elle ait été conservée ou rétablie, ne pourra plus rien perdre, du jour où ce qu'elle peut avoir perdu lui sera restitué. En soutenant que la chair, si elle ressuscite la même, sera encore exposée aux mêmes

passions, tu défends imprudemment la nature contre son maître; tu soulèves avec impiété la loi contre la grâce, comme s'il n'était pas permis à Dieu de changer la nature et de la conserver sans l'assujettir à la loi ! De là vient que nous lisons : « Ce qui est impossible aux hommes est pos-» sible à Dieu. — Dieu a choisi ce qui passe pour folie aux » yeux du monde, afin de confondre la sagesse du monde. » Je te le demande, lorsque par la liberté tu as changé la condition de ton esclave? faudra-t-il qu'il subisse encore le fouet, les entraves, les meurtrissures, parce qu'il garde la même chair qui fut exposée autrefois à ces outrages? Je ne l'imagine pas. Il y a mieux. Il porte la robe blanche; il reçoit l'anneau d'or; il est honoré du nom de son maître; il entre dans sa tribu; il s'assied à sa table. Accorde aussi à Dieu la puissance de réformer, par la vertu de ce changement, non pas la nature, mais la qualité, en nous délivrant des passions et en nous prémunissant contre elles. Ainsi la chair demeurera, après la passion, toujours passible en ce sens que c'est toujours elle et la même, impassible toutefois en ce sens qu'elle a été affranchie par Dieu, avec la prérogative de n'être plus exposée aux passions.

LVIII. « Une joie éternelle, dit Isaïe, couronne leur » tête. » Rien d'éternel qu'après la résurrection. « La » douleur, les chagrins et les gémissements, poursuit-il, » ont fui à jamais de leurs cœurs. » Conséquemment l'ange dit aussi à Jean : « Et Dieu essuiera toute larme de leurs » yeux; » de ces mêmes yeux qui avaient pleuré autrefois, et qui pleureraient encore si la bonté divine n'eût séché la rosée de leurs larmes. Et ailleurs : « Et Dieu essuiera » toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera » plus. » Donc plus de corruption. Elle sera bannie par l'incorruptibilité, de même que la mort par l'immortalité. Si la douleur, les chagrins, les gémissements et la mort elle-même viennent des afflictions de l'ame et de la chair, comment seront-ils supprimés, à moins que ne cessent les

afflictions de l'ame et de la chair qui les causent? Où sont les infortunes auprès de Dieu? Où sont les violences et les insultes dans le sein de Jésus-Christ? Où sont les assauts du démon en face du Saint-Esprit, lorsque Satan et ses anges sont déjà plongés dans les flammes? Enfin, où sera la nécessité, ou ce qu'on appelle fortune, destin? A des ressuscités quelle blessure restera-t-il après le pardon? A des réconciliés, quelle colère encore à craindre après la grâce? quelle infirmité après la force? quelle faiblesse après le salut? « Les vêtements et les chaussures des en-» fants d'Israël se conservant pendant quarante ans sans » s'user; la justice divine qui dispose de la force et de la » convenance, arrêtant les progrès si rapides de leurs » ongles et de leurs cheveux, » de peur que cet accroissement ne fût attribué à la corruption; les flammes de Babylone ne touchant ni aux tiares, ni aux robes flottantes des trois frères, quoique ce fussent des ornements étrangers aux Juifs; Jonas englouti par le monstre de la mer dans les flancs duquel se consumaient les débris des naufrages, et rejeté sain et sauf trois jours après; Enoch et Elie n'étant pas encore ressuscités, parce qu'ils n'ont pas encore subi la mort, mais en tant que transportés hors de ce monde et déjà candidats de l'éternité, apprenant que la chair est affranchie de toute difformité, de toute perte, de tout accident et de toute insulte, à quelle foi rendent témoignage tous ces événements, sinon à celle qui nous oblige à croire que ce sont là des exemples de notre future intégrité? « Ces choses, dit l'Apôtre, ont été écrites » comme des figures de ce qui nous regarde, » afin que nous soyons assurés que Dieu est plus puissant que toutes les lois de la nature, et qu'à plus forte raison conservera-t-il la chair, quand il lui conserve ses chaussures et ses vêtements.

LIX. — Mais le siècle à venir, dis-tu, dépend d'un ordre différent et éternel : par conséquent, la substance qui appartient au siècle présent ne peut posséder un état d'une nature si opposée.

— Tu as raison, si l'homme a été formé pour cet ordre futur et non cet ordre pour l'homme. Mais quand l'Apôtre « écrit : Tout est à vous, soit le monde, soit la vie, soit la » mort, soit les choses présentes, soit les choses futures, » il constitue l'homme héritier des biens futurs. Isaïe ne te vient pas en aide dans ces mots : « Toute chair est comme » l'herbe des champs, » parce qu'il dit ailleurs : « Toute » chair verra le salut de Dieu. » Il a distingué non les substances, mais le sort qui les attend. Qui en effet ne reconnaît pas le jugement de Dieu dans une double sentence, l'une de salut, l'autre de châtiment? « La chair qui est » comme l'herbe des champs, » c'est celle qui est destinée aux flammes; « la chair qui verra le salut de Dieu, » c'est celle qui est ordonnée pour le salut. Pour moi, je sais que si autrefois je suis tombé dans l'adultère, ce n'est pas dans une chair différente; et que si je m'efforce aujourd'hui d'atteindre à la pureté, ce n'est pas non plus dans une chair différente. Si quelqu'un possède une double chair, qu'il se défasse de l'herbe de cette chair impure, pour ne se réserver que celle qui verra le salut de Dieu. Mais puisque le prophète nous dit au sujet des nations, ici qu'elles sont regardées comme de la poussière et de la salive, là qu'elles espéreront et croiront au nom ainsi qu'à la puissance de Dieu, pouvons-nous nous méprendre sur les nations? Est-ce en vertu de la diversité des substances que les unes doivent croire, et que les autres sont regardées comme de la poussière? Non, non; c'est dans cette région qu'embrasse l'océan et qu'enveloppe le ciel suspendu sur nos têtes, que le Christ, lumière véritable, a brillé aux yeux des nations (1). C'est sur cette terre (2) que les

(1) Les Valentiniens, et quelques hérétiques avec eux, prétendaient qu'il y avait d'autres mondes au-delà de l'océan. Ils croyaient de plus que Jésus-Christ s'était incarné au ciel, et que les âmes et la chair différaient chez les hommes, selon les races et les contrées.

(2) *Hic* peut signifier aussi *sur ce point*, *sur cette opinion*. Nous avons préféré l'autre sens, justifié par l'*omniloquium*.

Valentiniens eux-mêmes ont inventé leurs rêveries; et point de nations dissemblables du côté de l'ame et de la chair, sinon des nations qui croient et des nations qui ne croient pas! De même donc que l'Apôtre avait établi entre elles une différence non de substance, mais de destinée, de même il distingua la chair qui chez toutes les nations est la même, non du côté de la matière, mais de la récompense.

LX. Mais voilà que, pour fortifier la controverse, nos adversaires argumentent contre cette même chair, en lui opposant les fonctions qui lui sont propres. « Les mem-» bres, disent-ils, ayant été destinés au corps, doivent né-» cessairement poursuivre leurs opérations et leurs exer-» cices. » Ou bien, est-il certain que ces membres n'aient plus ces fonctions, dès-lors ils suppriment le corps, parce qu'il n'est pas à croire que le corps subsiste sans ses membres, ni les membres sans leur fonction. « A quoi » bon, poursuivent-ils, cette ouverture de la bouche, » cette rangée de dents, ce canal de la gorge, ce carre-» four de l'estomac, ce gouffre du ventre, ce tissu prolongé » des entrailles, quand on n'aura plus besoin ni de manger » ni de boire? Pourquoi des membres qui reçoivent la » nourriture, la broient, la divisent, la précipitent, la » digèrent, l'expulsent? Pourquoi ces pieds, ces mains, » et tous ces membres destinés au travail, puisque dès-lors » cesseront les nécessités de la vie? Pourquoi des reins » gonflés par la semence, pourquoi les deux sexes, pour-» quoi le laboratoire de la conception et la source des » mamelles, puisque la génération, l'enfantement et l'al-» laitement n'existeront plus? En un mot, pourquoi le » corps tout entier, puisque le corps tout entier deviendra » inutile? »

Pour répondre à ces objections, nous avons déjà établi qu'il ne faut pas confondre les dispositions de l'avenir avec celles du présent, parce que dans l'intervalle il s'opérera une transformation. Nous ajoutons maintenant que ces

fonctions de nos membres ne dureront pour les nécessités de la vie actuelle que jusqu'au moment où cette vie elle-même passera du temps à l'éternité, de même que « le » corps animal sera converti en corps spirituel, cette chair » mortelle revêtant l'immortalité, et cette chair corrup- » tible l'incorruptibilité. » Mais aussitôt que la vie elle-même sera délivrée de ses nécessités, les membres seront délivrés pareillement de leurs fonctions. Ils n'en seront pas moins nécessaires toutefois, parce que tout délivrés qu'ils soient de leurs fonctions, ils sont gardés pour les jugements de Dieu, afin que chacun reçoive dans son corps selon qu'il a opéré. Le tribunal de Dieu réclame l'homme tout entier : il est clair que l'homme n'est pas tout entier s'il n'a ses membres dont la substance, mais non les fonctions, forment ce qu'il est ; à moins que peut-être tu ne soutiennes qu'un navire est parfait sans carène, sans proue, sans poupe, sans la solidité de toute sa charpente. Et cependant si nous avons vu plus d'une fois un navire brisé par la tempête ou ruiné par le temps, s'enorgueillir de sa réparation, après que tous ses membres ont été remis à neuf, nous inquiéterons-nous de l'habileté, de la volonté et des droits de Dieu ? Quoi ! si un maître riche et libéral fait réparer son navire uniquement par affection ou pour sa propre gloire, sans vouloir qu'il travaille désormais, diras-tu que l'assemblage de ses membres ne lui est pas nécessaire comme devenant inutile dès-lors, puisqu'il ne sert qu'à la conservation d'un vaisseau qui ne travaille plus.

Il s'agit donc de considérer uniquement ce point. Le Seigneur, en destinant l'homme au salut, y a-t-il destiné la chair ? Ou bien veut-il que cette même chair subsiste encore ? Alors tu ne dois pas prétendre, sous prétexte que ces membres seront inutiles, que la chair ne puisse revivre ; car une chose peut revivre et néanmoins ne servir à rien. D'ailleurs on ne peut dire qu'elle demeure sans emploi, si elle n'existe pas. Au contraire, si elle existe,

elle pourra bien ne pas demeurer inutile ; car rien ne sera inutile devant le Seigneur.

LXI. Mais, ô homme ! as-tu reçu une bouche pour manger et pour boire ? ou plutôt n'est-ce pas pour parler, afin de te distinguer des animaux ; pour prêcher Dieu, afin de t'élever même au-dessus des hommes ? Enfin Adam a imposé des noms aux animaux avant de cueillir le fruit de l'arbre ; il a prophétisé avant d'en manger. As-tu donc reçu des dents pour dévorer à loisir ? ou plutôt n'est-ce pas pour environner l'ouverture de ta bouche d'une sorte de rempart, pour retenir le choc de la langue, et par cette barrière lui faciliter l'articulation des mots ? Regarde et écoute parler un homme qui a perdu les dents : puis demande encore, à quoi bon les dents, et de quel ornement sont-elles à la bouche ? Des canaux inférieurs s'ouvrent dans l'homme et la femme ; est-ce pour que les feux de la volupté s'y écoulent ; ou plutôt n'est-ce pas pour qu'ils versent la sécrétion des liquides ? La femme a encore l'organe de la conception : est-ce pour que la semence s'y amoncèle, ou pour recevoir la masse de sang qu'un sexe débile ne peut résoudre ? Il faut entrer dans ces détails, puisque nos adversaires, pour couvrir de mépris la résurrection, attaquent sans pudeur et de mille manières les fonctions de nos organes, oubliant qu'avant que ces fonctions cessent, les nécessités cesseront. Plus de faim, plus de nourriture ; plus de soif, plus de boissons ; plus de naissance, plus de génération ; plus de besoins, plus de travail. La mort une fois détruite, les aliments ne sont plus nécessaires pour le soutien de la vie, et nos membres n'auront plus à gémir sous le poids de la maternité.

Au reste, il est possible, même ici-bas, de s'abstenir de la nourriture et du mariage. Moïse et Elie jeûnèrent pendant quarante jours, et ne se nourrirent que de Dieu. Déjà se consacrait cette parole : « L'homme ne vit pas seu- » lement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche » de Dieu. » Voilà quelques traits de notre vertu future.

Nous-mêmes, autant que nous le pouvons, nous gardons l'abstinence et la continence. Que d'eunuques volontaires ! que de vierges fiancées au Christ ! que d'hommes et de femmes saintement stériles dans un mariage qui pourrait être fécond ! Que si dès cette vie même, les fonctions des membres peuvent se suspendre pour un temps, comme ils peuvent le faire dans une disposition qui n'est que temporaire, sans que l'homme en soit moins intact, à plus forte raison, quand l'homme sera sauvé, et surtout quand il s'agit d'une disposition éternelle, ne désirerons-nous point des choses que nous avons pris l'habitude de ne point désirer même ici-bas.

LXII. Mais la déclaration du Seigneur met fin à cette discussion : « Ils seront comme des anges. » Si cette ressemblance vient de ce qu'ils ne se marient plus parce qu'ils ne meurent plus, donc elle les affranchit également de toutes les autres nécessités corporelles. Autrefois, les anges ont paru sur la terre comme des hommes ; ils ont bu, mangé, lavé leurs pieds ; car ils avaient pris extérieurement la forme humaine, sans quitter au-dedans leur propre nature. Conséquemment, si les anges, devenus hommes à l'extérieur, se sont soumis dans leur substance spirituelle aux dispositions de la chair, pourquoi les hommes, devenus anges, ne prendraient-ils pas dans leur substance charnelle les dispositions de l'esprit ? Assurément, ils ne doivent pas être plus exposés aux besoins de la chair, sous l'apparence des anges, que les anges, sous l'apparence des hommes, n'ont été soumis à l'esprit. On ne peut pas dire non plus qu'ils ne demeureront pas dans la chair, parce qu'ils ne demeureront pas dans les besoins de la chair, puisque les anges n'ont pas laissé de conserver leur substance spirituelle, quoiqu'ils ne soient pas demeurés dans les habitudes de l'esprit. Enfin, Jésus-Christ n'a pas dit : « Ils seront des anges, » de peur de nier qu'ils dussent être hommes ; il a dit : « Comme des anges, » afin de les conserver toujours hommes. Leur attribuer la res-

semblance, ce n'était pas leur enlever leur substance.

LXIII. La chair ressuscitera donc, non-seulement toute chair, mais la même, et dans son intégrité. En quelque lieu qu'elle soit, elle est en dépôt sous la main de Dieu, dans Jésus-Christ, ce fidèle « arbitre entre Dieu et » l'homme, » qui rendra Dieu à l'homme, l'homme à Dieu, l'esprit à la chair, et la chair à l'esprit : il a réuni l'un et l'autre dans sa personne, donnant une épouse à l'époux, et un époux à l'épouse. Si on prétend que l'ame est l'épouse, dès lors la chair suivra l'ame, ne fût-ce qu'à titre de dot. L'ame ne sera point une prostituée pour que son époux la reçoive dépouillée et nue. Elle a son entourage, sa parure, son esclave; c'est la chair : la chair l'accompagnera donc comme une sœur de lait.

Mais il est vrai que la chair est l'épouse qui, par le sang, s'est unie en Jésus-Christ, son époux. Ce que tu prends pour sa mort n'est que sa retraite, sache-le bien ; L'ame n'est pas toute seule mise à l'écart. La chair aussi a ses retraites, au fond des eaux, dans les flammes, dans les oiseaux, dans les bêtes féroces. Lorsqu'elle semble se dissoudre en ces substances, elle s'y écoule comme dans un vase. Le vase lui-même vient-il à manquer? S'en échappant encore, elle retourne à travers ces vicissitudes dans la terre, sa première origine, pour que, sorti de son sein, Adam se représente à Dieu, prêt à entendre encore cette parole : « Voilà qu'Adam est devenu comme l'un de nous, » véritablement éclairé alors sur le mal qu'il a évité, et sur le bien qu'il a conquis. O ame, pourquoi porter envie à la chair? Point de prochain que tu doives chérir davantage après le Seigneur. Personne qui soit plus ton frère, que celle qui renaît avec toi en Dieu. Que dis-je ? Tu aurais dû obtenir pour elle la grâce de la résurrection; si elle a péché, c'est par toi. Mais faut-il s'étonner que tu haïsses celle dont tu as répudié l'auteur, celle que tu as coutume de nier ou d'altérer dans le Christ, dénaturant par conséquent, soit par tes mutilations, soit par tes in-

terprétations, le Verbe de Dieu, qui s'est fait chair, et alléguant même tes mystères apocryphes, fables pleines de blasphèmes?

Mais le Dieu tout-puissant pourvut par sa grâce à l'esprit d'incrédulité et d'imposture, « en répandant vers la » fin des temps son esprit sur toute chair de ses serviteurs » et de ses servantes. » Il ranima la foi à la résurrection de la chair, que l'on essayait d'ébranler; enfin, par des paroles ou des explications lumineuses, il dissipa les équivoques ou les obscurités des anciens récits (1). Comme il fallait qu'il y eût des hérésies pour éprouver les fidèles, et que les hérésies ne pouvaient rien entreprendre sans mettre en avant quelques Ecritures, il semble que les livres anciens leur aient fourni certains arguments, que détruit toutefois la lettre même de ces livres. Mais comme il ne fallait pas que l'esprit différât plus long-temps la dernière effusion de ces paroles puissantes qui répandissent des semences, pures de toute malice de l'hérésie; que dis-je? qui arrachassent même sa vieille ivraie: par ce motif, il dissipa toutes les ténèbres des temps passés, et toutes les prétendues paraboles, par une explication claire et manifeste de tout le mystère, au moyen de la nouvelle prophétie qui découle du Paraclet. Si tu puises à ces sources, tu n'auras plus soif d'aucune autre doctrine; la fièvre des disputes qui te dévore s'éteindra; en buvant de toutes parts la résurrection de la chair, tu seras rafraîchi.

(1) Tertullien appelle *instrument* l'ancien ou le nouveau Testament.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Vie de Tertullien. . . . . *Pag.* j
Tertullien. — Contre Marcion. — Livre Ier. 1
— — Livre II. 52
— — Livre III. 101
— — Livre IV. 150
— — Livre V. 302
— De la chair de Jésus-Christ. 389
— De la Résurrection de la chair. 435

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

EN VENTE CHEZ LE MÊME ÉDITEUR.

Dictionnaire de Théologie. par l'abbé Bergier, édition précédée du Plan de Théologie, manuscrit autographe de Bergier, augmentée d'Articles Nouveaux par un ecclésiastique du diocèse de Besançon, d'une Introduction et de Notes des plus célèbres apologistes de la Religion, par Mgr. Gousset, Archevêque de Rheims. 5 forts volumes in-8 à deux colonnes.

Histoire de N.-S. Jésus-Christ et de ses Apôtres. Nouvelle édition, approuvée par Monseigneur l'archevêque de Paris, uniquement composée avec les quatre Evangélistes fondus ensemble, disposés d'une manière méthodique, expliqués, développés et prouvés par les prophètes, les apôtres, les pères de l'Eglise, les conciles, les papes, les monuments religieux des anciens peuples, les auteurs juifs et païens, les apologistes de la religion et les savants modernes, présentant un corps complet des doctrines et des preuves de la religion, tirées des seuls auteurs qui ont autorité; par A.-L.-J.-B. de Jessé. 2 beaux volumes in-8, broch.

Instructions courtes et familières sur le Symbole, par Messire J. Lambert, prêtre, docteur en Théologie de la Maison et Société de Sorbonne, prieur de Saint-Martin de Palaiseau. 3 vol. in-12.

Missionnaire paroissial contenant des prônes pour tous les Dimanches de l'année, avec une méthode pour les faire servir à un dessein de mission, et des Conférences sur le Symbole des Apôtres et sur les Sacrements; par M. Chevassu, ancien curé du Diocèse de St.-Claude. 4 vol. in-12.

3 2044 024 491 078

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

WIDENER
FEB 10 1996
CANCELLED